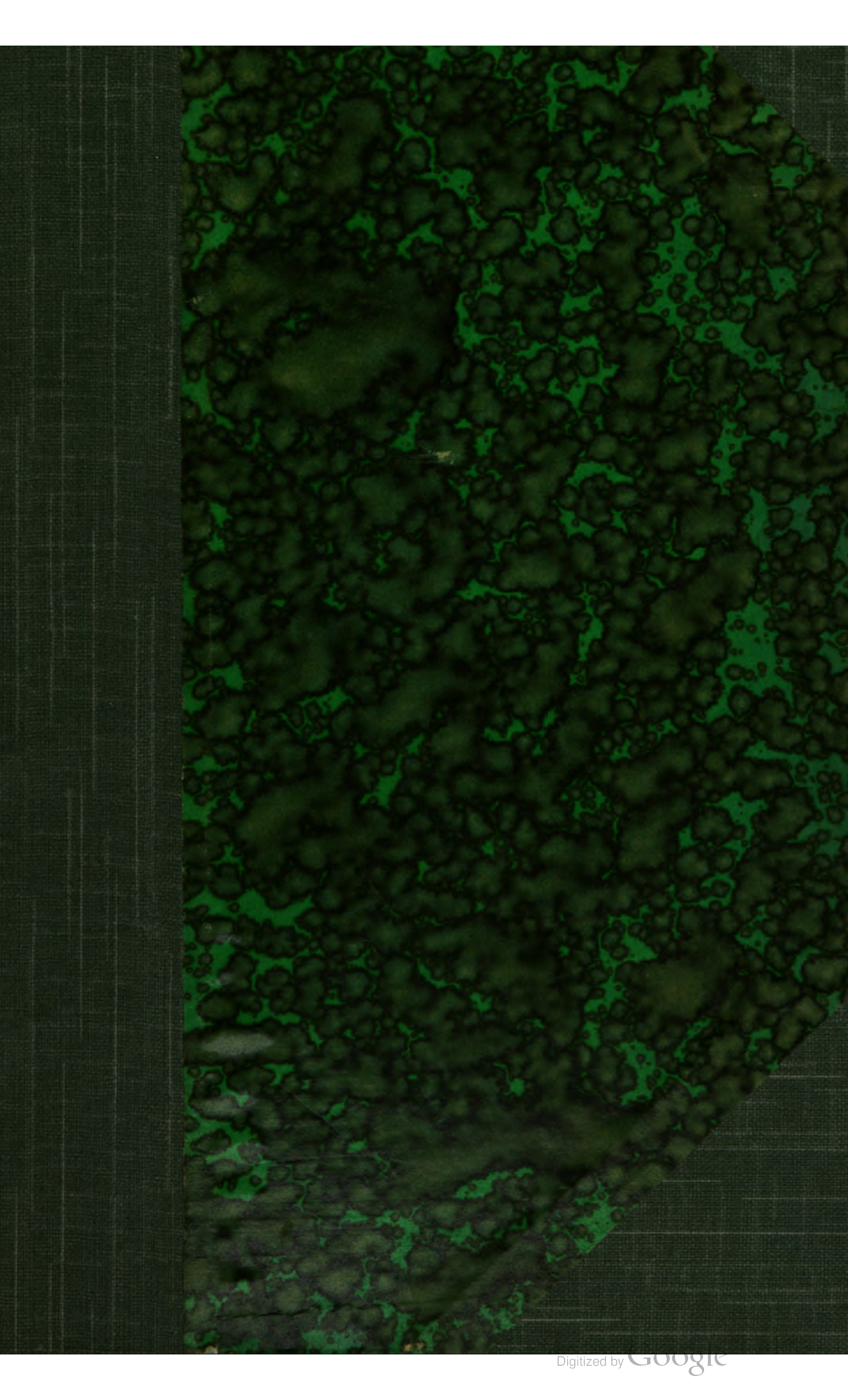






VIES DES PÈRES,

DES MARTYRS

ET DES AUTRES

PRINCIPAUX SAINTS.

TOME QUATORZIÈME.

VIES DES PÈRES,
DES MARTYRS
ET DES AUTRES
PRINCIPAUX SAINTS,
TIRÉES

DES ACTES ORIGINAUX ET DES MONUMENS LES PLUS AUTHENTIQUES,

AVEC DES NOTES CRITIQUES ET HISTORIQUES.

OUVRAGE TRADUIT LIBREMENT DE L'ANGLAIS

D'ALBAN BUTLER,

PAR L'ABBÉ GODESCARD, CHANOINE DE ST. HONORÉ.

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE DU TRAITÉ DES FÊTES MOBILES, DE CELUI DE LA MORT DES PERSÉCUTEURS PAR LACTANCE, DU SUPPLÉMENT DE Mr CHARLES BUTLER, ET D'UN GRAND NOMBRE DE NOUVELLES NOTICES ET NOTES PAR MM. RASS, WEIS ET DE RAM.

TOME QUATORZIÈME.

LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

1831.

TABLE DES NOMS DES SAINTS

DU QUATORZIÈME VOLUME.

DIX-HUITIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

✝ SAINTE RICHARDE, Impératrice et fondatrice du couvent d'Andlau, en Alsace. 1

✝ s. Désiré, évêque, et s. Réginfride, ou Reinfried, martyrs. 22

DIX-NEUVIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Janvier, évêque de Bénévent, et ses compagnons, martyrs. 24

s. Pélée, s. Pa-Termuthe, et leurs compagnons, martyrs. 33

s. Eustoche, évêque de Tours. 34

s. Seine, abbé en Bourgogne. ibid.

s. Théodore, archevêque de Cantorbéry. 36

ste. Lucie d'Écosse, vierge. 43

VINGTIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Eustache et ses compagnons, martyrs. 44

s. Agapet, Pape. 46

ste. Susanne, vierge et martyre en Palestine. 51

† Le B. François de Posadas, de l'ordre de Saint-Dominique. ibid.

† Le B. Jean Eustache, premier abbé de Jardinet. 55

VINGT-UNIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Matthieu, apôtre et évangéliste. 56
s. Castor, évêque d'Apt, en Provence. 67
s. Lo, évêque de Coutances en Normandie. 68
ste. Maure, vierge, à Troyes. 69
⸸ Gérou, martyr. 72
+ s. Landelin d'Ortenau, martyr. 74
+ Le B. Jean Prandotha, évêque de Cracovie en Pologne. 77

VINGT-DEUXIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Maurice et ses compagnons, martyrs. 81
s. Emmeran, évêque en France, martyr et patron de Ratisbonne. 92
ste. Salaberge, abbesse à Laon. 96
s. Saintin, premier évêque de Meaux. 97
s. Florent, et quelques autres Saints honorés en France. 98
⸸ Le vénérable Gérard ou Gérald, second abbé de Villers et évêque de Tournai. 100

VINGT-TROISIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Lin, Pape et martyr. 102
ste. Thècle, vierge et martyre. 104
s. Paxent, martyr. 109

VINGT-QUATRIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Gérard, évêque de Chonad, en Hongrie, martyr. 110
s. Andoche, prêtre, s. Thyrse, diacre, et s. Félix, martyrs. 115
s. Rustique, vulgairement s. Rotri, évêque d'Auvergne. 116
s. Souleine, évêque de Chartres. ibid.
s. Germer, premier abbé de Flay en Beauvaisis. 117

VINGT-CINQUIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Céolfrid, abbé en Angleterre. 119
s. Firmin, premier évêque d'Amiens, martyr. 123
s. Loup, évêque de Lyon. 124
s. Principe, évêque de Soissons. ibid.
s. Aunaire, évêque d'Auxerre. 125
s. Finbarr, premier évêque de Cork en Irlande. 126
Le B. Pacifique de Saint-Séverin, Frère-Mineur de l'Observance 128

VINGT-SIXIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Cyprien et ste. Justine, martyrs à Nicomédie. 132
s. Eusèbe, Pape. 137
s. Colman Élo, abbé en Irlande. 138
s. Nil le jeune, abbé. 139
╤ Le B. Gautier Guercetanus, abbé de Vicogne. 144
+ Le B. Méginhard, abbé d'Hersfeld. 145

VINGT-SEPTIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Cosme et s. Damien, martyrs. 147
s. Florentin et s. Hilier, martyrs en Bourgogne. 149
s. Elzéar, comte d'Arian, et ste. Delphine sa femme. 150
╤ ste. Hiltrude, vierge, patronne de l'abbaye de Liessies. 164
s. Chumald, missionnaire en Allemagne. 170

VINGT-HUITIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Wenceslas, duc de Bohême, martyr. 171
s. Exupère, évêque de Toulouse. 178
ste. Eustochie, vierge. 179
s. Céran, évêque de Paris. 186

s. Chaumond, évêque de Lyon, martyr. 187
ste. Liobe, abbesse en Allemagne. 189
† Le B. Simon de Roxas, de l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs. 192
+ Le B. Salomon, Roi de Hongrie, puis hermite. 195
+ s. Thiémon, archevêque de Saltzbourg. 203

VINGT-NEUVIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

La Dédicace de l'église de Saint-Michel, ou la Fête de s. Michel et de tous les ss. Anges. 210
ste. Théodote, martyre. 225
+ s Ludwin, archevêque de Trèves. 227
+ Le B. Alaric, moine et hermite à Uffnau, sur le lac de Zurich. 228

TRENTIÈME JOUR DE SEPTEMBRE.

s. Jérôme, prêtre et docteur de l'Eglise 230
s. Grégoire, évêque et apôtre de l'Arménie. 295
s. Honoré, archevêque de Cantorbéry. 299
╤ Le B. Conrad, neuvième abbé de Villers et cardinal. 300
╤ Le B. Guillaume, onzième abbé de Villers. 302
+ s. Victor, s. Ours et leurs compagnons, martyrs de la légion Thébéenne. ibid.

PREMIER JOUR D'OCTOBRE.

s. Remi, évêque de Reims, apôtre des Français. 308
s. Bavon, anachorète, patron de Gand. 332
s. Wasnulfe ou s. Wasnon, patron de Condé en Hainaut. 335
La Fête du Rosaire. 336
╤ s. Piat, apôtre de Tournai, martyr. 351
╤ Le B. Ulric, moine de l'abbaye de Villers. 353

DEUXIÈME JOUR D'OCTOBRE.

Les ss. Anges Gardiens. ibid.

s. Thomas, évêque d'Héréford, en Angleterre. 366
s. Léger, évêque d'Autun, martyr. 371
† Le B. Godefroi Pachome, moine de l'abbaye de Villers. 380
† Le B. Quérelin, reclus. 381
† s. Bérégise, abbé. ibid.

TROISIÈME JOUR D'OCTOBRE.

s. Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes, martyr. 383
s. Cyprien, troisième évêque de Toulon, en Provence. 391
Les deux saints Ewald, martyrs. 392
s. Gérard, abbé de Brogne, dans le comté de Namur. 394
s. Gilbert, 1er abbé de Neuffons ou Neuffontaines, en Auvergne, et ste Perronnelle, sa femme, première abbesse d'Aubeterre. 399
† Le B. Uthon, premier abbé de Mettern, en Bavière. 400

QUATRIÈME JOUR D'OCTOBRE.

s. François d'Assise, instituteur des Frères-Mineurs. 402
s. Marc, s. Marcien, et leurs compagnons, martyrs en Égypte. 449
ste Domnine et ses filles, martyres. 450
s. Pétrone, évêque de Bologne. 452
s. Ammon, fondateur des hermitages de Nitrie, en Egypte. 455
s. Edwin, Roi et martyr en Angleterre. 458
s. Quintin, martyr en Touraine. 464
s. Aure, abbesse à Paris. 465
† Le B. François Titelmans, Capucin. 467

FIN DE LA TABLE DU QUATORZIÈME VOLUME.

VIES DES PERES,

DES MARTYRS

ET DES AUTRES

PRINCIPAUX SAINTS.

18 Septembre.

+ Ste RICHARDE, IMPÉRATRICE ET FONDATRICE DU COUVENT D'ANDLAU, EN ALSACE.

Antonin Aubertin, qui mourut le 29 Mai 1678 prieur d'Estival, a publié en français, une vie de Ste Richarde (Nancy 1665), et l'a dédiée à François de Lorraine, évêque de Verdun et doyen de la cathédrale de Strasbourg. Nous en possédons une autre de Modeste de Saint-Amable, dans le tome II de la *Monarchie sainte* (p. 558 sqq. Clermont 1671). Voyez encore ce qui se trouve sur cette Sainte dans Guillimann, *De Episc. Argentin.*; Rader, *Bavaria sacra*, tom. III; le Bollandiste Stilting (t. V de *Septembre*, p. 793) et dans plusieurs autres, dont il sera parlé dans le cours de cette notice. Mais tous ces savans se sont plus ou moins égarés dans des faits inexacts, que nous aurons soin de relever à l'occasion. Nous en rendrons d'autant plus de justice à l'exactitude avec laquelle l'abbé Grandidier a recueilli, et éclairé de la critique historique qui lui est propre, tout ce que l'histoire nous a transmis sur Ste Richarde. Voyez son *Histoire de l'Eglise de Strasbourg* (t. II, p. 224 sqq.), ainsi que les actes qui sont à la tête de ce volume, *passim*. Nous avons constamment suivi ce savant, tout en comparant les faits rapportés par lui avec les chroniques contemporaines et les renseignemens originaux sur cette époque.

L'AN 893 OU 894.

SAINTE RICHARDE était fille d'Herchangar ou Erchangier de Nordgau, comte d'Alsace, selon le témoignage de la Sainte

elle-même, dans ses originales d'Andlau (1) : ainsi les auteurs dont nous avons parlé, commettent une erreur grave en la faisant descendre d'un Roi d'Ecosse (2). Ce n'est pas sans fondement que l'on regarde son père comme appartenant à la famille d'Atticus ou d'Adalric, duc d'Alsace et fondateur de l'abbaye de Hohenbourg (3). Une antique tradition d'Andlau atteste, que le père et la mère de sainte Richarde furent enterrés à Hohenbourg et transférés par leur fille à Andlau, où ils furent long-temps l'objet d'une grande vénération (4).

---

(1) Felicis memoriæ genitor noster *Erchangarius* : voir Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg* (t. II, p. 308). Et il est dit expressément dans un diplôme de Charles-le-Gros de 884, qu'elle fonda l'abbaye d'Andlau sur ses terres patrimoniales : « Rigarda dilectissima conjux » nostra monasterium puellarum, quod dicitur Eleon, *in proprietate* » *sua paterna* a fundamento construxit. » Ibid. p. 282 des Actes.

(2) Entre autres Valcand, François de Rosières, Charon, Herzog (voy. *Chronique d'Alsace*, l. 2, p. 12, et l. 3, p. 18); Beaunier, *Recueil général des abbayes de France* (t. II, p. 1086); Gaspard Brusch, *in Monast. German.*, fol. 17; Heiss, *Reichsgeschichte*, t. I, etc. David Camerarius lui donne pour père Grégoire, fils de Dongal V, qui monta en 872 sur le trône d'Ecosse. Les anciens bréviaires de Strasbourg disent seulement en général qu'elle était issue de sang royal. Rader, *Bavaria sacra* (t. III, p. 73); Guillimann, *De episc. Argentin.*, p. 124-126; Laguille, *Hist. d'Alsace*, p. 138 et plusieurs autres, tout en la faisant naître en Alsace, ne fondent pas cette assertion sur ce qu'elle y avait des propriétés et qu'elle y fonda un couvent. Les erreurs et les conjectures historiques que nous venons de relever doivent être attribuées au défaut de documens convenables, ou à la négligence avec laquelle on s'en est servi, ainsi qu'à la difficulté qu'on a eu de comprendre qu'un Roi puissant ait pu épouser la fille d'un comte. Pour prouver que Richarde était réellement Alsacienne, nous pourrions ajouter encore d'autres autorités aux passages cités dans la précédente note, P. E. Régino, l'annaliste de Metz et la chronique de l'abbaye d'Ebersheimmünster, § 15.

(3) Voyez de Ruyr, *Antiquités de la Vosge*, part. 3, l. I, c. 10, p. 233.

(4) Aubertin, *Vie de Ste. Richarde*, c. 1, p. 11.

Charles surnommé *le Gros* épousa, du vivant de son pere, Louis-le-Germanique, la fille d'Erchangier, à cause de son mérite et de ses belles qualités, et il reçut comme dot de sa femme plusieurs terres situées à Bergen, Endingen, Balingen, et à Sexau dans le Brisgau. L'acte en fut passé le 1[er] d'Août 862, qu'il faut donc aussi regarder comme l'année du mariage, et non 875, d'après Hermannus Contractus, ni 877, selon Réginon et plusieurs auteurs modernes qui l'ont suivi (5).

Louis-le-Germanique mourut le 28 Août 876, après avoir partagé son royaume entre ses fils Louis, Carloman et Charles-le-Gros. Le premier reçut la Franconie, la Thuringe, la Saxe, la Frise et une partie du royaume de Lothaire; la Bavière, la Pannonie, la Carinthie, l'Esclavonie, la Moravie et la Bohême échurent à Carloman; le troisième eut en partage l'Allemanie ou le royaume de Souabe, jusqu'aux montagnes de Washau, qui s'étendent vers le Haut-Rhin, ainsi y compris l'Alsace et quelques villes de la Lorraine. Charles aimait et respectait sa vertueuse compagne, et en donna des preuves non équivoques. Il lui fit don, le 14 Octobre 881, des revenus du couvent de religieuses de Pavie (6), et le 1[er] de Mai 884 de ceux d'Estivat (7). Il donna un témoignage plus éclatant encore de sa

(5) Ce diplôme, imprimé avec fort peu de soin, se trouve dans Lünig, *Spicil. ecclesiast.* (t. VI, p. 116); dans Heumann, *in Comment. de re diplomatica imperatric. Augustar.* (c. 2, p. 89), et avec le plus d'exactitude dans Grandidier, *loc. cit.* p. 241. Les Bollandistes eux-mêmes faute de posséder ce document, ne purent découvrir l'année du mariage de S[te] Richarde; de là l'erreur qu'ils ont commise en disant (t. V de *Septembre*, p. 794, § 6) : « *Hâc de causa incertum est, an Carolus, tempore nuptiarum, regium titulum cum parte regni paterni haberet, an verò post nuptias eam dignitatem obtinuerit.* »

(6) Le diplôme se trouve dans Grandidier, *loc. cit.* p. 331 des Actes.

(7) *Ibid.*, n° 149.

générosité envers Richarde, qu'il lui abandonna la jouissance viagère des célèbres abbayes de Seckingen et de Zurich (nommée communément *Frauenmünster*). La première fut fondée, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, par Fridolin ; l'autre doit sa naissance à Louis-le-Germanique, qui la fonda en 843 en l'honneur des SS. Félix et Régule. Hildegarde et Bertha, filles du pieux Empereur et sœurs de Charles-le-Gros, en furent les premières abbesses. Bertha mourut en 877, et Richarde lui succéda peu de temps après, les deux actes de donation des abbayes de Seckingen et de Zurich portant la date du 10 Février 878 (8). Le crédit

---

(8) *Ibid.*, nº 144. Vers le même temps (7 Mars 877), Charles confirma aussi les donations faites par Bertha à l'abbaye de Zurich, de quelques terres qu'elle possédait à Ammerschweyer, petite ville située au pied des montagnes, à deux lieues de Colmar (Grandidier, *loc. cit.* nº 141). Il approuva également, le 24 Mars de la même année, les donations faites à la même abbaye par Bertha, à Schlettstadt, Kinsheim (jadis Chuningesheim ou Küningsheim) près de Schlettstadt, Kiensheim (autrefois Conesheim, *Canonis villa*), Altheim et Karsbach ou Carolsbach, près d'Altkirch, dans l'ancien comté de Pfirdt. Altheim ou Altenheim était ci-devant un village de la Haute-Alsace, entre Colmar et Rappoltsweiler, ou entre Ostheim et Zellenberg, dont le dernier a reçu ses habitans. On n'y voit plus qu'une source, que les gens de l'endroit appellent Altheimer Brunnen (fontaine d'Altheim).

Kiensheim, qui est située dans la belle et fertile vallée d'Ammerschweyer, avec la petite ville de Kaisersberg, la patrie du célèbre Jean Gayler, avec Ammerschweyer et le bourg de Sigolsheim, possède outre l'église paroissiale, où les comtes de Schwend sont enterrés, une chapelle sous l'invocation de S. Félix et de Ste Régule, dont Bernardin Buchinger, abbé de Lützel, traite plus amplement dans un ouvrage intitulé : *Von den Wundern der H. Regula zu Kiensheim* (Brundrut 1662). Un incendie ayant éclaté à Sigolsheim, en 1466, on réfugia les images de la Sainte-Vierge et de S. Jean l'Évangéliste dans ladite chapelle ce qui en fit un lieu célèbre de pélerinage. En 1473, l'Empereur Frédéric II avec une suite brillante fit un pélerinage en cet endroit, qui devint renommé par beaucoup de miracles. Il y avait autrefois à côté de l'église paroissiale un couvent de femmes, où l'on observait la règle de sainte

dont jouissait sainte Richarde auprès du Roi Charles était très-puissant, car on lit, que sur ses instances il donna la liberté à un esclave alsacien, nommé Bernhoh ; ce qui se faisait, selon la loi salique (9), de cette manière : L'esclave se présentait un denier à la main, et son maître le faisait tomber d'un coup sur la main ; c'était le signe de l'affranchissement (10).

Richarde, qui voulait élever un monument durable de

Claire; en 1282, sous Rodolphe I, les religieuses achetèrent le couvent d'Alspach, fondé, à une demi-lieue de Kaisersberg, pour les Bénédictins, par le comte d'Egisheim, restauré plus tard, à la sollicitation du Pape Léon IX, par le comte Adalbert, et subordonné à l'abbaye de Hirschau, et elles y restèrent jusqu'à la suppression des couvens, par suite de la révolution française. C'était la seule maison d'Alsace, qui suivit la règle de S[te] Claire, adoucie par Urbain IV.

Schoepflin se trompe en disant (*Alsatia illustr.* p. 106, t. II), que Léon IX transféra à l'abbaye de Zurich la possession de l'église de Kiensheim; cela avait déjà eu lieu en 877, comme le prouve le diplôme de Charles cité plus haut (Grandidier n° 142). Cette abbaye possédait encore vers le milieu du treizième siècle les terres qui lui avaient été données, ainsi qu'il conste de la bulle du Pape Innocent IV, publiée le 26 Avril 1247. Ce ne fut qu'en 1291, que l'abbesse Elisabeth, de commun accord avec la communauté, vendit la chapelle de S. Félix et S[te] Régule à l'abbaye cistercienne de Lützel.

(9) Chap. 28, dans Schilter, *Thesaur. antiq. teuton.* (t. II, p. 68) et Don Bouquet (t. IV, p. 213).

(10) De là l'expression *manumittere*. Voyez Ducange, *Glossar.* (t. IV, p. 470), et Muratori, *Antiquit. Ital. medii ævi* (t. I, dissert. 15, p. 847 sqq). L'acte relatif à ce passage se trouve dans Grandidier, *loc. cit.* n° 140 de la collect. des diplômes. — Il y a des exemples semblables de manumissions dans Martène, *Vet. Monum.* (t. I, p. 126), où l'Empereur Lothaire, en 851, donne de la même manière la liberté à la serve Doda; dans Mabillon, *De re diplom.* p. 555, où le Roi Odon affranchit l'esclave Albert, *manu propria a manu ejus excutiens denarium secundum legem salicam*. Voyez aussi Carpentier, in *Alphabeto Tyroniano*, p. 75; Bouquet (t. VI, p. 656), les *Formulæ Marculphi* (l. I, ch. 22, p. 31); *Formulæ Alsaticæ*, ch. 4, dans Eccard, *ad calcem legis salicæ*, p. 235. — Les affranchis de ce genre s'appelaient *Denariales*.

sa piété, fonda, vers l'an 880, un couvent à Eléon ou Andlau, entre Strasbourg et Colmar, non loin de Schlettstadt, au pied des montagnes de Wasgau, le plaça sous l'invocation de saint Fabien et de sainte Félicité, et le dota de ses terres de Meistrazheim et de Krautergersheim, situées à quatre lieues de Strasbourg (11); vers le même-temps, la Sainte alla à Ebersheimmünster, près de Schlettstadt, et donna à l'église abbatiale de Saint-Maurice des champs et des vignobles, ainsi que la dîme du fief qu'elle avait à Singolsheim, où elle avait fait bâtir une église à saint Pierre, laquelle existe encore, et qui est la paroisse de la commune (12).

Carloman étant mort sans enfans, 22 Septembre (13), Louis (14), et Charles-le-Gros prirent aussitôt possession de son royaume; le premier eut la Bavière, la Pannonie, l'Esclavonie et la Bohême, et donna le duché de Carinthie en fief à Arnulph. L'autre garda l'Italie, dont il s'était déjà entièrement emparé. Charles s'empressa de se rendre à Rome, avec son épouse, et y reçut avec elle, le jour de

---

(11) Voyez l'acte de cette donation dans Schoepflin, *Alsatia diplom.* (t. I, p. 91), et Grandidier, *loc. cit.* p. 146.

(12) *Historia Novientensis* (Ebersheimmünster), § 15, vel ap. Martène, *Anecdotorum* t. III, col. 1136.

(13) Les annalistes ne s'accordent pas sur le jour de sa mort. Les *Annales Fuldenses*, ap. Bouquet et Hermannus Contractus, disent : *Calend. Aprilis obiit.* Les *Ann. Metenses* et Reginon VII : *Nonas Aprilis.* Dans l'acte par lequel Arnulphe (Le Mire, *Opera diplom.*, p. 650) donne l'abbaye de Lobes à Francon, évêque de Liége, on lit entre autres conditions : « Ut in X Calendas Octobris, die quo Carolomanus, » venerandæ memoriæ piissimus rex ..... *præsentem vitam finivit*, ejus » commemoratio fiat. »

(14) C'est à tort que Frédéric-Christophe Schlosser, dans son *Histoire universelle* (t. II, 1re partie, p. 556, Francfort 1817), donne à ce Louis le surnom de *Germanique*, confondant ainsi le père avec le fils.

Noël, la couronne d'Empereur des mains du Pape Jean (15). Louis mourut le 20 Janvier 882; Charles crut pouvoir prétendre à tout l'empire, et repassa aussitôt les Alpes, pour se faire reconnaître monarque des États de ses frères. Il y réussit sur la rive droite du Rhin; les Francs, les Bavarois, les Thuringeois, les Saxons et les Bohémiens se soumirent à son sceptre; mais Hugues-le-Bâtard, fils de Lothaire et de Waldrada, fit valoir ses prétentions sur la Lorraine; le duché d'Alsace lui avait été donné en fief par son père, et déjà en 879, il avait enlevé, à la tête d'une troupe composée de toutes sortes de gens, plusieurs châteaux du royaume de Lorraine (16). Quoiqu'il eût été repoussé plusieurs fois, on jugea bon de l'appaiser, en lui laissant son duché et en y ajoutant encore quelques comtés et abbayes en usufruit perpétuel. Mais Hugues fut loin de s'en contenter; il se joignit aux Normands, qui ravageaient la France et l'Allemagne et qui avaient déjà réduit en cendres Aix-la-Chapelle, Cologne, Trèves et beaucoup de couvens (17). Charles-le-Gros se mit en 892 à la tête d'une armée imposante, pour opposer une barrière à leurs dévastations; mais au lieu d'attaquer ses ennemis, il conclut avec eux une paix honteuse. Leur Roi Godefroi se fit chrétien et épousa Giselle, sœur d'Hugues et fille naturelle de Lothaire et de Waldrada (18). L'Empereur donna à cette occasion les revenus du diocèse de Metz à Hugues (19). Néanmoins celui-ci continua avec son beau-frère à chercher les moyens de s'emparer du royaume de son père; il entretint des intelligences

---

(15) Voyez Hermannus Contractus, *Chron. ap. Canisium* (t. III, p. 258).

(16) *Annales Bertiniani*, dans Don Bouquet (t. VIII, p. 34).

(17) *Chronicon de Gestis Normannorum in Francia*, ap. Bouquet, *loc. cit.* p. 94 et 95.

(18) *Annales Vedastini* (de Saint-Vast), *loc. cit.* p. 82.

(19) *Annal. Bertiniani*, p. 36.

secrètes avec les grands de l'empire, qui étaient mécontens de Charles (20), et commit en Lorraine de tels actes de violence, que l'annaliste de Fulde le nomme le *tyran du royaume* (21). Charles-le-Gros, de son côté, rassembla, à Colmar vers le mois de Février 884, un grand nombre de seigneurs de ses trois royaumes pour les consulter sur un armement à faire contre les Normands; et il fut résolu, que plusieurs évêques, abbés et comtes marcheraient contre eux avec leurs vassaux (22). Cependant Charles aimait particulièrement le séjour de l'Alsace, et résidait tantôt à Colmar, tantôt à Schlettstadt, tantôt à Kirchheim, comme le prouvent plusieurs de ses lettres (23). Mais le Roi des Normands lui causait des peines amères; c'est pourquoi il résolut de s'en défaire par trahison. A cet effet, il le fit inviter par Henri, comte de Saxe, à une entrevue, où un seigneur de la cour, nommé Evrard, lui porta un coup d'épée à la tête et le tua ainsi de guet-à-pens (24). Hugues avait été attiré à Gondreville, où on l'arrêta et lui creva les yeux (25); après quoi on l'envoya à Saint-Gall,

(20) Regino, *Chron.* liv. II, p. 426.

(21) *Ap.* Freher, p. 43. Schlosser, dont nous venons de parler, le dépeint très-bien, p. 562 : « Hugues était un homme extrêmement bar- » bare, autrement il n'aurait pas promis la moitié de son royaume pa- » ternel à Godefroi, qui dans le cœur et dans sa conduite était païen » et dont le peuple étaient des barbares idolâtres, à condition qu'il l'ai- » dât à s'emparer de l'autre moitié; il fit aussi assassiner par guet-à- » pens le comte Wigbert, dont il aimait la femme Friderade, et prit » cette dernière. »

(22) *Continuator Annal. Fuld.* ap. Bouquet (t. VIII, p. 44).

(23) On les trouve ap. Eccardum, *Rer. Franc.* (t. II, p. 890); Bénoît Picart, *Hist. de Toul*, p. 9; Calmet, *Hist. de Lorraine* (t. I, p. 319; dans les *Script. rer. Franc.* (t. IX, p. 333); Schoepflin, *Alsatia diplom.*, et l'abbé Grandidier, parmi les *pièces justificatives* du tome II.

(24) *Continuator Annal. Fuld.*, dans Bouquet, *loc. cit.*, p. 45.

(25) *Annal. Vedast. ap. eund. loc. cit.* p. 85.

où il demeura quelque temps, jusqu'à ce qu'on le fît retourner dans son pays. Sous le règne de Zwentibold, Roi de Lorraine, il fut confiné dans le couvent de Prüm; il y prit l'habit; l'abbé Réginon, qui nous rapporte ce fait (26), lui rasa la tête, et il finit ses jours peu de temps après.

Ces atrocités n'étaient pas de nature à concilier à l'Empereur l'attachement de ses sujets ni l'estime des étrangers. Néanmoins, les limites de ses états furent encore étendues par la mort de Carloman, Roi de France, qui arriva le 6 Décembre 884. Quoique la couronne appartînt à Charles-le-Simple, fils de Carloman, les Français l'offrirent à Charles-le-Gros, tant à cause que le fils du feu Roi n'était que dans sa cinquième année, que parce que Charles-le-Gros leur paraissait le seul des descendans de Charlemagne qui fût capable de dompter l'ambitieuse insolence des Normands. L'Empereur reçut avec joie à Ponthion l'hommage des seigneurs français, et vit ainsi s'accomplir le désir qu'il avait formé de réunir sous un même sceptre tous les états de son bisaïeul. Mais malheureusement pour lui et pour tout le royaume, il n'était pas assez fort, pour porter à cette époque tant de couronnes à la fois. Pendant ces entrefaites, les Normands avaient équipé une flotte considérable; ils entrèrent dans la Seine, commandés par Sigefroi, allié et parent de Godefroi, et ils assiégèrent Paris. Les grands prirent la fuite, avec tout le ban et l'arrière-ban des environs; Charles envoya une forte armée au secours de la ville; le margrave Henri, prince vaillant d'une partie des Francs, qui la commandait, fut assailli par des assassins qui se tenaient en embuscade et mourut misérablement. Cependant, Charles était arrivé; mais contre toute

(26) *Chron*, l. II, p. 62. Novissimè in Prumia monasterio manu *mea* attonsus est. Eram enim tunc temporis ex eodem loco dominici ovilis, quamvis non idoneus, tamen custos.

attente, soit qu'il cédât à la tristesse et au chagrin, soit qu'il ne se crût plus en sûreté au milieu de son armée ou qu'il regardât ses ennemis comme trop puissans (27), il conclut, en Novembre 886, une paix honteuse, en vertu de laquelle ils pouvaient rester dans le pays et étendre leurs ravages jusqu'en Bourgogne (28), et il retourna, chargé du mépris universel, en Alsace, où il fit une maladie de plusieurs jours. Ces malheurs lui avaient affaibli l'esprit; plusieurs opérations qu'il dut subir, pour se délivrer de violens maux de tête, un chagrin peu digne d'un homme et enfin une basse jalousie, dont nous allons parler, dérangèrent son esprit, et le firent décheoir considérablement dans l'estime de ses sujets. Il ne fit plus que s'abandonner à de honteuses débauches, dans ses châteaux de Colmar, de Schlettstadt et de Kirchheim. Ce fut dans cette dernière résidence, qui était alors dans sa plus grande splendeur et qui n'est plus aujourd'hui qu'un village à deux milles de Strasbourg, que la méchanceté de ses ennemis et la jalousie de son mari tramèrent la plus noire calommie contre la pieuse Impératrice, qui avait sanctifié son mariage par toutes sortes d'œuvres de piété.

Depuis vingt-cinq ans que Charles-le-Gros avait épousé Ste Richarde, il ne lui avait pas rendu les devoirs d'époux, d'après le témoignage de l'Empereur lui-même et de sa vertueuse épouse, probablement, selon quelques auteurs, pour garder leur virginité (29). Cependant les historiens lui don-

---

(27) Erant enim, ut ferunt, triginta et eo amplius adversariorum millia, omnes penè robusti milites. *Regino*.

(28) In eodem loco concessis terris et regionibus Nortmannis ad depredandum, eo quod incolæ illarum regionum sibi obtemperare nollent, recessit. *Ibid*.

(29) Frédéric-Christophe Schlosser se trompe par conséquent, *loc. cit.* p. 564, en disant : « Charles fit procéder contre son épouse, avec la- » quelle il était *marié* déjà depuis *dix ans* etc. » Ce procès eut lieu

nent un fils naturel, nommé Bernard (30). Charles n'ayant pas d'héritiers légitimes, il adopta Louis, fils de Boson, Roi de Provence, que ce dernier avait eu d'Irmengarde, fille de l'Empereur Louis. Le jeune prince vint en cette qualité lui-même à Kirchheim, en 887 (31). Ceci mécontenta les grands du royaume, qui étaient déjà irrités contre le monarque à cause des honteux traités qu'il avait faits avec les Normands, qu'il aurait été si facile de vaincre. Craignant donc qu'on ne voulût leur imposer un prince étranger, qui ne descendait que par sa mère de la tige carlovingienne, ils conspirèrent entre eux pour détrôner l'Empereur.

Pour arriver à leur but, il était nécessaire que Luitward, évêque de Verceil, grand-chancelier et premier ministre de Charles, ainsi que l'Impératrice elle-même, qui secondait encore puissamment l'Empereur de ses conseils, et de ses vues, fussent éloignés de la cour. Charles ne sortait pas de son palais, tant à cause de sa lâcheté, que par suite d'infirmités corporelles. La crainte du démon, qu'il croyait avoir vu dans sa jeunesse, le poursuivait à chaque pas; en un mot, il ne pouvait plus supporter le fardeau du gouvernement et était obligé de s'abandonner entièrement à l'évêque de Verceil. Quelques auteurs ont vivement attaqué la mémoire de cet homme, et ont dépeint sa vie avec les couleurs les plus sombres. Ses ennemis l'accusent d'avoir trahi sa patrie et d'avoir été gagné par les Normands, empêché son maître de faire résistance à ces barbares. Selon eux, c'était un homme de basse origine, que ses intrigues élevèrent au faîte des honneurs, qui fit un abus

---

en 887; ils étaient donc unis depuis vingt-cinq ans, lorsque cette funeste accusation éclata. Voyez ci-dessus la note 5.

(30) *Annalista Lambecianus*, l. II, *Comment. Biblioth. Cæsareæ*, c. 5, p. 355.

(31) *Continuator Annal. Fuldens. ap* Bouquet, t. VIII, p. 50.

honteux de la puissance royale et qui mérita d'être surnommé l'*Aman* de l'empire des Francs. C'était du reste, ajoute-t-on, un tyran, qui forçait les seigneurs d'Allemagne et d'Italie à prendre leurs épouses parmi ses parentes, et qui avait enlevé du couvent de Brescia une religieuse issue de sang royal, pour la donner en mariage à son neveu. Enfin, disent encore ses calomniateurs, c'était un hérétique déclaré, qui corrompit le peuple par ses doctrines perverses, en attaquant avec Nestorius l'incarnation du Verbe éternel et l'unité personnelle de Jésus-Christ, et en niant avec Eutychès les deux natures (32). Qui ne s'aperçoit pas à ce tableau, qu'il a été tracé par une plume hostile, ou du moins, que l'annaliste, sans être doué du discernement nécessaire, recueillit bonnement toutes les calomnies qui circulaient à son époque? Des auteurs contemporains nous donnent une image bien plus avantageuse de ce prélat et qui forme un contraste frappant avec l'esquisse que nous venons d'en faire. En effet, comment ces accusations pourraient-elles s'appliquer à l'ami et au conseiller de la sainte Impératrice, que d'autres historiens représentent comme l'homme le plus sage et le plus éclairé de son siècle, comme le ministre le plus désintéressé et le mieux intentionné de Charles (33)?

L'Empereur ayant fini par devenir presqu'entièrement

---

(32) D'après le continuateur des annales de Fulde, appelées communément *Annales Lambeciani*, *ap. Lambecium*, l. II, *Comment. Biblioth. Cæsareæ* (c. 5, p. 547 sqq.) *ap. Bouquetum* (t. VIII, p. 43 sqq.) Ce fut à cette source impure que puisa aussi entre autres l'auteur des *Anecdotes Italiennes*, Paris 1769, p. 204 et 205, où il accable d'outrages non-seulement Luitward, mais aussi la vertueuse Impératrice. Ce fut là aussi que puisa Schlosser (*loc. cit.*, p. 564), qui rapporte que Luitward exerça, comme archi-chancelier, les plus grandes violences, pour relever sa famille par de riches mariages.

(33) Voyez les lettres 244 et 270 du Pape Jean VIII à Luitward, dans les décrétales imprimées à Rome en 1591, tome III, p. 467 et 496.

imbécile, l'Impératrice se vit obligée d'avoir plus souvent encore qu'auparavant des conférences avec le ministre, ce qui donna occasion à ses ennemis, de jeter du doute sur sa vertu. On parvint, avec une audacieuse méchanceté, à faire circuler des bruits injurieux sur son compte; l'Empereur, soupçonneux parce qu'il était faible d'esprit, ajouta foi aux calomnies que l'on accrédita sur les relations de l'évêque de Verceil avec son épouse, qu'une vertu à l'épreuve pendant tant d'années ne sut pas mettre à l'abri de la vengeance, et il étouffa par le plus abominable soupçon l'estime qu'il lui avait témoignée pendant si longtemps (34).

Luitward, fut obligé, sans autre forme de procès, de quitter la cour, comme si la seule accusation emportait en même temps la preuve du crime. Quelques jours après, Charles fit comparaître sa vertueuse épouse devant une assemblée impériale, à Kirckheim, où il déclara, qu'ayant toujours vécu avec elle dans une continence parfaite, il *ne pouvait* s'empêcher, vu les bruits qui circulaient, de *la renvoyer*. L'Impératrice avoua qu'ils avaient vécu ensemble comme frères et sœurs, mais appela Dieu à témoin de sa fidélité conjugale. Pleine du sentiment profond de l'injure qu'on lui faisait, elle s'offrit de prouver non-seulement son innocence mais encore sa virginité, soit par l'épreuve du feu, soit par un champion (35). On ne sait pas toute-

---

(34) Aubertin raconte, p. 33, qu'un des courtisans de Charles, qui vit plusieurs fois l'Impératrice baiser la croix suspendue au cou de Luitward, fut l'auteur des bruits dont il est parlé plus haut. Cette croix fut conservée jusqu'en 1540 à l'abbaye d'Andlau. La chose ne nous paraît pas invraisemblable, puisque déjà S. Grégoire de Tours fait mention (*De Gloria Martyrum*, c. XI) d'une croix pectorale, *crux de pectore*. Les évêques et les laïcs avaient coutume à cette époque de porter au cou des croix avec des reliques.

(35) C'est-à-dire, par un combat singulier, où quelqu'un se présen-

fois avec certitude, si cette proposition, provenant de la grandeur d'âme chevaleresque de l'Impératrice, fut agréée on non; les annalistes de l'époque se bornent à dire, que l'imbécile Empereur répudia la vertueuse Richarde. Sigebert de Gemblours, qui vivait au XIIe siècle et qui parle du divorce de Charles et de la chasteté de sa femme ne dit rien du jugement de Dieu; mais Hermannus Contractus, qui mourut en 1054, dit qu'elle se soumit à l'épreuve, sans en spécifier le genre (36). Quoiqu'il en soit, l'innocence de la Sainte fut universellement reconnue, et dans ses revers elle montra une grandeur qui n'appartient qu'à la véritable vertu.

Après cet événement, Richarde se retira dans l'abbaye

---

tait dans l'arène, pour défendre la cause de l'accusé. S'il triomphait de son adversaire, c'était une preuve de l'innocence; au cas contraire, l'accusation était regardée comme fondée. Voyez ce qui est dit dans la vie de S. Edouard, sous le 13 Octobre, au sujet des *Ordalies* ou *jugement de Dieu.*

(36) Les auteurs postérieurs ont mérité quelques reproches à l'égard de ce fait, soit en affirmant positivement ce qui n'était qu'hypothétique, soit en avançant plus qu'on ne peut prouver par les documens du temps. Delrio dit (*in Disquisit. magicis,* l. IV, c. 4, p. 616-627) que la Sainte toucha et porta un fer ardent; d'autres ont affirmé qu'elle s'était soumise à l'épreuve de l'eau, en se fondant sur la Chronique d'Herman, publiée par Urstisius, où on lit judicio *aquino* au lieu de *judicio divino*. Königshoven est le premier qui ait dit (*in Chron. ap.* Schilter., c. 2, § 151 et c. 5, 359) qu'elle se promena nu-pieds sur des charbons ardens, vêtue d'une chemise enduite de cire, qui fut allumée, et que la Sainte n'éprouva aucune injure du feu, ce qui fit reconnaître son innocence par toute l'assemblée. Cette allégation passa de la chronique de Königshoven dans les leçons de l'ancien bréviaire de Strasbourg, de 1484 et 1511. Du reste, cette tradition existait aussi à l'abbaye d'Andlau, et cette circonstance est retracée dans plusieurs tableaux représentant Ste. Richarde. On prétendait même à Estival être en possession de cette chemise, au témoignage de Hugo, *in Sacræ Antiquit. monument.* (t. II, p. 136) et *in Annal. Præmonstr.* (t. II, p. 920) et de De Kuyr, *Antiquit. de la Vosge,* p. 242.

d'Andlau, qu'elle avait fondée; elle y oublia les grandeurs terrestres, et, élevée au-dessus de son malheur, elle se consacra à tous les exercices de la piété, et avança rapidement dans la carrière de la perfection évangélique. Elle édifiait ses sœurs par son humilité et sa résignation, et les combla de toutes sortes de bienfaits. Elle trouva dans la solitude ce qu'elle avait en vain cherché dans le monde : le repos, le contentement et les délices des bienheureux, qui sont le prix de l'innocence persécutée. Dans tout le cours de sa vie elle avait donné des preuves de noblesse d'âme, et elle avait montré dans toutes les circonstances un goût exquis de convenances de dignité et de piété : en général son cœur sensible avait toujours été ouvert aux impressions du bien. Maintenant qu'elle était en quelque sorte rendue à elle-même, ce sentiment céleste de religion et de piété se développa dans toute sa beauté native. Elle partageait tout son temps entre Dieu et le prochain et particulièrement les pauvres, pour qui ses mains bienfaisantes étaient toujours ouvertes; ses momens de loisir étaient consacrés à la lecture de livres utiles et à la poésie. En un mot, elle rendit grâces à Dieu, de ce que, après avoir été ballottée sur l'océan du monde, où elle n'avait jamais perdu de vue son Seigneur, elle était entrée dans un port assuré, où elle pouvait jouir dans toute leur plénitude des joies et des douceurs, dont elle aurait été privée dans toute autre position. La Sainte a chanté elle-même sa félicité dans quelques vers que nous avons encore (37).

---

(37) On les trouve dans les *Antiquit. de la Vosge* (3[e] partie, l. I, M. 10, p. 234), par Jean De Kuyr, chanoine et chantre de l'église de Saint-Dié, qui écrivait dans la première moitié du 17[e] siècle : sainte Richarde dit :

Inveni portum, mundi perpessa procellas,
Et requiem votis mente capesso meis.

Nous possédons aussi encore les statuts, qu'elle a rédigés pour l'abbaye d'Andlau, et qu'elle a adressés au Pape

---

Despectis mundi regnis, cœlestia curans,
Perrexi ad tutum divite mente scopum.

Si la Sainte a réellement composé ces vers, ainsi que d'autres, ils font également honneur à son goût et à ses sentimens.

Ce fut aussi dans le siècle de Ste. Richarde que la langue allemande commença à se former. Ottfried est un de ceux qui lui ont rendu les plus grands services, quoiqu'il n'ait pas toujours été convenablement apprécié. Très-jeune encore, il entra au couvent de Weissenbourg, en Alsace, et y prononça ses vœux. De là il vint à Fulde, pour se former sous Rhaban dans les sciences et dans les beaux-arts, et il acquit en peu de temps une réputation générale, qu'il méritait non moins par son éloquence que par ses heureuses dispositions. A son retour, il fut placé à la tête des écoles de Weissenbourg, qui étaient alors très-renommées. Ses fonctions lui laissèrent encore le temps de composer plusieurs ouvrages savans, qui lui valurent les titres de *philosophe*, de *rhéteur*, de *poète* et de *théologien*. (Voy. Trithème, *Chron. Hirsaug.*, tome I, p. 19, 28, 29; *Catal. illustr. Germ.*; *l. de Script. ecclesiast.*; Sixtus Senensis, *Biblioth.*, p. 309; Brower, *Antiq. Fuld.*, l. I, c. 13, p. 58; Hoffmann, *de Otfrido monacho Weissenburg. Quatuor evangelist. interpr. celeberrimo*, p. 5 sqq.; *Morhof, Unterricht in der deutschen Sprache und Poesie*, ch. VII, p. 288; Küttner, *Characteristik der deutschen Dichter und Prosaisten*; Heinsius, *Teut*, 4e partie, et plusieurs autres.) Il florissait entre 840 et 870 et cultiva particulièrement la langue allemande.

Le principal ouvrage de notre Ottfried est sans contredit son *livre d'évangiles*, ou sa concordance des quatre évangélistes, en vers ou rimes, de l'ancien dialecte des Francs (*in frenkisga Zungun*), divisée en cinq livres. Ils sont précédés de trois dédicaces, à l'Empereur Louis-le-Germanique, à Luitbert, archevêque de Mayence, et à Salomon, évêque de Constance. Il dit dans la seconde, que quelques hommes notables, choqués de l'indécence des chansons composées dans la langue du pays, et particulièrement une vénérable matrone nommée Judith, l'avaient prié de rédiger pour eux une partie des Évangiles en allemand (*theotisce*), afin de les substituer à ces chansons mondaines; qu'elle s'était plainte aussi, que les Romains ayant chanté les exploits de leurs ancêtres, et les poëtes chrétiens ayant loué en latin les actions et les miracles de Jésus-Christ, les Allemands n'eussent pas imité ces exemples. Puis il parle de l'état barbare de la langue, qui ne se prêtait pas

Jean VIII. Ce chef distingué de l'Eglise avait déjà (vers l'an 887) honoré l'Impératrice Richarde d'une réponse,

aux règles (hujus enim linguæ barbaries, ut est inculta et indisciplinabilis, atque insueta capi regulari freno grammaticæ artis, sic etiam in multis dictis scriptu est, propter literarum congeriem, ac incognitam sonoritatem, difficilis. *ap.* Schilter. t. I, p. 11.) Il ajoute qu'on la regarde comme la langue des paysans, parce que personne n'a encore essayé de l'écrire; mais qu'il est juste qu'elle serve aussi à louer le Créateur. « Res mira, tam magnos, viros, prudentiæ deditos, cautelâ præcipuos, agilitate suffultos, sapientia latos, sanctitate præclaros, cuncta hæc in alienæ linguæ gloriam transferre, et usum scripturæ in propria lingua non habere. » (Schilter, *loc. cit.* p. 12.) A la fin se trouve encore une dédicace aux moines Hartmut et Werinbert de Saint-Gall. Cet ouvrage remarquable, Ottfried ne le termina pas sous l'abbé Grimold, comme le pensent les savans Mabillon et Gerbert, *De cantu et musicá sacrá* (t. I, p. 349), mais sous son successeur Volcold, comme il conste de l'ancien catalogue des abbés de Weissenbourg *ap.* Schannat, *Vindemiæ litter. collect.* 2, p. 5, où on lit, p. 7, ces mots: « Volcoldus, sub quo » vixit Otfridus monachus Weissemburgensis, qui multa scripsit. »

Pour faire connaître son style, nous citerons quelques strophes du premier livre de ses Évangiles, où il dépeint les habitans de l'empire oriental des Francs, que gouvernait Louis-le-Germanique, et particulièrement ceux du Haut-Rhin, où demeurait Ottfried. « Ces peuples, » dit-il, sont aussi courageux que les Romains; on ne saurait nier qu'ils » surpassent les Grecs en valeur.

Sie sint sosama Chuani
Selb so die Romani
Ni tharf man thatz ouh redinon
Thatz Kriachi ni es Wideron.

Leur caractère guerrier y est décrit de la manière suivante:

Sie eigun in zi nuzzi
So samalicho Wizzi;
In Felde, ioh in Walde
So sint sie Sama balde.
Rihiduam ginuagi (*Reichthum genug*)
Joh sint ouh filu chuani;
Zi waffane suelle (*sie waffnen sich schnell*)
So sint thie thegana alle.

« Ils écoutent avec zèle la parole de Dieu; ils apprennent par cœur des

où il la nomme *servante de Jésus-Christ et fille chérie de Dieu* (38), où il sollicite son intercession auprès de l'Em-

---

passages de l'Ecriture et en font la règle de leur vie. En un mot, ce sont de braves soldats, de bons citoyens et de pieux chretiens : »

Si sint Gottes Worto
  Flizig filu harto;
Thatz sie thatz gilernen,
  Thatz in dia buah zellen;
Thatz sie thes beginnen
  Iz vzana gisingen;
Joh sie iz ouh irfüllen
  Mit mihilemo Willen.
Gidan ist es nu redina
  Thatz si sint guate thegana
Ouh Gote thio nonte alle,
  Joh Wisduames folle.

Il existe encore, dit-on, six manuscrits de cet ouvrage. On en a fait deux éditions, Bâle 1571 et Ulm 1726. Schilter l'a également fait entrer dans son *Thesaurus antiq. Teutonic.*, t. I, p. 400.

Ottfried est encore l'auteur de deux livres de sermons, dont quelques fragmens ont été conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne. Il y exhorte à l'amour de Dieu et au prochain, en ces termes : « Mina liebistun Brudera, nu fernemet Gotes Kebot (*meine liebsten Brüder, nun vernehmet Gottes Gebot.*) Ir sculit zalleriste Got minnon uone allemo iuuueremo herzen, uone allemo iuuueremo muote, uone allera iuuuera chrefte; dara nah iuuueren nahisten samo so iuuuih selben (*Ihr sollt allerst Gott lieben von allem euern Herzen, von allem euern Muthe, von allen euern Kräften : darnach euern Nächsten so wie euch selbst*). Alle mennisken sculit ir eren; iuuueren lichenam sculit ir cestigen (*euern Leib sollt ihr casteien*), die Fastum sculit ir minnan nals die uuirstcaft (*Das Fasten sollt ihr mehr lieben als das Schmaussen*).

Voici comment Küttner juge notre religieux : « Il est poète, à plus » juste titre que Kädmon, l'Anglo-Saxon, et les jeunes paraphrastes des » saints livres; il manie sa langue en maître, quoiqu'il lui ait imposé » avec violence la rime et le mètre. Celui qui veut bien l'étudier trou- » vera qu'il n'est pas pauvre en images sublimes et fortes, en tournures » et en expressions hardies, dignes des meilleurs poètes. Le comparer,

pereur des Sarrasins, qui ravageaient alors l'Italie. Les préceptes de la sainte Impératrice sont empreints à la fois

---

» comme fait Schilter, aux plus beaux esprits de l'antiquité, ou vouloir » en faire un poète épique ou didactique selon les règles, ne peut être » qu'un rêve de savant. Ottfried ne soutiendra pas une telle comparaison. » Il est grand, c'est un prodige pour son époque, sans se mesurer avec » les poètes des Grecs et des Romains. Personne ne le lira par amu- » sement, mais celui qui le lira à cause de la richesse du langage y » trouvera de l'intérêt. »

Pour avoir de plus amples renseignemens sur le savant Bénédictin de Weissenbourg, voyez, outre les auteurs mentionnés plus haut, les suivans, cités par Karl-Heinrich Jördens (*Lexicon der deutschen Dichter und Prosaïsten*, article *Ottfried*) :

1° Schöttgens, *Dissert. de antiquiss. linguæ germ. monum. gothico-theotiscis,* Stuttgard 1723, in-4°.

2° Hamberger, *Zuverlässige Nachrichten u. s. w.,* 3e partie, p. 622-624.

3° Reichard, *Versuch einer Historie der deutschen Sprachkunst,* p. 9-15.

4° Leonard Meister, *Characteristia deutscher Dichter*, t. I, p. 13-27.

5° Plant '*s chronologischer, biographischer und Kritischer Entwurf einer Geschichte der deutschen Dichtkunst und Dichter,* 1e partie, p. 55-62.

6° Nasser '*s Vorlesungen über die Geschichte der Poesie,* t. I, p. 13-30.

7° Bragur, *ein literarisches Magazin der deutschen und nordischen Vorzeit,* t. I, p. 127-130; t. II, p. 381 sqq.

8° Chr.-Heins. Schmid, *Skizzen einer Geschichte der deutschen Dichtkunst, in der Olla Potrida,* 1780, 4e morceau, p. 93 sqq., 3e morceau, p. 64.

9° Adelung, *Umständliches Lehrgebäude der deutschen Sprache,* t. I, p. 44.

10° Eichhorn '*s allgemeine Geschichte der Cultur und Literatur*, t. I, p. 213, t. II, p. 408.

11° Oberlin, *Alsatia illustrata sub celtis etc.,* 1e partie, p. 17-43.

12° Kollar *Analecta,* t. I, p. 343-424.

13° Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 368.

14° Ceillier, tome XIX.

15° Grandidier, notice sur la vie et les œuvres d'Ottfried, Strasbourg 1778, in-8°.

16° Zedler, Jöcher, Koch, Bougine, Brun, Schröckh, etc.

2.

d'une douceur et d'une sévérité si chrétienne, qu'ils font preuve de sa part de vues profondes dans les voies de la discipline et de la perfection monastique (39). L'abbaye princière d'Andlau eut presque toujours des abbesses distinguées et les vertus dont on y donnait l'exemple édifiaient tout le pays.

Quelques auteurs prétendent que sainte Richarde fut la première abbesse d'Andlau, chose que lesdites constitutions, où elle ne prend pas ce titre, rendent invraisemblable. Il résulterait plutôt des actes de donation, faits par Louis-l'Enfant et Charles-le-Simple, en 900 et 912 (40), que Rutrud, nièce de cette Impératrice gouverna la première cette abbaye. Il n'est pas mieux prouvé, que la Sainte ait prononcé à Andlau les vœux de l'ordre de S. Bénoît (41), attendu que

---

Ce ne fut qu'au milieu du treizième siècle qu'on se servit de la langue allemande pour les actes publics, et selon toute apparence, ce fut en Alsace que l'on commença. « Linguæ patriæ, dit Senckenberg, *in » Parergis Gottinganis*, (t. I, l. II, p. 121), magis excolendæ prima » forte fundamina jecerunt Alsatiæ et eis annitentibus, Rudolpho I, » Suevicis et Alsaticis ministris ut plurimum usu nata fuit illa cogita- » tio, ut in quantum id pote stylum curiæ Germanicum admitteret. » Voy. Grandidier, *Hist. de l'église de Strasbourg*, t. II, p. 213, note z.

(38) « Christi cultrix et Deo amabilis filia. » Cette lettre se trouve dans le tome III du recueil des decrétales, Augsbourg 1591, p. 508 et 509.

(39) Lunig a donné ces statuts, mais d'une manière fort incorrecte, dans son *Spicileg. ecclesiast.* (t. VII, p. 117). Schoeflin les publia également, *Alsatia diplom.* (t. I, p. 170); mais il s'est trompé en les plaçant vers la fin du onzième siècle, puisqu'il résulte de leur ensemble et des données, qu'ils furent composés par sainte Richarde elle-même, sous l'évêque de Strasbourg Baldram, vers l'an 892 ou 893. Grandidier les a fait imprimer d'après le manuscrit d'Andlau, *loc. cit.*, n° 165, p. 154.

(40) Voy. Grandidier, *loc. cit.* n° 168 et 172.

(41) Le contraire a été avancé par la chronique de Tours, *Script rer. Franc.*, t. IX, p. 47; Ladislaus Suntheim; Oefeli, *Script. rer. Boic*

dans les mêmes constitutions elle ne figure pas comme religieuse, mais seulement comme fondatrice d'Andlau.

Notre Sainte survécut à l'infortuné Charles (42), et il est certain que dans les premières années du règne de l'Empereur Arnulphe elle répandait encore l'éclat de ses vertus; cependant on ne peut pas dire avec exactitude, quand le Rémunérateur de l'innocence éprouvée la fit entrer dans le sein de la béatitude éternelle. L'opinion la plus probable place sa mort au 18 Septembre 893 ou 894 (43); elle ne vivait plus, lorsque Louis-l'Enfant, Roi d'Allemagne, confirma en 900, les priviléges de l'abbaye d'Andlau.

Sainte Richarde mourut à Andlau, et fut enterrée dans une chapelle attenant à l'église de l'abbaye, où Dieu confirma sa sainteté par plusieurs miracles. Lorsque le saint Pape Léon IX revint du concile tenu en Octobre 1049 à Mayence, il vint à Andlau, y dédia la nouvelle église, bâtie par l'abbesse Mathilde, sœur de l'Empereur Conrad-le-Salien; leva de terre le corps de la bienheureuse fondatrice et l'exposa à la vénération publique, ce qui équivalait à une canonisation solennelle (44). On ajoute que ce saint

---

(t. II, p. 643); Trithème, *Annal. Hirsaug.* (t. I, p. 57); Artur, *Gynecæo sacro;* Bucelin, *Menol. Bened.* ad 18 Sept. etc.

(42) Il fut détrôné à Trebur, près de Mayence, en 887, par les Allemands et les Français, et mourut de chagrin au couvent de Reichenau, l'année suivante.

(43) On lit dans un ancien calendrier de l'abbaye des Bénédictins de Muri, en Suisse : *XIV Kal. Octobris*, *sancta Richkart monacha.* Le savant Eckhart, *Comment. in reb. Franc. orient.* (t. II, p. 693), croit qu'il ne s'agit ici que de notre sainte Impératrice.

(44) Dans la bulle de ce Pape, adressée en 1050 à l'abbesse Mathilde, dont l'original se trouvait encore à cette abbaye lors de sa suppression par suite de la révolution française, au rapport de Grandidier, *loc cit.*, note *x*, on lit ces mots : « Nobis a Synodo, quam Moguntiæ habuimus, » redeuntibus contigit per vestrum monasterium venire, et vestram ec» clesiam benedicere ac dedicare divino numini, quam noviter construxe» reratis. . . . et etiam vestris precibus illuc transferre corpus Beatæ Ri-

Pape célébra sa mémoire par des hymnes et des antiphones, ce qui ne contredit pas l'histoire de sa vie, où on lit qu'il possédait de grands talens pour composer des cantiques en l'honneur des Saints pour qui il avait une dévotion particulière (45). Ste. Richarde est honorée le 18 Septembre dans le diocèse de Strasbourg avec le titre de *Vierge*. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes, mais non dans le romain.

+ S. DÉSIRÉ, ÉVÊQUE, ET S. REGINFRIDE, OU REINFRIED, MARTYRS.

(Septième siècle.)

Désiré naquit dans la Gaule, de parens aussi distingués que pieux, et il florissait au septième siècle. Ayant montré, dès son enfance, d'heureuses dispositions pour les sciences et la vertu, on le mit de bonne heure aux études, et il s'acquit, par ses bonnes qualités, l'estime et l'affection générale. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut élevé à cause de son mérite sur le siége épiscopal de Redon ou Rhodez (1). Il sanctifiait son apostolat par le jeûne, les veilles et la prière; il pratiquait toutes les œuvres de charité, et étendait sa bienfaisance jusque sur ses ennemis,

» chardis, primæ constructricis ejusdem venerabilis loci. » Cette circonstance a été aussi rapportée par l'annaliste saxon dans Eccard, *corp. hist. medii ævi* (t. I, p. 481), et par Leibnitz, *Rer. Brunsw.* (t. I, p. 578). Voy. aussi Jean Stilting, t. V de Septembre, p. 783, 3.

(45) Aubertin, *loc. cit.*, p. 68, et Mabillon, *Acta Sanct. ord. S. Bened.*, t. IX, p. 64, nº 13.

(1) Les historiens donnent à notre Saint le titre d'*episcopus Rudunensis, Rutenensis, Ruthenensis, Rhodonensis, etc.*, qui peut désigner la ville de Rodon ou Rhedon, dans la Basse-Bretagne, ou celle de Rhodez, dans la Guienne.

qu'il faisait ainsi changer de sentimens à son égard. Il était pour les pauvres un père tendre, pour les orphelins un puissant appui, pour les captifs un libérateur, pour les veuves un protecteur et un asile.

Après avoir long-temps guidé son troupeau, notre Saint entreprit un pélerinage au tombeau des apôtres, afin de s'y pénétrer de l'esprit des confesseurs et des martyrs. Il se fit accompagner par le diacre Reginfride (2); beaucoup d'autres personnes encore le suivirent, mais elles tombèrent malades en revenant et moururent en route.

Il paraît que Désiré revint par la Suisse ou le Tyrol, car son biographe dit, qu'étant arrivé à Ortenau (3), dans le pays de Bade, où régnait alors le duc Willarius (4), il apprit qu'un évêque y enseignait des doctrines hétérodoxes; mais on ne peut guères deviner qui fut cet évêque. Le Saint ramena le peuple et les grands à la doctrine de l'Eglise, puis il traversa le Rhin et arriva au pied des Vosges, où il trouva une petite église dédiée à S. Martin, à l'endroit qui porte aujourd'hui, d'après notre Saint, le nom de *Saint-Dizier* (5). Il y offrit le saint Sacrifice de la messe, prêcha la foule de peuple qui y était affluée, et poursuivit ensuite sa route avec le diacre Reinfride. Mais quelques scélérats se mirent à leur poursuite, parce qu'ils espéraient trouver sur eux un riche butin. Reinfride fut massacré le premier, et Désiré fut laissé à moitié mort sur la place; mais il rendit bientôt son âme à Dieu. Ceci ar-

---

(2) Autrement Regnifrid et Reinfried.

(3) Dans les manuscrits latins on lit *Morvaugia* et *Mortenaugia*. Voyez la chronique de Hettwein, où l'on cite les anciens noms d'Ortenau, tels que *Mortinhauga*, *Mordinavia*, *Mordenovva*, *Mortingia* etc.

(4) Ce nom est connu dans les anciennes chroniques. Voyez don Bouquet, *Script. rer. Franc.*, t. II, p. 641.

(5) Cet endroit est situé sur les frontières du Suudgau, vers la Franche-Comté.

riva le 18 Septembre, vers la fin du septième ou le commencement du huitième siècle. Leurs corps furent honorablement enterrés, et conservés plus tard à Saint-Dizier. Le nom de ces deux Saints se trouve dans plusieurs martyrologes, entre autres dans celui de Murbach (6).

Voyez les actes du Saint, qui paraissent avoir été déjà composés à la fin du huitième siècle, *ap. Bolland.*, tom. V de *Septembre*, p. 789, avec les notes du P. Stilting.

---

19 Septembre.

S. JANVIER, ÉVÊQUE DE BÉNÉVENT, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

Les actes de saint Janvier, publiés par Falconius en 1713, furent écrits avant que l'on eût fait aucune translation des reliques de ce Saint. Ils sont conséquemment de beaucoup antérieurs à Jean, diacre de Naples, qui, vers l'an 920, composa de nouveaux actes du même Saint, lesquels sont plus longs que les premiers. Cet auteur dit que les mémoires d'après lesquels il avait travaillé, avaient été falsifiés et chargés de circonstances inventées à plaisir. Voyez aussi la chronique du diacre Jean, *ap. Muratori*, t. I, *Script. Ital.* part. 2, p. 287; Bède et les autres martyrologistes; Tillemont, t. V; le P. Putignano, Jésuite, *de redivivo sanguine D. Januarii*, Neapoli, 1723, 3 vol. in-4°. Stilting, t. VI, *Sept.* p. 762 et seq.

L'AN 305.

SAINT JANVIER n'était point né à Bénévent, comme quelques auteurs l'ont prétendu. L'opinion la plus probable est que Naples fut sa patrie. Il était évêque de la première de ces deux villes, lorsque le feu de la persécution de Dioclétien s'alluma.

---

(6) *Ap.* Martène, *Anecdot.*, t. III, p. 1569. Mais ce martyrologe ne fait mention que de S. Désiré.

Draconce, gouverneur de la Campanie, avait fait emprisonner à Pouzzoles, Sosie et Proculus, diacres, l'un de *Misène* (1), et l'autre de Pouzzoles, ainsi que deux laïques de grande vertu, Eutychès ou Eutychetès, et Acuce. Ces généreux chrétiens parurent devant lui, et confessèrent leur foi avec courage. Saint Janvier était lié d'une étroite amitié avec Sosie ; et depuis plusieurs années il avait en lui une grande confiance, à cause de sa sagesse et de sa sainteté. Il le consultait, et il trouvait en lui autant de lumières que de consolation. Il n'eut pas plus tôt appris qu'il avait été arrêté avec plusieurs autres chrétiens, qu'il forma la résolution d'aller les visiter pour les encourager, et leur procurer tous les secours spirituels dont ils avaient besoin. La crainte des tourmens et de la mort même ne put ralentir l'activité de son zèle et de sa charité : aussi le martyre en fut-il la récompense.

Timothée, successeur de Draconce, ne tarda pas à être informé qu'un homme distingué était venu de Bénévent pour visiter les prisonniers chrétiens. Il ordonna d'arrêter cet homme, qui était Janvier, et se le fit amener à Nole, lieu de sa résidence ordinaire. Festus, diacre du saint évêque, et Didier, son lecteur, étant venus le voir, ils furent aussi arrêtés. On les interrogea avec lui, et ils partagèrent les tourmens qu'on lui fit souffrir à Nole. Quelque temps après, le gouverneur se rendit à Pouzzoles, et l'on y conduisit aussi les trois confesseurs, que l'on fit marcher devant son char avec les chaînes dont ils étaient liés. Lorsqu'ils y furent arrivés, on les renferma dans la prison où étaient les quatre confesseurs dont nous avons parlé plus haut. Ceux-ci avaient été condamnés par l'ordre de l'Em-

(1) C'était anciennement une ville et un siége épiscopal, qui ne subsistent plus. Misène était située sur un promontoire, à trois milles de Pouzzoles.

pereur à être dévorés par les bêtes ; et ils attendaient le moment où leur sentence serait exécutée. Le lendemain de l'arrivée de saint Janvier et de ses compagnons, on les exposa avec les autres chrétiens dans l'amphithéâtre (2) ; mais les bêtes les épargnèrent. Le peuple, étonné de ce prodige, le regarda comme un effet de la magie ; et tous nos saints confesseurs furent condamnés à perdre la tête. Selon Bède, et l'auteur de leurs actes, ils furent exécutés à un mille de Pouzzoles, et on les enterra avec honneur à peu de distance de cette ville (3). On fit la translation de leurs reliques vers l'an 400. Les corps de saint Procule, de saint Eutychès et de saint Acuce furent portés à Pouzzoles ; ceux de saint Festus et de saint Didier à Bénévent ; celui de saint Sosie à Misène, où on le déposa depuis dans une magnifique église. La ville de Naples fut enrichie des reliques de saint Janvier, avant qu'on les portât à Bénévent. Cette première translation paraît s'être faite peu de temps après que Constantin eut rendu la paix aux chrétiens (4). Du moins est-il certain que le corps du saint évêque était dans une église de son nom à Naples, dans le huitième et le neuvième siècle (5). Cette ville attribua à

---

(2) Les ruines de cet amphithéâtre montrent qu'il était aussi vaste que magnifique. La situation de Pouzzoles était fort agréable ; Cicéron et d'autres célèbres Romains y avaient des maisons de campagne. L'église de Saint-Procule était anciennement le temple que Calpurnius avait fait bâtir en l'honneur d'Auguste.

(3) Le lieu où les sept martyrs reçurent la couronne, s'appelait en latin *Forum Vulcani*. On le nomme présentement *Sulphutaria*, et en italien *Solphataia*. C'est une large vallée qui ne produit que du soufre, et de laquelle on voit sortir en certains endroits, des tourbillons de fumée et de flammes. On bâtit sur une montagne voisine une église sous l'invocation de saint Janvier. Ce fut là probablement que l'on déposa d'abord les reliques des saints martyrs.

(4) Ciacconi la met en 325, et quelques historiens de Naples en 381.

(5) Ceci se prouve par la chronique de Jean le diacre, qui fut écrite

l'intercession de ce Saint, le bonheur qu'elle eut d'être délivrée d'une éruption violente du mont Vésuve, et des armes des différens ennemis qui avaient juré sa perte dans les mêmes siècles.

Sicon, prince de Bénévent, ayant assiégé Naples au commencement du neuvième siècle, en réduisit les habitans au point qu'ils ne purent sauver leur vie et leur liberté, qu'en cédant le corps de saint Janvier, leur patron. Le vainqueur l'emporta en triomphe, et le déposa respectueusement à Bénévent, vers l'an 825 (6). L'église où il reposait, tombant en ruines, on le transporta dans une autre église de la même ville en 1129. Il s'en fit depuis une translation secrète à l'abbaye de Monte-Vergine, située sur la route de Bénévent à Nole (7). On l'y cacha sous le grand autel dans le 12e ou 13e siècle, et on ne l'y découvrit qu'en 1480, lorsqu'on travaillait à réparer et à embellir cet autel. Ferdinand, Roi de Naples, désirant avoir ce précieux trésor, obtint du Pape Alexandre VI qu'on le rendrait à la ville *qui l'avait* possédé primitivement. La translation s'en fit avec beaucoup de solennité, et on le déposa dans la cathédrale de Naples, le 13 Janvier 1497. Le jour même, la peste qui affligeait cette ville depuis long-temps, cessa ses ravages (8). Les ossemens et les cendres du corps de saint Janvier sont dans une magnifique chapelle de son nom, construite sous le grand autel. Il y a dans la même église une autre chapelle, dite *le Trésor*, dans laquelle on

---

vers l'an 900, et par les vies de plusieurs Saints de ce temps, que cite le P. Stilting.

(6) C'est ce que l'on apprend de plusieurs chroniques de Naples et du Mont-Cassin, *ap. Muratori Script. Ital.* p. 290, 368, etc. t. V, p. 18, 32, etc.

(7) On ignore la véritable cause de cette translation.

(8) Voyez Caracioli, Chiocarelli, Bernardin de Sielle, Falconius, Stilting, etc.

garde le chef et le sang du saint martyr, avec plusieurs autres reliques. La ville la fit bâtir en actions de grâces de ce qu'elle avait été délivrée de la peste en 1529, par l'intercession de notre Saint.

Tout le monde connaît les terribles éruptions du mont Vésuve, qui est à huit milles de Naples. On l'a vu quelquefois vomir une quantité prodigieuse de sables, de cendres et de pierres enflammées, qui allaient tomber beaucoup plus loin que cette ville. D'autres fois, il est sorti du volcan une espèce de torrent de soufre, de nitre, de pierres calcinées et d'autres matières combustibles, qui, comme un feu liquide, se creusant un canal qui traversait la vallée jusqu'à la mer, détruisait les villages qui se trouvaient sur son passage, et passait souvent à très-peu de distance de Naples (9). On dit que dans le cinquième et le septième siècle, les tourbillons de cendres qui étaient l'effet de ces éruptions, obscurcirent le ciel jusqu'à Constantinople, et que les habitans de cette capitale de l'Orient en furent saisis de frayeur (10). Les Napolitains, dans ces diverses occasions, adressèrent leurs prières à leur saint patron, et ce ne fut jamais inutilement. Ils éprouvèrent sur-tout les effets de sa protection en 685, sous le pontificat de Benoît II, et le règne de l'Empereur Justinien-le-Jeune. Pour en conserver la mémoire, les Grecs instituèrent une fête en l'honneur du Saint, avec deux processions solennelles

---

(9) On peut voir la description de l'éruption du Vésuve, en 1707, dans les *Transact. Philosop.* n° 354; celle de l'éruption du mont Etna, en 1669, par Borelli, qui a donné l'histoire de ce volcan, etc.

Depuis plus d'un siècle, il ne s'est presque pas passé d'année sans éruption du Vésuve. En 1794, un endroit considérable, nommé Torre del Greco, fut presque entièrement enseveli sous la lave.

(*Note augmentée d'après l'allem.*)

(10) Voyez Marcellin, *in Chron. ad an.* 471, une ancienne homélie, citée par Baronius, Baillet et Putignano.

par an. La ville de Naples lui fut encore spécialement redevable de son salut, dans les éruptions qui arrivèrent en 1631, 1698 et 1707. Dans la dernière de ces années, on porta processionnellement la châsse de saint Janvier à une chapelle qui était au pied du Vésuve, et aussitôt l'éruption cessa, l'obscurité qui en était la suite se dissipa, et le soir on vit briller les étoiles dans le ciel (11).

Nous allons rapporter, d'après plusieurs graves auteurs, le célèbre miracle de la liquéfaction et de l'ébullition du sang de saint Janvier. On garde dans la chapelle *du Trésor* de la cathédrale de Naples la tête de ce Saint, avec son sang renfermé dans deux fioles de verre fort anciennes. On ne sait dans quel temps la tête du saint évêque fut tirée de la châsse où ses ossemens étaient renfermés. L'opinion la plus vraisemblable est que ce fut vers le huitième ou le neuvième siècle. Le buste où est aujourd'hui cette tête, fut donné en 1306 par le Roi Charles II, duc d'Anjou. Le sang est congelé et de couleur noirâtre. Voici de quelle manière se fait le miracle.

On met la tête sur l'autel du côté de l'évangile, et les fioles du côté de l'épître. On a quelquefois trouvé le sang liquide, mais en général il est solide. Lorsque les fioles sont vis-à-vis de la tête, le sang se liquéfie ou dans le moment, ou tout au plus en quelques minutes. Cette liquéfaction est suivie d'une ébullition. Quand on a retiré le sang, et qu'il n'est plus en présence de la tête, il redevient solide. Quoiqu'il y ait plusieurs cierges sur l'autel, on trouve en touchant les fioles qu'elles sont presqu'entièrement froides. On les fait baiser au peuple en certaines occasions. Quelquefois le sang s'est liquéfié dans les mains de ceux qui tenaient les fioles; quelquefois aussi il est redevenu solide, de liquide qu'il était, aussitôt qu'on y touchait. La liquéfaction a lieu

(11) Voyez Putignano, t. III, p. 153, et t. II, p. 61.

également, lorsque les fioles sont en présence d'un ossement ou de quelqu'autre partie du sang de saint Janvier. Il est arrivé quelquefois que la liquéfaction ne s'est pas faite; ce que l'on a regardé comme une marque de la colère céleste. On met ensemble les deux fioles sur l'autel, et le sang se liquéfie dans l'une et l'autre en même temps et dans le même degré, quoiqu'il y en ait peu dans la plus petite, et qu'il soit attaché aux parois du verre.

Ce fait est donné pour incontestable par Baronius, et par un grand nombre d'autres auteurs, qui assurent avoir vu ce qu'ils rapportent, et avoir attentivement examiné toutes les circonstances du prodige (12). Il se fait également dans toutes les saisons de l'année, mais ordinairement à la fête de saint Janvier, qui se célèbre le 19 Septembre; à celle de la translation de ses reliques de Pouzzoles à Naples, le premier Dimanche de Mai; le 16 Décembre, jour auquel on honore la mémoire de la délivrance d'une éruption du Vésuve, obtenue par son intercession en 1631; enfin, dans quelques autres circonstances extraordinaires. Le cardinal Æneas Sylvius, depuis Pape sous le nom de Pie II, parle de la liquéfaction et de l'ébullition du sang de saint Janvier, sous le règne d'Alphonse I[er] d'Aragon, en 1450. Ange Caton, célèbre médecin de Salerne, qui florissait en 1474, et d'autres auteurs de ce siècle, en font aussi mention. Les historiens qui écrivaient deux cents ans auparavant, rapportent que Charles I[er] d'Anjou étant venu à Naples, l'archevêque de cette ville exposa la tête et le

---

(12) On cite entre autres les PP. Henschénius et Papebroch, deux des plus savans Jésuites d'Anvers. Le P. Bollandus les avait envoyés exprès à Naples. Le cardinal Philarumini, archevêque de cette ville, leur fit voir le miracle en 1661. Ils ont rapporté de la manière la plus détaillée, de quelle manière il se faisait, l'un dans deux lettres sur ce sujet et dans la vie de Bollandus, t. I, *Martii*, et l'autre dans son *Diarium*..

sang du saint Martyr. Selon le continuateur de la chronique de Maraldus, le Roi Roger vénéra ces reliques en 1140. La même chose est rapportée par Foulques de Bénévent. Enfin, on dit (13) que le miracle dont il s'agit s'est fait jusqu'ici régulièrement à la fête de saint Janvier, et à celle de la translation de ses reliques, que l'on met vers l'an 400 (14).

---

(13) Voyez Jules-César Capacius, *Hist. Neapolit.* l. 2; Summontius, *Hist. Neapolit.*; Chioccarelli, *de Neapolitanis episcopis.*

(14) Addisson, Middleton, et plusieurs protestans d'Allemagne, ont attaqué la vérité du miracle dont il s'agit. Les uns l'ont attribué à la chaleur des mains du prêtre, les autres aux vapeurs qui s'exhalent de l'église ou des lampes; d'autres enfin pensent que les fioles ne renferment qu'une composition chimique, d'une nature susceptible de liquéfaction. On peut voir la *Bibliot. Germanique*, t. XXIX, *an.* 1734; Danhawerus, et Gaspar Neuman, médecin et chirurgien de Berlin. Ce dernier s'est vanté d'avoir trouvé une composition qui se liquéfiait en présence d'une tête. Il s'ensuivrait de là que le fait que l'on donne pour miraculeux, ne serait qu'un effet du charlatanisme ou de la fourberie des prêtres. Mais ce sentiment est insoutenable, selon ceux qui défendent le miracle. Comment s'imaginer, disent-ils, que tant d'hommes recommandables par leur savoir et leur vertu, ont été des hypocrites, des imposteurs et des charlatans? La supposition d'un secret chimique annonce non-seulement une fourberie notoire, mais encore une découverte tout-à-fait merveilleuse. Où sont les preuves de cette découverte? La composition de Neuman n'infirme point l'authenticité du miracle; elle a été préparée et disposée pour la liquéfaction. D'ailleurs, le sang de saint Janvier est renfermé sous quatre clefs, dont deux sont gardées par deux dignitaires du chapitre, et deux sont entre les mains de deux membres des *Seggi*. Les *Seggi* ou Siéges, au nombre de cinq, sont remplis par la noblesse; ils ont chacun un tribunal public, et ont successivement part au gouvernement civil de Naples. On n'expose les reliques de saint Janvier qu'avec les quatre personnes dépositaires des clefs dont nous parlons; et ces dépositaires changent tous les ans. Il faudrait donc qu'il y eût de la collusion entre eux, pour rendre possible une préparation quelconque, et cette collusion devrait se renouveler fréquemment. D'ailleurs la variété des circonstances dans lesquelles le miracle s'opère, ne permet pas d'en révoquer en doute l'authenticité.

Que les railleurs modernes, qu'il serait trop ennuyeux de citer l'un après l'autre, prouvent, avant de se permettre leurs plaisanteries, dans

Les miracles rapportés dans l'Écriture, sont des faits révélés et l'objet de notre foi. Il n'en est pas de même des autres miracles; ils ne sont point l'appui de notre foi, comme les premiers, quoiqu'ils servent souvent à la confirmer. Ils ne doivent point être crus à la légère, et ils ne méritent que le degré de confiance qui est dû à l'autorité du témoignage dont leur certitude dépend. Quand on nous propose de pareils miracles, il faut examiner attentivement le fait avec toutes ses circonstances; et s'il n'est point appuyé sur l'évidence morale, la prudence exige que l'on diffère, ou même que l'on refuse de le croire. Quand on doute si le fait vient d'une cause naturelle ou surnaturelle, on doit pencher du côté où l'on trouve plus de probabilité, et glorifier Dieu qui est l'auteur de tous les événemens, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel. La certitude d'un miracle a-t-elle tout le degré d'évidence qui exclut le moindre doute, nous devons louer Dieu, l'adorer, l'aimer, l'honorer dans ses Saints, en faveur des-

---

leurs descriptions de voyages et d'autres ouvrages, la fausseté des argumens et des faits que l'on vient de citer; qu'ils la prouvent et nous leur saurons gré de nous avoir détrompés. Et si le peuple italien se conduit à ces occasions d'une manière propre à nous surprendre, il est d'un observateur impartial de l'attribuer au caractère national plutôt que d'en faire un crime à l'Eglise et à ses usages.

Quant à la conservation du sang de saint Janvier, elle n'a rien d'impossible. Il est démontré par l'autorité de tous les auteurs qui ont écrit sur les anciens cimetières, que les premiers chrétiens ramassaient souvent le sang des martyrs, et le gardaient dans des fioles.

Voyez sur la vérité du miracle de la liquéfaction et de l'ébullition du sang de saint Janvier, Baronius, *Annal. ad an.* 305, n. 8, *et Annot. in Martyr. Rom. ad* 19 *Sept.;* Pic de la Mirandole, l. *de Fide et ordine credendi;* Benoît XIV, *de Canoniz.* l. 4, part. 1, c. 31; Melchior Corneus, *defens. mir. adv. Danhawerum*; *et Not. in Musantii Chron.* p. 193, etc.

(*Note augmentée d'après l'allemand.*)

quels il donne des preuves sensibles de la gloire dont il les comble, et de la tendresse avec laquelle il veille sur les restes de leurs corps, qu'il revêtira un jour d'immortalité.

S. PÉLÉE, S. PA-TERMUTHE, ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS.

Quatrième siècle.

Ces Saints, ayant été arrêtés dans la dernière persécution générale, furent condamnés aux mines dans la Palestine. Ils s'y bâtirent de petits oratoires, où ils s'assemblaient pour louer Dieu, et cet exercice leur procurait une douce consolation dans leurs peines. L'Empereur Galère n'eut pas plus tôt été informé par Firmilien, gouverneur de la province, de ce qui se passait, qu'il fit disperser les confesseurs en différens endroits; les uns furent envoyés aux mines de Chypre, et les autres à celles du Mont-Liban. Peu de temps après, Firmilien fut décapité pour ses crimes. L'officier qui se trouva par-là dépositaire de l'autorité, relégua encore dans d'autres lieux les serviteurs de Jésus-Christ, conformément à la teneur du rescrit du prince : mais il en condamna quatre d'entre eux à être brûlés vifs. Ces bienheureux martyrs furent Pélée et Nil, tous deux prêtres d'Egypte, Elie qui était aussi prêtre, et Pa-Termuthe, Egyptien d'un rare savoir et d'une grande réputation. C'est à ce dernier qu'Eusèbe et saint Pamphile adressèrent leur apologie d'Origène.

Voyez Eusèbe, *Hist. de Martyr. Palestin.* c. 13.

S. EUSTOCHE, ÉVÊQUE DE TOURS.

L'AN 461.

Saint Eustoche, issue d'une famille illustre d'Auvergne, fut, au rapport de Grégoire de Tours, un homme d'une vertu éminente. On l'éleva sur le siége épiscopal de la ville de Tours, après la mort de saint Brice, arrivée en 444. Il défendit dans le concile d'Angers les priviléges dont l'Eglise jouissait, et qui étaient attaqués par une loi de Valentinien III. Il eut aussi beaucoup de part à divers réglemens concernant la discipline, qui furent faits dans le même concile. Il augmenta le nombre des paroisses de son diocèse, et fit bâtir dans la ville de Tours une église, où il déposa les reliques de saint Gervais et de saint Protais, que saint Martin avait reçues d'Italie. Il mourut en 461, et fut enterré dans l'église que saint Brice avait fait bâtir sur le tombeau de saint Martin. On lit son nom en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist.* l. 2, c. 1 et 14; l. 10, c. 31; Baillet, sous le 19 de Septembre; le P. Longueval, *Hist. de l'Eglise gallic.*, t. II, p. 77 et 114.

S. SEINE, ABBÉ EN BOURGOGNE.

Vers l'an 580.

Saint Seine (1) naquit dans la petite ville de Maymont, située à l'extrémité de la Bourgogne. Ses parens, qui fondaient sur lui toutes leurs espérances, lui donnèrent une excel-

(1) En latin, *Sequanus*.

lente éducation. Ils furent enfin obligés de lui permettre d'embrasser l'état ecclésiastique, pour lequel il avait toujours marqué beaucoup de penchant dès son enfance. Ayant reçu la tonsure cléricale, il ne pensa plus qu'à vivre pour Dieu. Ses vertus le firent bientôt connaître à l'évêque de Langres, qui l'ordonna diacre et prêtre avant l'âge prescrit par les canons. Ce prélat crut avoir une raison légitime pour le dispenser de la règle générale.

Le Saint profita des persécutions de quelques personnes envieuses de son mérite, pour exécuter la résolution qu'il avait prise depuis long-temps d'abandonner le monde. Il se retira auprès de l'abbé Jean, qui gouvernait le monastère de Réomé, dans le pays d'Auxois, lequel a depuis été nommé Moutier-Saint-Jean. Il s'y perfectionna dans l'étude de l'Ecriture sainte, et s'y forma à la pratique de toutes les vertus religieuses. Quelque temps après, il bâtit lui-même un monastère dans la forêt de Segestres, vers les sources de la rivière de Seine. Il subsiste encore aujourd'hui et porte son nom, ainsi que la ville qui s'y est formée. La régularité qu'il y établit, le rendit célèbre, et lui attira un grand nombre de disciples. Le don des miracles que Dieu lui communiqua, releva encore l'éclat de sa sainteté. L'opinion la plus probable est qu'il mourut le 19 Septembre, vers l'an 580. Il est fait mention de lui dans les martyrologes d'Adon et d'Usuard, sous le nom de saint Sigon. Ses reliques se gardent dans son monastère.

Voyez sa vie, écrite par un de ses disciples, *ap. Mabil. Sec.* 1, *Ben.*; saint Grégoire de Tours, *cap.* 88, *de gloriâ Confess.*; l'Hist. du monastère de Réomé ou de Moutier-Saint-Jean; Baillet, etc.

S. THÉODORE, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

L'AN 690.

Après la mort de saint Deusdedit, archevêque de Cantorbéry, Oswy, Roi de Northumberland, et Egbert, Roi de Kent, lui destinèrent pour successeur un savant et vertueux prêtre, nommé Wighard. Ils l'envoyèrent à Rome, pour y être sacré par le Pape. Mais Wighard et ceux qui l'accompagnaient moururent de la peste en Italie. Vitalien, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, désigna pour le siége de Cantorbéry, Adrien, abbé de Niridan, près de Naples. Les Rois Oswi et Egbert l'avaient prié de leur envoyer un métropolitain qui eût une grande connaissance des cérémonies et de la discipline de l'Eglise, afin de pouvoir en instruire le clergé d'Angleterre. Adrien, Africain de naissance, savait parfaitement la langue grecque et latine, et était d'ailleurs fort versé dans toutes les sciences ecclésiastiques. Mais il avait une telle frayeur de l'épiscopat, que le Souverain-Pontife, touché de ses prières et de ses larmes, lui laissa la liberté de ne pas l'accepter. Ce fut pourtant à condition qu'Adrien indiquerait une personne digne de la place qu'il refusait; qu'il l'accompagnerait en Angleterre; qu'il l'aiderait de ses conseils, et qu'il travaillerait conjointement avec lui à la propagation du règne de Jésus-Christ. Son choix tomba sur André, moine d'un mérite distingué, que l'on n'admit cependant point, à cause de ses infirmités, qui ne lui auraient pas permis de supporter les fatigues inséparables de l'épiscopat.

Il y avait alors à Rome un moine grec, nommé Théodore, connu par la sainteté de sa vie. Il était de Tarse en Cilicie, avait étudié à Athènes, et portait le manteau de philosophe. Il était âgé de soixante-six ans, et joignait une parfaite intelligence des langues grecque et latine, une

connaissance peu commune des sciences humaines et divines. Adrien le proposa au Pape, avec promesse de l'accompagner. Théodore ayant été ordonné sous-diacre, laissa croître pendant quatre mois ses cheveux, qu'il avait fait raser jusque-là, selon la coutume des moines grecs, afin qu'on pût lui faire une couronne sur la tête. Enfin, le Pape le sacra le 26 Mars 668. Il le recommanda à saint Benoît Biscop, qui se trouvait à Rome, et il exigea de ce Saint qu'il retournât en Angleterre, avec Théodore et Adrien, pour leur servir de guide et d'interprète.

Ils s'embarquèrent tous trois le 27 de Mai de la même année, et abordèrent à Marseille. De là ils se rendirent à Arles, où ils restèrent jusqu'à ce qu'Ebroïn, maire du palais, leur eût accordé la permission de continuer leur voyage. Théodore resta l'hiver à Paris avec Agilbert, qui avait passé sur le siége de cette ville, de celui de Winchester en Angleterre. Il apprit pendant ce temps la langue anglaise, et se procura toutes les connaissances dont il avait besoin pour bien gouverner l'église dont il allait être le pasteur. Egbert, Roi de Kent, ayant appris qu'il était à Paris, envoya au-devant de lui un des principaux seigneurs de sa cour, qui l'attendait au port de Quentavic en Ponthieu, aujourd'hui Saint-Josse sur mer. Théodore y étant tombé malade, fut obligé d'y rester quelque temps. Dès que sa santé fut rétablie, il s'embarqua avec saint Benoît Biscop, et prit possession de son siége un Dimanche 27 Mai 669. Ebroïn n'avait point permis à Adrien de passer en Angleterre, parce qu'il le soupçonnait envoyé par l'Empereur, pour tramer quelque projet contraire à la France. Mais ses soupçons étant enfin dissipés, il consentit qu'il allât rejoindre Théodore, par lequel il fut établi abbé de Saint-Pierre de Cantorbéry.

Le nouvel archevêque commença par faire la visite de toutes les églises de la nation anglaise. Il voulut que l'abbé

Adrien l'accompagnât. On le reçut avec respect, et on écoutait ses instructions avec docilité. Il rétablit par-tout la pureté de la morale, et confirma la discipline de l'Eglise catholique, par rapport au jour de la célébration de la Pâque. Il introduisit le chant grégorien, qui n'était guères connu que dans le royaume de Kent. Après avoir réglé tout ce qui concernait le service divin, il corrigea les abus qui s'étaient glissés, et ordonna des évêques pour tous les lieux où il crut qu'il était du bien de l'Eglise d'en établir. Il confirma saint Wilfrid sur le siége d'Yorck (1), déclarant que l'ordination de Céadda était irrégulière : premièrement, parce qu'on devait le regarder comme un intrus; secondement, parce que ceux qui l'avaient sacré, n'en avaient point le droit. Céadda reconnut qu'il était indigne de l'épiscopat, et représenta qu'il avait été sacré contre sa volonté. Il se retira donc avec joie dans son monastère de Lestinguen. Mais Théodore le donna bientôt après pour successeur à Jaruman, évêque des Merciens ou de Litchfield. Notre Saint fut, après saint Augustin, le premier archevêque de Cantorbéry, qui exerça la primatie sur toute l'église britannique (2).

Ayant fondé une école à Cantorbéry, il y expliqua l'Ecriture avec Adrien. Il y enseigna aussi les différentes sciences, et sur-tout l'astronomie et l'arithmétique, qui servaient à calculer les temps pour fixer le jour de la célébration de la Pâque. La langue grecque et latine commencèrent à être cultivées, et il se forma dans la nouvelle école un grand nombre d'hommes célèbres. La Bretagne devint plus florissante qu'elle n'avait jamais été, depuis que les Anglais

---

(1) *Vit. S. Wilfr. n.* 15.

(2) On trouve dans Guillaume de Malmesbury et dans l'édition des Conciles d'Angleterre, par Wilkins, les lettres par lesquelles le Pape Vitalien établit saint Théodore primat de la Bretagne.

s'y étaient établis. Les Rois de cette île étaient si braves, au rapport de Bède, que toutes les nations barbares redoutaient leur puissance ; mais ils étaient en même temps si bons chrétiens, qu'ils ne soupiraient qu'après le bonheur du royaume céleste qui leur avait été prêché. Tous les esprits ne semblaient occupés que des biens de la vie future. Saint Théodore fonda encore des écoles en divers lieux de l'Angleterre. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou le zèle infatigable des pasteurs, ou l'humble docilité avec laquelle le peuple se portait à apprendre et à pratiquer ce qu'on lui enseignait.

Saint Théodore tint en 673 un concile national à Héorutfort (3). Bisi, évêque des Est-Angles, y occupa la seconde place. On y fit plusieurs canons de discipline, dont un portait qu'aucun homme ne quitterait sa femme que dans le cas d'adultère, et que même dans ce cas un véritable chrétien ne devait point épouser une autre femme. Il y fut arrêté qu'on tiendrait tous les ans un concile à Cloveshoe, le premier jour d'Août (4). Théodore cita un livre de canons, relativement à divers points de discipline, et sur-tout à la célébration de la Pâque. Smith a pris ce livre pour le concile de Calcédoine, et d'autres pour le Pénitentiel du saint archevêque. Mais on ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre, de décisions semblables à celles dont il s'agit. Il est donc plus que probable que Théodore s'appuyait sur l'autorité d'un recueil de canons de l'Eglise romaine.

L'hérésie des eutychiens et celle des monothélites ayant

(3) C'est Hertfort, suivant Cave, Mabillon, etc. Mais il paraît plus probable que c'est Thetfort. Ralph Hidgen, *Polychron*, l. 5, p. 239, et Trévisa, *Polychr.* l. 5, p. 309, le disent expressément.

(4) Somner prouve que Cloveshoe était la même chose que Abingdon, dans le Berkshire, qui était sur les frontières du royaume de Mercie, qu'on appelait anciennement *Sovesham*, et primitivement *Clovesham*.

fait de grands ravages en Orient, le saint archevêque tint un autre concile à Hetfield, en 680 (5). On y exposa la doctrine de l'Église sur le mystère de l'incarnation, on y reçut les cinq premiers conciles généraux, et on y condamna les hérésies dont nous venons de parler. En 684, le saint archevêque assembla un troisième concile à Twiford, dans le pays des *Ottadini*.

Six ans auparavant, Théodore avait partagé le siége d'Yorck en trois évêchés, sur la demande qui lui en avait été faite par le Roi Egfrid; et en cela il n'avait eu aucun égard aux oppositions de saint Wilfrid. Ce fut pour ne s'être pas prêté à cet arrangement, que le saint archevêque d'York se vit chassé de son siége. Il se retira dans la Frise, où il prêcha l'Evangile, à peu près un an avant l'arrivée de saint Willibrord dans cette contrée. Théodore sacra saint Erconwald évêque de Londres.

Sur ces entrefaites, la paix dont jouissait la Bretagne fut troublée. La guerre s'alluma entre Egfrid, Roi des Northumbres, et Ethelred, Roi des Merciens. Ces deux princes en vinrent aux mains auprès de la Trent, et Elswin, frère de Egfrid, perdit la vie sur le champ de bataille. A cette nouvelle, Théodore, comptant sur le secours du ciel, entreprit de rétablir la paix entre les deux nations, et il y réussit. Il fut seulement arrêté qu'on payerait l'amende ordinaire à Egfrid, en dédommagement de la perte du prince son frère.

Mais rien n'a rendu le nom de saint Théodore plus célèbre que son Pénitentiel. C'est un recueil de canons, qui règlent le temps que devait durer la pénitence publique, relativement à l'espèce et à l'énormité des péchés (6). On

(5) Hetfield se nomme aujourd'hui *Bishop's Hatfield*, et est dans le Hertfordshire.

(6) Spelman a trouvé le Pénitentiel de saint Théodore trop long pour

voit par ce Pénitentiel (7), que quand un moine mourait, on célébrait la messe pour lui le jour de sa sépulture, le troisième jour après et aussi souvent que l'abbé le jugeait convenable. On voit aussi par le même ouvrage, qu'on offrait le sacrifice pour les laïques, et qu'on l'accompagnait de jeûnes (8).

---

l'insérer dans son édition des Conciles d'Angleterre, t. I, p. 154, en quoi il a été imité par Wilkins, t. I, *Conc. Brit.* D. Luc d'Achery a publié, t. IX, *Spicil.* 120 articles de cet ouvrage; et le P. Labbe les a fait réimprimer dans le tome sixème de ses conciles, p. 537. Jacques Petit a donné une partie de ce Pénitentiel, en deux vol. in-4°, avec des dissertations et plusieurs autres pièces.

Quelques savans avaient déjà élevé des soupçons sur l'authenticité de plusieurs décisions et cas non isolés et les avaient déclarés apocryphes. Mais le savant et profond Dr Binterim, dans sa dissertation critique : *De capitulis Theodori Centuariensis episcopi* (Dusseldorf 1811), a démontré par de si bonnes raisons le caractère apocryphe, non-seulement de quelques passages, mais de tout l'ouvrage, qu'aucun auteur impartial ne voudra plus s'appuyer cette autorité. Nous nous permettrons de rapporter sommairement les motifs allégués contre l'authenticité de cet ouvrage, et nous renverrons le lecteur, pour les détails, à la dissertation elle-même.

Il règne dans ce Pénitentiel, une grande confusion, qui déjà nous fait soupçonner que ce n'est qu'une compilation; on n'y reconnait pas le style de Théodore, tel que nous le revèlent ses canons, cités par Béde, dans le concile d'Héorutfort; Théodore lui-même y est cité; il se contredit et il est en opposition avec la doctrine générale, professée par lui-même en Angleterre. Pour le prouver, nous ne citerons que deux canons. Au concile d'Héorutfort où Théodore présida, nous trouvons ce canon : *Nullus conjugem propriam, nisi, ut sanctum evangelium docet, fornicationis causa, relinquat. Quod si quispiam propriam expulerit conjugem legitimo sibi matrimonio conjunctam, si christianus esse rectè voluerit, nulli alteri copuletur, sed ita permaneat, aut propriæ reconcilietur conjugi.* Dans le Pénitentiel il est dit, canon 143 : *Cujus uxor fornicata, licet eam dimittere et aliam accipere; mulieri non licet fornicantem aliam accipere.* Ainsi les fauteurs du divorce absolu

---

(7) *Cap.* 16.
(8) *Cap.* 19, 77.

Théodore témoigna, quelques années avant sa mort, un grand désir de se réconcilier avec saint Wilfrid. Il pria ce Saint de venir le trouver à Londres, lui demanda pardon de s'être déclaré contre lui, quoiqu'il n'eût commis aucune faute qui méritât le démembrement de son siége, tâcha par toutes sortes de moyens de regagner son amitié, lui rendit en entier le siége d'Yorck. Il écrivit en même temps des lettres très-fortes sur ce sujet à Alfrid, Roi de Northumberland, frère et successeur d'Egfrid; à Ethelred, Roi des Merciens; à Elflède, abbesse de Streneshal; à toutes les personnes enfin qu'il savait opposées à saint Wilfrid; et il eut la consolation de voir ses efforts suivis d'un heureux succès. Il mourut en 690 dans la quatre-vingt-huitième année de son âge, et la vingt-deuxième de son épiscopat. On l'enterra dans l'église du monastère de Saint-Pierre, qui prit depuis le nom de Saint-Augustin. On l'honore le 19 de Septembre, qui fut le jour de sa mort.

Voyez Bède, *Hist.* l. 4, c. 1, 2, 21, l. 5, c. 8; les vies de saint Wilfrid et de saint Benoît Biscop; Ceillier, t. XVII, p. 740; Wilkins, *Conc. Magnæ Britan.*, t. I, p. 42; le recueil des canons de l'église d'Angleterre, par le savant Jonhson, vol. 1, *ad an.* 673; les Bollandistes, t. V, *Sept.* p. 55.

---

ne pourront plus se fonder sur ce canon. D'ailleurs Bède, qui dans tout le reste n'a rien omis de ce qui concerne S. Théodore, ignore l'existence de ce Pénitentiel; il n'y a pas non plus de concordance entre les divers manuscrits que l'on fait passer pour des Pénitentiels de Théodore.

(*Note augm. d'après l'édit. allem.*)

S[te] LUCIE D'ÉCOSSE, VIERGE.

L'AN 1090.

On dit que cette Sainte était fille d'un Roi des Scots, et qu'elle passa en France pour y servir Dieu dans l'obscurité de la retraite. Elle fixa sa demeure dans un lieu solitaire du village de Sampigny, sur la rive septentrionale de la Meuse, au diocèse de Verdun. Elle y vécut dans la pratique des plus sublimes vertus jusqu'à l'an 1090, qu'elle alla dans le ciel jouir de la bienheureuse immortalité. On l'enterra dans une église qu'elle avait elle-même fondée sur le haut d'une montagne auprès de sa cellule. Henri, dit de Blois ou de Winchester (1), frère d'Etienne, Roi d'Angleterre, et neveu de l'Impératrice Mathilde, lequel fut élevé sur le siége épiscopal de Verdun, mit la servante de Dieu au nombre des Saints. On garde ses reliques dans l'église *du Mont-Sainte-Lucie*, pendant l'été, et dans l'église paroissiale de Sampigny, pendant l'hiver. Elle est patronne titulaire des deux églises. La première, qui appartient aux Minimes, fut fondée sous l'invocation de la Sainte, en 1525, par le prince de Phalnebourg, de la maison de Guise, et par sa femme, qui était sœur de Charles IV, duc de Lorraine. La châsse de sainte Lucie attire beaucoup de pélerins du voisinage. Elle fut visitée, en 1609, par la duchesse de Lorraine, de la maison de Mantoue, et en 1532, par Louis XIII, Roi de France, qui était alors occupé au siége de Saint-Mihel, en Lorraine.

Voyez l'histoire de Lorraine, t. III, p. 218; Clé, *Act. SS.* t. VI, *Sept.* p. 101; Dempter, Camérarius, Lahier, et la vie manuscrite de la Sainte, composée en 1747.

---

(1) Henri fut obligé de quitter le siége de Verdun en 1129; il devint depuis évêque de Winchester et cardinal.

20 Septembre.

S. EUSTACHE ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

Nous avons des actes grecs et des actes latins de saint Eustache. Les premiers, quoique interpolés, sont préférables aux seconds. Voyez les Bollandistes, t. VI, *Sept.* p. 107.

Deuxième siècle.

Saint Eustache, appelé Eustate par les Grecs, et Placide avant sa conversion, souffrit à Rome vers le temps de l'Empereur Adrien, avec sa femme Théopiste, qui se nommait Tatiène avant son baptême, et avec ses fils Agape et Théopiste. Ces noms qui sont grecs, paraissent n'avoir été donnés à ces Saints qu'après qu'ils eurent embrassé la religion chrétienne. On lit dans les anciens sacramentaires une oraison pour la fête de saint Eustache, qui suppose que ce Saint avait une grande charité pour les pauvres, et qu'il leur donna ses biens quelque temps avant son martyre. Il y avait anciennement à Rome une église bâtie sous l'invocation de saint Eustache, avec le titre de diaconie. C'est encore aujourd'hui un titre de cardinal.

On déposa dans cette église le corps du saint martyr. Lorsque le Pape Célestin III la fit réparer, il mit ses reliques sous le grand autel avec celles de plusieurs autres Saints qui avaient aussi donné leur vie pour Jésus-Christ. C'est ce qu'il déclara par une inscription que Kirker a publiée (1). Il est dit dans une charte de Philippe-Auguste, de l'an 1194, que le corps de saint Eustache est à Saint-Denis en France, dans une chapelle de son nom, ce qui ne doit s'entendre que d'une partie de ses reliques. On en tira quelques os-

(1) *In Hist. Eustachio-Mariana, part.* 5, p. 158.

semens qui furent déposés à Paris dans l'église paroissiale de Sainte-Agnès, dite aujourd'hui de Saint-Eustache. La châsse du Saint, qui était à Saint-Denis, fut pillée par les huguenots en 1567 (2); mais la portion de ses reliques, qui était à Paris, s'y garde encore avec vénération (3).

Quel spectacle que celui d'un homme vertueux aux prises avec les plus rudes épreuves, assez généreux pour défier le monde entier, inébranlable dans la religion malgré les caresses et les menaces des princes, disposé à tout quitter plutôt que de se rien permettre que sa conscience puisse désavouer; doux, humble et modeste dans les souffrances, rempli de charité pour des ennemis cruels et des persécuteurs barbares! Divers motifs, presque toujours criminels, peuvent faire braver les dangers; mais leur influence n'est que passagère, et ne s'étend pas à toutes les circonstances. Il n'appartient qu'à la religion d'inspirer le vrai courage; il n'y a qu'elle qui élève l'homme au-dessus de tous les événemens, qui lui inspire des actions nobles; qui le fasse jouir d'un calme inaltérable au milieu de toutes les traverses, qui le prémunisse contre les erreurs et les injustices du monde. Quels effets ne produit pas cette ferme confiance, que la volonté de Dieu est toujours juste et sainte, et qu'il y a dans le ciel un Être tout-puissant qui protège et récompense la vertu? Mais quelle impression la foi fait-elle sur nous? Paraît-elle dans nos cœurs, dans nos actions, dans notre conduite? Inutilement nous flatterions-nous d'affronter les dangers, nous devons encore triompher de nos passions, ou nous ne possédons point le vrai courage.

(2) Voyez Baillet sous le 20 Septembre.

(3) Voyez le nouveau bréviaire de Paris, sous le 3 de Novembre, et Falconius, *in Ephem. Græco-Moschas.*

S. AGAPET, PAPE.

L'AN 536.

Agapet, né à Rome, fut reçu dans le clergé de cette ville, et s'attacha à l'église de Saint-Jean et de Saint-Pierre; il devint depuis archidiacre. Son éminente sainteté lui attira l'amour et la vénération de tous ceux qui le connaissaient. Il succéda au Pape Jean II, mort le 26 Avril 535, et fut sacré le 4 Mai suivant. Sa douceur guérit les plaies faites à l'Eglise par le malheureux schisme de Dioscore, qui s'était élevé contre Boniface II en 529. L'Empereur Justinien ayant appris son élection, lui envoya sa profession de foi, qui fut reconnue pour orthodoxe; et sur la demande qu'en fit ce prince, Agapet condamna les acémètes, moines de Constantinople, qui étaient infectés de l'hérésie des nestoriens.

Hildéric, Roi des Vandales en Afrique, ayant été déposé par Gilimer, Justinien avait profité de cette occasion pour rompre l'alliance faite avec Genséric par l'Empereur Zénon. Cette rupture arriva la septième année de son règne, et la 533e de Jésus-Christ. Bélisaire fut le général sur lequel il jeta les yeux pour l'exécution de ses projets; il le fit donc passer en Afrique avec une flotte de cinq cents voiles. Bélisaire, qui avait toutes les qualités qui font les grands guerriers, se fut bientôt emparé de tout le pays; il prit Carthage presque sans aucune résistance. Justinien envoya aux églises de Jérusalem les vases de l'ancien temple des Juifs que Tite avait déposés à Rome, et que Genséric avait depuis transportés à Carthage. Il partagea l'Afrique en sept provinces (4).

(4) La Zengitane, anciennement appelée l'Afrique proconsulaire; la province de Carthage, la Bizacène, la province de Tripoli, la Numi-

Chacune avait son primat, avec cette différence qu'en Numidie la dignité primatiale n'était attachée à aucun siége particulier ; le plus ancien évêque de la province en jouissait. L'Empereur et les prélats de l'église d'Afrique écrivirent au Pape pour le prier de permettre qu'on laissât en possession de leurs siéges les évêques ariens qui renonçaient à l'hérésie ; mais Agapet leur répondit qu'ils devaient suivre les canons ; et qu'en conséquence il fallait se contenter de recevoir les évêques ariens à la communion, sans les admettre parmi le clergé, et sans leur laisser les dignités ecclésiastiques. L'Empereur ayant bâti vers le même temps, auprès du lieu de sa naissance, une ville à laquelle il donna son nom, pria le Pape d'y ériger un évêché, et d'établir l'évêque de ce nouveau siége, vicaire d'Illyrie.

Théodat régnait alors sur les Goths en Italie. Ce prince ayant appris que Justinien se préparait à lui déclarer la guerre, obligea le Pape de se rendre à Constantinople, pour écarter le danger qui le menaçait. Vers le même temps, Agapet reçut des lettres de la part des abbés catholiques de cette ville, qui l'avertissaient des désordres qui troublaient leur église. Anthime, évêque de Trébizonde, avait succédé au patriarche Epiphane, mort en 535, et cette translation s'était faite par les intrigues de l'Impératrice Théodore. Anthime affectait de passer pour catholique ; mais, dans le fait, il était aussi opposé que Théodore au concile de Calcédoine. Les acéphales le voyant à Constantinople, reprirent courage. Sévère, faux patriarche d'Antioche, et quelques autres principaux chefs de leur secte, se retirèrent dans cette ville, et remplirent l'Eglise de confusion. Agapet

die, la Mauritanie et la Sardaigne. Les quatre premières provinces avaient pour gouverneurs des hommes proconsulaires ; mais les trois autres n'avaient que des présidens. Tous ces magistrats étaient subordonnés au préfet du prétoire qui résidait à Carthage.

manda aux abbés catholiques qu'il arriverait bientôt à Constantinople, et qu'il prendrait les moyens convenables pour arrêter les progrès de l'erreur. On lit dans saint Grégoire-le-Grand (5), qu'il guérit dans la Grèce un homme sourd et muet, en disant la messe pour lui.

Ce saint Pape arriva à Constantinople le 2 Février 536, et l'Empereur l'y reçut avec de grandes marques d'affection et de respect. Il fut d'abord question de l'affaire qui était l'objet principal du voyage d'Agapet; mais les choses étaient trop avancées pour qu'il pût obtenir ce qu'il demandait. Il traita ensuite des matières de religion, dans l'espérance de rétablir la paix troublée par l'hérésie. Il déclara qu'il ne communiquerait point avec Anthime, à moins qu'il ne souscrivît aux décisions du concile de Calcédoine, et que rien ne pourrait le faire consentir à sa translation au siége de Constantinople. L'Impératrice travailla sans succès à le gagner sur ce point. Justinien (6) ne réussit pas mieux, quoi-

---

(5) *Dial.*, l. 5, c. 3.

(6) Les grandes actions de Justinien firent revivre l'ancienne splendeur de l'empire romain; mais ce prince eut aussi des vices qui ont fait détester son administration à plusieurs égards. Il régna depuis l'an 527 jusqu'à l'an 565. Il entreprit la réformation des lois qui, par leur confusion, leur multitude et leurs contradictions étaient devenues extrêmement nuisibles au peuple pour lequel elles avaient été faites. Il donna le code, qui est un recueil d'un certain nombre de constitutions des Empereurs précédens, et le publia en 529. Cet ouvrage reparut en 534 avec des améliorations. Les décisions des plus habiles jurisconsultes furent données sous le titre de *digeste* ou de *pandectes* en 533. L'Empereur fit diviser ses *institutes* en quatre livres, pour servir d'introduction aux pandectes. Il donna encore un grand nombre de lois ecclésiastiques et civiles, sous le titre de *novelles*. Ces différens ouvrages composent ce qu'on appelle le *corps du droit romain*. Les lois, les édits et les lettres qui portent le nom de Justinien, sont marqués au coin de la sagesse, et mettent ce prince au-dessus de tous les législateurs qui l'avaient précédé; mais en rendant à ce prince toute la justice qui lui est due, on doit convenir qu'il était plus jaloux de publier de bonnes

qu'il eût employé les promesses et les menaces. Agapet resta inflexible, et Anthime retourna à Trébizonde, de peur d'être obligé de recevoir le concile de Calcédoine. Le saint Pape le déclara excommunié, à moins qu'il ne prouvât sa catho-

lois, que de donner de bons magistrats à ses sujets, et qu'il visait moins à la gloire d'administrer la justice avec impartialité, qu'à celle de passer dans la postérité pour un législateur célèbre. Il s'en fallait beaucoup que ses actions portassent l'empreinte de cette équité si fortement recommandée par ses propres lois. Voyez le père Daude, Jésuite, t. II, de son *Hist. univ. romani imperii*, imprimée à Wurtzbourg en 1754.

Le questeur Tribonien, païen de religion, dont l'Empereur se servit pour la rédaction du droit romain, était à la vérité un des plus habiles jurisconsultes de son temps; mais il avait l'âme vénale, et ne suivait quelquefois que sa passion. Voyez Procope, *l. de Bello Persico*, c. 24, 25, et Suidas. Voyez *Trebon.*

Justinien embellit sa capitale, et d'autres villes de l'empire, d'églises magnifiques et d'édifices superbes, ce qui ajouta un nouveau lustre à son règne : mais il paraît que la vanité était le principal mobile de sa conduite. S'il délivra l'Afrique et l'Italie des mains des barbares, il dévora la substance de ses propres sujets; il employa les voies les plus iniques pour amasser des trésors destinés à satisfaire ses fantaisies et ses passions, ainsi que celles de l'impératrice Théodore et d'Antonine, femme de Bélisaire. Jamais prince ne se mêla plus des affaires de l'Église, comme on le voit par cette multitude de lois insérées dans ses *novelles*, où il attribue le droit de régler presque tout ce qui concerne la discipline. Il eut la fureur de disputer sur les matières les plus abstraites de la théologie, ce qui lui emportait un temps qu'il eut bien mieux fait de donner au gouvernement de l'état. Comme il avait peu de savoir, au rapport de Suidas, il choisissait mal ses théologiens, et par là il contribua beaucoup à fomenter et à augmenter la division des églises d'Orient. Enfin il tomba dans l'hérésie des *incorrupticoles*, et il la proposa dans un édit où il déclarait que le corps de Jésus-Christ, dans son état de mortalité, n'était susceptible d'aucune altération, ou d'aucune passion naturelle, telles que la faim, la soif, la douleur; en sorte que le Sauveur, comme homme, mangeait sans aucune nécessité de manger. Voyez Procope, *de Bello Gothico*, l. 3, c. 33 et 35, *et Anecd.*, c. 18.

Procope, cité plusieurs fois dans cette note, était de Césarée en Palestine, et suivit Bélisaire, en qualité de secrétaire, dans les expédi-

licité en souscrivant ce concile. Cette fermeté anima contre lui la fureur des eutychiens et celle de l'Impératrice; mais la constance d'Agapet triompha des efforts des hérétiques. Mennas, aussi recommandable par son savoir que par sa piété, fut élu patriarche de Constantinople. Le Pape le sacra lui-même.

Les catholiques lui ayant porté plusieurs plaintes contre Sévère et quelques autres évêques du parti des acéphales, il se proposa de les faire examiner dans un concile; mais il tomba malade et mourut à Constantinople le 17 Avril 536, après avoir siégé onze mois et trois semaines. Son corps fut porté à Rome, et enterré dans l'église de Saint-Pierre du Vatican, le 20 du mois de Septembre suivant, jour auquel on honore sa mémoire. Les Grecs font sa fête le 17 Avril.

Voyez les épitres du Saint, et les autres monumens qui le concernent, t. V, *concil.*; Libérat, *Brev.* c. 21, 22; le *Liber pontificalis, seu de gestis Rom. pontificum, quem cum cod. Mss. collatum emendavit et supplevit Joannes Vignolius, Bibl. Vaticanæ præfectus alter,* Romæ 1756, 3 vol. in-4°; Clé, l'un des continuateurs de Bollandus, t. VI, *Sept.* p. 163.

---

tions de ce général en Afrique et en Italie. Il composa deux livres *de la guerre de Perse*, deux *de la guerre des Vandales*, quatre *de la guerre des Goths*, et six *édifices de Justinien*. Il fait, dans ces différentes histoires, une peinture brillante des belles actions de l'Empereur. Nous avons encore de lui un ouvrage intitulé, *Anecdotes* ou histoire secrète, qui va jusqu'à l'an 562, et dans lequel il raconte les crimes énormes auxquels se livraient en particulier Justinien, Théodore, Bélisaire et Antonine. La cour impériale y est représentée sous les couleurs les plus hideuses. On a eu raison d'omettre dans les imprimés le détail des impudicités de Théodore, lequel se trouve dans un missel de la bibliothèque du Vatican. Ceci prouve que Procope ne suivait point la vérité pour guide. Il a imité Velleius-Paterculus qui, après avoir comblé Séjan d'éloges, l'aurait représenté comme un monstre digne d'exécration, s'il eût écrit après la chute de ce ministre. Son dernier ouvrage paraît lui avoir été dicté par l'ambition ou la haine, et il y a toute apparence

Ste SUSANNE, VIERGE ET MARTYRE EN PALESTINE.

Vers l'an 362.

Susanne, fille d'un prêtre idolâtre, naquit à Eleuthéropolis dans la Palestine, sous le règne de Maximin ou Maximien, vers l'an 310. La mort lui ayant enlevé ses parens, elle fut instruite dans la religion chrétienne, et reçut le baptême. Quoique jeune encore, elle donna tous ses biens aux pauvres, et alla servir Dieu dans la sollitude, de l'avis de Philippe, l'un des plus célèbres archimandrites de la Palestine, et auquel Rufin donne de grands éloges. Ayant été accusée, sous Julien l'Apostat, d'avoir renversé des idoles, le gouverneur d'Eleuthéropolis la condamna à mort vers l'an 362. Baronius, d'après les ménéloges grecs, a inséré son nom dans le martyrologe romain au 20 Septembre.

Voyez le P. Stilting, t. VI, *Sept.* p. 151.

† LE B. FRANÇOIS DE POSADAS, DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE.

Tiré du décret de sa béatification et de sa Vie, par le P. Vincent Sopena, 1 vol. in-4°, Rome, 1818.

L'AN 1713.

Les parens de François de Posadas étaient pauvres et gagnaient leur vie en vendant des fleurs, des légumes et

qu'il n'est qu'un tissu de calomnies. Procope se donne pour chrétien; mais il ne l'était probablement que par intérêt : il marque en effet dans plusieurs endroits de son histoire secrète, de l'aversion pour la foi et de l'attachement pour les superstitions du paganisme. (Voyez Eichelius, *Præf. in Procop. anecd.*, n. 17 *ad* 22.) Au reste, nous n'avons pas besoin de cet ouvrage pour bien connaître le caractère de Justinien.

des fruits. Ils habitaient d'abord Lama de Arcos, en Castille; mais ils vinrent ensuite s'établir à Cordoue. Malgré l'obscurité de leur état, ils étaient d'une famille noble, ce qui, joint à leurs vertus, les faisait généralement considérer. François naquit à Cordoue le 25 Novembre 1644. Ses pieux parens prirent grand soin de lui inspirer de profonds sentimens de religion; ils lui enseignèrent beaucoup de pratiques de piété, par lesquelles ils occupaient son esprit dès son enfance; ils l'instruisirent et le formèrent à la prière, à l'amour de Dieu et du prochain. Ils lui inculquèrent particulièrement une tendre dévotion à la Sainte-Vierge. Dès ses plus jeunes années, il récitait chaque jour le rosaire; souvent plusieurs enfans de son âge se joignaient à lui. Ils s'assemblaient à une heure fixe, et, après avoir fait quelques prières, ils marchaient en procession dans les rues de la ville et sur les routes qui y aboutissent, chantant le rosaire et des hymnes. François était l'âme de tous ces pieux exercices et commençait dès-lors à être remarqué par le zèle que lui inspirait la gloire de Dieu.

Sa mère, qui l'avait, à l'instant de sa naissance, placé sous la protection de la Sainte-Vierge, avait exprimé un vif désir qu'il pût entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Ses parens, persistant toujours dans cette résolution, lui firent donner la meilleure éducation qu'il leur fut possible. Ses progrès dans ses études, son attention à ses devoirs de religion, répondaient parfaitement à leurs vues; et il manifesta dès son bas âge le désir de s'y conformer, en se faisant Dominicain. Dès-lors il sembla avoir déjà renoncé au monde et s'être entièrement consacré à Dieu. Il ne partageait ni les jeux ni les amusemens de l'enfance et de la jeunesse; il recherchait la solitude et donnait à la prière et à la méditation presque tout le temps qui n'était pas employé à l'étude. Il fréquentait les sacremens avec la plus grande dévotion, et se proposait en tout pour but de devenir un

digne membre de l'ordre de Saint-Dominique : ses désirs furent long-temps sans être remplis. Son père mourut ; sa mère se remaria à un homme qui eut pour lui les plus mauvais procédés. Cet homme força François d'apprendre un métier, et le confia à un maître brutal qui tous les jours l'accablait de coups, malgré son assiduité au travail. Cependant le vertueux jeune homme gagna tellement son maître par sa douceur, que celui-ci lui donna des secours pour terminer ses études. Sa mère devint veuve une seconde fois ; François lui rendit tous les devoirs d'un bon fils et lui prodigua les plus tendres soins. Dans sa vieillesse, il attribuait les grâces, que Dieu lui accordait, au respect qu'il avait eu pour elle.

Enfin, le moment tant désiré de se consacrer à Dieu arriva. Il fut, en 1663, admis chez les Dominicains de la *Scalas cœli*, couvent situé à une lieue de Cordoue ; et, après l'épreuve accoutumée, il prononça ses vœux solennels. On ne rendit pas de suite justice à son mérite. Il fut en butte à la persécution et à la calomnie ; il les supporta avec une grande patience, et sa vertu s'y fortifia ; l'erreur ayant ensuite été reconnue, il fut ordonné prêtre à Saint-Lucar de Barmeja ; ses supérieurs l'employèrent au ministère de la prédication. Ses sermons, soutenus par la sainteté de sa vie, produisirent des biens immenses. On y accourait en foule, et il fallait qu'il prêchât dans les places publiques, les églises se trouvant trop petites pour contenir la multitude. Le son seul de sa voix pénétrait de respect son auditoire ; la force et le charme de ses discours, les larmes qu'il répandait, touchaient et convertissaient les cœurs. On le voyait quelquefois le visage rayonnant, comme on représente les séraphins. Il donnait des missions dans les villes, les villages, les hôpitaux et les prisons, et y convertit un nombre infini d'âmes. Il menait dans ses missions la vie la plus mortifiée, faisant tous ses voyages à pied, souvent

sans chaussure, ne portant point de provisions et n'ayant pour lit qu'un sac de paille, ou même la terre nue. Ses succès étaient les mêmes au tribunal de la pénitence; l'onction de ses paroles était presque irrésistible. Guide sage et éclairé, il portait à la perfection les âmes qu'il conduisait, en les éloignant des dangers du monde. Il avait en horreur les spectacles profanes et faisait tous ses efforts pour en détourner les fidèles. Son crédit fut assez grand sur l'esprit des habitans de Cordoue, pour obtenir la destruction du théâtre de cette ville, et jusqu'à ces derniers temps il n'en a point été rétabli.

Son zèle pour le service de Dieu n'était ni ralenti par les fatigues, ni effrayé par les dangers, ni découragé par les difficultés : rien ne surpassait son amour pour les pauvres et ses ingénieuses ressources pour leur procurer des secours temporels et spirituels. Ses austérités et ses jeûnes étaient surprenans. Les évêchés d'Alquer, en Sardaigne, et de Cadix lui furent offerts; mais il les refusa, souhaitant de vivre et de mourir, humble et caché, dans la profession qu'il avait embrassée. Après une vie passée dans toutes les pratiques de la perfection religieuse, dans des travaux continuels pour étendre la gloire de Dieu et procurer le bien des âmes, il mourut presque subitement, lorsqu'il sortait de célébrer la messe, le 20 Septembre 1713. Il avait publié plusieurs ouvrages sur des questions de théologie et sur des matières de piété (1). Dans les dernières années de sa vie

---

(1) Les plus remarquables des ouvrages du B. François Posadas sont :

1° Le Triomphe de la chasteté contre la luxure diabolique de Molinos.

2° La Vie de la vénérable mère Léonarde du Christ, religieuse dominicaine.

3° La vie de P. Christophe de Sainte-Cathérine, fondateur de l'hôpital de Jésus-de-Nazareth, à Cordoue.

4° La Vie de saint Dominique.

5° Des Avertissemens à la ville de Cordoue.

Outre ces ouvrages qui ont été imprimés, il en a laissé d'autres au nombre de vingt et un qui sont restés manuscrits.

il était déjà révéré comme un Saint par les habitans des provinces méridionales de l'Espagne. Les démarches pour sa canonisation furent commencées bientôt après sa mort, et depuis régulièrement continuées. Le 4 Août 1804, le Pape Pie VII déclara qu'il avait possédé les vertus théologales dans un très-haut degré. Le 5 Mai 1817, le même Pontife proclama deux miracles qui avaient été opérés par son intercession; le 8 Septembre suivant le Saint-Père annonça que l'on allait procéder à la béatification de François. Il en promulgua le décret le 20 Septembre 1818, et cette fête fut célébrée à Rome avec une grande solennité.

⸸ LE B. JEAN EUSTACHE, PREMIER ABBÉ DE JARDINET.

L'AN 1441.

Jean, dès sa jeunesse, se retira du monde, dans le couvent des chanoines réguliers de S. Augustin, à Mons, dans *le Hainaut*. Ayant appris que dans les environs de Namur la règle de Cîteaux avait été ramenée à sa première sévérité, et s'y observait d'une manière digne de tout éloge, il partit, du consentement de ses supérieurs, pour le couvent de Moulin (1). Il y était depuis quelques années et y avait mené une conduite exemplaire, lorsque l'abbé d'Alne l'envoya à Jardinet, pour y rétablir le couvent des religieuses de l'ordre de Cîteaux. Il y trouva trois religieuses, que l'irrégularité de leur conduite le força de mettre dans d'autres couvens; et ayant fait venir quelques moines de Moulin, dont le nombre s'accrut de trois jeunes ecclésiastiques, venus sous sa direction par le désir de mener une vie vraiment monastique, il y passa ses jours dans la simplicité

(1) Situé sur la Meuse, entre Namur et Dinant.

et la plus grande pauvreté. Sa conduite plut extrêmement à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, et à son épouse Elisabeth, et ce prince étant venu un jour à Jardinet, lui donna mille ducats d'or, pour bâtir un nouvel oratoire. Il y vécut avec une si grande tempérance, que dans l'espace de sept ans il n'avait bu ni vin ni cidre, ce qui excita quelques autres couvens à suivre son exemple. On dit que Dieu l'honora du don de prophétie, dont il fit usage pour secourir son prochain, que d'ailleurs il cherchait sans cesse à aider par toutes sortes d'œuvres de miséricorde.

Après avoir été abbé pendant trente-neuf ans, il fut, à sa demande réitérée, déchargé de ce fardeau par ses supérieurs, afin de pouvoir mieux se préparer à la mort, qui vint le délivrer de cette vallée de larmes, quatre années après, savoir en 1441, à l'âge de 78 ans. Son corps fut enterré devant le maître-autel, dans l'église du couvent.

Voyez Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 196, et Barth. Fisen *Flores ecclesiæ Leod.*, p. 421 et 422.

---

21 Septembre.

S. MATTHIEU, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE.

Tiré de saint Matthieu, c. 9; de saint Marc, c. 2; de saint Luc, c. 5. Voyez Tillemont, Calmet, Ceillier, Hammond, etc.

Premier siècle.

SAINT MATTHIEU est appelé Lévi par deux évangélistes. Ces deux noms ont une origine hébraïque (1). Il portait le second avant sa conversion, et il paraît avoir pris le pre-

(1) Lévi signifie *associé*, et Matthieu, *qui est donné*, et en latin, *donatus*.

mier lorsqu'il se fut attaché à Jésus-Christ, pour montrer qu'il avait renoncé à sa profession, et qu'il était devenu un homme nouveau. Saint Marc l'appelle fils d'Alphée; mais on aurait tort de conclure de là qu'il était frère de saint Jacques le Mineur. Il paraît qu'il était Galiléen de naissance. Il exerçait la profession de publicain, ou de receveur des tributs pour les Romains (2), profession qui était fort odieuse parmi les juifs. On pense qu'il avait la recette du droit de péage que payaient les marchandises qui venaient par le lac de Génésareth, ainsi que tous ceux qui traversaient ce lac; c'est pour cela que dans l'Evangile en hébreu, publié par Munster, le mot publicain est rendu en cet endroit, par *le Seigneur du passage*. On lit dans saint Marc, que quand le Sauveur appela saint Matthieu, il était assis au bureau des impôts sur le bord du lac.

---

(2) Les Romains envoyaient des publicains dans les provinces pour ramasser les impôts, et cet emploi, que l'on regardait chez eux comme honorable, se donnait ordinairement aux chevaliers romains. T. Flavius *Sabinus*, père de l'Empereur Vespasien, fut publicain des provinces de l'*Asie*. Ces publicains généraux en prenaient de subalternes, et les choisissaient dans le pays qu'ils étaient censés connaître mieux que personne. Les receveurs des impôts commettaient d'ordinaire de cruelles exactions pour s'enrichir, ce qui les faisait souvent traiter de voleurs publics, même par les païens; aussi voyons-nous que Zachée, un de ces principaux receveurs, pensant aux occasions qu'il avait eues d'opprimer le peuple, offrit au Sauveur de restituer le double de ce qu'il avait pris injustement. Les juifs traitaient les publicains de personnes infâmes; ils les haïssaient, parce qu'ils voyaient en eux les ennemis de leur liberté, parce qu'ils les réputaient souillés par leur commerce avec les gentils, et parce qu'ils les croyaient d'accord avec les Romains pour tenir leur patrie dans l'esclavage : de là cette attention à ne point communiquer avec eux dans les cérémonies de la religion, et même dans la société civile. Saint Jérôme *ep.* 246 *ad Damas*, prouve contre Tertullien que les gentils n'étaient pas les seuls qui exerçaient les fonctions de publicains.

Pour plus de détails à cet égard, consultez le *Manuel des Antiquités romaines*, par A. Adam. (*Note augm. d'après l'allem.*)

Jésus, après la guérison d'un paralytique, sortit de Capharnaüm, et marcha sur les bords du lac de Génésareth, enseignant le peuple qui le suivait en foule. Ayant aperçu Matthieu qui était assis à son bureau, il l'appela, et celui-ci se mit à sa suite. Matthieu avait un poste avantageux : il voyait bien ce que lui coûterait la démarche qu'il faisait, et il n'ignorait pas que la pauvreté allait devenir son partage ; mais toutes ces considérations ne l'arrêtèrent point; la gloire de devenir le disciple de Jésus-Christ lui parut préférable à tout. Il est à présumer qu'il connaissait la personne et la doctrine du Sauveur; il demeurait dans le voisinage de Capharnaüm où Jésus-Christ avait résidé quelque temps, où il avait prêché et opéré plusieurs miracles; ainsi il était en quelque sorte préparé aux impressions de la grâce qui l'appelait à l'apostolat. On lit dans saint Jérôme qu'il fut touché et fortement attiré par un certain éclat de majesté, mêlé d'une douceur aimable qui brillait sur le visage de Jésus. Il se convertit, suivant Bède, parce que « Celui qui » l'appelait extérieurement par sa parole, le touchait en » même temps par l'onction intérieure de sa grâce. » Combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'être sourds à la voix du ciel qui nous appelle, et par-là de laisser périr la semence du salut dans nos âmes? saint Matthieu ne l'a pas plutôt entendue, qu'il brise tous ses liens, qu'il abandonne le monde, et tout ce qui pouvait l'y retenir. On remarque trois principaux caractères dans sa conversion. 1° Elle fut prompte : balancer un moment entre Dieu et le monde, c'est s'exposer à perdre la grâce qui est offerte. 2° Elle fut courageuse, et triompha de tous les obstacles qu'opposèrent les passions. 3° Elle fut constante : l'apôtre ne regarda plus en arrière; il suivit Jésus-Christ avec ferveur, et persévéra toujours dans ses premières résolutions. Les autres apôtres, selon la remarque de saint Grégoire, quittèrent leur barque et leurs filets pour suivre le Sauveur : mais on

les voit encore dans la suite exercer leur ancienne profession. Il n'en fut pas de même de saint Matthieu ; il ne retourna jamais à son bureau, parce qu'il y aurait trouvé de fréquentes occasions de chutes. Saint Jérôme et saint Chrysostôme observent que quand saint Marc et saint Luc parlent de notre Saint comme d'un publicain, ils l'appellent Lévi, afin de dérober, pour ainsi dire, à nos yeux la vue de ses premières fautes ; mais le Saint prend lui-même le nom de Matthieu, sous lequel il était alors connu dans l'Eglise, tant pour manifester ce qu'il avait été, que pour rendre gloire à la divine miséricorde qui avait appelé un publicain à l'apostolat. Les autres Evangélistes, en le désignant sous le nom de Lévi, nous apprennent à traiter les pécheurs pénitens avec douceur et avec charité. Il serait en effet contre la justice et la religion de reprocher des fautes que Dieu a pardonnées, dont il déclare qu'il ne se souviendra plus, et dont le démon, malgré toute sa malice, ne pourra plus faire le sujet de ses accusations.

Saint Matthieu, après sa conversion, invita le Sauveur et ses disciples à manger chez lui ; il appela aussi au même festin ses amis, et ceux principalement qui exerçaient la profession à laquelle il venait de renoncer. Il espérait sans doute que les entretiens divins du Sauveur pourraient leur procurer la même grâce qu'à lui. Les pharisiens se scandalisaient mal à propos de ce que Jésus mangeait avec les publicains et les pécheurs : il les confondit, en leur disant qu'il était venu pour ceux qui étaient malades, et non pour ceux qui, jouissant ou s'imaginant jouir d'une santé parfaite, prétendaient n'avoir pas besoin de médecin. Il leur enseigna que Dieu préfère les actes de miséricorde et de charité, sur-tout quand ils ont pour objet le bien spirituel des âmes, à l'observance des cérémonies rituelles, qui leur sont subordonnées et bien inférieures en dignité. Il était défendu aux juifs d'avoir commerce avec les idolâtres, parce

qu'il était à craindre qu'ils ne se laissassent corrompre par leurs mauvais exemples ; mais les pharisiens, par orgueil, donnaient trop d'étendue à cette loi, et ne craignaient pas d'enfreindre le précepte de la charité, qui est le premier et le plus noble de tous ; et tandis qu'ils se donnaient pour les plus rigides observateurs de la loi, le Seigneur ne voyait en eux qu'orgueil et hypocrisie ; le mépris qu'ils avaient pour le prochain les mettait beaucoup au-dessous des pécheurs avec lesquels ils dédaignaient de converser, même pour les retirer de leurs désordres : ce qui, loin d'être contraire à la loi, y était très-conforme, et renfermait le plus essentiel de tous les devoirs. Jésus-Christ, en descendant du ciel pour se revêtir de notre nature, s'était proposé de satisfaire le désir ardent dont il brûlait pour le salut des pécheurs ; aussi faisait-il ses plus chères délices de converser avec eux, dans le dessein de les retirer de leurs désordres, en leur inspirant les sentimens d'une vive et sincère pénitence. On peut juger de la tendresse qu'il portait à ceux qui se convertissaient, par les paraboles touchantes qu'on lit dans l'Evangile.

On met la vocation de saint Matthieu à la seconde année de la prédication publique de Jésus-Christ. Quelque temps après, le Sauveur ayant formé le collége apostolique, voulut bien agréger notre Saint dans la société de ceux qu'il destinait à être les princes et les fondateurs de son Eglise. Dans la liste des apôtres donnée par les autres évangélistes, le nom de saint Matthieu se trouve avant celui de saint Thomas ; mais notre saint Evangéliste place cet apôtre avant lui, et joint à son nom l'épithète de *publicain*. Il suivait en cela son humilité, qui le portait à publier ce qu'il avait été, afin que l'on pût admirer en lui les effets de la miséricorde divine.

Nous apprenons d'Eusèbe et de saint Epiphane, qu'après l'ascension de Jésus-Christ, saint Matthieu prêcha dans la Judée et dans les contrées voisines, et qu'il ne s'en éloigna

point jusqu'à la dispersion des apôtres. Quelque temps avant cette séparation, il écrivit son Evangile à la prière des juifs convertis. Saint Epiphane dit qu'il l'écrivit par le commandement des autres apôtres. Il est au moins sûr que l'Evangile de saint Matthieu est le premier de tous; que saint Barthélemi l'emporta dans les Indes, et qu'il l'y laissa (3).

---

(3) Papias, Origène, saint Irénée, Eusèbe, saint Jérôme, saint Epiphane, Théodoret, et tous les anciens Pères, assurent de la manière la plus positive, que l'Évangile de saint Matthieu fut orginairement écrit en hebreu moderne, ou en syro-chaldaïque, qui étaient la langue que parlaient les juifs après la captivité. On ne voit pas sur quel fondement Erasme, Calvin, Lightfood, etc. ont prétendu qu'il avait d'abord été écrit en grec, que ces auteurs supposent faussement avoir été la langue vulgaire des juifs de la Palestine. Il n'est pas moins certain que Jésus-Christ prêchait en syro-chaldaïque, comme on le prouve par plusieurs mots de la même langue, que les évangélistes rapportent et interprètent. Saint Paul, dans les discours qu'il fit aux juifs de Jérusalem, *act. XX*, 2; *XXVII*, 40; *XXVI*, 14, parlait syro-chaldaïque. La paraphrase d'Onkelos, composée vers le temps de Jésus-Christ, et celle de Jonathan sur Josué, les Juges et les Rois, qui n'est pas beaucoup postérieure, sont dans la même langue: elles furent faites pour expliquer l'Écriture au peuple qui n'entendait point ce qu'on lisait en ancien hébreu dans les synagogues. (Voyez Huet, *de Clar.*, *interpret.* §. 6; Richard, Simon, l. 2, c. 18; Walton, *proleg.* 12; Frassen, *contra* Morin. l. 2, *exercit.* 8, et le P. Alexandre, *sæc.* 2, *diss.* 11.) Ces paraphrases ont été imprimées dans les Polyglottes.

Erasme et les autres auteurs que nous réfutons ne sont pas plus heureux dans la preuve qu'ils apportent de leurs conjectures, et qu'ils tirent de ce que l'ancien Testament est cité, selon la version des Septante, dans l'évangile de saint Matthieu. En effet, de dix citations qu'on trouve dans l'évangile de ce Saint, il y en a sept d'après l'hébreu, et les autres, loin d'être contraires à ce texte, renferment le même sens, quoique en d'autres termes. Saint Jérôme, *in Catal.*, observe expressément, d'après une copie en hébreu de l'évangile dont nous parlons, et qu'il avait vue dans la bibliothèque de Césarée, que saint Matthieu a cité l'Ecriture selon l'hébreu. Il y aurait de la folie, dit Isaac Vossius, *Præf. App. in l. de 70 interpr.*, d'employer son temps à réfuter les rêveries de ceux qui, au mépris du témoignage unanime de toute l'antiquité, et de l'autorité de toutes les églises, soutiennent que

On ne voit pas que Jésus-Christ ait chargé ses apôtres de mettre par écrit l'histoire de sa vie ou de sa doctrine. Les auteurs qui l'ont donnée, y ont été déterminés par diverses

l'évangile de saint Matthieu n'a point été écrit originairement en syro-chaldaïque. Selon saint Jérôme et saint Augustin, la version grecque fut faite du temps des apôtres, et peut-être par quelqu'un d'entre eux; il est au moins certain qu'ils l'approuvèrent, et qu'elle a toujours été regardée depuis comme tenant la place de l'original. Il paraît en effet que la copie syro-chaldaïque fut corrompue peu de temps après par les nazaréens ou juifs convertis, qui étaient attachés aux cérémonies légales; les ébionites en retranchèrent aussi quelques passages. Quelques-unes des additions qu'y firent les nazaréens, consistaient en certaines maximes du Sauveur que l'on tenait de ceux qui les avaient entendues de sa bouche sacrée, et qui sont citées comme telles par les Pères. On peut en voir un recueil dans Grabe, *Spicil.* t. I, p. 12. Les autres additions faites par les hérétiques ne contenaient que des fables. Ces interpolations décréditèrent le texte hébreu dans l'Eglise, ou si l'évangile des nazaréens n'est pas le même que celui de saint Matthieu, aux différences près que nous avons marquées, ce dernier est perdu depuis long-temps. Le texte chaldaïque de l'évangile de saint Matthieu, imprimé plusieurs fois, n'est qu'une traduction moderne en cette langue, laquelle a été faite d'après le grec; il en est de même de la vulgate, ou de l'ancienne version italique que saint Jérôme corrigea d'après le grec. (Voyez le P. le Long, *Bibl. sacra;* Milles, *Proleg. in Gr. Testam.*, p. 5, et 31, etc.) D. Martianay publia, en 1695, l'ancienne version italique de l'évangile de saint Matthieu. On a trouvé depuis à Corbie un ancien Ms. contenant la véritable version italique, qui a été imprimée à Vérone.

Le savant Dr Molkenbuhr, provincial de l'ordre de S. François, célèbre par d'importantes recherches dans le champ de la critique, a avancé, d'après Hardouin, que les livres du nouveau Testament ont été originairement écrits en latin. Mais le Dr Binterim, qui n'est pas moins versé dans cette partie, a prouvé très-savamment et avec beaucoup d'habileté, dans son *Epistola catholica interlinealis de lingua originali novi Testamenti non latina,* Dusseldorf 1820, que cette opinion était insoutenable. Quoique nous soyons entièrement d'accord avec lui, pour ce qui concerne sa réfutation du paradoxe de Molkenbuhr, nous ne pouvons admettre les argumens par lesquels il veut prouver que tous les livres de la Nouvelle-Alliance, sans excepter l'évangile de S. Matthieu, ont été écrits primitivement en grec; car plusieurs anciens Pères

circonstances. Saint Matthieu écrivit son évangile à la prière des juifs convertis de la Palestine (4); saint Marc écrivit le sien à la prière des fidèles de Rome (5). Le but de saint *Luc* fut de s'opposer au cours des fausses histoires de Jésus-Christ que l'on publiait (6). Saint Jean fut prié par les évêques d'Asie de laisser un témoignage authentique de la vérité contre les hérésies de Cérinthe et d'Ebion (7). Ce fut néanmoins par une inspiration spéciale de l'Esprit-Saint, que chacun d'eux entreprit et exécuta cet ouvrage. Les évangiles sont la plus excellente partie de l'Ecriture. Jésus-Christ nous y instruit des importantes vérités du salut, non par ses prophètes, mais par lui-même, et nous y trouvons dans l'histoire de sa vie le plus parfait modèle de sainteté. Saint Matthieu entre dans un détail plus circonstancié des actions du Sauveur. Depuis le cinquième chapitre jusqu'au quatorzième, il diffère des autres évangélistes dans la manière de ranger les faits; il néglige l'ordre des temps, pour réunir les instructions de Jésus-Christ, et montrer plus parfaitement la liaison qui est entre elles. Il insiste principalement *sur les* préceptes moraux, et donne la généalogie du Sauveur, pour faire voir l'accomplissement des promesses selon lesquelles le Messie devait sortir de la race d'Abraham et de David; en quoi il se proposait particulièrement d'engager les juifs à croire en lui.

Le saint évangéliste, après avoir converti un grand nom-

---

font entendre assez clairement, que la langue dans laquelle l'évangile de S. Matthieu fut écrit était un mélange de syrien et de chaldéen. Du reste, il est loisible à chacun d'adopter l'opinion qui lui paraît la mieux fondée. Voyez aussi son *Propempticum etc.*, Mayence, 1822.

(*Note augm. d'après l'allem.*)

(4) Eus. l. 3, c. 24; saint Hieron. *in Catal.*

(5) Eus. l. 2, c. 15.

(6) Luc. I, 1.

(7) S. Hieron., *Prol. in Matt.*, saint Epiphane, *hær.* 51, *n.* 12.

bre d'âmes dans la Judée, alla prêcher la foi à des peuples barbares de l'Orient. Nous apprenons de Clément d'Alexandrie (8), qu'il était fort adonné à l'exercice de la contemplation; qu'il menait une vie très-austère; qu'il ne mangeait point de viande, et qu'il ne vivait que d'herbes, de racines et de fruits sauvages. Saint Ambroise dit (9) que Dieu lui ouvrit le pays des Perses. Selon Rufin (10) et Socrate (11), il porta l'Evangile dans l'Ethiopie, par où l'on doit entendre, non les contrées orientales et méridionales de l'Asie (12), mais la partie de l'Ethiopie qui confine l'Egypte (13). Florentinius dit que, suivant l'opinion commune, le Saint mourut à Luch, dans le pays de Sennar, qui faisait partie de l'ancienne Nubie, et qui est entre l'Egypte et l'Abyssinie. On lit dans Fortunat (14), qu'il souffrit le martyre à Naddaver en Ethiopie (15). Dorothée rapporte qu'il fut enterré honorablement à Hiérapolis dans la Parthie. On porta depuis ses reliques dans l'Occident. On lit dans une lettre écrite, en 1080, par le Pape Grégoire VI à l'évêque de Salerne, qu'elles étaient dans une église de cette ville, laquelle avait été dédiée sous l'invocation du Saint (16).

Saint Irénée, saint Jérôme, saint Augustin et les autres Pères, trouvent une figure des évangélistes dans les quatre

---

(8) *Pœdag.*, l. 2, c. 1.

(9) *In. Ps.* 45.

(10) L. 10, c. 9.

(11) L. 1, c. 19.

(12) Comme Tillemont et Baillet l'ont cru.

(13) Ce n'est point Axuma dans l'Abyssinie, où saint Frumentius jeta les premières semences de la foi.

(14) L. 5, c. 2, *et* l. 87, *carm.* 4.

(15) Muratori, *in Annot. in S. Paulin.* c. 451, pense que Naddaver était dans la Parthie.

(16) Voyez sur la translation de ses reliques à Salerne, Baronius, *ad an.* 1080, et Muratori, t. II *Scrip. Ital. part.* 2, *col.* 260.

animaux mystérieux représentés dans Ezéchiël (17), et dans l'Apocalypse (18). On convient généralement que l'*aigle* est le symbole de saint Jean, qui, dès les premières lignes de son Evangile, s'élève jusque dans le sein de la Divinité pour y contempler la génération éternelle du Verbe. On convient également que le *veau* est le symbole de saint Luc, qui commence par faire mention du sacerdoce du Sauveur. Selon saint Augustin, saint Matthieu est représenté par le *lion*, parce qu'il explique la dignité royale de Jésus-Christ; mais d'autres prétendent que c'est saint Marc, et dans ce cas, *l'animal qui avait comme la figure d'un homme*, sera le symbole de saint Matthieu, qui commence son Evangile par la génération temporelle du Sauveur (19).

Quoi qu'il en soit de la signification diverse de ces symboles, les quatres évangélistes, inspirés par l'esprit de Dieu, n'écrivirent, n'importe avec quels détails, dans quel ordre et avec quelles expressions, qu'une et même histoire, celle du Fils de Dieu, vivant, agissant et enseignant sur la terre (20).

---

(17) I, 10.

(18) IV, 7.

(19) Selon d'autres auteurs, auxquels se joignent aussi Stolberg et Kistemaker, ces quatre symboles représentent les quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezechiël et Daniël. Les yeux dont ils sont remplis, tant au dehors qu'intérieurement, indiqueraient l'esprit de prophétie Selon ces interprètes, le lion serait le symbole de l'énergique et sublime Isaïe, le bœuf ou le taureau celui du patient Jérémie, toujours prêt à se sacrifier pour le peuple; l'animal à la figure humaine, celui d'Ezéchiël, qui se nommait toujours l'enfant des hommes, et l'aigle, celui de Daniël, dont le regard pénétrait l'avenir le plus reculé comme le plus prochain. (*Note de l'édit. allem.*)

(20) Il est inutile de remarquer, que pour s'expliquer la concordance et la divergence des évangélistes, il n'est pas besoin de recourir à la supposition aussi gratuite qu'absurde, rêvée par quelques novateurs, d'un Évangile primitif et unique. Non-seulement ce serait déprécier les

Nous lisons dans l'Evangile (21), que *le Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a fait connaître*, et nous a enseigné les plus sublimes vérités. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin (22), que nous devons écouter la lecture de ce livre divin, comme nous écouterions Jésus-Christ présent au milieu de nous. Les chrétiens de la primitive Eglise se tenaient debout lorsqu'ils le lisaient, ou qu'ils l'entendaient lire (23). « Quand on lit l'Evangile dans les églises d'Orient, » dit saint Jérôme (24), on allume des cierges, quoique » le soleil luise, pour témoigner sa joie. » Saint Thomas d'Aquin le lisait toujours à genoux. Nous y trouvons non-seulement les divines instructions du Sauveur, mais encore l'histoire de sa vie sur la terre, qui nous est proposée pour modèle. « Chaque action, chaque parole du Seigneur Jésus-» Christ, dit saint Basile (25), est une règle de piété. Il » s'est revêtu de la nature humaine, afin de nous tracer et » de nous rendre sensible le modèle proposé à notre imi-» tation. » Etudions-le ce modèle, et prions saint Matthieu de nous obtenir la grâce d'être bien pénétrés de l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit d'humilité, de pénitence, de mortification, de charité et de détachement du monde.

évangiles, que ces mêmes hommes regardent comme l'unique source de la foi; mais toute l'antiquité chrétienne ne nous offre pas une seule trace, sur laquelle cette singulière hypothèse puisse se fonder. Voyez à ce sujet Kistemaker, *Einleitung zu den Evangelien*, p. 27 sq. (*Note de l'édit. allem.*)

(21) *Joan.* I, 18.

(22) *Tr.* 30 *in Joan.*

(23) *Constit. Apost.*, l. 2, c. 62.

(24) *Adv. Vigilant.*

(25) *Constit. Monast.*, c. 2.

S. CASTOR, ÉVÊQUE D'APT, EN PROVENCE.

Vers l'an 420.

Saint Castor, né à Nîmes, d'une famille illustre, se distingua, dès sa jeunesse, par la ferveur de sa piété; et par l'abondance de ses aumônes. Il épousa une femme vertueuse qui désirait, comme lui, tendre à la perfection. Ils s'engagèrent, d'un consentement mutuel, à vivre dans la continence, et bientôt après ils embrassèrent l'un et l'autre l'état monastique. Castor fonda un monastère à Manancha ou Manancuegno, à deux lieues d'Apt, en Provence, et il en fut le premier abbé : mais il ne goûta pas long-temps les douceurs de la retraite; on l'élut unanimement pour remplir le siége d'Apt. Les précautions qu'il prit pour se cacher furent inutiles; le peuple qui voulait l'avoir pour pasteur trouva le moyen de le découvrir. Voyant qu'il ne pouvait résister à la volonté de Dieu, qui lui était manifestée si visiblement, il ne pensa plus qu'à remplir dignement les fonctions épiscopales. Brûlant de zèle pour le salut des âmes, il se rappelait souvent ces paroles de saint Augustin : « Attirez à Dieu toutes les âmes que vous pour» rez. Criez à tous : « Aimons Dieu de toute notre force. » Aimons tous ensemble celui qui est tout aimable, tout » adorable. » Il ne perdit point de vue son monastère; il regardait au contraire ceux qui l'habitait comme la plus précieuse portion de son troupeau. Il pria le célèbre Cassien, abbé de Marseille, son ami, de composer pour eux une règle d'après les observances qu'il avait vu pratiquer en Orient. C'est ce que Cassien exécuta vers l'an 420, par ses *Institutions monastiques*, qu'il dédia au saint évêque. Il écrivit ensuite, pour l'usage de Castor, ses dix premiè-

res *Conférences;* mais le Saint étant mort avant qu'il les eût achevées, il les dédia à saint Léonce, évêque de Fréjus. Léonce était frère de Castor. Il mourut vers l'an 431, le 1er Décembre, jour auquel il est honoré à Fréjus et à Apt. Quant à notre Saint, il mourut le 2 Septembre, vers l'an 420, suivant l'auteur de son ancienne vie; mais on l'honore le 21 du même mois à Apt et à Nîmes. Il est, conjointement avec la Sainte-Vierge, patron de la cathédrale de la première de ces deux villes. Il y a dans la seconde une grande église paroissiale qui l'honore aussi sous le même titre.

Voyez l'ancienne vie du Saint; l'*Hist. gén. du Langued.* t. I; Ménard, *Hist. de Nîmes,* t. I, l. 1; p. 64, etc., et D. Ceillier, t. XIII, p. 42.

S. LO, ÉVÊQUE DE COUTANCES EN NORMANDIE.

L'AN 568.

SAINT Lo (1) sortait d'une illustre famille du diocèse même dont il devint l'évêque. Il fut sacré par saint Gildard ou Godard, évêque de Rouen, et métropolitain de la Neustrie, vers l'an 528. Peu de temps après son sacre, il alla voir saint Melaine de Rennes, afin de conférer avec lui sur les moyens de procurer la gloire de Dieu. Il assista en personne au second, au troisième et au cinquième conciles d'Orléans, et par député, au quatrième concile de la même ville. Ce fut lui qui fit la cérémonie des funérailles de saint Paterne ou saint Pair, évêque d'Avranches. On dit qu'étant devenu l'héritier de sa famille, il enrichit son église, et qu'il lui donna les terres de Briovère (aujour-

(1) En latin, *Lauto*, *Laudus*, etc.

d'hui Saint-Lo), de Courci, de Treilli, etc. On assure que le château de Briovère était le lieu où sa famille demeurait, et que c'est pour cela que dans le cinquième concile d'Orléans, il signa, non *Lo de Coutances*, mais *Lo de Briovère* (2).

Le saint évêque gouverna son diocèse avec autant de zèle que de vertu, jusqu'à l'an 568, qu'il alla recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux. Il eut pour successeur un prêtre de son clergé nommé Romachaire. Il était Anglais de naissance, aussi distingué par sa sainteté que par son savoir, et il mérita d'être l'un des principaux ornemens de l'église dans son siècle. Les incursions des Normands firent transporter les reliques de saint Lo à Thouars en Poitou, dans le neuvième siècle. Sa fête, qui se célèbre à Coutances en ce jour, est de première classe, avec octave; elle est marquée au 22 Septembre dans le martyrologe romain. Il y a en Normandie une ville qui porte le nom du saint évêque, et une église paroissiale à Rouen qui est dédiée sous son invocation.

Voyez les actes du Saint; l'*Abrégé de la vie des évêques de Coutances*, par Roualt, Coutances, 1742, in-12; Trigan, *Hist. ecclés. de Normandie*, p. 94, 128 et 458.

Ste MAURE, VIERGE A TROYES.

L'AN 850.

SAINTE MAURE naquit à Troyes en Champagne dans le neuvième siècle. Etant encore fort jeune, elle fut singuliè-

(2) Le mot de Briovère est celtique, et signifie *pont sur la rivière de Vire*. Le château de Briovère a appartenu à l'évêque de Coutances jusqu'en 1576, qu'il fut échangé contre celui de Moutiers, par Arthur de Cossé.

rement touchée de la vie peu chrétienne que menait son père, elle pria pour lui, et obtint sa conversion. La mort le lui ayant depuis enlevé, elle continua de rester auprès de Sédulie, sa mère, et eut le bonheur de sanctifier, par ses exemples, Eutrope, son frère, avec toute sa famille; elle le porta à distribuer aux malheureux la plus grande partie de ses biens, qui étaient considérables. Elle partageait son temps entre la prière et les exercices de la charité. Son travail avait pour objet le soulagement des pauvres, ou la décence du culte divin. Elle aimait sur-tout à faire des ornemens pour les églises, et à préparer tout ce qui était nécessaire pour le service des autels. Persuadée, avec saint Augustin, que l'ordre que l'on met dans toutes ses actions conduit à Dieu, elle fit une sage distribution de tous les momens de la journée; en sorte que chacun avait son exercice propre. Elle passait presque toute la matinée à l'église, ou à prier ou à méditer la loi du Seigneur. Les Mercredis et les Vendredis elle jeûnait au pain et à l'eau. Souvent elle allait nu-pieds au monastère de Mantenay, qui était à deux lieues de Troyes (1), pour y découvrir l'état de son âme à l'abbé qu'elle avait pris pour directeur, et sans l'avis duquel elle n'entreprenait jamais rien. On ne peut exprimer le respect dont elle était pénétrée pour la parole de Dieu, et pour tout ce qui avait rapport à la religion. Sa componction était si vive, que ses yeux étaient presque continuellement baignés de larmes. Son humilité, lui faisait cacher avec soin toutes les grâces extraordinaires dont elle était comblée. Dans sa dernière maladie, elle reçut les sacremens de l'Extrême-Onction et de l'Eucharistie avec autant de joie que d'amour, et elle mourut le 21 Septembre 850, en prononçant ces mots de l'oraison domini-

---

(1) Il y a 700 ans que ce monastère est détruit. Ce n'est plus qu'un village appelé *Saint-Lye* ou *Saint-Léon*.

cale, *que votre royaume arrive*. Elle était dans la vingt-troisième année de son âge. On lit son nom dans le martyrologe gallican. On déposa d'abord ses reliques dans l'église du village de son nom, à une demi-lieue de Troyes; mais il n'y en reste plus qu'une portion, avec le coffre de bois qui les renfermait. La plus grande partie de ce précieux trésor se garde présentement dans l'abbaye de Saint-Martin de Troyes; on en voit aussi une portion dans la chapelle de Sainte-Maure, prés de Gournay en Picardie, laquelle est célèbre par la dévotion des fidèles qui y vont en pélerinage.

Voyez le *Sermo B. Prudentii episc. Trecensis de vitâ et morte gloriosæ virginis Mauræ*, dont Nicolas Camuzat a donné une bonne édition avec des notes dans son *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, Trecis, 1610, in-8°; *les Vies de saint Prudence, évêque de Troyes, et de saint Maure, vierge*, Paris, 1723, in-12; le P. Suyskens, *Act. SS.* t. VI, *Sept.* 271.

Il est parlé dans la vie de sainte Maure, de sainte MASTIDIE, vulgairement sainte MATHIE, vierge et patronne de Troyes; mais nous n'avons aucuns actes de cette Sainte. Camuzat a donné l'histoire de la translation de ses reliques dans la cathédrale de Troyes, que fit l'évêque Milon en 1007. Son corps fut trouvé entier, mais la peau et les chairs étaient desséchées. Camuzat le vit en cet état en 1606, lorsque l'on fit l'ouverture de la châsse où il était renfermé. Il n'y manquait que la tête. Sainte Mathie est honorée le 7 Mai.

Voyez Camuzat, *Hist. inventionis S. Mastidiæ virginis, cujus integrum corpus in metropoli ecclesiâ Tricassina custoditur*, fol. 50 et 57.

╤ GÉROU (1), MARTYR.

Vers le milieu du huitième siècle.

Gérou naquit de parens nobles et chrétiens, au village de Merendre, dans les environs de Gand (2). Dès son enfance il montra beaucoup de penchant pour la vertu et de respect pour les ministres du Seigneur. Tous ses efforts ne tendaient qu'à conformer entièrement sa conduite aux lois de Dieu. Il donna toutes les marques d'une piété sincère, avant même d'avoir reçu le Saint-Esprit par la confirmation; mais, connaissant toute la vertu de ce saint sacrement, il n'eut de repos, pendant tout le temps qu'il était obligé d'attendre l'époque à laquelle il aurait pu remplir son pieux désir. Elisée, évêque de Noyon et de Tournay (3), étant venu au couvent de Blandenberg, près de Gand, Gérou s'y rendit aussi, avec un homme qui devait lui servir de parrain dans cette sainte cérémonie. Son esprit et sa piété furent tellement fortifiés par cette sainte onction, que son parrain le regarda avec envie et mécontentement. Il ne suffit pas à Gérou d'avoir satisfait à sa dévotion; lorsqu'ils arrivèrent à l'église de Drongene, il ne voulut point passer, sans y faire une prière. Ceci irrita si fort son parrain, qu'il lui porta un coup de couteau, le jeta de cheval et le laissa pour mort sur la place. Mais avant qu'il ne rendît le dernier soupir,

(1) En latin *Gerulphus*.

(2) « Merendre ad secundum ab urbe Gandavo lapidem situs est pagus, divite glebâ felix et pascuis multis, aquis etiam Calæ irriguus, multæque antiquitatis, ut varia Bavonensium et Trunchiniensium rescripta docent » *Sanderi Fland. illust.* tom. I, p. 176.

(3) C'est le même évêque auquel le Pape Zacharie adressa une lettre vers l'an 745.

ses parens, informés de ce qui s'était passé, accoururent et le trouvèrent presqu'à l'agonie. Après leur avoir tout raconté, il les pria d'enterrer son corps au couvent de Drongene, de faire don de leur campagne et seigneurie de Merendre à l'autel de la Sainte-Vierge, et d'offrir son cheval aux ecclésiastiques qui y servaient le Seigneur. Puis il reçut le saint Corps de Jésus-Christ et mourut le 21 Septembre. Le père ne remplit pas la dernière volonté de son fils ; il ne donna pas sa seigneurie à l'autel de la Vierge, et au lieu d'enterrer son corps à l'endroit indiqué, il le fit transporter à l'église de Sainte-Rodegonde à Merendre. Il y resta jusqu'en 915, où il fut transféré avec beaucoup de pompe à Drongene, par Airard ou Achard, évêque de Noyon et de Tournay (4). Lorsque, en 1030, les reliques de tous les Saints de la Flandre furent promenées processionellement à Audenarde, le corps de saint Gérou ouvrit la marche ; honneur qui lui fut rendu parce qu'il était né en Flandre.

Voyez Molanus, *Natales SS. Belgii,* p. 201 ; Sanderus, dans sa *Flandria illustrata*, t. III, p. 397, donne une description détaillée du martyre de S. Gérou, qu'il tira d'un très-ancien manuscrit de l'abbaye de Drongene. Ces pièces et quelques autres ont été publiées par le Père Constantin Suyskens dans les *Acta SS.* tom. VI, *Sept.*, p. 250-270.

---

(4) Meyerus, Molanus, et plusieurs autres hagiographes rapportent cette translation à l'année 914 ou 915. Mais tandis qu'il conste qu'Airard fut sacré évêque de Noyon et de Tournai au concile de Reims en 923 ou 924, et qu'il mourut, selon Flodoard, en 932, il s'ensuit que la susdite translation devrait être placée entre les années 923 et 932. Au reste on ignore si la cérémonie a été faite par Airard même, ou seulement pendant le temps de son épiscopat. Voyez le Commentaire hist. du P. Constantin Suyskens, *Act. SS.*, tom. VI, *Sept.* p. 256, n° 32-36.

✝ S. LANDELIN D'ORTENAU, MARTYR.

Septième siècle.

Vers la fin du septième siècle et au commencement du huitième, les guerres intestines qui se faisaient continuellement en France et sur les bords du Rhin avaient entièrement amorti l'esprit religieux, et les canons de l'Eglise n'étaient presque plus respectés. Mais on vit bientôt surgir de tous côtés des hommes, qui, animés du véritable esprit de la religion et de Jésus-Christ, travaillèrent à l'accroissement du royaume de Dieu. Cette heureuse révolution se fit sentir aussi dans l'église de Strasbourg, où Widegerne, placé, en 720, sur le siége épiscopal renouvela par ses vertus la mémoire de saint Arbogaste et de saint Florent. Ses touchantes exhortations firent entrer plusieurs saints moines dans la vie religieuse; il employa son patrimoine à fonder quelques couvens, dont le nombre s'accrut d'année en année, et qui offraient un asyle assuré à la vertu et à l'innocence. Il fonda une de ces maisons dans son propre diocèse, sur la rive droite du Rhin, près de la petite rivière appelée Undiz, sur les confins du Brisgau et de l'Ortenau; elle porta d'abord le nom de *Mönchzelle* (cella monachorum), mais ensuite celui d'*Ettenheimmünster*.

Ce couvent dut son existence à la dévotion du peuple pour saint Landelin, qui, au commencement du septième siècle, sanctifia ce pays par ses vertus et son martyre.

Landelin était Ecossais ou Irlandais de naissance. Ses parens, si on en croit les légendes, jouissaient d'une grande autorité dans cette île et descendaient des anciens Rois (1).

---

(1) Laurent Effinger, abbé d'Ettenheimmünster, fit placer, au com-

Son zèle apostolique le conduisit d'abord en Alsace. Il passa ensuite le Rhin et arriva dans l'arrondissement de l'ancien diocèse de Strasbourg appelé communément Ortenau et appartenant aujourd'hui au duché de Bade. C'était alors une affreuse solitude, le repaire de nombreux brigands et d'assassins, d'où lui est venu, selon quelques auteurs, le nom de *Mortinaugia* (*Mordenau*), qui se changea en Ortenau. Landelin n'y trouva que quelques malheureux, qui tiraient à la sueur de leur front leur subsistance de la terre qu'ils avaient défrichée. Il s'arrêta pendant quelque temps chez un pauvre homme, nommé Edulphe, qui s'était établi à l'endroit où se trouve actuellement Altorf, à un quart de lieue d'Ettenheim.

Le Saint s'enfonça de plus en plus dans la forêt, côtoya l'Undiz en se dirigeant vers sa source, et trouva dans la vallée un endroit, dont le site agréable l'engagea à y fixer son séjour et à s'y consacrer au Seigneur dans une sainte retraite. Mais il n'y trouva pas le repos qu'il cherchait. Le chasseur du seigneur voisin le rencontra et le prit pour un voleur. Ni les lambeaux qui le couvraient, ni le pur éclat de sa vertu, ni les instantes prières de l'hermite ne purent appaiser l'écuyer, dont l'imagination ne voyait que meurtre et brigandage, et voulant faire payer à cet étranger les atrocités dont ce pays avait été si souvent le théâtre, il souilla ses mains du sang de l'innocence.

Saint Landelin se trouve dans un ancien martyrologe d'Usuard, écrit en 1412, sous le 21 Septembre, avec le

---

mencement du seizième siècle, les vers suivans sur un buste d'argent, dans lequel il enferma la tête de notre saint martyr :

Magno nobilium natu præclare virorum,
Regibus e Scotis, qui generosus ades;
Qui patriam sectando Deum, qui Pergama celsa
Linquis, ab immani cederis hoste Dei. etc., etc.

titre de martyr; mais dans le nouveau propre de Strasbourg il se trouve au 22 Septembre (2).

A l'endroit où il mourut fut bâtie une église, à laquelle on donna son nom. La femme d'Edulphe et ses trois filles enterrèrent le Saint à une demi-lieue environ de ce lieu, où plus tard s'éleva le village de Münchwyr; on y voit encore son tombeau, derrière le maître-autel de l'église paroissiale. Immédiatement après sa mort, beaucoup de fidèles y firent des pélerinages, plusieurs hermites s'y rendirent également et ils se réunirent ensuite en communauté dans le couvent d'Ettenheim, fondé par l'évêque Widegerne. C'est proprement l'évêque Heddon ou Ethon, le troisième successeur de Widegerne, qui a achevé cette fondation (3); ainsi le savant Mabillon se trompe, en attribuant la fondation de l'abbaye d'Ettenheim au duc Hatton, fils d'Atticus et grand-père de l'évêque Heddon (4). Hildulphe fut le premier abbé de ce couvent qui passa en 1607 à la congrégation de Bénédictins de Bursfeld. Mais en 1617, il en fut de nouveau détaché et forma dans la suite une congrégation à part, avec les autres abbayes de Bénédictins du diocèse de Strasbourg.

Martin Etienne a écrit, sur S. Landelin, un livre intitulé : *Historia de Vita et martyrio S. Landelini*, 1621, que l'on ne peut pas cependant regarder comme authentique en tous points. Voyez Grandidier,

---

(2) Les Bollandistes appellent ce martyrologe le martyrologe de Hagenau, parce qu'il appartenait à un habitant de cette ville.

(3) L'acte de donation qui s'y rapporte est du 13 Mars 763; il s'en trouve une copie (peu fidèle) dans Guillimann, *De episcop. Argent.*, p. 106; Lünig, *Spicil. eccles.* (t. III, p. 866); Le Cointe, *Annal. eccles. Franc.* (tom. V, p. 643); Eccard, *Origin. Habsburg, Austriac.*, p. 143; La Guille, *Hist. d'Alsace*, I, 16; Schöpflin, *Alsat. diplom.*, t. I, p. 39. Elle se trouve avec le plus d'exactitude dans Grandidier, *Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. II, p. 41, nº 55.

(4) *Annal. Bened.*, l. 15, p. 491.

Hist. de l'égl. de Strasbourg, t. I, p. 248 sqq. Le Bollandiste J. B. Sollier a confondu le saint martyr Landelin de Strasbourg avec le confesseur du même nom, qui fut le premier abbé de Saint-Crépin, dans le Hainaut, et dont il a été fait mention sous le 15 Juin. La même erreur a été commise par ses successeurs (t. VI, *Sept.* p. 182, col. 2).

✝ LE B. JEAN PRANDOTHA, ÉVÊQUE DE CRACOVIE EN POLOGNE.

L'AN 1266.

Le village polonais de Bolezlaw (1) ou Bialaczow (2) fut, dit-on, le lieu de naissance de cet homme pieux et d'une fidélité si incorruptible. Il appartenait à la célèbre famille d'Odrowaz et était parent de saint Hyacinthe (3). Après avoir achevé avec distinction ses études, l'évêque Vislaüs ou Vislimir, qui siégea à Cracovie depuis 1229 jusqu'en 1242, lui conféra les saints ordres et l'éleva à la dignité d'archidiacre de son église; il reçut en même-temps la nomination de chanoine de Sendomir (4).

Lorsque ce prélat mourut en 1242, la sainteté de sa conduite et sa haute sagesse le firent élire unanimement pour lui succéder; ce choix fut confirmé par le Pape Innocent IV, et notre Saint fut sacré, le jour de saint Urbain, par Fulco, archevêque de Gnesen.

Aussitôt qu'il eût pris possession de son diocèse, il travailla, avec la princesse polonaise Cunigonde, à la canonisation de Stanislas, évêque de Cracovie et martyr, laquelle fut en effet décrétée en 1253 par le Pape Innocent IV (5).

(1) Martinus Baronius, *in Compend. vitæ ejus.*
(2) Dlugoss, *Hist. Poloniæ*, l. VII.
(3) Dlugoss et Simon Okolsky.
(4) Dlugoss, *loc. cit.*
(5) Sa vie se trouve dans cet ouvrage sous le 7 Mai.

Boleslas V, surnommé *le Timide*, succéda en 1227 à son père Lescus *le Sage* sur le trône de la Pologne, mais n'ayant que neuf ans, il eut beaucoup à souffrir de ses rivaux pendant sa minorité. En 1236, on reçut tout-à-coup la nouvelle, que cinq cent mille Mongols, conduits par Batu, s'étaient emparés des défilés des Karpaths. Leur général les divisa en quatre corps, dont il s'en dirigea trois sur la Hongrie et un vers la Pologne. Batu conduisit la première division tout droit à travers les Karpaths; la seconde se porta par Rodna dans la Transylvanie; la troisième prit la même direction, en traversant le Szereth et la Moldavie. Toute la Hongrie fut inondée de Barbares, de sorte que Bela IV, Roi des Hongrois, fut obligé de demander du secours à Frédéric d'Autriche. Celui-ci fit preuve d'une rare valeur, et les événemens semblaient prendre une tournure défavorable aux Mongols. Mais Frédéric étant parti pour aller chercher de nouveaux renforts, les Hongrois, pendant l'absence des Allemands, se laissèrent attirer par les Barbares dans le désert de Mohi, près de la rivière Sajo, où ces derniers en firent un horrible carnage. Les Mongols ravagèrent toute la Hongrie, occupèrent la Servie et la Bosnie, parcoururent la Dalmatie et l'Illyrie et dévastèrent même le pays de Raguse, jusqu'à ce que, vers le commencement de l'année 1242 Batu les fit retourner dans l'Orient, à cause de la mort du grand-khan Ogotay, à qui on avait donné un successeur qui n'était pas bien vu. La quatrième division de l'armée, qui avait pénétré en Pologne, trouva ce royaume déchiré par les partis. Quatre ducs prétendaient à la couronne : Henri-le-Barbu, à qui toute la Silésie était dévouée; son cousin Boleslas-le-Timide, de Cracovie et de Sendormir; leur oncle Conrad de Masovie et de Cujavie, et enfin Ladislas de Posen et de Gnesen. Henri obtint bientôt le dessus, tandis que les trois autres se combattaient entre eux. Conrad, qui avait pris à sa solde des Lettes ido-

lâtres, emprisonna Boleslas, qui cependant parvint à s'échapper, et invoqua le secours de Henri, son tuteur. Henri II surnommé *le Pieux* lui succéda en 1238. Les Mongols touchaient déjà aux frontières de la Pologne et Lubbin fut livré au pillage. Une autre partie de l'armée se dirigea vers la Silésie. Un corps marchant sur Cracovie rencontra Boleslas, au mois de Mars 1241, non loin de Schidlow, près du village de Chniclik, et lui fit essuyer une défaite. Une forte division s'avança dans la Silésie jusqu'à Oppeln et fut battue par Micislas, fils de Casimir. Celui-ci réunit après cela près de Leignitz ses troupes à celles de Henri-le-Pieux. Breslau fut abandonné; les chevaliers silésiens se transportèrent tout au château de Martinsberg, dans une île de l'Oder, et réduisirent la ville en cendres. Les Mongols formèrent cinq immenses divisions de leur armée; on leur en opposa autant de silésiennes et polonaises. Dans la première combattaient les valeureux chevaliers de la croix, avec les braves du Goldberg, ayant Boleslas à leur tête; la seconde se composait de la première noblesse polonaise et de quelques bataillons de Cracovie; le vaillant Miceslas d'Oppeln et Ratibor avec sa troupe se trouvaient dans la troisième; la quatrième, généralement formée de chevaliers, était commandée par le grand-maître de l'ordre teutonique; la cinquième, composée de Silésiens, de Polonais et de troupes allemandes à la solde, avait à sa tête Henri-le-Pieux. La bataille eut lieu en Avril 1241, et quoique l'issue n'en fût pas favorable aux chrétiens, les Mongols y perdirent tant de monde, qu'ils n'osèrent plus rester dans le pays et se dirigèrent vers la Bohème et la Moravie (6). Henri-le-Pieux fut tué sur le champ de bataille et Boleslas s'enfuit dans la Hongrie, tandis que Boleslas-le-Chauve, duc de Silésie, fut appelé à régner par

---

(6) On dit que les ennemis, pour savoir le nombre des Polonais tués, coupèrent à chacun l'oreille droite, et qu'ils en remplirent neuf sacs.

les états de Pologne. Mais comme il mourut peu de temps après, Boleslas-le-Timide parvint de nouveau au trône, principalement par les efforts de l'évêque Prandotha, qui le présenta solennellement dans l'église de Cracovie comme Souverain du pays.

Le repos ne fut pas de longue durée. A l'instigation du duc Conrad, les Russes et les Lithuaniens tombèrent dans la Pologne, pillèrent les habitans et forcèrent la noblesse à se déclarer rebelles à leur prince légitime. Le fidèle prélat fut le seul que l'on ne put déterminer à l'abandonner, c'est pourquoi, par ordre de Conrad, toutes ses possessions furent ravagées et tous ses biens meubles transportés à Moscou. Prandotha excommunia le duc Conrad, à cause des horreurs et des pillages qu'il avait commis dans les églises de Pologne; il brava avec un héroïque courage tous les dangers, et ne se laissa persuader d'aucune manière à désobéir à son prince légitime. Boleslas-le-Pieux récompensa son attachement et sa fidélité, par plusieurs libertés accordées à l'église de Cracovie. Ce prince vécut dans une chasteté continuelle avec son épouse Cunigonde, fille de Béla IV, Roi de Hongrie; dans la suite, cette dernière entra dans un couvent de l'ordre de sainte Claire fondé par son mari, où la pieuse Salomé, sœur de Boleslas et l'épouse virginale du Roi Colomann d'Halitz, avait déjà reçu autrefois le voile des mains de notre saint prélat (7).

De même que Jean travaillait sans relâche à l'accroissement du royaume de Dieu, de même il cherchait à préserver son troupeau de tout poison de l'erreur. C'est pourquoi, lorsque les flagellants, après avoir répandu leur fausse doctrine en Italie et en Allemagne, voulurent aussi

(7) Ce couvent, fondé par Boleslas-le-Timide en 1258 à Zavichost, fut transféré, par les conseils de Jean Prandotha, à Skala ou Mariastein, à cause des fréquentes incursions des hordes barbares.

se fixer en Pologne, le vigilant prélat fut le premier qui travailla à faire expulser cette secte fanatique.

Jean avait gouverné son église pendant 23 à 24 ans, lorsque le Seigneur lui accorda, le 21 Septembre 1266, la couronne d'immortalité. Son tombeau devint célèbre par plusieurs miracles, et le 16 Août 1444 ses ossemens furent solennellement levés de terre.

Martin Baronius, clerc de Jaroslaw, a publié en 1606 une vie abrégée de Jean Prandotha, tirée des archives de l'église de Cracovie, et y a ajouté une notice de différens miracles. Voyez en outre Dlugoss, *hist. Polon.*, l. VII; Cramer, *Rer. polon.*, l. VIII; Simon Okolski, *Orbis polon.*, t. II; Frédéric Guillaume de Sommersberg, *Rerum Silesiac script.*, t. II; *Chron. Cracov.* etc., et Jean Périer, *Act. Sanct.*, t. VI de *Sept.*, p. 279-288.

22 Septembre.

S. MAURICE ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

Tiré de l'histoire authentique de leur martyre, écrite cent cinquante ans après leur mort par saint Eucher, évêque de Lyon, qui cite leurs actes, et la relation d'Isaac, évêque de Genève. Isaac avait été instruit par Théodore, évêque d'Octodurum, dans le diocèse duquel nos Saints avaient souffert. Ce Théodore assista au concile d'Aquilée en 381. Il pouvait avoir vu des témoins oculaires de ce qu'il raconte : il vivait au moins dans le lieu où les faits s'étaient passés. Quant à l'ouvrage de saint Eucher, on y remarque un ton de gravité, de vertu et de modestie qui ne permet pas d'en contester l'authenticité : c'est le jugement qu'en portent Ruinart, p. 290, Tillemont, Baillet, et tous les critiques catholiques. Son récit s'accorde avec les actes des saints martyrs, dont les exemplaires étaient communs dans le pays où ils avaient souffert, au cinquième et même au quatrième siècle, dit Mosheim, comme on le voit par certaines circonstances qu'en a tirées l'auteur de la vie de saint Romain, qui écrivait avant la fin du cinquième siècle. La même chose se prouve par le titre d'un sermon de saint Avit, écrit vers l'an 490, titre qui a été conservé parmi les ouvrages du Saint, quoique le sermon n'existe plus. *Oper. Sirmondi*, t. II.

Malgré tant de preuves qui déposent en faveur de la vérité de l'histoire des saints martyrs, elle a été attaquée par quelques protestans. Le ministre Dubourdieu porta les premiers coups; Hottinger vint à la suite. Moyle se déclara aussi pour leur sentiment, et montra plus d'érudition et de subtilité que ses devanciers. Burnet, *Præf. in Lactant. de mort. persecut. etc.* répéta les mêmes objections, mais avec plus de confiance que de force. Le docteur Hickes réfuta Burnet, et la dispute devint très-vive entre ces deux savans, dont les principes politiques sur l'obéissance passive étaient fort opposés.

Hickes démontre qu'on ne peut rien conclure du silence d'Eusèbe, qui vivait dans l'Orient, ni de celui de quelques autres écrivains. En convenant que Maximien favorisa d'abord les chrétiens, il prouve que dans certaines circonstances, et sur-tout à l'armée, il en fit mourir plusieurs pour leur religion. Constance ne les persécuta point; mais il ne devint César qu'en 293, et il paraît que le massacre dont il s'agit arriva peu après l'année 286, que Maximien fut associé à l'empire. Il n'est pas certain d'ailleurs que le pays où il se commit fût sous la domination de Constance; et quand cela serait, Constance, comme César, n'avait qu'un pouvoir subordonné à celui de l'Empereur, sur-tout par rapport aux soldats, en quelque lieu qu'il les commandât.

Mosheim, *Comm. de Rebus ecclesiæ ante Constantin. M. Helmstadii*, 1753, p. 588, convient que les argumens de Moyle n'ont aucune force lorsqu'on les rapproche de ceux qui constatent l'authenticité de l'histoire que nous défendons; mais il forme une objection contre cette authenticité, d'après certains actes grecs qui mettent le martyre de saint Maurice (qu'on suppose avoir été tourmenté l'espace de dix jours) et celui de ses compagnons, à Apamée dans la Syrie, sous le règne de Maximien. Le docte luthérien confond saint Maurice d'Agaune avec un autre Saint dont parle Théodoret, *Serm.* 8 *de curandis Græc. affectionibus*, et dont les actes grecs sont modernes, et ne méritent aucune créance.

Avant la dispute qui s'éleva entre Hickes et Burnet sur le point que nous traitons, Stillingfleet avait réfuté les objections de Moyle. Nous ajouterons aux autorités produites par ce savant, le témoignage de Prudence, *Psychom.* v. 36, dont on avait faussement prétendu faire valoir le silence contre les actes de nos saints martyrs. Voyez D. Jos. de Lisle, Ben. de la Cong. de Saint-Vannes, *Défense de la vérité du martyre de la légion thébéenne*, 1737, in-8°; Baldesano (Bernardin Rossignoli, Jésuite piémontais, mort en 1613), *Hist. di S. Mauritio;* le P. Jean Clé, l'un des continuateurs de Bollandus, t. VI, *Sept. à* p. 308 *ad. pag.* 403, *et App. ibid. à pag.* 895 *ad pag.* 920, et l'excellent ouvrage intitulé : *Eclaircissemens sur le martyre de la légion thébéenne et sur l'époque de la persécution des Gaules sous Dioclétien et Maximien, par M. de Rivaz,* Paris, 1779, in-8°.

N. B. Les actes donnés par Surius sont interpolés. Il y est parlé du Roi Sigismond, et la règle d'Agaune, qui fut instituée en 515, au lieu que saint Eucher de Lyon souscrivit le premier concile d'Orange en 441; mais le P. Chifflet, Jésuite, en découvrit une copie exacte qu'il fit imprimer, et que D. Ruinart soutient être le véritable ouvrage du saint évêque de Lyon. C'est de ces actes que nous avons pris la défense contre Dubourdieu, etc. Il est fait mention du martyre de saint Maurice et de ses compagnons, dans la vie de saint Séverin d'Agaune, écrite peu après l'an 500; dans deux ouvrages plus anciens que nous avons cités plus haut; dans les martyrologes de saint Jérôme, de Florentinius, etc.; dans le concile d'Agaune de l'an 515; dans saint Grégoire de Tours, *de Glor. Martyr.* l. 1, c. 75; dans Fortunat, l. 2, *Carm.* 15. Il résulte de toutes ces autorités, qu'on avait une grande vénération pour nos saints martyrs dans le sixième siècle.

L'AN 286.

L'Empereur Carus, qui avait osé prendre le titre de Dieu, ayant été tué par la foudre, et Numérien son fils assassiné par Aper son oncle, Dioclétien, homme de basse extraction, fut proclamé Empereur par l'armée qu'il commandait en Orient, le 7 Septembre 284. L'année suivante, il vainquit dans la Mésie, Carin, le second fils de Carus, et lui ôta la vie. Après cette victoire, il se fit donner le nom de Jovius, tiré de celui de Jupiter, créa César Maximien, et lui confia le gouvernement et la défense de l'Occident. Les Bagaudes, peuple principalement composé de paysans des Gaules, avaient pris les armes pour venger la mort de Carin, et ils étaient commandés par Amand et par Ælien. L'Empereur ordonna à Maximien de marcher contre eux, et l'associa en même temps à l'empire. Maximien se fit alors donner le surnom de Herculéus ou de Hercule. C'est dans cette expédition que les historiens les plus judicieux mettent le martyre de la légion thébéenne (1).

Il paroît que cette légion était ainsi appelée, parce qu'elle

(1) Les Bollandistes le mettent en 303, dans la grande persécution,

avait été levée dans la Thébaïde ou Haute-Egypte, où il y avait un grand nombre de chrétiens zélés. Elle était toute composée de soldats qui croyaient en Jésus-Christ ; et saint Maurice, qu'on croit en avoir été le principal commandant, n'y en admettait probablement point qui fussent d'une autre religion. Dioclétien, au commencement de son règne, n'était point ennemi des chrétiens ; il en avait même plusieurs auprès de sa personne, et il leur confiait, au rapport d'Eusèbe, les places les plus importantes : mais les gouverneurs particuliers et la populace n'en avaient pas moins la liberté de suivre les mouvemens de la haine qu'ils leur portaient. Quant à Maximien, il versait leur sang dans certaines occasions extraordinaires.

La légion thébéenne fut du nombre de celles que Dioclétien fit passer d'Orient en Occident pour combattre les Bagaudes. Maximien, ayant passé les Alpes, accorda quelques jours de repos à son armée, afin qu'elle pût se remettre des fatigues d'une marche pénible, il fit en même temps défiler quelques détachemens du côté de Trèves. On se trouvait alors à Octodurum. C'était dans ce temps-là une ville considérable bâtie sur le Rhône, au-dessus du lac de Genève (2). Il y avait un siége épiscopal, qui paraît avoir été transféré à Sion dans le sixième siècle.

Maximien ayant ordonné que toute l'armée ferait un sacrifice aux dieux pour obtenir le succès des armes de l'empire, la légion thébéenne s'éloigna pour aller camper près d'Agaune, à trois lieues d'Octodurum. L'Empereur lui enjoignit de revenir au camp général, et de se réunir au gros de l'armée pour l'oblation du sacrifice ; mais comme tous

---

pensant que Maximien put alors faire marcher son armée par le pays dont il s'agit.

(2) C'est aujourd'hui le village de Martignac ou Martigny dans le Valais.

ceux dont elle était composée refusaient constamment de participer à cette cérémonie sacrilége, il les fit décimer, et les soldats sur lesquels tomba le sort furent mis à mort. Les autres restèrent inébranlables, et s'entr'exhortaient à persévérer fidèlement dans leur religion. Cette première décimation fut suivie d'une seconde, qui ne produisit pas plus d'effet. Tous les soldats de la légion qui vivaient encore s'écrièrent qu'ils n'obéiraient point, et qu'ils étaient résolus à tout souffrir plutôt que de trahir leur foi. Maurice, Exupère et Candide, leurs principaux officiers, ne contribuaient pas peu à les entretenir dans ces généreux sentimens. Saint Eucher donne à saint Maurice le titre de *primicerius*, qui était la première dignité dans la légion, et qui revenait à peu près à celle de tribun ou de colonel. Exupère est appelé *campiductor* ou major, et Candide, sénateur des troupes.

L'Empereur fit dire à la légion qu'il était de son plus grand intérêt de se rendre; qu'elle comptait en vain sur le nombre de ceux qui la composaient, et qu'ils périraient tous s'ils persistaient dans leur désobéissance. Tous, animés par leurs officiers, envoyèrent à Maximien la réponse que nous allons rapporter en substance. « Nous sommes » vos soldats, mais nous sommes aussi les serviteurs du » vrai Dieu. Nous vous devons le service militaire et l'o- » béissance, mais nous ne pouvons renier Celui qui est » notre Créateur et notre Maître, comme il est aussi le vôtre » dans le temps même que vous le rejetez. Vous nous » trouverez dociles à vos ordres dans toutes les choses qui » ne sont point contraires à sa loi, et notre conduite pas- » sée doit vous en répondre. Nous sommes prêts à nous » opposer à vos ennemis en quelque lieu qu'ils soient; » mais nous ne pouvons tremper nos mains dans le sang » innocent. Nous avons fait serment à Dieu avant de vous » le faire; vous fieriez-vous au second serment, si nous

» allions violer le premier ? Vous voulez que nous punis-
» sions les chrétiens, et nous le sommes tous. Nous con-
» fessons Dieu le Père, auteur de toutes choses, et Jésus-
» Christ son fils. Nous avons vu massacrer nos compagnons
» sans les plaindre, et nous nous sommes même réjouis
» du bonheur qu'ils avaient eu de mourir pour leur reli-
» gion. L'extrémité à laquelle on nous réduit n'est point
» capable de nous inspirer des sentimens de révolte. Nous
» avons les armes à la main; mais nous ne savons ce que
» c'est que de résister, parce que nous aimons mieux mou-
» rir innocens que de vivre coupables. »

La légion thébéenne était composée de plus de dix mille hommes bien armés, qui pouvaient du moins vendre leur vie bien cher; mais ils savaient qu'en rendant à Dieu ce qui est à Dieu, il faut aussi rendre à César ce qui est à César, et ils montraient plus leur courage en mourant pour leur foi, qu'ils n'auraient fait dans les entreprises les plus périlleuses. Maximien, désespérant d'ébranler leur constance, les fit investir par son armée, qui les massacra. Loin de faire la moindre résistance, tous mirent bas les armes, et se laissèrent tranquillement ôter la vie. Ils s'exhortaient mutuellement à la mort, et il n'y en eut pas un seul qui se démentît. La terre était couverte de corps morts, et des ruisseaux de sang coulaient de toutes parts. Pendant que l'armée pillait ceux qu'on venait de massacrer, arriva un soldat vétéran, nommé Victor, qui n'était pas du même corps. Frappé d'indignation, il se retira sans vouloir prendre part à la joie publique. Les soldats étonnés lui demandèrent s'il était aussi chrétien. Sur la réponse qu'il leur fit qu'il l'était, et qu'il espérait l'être toujours, ils se jetèrent sur lui, et le massacrèrent. Ursus et Victor, qui étaient de la légion thébéenne, mais qui s'étaient écartés du corps, furent martyrisés à Solodora ou Soleure, et l'on y garde encore leurs reliques. Octave, Adventitius et Solutor souf-

frirent à Turin vers le même temps. Ils ont été célébrés dans les sermons de saint Maxime, et dans les poëmes d'Ennode de Pavie. Fortunat appelle ces saints martyrs l'*heureuse légion*. Leur fête est marquée en ce jour dans les martyrologes de saint Jérôme, de Bède, etc. Saint Eucher dit, en parlant de leurs reliques, qui étaient de son temps à Agaune : « On vient de différentes provinces honorer les précieux » restes de ces Saints, et leur offrir des présens d'or, d'ar» gent, etc. Je leur offre avec humilité ce monument de » ma plume ; je les prie de m'obtenir par leur intercession » le pardon de mes péchés, et de me continuer le secours » de leur protection (3). » Entre autres miracles opérés par la vertu de leurs reliques, qu'il rapporte, il fait mention d'une femme qui avait été guérie d'une paralysie, et qu'il dit *porter son propre miracle avec elle* (4).

Les corps de saint Maurice et de ses compagnons furent découverts à Agaune plusieurs années après leur martyre, par Théodore, évêque d'Octorum. C'est ce qu'on dit à la fin des actes de ces Saints, par saint Eucher, et dans d'autres auteurs. Ce Théodore est le Saint de ce nom qui assista avec saint Ambroise au concile d'Aquilée en 381, et qui se déclara contre Pallade, infecté de l'hérésie d'Arius. Il y a eu un autre Théodore, évêque d'Octodurum. Il était contemporain d'Ambroise, qui fut abbé d'Agaune en 516, et qui aida au Roi Sigismond à bâtir ce monastère. Il peut aussi avoir découvert une partie des reliques des saints martyrs. Les légendes des anciens bréviaires de Sion, de Genève et de Lausane ont confondu les deux Théodore dont nous parlons, et quelques autres évêques (5). Lorsque le

(3) P. 275.

(4) P. 278.

(5) Briguet, chanoine de Sion, a fait les mêmes fautes dans sa *Valesia sacra*, imprimée en 1744.

Roi Sigismond fit réparer le monastère d'Agaune, en 515, les corps de saint Maurice, de saint Exupère, de saint Candide et de saint Victor furent déposés dans l'église d'Agaune, bâtie par les libéralités de ce prince (6). Il est probable que les fidèles avaient enterré à part les principaux officiers de la légion. Saint Evolde, évêque de Vienne, qui mourut en 715, fit élever une église sous l'invocation des saints martyrs, et y mit une portion considérable de leurs reliques, comme nous l'apprenons de la chronique et du martyrologe d'Adon, qui était de la même ville. Il paraît que saint Théodore établit une communauté de prêtres pour desservir l'église d'Agaune, lorsqu'on fit la première découverte des saintes reliques. On lit dans les actes de la fondation du monastère par le Roi Sigismond, que les laïques vivaient mêlés avec les prêtres, et que l'abbaye fut bâtie pour parer à cet inconvénient (7). Le monastère d'Agaune (aujourd'hui de Saint-Maurice) est encore très-riche en reliques des saints martyrs, malgré les distributions qui en ont été faites. Il y a dans la cathédrale de Sion une magnifique chapelle dédiée en l'honneur de saint Maurice, qui est le principal patron de tout le Valais.

On trouva en 1489, au village de Schoz, qui est environ à deux lieues de Lucerne, deux cents corps des compa-

---

(6) Voyez les actes du concile qui se tint alors à Agaune, les anciennes vies des saints abbés Romain, Lupicin et Eugende; les actes des saints Hymnemode, Ambroise et Achide, qui furent les trois premiers abbés d'Agaune. Les Pères Chifflet et Hardouin montrent que les vies des premiers abbés du Mont-Jura et d'Agaune furent écrites par Pragmatius, frère de saint Achide, premier abbé d'Agaune.

(7) Les Bollandistes ont donné une bonne édition de la charte de fondation dont il s'agit, d'après une copie exacte de cette pièce que leur avait procurée D. de l'Isle, abbé de Saint-Léopold à Nancy, lequel avait vécu quelque temps à Agaune. Voyez *Gloria Postuma SS. Mauritii et Soc.* §. 2, p. 252, t. VI. *Sept.*

gnons de saint Maurice. On y avait fondé long-temps auparavant une chapelle connue par ses priviléges et par de grandes indulgences (8). Le P. Chardon, Jésuite, a donné l'histoire des miracles qui s'y étaient opérés par l'intercession de saint Maurice et de ses compagnons.

Ces Saints sont honorés dans un grand nombre d'églises de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et de Portugal. Saint Maurice est depuis plusieurs siècles le principal patron de la maison royale de Savoie (9).

Amédée, duc de Savoie, ayant quitté la souveraineté, alla mener la vie hérémitique à Ripaille, lieu situé sur le bord du lac de Genève, et environné de bois et de rochers. Il fut suivi par six gentilshommes, tous veufs, et âgés chacun de plus de soixante ans. Il les enrôla soldats de saint Maurice, et s'appela leur doyen. Tous portaient des croix d'or sur la poitrine. Leur habit était simple, et à peu près semblable à celui des pélerins ou des hermites. Amédée leur donna des règles, et fonda deux maisons, l'une pour eux, et l'autre pour des chanoines réguliers qui étaient gouvernés par un abbé, et chargés de faire l'office divin (10). Telle fut l'origine de l'ordre militaire de Saint-Maurice, dont le Roi de Sardaigne est grand-maître. Les chevaliers ne peuvent se marier qu'une fois sans dispense. L'ordre, dans l'état

---

(8) V. Murer, *Helvet. Sac.* p. 30.

(9) Victor Amédée, duc de Savoie, devint en 1718 Roi de Sardaigne, et depuis ce temps, ce duché fit partie du royaume de Sardaigne, jusqu'à ce qu'il fût conquis par les Français en 1792, et réuni à la France, sous le nom de département du Mont-Blanc. Mais le second traité de Paris a rendu toute la Savoie au Roi de Sardaigne.

(*Note de l'édit. allem.*)

(10) V. *Augustinus-Patricius*, Hist. Concil. Basil. ap. Labbe, Conc. t. XIII, col. 1488. *Joan. Gobelinus, seu Pontius Æneas Sylvius post Pius II* (*qui sub Amanuensis sui nomine latere voluit*) Comment. vitæ suæ. *Petrus Monodus S. J.* in Amædæo pacifico (*quem librum latinè edidit initio seculi XVII*), p. 53.

où il est présentement, fut institué par Emmanuël Philibert, duc de Savoie, et le Pape Grégoire XIII l'approuva et le confirma en 1572.

Agaune, nommé aussi Saint-Maurice, passa des Rois de Bourgogne à la maison de Savoie dans le onzième siècle; mais cette ville fut enlevée à Charles, père d'Emmanuël Philibert, par François I, Roi de France, conjointement avec les Suisses et les Genevois. La république du Valais, alliée de celle de Genève et des cantons suisses, en prit possession. Par un des articles du traité de paix, qui fut alors signé, le duc de Savoie consentit à céder la souveraineté de Saint-Maurice et de quelques autres places, à condition qu'on transporterait à Turin les reliques des martyrs de la légion thébéenne. L'évêque de Sion, protecteur et gouverneur de la république, envoya dire aux habitans de Saint-Maurice de se conformer à l'article du traité qui avait été ratifié par le serment des puissances intéressées. L'évêque d'Aoste, accompagné d'une suite nombreuse, se présenta au nom du duc de Savoie, et demanda les reliques des saints martyrs. La consternation se répandit dans toute la ville. Les habitans offrirent en échange des troupes et de l'argent, et tâchèrent de mettre le Ciel dans leurs intérêts, en indiquant un jeûne général et des prières publiques; ils jurèrent même au pied de l'autel de sacrifier leurs vies, plutôt que de se laisser enlever le précieux trésor qu'ils possédaient. L'évêque d'Aoste les menaça inutilement des plus sévères châtimens. Enfin il se réduisit à leur demander la moitié des saintes reliques, ce qui lui fut accordé. Ayant reçu les sacrés ossemens des martyrs, il les porta solennellement à Turin. Les évêques de Verceil et d'Yvrée, suivis de leur clergé, des gouverneurs des villes, et d'un grand nombre de soldats et de musiciens qui chantaient les louanges du Seigneur, assistèrent aussi à la cérémonie. Quand on fut à un mille de Turin, tous les ordres de la ville vin-

rent au-devant des saintes reliques, qu'on déposa dans la cathédrale. La duchesse de Savoie, avec ses enfans, prit part à la fête, qui dura trois jours. On renferma les reliques dans deux magnifiques châsses d'argent, le 16 Janvier 1581. Le duc Charles-Emmanuël, dans un édit du 23 Août 1603, où il rapportait toutes les faveurs qu'il avait obtenues par l'intercession de saint Maurice, ordonna de célébrer sa fête le 22 Septembre, et défendit, sous les peines les plus sévères, de travailler ce jour-là. Vincent, duc de Mantoue, fit la même chose, en reconnaissance de ce que, par l'intercession du Saint, il n'était pas mort de six balles de mousquet dont il avait été blessé en combattant contre les Turcs en Hongrie (11).

Nous apprenons de l'exemple des martyrs à nous former une juste idée du courage. Le devoir et la vertu en sont le fondement. Celui qu'il anime entreprend de grandes choses, et supporte les plus rudes épreuves, uniquement par le motif du devoir. Lorsqu'il s'agit de conserver son innocence, il n'y a point de sacrifice qui lui coûte, et il envisage les plus affreux tourmens avec intrépidité. Cette disposition de l'âme, qui inspire des sentimens si héroïques, et qui ne se dément dans aucune circonstance, ne peut avoir sa source que dans la religion chrétienne : d'elle dérivent plusieurs vertus, sur-tout la patience, la douceur et l'humilité. Un héros chrétien aime ses ennemis, fait du bien à ceux qui le persécutent, supporte les affronts avec joie, et est prêt à céder sa tunique à celui qui veut lui enlever son manteau.

---

(11) Le P. Bernardin Rossignoli, savant Jésuite, qui s'est déguisé sous le nom de Guillaume Baldesano, chanoine de Turin, donna, sur la fin du seizième siècle, une histoire de saint Maurice en italien, qu'il fit réimprimer au commencement du siècle suivant, avec des augmentations. Il y rapporte en détail les translations dont nous venons de parler, ainsi que plusieurs miracles opérés par l'intercession de saint Maurice. C'est d'après son ouvrage que les Bollandistes ont principalement travaillé.

S. EMMERAN, ÉVÊQUE EN FRANCE, MARTYR ET PATRON DE RATISBONNE.

L'AN 652.

Saint Emmeran, issu d'une illustre famille du Poitou, renonça, dès sa jeunesse, à tous les avantages qu'il pouvait espérer dans le monde, pour se consacrer au ministère des autels. Son savoir et sa sainteté le firent élever à l'épiscopat dans le septième siècle (1). Il prêcha l'Évangile, avec un zèle infatigable, dans tous les lieux de son diocèse, instruisant en public et en particulier; il allait chercher jusque dans leurs maisons les pécheurs endurcis; et par une éloquence aussi touchante que persuasive, il les retirait de leurs désordres, et en faisait de véritables pénitens. Sa charité pour les pauvres était aussi sans bornes.

Après avoir travaillé de la sorte pendant plusieurs années, il résolut d'aller instruire un grand nombre d'infidèles et d'idolâtres qui étaient dans la Bavière. Il n'y avait qu'environ trente ans que les Bavarois avaient embrassé le christianisme : mais plusieurs d'entre eux étaient encore livrés

(1) Les auteurs de sa vie, qui ont écrit long-temps après sa mort, le font évêque de Poitiers, en quoi ils ont été suivis par Baillet et par les auteurs du *Gallia Christ. Vetus.*; mais son nom ne se trouve point dans le catalogue des évêques de cette ville, et il ne pourrait y trouver place dans le temps où il a vécu. Le Cointe, *ad an.* 649; Pagi, *crit. Annal. Baron. ad an.* 653; le P. Longueval, *Hist. de l'église gallicane*, infèrent de là qu'il ne fut point évêque de Poitiers, et soutiennent que le siége qu'il occupa n'est point connu. Suyskens est du même sentiment. Selon Wandelbert, saint Emmeran fut évêque dans la Bretagne. En supposant qu'il n'ait été que corévêque de Poitiers, on conçoit comment il n'est point nommé parmi les évêques de ce siége. Plusieurs corévêques recevaient la consécration épiscopale, et gouvernaient une partie d'un diocèse, sous l'Ordinaire. Voyez Bingham, etc.

aux superstitions de l'idolâtrie; d'autres étaient infectés d'erreurs capitales contre la foi. Le duc Théodon I, qui commandait dans le pays sous l'autorité du Roi Sigebert III, retint long-temps le saint missionnaire à Ratisbonne, et fit tous ses efforts pour l'y fixer; mais Emmeran refusa toutes les offres du duc, en disant qu'il ne devait prêcher que Jésus crucifié. On a cru qu'il avait été évêque de Ratisbonne, ou du moins associé au gouvernement de ce diocèse. Ses travaux apostoliques furent suivis de conversions innombrables. Trois ans s'étant écoulés de la sorte, il partit pour Rome dans le dessein de vénérer les reliques des apôtres et des martyrs, et de consulter le Souverain-Pontife sur certaines difficultés.

Mais une femme corrompue avait juré sa perte. Une troupe de scélérats qu'elle avait subornés allèrent l'attendre près d'Aschaim, à l'entrée du diocèse de Frisingen, et le massacrèrent de la manière la plus barbare; ils lui coupèrent les membres les uns après les autres, et laissèrent son tronc nageant dans le sang. Son martyre arriva le 22 Septembre 652 (2). Lambert, fils du duc Théodon, qui avait été

---

(2) On lit dans le discours sur le martyre de saint Emmeran, publié par Martène, que le saint missionnaire avait entendu la confession de deux personnes coupables d'adultère, et qu'il aima mieux s'exposer aux ressentimens du prince, que de manquer à un secret qu'il ne peut jamais être permis de violer.

Le biographe du Saint, et d'après lui Simon Buchfelner, *Leben der Heiligen Gottes*, t. II, 22 *Sept.*, rapportent différemment les circonstances de la mort de notre saint évêque. Nous citerons textuellement ce dernier, en y ajoutant quelques réflexions.

« Le duc (Théodon I) avait une fille nommée Uta, qui eut le mal» heur d'être déshonorée par Sigibald, jeune gentilhomme. Il était à » prévoir que ce crime, dès qu'il serait connu, coûterait la vie à son » auteur. De là la profonde tristesse de la princesse. En même temps, » elle ne savait à qui s'adresser pour recevoir des conseils et des con» solations. S. Emméran était le seul sur la discrétion et l'indulgence

le principal auteur du crime, fut banni et n'eut jamais la principauté du pays. Le corps du Saint fut enterré à As-

---

» duquel elle pût compter. Elle lui confia donc le secret de son cœur » et lui demanda ses conseils et son assistance. Emméran fut vivement » touché de la position de la princesse, et dans l'agitation de son cœur, » il prit une résolution aussi inattendue que hardie, mais qui seule » pouvait détourner de la tête des coupables un châtiment immédiat, » et leur faire espérer le pardon et la réconciliation. Il était sur le point » de faire un voyage à Rome et croyait que là il pourrait plus facile- » ment atteindre ce but. Il conseilla à la princesse, lorsque le moment » serait venu où elle ne pourrait plus cacher sa faute, *de dire que* » *le coupable c'était lui,* et d'abandonner le reste à la Providence. Uta » consentit à cette proposition, mais elle fit l'aveu de sa faute avant » que le Saint ne fût sorti des états du duc. »

Conçoit-on que le Saint ait pu s'oublier au point d'exposer ses jours par un conseil aussi sot que coupable, et d'imprimer à son nom et à son état par un grossier mensonge, une tache aussi honteuse. Qui croira qu'il ait été assez ignorant, pour se prêter à un subterfuge que condamnent à la fois les lois humaines et les lois divines. Il ne pouvait remettre à la Providence, puisque Dieu, qui est toute sainteté et toute vérité, reprouve ces voies. Du reste, cela n'aurait fait qu'agraver la honte d'Uta, car Emméran ne devait pas ignorer, qu'il était bien plus honteux et plus criminel de se laisser séduire par une personne consacrée à Dieu, par un évêque, que par un simple gentilhomme, et que le courroux de Théodon serait bien plus grand, lorsqu'il apprendrait que sa fille avait été déshonorée par l'apôtre de son pays. Si l'on en croit le biographe, Emméran aurait prévu que cela causerait sa mort, et il aurait chargé un prêtre nommé Wolfleck, de proclamer son innocence après son exécution. Ainsi le Saint aurait, par un mensonge, sciemment provoqué un meurtre, sans sauver l'honneur de Sigibald, puisqu'après sa mort la chose devait se dévoiler, et qu'en outre, lorsqu'il fut attaqué par le jeune Lambert, il protesta de son innocence en invoquant le témoignage de Dieu. Il y a plus, cette protestation n'aurait fait qu'augmenter la faute d'Uta qu'il désirait sauver, puisqu'au déshonneur elle aurait joint la plus noire calomnie qui aurait suffi de sa part pour mériter la mort. Il résulte de toutes ces contradictions, que le récit d'Aribon, que nous sommes loin d'accuser d'avoir sciemment trahi la vérité, est fondé sur un conte, qu'il a bonnement rapporté comme il l'avait reçu. Mais quelle peut être la source de cette fable? André Bruner (*Annal. Boic.* 1re partie) pense que la princesse peut bien avoir con-

ehaim, qui est un peu au-dessous de Munich sur l'Iser. Le duc Théodon le fit depuis porter solennellement à Ratisbonne, et déposer dans l'église de Saint-George, aujourd'hui de *Saint-Emmeran*. On fonda dans la même ville, avant la fin du septième siècle, un célèbre monastère qui porte aussi le nom du Saint, et dont quelques auteurs attribuent la fondation au duc Théodon lui-même (3).

---

fessé sa faute au saint évêque, et celui-ci lui avoir conseillé la fuite; mais le projet d'enlèvement ayant été découvert et la princesse arrêtée, elle aurait déclaré que ce conseil venait de S. Emméran, ce qui aurait fait naître dans l'esprit de Lambert le soupçon et la vengeance.

Du reste, ces observations ne tendent pas à revoquer en doute le martyre de S. Emméran, puisque c'est un fait patent, et qu'il se fonde sur les monumens les plus authentiques. Il n'y a que la circonstance dont nous venons de parler qui ne mérite pas de croyance : aussi fut-elle rejetée, avant nous, par les savans : André Brunner, *loc. cit.*, l. V, c. 5. Adlzreitter, Le Cointe, Pagi, Suyskens et plusieurs autres.

Buchfelner, il est vrai, remarque, *loc. cit.*, que « si l'on s'étonne » qu'Emméran se soit chargé de la faute de Sigibald envers la princesse, » afin de sauver ses jours, et que l'on regarde cette conduite comme » indigne d'un Saint, on n'a qu'à se rappeler les paroles du prophète, » qui a dit, en parlant de notre divin Sauveur : *Et cependant il a été » percé de plaies; il a été brisé pour nos crimes. Le Seigneur l'a chargé » lui seul de l'iniquité de nous tous. Il a été offert parce qu'il a voulu.* » (Isaïe l. III, 5-7.). » Il faut lui savoir gré d'avoir cherché à justifier le Saint d'un prétendu fait, quoiqu'il ne parvienne pas à le faire; car cette action aurait été illicite en elle-même si elle avait eu lieu. Aussi la comparaison n'est-elle nullement exacte, comme chacun l'aura remarqué. Il est donc à souhaiter, qu'on ne parle plus de ce conte dans les livres de piété.

(*Note augm. d'après l'allem.*)

(3) L'abbé de l'ancienne abbaye de saint Emméran faisait partie des Etats immédiats de l'empire. L'abbaye elle-même comprend tant de bâtimens, que l'on dirait une ville. On y conserve encore une précieuse bibliothèque, le beau cabinet de tableaux et le riche musée d'instrumens de mathématiques et physique.

(*Note de l'édit. allem.*)

Voyez la vie de saint Emmeran par Aribon, surnommé Cirinus, évêque de Frisingen, qui mourut en 782; Raderus, *Bavar. Sanct.* t. I, p. 42; le Cointe, *ad an.* 652; un discours sur le martyre du Saint, publié par D. Martène, *Vet. Script. ampliss. collect.* t. IV, *part.* 2, *col.* 24; Mabillon, *Annal. Ben.* t. II, *ad an.* 730, *n.* 50; Krauss, abbé de Saint-Emméran, *Ratisbona monastica*; Suyskens, t. VI, *Sept.* page 454.

Ste SALABERGE, ABBESSE A LAON.

Vers l'an 665.

Sainte Salaberge, sortait d'une illustre famille établie dans le territoire de Toul. Etant devenue aveugle dans son enfance, elle recouvra miraculeusement la vue par les prières et la bénédiction de saint Eustase, abbé de Luxeul. On croit que ce prodige s'opéra à Gondrecourt-sur-Meuse, petite ville ainsi appelée de Gondoin son père. On la maria à un jeune seigneur, qui la laissa veuve peu de temps après. Elle ne pensait plus qu'à vivre pour Dieu; mais ses parens l'obligèrent à se remarier. Elle épousa Blandin, qui a mérité par ses vertus d'être mis au nombre des Saints, et qui est honoré le 7 Mai. Elle eut cinq enfans, qu'elle prit soin d'élever dans la crainte du Seigneur. Dégoûtée enfin du monde, elle prit le voile du consentement de son mari, et fonda un monastère qu'on croit être celui de Saint-Pierre de Poulangea, au diocèse de Langres. Elle y apprit à un grand nombre de vierges à marcher dans les voies étroites de la perfection. Vers l'an 650, elle fit bâtir à Laon le monastère de saint Jean-Baptiste, où elle se retira avec la plus grande partie de ses filles spirituelles, auxquelles elle ne cessa de donner jusqu'à la mort l'exemple de toutes les vertus. Les fonctions attachées à la place d'abbesse ne l'empêchaient point de vaquer aux plus bas emplois de la com-

munauté. On met sa mort au 22 Septembre, vers l'an 665 (1), et elle est nommée sous ce jour daus le martyrologe romain.

Voyez sa vie anonyme par un auteur contemporain, *ap. Mabil. sæc.* 2, *Ben.* p. 422, avec les remarques du P. Clé, t. VI, *Sept.*, et Calmet, *Hist. de Lor.* l. 4, *n.* 41, p. 453.

S. SAINTIN, PREMIER ÉVÊQUE DE MEAUX.

Quatrième siècle.

L'HISTOIRE de la vie de saint Saintin est fort obscure. S'il est vrai qu'il ait occupé le siége de Verdun avant celui de Meaux, il a vécu dans le quatrième siècle, et n'a point été disciple de saint Denis de Paris, comme quelques auteurs l'ont cru. Il est nommé dans les anciens martyrologes, sous le 22 Septembre, quoiqu'on fasse aujourd'hui sa fête le 11 Octobre à Meaux et à Verdun. On l'honore aussi dans le diocèse de Tours et de Chartres. Il y avait à Meaux, dans le neuvième siècle, une abbaye de son nom. Quelques auteurs ont distingué deux saints appelés Saintin, l'un évêque de Meaux, et l'autre évêque de Verdun; mais on ne peut rien dire de certain sur un point d'histoire qui remonte à un temps aussi reculé, et sur lequel l'antiquité ne nous a point laissé de monumens.

Voyez D. Toussaint du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. I, p. 4 et 612; le *Gallia Chr. nova*, t. VIII, p. 1597, etc.

(1) Sainte Salaberge compta dans son monastère jusqu'à 300 religieuses, qui se partageaient en différens chœurs pour chanter nuit et jour les louanges du Seigneur, comme cela se pratiquait à Remiremont, à Agaune, etc. L'abbaye de Saint-Jean de Laon appartient présentement aux Bénédictins. On honore dans cette ville plusieurs Saints de la famille de sainte Salaberge, tels que Bodon son frère, qui fut évêque de Toul (11 Septembre); Baudouin son fils (8 Janvier); Austrude sa fille, vierge (22 Octobre), etc.

S. FLORENT, ET QUELQUES AUTRES SAINTS HONORÉS EN FRANCE.

Saint Florent, né dans les Gaules, quitta son pays pour aller vivre sous la conduite de saint Martin de Tours, qui l'ordonna prêtre. Ayant passé quelque temps à prêcher l'Évangile dans le Poitou, il se retira sur la montagne de Glonne, vers les confins des diocèses de Nantes et d'Angers, pour y mener la vie solitaire. Sa sainteté lui attira des imitateurs, ce qui donna naissance au monastère de Glonne, connu depuis sous le nom de *Saint-Florent-le-Vieux*. Dans le onzième siècle, Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, enleva de Saumur les reliques de saint Florent, et les mit dans la ville de Roye. Quatre cents ans après, Louis XI les fit restituer à Saumur. Les habitans de Roye intentèrent un procès, qu'ils gagnèrent; mais comme il était difficile de faire exécuter la sentence, on partagea les reliques. Saint Florent est patron de la ville de Roye, et on l'y honore le 22 Septembre.

Voyez Baillet, le P. Longueval, *Histoire de l'église gallicane*, t. I, p. 387, etc.

Saint Sylvain est patron de la petite ville de Levroux en Berri, qui l'honore en ce jour. Il est le même que le publicain Zachée, selon une tradition populaire, mais qui n'est appuyée sur aucun fondement solide.

Sainte Lutrude ou Lintrude, vulgairement Ste Lindru, eut plusieurs sœurs qui vécurent comme elle en Champagne, dans la virginité, et que l'on honore d'un culte public dans l'Eglise; savoir, sainte Hou, sainte Amée, sainte Pusinne, sainte Ménéhoud, sainte Francule et sainte Libère ou Libérie. Elles furent instruites par un prêtre vertueux

nommé Eugène, et reçurent le voile des mains de saint Alpin, évêque de Châlons-sur-Marne. Elles restèrent toutes dans la maison paternelle jusqu'au temps où Lindru se retira dans un petit hermitage. Celle-ci ayant fait un voyage à Rome, en rapporta des reliques; on dit aussi qu'elle en obtint de saint Maurice et de ses compagnons en passant par Agaune. De retour dans son hermitage, elle continua d'y vivre dans les austérités de la pénitence. Elle mourut le 22 Septembre, et fut enterrée dans l'église qu'elle avait fait bâtir auprès de sa cellule. On dit que son corps fut porté depuis à l'abbaye de Corbie.

SAINTE HOILDE, autrement sainte OTHILDE, sainte HILDE, et vulgairement sainte HOU, mena à peu près le même genre de vie que sainte Lindru. Son corps resta dans le Pertois jusqu'au milieu du douzième siècle. Il fut porté à Troyes vers l'an 1159, et déposé dans l'église de Saint-Etienne. On mit un bras de la Sainte dans le monastère de l'ordre de Cîteaux, bâti sous son invocation près de Bar-le-Duc; son autre bras fut apporté à Paris, et placé, avec une relique de saint Aventin de Troyes, sous le grand autel de l'église des petites Cordelières du faubourg Saint-Germain, dont le monastère n'existe plus. Sa fête est marquée au 30 Avril.

SAINTE PUSINNE se retira, après la mort de son père et de sa mère, au village de Bansion en Picardie. Sa vertu attira auprès d'elle un grand nombre de filles qui tenaient à la perfection. On ne voit pourtant pas qu'elle ait fondé de monastère. Elle fut enterrée à Bansion. En 860, ses reliques furent portées à l'abbaye de Herwoden en Westphalie, qui était gouvernée par la nièce de saint Adélard de Corbie. Sa principale fête est marquée au 23 Avril.

SAINTE MÉNÉCHILDE, vulgairement sainte MÉNÉHOUD, suivit les traces de ses sœurs. Après sa mort, elle fut enterrée dans la ville d'Auxuenne, qui depuis a pris son nom,

7*

qu'elle porte encore aujourd'hui. Cette ville est dans le pays d'Argone. La fête de sainte Ménéhoud est marquée au 14 Octobre.

On ne sait rien de sainte Ame ou Amée, de sainte Francule et de sainte Libérie. Leur culte n'a point de jour particulier. L'opinion la plus probable est que toutes ces Saintes ont vécu vers le milieu du septième siècle.

Voyez Surius, *ad 22 Septemb.;* Baillet, Papebroch, *ad diem* 23 *et* 30 *Ap.*, et le nouveau Bréviaire de Châlons, sous le 14 Octobre.

✝ LE VÉNÉRABLE GÉRARD OU GÉRALD, SECOND ABBÉ DE VILLERS ET ÉVÊQUE DE TOURNAY (1).

L'AN 1166.

SAINT BERNARD, voulant fonder l'abbaye de Villers, avait envoyé en 1146 douze moines de l'abbaye de Clairvaux, et un treizième, nommé Laurent, pour être leur abbé. Laurent, qui aimait mieux obéir que commander, se démit de sa dignité au bout d'un an (2). Quoique chacun des douze disciples d'un si grand maître fût en état de diriger les autres, Gérard fut regardé comme le plus digne de ces fonctions; c'est pourquoi il devint le second abbé du couvent, que ses soins firent rapidement prospérer, mais qu'il ne gouverna que jusqu'en 1149; car, désirant travailler à son salut et s'en occuper exclusivement, il déposa également sa dignité (3).

---

(1) Il est connu sous les noms de *Gerardus, Geraudus, Geraldus*, et *Gyraldus*. Henriquez lui donne le titre de *bienheureux;* Du Saussay ne lui accorde que celui de *vénérable*.

(2) Il mourut vers l'année 1154. Henriquez en parle dans son *Menologium Cisterc. ad diem* 17 *Maii*.

(3) Il eut pour successeur le B. Fastrade, dont l'élection fut approu-

Peu de temps après il fut nommé, malgré lui, évêque de Tournay (4). Il fut le premier successeur d'Anselme, qui gouverna en propre l'église de Tournay, après que le Pape Eugène III eût séparé ce diocèse de celui de Noyon, afin que chaque église eût son évêque (5).

On nous dépeint Gérard comme un évêque extrêmement pieux, qui édifia son troupeau par la sainteté de sa conduite. Il soulageait les pauvres et les nécessiteux par ses dons, et favorisait toute espèce d'institutions religieuses (6).

---

vée et confirmée par S. Bernard, vers l'année 1150. Sa mémoire se fait le 27 Novembre. On ne doit point confondre l'abbé de Villers avec le B. Fastrède, premier abbé de Cambron, dont nous avons donné la notice sous le 19 Mai, tom. VII, p. 167.

(4) Sanderus, dans la série historique des abbés de Villers, ne dit rien de cette promotion.

(5) Les Tournésiens avaient souvent sollicité le Saint-Siége pour avoir un évêque propre et particulier, à cause des contestations continuelles que l'union des églises de Noyon et de Tournay faisait naître entre les chapitres de ces cathédrales. Après avoir fait quelques instances infructueuses, sous le pontificat d'Innocent II en 1142, ils députèrent vers le Pape Eugène III le doyen de leur chapitre Liebert le Blond, qui, par l'entremise de S. Bernard, obtint la séparation. Simon de Vermandois qui avait administré les deux évêchés pendant vingt-trois ans, y consentit, et eut pour successeur dans l'évêché de Tournay Anselme abbé de S. Vincent de Laon, sacré à Rome par le Pape Eugène III, l'an 1146. Il mourut en 1149. La bulle de ce Pontife à Anselme se trouve dans *Miræi Diplom. Belg.*, t. II, p. 1166. Voyez *ibid.* p. 1167, une autre bulle du même Pape à Alvise, évêque d'Arras, et à Milon évêque de Térouenne, par laquelle il leur recommande Anselme, avec prière de le faire protéger par le Roi de France et le comte de Flandre. *Ibid.* p. 1167, se trouve encore une lettre d'Eugène III à S. Bernard. Elle prouve que la nomination d'Anselme était due aux instances de S. Bernard, auquel le Pape portait une grande affection.

(6) Il fonda en 1153 la chapelle et la maison de le Val pour les lépreux, et en laissa l'administration au chapitre. Voyez l'acte de la fondation dans la *Gallia Christ. nov.*, tom. III, p. 46 *instrum.* En 1166, il donna à son église cathédrale, pour l'entretien du réfectoire, les autels de Mulhem, Helsinghem et Odeka. Pour connaître la nature de

Il avait atteint un âge très-avancé, lorsqu'il passa à une meilleure vie en 1166, dans l'abbaye du Mont-Saint-Eloi, où il s'était rendu par des motifs de piété. En 1159 il leva de terre, à Oostkerke, le corps de saint Guthagon (7).

Voyez Sanderi *Brab. illustr.* (t. I, p. 425), et *Gallia christ. nova.* (t. III, p. 585).

---

23 Septembre.

S. LIN, PAPE ET MARTYR.

Voyez Eusèbe, l. 3, c. 2; Epiphane, *hær.* 27, c. 6.

L'AN 76.

Nous apprenons de saint Irénée, d'Eusèbe, de saint Epiphane, de saint Optat et de saint Augustin, etc. que

---

cette donation, il faut observer que vers le douzième siècle, lorsque les moines furent obligés de rentrer dans leurs cloîtres, en abandonnant les paroisses aux curés, on distinguait l'*église* d'avec l'*autel* : par *église* on entendait les dîmes, terres et revenus; par *autel* le titre de l'église exercé par un vicaire, ou bien le service même de ce vicaire. Le droit de pourvoir à ces autels appartenait aux évêques, et il fallait que les moines et même les laïcs qui s'étaient emparés des dîmes, l'obtinssent d'eux en payant un droit; ce qui fut appelé le rachat des autels, *altarium redemptio.* Le concile, tenu à Clermont sous le Pape Urbain, condamna cet abus, pour empêcher la simonie que quelques évêques commettaient en vendant les autels; il y fut ordonné que ceux qui jouissaient de ces autels depuis trente ans ne seraient point inquiétés à l'avenir, et par conséquent que les évêques n'exigeraient plus d'eux le droit en question. Ce décret fut encore confirmé par le Pape Paschal, successeur d'Urbain, dans une de ses épîtres à Yves de Chartres et à Raynulphe, évêque de Xaintes. Voir Van Espen, *Jus eccles. univ.*, part. 1, tit. 34, c. 1, n. 1, et Durand de Mallane, *Dict. du droit can.* art. *autel.*

(7) Voir sa notice sous le 3 Juillet, tom. IX, p. 339.

saint Lin fut le successeur immédiat de saint Pierre sur le siége de Rome. On lit dans Tertullien (1), que le Prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer ; mais ou saint Clément refusa cette dignité jusqu'après la mort de saint Lin et de saint Clet, où il ne fut d'abord que le vicaire de saint Pierre, afin de gouverner, sous son autorité, les gentils convertis, tandis que cet apôtre s'occupait du soin de veiller sur toute l'Eglise ; en sorte cependant qu'il s'appliquait principalement à instruire les juifs fidèles, et à répandre de plus en plus la lumière de l'Evangile par ses prédications (2). Saint Lin étant monté sur la chaire de saint Pierre lorsque ce premier Vicaire de Jésus-Christ eut été martyrisé, l'occupa onze ans, c'est-à-dire, depuis l'an 65 jusqu'en l'an 76 (3). Il est nommé parmi les martyrs dans le canon de la messe de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. On voit d'ailleurs par de très-anciens pontificaux, qu'il versa son sang pour la foi (4). Il fut enterré sur le Mont-Vatican, près du

---

(1) *Præscript*, c. 32. De ce que Tertullien dit, que S. Pierre sacra S. Clément, Stolberg ne veut pas que l'on conclue qu'il le désigna pour être son successeur immédiat, mais seulement, qu'il lui donna la qualité d'évêque, pour en exercer les fonctions dans les nouvelles communautés chrétiennes, sans avoir même de siége particulier. Peut-être Clément gouverna-t-il quelque communauté que nous ne connaissons pas, avant d'être élevé à la dignité de Chef de toute l'Eglise. (*Geschichte der Rel. Jesu*, t. VII, p. 275.) Voyez aussi, sur la succession des Souverains-Pontifes, les *Zweifel und Fragen eines Stillen im Lande* etc., p. 76 sq.

(*Note augm. d'après l'allem.*)

(2) V. Hammond, Pearson, Cave, etc.

(3) V. Berti, *Chron.* t. II, *Chronologia primorum pontificum ex picturis veteribus in basilica S. Pauli, sedente S. Leone vel Symacho, inter Op. Anastasii Bibliot. per utrumque Blanchinum edita*, *Romæ*, 1717; et Stilting, t. VI, *Sept.* p. 539.

(4) Stilting, t. VI, *Sept.* p. 540, prouve que les raisons apportées

tombeau de saint Pierre. Sa fête est marquée par Bède au 7 Octobre; mais Florus, Usuard et le martyloge romain la mettent au 23 Septembre.

Ste THÈCLE, VIERGE ET MARTYRE.

Tillemont, t. II, p. 60, a recueilli les principales circonstances de la vie de cette Sainte, dans les écrits de plusieurs Pères de la primitive église. Nous n'avons point d'actes authentiques de sainte Thècle : ceux mêmes en faveur desquels se sont déclarés Baronius et Grape, *Spicil. patr.* t. I, p. 95, portent des marques évidentes de suppositio, comme Stilting l'a prouvé, t. VI. *Sept.*, p. 547. Nous apprenons de Tertullien et de saint Jérôme, qu'un prêtre d'Ephèse, nommé Jean, fut déposé pour avoir fabriqué de prétendus actes de saint Paul et de sainte Thècle, et le Pape Gélase condamna un livre qui portait ce titre. Il ne nous reste plus rien de ces ouvrages. C'est dans ces sources que Basile de Séleucie, qui écrivait dans le cinquième siècle, puisa les matériaux qui lui servirent à composer la vie de sainte Thècle. Voyez Stilting, t. VI, *Sept.* p. 546, et Fabricius, *Bibl. Græc.* t. IX, p. 146.

Premier siècle.

Sainte Thècle, dont le nom a toujours été fort célèbre dans l'Eglise, et qui est appelée la première martyre de son sexe par saint Isidore de Péluse, ainsi que par tous les Grecs, fut un des plus beaux ornemens du siècle des apôtres. Elle était née dans l'Isaurie ou dans la Lycaonie. Saint Méthode dit, dans son *Banquet des Vierges*, qu'elle était fort versée dans la philosophie profane; qu'elle pos-

par Tillemont pour soutenir l'opinion contraire, ne sont d'aucune force. Stolberg pense qu'il faut prendre ici le mot *martyr* dans le sens de *confesseur*, attendu que S. Irénée ne donne le titre de martyr qu'au septième successeur de S. Pierre, à S. Telesphore. (*Adv. Hær.*, t. III. 13.)

(*Note augm. d'après l'allem.*)

sédait toutes les parties des belles-lettres, et qu'elle s'exprimait avec autant de force et d'éloquence, que de douceur et de facilité. Il ajoute qu'elle fut convertie au christianisme par saint Paul, et qu'elle devint très-habile dans la connaissance de la religion. Il loue l'ardeur de son amour pour Jésus-Christ, qui éclata dans plusieurs occasions importantes, et sur-tout dans les combats qu'elle soutint pour la foi avec un courage et une force de corps dignes de la vigueur de son âme.

Suivant saint Augustin, saint Epiphane, saint Ambroise, etc., ce fut à Icône que saint Paul la convertit par ses prédications. L'opinion la plus vraisemblable est qu'elle embrassa le christianisme vers l'an 45. Les discours de l'Apôtre lui firent comprendre toute l'excellence de la virginité, et elle résolut de donner la préférence à cet état, dans un âge encore tendre. Elle renonça sur-le-champ à un mariage avantageux que ses parens étaient sur le point de lui faire contracter. Elle commença son sacrifice, dit saint Grégoire de Nysse (1), en donnant la mort à la chair, en pratiquant de grandes austérités, en étouffant dans son cœur toutes les effections terrestres, en soumettant ses passions par une vie contraire aux sens, en sorte qu'elle ne paraissait plus conduite que par la raison et l'esprit. Le monde était mort pour elle, comme elle était morte pour le monde.

L'auteur d'une homélie composée du temps de saint Chrysostôme, et que l'on a attribuée à ce Père, rapporte que les parens de Thècle, qui ne connaissaient point le motif de la conduite extraordinaire qu'elle tenait, employèrent les menaces, les caresses, et tous les moyens possibles pour la déterminer à finir l'affaire de son mariage. Le jeune homme, qui devait l'épouser, se joignit à eux, et

---

(1) *Hom. 14 in Cant.*

fit aussi valoir les raisons les plus capables de la toucher. Enfin tous ceux qui la connaissaient la pressèrent, de la manière la plus persuasive, de se rendre aux désirs de sa famille. Tous ces moyens étant inutiles, on eut recours au magistrat, qui la menaça de la sévérité des lois. Thècle triompha de tous ces différens assauts, et regarda comme ses plus cruels ennemis ceux qui affectaient de lui témoigner tant de tendresse. Se voyant un peu plus libre, elle profita de cette occasion pour s'échapper des mains de ses persécuteurs, et elle se retira auprès de saint Paul, pour y trouver quelque consolation : ainsi elle abandonna ce qu'elle avait de plus cher dans le monde, ne cherchant que Jésus-Christ qui lui tenait lieu de toutes choses.

Le jeune homme auquel elle avait été promise en mariage, la fit chercher de toutes parts, tant pour satisfaire sa passion que pour se venger de l'affront prétendu qu'il s'imaginait avoir reçu. L'ayant découverte, et ne pouvant vaincre sa résistance, il la dénonça comme chrétienne aux magistrats, pour qu'ils la condamnassent à être dévorée par les bêtes. Thècle resta toujours inébranlable : elle fut exposée nue dans l'amphithéâtre; mais elle était revêtue d'innocence, et l'ignominie dont on voulait la couvrir, devint pour elle une occasion de gloire et de triomphe. Tranquille au milieu des léopards, des lions et des tigres, elle attendait avec une sainte impatience le moment où elle allait être mise en pièces par ces redoutables animaux, dont les rugissemens glaçaient d'effroi tous les spectateurs; mais les lions et les autres animaux oubliant leur férocité naturelle, se couchèrent à ses pieds, et les léchèrent, comme pour lui témoigner leur respect. On eut beau les exciter, ils se retirèrent sans avoir fait de mal à la servante de Jésus-Christ. Cette circonstance merveilleuse est rapportée par saint Ambroise (2), qui s'exprime en cette oc-

(2) *L. de Virgin.*, p. 469, *in Ps. CIV, et ep.* 25.

casion avec cette éloquence simple et énergique qui lui est particulière; on la trouve aussi dans saint Chrysostôme, dans saint Méthode, dans saint Grégoire de Nazianze, et dans d'autres anciens Pères.

Une autre fois, sainte Thècle n'éprouva point les effets du feu, par une protection visible du Ciel, et sortit du milieu des flammes, sans que son corps en eût été endommagé. Saint Grégoire de Nazianze (3), saint Méthode, et d'autres auteurs qui rapportent ce prodige, ajoutent que la Sainte fut délivrée de plusieurs autres dangers auxquels la rage des persécuteurs l'avait exposée. On lit dans un ancien martyrologe qui porte le nom de saint Jérôme, et qui a été publié par Florentinius, que ce fut à Rome que Dieu sauva miraculeusement sa servante de l'activité des flammes.

Thècle accompagna saint Paul dans plusieurs de ses courses apostoliques, afin de se former à la perfection chrétienne sur un modèle aussi accompli. Saint Chrysostôme, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, etc. lui donnent le titre de vierge et de martyre. Ses souffrances lui ont justement mérité le second de ces titres, quoique Bède dise dans son martyrologe qu'elle mourut en paix. Ce dernier sentiment a été adopté par plusieurs auteurs graves (4).

La Sainte passa le reste de sa vie dans la retraite. Elle mourut dans l'Isaurie, et fut enterrée à Séleucie, capitale de ce pays. On bâtit une église sur son tombeau, sous les premiers Empereurs chrétiens, et cette église, qui portait son nom, fut visitée par sainte Marane et sainte Cyre, qui l'une et l'autre menaient une vie anachorétique, comme

---

(3) *Carm.* 4, *et orat.* 18.

(4) Voyez Tillemont, t. II, n. 2, p. 489, et Papebroch, t. I, *Maii*, page. 42.

nous l'apprenons de Théodoret. Il y venait des pélerins de toutes parts, et il s'y opéra un grand nombre de miracles, suivant le même auteur, saint Grégoire de Nazianze, etc. La cathédrale de Milan (5) est dédiée sous l'invocation de sainte Thècle, et l'on y a gardé long-temps une partie de ses reliques.

Nous ne pouvons plaire à Jésus-Christ, à moins que nous n'imitions l'amour qu'avaient les Saints pour la pureté, et que nous ne suivions les règles de la plus exacte chasteté, chacun selon son état; mais cette vertu ne peut s'acquérir que par les moyens suivans : 1° nous devons prier Dieu de nous pénétrer de la crainte de ses jugemens, de nous inspirer l'horreur du péché, de purifier nos affections, et de nous apprendre à veiller avec soin sur tous nos sens. 2° Nous devons nous former à la pratique de

---

(5) Cette célèbre cathédrale fut fondée en 1386; c'est, après l'église de S. Pierre à Rome, la plus grande de l'Italie, un vrai colosse de marbre. Selon le plan primitif, le style devait en être le gothique inférieur. Mais la façade, qui fut bâtie vers le milieu du seizième siècle, se rapproche de l'architecture italienne, et au lieu d'un portique convergent en angle aigu on y voit cinq portes, ce qui détruit l'unité de l'ensemble. Un peuple entier de statues (il y en a quatre mille) couvre les murailles; des tours innombrables s'élèvent de tous côtés, et leurs flèches sont surmontées de statues de Saints, de grandeur naturelle, mais si élevées que l'on dirait des enfans. Des galeries richement décorées vont d'une tour à l'autre et forment un triple rang au-dessus du toît. Le bel et vaste dome, qui se termine en pointe magnifiquement ornée, se perd dans les nues. Un escalier de pierre de 200 marches conduit au toît. Un côté de la cathédrale fut entièrement achevé sous l'empire français. On est frappé du contraste du clair et de l'obscur qui règne dans les anciennes parties du marbre. L'édifice repose dans l'intérieur sur cinquante-deux colonnes, où les vitraux, couverts de superbes peintures, font entrer un demi-jour imposant.

Voyez, entre autres ouvrages, *Neueste Geschichten und Beschreibungen der merkwürdigsten Gotteshäuser u. s. w.*, t. II, p. 1 — 11, Brünn 1821, chez Jos. George Trassler.

(*Note de l'édit. allem.*)

l'humilité, et vivre dans une entière défiance de nous-mêmes. Ce serait une folie et un crime que d'oublier notre faiblesse, et de présumer de nos forces. 3° Il faut éviter tout ce qui est capable d'allumer les passions, comme les amitiés trop tendres, sur-tout lorsqu'il s'agit de jeunes personnes; sans cette précaution, on courrait risque de finir par la chair, après avoir commencé par l'esprit. 4° On doit toujours s'occuper à quelque chose de sérieux, et ne rester jamais oisif. Il est nécessaire d'entre-mêler le travail aux exercices de piété, afin que le démon ne puisse nous trouver dans le désœuvrement. 5° La pratique de la mortification, qui doit s'étendre aux inclinations et aux sens, doit être ajoutée aux quatre premiers moyens. Si nous laissons une pleine liberté à nos penchans par rapport aux choses qui ne sont pas défendues, bientôt nous n'en serons plus les maîtres, et nous ne pourrons plus les contenir dans les bornes du devoir. Nous nous animerons par le souvenir des biens invisibles, et par celui des austérités auxquelles des vierges délicates s'assujettirent avec joie. L'habitude de la mortification une fois acquise, nous nous éleverons au-dessus des sens, nous les maîtriserons facilement, et nous nous rétablirons, à certains égards, dans l'heureux état dont le péché fit décheoir nos premiers parens. Plus le vieil homme sera crucifié, et le corps du péché détruit en nous, plus nous approcherons de cette conformité que nous devons avoir avec le Fils de Dieu.

S. PAXENT, MARTYR.

Premier siecle.

SUIVANT une ancienne tradition de quelques églises de France, saint Paxent reçut la couronne du martyre dans

les premiers temps du christianisme, et il est probable qu'il fut un des disciples de saint Denis. On garde ses reliques chez les Bénédictins de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Son culte est devenu sur-tout célèbre en cette ville, depuis le commencement du quatorzième siècle, que l'on renferma ses sacrés ossemens dans une châsse d'argent avec ceux de sainte Albine, vierge. C'est par une suite de la dévotion singulière des Parisiens pour ce saint martyr, que dans les processions qui se font à l'occasion des calamités publiques, on porte sa châsse avec celle de sainte Geneviève.

Voyez le nouveau bréviaire de Paris, sous le 23 Septembre.

---

24 Septembre.

S. GÉRARD, ÉVÊQUE DE CHONAD, EN HONGRIE, MARTYR.

Tiré de sa vie, écrite avec fidélité, *ap. Sur.* et de Bonfinius, *Hist. Hung. Dec.* 2, l. 1, 2. Voyez Fleury, t. IX; Stilting, t. VI, *Sept.* p. 713, et Mabillon, *Act. Ben. sæc.* 6, *part.* 1, p. 628.

L'AN 1046.

Saint Gérard, Vénitien de naissance, vint au monde vers le commencement du onzième siècle. Il quitta le monde de bonne heure pour se consacrer à Dieu dans l'état monastique. Il porta toujours depuis avec joie le joug du Seigneur, auquel il s'était accoutumé, pour ainsi dire, dès l'enfance. Il nourrissait en lui l'esprit de ferveur par l'exercice continuel de la prière et de la méditation; il prenait aussi tous les moyens possibles pour empêcher que l'orgueil ne portât en lui la moindre atteinte à l'humilité et à la simplicité par lesquelles il tâchait d'avancer chaque jour dans la perfection chrétienne. Au bout de quelques années,

il demanda à ses supérieurs la permission de faire un pélerinage au saint sépulcre de Jérusalem.

Lorsqu'il traversait la Hongrie, le Roi saint Etienne eut occasion de le connaître. Ce prince, charmé de son mérite et de sa piété, tâcha de lui persuader que Dieu ne lui avait inspiré le désir de faire un pélerinage à Jérusalem, que pour le mettre à portée de l'aider de ses conseils, et de travailler avec lui à détruire l'idolâtrie parmi les Hongrois. Gérard ne voulut jamais consentir à rester à la cour; mais en 1030, il se bâtit un petit hermitage à Béel, dans un désert de ce nom, au diocèse de Vesprin. Il y passa sept années, avec un compagnon nommé Maur, dans la pratique du jeûne et de la prière (1).

Lorsque saint Etienne eut vaincu ses ennemis, et rétabli la paix dans ses états, il tira Gérard de sa solitude pour l'appliquer aux fonctions du ministère. Notre Saint prêcha l'Evangile avec beaucoup de fruit. Quelque temps après, il fut placé malgré lui sur le siége épiscopal de la ville de Chonad ou Chzonad, qui est à huit lieues de Temeswar. Il ne vit dans sa dignité que des travaux et des croix, avec l'espérance du martyre. La plus grande partie de ses diocésains étaient encore plongés dans les ténèbres du paganisme. Ceux qui portaient le nom de chrétiens étaient ignorans, et d'un caractère barbare. En moins d'un an, il leur fit parfaitement connaître Jésus-Christ. Ses travaux apostoliques eurent presque le même succès dans les autres parties de son diocèse. Les fatigues qu'il avait à essuyer étaient excessives, et l'on ne pouvait se lasser d'admirer la patience avec laquelle il les supportait. Il allait ordinairement à pied; si quelquefois il se servait d'un chariot, ce n'était que pour avoir plus de facilité de lire et de méditer. Partout il réglait avec soin ce qui appartenait au

(1) Stilting, *in S. Stephano*, *n.* 26, p. 520.

culte divin, et il donnait son attention jusqu'aux moindres cérémonies, qu'il voulait qu'on accompagnât d'un véritable esprit de religion. Il était persuadé que les hommes grossiers, qui font toujours la plus grande partie du peuple, avaient besoin du secours des rites cérémoniels pour s'élever jusqu'à Dieu; mais la sainteté de sa vie faisait encore plus d'impression que ses discours. Il était humble, modeste, et mortifié dans tous ses sens, au point qu'il paraissait avoir parfaitement maîtrisé ses passions. Il dut cette victoire complète à la fidélité avec laquelle il veillait sur lui-même. Ayant une fois éprouvé un mouvement de colère, il s'imposa sur-le-champ une pénitence sévère, demanda pardon à la personne qu'il avait offensée, et la combla de biens. Après avoir passé le jour dans les fonctions de l'apostolat, il donnait la plus grande partie de la nuit à la prière, à des travaux pénibles et humilians, ou au service des pauvres. Il avait une tendresse singulière pour toutes les personnes malheureuses. On le voyait embrasser avec affection les lépreux et les pauvres attaqués de maladies dégoûtantes; souvent il les faisait coucher dans son lit et voulait qu'on les pansât dans sa chambre. Son amour pour la retraite était si grand, qu'il fit bâtir des hermitages ou cellules auprès des villes dans les différentes parties de son diocèse, afin de pouvoir y aller loger dans le cours de ses visites. Il alléguait pour raison de cette conduite, que la solitude était un lieu propre au repos; mais, dans la réalité, il évitait la compagnie des hommes, afin de ranimer les forces de son âme dans l'oraison et la contemplation. Il portait un rude cilice sur sa peau, et mettait par dessus un vêtement grossier fait de laine.

Le saint Roi Etienne, tant qu'il vécut, seconda le zèle de l'évêque de Chonad; mais Pierre, son neveu et son successeur, ne marcha point sur ses traces; il persécuta le Saint. Ses cruautés et ses débauches l'ayant fait chasser

par ses propres sujets en 1042, on mit sur le trône un seigneur nommé Abas, qui était aussi d'un caractère très-cruel. Le peuple se repentit bientôt de ce choix. Abas fit mourir tous ceux de la noblesse qu'il soupçonnait n'avoir point été dans ses intérêts. Selon l'usage établi par saint Etienne, le Roi de Hongrie devait être couronné par quelque évêque, un jour de grande fête. Abas fit dire à Gérard de se rendre à la cour pour cette cérémonie. Le Saint, qui regardait comme injuste le détrônement du Roi Pierre, refusa de communiquer avec l'usurpateur ; il lui prédit même que s'il persistait dans son crime, son règne finirait avec sa vie par une juste punition du ciel. Il se trouva d'autres évêques qui voulurent bien se prêter à la cérémonie du couronnement ; mais deux ans après, Abas fut détrôné par ceux mêmes auxquels il était redevable de son élévation, et eut la tête tranchée sur un échafaud. Pierre fut rappelé, et chassé une seconde fois au bout de deux ans. On offrit alors le sceptre à André, fils de Ladislas, et cousin-germain de saint Etienne, mais à condition qu'il détruirait le christianisme, et rétablirait l'idolâtrie. André, que l'ambition aveuglait, promit d'exécuter la condition.

Gérard et trois autres évêques se rendirent à Albe-la-Royale, dans le dessein d'engager le nouveau Roi à renoncer à la promesse sacrilége qu'il avait faite. Les quatre évêques, étant arrivés à Giod, près du Danube, Gérard célébra la messe, et dit ensuite à ses compagnons : « Nous » souffrirons tous le martyre aujourd'hui, excepté l'évêque » de Bénétha. » Lorsqu'ils eurent un peu avancé, et qu'ils se préparaient à passer le fleuve, ils furent investis par une troupe de soldats qui avaient à leur tête le duc Vatha, l'un des plus zélés défenseurs de l'idolâtrie, et l'un des plus implacables ennemis de la mémoire de saint Etienne. Gérard fut assailli d'une grêle de pierres. Sa douceur et sa

patience, loin de désarmer ses persécuteurs, ne firent que les aigrir. On le tira de son chariot pour le traîner par terre. Le Saint s'étant relevé sur ses genoux, fit la même prière que saint Etienne, pour ceux qui lui ôtaient la vie; à peine l'eut-il achevée, qu'on le perça d'un coup de lance dont il mourut au bout de quelques instans. Deux des autres évêques, nommés Bezterd et Buld, partagèrent avec lui la gloire du martyre. Le nouveau Roi étant arrivé sur ces entrefaites, tira le quatrième évêque de la main des soldats. Il se déclara depuis contre le paganisme, vainquit les Germains qui voulaient envahir ses états, et régna avec gloire. Le martyre de saint Gérard arriva le 24 Septembre 1046. On enterra son corps dans une église dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge, près du lieu où il avait souffert, mais on le porta depuis dans la cathédrale de Chonad. Ayant été déclaré martyr par le Pape, on renferma ses reliques dans une châsse sous le règne de saint Ladislas. Les Vénitiens les ayant obtenues du Roi de Hongrie, après bien des sollicitations, les firent transporter solennellement dans leur ville, et les déposèrent dans l'église de Notre-Dame de Murano.

Un bon pasteur se montre supérieur aux fatigues et aux dangers, lorsqu'il s'agit du salut des âmes. S'il est chargé de cultiver un sol stérile, il n'épargne ni peines, ni sueur pour le fertiliser; mais il n'en attend la fécondité que du Père céleste. Il sait qu'il n'est tenu qu'à la persévérance, et que ses travaux seront récompensés, quand bien même ils ne seraient pas suivis du succès. Le zèle et la charité l'animent, le soutiennent, l'encouragent; il s'attendrit et verse des larmes sur le malheur des âmes qui périssent, et qui méprisent la bonté infinie du Seigneur. Cependant on ne le voit jamais se relâcher ou se rebuter. N'étant point autorisé à maudire le figuier qui ne porte point de fruit, il emploie tous les moyens possibles pour l'améliorer; il

espère toujours, et ne se lasse point de renouveler ses efforts. L'impatience et l'aigreur ne le troublent jamais; il sait qu'elles sont la production de l'amour-propre, qui s'irrite contre les difficultés. Il veille avec d'autant plus de soin pour se prémunir contre les assauts de cet ennemi, qu'il se glisse plus adroitement, même dans nos bonnes œuvres. Il le reconnaîtrait au dégoût, à l'humeur, au découragement. Enfin la patience et la bonté de Dieu sont toujours présentes à un bon pasteur. Il ne désespère point d'un pécheur, tant que les portes de la miséricorde lui sont ouvertes, et que le Dieu qu'il a offensé l'attend, et lui offre la ressource de la pénitence.

S. ANDOCHE, PRÊTRE, S. THYRSE, DIACRE, ET S. FÉLIX, MARTYRS.

Vers la fin du deuxième siècle.

SAINT ANDOCHE, saint Thyrse et saint Andéol étaient disciples de saint Polycarpe, au rapport de Bède, d'Adon et d'Usuard. Le saint évêque de Smyrne les envoya dans les Gaules pour y faire connaître Jésus-Christ. Saint Andéol prêcha plusieurs années dans le Vivarais, et y versa son sang pour la foi (1).

Saint Andoche et saint Thyrse portèrent le flambeau de l'Evangile dans plusieurs provinces des Gaules, et fondèrent un grand nombre d'églises. Etant arrivés dans le territoire d'Autun, sur la fin du second siècle, ils y reçurent la couronne du martyre à Saulieu, qui est peu éloigné de cette ville. Félix, qui les avait logés dans sa maison, mérita d'être associé à leur bonheur.

Voyez Bède, Adon, et le nouveau bréviaire de Paris.

---

(1) Voyez la vie de saint Andéol, au 1er Mai.

S. RUSTIQUE, VULGAIREMENT S. ROTRI, ÉVÊQUE D'AUVERGNE.

Quatrième siècle.

Saint Vénérand, évêque d'Auvergne, étant mort le 24 Décembre 323, il s'éleva une grande contestation sur le choix de son successeur : mais on dit que Dieu fit connaître sa volonté d'une manière extraordinaire, et qu'en conséquence on plaça Rustique sur le siége vacant. C'était un saint prêtre né dans le pays, et qui desservait une paroisse. On ne sait rien du détail de ses actions. Il y avait dans ce siècle deux autres évêques du même nom : l'un gouvernait l'église de Lyon, et l'autre celle de Narbonne. Saint Rustique d'Auvergne mourut vers la fin du règne de Valentinien III. Il est nommé sous ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist.* l. 2, c. 13, Baillet, etc.

S. SOULEINE, ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Vers l'an 509.

Saint Souleine (1) fut élu évêque de Chartres vers la fin du cinquième siècle. Effrayé par la grandeur des devoirs de l'épiscopat, il prit la fuite, et se cacha si bien qu'on ne put le découvrir. Saint Aventin fut choisi pour le remplacer. Souleine croyant alors n'avoir plus rien à craindre, reparut : mais on avait tant de vénération pour lui, qu'on le força de prendre le gouvernement du diocèse

(1) En latin, *Solemnis*, *Solemnius*, *Solennis*.

de Chartres. Saint Aventin se démit volontiers de sa dignité, et fut chargé de l'administration du Dunois, avec le titre de corévêque ou de vicaire général. L'opinion de ceux qui prétendent qu'il fût véritablement évêque de Château-Dun, n'est appuyée sur aucun fondement solide. Saint Souleine, après avoir rempli fidèlement les devoirs d'un digne évêque, mourut vers l'an 509. Son corps fut porté à Maillé en Touraine. On perdit depuis le souvenir du lieu où il avait été enterré; mais ses reliques furent découvertes miraculeusement dans une grotte souterraine de l'église du monastère qui avait été bâti à Maillé (2). Ce monastère a été changé en une église collégiale. Saint Souleine est honoré à Blois sous le nom de *saint Solein*, et en Touraine, sous celui de *saint Solan*. Il est nommé en ce jour dans la plupart des martyrologes.

Voyez le Cointe, *ad an.* 497 *et* 509; Bollandus, *ad* 4 *Feb. in S. Aventino*; Baillet, etc.

S. GERMER, PREMIER ABBÉ DE FLAY, EN BEAUVAISIS.

L'AN 658.

GERMER, issu d'une famille noble, naquit à Warde, sur la rivière d'Epte, aux extrémités des diocèses de Rouen et de Beauvais. Il reçut une éducation conforme à sa naissance, et on le forma tout à la fois aux sciences et à la piété. Ses heureuses dispositions secondèrent les soins de ses parens et de ses maîtres. Son rare mérite le fit appeler à la cour par le Roi Dagobert I[er] et il sut y vivre dans l'innocence. Domaine, qu'il épousa, était digne de lui par ses

---

(2) Maillé a pris le nom de Luynes sous Louis XIII, et a été érigé en duché.

belles qualités et par ses vertus ; il en eut un fils nommé Amalbert, qui fut baptisé par saint Ouen, évêque de Rouen, et deux filles, dont l'une fit à Dieu le sacrifice de sa virginité, et mourut saintement dans le cloître. Domaine est aussi honorée d'un culte public dans quelques églises.

Germer, qui se conduisait en tout par les conseils de saint Ouen, fit bâtir auprès de Warde le monastère de l'Isle, qui a subsisté jusqu'aux ravages des Normands ; il en donna la conduite à un homme d'une grande sainteté, qui se nommait Achaire. Comme le mépris du monde augmentait en lui de jour en jour, il le quitta de l'agrément du Roi Clovis II, et du consentement de sa femme ; puis il se retira dans le monastère de Pentale, qui avait été bâti par le Roi Childebert I, entre Brionne et Pont-Audemer. Ayant été établi abbé de cette maison par saint Ouen, qui lui avait donné la tonsure cléricale et l'habit religieux, il devint un modèle de vertu pour tous ses frères ; mais sa régularité lui attira des ennemis qui en vinrent jusqu'à former le projet de lui ôter la vie. Dieu, par une protection spéciale, le sauva du danger qui le menaçait. Il alla se renfermer dans une grotte qui était à quelque distance du monastère, et dans laquelle il continua de joindre l'exercice de la prière à la pratique des austérités de la pénitence. Saint Ouen le fit consentir à recevoir la prêtrise.

La mort lui ayant enlevé son fils Amalbert, qui, par son mérite et ses vertus, donnait les plus belles espérances, il le fit enterrer dans le monastère de l'Isle. La haute idée qu'on avait de la sainteté de ce jeune seigneur, lui a mérité une place dans le catalogue des Saints. Il est nommé dans le martyrologe de France, quoique cependant il ne soit point honoré d'un culte public.

Germer, par la mort d'Amalbert, rentra en possession de tous ses biens ; mais ce ne fut que pour les consacrer au Seigneur. Il dota richement l'église où l'on avait enterré

le corps de son fils. Résolu de finir ses jours dans la retraite, il fonda dans sa terre de Flay, en 655, un monastère qui était peu éloigné de celui de l'Isle : on l'appelle aujourd'hui *Saint-Germer de Flay*. Cette maison, gouvernée par le Saint, devint bientôt célèbre, et tout semblait annoncer que cet établissement serait perpétuel ; on y mit cependant des chanoines dans le neuvième siècle, et on en réunit les revenus à l'évêché de Beauvais ; mais il fut rebâti environ deux cents ans après, et donné aux bénédictins, qui l'ont toujours possédé depuis.

Saint Germer mourut le 24 Septembre, vers l'an 658, et fut enterré dans l'église de son monastère de Flay. Sa sainteté fut attestée par plusieurs miracles. Ses reliques se gardent dans la cathédrale de Beauvais, où il est honoré comme un des patrons de la ville.

Voyez sa vie écrite dans le huitième siècle, *Ap. Mabil.*, *sect.* 2, *Ben.* Baillet, le P. Longueval, *Hist. de l'église. gal.* t. III, p. 540, *et le Gallia Christ. nova*, t. IX, p. 788.

---

25 Septembre.

S. CÉOLFRID, ABBÉ EN ANGLETERRE,

Tiré de Bède, *Hist.* l. 5, *et* l. *de vitis abbat. Wirim. Item* l. *de Temporibus*. Voyez Léland, *de Script. Britan.*; Bulteau, l. 4; Pitseus, et le P. Suyskens, l'un des continuateurs de Bollandus, t. VII, *Sept.* p. 123. Ce dernier auteur prouve, p. 130, d'après le P. Mabillon, que la règle qu'on suivait dans les monastères de Saint-Benoît Biscop, était la même que celle du grand saint Benoît, à laquelle on avait ajouté quelques constitutions particulières.

L'AN 716.

SAINT CÉOLFRID, vulgairement appelé en France *saint Céoulfroy*, ou *saint Ceufrey*, naquit dans la Bernicie. Il était parent de saint Benoît Biscop, et abandonna le monde

conjointement avec lui. Ils firent ensemble un voyage à Rome, tant pour satisfaire leur dévotion, que pour se perfectionner dans la connaissance des saintes lettres. Lorsqu'ils furent de retour dans leur patrie, saint Céolfrid aida de ses soins saint Benoît Biscop dans la fondation du monastère de Saint-Pierre de Wiremouth, au diocèse de Durham, lequel fut bâti en 674. Il eût bien désiré que toutes les créatures le méprisassent comme il se méprisait lui-même, et que personne ne pensât à lui. Il vivait dans la communauté de Wiremouth, de la même manière que saint Antoine et saint Hilarion vivaient sur leurs montagnes. Sa pénitence était très-austère, et son recueillement continuel.

Saint Benoît Biscop ayant formé la résolution de bâtir le monastère de Saint-Paul de Jarrow en 682, saint Céolfrid fut chargé du soin de former le nouvel établissement, et choisi pour gouverner la communauté naissante, qui était composée de soixante-dix religieux. Sept ans se passèrent de la sorte. En 689, saint Benoît Biscop l'établit aussi supérieur de Wiremouth. Il gouverna vingt-huit ans les deux monastères, qui passaient pour n'en faire qu'un, parce qu'ils étaient fort voisins, et qu'il y avait entre l'un et l'autre des rapports constans d'union et d'intelligence. Il joignait à une sage activité dans les entreprises, un esprit pénétrant, un jugement solide, et une grande ferveur de zèle. On trouve dans Bède, qui vécut sous sa conduite, les preuves les moins équivoques de son savoir, de ses belles qualités et de ses vertus. Comme il aimait les sciences qui avaient la religion pour objet, il forma de bonnes bibliothèques dans ses monastères; mais il ne voulut point y mettre de ces livres qui ne servent qu'à entretenir la curiosité. Bède est un exemple du succès avec lequel on étudiait dans les communautés qui lui étaient soumises.

Naïtan, Roi des Pictes, le fit consulter sur le temps où l'on devait célébrer la Pâque, ainsi que sur la forme de

la tonsure cléricale. Ses sujets ne s'accordaient point avec le reste de l'Eglise sur ces deux objets. Le saint abbé lui répondit, et lui prouva qu'il fallait s'en tenir à la pratique de l'Eglise romaine; célébrer la Pâque avec elle, et porter la couronne usitée dans cette même Eglise, à laquelle il donne le nom de couronne de saint Pierre. Sa réponse est insérée dans l'histoire de Bède (1). Naïtan la reçut avec joie, et ordonna que ses sujets s'y conformassent; il demanda aussi des ouvriers à Céolfrid, afin de faire bâtir une église de pierre, qu'il dédia, comme il l'avait promis, au Prince des apôtres.

Le saint abbé sentant ses forces épuisées par l'âge et les maladies, résolut de quitter sa place, qu'il ne se croyait plus en état de remplir. Ses religieux le prièrent, de la manière la plus pressante, de ne point les abandonner; mais ils se rendirent à la fin, et élurent pour abbé des deux monastères, Huchtbert ou Hubert. Il y avait alors six cents moines, tant à Wiremouth qu'à Jarrow. Lorsque Céolfrid se vit remplacé par celui de ses disciples qu'il avait lui-même désigné, il fit un discours pour exhorter les frères à vivre dans l'union et la charité; mais dans la crainte que les grands du royaume, pénétrés de vénération pour lui, ne fissent des efforts pour le retenir, il annonça qu'il allait partir pour Rome, afin de visiter les tombeaux des apôtres avant que de mourir. Etant en route, il ne se contentait pas de dire chaque jour l'office divin, il récitait encore deux fois le psautier tout entier. Il célébrait aussi la messe régulièrement : il n'y manqua qu'une fois sur mer, et les trois derniers jours qui précédèrent sa mort. Comme il traversait la France, il tomba malade à Langres, et y mourut le 25 Septembre 716, dans

(1) Voyez le l. 5, c. 22. Saint Céolfrid appelle tonsure de saint Pierre, une couronne entière sur toute la tête, et il appelle tonsure de Simon le Magicien, un cercle imparfait qui n'était que sur le devant de la tête.

la soixante-quatorzième année de son âge. Il y avait quarante-sept ans qu'il était prêtre, trente-cinq qu'il était abbé, et vingt-sept qu'il gouvernait seul les monastères de Wiremouth et de Jarrow. On l'enterra dans l'église des trois martyrs jumeaux, ou des saints Speusippe, Eleusippe et Meleusippe. C'est aujourd'hui un prieuré de chanoines réguliers, qui est auprès de Langres, et que l'on appelle *Saint-Jeome*. Les reliques de saint Céolfrid furent portées dans la suite à Jarrow, puis à Glastenbury pendant les ravages des Danois (2). Léland vit à Jarrow une pierre sur laquelle on lisait cette inscription : « La dédicace de l'église de Saint-» Paul à Jarrow a été faite le neuvième jour avant les ca-» lendes de Mai, la quinzième année du Roi Ecfrid, et la » quatrième de l'abbé Céolfrid, qui a fait bâtir cette église. »

Nous apprenons de l'exemple de tous les Saints, qu'on ne peut acquérir la vertu sans se faire violence. On se flatterait en vain de rectifier ses inclinations, si l'on n'était fortement déterminé à lutter contre leur perversité : il faut jeter dans son cœur la semence des vertus, de manière qu'elle puisse y prendre racine, y croître, et y fructifier de plus en plus tous les jours ; surtout n'oublions jamais de vaquer avec ferveur et avec persévérance aux différens exercices auxquels la grâce est attachée. Les âmes lâches allèguent leur faiblesse quand il s'agit de la religion, quoique rien ne soit capable de les rebuter dans la recherche des faux biens du monde. Si nous désirions sincèrement notre salut, nous ferions bientôt avec autant de facilité que de plaisir, ce que notre indolence nous représente comme impossible, et nous éprouverions que la vraie vertu renferme une manne infiniment délicieuse. On ne la possède point sans avoir en soi le principe d'une joie pure et intarissable,

(2) Voyez *Append. Martyr. Gallic.* Guil. de Malmesbury, *de Reg.* l. 1, c. 3, et le *Monasticon. Angl.* l. 1, c. 4.

en comparaison de laquelle toutes les voluptés du monde et du péché ne sont rien, en supposant même qu'elles ne fussent point empoisonnées par cette amertume désespérante qui en accompagne toujours la jouissance.

S. FIRMIN, PREMIER ÉVÊQUE D'AMIENS, MARTYR.

Vers l'an 287.

Saint Saturnin, qui était évêque de Toulouse vers le milieu du troisième siècle, eut entre autres disciples saint Honest de Nîmes. C'était un prêtre rempli de zèle, qui porta le flambeau de la foi dans la Navarre, et qui se distinguait autant par son savoir que par ses vertus. Il fut le maître de saint Firmin (1). Ce dernier, ayant été sacré évêque, prêcha la foi dans le territoire d'Albi, à Agen, puis en Auvergne, en Anjou, à Beauvais, et enfin à Amiens, dont il est regardé comme le premier évêque. Il versa son sang pour la foi vers l'an 287. Nous apprenons de ses actes, qu'il eut pour patrie la ville de Pampelune, dans la Navarre, où il est honoré comme principal patron. Un chrétien nommé Faustinien, l'enterra, et saint Firmin, dit le *Confès*, bâtit à l'endroit où était son corps une église qui était dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge. On garde ses reliques dans la cathédrale d'Amiens, à l'exception d'une partie que Dagobert I donna aux moines de Saint-Denis, et que l'on voit encore dans la célèbre abbaye de cette ville.

Voyez les actes et l'histoire du martyre de saint Firmin, dans le *Recueil des Historiens de France*; Tillemont, t. III; D. Rivet, *Hist. litt.*, t. I, p. 307; *le Gallia Christ. nova*, t. X, p. 1150, et le Père Stilting, *ad* 1 *Sept.* p. 175.

(1) On l'honore le 16 Février. On garde une partie de ses reliques à l'abbaye d'Hyères, dans le diocèse de Paris.

S. LOUP, ÉVÊQUE DE LYON.

L'AN 542.

Saint Loup passa les premières années de sa vie dans le monastère de l'Isle-Barbe, près de Lyon, et en devint supérieur dans la suite. La réputation de sa sainteté y attira saint Lubin de Chartres. Il fut élevé sur le siége de Lyon après la mort de saint Viventiol. Quelques auteurs mettent entre ces deux évêques un saint Eucher, second du nom; mais leur sentiment ne paraît pas appuyé sur des fondemens solides. Saint Loup eut beaucoup à souffrir des troubles qui suivirent la mort de saint Sigismond, Roi de Bourgogne. Il ne put remplir tranquillement ses fonctions que quand la ville de Lyon eut passé sous la domination française par le partage que Childebert et Clotaire firent entre eux du royaume de Bourgogne. Il assista, en 538, au troisième concile qui se tint à Orléans pour le rétablissement de la discipline, et il y souscrivit avant les autres métropolitains; ce qui porte à croire qu'il y présida. Il mourut au plus tard en 542. Son nom est marqué en ce jour dans le martyrologe romain. On dit qu'il fut enterré dans l'église du monastère ou de l'hermitage de l'Isle-Barbe.

Voyez Théophile Raynaud, *de SS. Lugd.*; le *Gallia Christ. nova*, t. IV, p. 31; Baillet, etc.

S. PRINCIPE, ÉVÊQUE DE SOISSONS.

Sixième siècle.

Saint Principe, frère de saint Remi de Rheims, fut formé à la perfection par des maîtres qui avaient vécu dans le

célèbre monastère de Lérins. Saint Sidoine Apollinaire lui rend, ainsi qu'à saint Remi, le plus glorieux témoignage. Ces deux frères, dit-il, ne parurent jamais à l'autel avec *un feu étranger*. On remarquait dans toute leur conduite une ardeur incroyable pour leur sanctification, pour la gloire de Dieu, et pour le salut des âmes. Saint Principe mourut après avoir saintement gouverné son diocèse plusieurs années, et fut enterré dans l'église du monastère de Sainte-Thècle, situé dans les faubourgs de sa ville épiscopale. Sa mort arriva au commencement du sixième siècle. Ce fut de son temps que la ville de Soissons passa de la domination des Romains sous celle des Français, qui avaient Clovis pour Roi. Ses reliques, qu'on avait transportées dans la cathédrale de cette ville, furent brûlées par les huguenots dans le seizième siècle. On garde un bras de ce Saint dans la collégiale de Saint-Amé à Douai.

Voyez saint Sidoine Apollinaire, l. 8, *ep.* 14, *et* l. 9, *ep.* 8; le *Gallia Christ. nova*, t. IX, p. 335, et Baillet.

S. AUNAIRE, ÉVÊQUE D'AUXERRE.

Vers l'an 606.

Saint Aunaire, issu d'une famille distinguée de l'Orléanais vécut dans sa jeunesse à la cour de Gontran, Roi de Bourgogne. Ayant depuis quitté le monde, il alla se mettre sous la conduite de Syagre, évêque d'Autun, que son savoir et ses vertus avaient rendu célèbre. Il fut placé sur le siége d'Auxerre, vers l'an 570. Il assista au quatrième concile de Paris en 573, ainsi qu'à deux autres conciles qui se tinrent à Mâcon quelques années après. Animé du désir de rétablir la discipline dans son diocèse, il assembla un

synode où l'on dressa quarante-cinq statuts, dont le premier proscrivait les étrennes du premier jour de Janvier. Il veillait avec un soin infatigable à la pureté des mœurs, et donnait à ses diocésains toutes les instructions qui leur étaient nécessaires pour les porter à l'observation de la loi du Seigneur. Il fit composer pour son édification et celle de son troupeau, les vies de saint Amat et de saint Germain, deux des plus illustres de ses prédécesseurs; il augmenta aussi les revenus de son église, afin de donner plus de décence au culte divin.

Il avait un frère, nommé Austrein, qui fut évêque d'Orléans, et qui se rendit aussi recommandable par ses vertus, quoiqu'il ne soit point honoré d'un culte public. Austrégilde ou Aide sa sœur devint mère de saint Leu de Sens. Elle vécut dans la pratique la plus parfaite du christianisme. et l'on fait sa fête à Orléans, dans l'église de Saint-Aignan. Saint Aunaire mourut le 25 Septembre, vers l'an 606. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie anonyme, publiée par le père Labbe, *Bibl. Miss.* t. I, et l'histoire des évêques d'Auxerre, *in Chron. Monachi Autissiod.* Baillet, etc.

S. FINBARR, PREMIER ÉVÊQUE DE CORK EN IRLANDE.

Sixième siècle.

SAINT FINBARR est appelé par quelques auteurs *saint Arrus* ou *saint Barrochus*. Ware dit qu'il florissait dans le septième siècle, vers l'an 630 (1); mais par une contradiction manifeste, cet auteur dit à la page suivante que saint

(1) *Antiq. Hiber. in Monasteriologio Hiber.*, p. 228, *et diatriba de Eccles. cathedral.* p. 328.

Colman son disciple vivait dans le sixième, et qu'il mourut en 604. On lit dans les vies de saint Colman, de saint Nessan et de saint Brendan, qui vécurent sous la conduite de notre Saint, qu'il florissait dans le sixième siècle. Il était né dans la Connacie, et fut élevé dans le monastère de Lough-Eirc, où se rendaient tous ceux qui voulaient se former aux sciences et à la vertu. Le concours y était si considérable, que le désert où il était situé devint bientôt extrêmement peuplé : de là l'origine de la ville de Cork.

Saint Colman, disciple de saint Finbarr, fonda le siége de Cloyne, et en fut le premier évêque. Il mourut le 4 Novembre 604. Saint Nassan, autre disciple du Saint, lui succéda dans son école ou son monastère, et fut le premier fondateur de la ville de Cork, située dans de petites îles marécageuses formées par la Lée.

Quelques auteurs, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Roi de la Grande-Bretagne à Londres, attribuent à saint Finbarr, encore appelé Lochan, une lettre qui traite des cérémonies du baptême, et qui a été imprimée parmi les œuvres d'Alcuin. Il fut dit-sept ans évêque de Cork, et mourut à Cloyne, éloignée de cette ville de quinze milles. On porta son corps dans sa cathédrale. Quelques années après, on le leva de terre pour le renfermer dans une châsse d'argent, et il s'est long-temps gardé dans l'église qui porte encore le nom du Saint. On voyait son *hermitage* dans un monastère dont on le croyait le premier fondateur, et qui était à l'occident de Cork. Cette maison fut depuis donnée aux chanoines réguliers de saint Augustin. On l'appela *Gill Abbey*, de Gill Æda ô Mugin, célèbre évêque de Cork, vers la fin du douzième siècle, lequel y fit des agrandissemens considérables.

Voyez la vie manuscrite de saint Finbarr, qui se garde dans le collége de la Trinité à Dublin; Giraldus Cambrensis, *de mirabilibus Hibern.* l. 2, c. 49; Smith, *état ancien et présent de Cork*, t. I; Suyskens, t. VII, *Sept.* p. 147.

LE B. PACIFIQUE DE SAINT-SÉVERIN,

FRÈRE-MINEUR DE L'OBSERVANCE.

Tiré de l'abrégé de sa vie, 1 vol. in-8°. Rome, 1786.

L'AN 1721.

PACIFIQUE naquit en 1653 à Sepeda, ville de la Marche d'Ancône. Sa famille était noble et l'une des principales de cette contrée. Il fut baptisé aussitôt après sa naissance. Les inclinations pieuses qu'il montra de très-bonne heure, déterminèrent l'évêque diocésain à lui donner le sacrement de confirmation, lorsqu'il n'était encore âgé que de trois ans. Il fit de rapides progrès dans la vertu, en avançant en âge. Sa conduite lui mérita l'estime de ses maîtres, l'attachement et l'affection de ses condisciples. Son père étant mort, le jeune Pacifique fut mis chez un de ses oncles, homme d'un caractère dur et tyrannique, qui traita son neveu avec beaucoup de rigueur; deux servantes de la maison suivirent l'exemple de leur maître, et accablèrent d'outrages le jeune orphelin, qui supportait tout sans murmurer, et montrait assez, par son humilité et sa patience, combien il était dès-lors animé du véritable esprit de l'Evangile.

En 1670, après avoir beaucoup prié et s'être long-temps éprouvé, Pacifique suivant le conseil de son confesseur, et avec le consentement de son oncle, entra dans l'ordre des Frères-Mineurs de l'observance, à Torano, dans le diocèse d'Osimo. Sa ferveur était pour ses frères un sujet d'édification; il possédait toutes les vertus qu'un supérieur peut désirer trouver dans un novice; son humilité surtout était remarquable : il recherchait les occupations les plus pénibles et les plus bas emplois. Son amour pour l'abjection l'exposa au mépris et aux railleries de quelques jeunes gens

inconsidérés, qui lui dirent un jour : « Vous vous croyez » un saint, mais nous ne nous fions pas beaucoup à vous.— » Hé bien, répondit-il, vous me jugez comme je le mé- » rité. » Il n'en fut pas ainsi des anciens religieux qui connaissaient toute sa vertu ; ils l'admirent unanimement dans l'ordre. Il fit sa profession solennelle le 28 Décembre 1671. Ses supérieurs, voyant combien ses talens et sa piété pouvaient contribuer utilement à procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain, le destinèrent au saint ministère. Pacifique se livra donc à l'étude de la philosophie et de la théologie, et fut ensuite ordonné prêtre. « Il n'y a point d'expres- » sion, dit son historien, qui puisse rendre la ferveur et » le soin qu'il mit à se préparer à cette auguste cérémonie ; » et le vif sentiment qu'il avait de la dignité du sacerdoce, » et des fonctions importantes qui y sont attachées. »

Dès ce moment il fut facile de s'apercevoir que Pacifique était mort au monde ; que Jésus-Christ vivait en lui, et lui en Jésus-Christ. Il était très-exact à se conformer aux observances de son ordre ; tout ce que la règle prescrivait lui semblait important ; il ne croyait pas qu'on pût se permettre la plus légère omission dans le moindre précepte, sans blesser les lois de la perfection religieuse. Il se faisait remarquer par son obéissance envers ses supérieurs, par son attachement à son état, et par sa profonde vénération pour le Saint-Siége. Sa confiance en Dieu n'avait point de bornes. Le plus vif amour de Dieu éclatait dans toutes ses actions. La prière faisait ses délices, il y semblait abîmé dans une sainte contemplation, et il priait plus du cœur que des lèvres. Il répétait pendant des heures entières, et avec une piété qui touchait tous ceux qui le voyaient, ces mots de son saint fondateur : « Mon Dieu et mon tout. » « O mon Dieu et » mon tout, s'écrie le pieux auteur de l'imitation de Jésus (1);

(1) Liv. 3, chap. 21.

» que voudrais-je de plus ? Quel plus grand bonheur puis-je
» désirer? O parole agréable, parole délicieuse, mais délicieu-
» se, et agréable seulement à celui qui aime Dieu, non à celui
» qui aime le monde ou les choses du monde. Ces mots
» suffisent à celui qui aime Jésus-Christ; son bonheur est
» de les répéter. » On voyait que Pacifique mettait toute sa joie à prononcer ces mêmes paroles. Sachant bien que rien n'est plus agréable à Dieu que l'amour du prochain, il en accomplissait fidèlement le précepte. Ses premiers soins étaient toujours en faveur des membres de la communauté dont il faisait partie. Il fut nommé gardien d'un couvent de son ordre dans la ville de San-Severino; il le gouverna avec beaucoup de sagesse et de zèle. Il s'attachait surtout à inspirer à ses frères l'amour de l'humilité et de la pauvreté, qui sont les deux pierres angulaires de l'édifice élevé par saint François. Son zèle ne pouvant se renfermer dans l'enceinte d'une maison religieuse, il prêchait fort souvent, faisait le catéchisme, assistait les malades et les mourans; mais c'était surtout dans le tribunal de la pénitence que son zèle pour la gloire de Dieu, et son talent pour convertir les pécheurs, paraissaient avec le plus d'éclat. Attirés par le bruit de sa sainteté et par le nombre des conversions qu'il avait opérées, les grands et les petits, les riches et les pauvres, les justes et les pécheurs, venaient en foule lui faire l'aveu de leurs fautes. Son historien rapporte, d'après les faits recueillis pour sa canonisation, qu'il reçut du ciel le don d'oraison à un degré très-élevé, et celui de prophétie; il cite plusieurs prédictions de Pacifique qui furent justifiées par l'événement, ainsi qu'un grand nombre de miracles opérés par lui pendant sa vie, ou par son intercession depuis sa mort.

Il eut à souffrir beaucoup de maux qu'il supporta toujours avec une patience angélique. A l'âge de soixante ans il fut attaqué de sa dernière maladie. La mort, qu'il vit approcher, lui causa une sainte joie; il la regardait comme

le terme de ses travaux, et comme le moment où il serait réuni à son Créateur pour toute l'éternité. Il reçut avec la plus grande dévotion tous les secours que l'Eglise prépare à ses enfans dans cet instant redoutable; aussi long-temps qu'il le put il se joignit aux assistans pour réciter les prières prescrites pour cette cérémonie, tout à la fois terrible et consolante. A la fin, lorsque le supérieur prononça ces mots : *Profiscere, anima christiana.* « Partez, âme chré» tienne, » le B. Pacifique leva les yeux au ciel, puis regardant en souriant le supérieur, il remit son âme entre les mains du Tout-Puissant. Il mourut le 14 Septembre 1721, et fut béatifié par le Pape Pie VI, en 1785.

La vie des serviteurs de Dieu paraît ici-bas triste et pénible. « Mais, dit un célèbre orateur (1), au lit de la mort,
» la pensée la plus consolante pour une âme fidèle c'est
» le souvenir des violences qu'elle s'est faites pour son Dieu.
» Elle comprend alors tout le mérite de la pénitence et
» combien les hommes sont insensés de disputer à Dieu un
» instant de contrainte qui doit être payé d'une félicité
» sans fin et sans mesure. Car ce qui la console, c'est qu'elle
» n'a sacrifié que des plaisirs d'un instant, et dont il ne
» lui resterait alors que la confusion et la honte : c'est que
» tout ce qu'elle aurait souffert pour le monde serait perdu
» pour elle dans ce dernier moment; au lieu que tout ce
» qu'elle a souffert pour Dieu, une larme, une violence,
» un goût mortifié, une vivacité réprimée, une vaine sa-
» tisfaction sacrifiée ; tout cela ne sera jamais oublié et
» durera autant que Dieu même. Ce qui la console, c'est
» que de toutes les joies et les voluptés humaines, hélas!
» il n'en reste pas plus au lit de la mort au pécheur qui
» les a toujours goûtées qu'au juste qui s'en est toujours

(1) Massillon, Sermon pour le jour des Morts. *La mort du pécheur et la mort du juste.*

» abstenu; que les plaisirs sont également passés pour tous » les deux, mais que l'un portera éternellement le crime de » s'y être livré, et l'autre la gloire d'avoir su les vaincre. »

(26 Septembre.)

S. CYPRIEN ET Ste JUSTINE, MARTYRS A NICOMÉDIE.

L'Impératrice Eudocie, que Théodose-le-Jeune épousa à cause de son savoir et de son habileté dans la philosophie, composa en beaux vers l'histoire de saint Cyprien et de sainte Justine. Ce poème, divisé en trois livres, dont Photius fait l'éloge, et dont il donne l'extrait, est présentement perdu, ainsi que les autres poésies d'Eudocie. Les actes originaux des deux martyrs ont éprouvé le même sort; mais nous avons encore la confession de saint Cyprien, écrite par lui-même, et dont saint Grégoire de Nazianze et l'Impératrice avaient fait usage. Nous avons aussi deux autres pièces authentiques, la conversion et la relation du martyre de saint Cyprien et de sainte Justine. Voyez Prudence, *hymn.* 13, p. 215; saint Grégoire de Nazianze (qui toutefois confond par méprise saint Cyprien de Nicomédie, avec celui de Carthage), *or.* 18; Photius, *cod.* 184; Tillemont, t. V : Ceillier, t. IV, p. 89 : Orsi, t. IV, p. 80; et le P. Clé, t. VII, *Sept.* p. 195; Jos. Assémani, *in Gal. univ.*, t. V, p. 269, *ad* 2 *Octob.*

L'AN 304.

SAINT CYPRIEN, surnommé *le Magicien*, est un exemple bien frappant de la puissance, de la grâce et de la grandeur de la miséricorde divine. Il était d'Antioche, qu'il ne faut pas confondre avec la capitale de la Syrie. La ville dont il s'agit était située entre la Syrie et l'Arabie, et dépendait du gouvernement de la Phénicie. Les parens de Cyprien, qui étaient excessivement superstitieux, dévouèrent leur fils au démon dès son enfance; ils le firent élever dans tous les mystères impies du paganisme, ainsi que dans la prétendue science de l'astrologie judiciaire et de la magie. Le jeune Cyprien, flatté de l'espoir d'acquérir de nou-

velles connaissances, alla successivement à Athènes, au Mont-Olympe dans la Macédoine, à Argos dans la Phrygie, à Memphis en Egypte, dans la Chaldée et aux Indes, lieux que la superstition et les pratiques infernales de la magie avaient rendus fameux. Lorsqu'il eut fini ses courses, il s'abandonna à toutes sortes de crimes, et il se mit à blasphémer contre la religion chrétienne. Il égorgea plusieurs enfans pour offrir leur sang au démon, et chercher dans leurs entrailles palpitantes la connaissance de l'avenir. Il employait la science funeste qu'il avait acquise à séduire les vierges; mais il ne put venir à bout de ravir l'honneur des femmes chrétiennes.

Il y avait à Antioche une jeune vierge nommée Justine, que sa naissance et sa beauté rendaient recommandable. Ses parens étaient idolâtres; mais elle avait eu le bonheur de connaître Jésus-Christ. Sa conversion fut suivie de celle de sa famille. Un jeune homme, païen de religion, conçut pour elle une violente passion. Les efforts qu'il fit pour toucher son cœur ayant été inutiles, il pria Cyprien de le servir par son art. Celui-ci partagea bientôt la passion du jeune homme, et mit tout en œuvre dans le dessein de réussir pour lui-même. Justine, qui se voyait fortement attaquée, joignit la prière à la vigilance et à la mortification. « Avec le signe de la croix, dit Photius d'après Eudocie (1), » elle mit les démons en fuite. Elle s'arma, dit saint Cy- » prien lui-même dans sa confession (2), du signe de Jésus- » Christ, et rendit inutile l'invocation des esprits de té- » nèbres. S'étant adressée, selon saint Grégoire de Na- » zianze, à la vierge Marie, pour la conjurer de venir au » secours d'une vierge en danger, elle se fortifia par l'an- » tidote du jeûne, des larmes et de la prière. »

(1) *Cod.* 184.
(2) P. 310.

Cyprien, se voyant vaincu par un pouvoir supérieur, commença à réfléchir sur la faiblesse des esprits infernaux; bientôt il résolut de quitter leur service. Le démon, furieux de la perte d'un homme par le moyen duquel il avait assujetti un si grand nombre d'âmes à son empire, attaqua Cyprien de toutes ses forces. Le nouveau converti résista courageusement; mais il tomba dans une profonde mélancolie, et le souvenir de ses crimes passés le jeta dans le désespoir. Tandis qu'il était agité par les pensées les plus affligeantes, Dieu lui inspira de s'adresser au saint prêtre Eusèbe, qu'il connaissait depuis long-temps. Il ne lui eut pas plus tôt communiqué ses peines, qu'il se sentit extrêmement consolé. Il y avait trois jours qu'il était dans cet état violent, sans qu'il lui eût été possible de manger. Eusèbe lui fit prendre un peu de nourriture, et le matin du Dimanche suivant, il le conduisit à l'assemblée des fidèles. On y admettait les personnes qui demandaient à se faire instruire; mais on les obligeait de sortir pendant la célébration des saints mystères. Ces assemblées se tenaient de grand matin, tant pour vaquer plus librement à la prière, que pour ne point donner ombrage aux païens. La vue du respect et de la piété dont étaient pénétrés les fidèles en adorant le vrai Dieu, frappa singulièrement Cyprien. « Je vis, dit-il lui-» même (3), le chœur des hommes célestes ou des anges » qui chantaient les louanges de Dieu, et terminaient cha-» que verset des psaumes par le mot hébreu *alleluia;* en » sorte qu'ils ne me paraissaient plus être des hommes (4). »

---

(3) *Cod.* p. 329.

(4) On lit ce qui suit dans l'*Essai sur les écrits et le génie de Pope* (p. 325) par Warthon, qui avait voyagé en France : « Il y a, je crois, » peu de personnes qui, en assistant à la messe dans un chœur bien » ordonné, n'aient pas éprouvé de vifs sentimens, sinon de dévotion, au » moins de respect. Le lord Bolinbroke étant à la messe dans la cha-» pelle de Versailles, dit au marquis de... qui était avec lui, lorsqu'on

Ceux qui étaient à l'assemblée furent fort étonnés de voir un prêtre introduire Cyprien parmi eux : l'évêque qui y présidait pouvait à peine en croire ses yeux, ou du moins il ne s'imaginait pas que la conversion de celui qui causait sa surprise fût sincère; mais Cyprien dissipa ses doutes le lendemain, en brûlant devant lui tous ses livres de magie, en donnant tous ses biens aux pauvres, et en se mettant au nombre des catéchumènes. Lorsqu'il eut été instruit, et suffisamment disposé, l'évêque lui-même le baptisa. Agladius, l'amant de Justine, se convertit de la même manière, et reçut aussi le baptême. Quant à Justine, elle fut si touchée de ces deux exemples de la miséricorde divine, qu'elle se coupa les cheveux en signe du sacrifice qu'elle faisait à Dieu de sa virginité, et distribua aux pauvres tout ce qu'elle possédait.

Saint Grégoire de Nazianze décrit, avec son élégance ordinaire, le merveilleux changement qui s'opéra en Cyprien, sa conduite édifiante, son humilité, sa modestie, sa gravité, son amour pour Dieu, son mépris pour les richesses, son application continuelle aux choses divines; il ajoute qu'il demanda par humilité un des plus bas emplois de l'église. Eudocie, citée par Photius, dit qu'il fut fait portier; mais que quelque temps après on l'ordonna prêtre, et qu'il remplit ensuite le siége épiscopal d'Antioche, devenu vacant par la mort d'Anthime.

La persécution de Dioclétien s'étant allumée, Cyprien fut arrêté et conduit devant le gouverneur de Phénicie, qui

---

» en fut à l'élévation de l'hostie : Si j'étais Roi de France, je voudrais » faire moi-même cette cérémonie. » Voilà le langage des ennemis de l'Église romaine? On peut voir aussi Taylor, etc.

Nos frères qui se sont séparés de nous sentent généralement le besoin d'un culte plus solennel et plus touchant; mais il ne le deviendra pas, aussi long-temps qu'ils en excluront le sacrifice, qui en est le fondement.

(*Note augm. d'après l'allem.*)

faisait sa résidence à Tyr. Justine éprouva un pareil sort à Damas où elle s'était retirée, et qui se trouvait dans le ressort du même présidial ; on la fit donc également paraître devant le gouverneur de Phénicie. Sa constance lui attira une flagellation cruelle. Cyprien fut déchiré avec des ongles de fer. On les conduisit ensuite l'un et l'autre chargés de chaînes, à Nicomédie, où était Dioclétien. Ce prince n'eut pas plus tôt lu la lettre du gouverneur de Phénicie, qu'il les condamna tous deux à être décapités. La sentence fut exécutée sur les bords du fleuve Gallus, qui passe auprès de Nicomédie, vers l'an 304. Un chrétien nommé Théoctiste fut aussi décapité pour avoir parlé à Cyprien lorsqu'il allait au lieu du supplice. Quelques fidèles de Rome portèrent dans cette ville les reliques des saints martyrs. Sous le règne de Constantin-le-Grand, une femme pieuse de la famille de Claude, qui se nommait Rufine, fit bâtir une église, sous leur invocation, près de la place qui porte le nom de ce prince. Leurs sacrés ossemens ont été transférés depuis dans la basilique de Latran.

En même-temps que les erreurs et les égaremens de saint Cyprien montrent la dégradation de la nature humaine, devenue esclave du vice par le péché, sa conversion fait éclater le pouvoir qu'a la grâce de la rétablir dans l'état dont elle est déchue. Pour comprendre jusqu'à quel point l'image de Dieu est défigurée dans l'homme par le péché, il suffit de considérer le désordre qui règne dans ses facultés spirituelles, son entendement et sa volonté, qui, dans la création, portaient l'empreinte de la ressemblance divine. Il n'a pas seulement à se plaindre de la révolte des animaux et des autres créatures, ainsi que de celle de son corps qui est livré en proie aux maladies et à la mort, sa volonté est aussi rebelle, et ses passions s'efforcent d'usurper l'empire sur la raison et la vertu. L'entendement, qui devait être l'œil de la volonté, est aveugle lui-même ; en

sorte que la lumière qui est en nous est devenue ténèbres. Dans l'état d'innocence, l'entendement n'était point obscurci par les vapeurs des passions; il dirigeait l'imagination et les sens; il mettait l'âme à portée de voir clairement et sans effort les vérités spéculatives de l'ordre naturel qui convenaient à la condition humaine : mais son plus beau privilége était de donner à l'homme des idées fixes et vraies des vertus morales; par-là chacun avait la loi en lui-même, et il suffisait de descendre dans sa propre conscience pour être guidé sûrement dans la pratique du bien, que le secours de la grâce rendait toujours facile. Son entendement était d'abord éclairé par la révélation divine, et sa volonté ne trouvait point d'obstacle dans l'exercice des vertus théologales, et des autres vertus surnaturelles. De quels maux sa désobéissance n'a-t-elle pas été suivie? Nous les déplorons dans les extravagances, les erreurs et les crimes où tombent les hommes, lorsqu'une fois ils sont esclaves de leurs passions. Il n'y a que la religion et la foi qui puissent nous préserver de ces dangers, éclairer notre entendement, et guérir notre volonté de sa perversité.

S. EUSÈBE, PAPE.

L'AN 310.

Saint Eusèbe fut le successeur du saint Pape Marcel. Il sut maintenir avec force la pieuse rigueur de la pénitence canonique, sur-tout par rapport à ceux qui étaient tombés durant la persécution. Son zèle lui attira plusieurs ennemis. Héraclius, homme turbulent, se mit à leur tête, et lui suscita toutes sortes de contradictions, dont il triompha par sa patience. Ce saint Pape fut exilé en Sicile par le tyran Maxence, et y mourut peu de temps après en 310. Il ne

siégea, selon le calendrier de Libère, que quatre mois et seize jours. On lit dans l'ancien calendrier publié par Buchérius, que sa mort arriva le 17 Août; mais les anciens martyrologes font mention de lui sous le 26 Septembre, jour auquel il est probable que son corps fut déposé dans les catacombes à Rome.

Voyez le Pape Damas, *Carm. in Euseb.*, et Mérenda, *in Opera sancti Damasi*, c. 24, § 2, p. 139.

S. COLMAN ÉLO, ABBÉ EN IRLANDE.

L'AN 610.

Saint Colman, né dans la province de Méath, en Irlande, quitta sa patrie étant encore fort jeune, pour se consacrer entièrement au service de Dieu. Plus il était détaché des créatures, plus il se sentait d'attrait pour les choses célestes, et plus son cœur s'enflammait du feu sacré de l'amour divin : de là cette ardeur pour la prière et pour la contemplation, et cette union constante de son âme avec le souverain bien. Ayant passé un temps considérable, tant sur le Mont-Blandin, dans la province de Leinster, qu'à Corner dans l'Ultonie, il revint dans sa patrie, où il fonda le monastère de Land-Elo (1). On l'a surnommé *Elo*, de ce lieu, pour le distinguer de plusieurs autres Saints qui ont porté le même nom. Il était intimement lié avec saint Colomkille, avant que celui-ci eût quitté l'Irlande. Il mourut le 26 Septembre 610.

Voyez Usérius, *Antiq.* c. 18.

(1) Aujourd'hui Lin-Alli, dans le comté de King.

S. NIL LE JEUNE, ABBÉ.

L'AN 1005.

Ce Saint, Grec d'extraction, naquit à Rossana dans la Calabre en 910. Il reçut au baptême le nom de Nicolas; mais il prit celui de Nil à sa profession religieuse. Il montra beaucoup de ferveur dès son enfance, et fit de grands progrès dans les lettres divines et humaines. Il s'engagea dans l'état du mariage, par le motif de remplir chrétiennement les devoirs qui y sont attachés. Jamais il ne manquait de se réserver quelques heures pour se recueillir, ainsi que pour vaquer à la lecture, à la prière et à la méditation, de peur que les soins et les embarras du monde n'étouffassent en lui les semences de piété dont il était redevable à la grâce. Cette attention à veiller sur lui-même ne l'empêchait point d'être fidèle à ses obligations envers le prochain. S'étant depuis relâché dans ses exercices, sa première ferveur diminua peu à peu, et il en vint jusqu'à contracter des habitudes vicieuses; mais après la mort de sa femme, il sentit vivement le danger de son état. Son ancien amour pour la retraite le porta à se retirer dans un monastère, afin de se délivrer pour toujours des tentations que l'on rencontre dans le monde. Il était alors dans la trentième année de son âge. Le monastère de Saint-Jean-Baptiste de Rossana fut celui où il allait goûter les douceurs de la solitude.

Rossana était la seule ville du pays qui eût échappé aux ravages des Sarrasins. Il y avait une célèbre image de la Sainte-Vierge, qu'on dit être encore dans la cathédrale. Ce fut aux pieds de la Mère de Dieu que Nil se consacra solennellement au Seigneur; il visita ensuite le monastère de

Saint-Mercure, que le saint abbé Jean gouvernait alors; ceux de Fantin (2), et de l'abbé Zacharie, qui furent depuis détruits par les Sarrasins, et qui étaient sur les côtes de la mer de Toscane. Ayant pris l'habit dans l'abbaye de Saint-Mercure, il se retira peu de temps après dans celle de Saint-Nazaire, dit aujourd'hui de Saint-Philarète, qui est environ à cinq milles de la première. Il porta à un si haut degré de perfection l'obéissance, l'humilité, la mortification des sens et la contemplation, qu'on l'appelait un autre saint Paul, tandis qu'on regardait comme un autre saint Pierre, saint Fantin son ami et son père spirituel. Au bout de quelques années, ses supérieurs lui accordèrent la permission qu'il demandait d'aller vivre dans une forêt voisine, et de fixer sa demeure dans un hermitage attenant à une petite chapelle de Saint-Michel. Il reçut dans la suite deux disciples, nommés l'un Etienne, et l'autre George. Le second était un gentilhomme de Rossana, qui mourut en odeur de sainteté.

Saint Nil devint bientôt célèbre par ses prédictions et ses miracles. La réputation de son extraordinaire sainteté se répandit par tout le pays, l'on venait de toutes parts le consulter. En 976, Théophylacte, métropolitain de Calabre, accompagné de Léon, seigneur du pays, ainsi que de quelques prêtres et de plusieurs autres personnes, vint voir le Saint, moins pour s'édifier par ses discours, que pour connaître son savoir et son érudition. Nil s'en aperçut. Après avoir salué honnêtement la compagnie, et fait une courte prière, il présenta à Léon un livre où étaient diverses maximes concernant le petit nombre des élus.

(2) Saint Fantin ayant beaucoup souffert en Calabre de la part des Sarrasins, durant soixante ans, se retira à Thessalonique, où il mourut. Le père Pinius, un des continuateurs de Bollandus, a donné sa vie, avec des remarques, sous le 30 Août.

Comme on les trouvait trop sévères, le Saint prouva qu'elles étaient conformes aux principes établis par l'Evangile, par saint Paul et par les Pères de l'Eglise. « Elles vous paraissent, dit-il, effrayantes, parce qu'elles sont la condamnation de votre conduite. Si vous ne vivez tous saintement, » vous ne pourrez échapper aux tourmens éternels. » Ces paroles jetèrent la crainte dans l'âme de tous les auditeurs, et ils exprimèrent par leurs gémissemens et leurs soupirs, les sentimens qu'ils éprouvaient. Quelqu'un de la compagnie ayant demandé au saint abbé si Salomon était damné ou sauvé, il répondit : « Que vous importe de savoir si Salomon est sauvé, ou ne l'est pas ? Ce qu'il vous importe » de savoir, c'est que Jésus-Christ menace de la damnation » tous ceux qui commettent le péché d'impureté. » Il parlait de la sorte, parce qu'il savait que celui auquel il adressait la parole était un impudique. « J'aimerais mieux savoir, » ajouta-t-il, si vous serez damné ou si vous serez sauvé. » Quant à Salomon, l'Ecriture ne parle point de sa pénitence, comme elle fait de celle de Manassès. »

Euphraxe, aussi rempli de vanité que de hauteur, ayant été envoyé en Calabre, avec le titre de gouverneur, par la cour de Constantinople, plusieurs abbés lui firent des présens. Saint Nil n'imita point leur exemple. Euphraxe, pour s'en venger, chercha toutes les occasions de le mortifier : mais il changea bientôt de sentiment à son égard. Etant tombé malade, il l'envoya chercher, lui demanda pardon à genoux, et le conjura de lui donner l'habit monastique. « Les vœux du baptême vous suffisent, lui dit le Saint : » la pénitence n'en exige point de nouveaux. Ayez seulement un cœur contrit, et le désir de changer de vie. » Euphraxe, non content de cette réponse, le pressa de nouveau de lui donner l'habit monastique, ce qui lui fut à la fin accordé. Dès qu'il l'eut reçu, il parut un homme tout nouveau ; il affranchit ses esclaves, distribua tous ses biens

aux pauvres, et mourut trois jours après dans de grands sentimens de piété.

L'Empereur Othon III étant venu à Rome, en chassa Philagate, évêque de Plaisance, que le sénateur Grescence avait fait antipape. Saint Nil alla le trouver pour le prier, ainsi que Grégoire V, qui était le Pape légitime, de faire grâce à l'évêque de Plaisance, et de ne point oublier dans la punition à laquelle on le condamnerait, le caractère dont il était revêtu. Nil fut reçu avec de grandes marques d'honneur, et on lui promit d'avoir égard à sa recommandation. Lorsqu'Othon fit un pélerinage au Mont-Gargan, il alla visiter le Saint dans son monastère, qui n'était qu'un assemblage de pauvres cabanes. « Ces hommes, dit-il en par» lant des disciples de Nil, sont véritablement citoyens du » ciel, ils vivent dans des tentes, comme étrangers sur la » terre. » Le serviteur de Dieu le conduisit d'abord à l'oratoire, où il pria quelque temps, et le fit entrer ensuite dans sa cellule. Othon lui offrit inutilement un emplacement pour bâtir un monastère qu'il promettait de doter. « Si mes frères, répondit saint Nil, sont de véritables moi» nes, Notre-Seigneur ne les abandonnera point lorsque » je ne serai plus avec eux. Demandez-moi ce qu'il vous » plaira, reprit l'Empereur ; je vous regarde comme mon » fils, je vous l'accorderai avec joie. » Saint Nil lui mettant alors la main sur la poitrine, lui dit : « la seule chose que » je vous demande, est que vous pensiez au salut de votre » âme. Quoique vous soyez Empereur, vous mourrez, et » vous rendrez compte à Dieu comme les autres hommes. » Il ne voulut point accepter l'évêché de Rossana, et refusa d'écouter les pressantes sollicitations qu'on lui faisait d'aller à la cour de Constantinople.

Saint Nil avait formé une espèce de communauté de ses disciples, qui vivaient dans des cabanes auprès de son hermitage; mais on ne put jamais le faire consentir à pren-

dre le titre d'abbé. Les Sarrasins étendant de plus en plus leurs conquêtes et leurs ravages dans la Calabre, il se retira avec ses moines au Mont-Cassin. Aligerne, qui en était abbé, alla au-devant de lui avec sa communauté, et le reçut avec la distinction que méritait sa sainteté. Quelque temps après, il lui donna le monastère de Val-Luce : mais Nil le quitta bientôt, parce qu'il ne trouvait point ce lieu assez solitaire. Il passa dix années dans le monastère de Serperi, situé sur le bord de la mer (3). Ce temps expiré, il se rendit avec ses disciples à Tusculum (4), à douze mille de Rome, et s'établit dans l'hermitage de Sainte-Agathe. Il prenait soin de conduire ses religieux dans les voies de la perfection ; mais il vivait dans une cellule séparée, sans s'arroger l'autorité de supérieur. On doit cependant le regarder comme le principal fondateur de ce monastère quoiqu'il ait été achevé après sa mort par le P. Barthélemi. Il y avait long-temps qu'il était à Sainte-Agathe, lorsque Dieu l'appela à lui. Il mourut en 1005, à l'âge de 95 ans. Sa communauté fut depuis transférée à Grotta-Ferrata, dans le voisinage de Tusculum.

Saint Nil avec ses disciples célébrait l'office en grec, et suivait la règle de saint Basile ; ainsi on ne doit pas le compter parmi les Saints de l'ordre de Saint-Benoît. On porta ses reliques à Grotta-Ferrata.

Voyez la vie de saint Nil, écrite par un de ses disciples, et abrégée par Baronius. *Annal.* t. X ; par Fleury, l. 57, n. 5, et par d'Andilly,

(3) V. Rosetti, *Descrip. Cajetæ, discur.* 2.

(4) La ville de Tusculum fut entièrement détruite par les Romains en 1190, comme le rapportent Sciommari, note 30 sur la vie de saint Barthélemi de Grotta-Ferrata, et le P. Clé, un des continuateurs de Bollandus. Cardoni, abbé de Saint-Basile à Rome, prouve que le monastère de Grotta-Ferrata est sur les ruines de la maison de campagne que Cicéron avait à Tusculum. V. Cardoni, *Dissertatio Apolog. adv. P. Zuzzer, Soc. Jesu*, Romæ, 1757, in-4°.

Saints illustres. D. Martène, *Vet. Script. ampliss. Collect.*, tom. VI, pag. 887, etc., a publié cette vie en entier, et a prouvé qu'elle était l'ouvrage de saint Barthélemi, troisième abbé de Grotta-Ferrata; il a donné aussi, *ib.* p. 958, la vie de saint Barthélemi, qui est honoré dans son monastère le 11 Novembre. Le P. Clé a fait imprimer, t. VII, *Sept.* p. 279, le texte grec de la vie de saint Nil, lequel est l'original, et l'a accompagné de savantes remarques.

╤ LE B. GAUTIER GUERCETANUS, ABBÉ DE VICOGNE (1).

L'AN 1229.

Gautier fut choisi pour succéder à Radulphe, abbé de Vicogne, que son grand âge empêchait de porter plus longtemps le fardeau de ses fonctions. Il orna son couvent de plusieurs bâtimens et de reliques de Saints, mais il l'édifia plus encore par sa piété. Il gouverna cette abbaye pendant dix huit ans, et mourut en 1229. On rapporte, que lorsque son corps fut porté à la sépulture, on vit briller audessus une lumière si vive, que ceux qui le portaient, en purent avec peine supporter l'éclat (2). Lorsque dans la suite fut bâtie la nouvelle église, il y fut transféré, et placé à l'entrée du chœur, où la pierre qui le recouvre indique son nom et le jour de sa mort.

Voir Raissius, *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 197, sous le 26 Sept.; Chrysostôme Van der Sterre, dans ses *Nat. SS. Ord. Præmonstr.*, le mentionne sous le 15 Mars. Il lui accorde, avec Raissius, le titre de *bienheureux*. Les Bollandistes assurent que même dans l'abbaye de Vicogne ils n'ont pu découvrir s'il a été honoré d'un culte public. *Ad 15 Martii, inter prætermissos.*

(1) *Viconia*, ci-devant abbaye de l'ordre de Prémontré, en Hainaut, entre Arras et Saint-Amand, à une mille de Valenciennes. Sa fondation remonte à l'année 1125. On l'appela d'abord *Casa Dei*, ensuite *Vicogne*, du nom de la forêt où elle est bâtie. Voyez *Gall. christ. nov.*, tom. III, *col.* 460.

(2) Miræus, in catal. Virorum Sanctitatis opinione illustr. ord. Præmonstr.

✝ LE B. MÉGINHARD, ABBÉ D'HERSFELD.

Voyez Lambert d'Aschaffenbourg, Trithème, etc.

L'AN 1059.

Le B. Méginhard ou Méginher, dont Lambert d'Aschaffenbourg se dit le disciple et déclare avoir reçu l'habit, était de son temps un modèle de vertu et de perfection pour toute l'Allemagne. Estimé à cause de ses connaissances étendues dans les saintes Ecritures, ainsi que dans les autres sciences, il reçut la dignité d'abbé au couvent d'Hersfeld, son prédécesseur Rudolphe, qui était également un très-digne homme, ayant été élevé au siége de Paderborn, par suite de la mort de S. Meinwerk.

Nous ne savons pas grand'chose du détail de la vie de ce pieux abbé. Tout ce que les historiens en disent, c'est qu'après l'incendie de 1037, qui réduisit en cendres toute l'abbaye d'Hersfeld, il la releva de ses ruines, et fit transférer dans la nouvelle église les reliques de S. Wigbert et de S. Lulle. Le même Lambert d'Aschaffenbourg raconte en outre (1), que le B. Méginhard eut, au sujet de ses droits de dîme en Saxe, de longues contestations avec

(1) Le récit de Lambert d'Aschaffenbourg nous apprend, que l'usage du temps permettait aux moines de s'absenter pendant long-temps de leurs couvens, et de faire des pélerinages de long cours. Lambert lui-même entreprit un tel voyage à Jérusalem. Mais ayant quitté le couvent en cachette, sans avoir demandé la permission et la bénédiction de son pieux abbé, il en éprouva de vifs remords durant toute la route, et ne cessa de prier Dieu, pour qu'il voulût conserver la vie à son abbé, afin qu'à son retour il pût solliciter son pardon et lui confesser sa faute. Il trouva en effet son maître bien-aimé encore en vie; celui-ci le serra dans ses bras comme un fils perdu et retrouvé.

Burchard, évêque d'Halberstadt, parce que celui-ci, instigué par son archi-prêtre Uthon, le gênait de toutes sortes de manières dans l'exercice de ses droits. Méginhard, après avoir inutilement épuisé les prières et les représentations auprès de Burchard, finit par s'adresser au Saint-Siége, occupé alors par Nicolas II. Mais les admonitions du Chef de l'Eglise, ainsi que d'autres personnages, étant demeurées également sans effet et n'ayant pu faire fléchir l'entêtement de l'évêque, l'abbé, qui était déjà malade au lit, le fit citer par le comte palatin Frédéric, au tribunal de Dieu, où la bonne cause cesserait de succomber devant la force. Il y avait à peine quelques jours que Méginhard était mort, lorsque Burchard tomba malade. Il était sur le point de monter à cheval, pour se rendre à une justice synodale, relativement à l'affaire dont il s'agit, lorsque tout-à-coup il se trouva si mal, qu'on fut obligé de le transporter à l'épiscopat. Il convoqua aussitôt le clergé près de son lit, et le pria, en donnant toutes les marques d'un profond repentir, de restituer au couvent ce qui lui était dû, et de renoncer à jamais à ce procès. « Je » sens déjà, » dit-il aux évêques de Magdebourg et d'Hildesheim, qui étaient venus le voir, « je sens déjà sur » moi la main vengeresse de Dieu; à peine l'abbé, que » j'ai si long-temps et si vivement persécuté, a-t-il prononcé » ces paroles terribles, que déjà je les vois s'accomplir. » Il envoya des courriers exprès aux habitans du couvent d'Hersfeld, pour demander leur pardon, et mourut au milieu de violentes douleurs de corps et d'une conscience bourrelée. Uthon, son méchant conseiller, le suivit au tombeau dans la même année. Il mourut subitement sans les consolations ni l'assistance d'un prêtre.

27 Septembre.

S. COSME ET S. DAMIEN, MARTYRS.

Voyez le martyrologe d'Adon, avec les commentaires de M. Géorgi, ceux de Bède et d'Usuard; saint Grégoire-le-Grand et saint Grégoire de Tours. Les actes des saints martyrs ont été tellement défigurés par les Grecs modernes, qu'ils ne méritent aucune créance. Stilting pense que les actes de ces Saints, qui sont plus courts que les précédens, et qu'il a publiés le premier, t. VII, *Sept.*, p. 431, ont été tirés du greffe proconsulaire, mais qu'ils ont été depuis interpolés. Adon, Bède, etc. en ont fait usage.

Vers l'an 303.

Saint Cosme et saint Damien, tous deux frères, étaient Arabes de naissance; mais ils firent leur cours d'études en Syrie, et se rendirent fort habiles dans la médecine. Comme ils professaient le christianisme, et qu'ils étaient animés de cet esprit de charité qu'il inspire, ils exerçaient leur profession avec beaucoup de zèle et de désintéressement. Ils sont appelés *Anargyres* par les Grecs, parce qu'ils ne recevaient point d'argent de leurs malades. Ils vivaient à Eges, dans la Cilicie. On les aimait et on les respectait universellement. Ils étaient connus par leur attachement à la religion chrétienne, à laquelle ils s'efforçaient tous les jours de faire de nouveaux prosélytes.

La persécution de Dioclétien s'étant allumée, il était difficile qu'ils ne fussent pas découverts des premiers On les arrêta par l'ordre de Lysias, gouverneur de Cilicie, qui après leur avoir fait souffrir divers tourmens, les condamna à perdre la tête. Leurs corps furent portés en Syrie, et enterrés à Cyr. Théodoret, qui était évêque de cette ville au cinquième siècle, dit (1), qu'on y gardait leurs reliques

(1) Ep. 133.

dans une église de leur nom. Il leur donne le titre d'illustres athlètes et de généreux soldats de Jésus-Christ. L'Emreur Justinien, qui commença à régner en 527, fit agrandir, orner et fortifier la ville de Cyr, par respect pour les saints martyrs dont les sacrés ossemens y reposaient. Voyant que leur église de Constantinople tombait en ruines, il en fit bâtir une magnifique, en reconnaissance de ce qu'il avait été guéri d'une maladie dangereuse par leur intercession (2). Pour satisfaire sa dévotion envers les mêmes Saints, il construisit une seconde église à Constantinople sous leur invocation. On trouve dans la chronique de Marcellin (3) et dans saint Grégoire de Tours (4), le récit de plusieurs miracles opérés par leur intercession. Une partie de leurs eliques est présentement à Rome dans l'église de leur non qui est un titre de cardinal-diacre (5). Elle fut portée dans cette ville, du temps du Pape saint Félix, bisaïeul de saint Grégoire-le-Grand. Il y en a deux autres parties à Venise, l'une chez les Bénédictins de Saint-George le Majeur (6), et l'autre chez les Bénédictines, dont le monastère fut fondé en 1583 (7). La cathédrale et la paroisse de Saint-Cosme de Paris, ainsi que l'église collégiale de Luzarches au même diocèse, possèdent également chacune une portion des reliques de nos saints martyrs.

Saint Cosme et saint Damien s'estimaient heureux de trouver dans leur profession la facilité de procurer à leurs frères souffrans de la consolation et du secours. Soyons, comme eux, charitables et bienfaisans, même à l'égard de nos

---

(2) Procope, *de ædific. Justinian.* l. 2, c. 11.

(3) *Ad an.* 516.

(4) *L. de Glor. Mart.*

(5) Stilting, § 5, p. 447.

(6) Flaminius-Cornelius, senator Venetus, *de Ecclesiis Venetis*, t. VIII, p. 127.

(7) *Ibid.* p. 49.

ennemis et de nos persécuteurs, et nous pourrons alors nour regarder comme de véritables disciples de Jésus-Christ; par-là nous ressemblerons à notre divin modèle, et nous nous montrerons enfans du Père céleste, qui supporte les plus grands pécheurs, qui les invite à la pénitence, et qui ne cesse de leur faire ressentir les effets de sa miséricorde. Il ne fait éclater sa justice contre eux que quand ils s'opiniâtrent à mépriser sa grâce, et à rejeter les preuves de son amour. Sa nature même est une bonté sans bornes, et il en fait continuellement descendre les émanations sur ses créatures. Tout ce qu'elles ont de perfections vient de lui; il en est le principe et la source. C'est dans l'imitation de la bonté divine, proportionnée aux efforts dont chacun est capable, que consiste la perfection chrétienne; et lorsqu'elle est fondée sur les motifs de la vraie charité, elle est l'accomplissement de la loi. On peut donc se sanctifier dans les professions où l'on est engagé pour le service du prochain : il suffit d'agir par l'impression de la charité; cela n'empêche pas que l'on ne se propose de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille; c'est même une obligation dont l'accomplissement est une vertu, si l'on se conduit par un motif également pur et parfait.

S. FLORENTIN ET S. HILIER, MARTYRS EN BOURGOGNE.

Vers l'an 406.

Les Barbares étant tombés sur les Gaules au commencement du cinquième siècle, plusieurs chrétiens furent mis à mort pour la foi. On compte parmi ces chrétiens, saint Florentin et saint Hilaire, vulgairement appelé saint Hilier. Ils demeuraient dans la ville de Pseudun, au diocèse d'Autun, de laquelle il ne reste plus que le village de Sémont,

dépendant de la paroisse de Saint-Marc près de la Seine. Ils s'excitaient à l'envi au jeûne, à la prière, et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Après avoir été dépouillés de tous leurs biens, ils firent le sacrifice de leur vie, plutôt que de renoncer à la foi. On met leur mort au 27 Septembre vers l'an 406. Leurs corps furent transportés de Pseudun à Lyon, au milieu du neuvième siècle, et déposés dans le monastère d'Aisnay. Il se fit dans la suite plusieurs distributions de leurs reliques. La paroisse de Brémur sur Seine, qui est à une demi-lieue de Sémont prétend posséder le chef de saint Florentin.

Voyez D. Mabillon, sect. 4. *Ben.* part. 2; les martyrologes d'Adon et d'Usuard, et Baillet.

S. ELZÉAR, COMTE D'ARIAN, ET Ste DELPHINE SA FEMME.

L'AN 1323 ET 1369.

SAINT ELZÉAR, vulgairement appelé *saint Augias*, était de l'illustre et ancienne maison de Sabran en Provence. Hermengaud de Sabran, son père, fut fait comte d'Arian au royaume de Naples. Laudune d'Albes sa mère sortait également d'une famille très-distinguée. Elzéar naquit en 1285, à Robians, près du château d'Ansois, au diocèse d'Apt. A peine fut-il né, que sa mère surnommée *la bonne comtesse*, à cause de sa charité et de ses autres vertus, le prit entre ses bras et l'offrit à Dieu, le conjurant avec ferveur de l'enlever plutôt après son baptême, que de permettre qu'il souillât jamais la pureté de son âme par le péché.

Le jeune Elzéar parut dès son enfance uniquement né pour la vertu. Il avait un amour singulier pour les malheureux, et il s'attristait lorsque les personnes chargées de son éducation ne lui donnaient pas de quoi assister ceux

qu'il voyait dans la peine. Souvent il partageait son dîner avec de pauvres enfans. Les premières leçons de vertu qu'il avait reçues de sa mère furent perfectionnées par un de ses oncles : C'était Guillaume de Sabran, abbé de Saint-Victor à Marseille. Il prit son neveu dans son monastère, et se chargea du soin de le former aux sciences, et de l'établir solidement dans la piété. Elzéar portait dès-lors une ceinture armée de pointes aiguës qui lui déchiraient le corps, en sorte qu'on en voyait quelquefois couler le sang. Son oncle le reprit sévèrement des austérités extraordinaires qu'il pratiquait, en admirant toutefois son zèle pour la mortification dans un âge si tendre.

Elzéar n'avait encore que dix ans lorsque Charles II, Roi de Sicile et comte de Provence, le fit fiancer à Delphine de Glandèves, qui n'avait que douze ans. Delphine était fille unique de Sinha, seigneur de Pui-Michel, qui possédait une fortune considérable. Quatre ans après cette cérémonie, le mariage se célébra au château de Pui-Michel; mais les deux époux s'engagèrent d'un consentement mutuel à vivre dans la continence. Les austérités qu'ils pratiquaient l'un et l'autre en carême, retraçaient la vie de ces saints pénitens de la primitive Eglise. Ils jeûnaient à peu près de la même manière en Avent, et plusieurs autres jours de l'année. Ayant passé sept ans au château d'Ansois, ils se retirèrent à celui de Pui-Michel. Elzéar avait vécu jusque-là dans une parfaite soumission à ses parens. S'il les quitta, ce fut de leur consentement, et uniquement dans la vue d'être plus libre dans la solitude.

Il n'avait que vingt-trois ans lorsque la mort lui enleva ses parens. Devenu l'héritier de leurs biens, il les regarda comme des moyens que la Providence lui fournissait pour soulager les pauvres, et procurer la gloire de Dieu. Il priait et méditait continuellement la loi du Seigneur, afin de se prémunir contre l'amour désordonné des créatures; il ac-

quit par-là un souverain mépris pour tout ce qui flatte les sens. Les biens éternels étaient l'unique objet de ses désirs. Chaque jour il récitait l'office de l'Eglise, outre plusieurs autres prières, et participait fréquemment dans la semaine à la sainte Communion. « Je ne pense pas, disait-il un jour » à Delphine, que l'on puisse imaginer une joie semblable » à celle que je goûte à la table du Seigneur. La plus » grande consolation d'une âme sur la terre est de rece- » voir très-fréquemment le corps et le sang de Jésus-Christ. » Il fut souvent favorisé de grâces extraordinaires dans la prière. L'union constante de son âme avec Dieu lui avait rendu la pratique du recueillement facile et familière. Il avait coutume de donner une grande partie de la nuit à l'oraison, et de rester à genoux pendant tout ce temps-là : mais sa piété n'avait rien de sombre ; il était au contraire gai et aimable dans la conversation. Si l'on parlait des choses profanes, l'application de son esprit à Dieu l'empêchait d'écouter ce que l'on disait, ou bien il savait trouver adroitement quelque raison pour aller s'enfermer dans sa chambre.

Sa piété était trop éclairée pour qu'il négligeât ses affaires temporelles ; il les administrait avec autant de soin que de sagesse. Il était d'ailleurs brave à la guerre, actif et prudent dans la paix ; enfin il remplissait avec beaucoup de fidélité tous les devoirs de son état. Lorsqu'il se fut retiré au château de Pui-Michel, il dressa un réglement pour sa maison, et voulut qu'il s'observât exactement tous les jours. Nous allons le rapporter ici. « 1° Que tous ceux qui com- » posent ma famille entendent la messe chaque jour, quel- » que affaire qu'ils puissent avoir. Si Dieu est bien servi » dans ma maison, rien n'y manquera. 2° Si quelqu'un de » mes domestiques jure ou blasphème, il sera puni avec » sévérité, puis chassé ignominieusement. Puis-je espérer » que Dieu répandra sa bénédiction sur ma maison, s'il » s'y trouve des hommes qui se dévouent eux-mêmes au

» démon? Pourrais-je souffrir chez moi des bouches infec-
» tes qui portent le poison dans les âmes. 3° Que tous
» respectent la pudeur : la moindre impureté en paroles
» ou en action ne restera point impunie dans la maison
» d'Elzéar. 4° Les hommes et les femmes doivent se con-
» fesser toutes les semaines. Que personne ne soit assez
» malheureux que de se priver de la communion aux prin-
» cipales fêtes de l'année.... 5° Je veux que l'on évite l'oi-
» siveté dans ma maison. Le matin chacun élèvera son cœur
» à Dieu par une prière fervente, et lui fera l'offrande de
» lui-même, ainsi que de toutes les actions de la journée;
» les hommes et les femmes iront ensuite à leur ouvrage.
» On leur laissera le matin quelque temps pour la médi-
» tation; mais je ne veux point de ceux qui sont perpé-
» tuellement à l'église : ils agissent de la sorte, non par
» amour de la contemplation, mais par aversion pour le
» travail. La vie d'une femme pieuse, telle qu'elle est dé-
» crite par le Saint-Esprit, consiste non-seulement à bien
» prier, mais à être modeste, docile, assidue au travail,
» et à prendre soin de la maison. Les femmes prieront et
» liront le matin; mais elles emploieront le reste du jour
» à travailler. 6° Je ne veux point que l'on joue à des jeux
» de hasard; on peut se récréer innocemment, et le temps
» passe assez vite, sans le perdre dans l'oisiveté. Mon in-
» tention n'est pas cependant que mon château soit comme
» un cloître, et que ceux qui me sont attachés vivent comme
» des hermites : je ne les empêche point de se réjouir,
» pourvu qu'ils ne fassent rien que leur conscience désavoue,
» et qu'ils ne s'exposent point au danger d'offenser Dieu....
» 7° Que la paix ne soit jamais troublée dans ma famille.
» Dieu habite là où règne la paix. L'envie, la jalousie, les
» soupçons et les rapports divisent une famille, comme en
» deux armées qui cherchent continuellement à se surpren-
» dre l'une et l'autre, et qui, après avoir assiégé le maître,

» le blessent et le dévorent. Je chérirai tous ceux qui ser-
» viront Dieu avec fidélité; mais je ne souffrirai point ceux
» qui se déclareront ses ennemis. Les domestiques désunis,
» médisans ou calomniateurs, se déchirent mutuellement.
» Tous ceux qui n'ont point la crainte de Dieu ne peuvent
» mériter la confiance de leur maître, et ils dissiperont
» facilement ses biens. Le maître environné de pareils do-
» mestiques, est dans sa maison comme dans une tranchée
» que les ennemis assiégent de toutes parts. 8° Lorsqu'il
» s'élèvera quelque dispute, je veux qu'on observe invio-
» lablement le précepte de l'Apôtre, et que la réconciliation
» se fasse avant le coucher du soleil; qu'on oublie la faute
» dans l'instant où elle a été commise, et que l'on étouffe
» toute espèce d'aigreur. Je sais qu'il est impossible de
» vivre avec les hommes, et de n'avoir pas quelque chose
» à souffrir. Rarement un homme est d'accord avec lui-
» même pendant un jour. Qu'il ait un accès d'humeur,
» il ne sait plus ce qu'il veut. Ne pas vouloir pardonner aux
» autres est une conduite diabolique; mais aimer ses en-
» nemis, et leur rendre le bien pour le mal, est la marque
» distinctive des enfans de Dieu. Si je connais de pareils
» domestiques, je leur ouvrirai toujours ma maison, ma
» bourse et mon cœur; je les regarderai comme mes maî-
» tres. 9° Tous les soirs ma famille s'assemblera pour as-
» sister à une conférence où l'on parlera de Dieu et du
» salut, et des moyens de gagner le ciel. Il est bien honteux
» pour nous qu'ayant été placés sur la terre pour mériter
» le paradis, nous y pensions si peu, et que nous n'en
» parlions jamais que d'une manière superficielle. O vie de
» l'homme, comme tu es employée! O travaux, que votre
» objet est peu digne d'une âme immortelle! Que de fati-
» gues, que de sueurs pour des folies! Les discours sur le
» ciel nous excitent à la vertu, et nous inspirent du mé-
» pris pour les plaisirs dangereux du monde. Comment

» apprendrons-nous à aimer Dieu, si nous ne parlons jamais
» de lui ?.... Que personne ne manque à la conférence,
» sous prétexte de vaquer à mes affaires. Il n'y a point
» d'affaire qui me touche d'aussi près que le salut de ceux
» qui me servent. Ils se sont donnés à moi, et je remets
» tout à Dieu, maître, domestique et généralement ce qui
» est en mon pouvoir. 10° Je défends à tous mes officiers,
» sous les peines les plus sévères, de faire le moindre tort
» à qui que ce soit dans ses biens et son honneur, d'op-
» primer les pauvres, et de ruiner le prochain, sous pré-
» texte de maintenir mes droits. Je ne veux point m'en-
» graisser de la substance de l'indigent, ni m'enrichir aux
» dépens de ce qu'il possède. Des officiers cruellement zélés
» pour les intérêts de leurs maîtres, se damnent et les
» damnent avec eux. Comment s'imaginer que quelques
» légères aumônes effaceront le crime des officiers qui dé-
» chirent les entrailles des pauvres, dont les cris montent
» au ciel pour demander vengeance ? J'aime mieux aller
» nu en paradis, que d'être précipité avec le mauvais riche
» en enfer, étant couvert d'or et de pourpre. On est assez
» riche quand on a la crainte de Dieu. Des richesses acquises
» par l'injustice ou par l'oppression, sont comme un feu ca-
» ché sous la terre, dont les éruptions renverseront et con-
» sumeront tout. S'il se trouve qu'on ait enlevé quelque chose
» au prochain, je veux qu'on lui rende quatre fois autant.
» Je prétends que l'on répare tous les torts qui ont été faits
» à mon occasion. Un homme dont les trésors sont dans
» le ciel, pourrait-il être passionné pour ceux de la terre ?
» Je suis sorti nu du sein de ma mère, bientôt je rentrerai
» nu dans le sein de la terre notre mère commune. Serait-
» il possible que pour un moment de vie que je passe entre
» ces deux tombeaux, je voulusse hasarder mon salut éter-
» nel ? Pour agir de la sorte, il faudrait que j'eusse perdu
» l'usage de ma raison, que je ne connusse pas ce que

» c'est que la vertu, et que j'eusse renoncé à la foi. » L'exemple d'Elzéar donnait beaucoup de force au réglement dont nous venons de parler. Il avait particulièrement soin de maintenir la paix et la charité dans sa maison.

Delphine entrait dans toutes les vues de son mari, et avait pour lui l'obéissance la plus parfaite. Rien n'altéra jamais l'union qui était entre eux. La pieuse comtesse savait que les pratiques de religion propres à une femme mariée diffèrent de celles d'une personne religieuse, et que la première ne doit point séparer la vie active de la vie contemplative. Elle distribuait tellement ses momens, qu'elle satisfaisait également à tous ses devoirs. On admirait l'attention avec laquelle elle veillait sur tous ses domestiques, et les soins qu'elle se donnait pour entretenir la crainte de Dieu et l'amour de la vertu, ainsi que pour bannir tout ce qui aurait été capable de troubler la paix. Tous ceux qui étaient attachés à son service, l'honoraient comme leur mère, et elle les aimait comme ses enfans. Sa conduite prouvait la vérité de cette maxime, que les maîtres vertueux font les bons domestiques, et que les familles des Saints sont des familles de Dieu. Elle avait avec elle une sœur nommée Alasie, qui entrait en partage de ses exercices et de ses bonnes œuvres. Il semblait qu'il suffisait de demeurer dans la maison d'Elzéar, pour se sentir animé de l'esprit de piété, tant est puissante l'influence qu'ont d'ordinaire les bons exemples des maîtres et des maîtresses.

La charité envers les pauvres étant la porte par laquelle les riches doivent entrer dans le ciel, Elzéar visitait souvent les hôpitaux, ceux sur-tout qui renfermaient les lépreux; il baisait les ulcères des malades, et les pensait de ses propres mains. Chaque jour il lavait les pieds à douze pauvres, et les servait fréquemment à table. Tous ceux qui étaient dans le besoin trouvaient un père en lui; il avait des magasins remplis de différentes provisions pour les assister.

Quelqu'un lui demandant un jour d'où lui venait cette tendresse pour les pauvres, il répondit : « C'est que le sein » des pauvres est le trésor de Jésus-Christ. Comment, di- » sait-il souvent, pouvons-nous demander à Dieu son royau- » me, si nous lui refusons un verre d'eau ? Comment pou- » vons-nous le prier de nous accorder sa grâce, si nous lui » refusons ce qui est à lui ? Ne nous fait-il pas trop d'honneur » de daigner recevoir quelque chose de notre part ? » Dans un temps de cherté qui arriva en 1310, ses aumônes furent extraordinaires.

Après la mort de son père, il se vit obligé de passer dans le royaume de Naples pour prendre possession du comté d'Arian ; mais le peuple qui favorisait la maison d'Aragon contre les Français, refusa de le reconnaître. Il n'opposa aux rebelles, pendant trois ans, que la douceur et la patience, malgré les raisons qu'alléguaient ses amis pour l'engager à se faire justice. Le prince de Tarente, son parent, lui ayant dit un jour : « Laissez-moi la commission de châ- » tier les rebelles ; j'en ferai pendre un certain nombre, et » les autres se soumettront bientôt. S'il faut être un agneau » avec les bons, on doit être un lion avec les méchans. Il » est nécessaire de punir une pareille insolence. Soyez » tranquille, et contentez-vous de prier pour moi ; je saurai » tellement réduire cette canaille, qu'elle ne vous inquiétera » plus. Quoi ! répondit Elzéar, vous voulez que je com- » mence mon gouvernement par des massacres ? Je vien- » drai à bout de gagner les rebelles par de bons offices. » Il n'y a pas de gloire à un lion de mettre en pièces des » agneaux ; mais ce qu'il y a de grand, c'est de voir un » agneau triompher d'un lion. J'espère qu'avec le secours » de Dieu, vous verrez bientôt ce miracle. » La prédiction ne tarda pas à être vérifiée par l'événement. Ceux d'Arian, honteux de leur révolte, se soumirent d'eux-mêmes, invitèrent le Saint à prendre possession du comté, l'aimèrent

et l'honorèrent toujours depuis comme leur père. Elzéar fit connaître lui-même le motif de cette patience admirable avec laquelle il souffrait les injures et les affronts. « Quand » je reçois quelque affront, disait-il, ou que je sens quel» que mouvement d'impatience s'élever dans mon cœur, » je tourne toutes mes pensées vers Jésus crucifié, et » je me dis à moi-même : Puis-je comparer ce que je » souffre avec ce que Jésus-Christ a daigné souffrir pour » moi? » Ce n'était donc point par défaut de courage, mais par grandeur d'âme, et par une générosité vraiment chrétienne, qu'il agissait de la sorte. Rapportons un autre exemple de son zèle à pardonner à ses ennemis. En parcourant différens papiers, il trouva des lettres d'un officier qui servait sous lui. Elles étaient adressées à son père. Elzéar y était traité de la manière la plus indigne. L'officier tâchait d'y persuader au père de déshériter son fils, sous prétexte qu'il était plus propre à faire un moine qu'un guerrier. Delphine ne pouvant retenir son indignation, dit à son mari qu'il ne devait point souffrir impunément une pareille conduite de la part d'un homme qui cachait la noirceur de son âme sous des dehors affectés d'attachement : mais il lui répondit que Jésus-Christ défend la vengeance; qu'il commande de pardonner les injures; qu'il veut qu'on oppose la charité à la haine, et conséquemment que son dessein était de brûler les lettres dont il s'agit, et de n'en faire jamais aucun usage. Il brûla également dans d'autres circonstances des informations qu'on lui avait données touchant certaines injures qu'il avait reçues, afin d'épargner aux coupables la confusion de savoir qu'il était instruit de ce qui s'était passé.

Il prit de sages mesures pour bien faire administrer la justice dans le comté d'Arian : les officiers coupables de malversation étaient rigoureusement punis. Lorsque les malfaiteurs étaient condamnés à mort, il allait les visiter, et

il réussit plus d'une fois à faire entrer dans de vifs sentimens de pénitence tous ceux qui avaient été sourds aux exhortations des prêtres chargés de les disposer à mourir chrétiennement. Quand leurs biens avaient été confisqués, il les rendait secrètement à leurs femmes et à leurs enfans. Dans une lettre qu'il écrivait d'Italie à sainte Delphine, il lui disait : « Vous désirez apprendre souvent de mes nou-
» velles. Allez souvent visiter Jésus-Christ dans le Saint-
» Sacrement. Entrez en esprit dans son cœur sacré. Vous
» savez que c'est là ma demeure ordinaire ; vous êtes sûre
» de m'y trouver toujours. »

Elzéar, après avoir été retenu cinq ans en Italie, obtint du Roi Robert, frère de saint Louis, évêque de Toulouse, la permission de retourner en Provence. Il fut reçu à Ansois avec la plus grande joie. Peu de temps après, il fit solennellement le vœu de chasteté absolue avec sainte Delphine. La conduite de l'un et de l'autre offrait le spectacle le plus édifiant. Ils vivaient dans la retraite au milieu des grandeurs humaines ; ils savaient allier la contemplation aux embarras du monde ; ils trouvaient dans l'union conjugale des motifs de s'exciter mutuellement à la piété et à la pratique des bonnes œuvres. Cette sainte émulation dans le service de Dieu leur faisait goûter une joie pure, une tranquillité parfaite, et des consolations ineffables. Le jour même où ils firent vœu de chasteté, ils entrèrent dans le tiers-ordre de saint François. Les personnes reçues dans cet ordre s'engageaient à porter une partie de l'habit des Franciscains sous leurs vêtemens ordinaires, et à réciter certaines prières tous les jours, sans toutefois que ces différentes pratiques obligeassent sous peine de péché.

Elzéar, deux ans après son retour en Provence, fut rappelé en Italie par le Roi Robert. Ce prince le créa chevalier d'honneur, titre dont il savait qu'il s'était rendu digne par des actions qui annonçaient en lui autant de sagesse que

de bravoure à la guerre. Le Saint, suivant la coutume qui s'observait alors, passa la nuit en prières dans l'église pour se préparer à la cérémonie de sa réception. Il se confessa, et communia le lendemain matin (1). Le Roi ne put retenir ses larmes à la vue du recueillement et de la piété qu'il faisait paraître. Toute la cour fut également édifiée de voir un jeune seigneur réunir les plus grandes qualités aux plus éminentes vertus du christianisme.

Robert, qui prenait le plus vif intérêt à l'éducation de Charles son fils, duc de Calabre, crut que personne n'était plus propre qu'Elzéar à seconder ses vues; il le choisit donc pour être gouverneur du jeune prince, qui avait d'heureuses dispositions, mais qui était d'un caractère fier et intraitable. Elzéar dissimula d'abord les défauts de son élève, pensant qu'il devait s'appliquer d'abord à bien connaître la trempe de son âme, et à gagner sa confiance. Lorsque le temps fut arrivé, il l'avertit avec douceur de ce qu'il y avait en lui de défectueux, et lui fit sentir l'obligation où il était d'acquérir les vertus qu'exigaient son auguste naissance et sa qualité de chrétien. Le jeune prince, vivement touché de ses discours, lui dit en se jetant à son cou: « Il est encore temps de commencer; dites-moi ce que je dois faire. » Elzéar prit de là occasion d'entrer dans le détail des vertus qui lui étaient nécessaires; il lui représenta qu'un prince qui craint Dieu est toujours certain d'avoir un protecteur dans le ciel, quelque chose qu'il puisse arriver sur la terre; mais que celui qui perd le Seigneur de vue, et qui ne le consulte point dans ses entreprises, sera privé de la satisfaction de voir réussir ses projets. « Il n'y a, disait-il, qu'une piété solide qui puisse vous prémunir contre

(1) Cette pieuse préparation avait lieu non-seulement pour la réception des chevaliers; mais encore lorsqu'on s'enrôlait dans les armées. Voyez Ingulphe, *Hist. de Croyland.*

» les dangers auxquels vous serez exposé de la part des
» flatteurs, de l'orgueil et des autres passions. Approchez
» des sacremens de Pénitence et de l'Eucharistie aux prin-
» cipales fêtes. Aimez les pauvres, et Dieu multipliera ses
» faveurs sur votre maison. Ne dites rien lorsque vous êtes
» en colère, autrement vous vous perdrez vous-même. Plus
» de princes ont péri par leur langue et par la colère, que
» par le tranchant de l'épée..... Vous devez haïr les flat-
» teurs comme le plus grand des maux; si vous ne les
» chassez d'auprès de vous, ils causeront votre perte. Ho-
» norez les gens de bien, et les pasteurs de l'église; une
» telle conduite fera votre principale grandeur, etc. » Le Saint, par ses soins et ses instructions, corrigea les défauts de son élève, et il en fit un prince sage et vertueux.

Le Roi Robert, voulant passer en Provence, laissa Charles son fils régent de Naples, sous la conduite d'Elzéar, qui fut établi chef du conseil, et chargé de presque toutes les affaires importantes. Le Saint voyant les pauvres abandonnés, demanda au duc de Calabre la grâce d'être fait leur avocat. « Quel office me demandez-vous, répondit le
» prince en riant? Vous ne devez par craindre les com-
» pétiteurs. Je vous accorde l'objet de votre demande, et
» je mets sous votre protection tous les pauvres de ce royau-
» me. » Elzéar fit faire un sac qu'il portait dans les rues, et où il mettait les requêtes des malheureux, qu'il recevait avec bonté. Il écoutait leurs plaintes, leur distribuait des aumônes, et ne laissait personne sans consolation. Il se chargeait lui-même de plaider la cause des veuves et des orphelins, et leur faisait rendre justice. Sa qualité de principal dépositaire de l'autorité souveraine engagea plusieurs personnes à lui offrir de riches présens; mais on ne put les lui faire accepter; et comme on prenait de là occasion de l'accuser de manquer aux bienséances, il disait : « Il est
» plus sûr et plus facile de refuser tous les présens, que

» de discerner ceux que l'on peut recevoir sans danger. Il
» n'est pas facile à un homme qui a commencé à prendre,
» de savoir où il convient de s'arrêter. Les présens enflam-
» ment la cupidité. »

L'Empereur Henri VII forma le projet de tomber sur le royaume de Naples, et le Pape Clément V fit d'inutiles efforts pour l'engager à renoncer à l'expédition qu'il méditait. Le Roi Robert envoya contre lui Jean son frère, et le comte Elzéar. Il se livra deux batailles, dans lesquelles l'Empereur fut défait. Les Napolitains attribuèrent principalement la victoire à la prudence et au courage d'Elzéar. Le Roi Robert, pour le récompenser de ses services, lui fit de grands présens. Le Saint, craignant de déplaire à son maître, les accepta; mais en même-temps il les distribua aux pauvres.

En 1323, Elzéar fut envoyé à la cour de France en qualité d'ambassadeur. Un grand nombre de seigneurs de Naples l'accompagnèrent. L'objet de cette ambassade était de demander en mariage, pour le duc de Calabre, Marie, fille du comte de Valois. Il fut reçu avec toute la distinction que méritait sa naissance, son rang et sa vertu. Sa négociation eut un heureux succès, le mariage fut arrêté.

Elzéar tomba malade à Paris. Il avait fait son testament long-temps auparavant; il y donnait ses biens-meubles à sainte Delphine sa femme, et ses terres à Guillaume de Sabran son frère. Il y avait aussi dans son testament des legs pour ses parens, ses domestiques, et sur-tout pour les monastères et les hôpitaux. Le Saint, pour se disposer à paraître devant Dieu avec une plus grande pureté, fit une confession générale de toute sa vie; et tant que dura sa maladie, il se confessa presque tous les jours, quoiqu'on assure qu'il n'eût jamais offensé Dieu mortellement. Il se faisait lire souvent l'histoire de la passion de Jésus-Christ, qui avait été l'objet principal de ses méditations; et il trouvait dans la pensée d'un Dieu mourant pour lui, de puis-

sans motifs de consolation dans ses peines. Après avoir reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction, il tomba dans une pénible agonie, et mourut le 27 Septembre 1323, à la trente-huitième année de son âge (2). On le regretta extraordinairement à la cour de France et à celle de Naples. Pour se conformer à ses dernières volontés, on porta son corps en Provence, et on l'enterra dans l'église des Franciscains de la ville d'Apt, où il est encore. Le Pape Clément VI, ayant fait constater la vérité des miracles opérés par son intercession, Urbain V signa le décret de sa canonisation, qui ne fut cependant publiée qu'en 1369 par Grégoire XI.

Delphine vivait encore quand on mit son mari au nombre des Saints. Le Roi et la Reine de Naples, qui l'avaient à leur cour, et qui voyaient qu'elle en était le modèle par ses vertus, ne voulurent jamais consentir à sa retraite. Le Roi Robert étant mort en 1343, la Reine, qui se nommait Sancie, et qui était fille du Roi de Maïorque, renonça aux grandeurs humaines, et prit l'habit dans le monastère des pauvres Clarisses, qu'elle avait fondé à Naples. Elle y vécut dix ans sans vouloir se séparer de sa chère Delphine, qui l'avait formée aux exercices de la vie spirituelle. Après la mort de cette pieuse princesse, Delphine retourna en Provence, et s'enferma dans le château d'Ansois, où elle continua de vivre dans la pratique des plus héroïques vertus. Elle mourut à Apt en 1369, dans la soixante-seizième année de son âge. Sa bienheureuse mort arriva le 26 Septembre, jour auquel elle est nommée dans le martyrologe franciscain. Ses reliques se gardent avec celles de saint Elzéar.

Voyez la vie de saint Elzéar, publiée par Surius; les *Vite delli santi del trez ordine di S. Francesco*, c. 14, 15, 16, p. 30; la vie française du Saint, par le P. Etienne Binet, Jésuite, Paris, 1623, in-12, et sur-tout le P. Suyskens, un des continuateurs de Bollandus, qui a donné plusieurs monumens fort curieux touchant la vie de saint Elzéar et de sainte Delphine, t. VII, *Sept.*, p. 528.

(2) Voyez le P. Suyskens, §. 7, p. 553.

✝ Ste HILTRUDE, VIERGE, PATRONNE DE L'ABBAYE DE LIESSIES.

Sa vie fut écrite après la mort de Gérard I, évêque de Cambrai, c'est-à-dire après 1051, mais avant l'année 1096, puisqu'elle le fut à la prière des chanoines de Liessies dont les moines avaient pris alors la place. L'auteur, éloigné de trois siècles des principaux événemens qu'il entreprend de décrire, n'a plus réussi à nous donner une histoire entièrement exacte; cependant il montre de la lecture et du jugement, le fonds de son écrit parait vrai, et nous n'avons rien de meilleur pour l'histoire de Ste Hiltrude et la fondation de l'abbaye de Liessies dont il parle par occasion. Il passe pour avoir été moine de Waulsort. C'est à la disette d'écrivains, causée par les troubles de son époque, qu'il rapporte la raison pourquoi l'on n'avait point écrit les premiers miracles opérés au tombeau de Ste Hiltrude : aussi a-t-il été fort sobre sur cette partie de son histoire. Quoiqu'il ait entrepris de la toucher, et qu'il se fît encore souvent de nouveaux miracles au temps qu'il écrivait, il ne s'est pas néanmoins arrêté à les rapporter. Jacques de Guyse, Cordelier, né à Mons au quatorzième siècle, a fait entrer l'écrit de notre auteur dans son *Histoire du Hainaut*. Nous devons aux soins de M. le marquis de Fortia une excellente édition de cette histoire, traduite en français, avec le texte latin en regard et accompagnée de notes : M. le baron de Reiffenberg a donné à ce sujet un intéressant article dans ses *Archives*, tom. III, p. 125. Dom Mabillon a aussi publié cette vie, d'après deux manuscrits, l'un de Liessies et l'autre de Waulsort; il l'a accompagnée de notes et d'observations historiques et critiques, mais il a omis certaines choses de la préface qu'il jugeait inutiles. L'édition du père J. Périer, insérée dans les *Act. SS.*, tom. VII, *Sept.*, p. 488, est plus exacte et plus soignée. — Voyez encore *Molani Nat. SS. Belgii*, p. 201, et Delewarde, *Hist. gén. du Hainaut*, tom. I, p. 331-337.

Vers l'an 785.

SAINTE HILTRUDE naquit, vers l'an 730, ou plutôt vers l'an 740, en France, dans le Poitou, où demeuraient alors ses parens, le comte Wibert ou Wigbert et son épouse Ada, issus l'un et l'autre des plus nobles familles du royaume.

Gaïffre, duc d'Aquitaine, ne se contentait pas de refuser au Roi Pepin l'obéissance qu'il lui devait, il maltraitait même les sujets dévoués et les amis de ce prince. Ceci fut cause que plusieurs seigneurs de l'Aquitaine quittèrent leur pays, pour ne pas être compris au nombre des rebelles et pour se mettre dans les bonnes grâces de Pepin (1). Celui-ci les reçut avec beaucoup de bienveillance et les combla de bienfaits. Le comte Wibert se plaça aussi sous la protection de ce prince, et le pria de lui assigner un séjour où il fût à l'abri des persécutions du duc d'Aquitaine. Le Roi lui donna quelques terres situées entre la Thiérâche et le Hainaut (2), où Wibert alla s'établir avec sa femme et toute sa famille, composée d'un fils et de deux filles. Ceci arriva vers l'an 753, ou, selon d'autres, en 760.

Quelque temps après, Wibert bâtit un couvent et une église dans sa terre de Liessies, sur les bords de la rivière d'Helpre, où il n'y avait alors que des forêts. Le couvent fut achevé en 765 et la dédicace de l'église se fit le 3 Novembre de la même année (3), en présence de Fulcaire,

---

(1) Le Cointe, *Annal. ad annum* 760.

(2) L'auteur des actes de Ste Hiltrude dit : *Cui* (Wiberto) *rex, ut erat liberalis munificentiæ, ad petita annuit, amplas de jure patrimonii sui impertiens illi possessiones, inter Theorascensem et Hagnanum pagum, super fluvium Helpram, adjacentes.* La Thiérâche, dit le P. Wastelain (Descript. de la Gaule belgique, p. 306), au moyen âge, était moins un pays qu'une forêt, partie de celle d'Ardenne : elle s'alongeait sur les frontières du Laonnais et du Hainaut, depuis les sources de la Sambre jusqu'aux limites du comté de Lomme ou de Namur, vers Couvin et Revin. On l'a depuis regardée comme un pays particulier, et ses bornes ont été retrécies à la partie septentrionale du diocèse de Laon, où l'ancien nom se conserve encore. Mabillon, dans les actes de la Sainte, au lieu de *Hagnanum*, lit *Hannoniensem* : cependant cette contrée de la Belgique se nomma aussi anciennement *Hagnauum, Hagnanum* ou *Haginoum* du nom de la rivière *Hagina* ou *Hagna*. Voyez *Adr. Vallesii Notit. Galliarum*, p. 240.

(3) Il est impossible de fixer d'une manière bien certaine la date de

évêque de Liège (4), et d'Albéric, évêque de Cambrai. Le premier assista comme ami à cette cérémonie; il avait apporté une relique de saint Lambert, sous l'invocation duquel l'église fut consacrée et d'après lequel l'église et le couvent furent nommés; l'autre, en qualité d'évêque diocésain, présidait à la solennité (5).

Wibert et Ada avaient un fils nommé Guntrade, qui avait été élevé dans la crainte du Seigneur, et qui s'appliquait continuellement à la prière, à la lecture des saints Livres et à l'étude de la discipline monastique. Il fut trouvé digne de gouverner le couvent, d'après la règle de saint Bénoît : l'exemple de ses vertus fit fleurir cette nouvelle institution.

Cependant leurs deux filles Hiltrude et Berthe avançaient en âge; on voyait réunies en elles toutes les qualités de l'âme et du corps; mais elles brillaient particulièrement dans Hiltrude, qui dès sa jeunesse avait été l'objet des faveurs du Ciel. On remarquait sur-tout en elle un attachement inviolable aux commandemens de Dieu, une tendre piété et une disposition particulière à la pureté. Sa rare beauté la fit rechercher par un grand seigneur de Bourgogne, nommé Hugues (6); mais il la trouva déjà prévenue par d'autres

---

la fondation de Liessies. L'année que nous venons d'indiquer paraît devoir être préférée. Voyez les Bollandistes, *Act. SS.*, tom. VII, *Sept.*, p. 496, not. *q*.

(4) C'est le même évêque qui signa le concile d'Attigni sur Aisne, tenu en 765. Sa signature s'y trouve en toutes lettres, quoique l'on y remarque une petite différence dans l'orthographe du nom : *Folèricus episcopus civitatis Tungris*. Voir *Harduini Acta Concil.*, t. III, *col.* 2010. Toutefois il convient d'observer encore que la mort de Fulcaire est fixée à l'année 761, dans presque toutes les listes des évêques de Liège.

(5) Les actes n'expriment pas le nom de l'évêque de Cambrai. Il est toutefois bien clair que ce fut Albéric qui siégea depuis 763 jusqu'en 790.

(6) On lit dans les actes : *Huic* (Hiltrudi) *quidam Burgondionum princeps, Hugo nomine, quærebat nubere.* Ce mot *princeps* a fait croire à quelques critiques que l'auteur veut faire passer Hugues pour Souve-

pensées, qui lui avaient fait tourner toutes ses affections vers le ciel, et choisir Jésus-Christ pour l'époux de son âme et le protecteur de sa virginité. Malgré cela, son père la promit à Hugues, et croyant que la répugnance qu'elle faisait paraître pour consentir au mariage n'était qu'une ferveur passagère de quelque dévotion, que le temps ou la réflexion devait dissiper, il se contenta d'y apporter quelque délai, et ne laissa pas de convenir avec Hugues des conditions et même du jour du mariage. Mais toutes les instances que l'on fit pour obtenir le consentement d'Hiltrude furent infructueuses : car la promesse qu'elle avait faite à son époux invisible l'obligeait à refuser la demande de ses parens. « Chers parens, » dit-elle, « la proposition
» que l'on me fait pourrait être avantageuse et agréable à
» d'autres, et moi-même, je ne pourrais me dispenser de
» l'accepter, si déjà je n'étais engagée envers un autre.
» J'aime au-dessus de toutes choses mon époux Jésus-Christ,
» qui seul remplit mon cœur, qui seul mérite tout mon
» amour, et à qui seul je veux plaire. Si vous me permet-
» tez de rester éternellement attachée à celui qui est mon
» véritable père, à celui dont l'amour éternel m'a tirée à
» lui et m'a prévenue, je vous reconnaîtrai aussi pour mes
» parens et vous trouverez toujours en moi une fille obéis-
» sante; mais si vous voulez me séparer de Jésus, mon
» bien-aimé, alors je ne vous reconnaîtrai plus pour ceux
» qui m'ont donné la vie, et je ne veux plus passer pour
» votre fille. »

Malgré cette réponse les parens se persuadèrent encore,

---

rain de ce pays; mais il est évident que cette expression ne doit pas être prise dans ce sens. Les Bollandistes, d'après Ducange, disent : *Quidam princeps Burgundus, id est, ex Burgundiæ Optimatibus; quidam vir illustris, Burgundionibus a rege præfectus; quidam inter proceres Burgundiones primarium locum obtinens.*

que leur fille changerait de sentimens : c'est pourquoi ils renouvellent leur demande et redoublent d'instances. Hiltrude, voulant se soustraire entièrement à toute violence et à tous les dangers, trouva bon de prendre secrètement la fuite. Elle quitte à minuit la maison de ses parens, et se rend avec quelques amies intimes dans un bois écarté, situé sur une montagne, à trois quarts de lieue environ de sa demeure (7). La jeune vierge, arrivée en ce lieu, se mit à prier le Seigneur : elle lui représenta ses craintes et les dangers qu'elle courait, et le pria humblement de la protéger, de l'éclairer et de la fortifier.

Cette fuite inattendue surprit les parens d'Hiltrude. Entièrement convaincus de son dégoût pour le mariage, ils résolurent de la faire chercher, de la rappeler avec douceur, de ne plus l'importuner et de lui laisser suivre le parti de son choix. Quant à Hugues, à qui Wibert avait donné sa parole, il lui fit sentir l'impossibilité d'obtenir le consentement d'Hiltrude, et le pria d'accepter son autre fille, Berthe. Hugues y consentit avec plaisir.

Ainsi Hiltrude triompha de ceux qui avaient voulu mettre obstacle à sa vocation. Elle revint auprès de ses parens, qui lui laissèrent la liberté de faire tout ce qu'elle souhaitait. Elle alla aussitôt demander le voile à Albéric, évêque de Cambrai (8), et se retira dans une cellule, qui joignait l'église du monastère de Liessies (9). Son exemple y attira

---

(7) Il y avait une fontaine en cet endroit, et on y bâtit plus tard une chapelle en l'honneur de Ste Hiltrude. Cette fontaine devint très-célèbre, parce que plusieurs personnes furent guéries de la fièvre, en buvant avec confiance de son eau. — Ste Hiltrude est encore invoquée jusqu'à ce jour contre la fièvre.

(8) Au lieu du nom d'Albéric, les actes portent celui de Thierri, élu en 831, et mort en 863. Cette erreur provient sans doute de l'ignorance d'un copiste qui aura inséré le nom de Thierri dans l'ancienne biographie.

(9) Le vén. Louis de Blois mit, en 1530, la réforme dans l'abbaye

encore quelques autres filles, qui formèrent une petite communauté de servantes de Jésus-Christ, qui subsista auprès de celle des hommes pendant quelques siècles. Hiltrude, renfermée dans ce réduit, et conduite sans doute par son frère Guntrade, apprit combien il y a de douceur à ne vivre que pour le Seigneur. Les jours et les nuits elle les passait presque entièrement à prier et à jeûner. Elle évitait de s'entretenir de choses mondaines, elle méditait continuellement les vérités célestes et ne s'occupait que de sa sanctification. Quoiqu'elle se trouvât au milieu de sa famille elle vivait comme si elle eût été seule dans le monde avec son céleste Epoux.

Le jour heureux, où le Seigneur devait récompenser sa fidélité, approchait. La cellule qu'elle habitait depuis dix-sept ans était devenue comme un vase rempli de parfums, qui étaient montés jusqu'au trône de son invisible Epoux; celui-ci avait mis en elle toute sa joie et lui préparait la couronne d'immortalité. On assure que cela lui fut révélé dans sa dernière maladie. Elle mourut vers la quarantième année de son âge, le 27 Septembre vers l'an 785 (10). Son corps fut solennellement enterré à la droite de l'autel de saint Lambert, à Liessies.

On rapporte que sa sœur Berthe, déjà veuve depuis quelque temps, s'était aussi retirée du monde, et était morte saintement avant elle. Ses parens et son frère, qui lui survécurent, avaient donné tous leurs biens à Hiltrude, à condition qu'après sa mort ils appartiendraient à l'abbaye de Liessies. Ils moururent peu de temps après elle, et furent enterrés dans le porche.

Le corps d'Hiltrude fut levé de terre par l'évêque de Cam-

---

de Liessies, qui, après avoir souffert beaucoup des Normands, avait été rétablie vers la fin du onzième siècle par Thierri, seigneur d'Avesnes.

(10) Mabillon place l'année de sa mort vers 790.

brai Erluin, au commencement du onzième siècle (17 Sept. 1004), et placé dans une châsse précieuse derrière l'autel de saint Lambert. Quelque temps après, deux personnes pieuses, Adélard et sa femme Ermentrude, firent bâtir une nouvelle église à sainte Hiltrude. Elle fut dédiée par Gérard I, évêque de Cambrai, le 3 Mai 1049, qui y porta solennellement les reliques de la Sainte. Elles furent conservées à Liessies, jusque vers la fin du siècle dernier, dans une riche châsse d'argent. En 1770, le chapitre de saint Pierre à Louvain en obtint une parcelle. Le Seigneur manifesta la sainteté de cette vierge par de nombreux miracles et bienfaits opérés dans les lieux où l'on honore ses reliques.

S. CHUMALD, MISSIONNAIRE EN ALLEMAGNE.

SAINT CHUMALD occupe une place distinguée parmi les zélés missionnaires d'Ecosse, qui, par leurs prédications et leurs travaux, étendirent le règne de Jésus-Christ dans l'Allemagne. Il fut plusieurs années le collègue de saint Rupert, évêque de Salzbourg, auquel il fut fort utile dans l'exercice de ses fonctions apostoliques. L'église de Salzbourg en a toujours fait mémoire en ce jour; mais on l'honorait en Ecosse, où il avait pris naissance, le 21 de Février.

28 Septembre.

S. WENCESLAS, DUC DE BOHÊME, MARTYR.

Tiré de sa vie, par Christan de Skala, son neveu, qui était moine près de Prague : d'une autre vie par Jean Dubraw, évêque d'Olmutz, en Moravie, sous le règne de Charles-Quint. Voyez aussi Æneas Sylvius, *Hist. Bohem.* l. 2, c. 14 et 15; les autres historiens de Bohême : les remarques du P. Suyskens, t. VII, *Sept.*, p. 770; Balbinus, *in Miscellaneis Bohemiæ*, *etc.*

L'AN 938.

Wenceslas eut pour père Uratislas, duc de Bohême, et pour mère Drahomire de Lucsko. Il était petit-fils de Borivor, premier duc chrétien de Bohême, et de la bienheureuse Ludmille. Uratislas était un prince vertueux, brave et humain : mais Drahomire, qui se donnait pour païenne, n'avait aucun sentiment de religion ; elle joignait à une hauteur insupportable un grand fonds de cruauté et de perfidie. Elle eut, outre Wenceslas, un autre fils nommé Boleslas.

Ludmille vivait encore, et elle avait toujours demeuré à Prague depuis la mort de Borivor. Elle demanda Wenceslas, l'un de ses petits-fils, et il lui fut envoyé. Son intention était de se charger elle-même de son éducation, et de le former de bonne heure à la pratique du christianisme. Paul, son chapelain, également recommandable par sa sainteté et sa prudence, enseigna au jeune prince les premiers élémens des sciences. Wenceslas répondit parfaitement aux soins de son maître et de son aïeule, et il montra, dès son enfance, un amour extraordinaire pour la vertu. On le mit depuis dans le collége de Budweis, auprès de Prague. Avec le secours de plusieurs excellens maîtres qu'il y trouva, il

se rendit habile dans toutes les sciences et dans tous les exercices qui convenaient à son illustre naissance ; mais il se perfectionna sur-tout dans les connaissances qui font le véritable chrétien. Il était doux, mortifié, attentif à veiller sur lui-même, et principalement à éviter tout ce qui aurait été capable de ternir la pureté de son corps et de son âme.

Il était encore fort jeune lorsque la mort lui enleva son père. Drahomire se fit déclarer régente, et s'empara du gouvernement sous ce titre. Cette princesse, qu'aucun frein ne retenait plus, fit éclater sa fureur contre les chrétiens. Elle ordonna d'abattre toutes les églises, et défendit l'exercice public d'une religion dont elle avait juré la perte ; elle défendit aussi de l'enseigner aux enfans. En même-temps elle révoqua toutes les lois que Borivor et Uratislas avaient publiées en faveur du christianisme. Les magistrats qui le professaient furent cassés, et l'on donna leurs places aux païens. Enfin la régente ne choisit pour les différens emplois, que des hommes qui lui étaient dévoués. Un grand nombre de fidèles furent massacrés en haine de leur religion.

Ludmille se sentit pénétrée d'une vive douleur à la vue de tant de maux. Remplie de zèle pour les intérêts d'une religion qu'elle et son mari avaient eu tant de peines à établir, elle pressa fortement Wenceslas de prendre en main les rênes du gouvernement, avec promesse de l'assister de ses conseils. Le jeune prince obéit, et la Bohême fit éclater sa joie : mais pour prévenir tout sujet de division entre lui et son frère, on partagea le pays entre eux ; Boleslas eut un territoire considérable, qui a été appelé Boleslavie, de son nom, et qui est un des principaux cercles de la Bohême.

Drahomire, furieuse de cet arrangement, entra dans les intérêts de son fils Boleslas, qu'elle avait élevé dans l'idolâtrie, et auquel elle avait inspiré sa haine pour le christianisme, avec son ambition et sa cruauté. Wenceslas avait des sentimens tout opposés à ceux de son frère. Fidèle aux

leçons qu'il avait reçues dans son enfance, il menait une vie régulière, et tendait de plus en plus à la perfection. Il ne cherchait qu'à établir la paix, la justice et la religion dans ses états; les officiers qu'il attachait à sa personne étaient toujours choisis parmi les plus fervens chrétiens. Après avoir donné le jour aux affaires, il consacrait à la prière une grande partie de la nuit. Sa dévotion pour le Saint-Sacrement de l'autel se manifestait par les preuves les moins équivoques. Ses austérités approchaient de celles des anciens anachorètes; et sa charité paraissait avec éclat dans le soulagement des orphelins, des veuves et des malheureux de tout état. Il n'y avait que le bien de la religion et de l'état qui l'empêchait de suivre son goût pour la retraite et la solitude. Sa piété lui fournit les motifs de consolation qui le soutinrent dans les épreuves par lesquelles il plut à Dieu d'achever sa sanctification.

Drahomire, soutenue par une faction puissante, cherchait sans cesse l'occasion d'exécuter les noirs projets qu'elle méditait. Elle résolut d'abord d'ôter la vie à Ludmille, par les conseils de laquelle Wenceslas se conduisait. Celle-ci en ayant été avertie, se prépara sans émotion à souffrir la mort. Elle commença par distribuer ses biens aux pauvres; puis, après avoir exhorté son petit-fils à soutenir courageusement les intérêts de la religion, elle reçut les sacremens de Pénitence et de l'Eucharistie. Elle était prosternée devant l'autel dans sa chapelle, lorsque les assassins envoyés par Drahomire y entrèrent; ils se jetèrent sur elle avec fureur, et l'étranglèrent avec son propre voile. On l'honore en Bohême, comme martyre, le 16 Septembre.

Wenceslas fut vivement touché de ce cruel événement; et ce qui augmentait encore sa douleur, c'était de penser que le crime qui faisait couler ses larmes avait été ordonné par sa mère. Il ne se plaignit qu'à Dieu, dont il adora les jugemens, et se contenta de prier pour la conversion de celle qui lui avait donné le jour.

Radislas, prince de Gurime, contrée voisine de la Bohême, vint fondre avec une armée puissante sur les états du Saint. Wenceslas, qui désirait la paix, lui envoya demander quel était le motif de la conduite qu'il tenait à son égard : il lui fit dire en même-temps qu'il était prêt à lui donner satisfaction s'il l'avait offensé, et à se prêter à un accommodement, pourvu qu'on n'exigeât rien qui fût contraire à sa religion et au bien de ses sujets. Radislas répondit insolemment à l'envoyé, que l'unique moyen d'avoir la paix, était de lui abandonner la Bohême. Wenceslas, forcé de prendre les armes, marcha contre son ennemi. Quand les deux armées furent en présence, il fit dire au prince de Gurime que, désirant empêcher l'effusion du sang d'une multitude d'innocens, il lui proposait de décider l'affaire par un combat singulier. Radislas accepta le défi, dans l'espérance qu'il lui serait facile de remporter la victoire. Les deux princes s'avancèrent donc chacun à la tête de leur armée, afin de terminer la guerre par un duel. Le duc de Bohême, dont l'armure était fort légère, fit le signe de la croix, et s'approcha courageusement pour se mesurer avec son ennemi. Radislas s'étant mis en devoir de le percer d'un coup de javeline, il aperçut, au rapport des historiens de Bohême, deux anges qui le défendaient. Les mêmes historiens ajoutent qu'ayant mis bas ses armes, il se jeta aux pieds de Wenceslas pour lui demander pardon, et qu'il le laissa le maître des conditions de paix.

L'Empereur Othon I ayant convoqué une diète générale à Worms, Wenceslas arriva le dernier, parce qu'il s'était arrêté en route pour satisfaire sa dévotion. Quelques princes en témoignèrent du mécontentement : mais l'Empereur le reçut avec beaucoup de distinction; il le fit asseoir auprès de lui, et lui promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait. Il se contenta de demander une partie des reliques de saint Vit, et de celles de saint Sigismond, Roi de Bourgogne.

Quelques historiens ajoutent qu'Othon lui conféra le titre et la dignité de Roi, qu'il lui accorda le privilége de porter l'aigle de l'empire sur sa bannière, et qu'il affranchit ses domaines de toute taxe ou redevance. Le pieux duc refusa de prendre le titre de Roi, qui lui fut cependant toujours donné depuis ce temps-là dans les lettres d'Othon et des princes de l'empire.

Wenceslas porta respectueusement à Prague les reliques de saint Vit et de saint Sigismond, et il les déposa dans une église qu'il y fit bâtir (1). Il voulut aussi que le corps de sainte Ludmille fût transféré dans une église de la même ville, bâtie par son père, et dédiée sous l'invocation de saint George.

Son zèle à réprimer les désordres de la noblesse, et à défendre les personnes opprimées, lui attira des ennemis. Ceux-ci entrèrent dans la faction, à la tête de laquelle était Drahomire et Boleslas. On résolut de se défaire de Wenceslas. On couvrit du masque de l'amitié le noir projet qu'on avait tramé contre lui. Un fils étant né à Boleslas, ce prince et sa mère l'invitèrent à venir avec eux prendre part à la joie que causait cet événement. Wenceslas y alla sans la moindre défiance, et fut reçu avec de grandes démonstra-

---

(1) Cette église fondée par S. Wenceslas, sur le Hradschin, à Prague, sous l'invocation de S. Vit, fut dans la suite agrandie et embellie par les Souverains de la Bohême. Mais le Roi Jean, père de l'Empereur Charles IV, fit démolir l'ancienne église, et posa en 1341 les fondemens de l'église actuelle, qui fut achevée par ses successeurs. Cette cathédrale est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Le toit, invisible au-dehors, paraît, dans l'intérieur, suspendu dans les airs. Outre le caveau royal on y remarque les tombeaux des archevêques de Prague et plusieurs autres. Parmi les nombreuses chapelles latérales, il y en a une qui porte le nom de S. Wenceslas. Voyez *Neueste Geschichten und Beschreibd. merkwürdigsten Gotteshäuser u. s. u.* Brünn 1821.

(*Note de l'édit. allem.*)

tions extérieures d'affection. La fête fut magnifique. La nuit suivante, Wenceslas se rendit à l'église pour prier, selon sa coutume. Boleslas l'y suivit à l'instigation de sa mère. Les assassins qu'il avait subornés ayant frappé son frère, il se joignit à eux, et le perça de sa lance. Cet horrible attentat se commit le 28 Septembre 936 (2).

L'Empereur Othon fit marcher une armée dans la Bohême pour venger la mort de Wenceslas. La guerre dura plusieurs années. Othon étant vainqueur, se contenta de la soumission de Boleslas, qui s'engagea à rappeler les prêtres bannis, à rétablir la religion chrétienne, et à payer un tribut annuel. Drahomire périt misérablement peu après l'assassinat de son fils. Les miracles opérés au tombeau du Saint effrayèrent Boleslas; il fit transporter à Prague, dans l'église de Saint-Vit, le corps de son frère, qui s'y garde encore dans une châsse magnifique. Boleslas II, fils et successeur de Boleslas I, fut bien différent de son père; il devint un des plus grands princes de son temps, et mérita par ses vertus qu'on lui donnât le surnom de pieux. Il se montra le fidèle imitateur de saint Wenceslas son oncle. En 951, on bâtit en Danemarck une église sous l'invocation de notre Saint, dont le culte devint fort célèbre par tout le Nord.

La sûreté et le bonheur de tout gouvernement et de toute société, sont essentiellement fondés sur la religion; il n'y a qu'elle qui puisse inspirer aux princes de l'amour pour leurs sujets, et aux peuples du respect pour les lois. On doit donc regarder comme les plus dangereux ennemis du genre humain ces écrivains impies qui ont prétendu que la crainte seule mettait de la différence entre la vertu et le vice, ou

(2) Saint Wenceslas fut le quinzième duc de Bohême depuis Czecus le Sclavon, qui fonda cet état vers l'an 644. On l'appelle le premier Roi de Bohême, quoique plusieurs de ses successeurs n'aient été que ducs. L'Empereur Henri IV érigea la Bohême en royaume, en faveur d'Uratislas II, dans l'année 1086.

qui ont réduit la vertu à une beauté idéale et sans réalité. Comment des hommes qui, malgré le cri de la nature, méprisent les lois de Dieu, seraient-ils retenus par celles des nations ou des états particuliers? Que la religion ne nous rappelle pas continuellement à notre conscience, nous deviendrons esclaves de nos passions, et il n'y aura point de crime auquel nous ne nous portions dès que nous y trouverons notre utilité, ou que nous serons sûrs de l'impunité. Il vaudrait mieux vivre avec les lions et les tigres, qu'avec des hommes dépouillés du frein de la religion.

Il serait contraire à la bonté et à la justice de Dieu d'avoir fait des créatures raisonnables, sans leur donner une loi intérieure dont la sanction fût appuyée sur les motifs les plus puissans, et sur la plus grande autorité possible; il serait également contraire à ces deux attributs de ne pas récompenser l'obéissance à cette loi, et d'en laisser la violation impunie. Cette considération seule nous conduit à l'aveu d'une Providence, qui, comme la foi nous l'apprend, réserve des récompenses et des peines dans une autre vie; et cette créance est le lien sacré de la société civile sur la terre.

Les princes infidèles ou idolâtres sentirent bien la nécessité de la religion, puisqu'au défaut de la véritable, ils en adoptèrent une fausse. Ils savaient que sans cela toutes les lois n'auraient ni force ni vigueur. Ce n'est pas qu'une fausse religion ne soit un crime énorme, et tout-à-fait insuffisante pour retenir la fougue des passions, et fixer les variations de l'esprit humain dans toutes les circonstances; mais il résulte de ce que nous venons de dire, que la nécessité de la religion est fondée dans la nature. Il n'appartient qu'à la véritable de nous consoler dans nos peines, de nous fortifier contre les plus rudes épreuves, de nous faire maîtriser nos passions, et de nous donner à la mort une ferme espérance d'un bonheur éternel. Elle nous apprend que la vertu opprimée recouvrera ses droits au dernier jour, sem-

blable au soleil, qui n'est jamais plus éclatant que lorsqu'il sort de dessous un nuage épais.

S. EXUPÈRE, ÉVÊQUE DE TOULOUSE.

Saint Exupère, qui naquit dans l'Aquitaine, selon l'opinion la plus commune, fut élevé sur le siége de Toulouse après la mort de saint Sylvius. Saint Jérôme, qui était en commerce de lettres avec lui, lui donne de grands éloges en plusieurs endroits de ses ouvrages; il loue sur-tout sa charité pour les pauvres. Il souffre, dit-il, la faim pour nourrir ses frères; il se condamne à des privations volontaires, afin de pourvoir aux besoins des autres. La pâleur de son visage annonce l'austérité de ses jeûnes; mais sa pauvreté le rend véritablement riche. Cette pauvreté est telle, qu'il se voit réduit à porter le corps du Seigneur dans un panier d'osier, et son sang dans un vase de verre. Sa charité pénétra au-delà des mers; il en fit ressentir les effets aux solitaires de l'Egypte et des contrées voisines.

Ce fut sous son épiscopat que les Vandales, les Suèves et les Alains causèrent d'horribles ravages dans les Gaules. La tendresse avec laquelle il volait au secours des malheureux, faisait verser des larmes de joie à saint Jérôme. Ce père lui dédia ses commentaires sur le prophète Zacharie.

Saint Exupère ne fut point témoin de la prise de Toulouse par les barbares, Dieu lui ayant épargné ce sujet de douleur. Il vivait encore en 409, puisque saint Paulin de Nole, qui écrivait en cette année, le compte parmi les grands évêques qui illustraient alors l'église des Gaules. On ne sait ni le lieu, ni l'année de sa mort.

Le Pape Innocent lui adressa une décrétale qui est célèbre dans l'histoire ecclésiastique. Elle est divisée en plu-

sieurs articles, qui ont pour objet divers réglemens concernant la discipline.

Saint Exupère est honoré à Toulouse en ce jour. On y célèbre la fête de l'invention ou de la translation de son corps, le 14 Juin.

Voyez saint Jérôme, *ep.* 4, 10, 11, *præf. in lib.* 1 *et* 2, *comment. in Zach.* Catel, *Hist. de Languedoc*, l. 5, etc.

Ste EUSTOCHIE, VIERGE.

Vers l'an 419.

EUSTOCHIUM ou EUSTOCHIE, dont la plume de saint Jérôme a rendu la mémoire si célèbre dans l'Eglise, était fille de sainte Paule, et se montra la fidèle imitatrice de celle dont elle avait reçu le jour. Sainte Paule, après la mort de Toxotius son mari, avait renoncé au faste, pour vivre dans la simplicité chrétienne, ainsi que dans les exercices de la pauvreté, de la mortification et de la prière. Eustochie entra dans ses vues, et fit paraître un égal mépris pour toutes les vanités du monde. Elle employait au soulagement des pauvres ce que d'autres personnes de son sexe faisaient servir à des usages profanes. Elle visitait souvent sainte Marcelle, la première femme de Rome qui embrassa les austérités de la vie ascétique. Persuadée que le moyen le plus efficace pour arriver à la perfection, est d'avoir un guide éclairé, elle se mit sous la conduite de saint Jérôme vers l'an 382, et s'engagea, par un vœu solennel, à rester dans l'état de virginité.

Saint Jérôme lui donna les instructions relatives au genre de vie qu'elle avait choisi. Ce fut pour elle qu'il composa, vers l'an 383, son traité *de la Virginité*, connu ordinai-

rement sous le nom de *Lettre à Eustochie*. Le saint docteur, après avoir relevé l'excellence de la virginité, et montré combien il est difficile de conserver le précieux trésor de la pureté, entre dans le détail des moyens dont les vierges doivent faire usage. Le premier est de joindre une humilité sincère à la crainte du danger ; le second est de veiller attentivement sur son cœur et sur ses sens, de rejeter avec horreur les premières idées du crime, de terrasser l'ennemi avant qu'il puisse se fortifier, et d'étouffer sans délai les moindres semences de tentations ; le troisième est de garder la plus grande sobriété dans le boire et dans le manger ; le quatrième est d'éviter les plaisirs, les parures, et tout ce qui est capable d'amollir le cœur. Saint Jérôme défend à Eustochie de boire du vin pur, qu'il dit être un poison dans la jeunesse, et l'aliment de l'impureté. Il veut que les jeûnes soient modérés, mais continuels. Il recommande la retraite, et interdit la visite des personnes dont les ajustemens et les discours peuvent inspirer l'esprit du monde. « Sortez » rarement, dit-il à notre Sainte, même pour aller hono- » rer les martyrs ; honorez-les dans votre chambre. » Il lui recommande de ne pas s'en tenir à la récitation de l'office de l'Eglise, mais de se lever deux ou trois fois la nuit pour adorer Dieu, de commencer et de finir ses repas par la prière, d'avoir recours au même exercice quand elle sort de sa maison ou qu'elle y rentre, de former sur elle le signe sacré de la croix au commencement de toutes ses actions.

On lit dans saint Jérôme, qu'Eustochie étant enfant, sa mère l'accoutuma à ne porter que des habits simples, et que Prétextate sa tante l'ayant un jour richement parée, elle crut voir en songe un ange qui lui reprochait d'une voix menaçante d'avoir osé porter les mains sur une vierge consacrée à Jésus-Christ, et d'avoir voulu inspirer la vanité à une âme que le Sauveur avait choisie pour son épouse.

Saint Jérôme ayant quitté la ville de Rome en 385, Eus-

tochie accompagna sa mère dans les voyages qu'elle fit en Syrie, en Egypte et en Palestine. Elle vécut sous sa conduite dans son monastère de Bethléhem. Eustochie et sa mère Paule écrivirent à Bethléhem une lettre à Marcelle, où elles témoignent le désir ardent qu'elles éprouvent de la voir auprès d'elles. « C'est vous, » disent-elles, « qui » avez jeté les premières étincelles dans notre cœur, qui, » par vos paroles et votre exemple, nous avez fait em» brasser ce genre de vie; vous nous avez prises sous » vos ailes, comme la poule y rassemble ses petits, et » maintenant vous voulez que nous volions seules, sans » notre mère, nous qui craignons l'oiseau de proie, et qui » tremblons en voyant l'ombre des petits oiseaux qui vo» lent au-dessus de nos têtes. Loin de toi, nous ne pou» vons que soupirer et implorer, à grands cris plutôt qu'avec » des larmes. *Rends-nous, Seigneur, notre Marcelle!* que » cette Marcelle si douce, si aimable, affable au-delà de » toute conception, qui, par le charme de son éloquence, » nous a fait entrer dans cette voie nouvelle, ne devienne » pas pour nous une Marcelle sévère! que l'âme la plus » sereine ne fronce pas les sourcils à notre prière! Nous » ne demandons que ce qui est le plus noble, et nos vœux » ne sont ni téméraires ni outrés. Si nous avons pour nous » toute la Sainte-Ecriture, vous ne pourrez pas nous accu» ser de présomption, d'autant plus, que ce que nous sol» licitons, vous la première vous nous y avez si souvent » engagées. »

Les deux Saintes citent alors quelques exemples de la bible pour déterminer Marcelle à partir, puis elles continuent : « Depuis l'Ascension de Notre-Seigneur jusqu'à ce jour, » combien d'évêques, de martyrs, de docteurs éloquens » n'ont pas visité Jérusalem! Il leur semblait qu'il manquât » quelque chose à leur religion, à leur sagesse et à leur » vertu, aussi long-temps qu'ils n'avaient adoré Jésus-Christ

» dans les lieux où, de l'arbre de la croix, la lumière de
» l'Évangile répandit son premier éclat. En effet, si un ora-
» teur distingué a raison de reprocher à quelqu'un de n'a-
» voir pas étudié les sciences grecques à Athènes, mais en
» Lybie, ni les sciences romaines à Rome, mais en Sicile,
» parce que chaque province possède des avantages que
» d'autres n'ont pas, pouvons-nous croire, que sans avoir
» visité l'Athènes chrétienne, on puisse s'élever au faîte de
» la sagesse chrétienne. »

Elles repoussent d'une manière très-délicate une objection qui pourrait placer leur humilité dans un faux jour.
« Nous ne nions aucunement, » disent-elles, « que le royau-
» me de Dieu ne doive être en nous-mêmes, et que dans
» d'autres pays il n'y ait aussi de grands et saints hommes.
» Ce que nous voulons dire, c'est que précisément ceux
» qui partout sont comptés parmi les hommes les plus dis-
» tingués, se rassemblent en ces lieux. Quant à nous, nous
» ne sommes pas des premiers, mais des derniers, et c'est
» pour cette raison que nous nous sommes rendues ici,
» pour pouvoir contempler les premiers hommes de tous
» les pays. L'une des plus belles fleurs, un des plus pré-
» cieux diamans que l'on puisse voir ici, c'est sans con-
» tredit le chœur des moines. La Bretagne, qui est séparée
» de notre continent, quand elle aura fait des progrès dans
» le christianisme, enverra ses chrétiens de l'extrémité de
» l'occident en orient, pour voir les lieux qu'ils ne con-
» naissent que par les descriptions de l'Ecriture et celles
» qu'en fait la renommée. Parlerai-je de l'Arménie, de la
» Perse, de l'Inde, de l'Ethiopie, de l'Egypte, si fertile
» elle-même en moines, du Pont, de la Cappadoce, de
» la Syrie, de Célène, de la Mésopotamie et tout l'orient?
» De tous côtés les pélerins affluent, en nous donnant dif-
» férens exemples de vertu. Parlant toutes sortes de lan-
» gues, ils n'ont qu'une et même religion. Autant il y a

» de nations, autant il y a de chœurs de chantres sacrés, » d'une conduite chaste et pure, ils n'ont ni arrogance ni » vanité. Il n'existe entr'eux qu'un seul genre de rivalité, » c'est l'humilité. »

Après avoir dépeint les autres vertus qui y brillent de leur plus grand éclat, elles font un tableau de Bethléhem, qu'elles appellent la *petite ville de Jésus-Christ*, et l'*hôtellerie de Marie*. « La crèche que renfermait l'Enfant divin, » honorons-la par le silence plutôt que par beaucoup de » paroles! Où sont ici les grandes arcades, les magnifiques » appartemens lambrisés en or, les palais meublés de la » misère des pauvres et des corvées des esclaves ? . . . . . » A Rome, il est vrai, il y a une sainte Église, c'est à » Rome que brillent les trophées des saints apôtres et mar- » tyrs; c'est à Rome que Jésus-Christ est adoré comme il » doit l'être, que l'Apôtre lui-même annonce la foi aux peu- » ples, que le nom de Jésus-Christ s'élève en ce moment » jusqu'aux cieux et que le paganisme est courbé dans la » poussière. Mais la grandeur même de cette ville, sa puis- » sance et sa splendeur, l'aspect de cette foule innombrable, » qui s'agite pour voir et pour être vue, ces gens qui font » et qui reçoivent des saluts, qui louent et qui blâment, » qui écoutent et qui parlent, tout cela convient mal au » silence et au repos d'une vie solitaire. Celui qui veut » recevoir tout le monde, devra renoncer à la paix et au » silence, celui qui veut leur fermer sa porte, sera accusé » de vanité et d'orgueil. Il faut donc de temps en temps » rendre visite pour visite, entrer dans les brillans palais, » traverser les lignes des domestiques médisans et franchir » les seuils dorés des portes.

» Dans la petite ville de Jésus-Christ, tout est différent; » on n'y voit régner que la simplicité champêtre, et les » saints psaumes seuls interrompent le silence. Vous en- » tendez partout les louanges de Dieu. Le cultivateur à la

» charrue chante son alléluïa. Le faucheur baigné de sueur » se délasse par quelque psaume fortifiant. Et quand le vi- » gneron avec sa serpette coupe les grappes de raisin, sa » bouche fait entendre des cantiques. Les psaumes sont » les seules chansons que l'on chante dans ce pays, les » seules chansons d'amour. Les bergers ne connaissent pas » d'autre pastorelle, ni les ouvriers d'autre remède à l'im- » patience que quelques versets du psautier. »

Après cette belle et naïve description de la vie spirituelle que l'on mène dans la Terre-Sainte, leurs tendres vœux se reproduisent : « Quand arrivera l'heure, où un courrier, » haletant de fatigue, viendra prononcer en bégayant ces » paroles de joie : *Marcelle est sur le rivage de la Palestine?* » Des chœurs de moines et des troupes de jeunes vierges » se préparent à vous recevoir. Déjà tous nos membres tres- » saillent du plaisir d'aller à votre rencontre. Incapables de » monter en voiture, nous courons à pied au rivage. »

Le tendre et impatient désir ne peut s'exprimer en termes plus vifs que ceux-ci : « Nous le verrons donc ce jour, où » nous entrerons ensemble dans la grotte du Sauveur, où » nous pleurerons sur le tombeau du Seigneur, avec la » sœur, avec la mère ; où nous couvrirons la croix de nos » baisers ; où nous monterons au Jardin des Olives et sui- » vrons en esprit et sur les aîles du désir le Rédempteur » vers les cieux ; où nous verrons Lazare dans son linceul » et le Jourdain, dont les eaux coulèrent plus limpides après » le baptême de Jésus-Christ ; où nous visiterons les tentes » des pasteurs et prierons sur le tombeau de David ; où » nous verrons le prophète Amos, faisant entendre les sons » de son cor sur le rocher ; où nous irons voir Abraham, » Isaac et Jacob, et admirerons les cabanes ou les monu- » mens de leurs nobles femmes ; où nous verrons la fon- » taine où Philippe baptisa le chambellan ; où nous ferons » un pélerinage en Samarie, et nous prosternerons devant

» les cendres de Jean-Baptiste, d'Elisée et d'Abdias; où » nous entrerons dans les cavernes, qui sauvèrent le Pro- » phète aux jours de la persécution et de la faim. Aujour- » d'hui nous irons à Nazareth, dirons-nous tout d'un coup, » et nous contemplerons ces jolies petites fleurs de la Ga- » lilée, selon le sens de ces paroles. A Nazareth, nos re- » gards se porteront sur Cana, qui n'en est pas éloignée et » où le Seigneur changea l'eau en vin. De là nous irons » à Thabor, et nous contemplerons les cabanes du Sauveur, » non avec Moïse et Elie, comme fit Pierre, mais avec le » Père et le Saint-Esprit. Puis nous nous dirigerons vers le » lac de Genesareth et le désert, où cinq mille et quatre » mille personnes furent rassasiées avec cinq et sept pains. » En quittant ces lieux, nous apercevrons la petite ville de » Naim et le mont Hébron, et la source d'Endor, où fut » vaincu Sisara, et Capharnaüm, qui connaît le mieux les » miracles de Jésus, et toute la Galilée. Alors nous nous » retournons et accompagnant le Christ par Silo et Béthel » et tant d'autres lieux, où il y a aujourd'hui des églises, » comme autant de trophées de victoire, nous reviendrons » dans notre caverne, et quand nous aurons achevé ce » voyage, nous pleurerons bien souvent, et nous chanterons » encore plus souvent, nous ne cesserons de prier, et tou- » chées de l'amour de Jésus-Christ, nous répéterons ensem- » ble ces paroles d'amour : *J'ai trouvé celui que mon cœur* » *aime; je le possède, je le tiens, je ne m'en séparerai ja-* » *mais.* » Sainte Paule étant morte en 404, elle fut élue supérieure de ce monastère. Elle profita tellement des leçons de saint Jérôme, son maître, qu'elle acquit une parfaite intelligence de la langue hébraïque, sans parler de plusieurs autres connaissances qui ne se trouvent point ordinairement dans les personnes de son sexe. Le saint docteur lui dédia ses commentaires sur Ezéchiël et sur Isaïe; il traduisit aussi en latin la règle de saint Pacôme, pour l'usage des religieuses du monastère de Bethléhem.

En 416, les pélagiens brûlèrent ce monastère, et y firent mille outrages à celles qui l'habitaient. Sainte Eustochie et la jeune Paule sa nièce en informèrent Innocent I. Ce Pape écrivit de la manière la plus pressante à Jean, évêque de Jérusalem, afin qu'il s'opposât aux violences des hérétiques. Si vous ne le faites, disait-il, j'emploierai d'autres moyens pour que l'on rende justice aux personnes lésées. Sainte Eustochie mourut vers l'an 419, et fut enterrée auprès de sa mère.

Voyez saint Jérôme, l. *de Virgin. et ep.* 22, 26, 27, et Stilting; t. VII, *Sept.* p. 631.

(*Notice augmentée d'après l'allemand.*)

S. CÉRAN, ÉVÊQUE DE PARIS.

Septième siècle.

Saint Céraune, vulgairement *saint Céran*, succéda à Simplice sur le siége de Paris, et se rendit recommandable par sa piété, son zèle et sa charité. Sa dévotion envers les saints martyrs lui inspira le dessein de recueillir leurs actes. Il écrivit pour ce sujet à Warnahaire, clerc de Langres, lequel lui envoya les actes de saint Didier, évêque de la même ville, et ceux des saints Speusippe, Eleusippe, et Méleusippe. Warnahaire accompagna cet envoi d'une lettre dans laquelle il donnait de justes éloges aux vertus du saint pasteur.

Ce fut sous l'épiscopat de saint Céran que se tint le cinquième concile de Paris dans l'église des Apôtres, dite aujourd'hui de Sainte-Geneviève. Ce concile, qu'on met en 614 ou 615, est fort célèbre, et il s'y trouva soixante-dix-neuf évêques; aussi fut-il appelé général par celui de Reims en 625.

Saint Céran était mort alors, puisque Leudebert son successeur était au nombre des évêques qui se trouvèrent à Reims. On l'enterra dans la chapelle souterraine, à la gauche du corps de sainte Geneviève. On enchâssa ses reliques dans le treizième siècle. Saint Céran est honoré à Paris le 28 Septembre.

Voyez la lettre de Warnahaire dans Bollandus, sous le 17 Janvier. Le Cointe, *ad an.* 614, *n.* 36. Dubois, *Hist. eccl. Paris.*, l. 3, c. 6. Baillet, le nouveau bréviaire de Paris, et le *Gallia Christ. nova*, t. VII, p. 27.

S. CHAUMOND, ÉVÊQUE DE LYON, MARTYR.

L'AN 657.

Saint Ennemond, vulgairement appelé *saint Chaumond* (1), était d'une illustre famille originaire des Gaules. Etant venu à Paris, le Roi Clovis II, qui le respectait singulièrement à cause de ses vertus, le choisit pour être parrain de son fils aîné, qui fut depuis Roi sous le nom de Clotaire III. Lorsque son zèle et sa piété l'eurent élevé sur le siége de Lyon, il remplit avec exactitude tous les devoirs d'un fidèle pasteur. Il acheva les bâtimens de la maison de Saint-Pierre, et y établit une communauté de vierges. Deux de ses sœurs lui furent fort utiles dans cet établissement. Les vierges dont il s'agit se consacrèrent particulièrement aux œuvres de charité. Le Saint reçut avec de grandes marques d'affection et de respect, saint Benoît Biscop et saint Wilfrid, qui passèrent par Lyon en allant d'Angleterre à Rome.

Clovis II étant mort, Ebroïn, maire du palais, qui crai-

(1) En latin, *Aunemondus*, *Annemondus*, *Chanemundus*, *Enemundus*; *Dalfinus*, *Dalvinus*.

gnait qu'il ne fît connaître les vexations dont il accablait le peuple de Lyon, résolut de lui ôter la vie. Il eut recours à la calomnie, et l'accusa de crime de lèse-majesté. Il n'eut pas plus tôt appris qu'il s'était dérobé par la fuite à ses poursuites, qu'il le fit massacrer par une troupe de soldats, près de Châlons-sur-Saône. Sa mort arriva le 28 Septembre 657. Saint Wilfrid, depuis évêque d'Yorck, et les autres ecclésiastiques qui l'accompagnaient, rapportèrent son corps à Lyon, et l'enterrèrent dans l'église de Saint-Pierre.

On garde la plus grande partie de ses reliques chez les religieuses de Saint-Pierre de Lyon, lesquelles suivent présentement la règle de saint Benoît. On invoque ce saint contre l'épilepsie. Il y a dans le Forez une ville qui porte son nom.

Comme le saint évêque de Lyon est appelé aussi Daufin, quelques auteurs modernes ont imaginé d'en faire deux Saints distingués l'un de l'autre : mais leur sentiment est abandonné par les plus habiles critiques ; il est également contraire aux anciennes vies du Saint.

En 1683, les filles, dites à Paris *de l'union chrétienne,* acquirent dans cette ville l'hôtel de Saint-Chaumond, où elles firent bâtir une église. C'est la principale communauté de leur congrégation. Elles sont connues présentement sous le nom du Saint, qui est leur patron.

Voyez Bède, *Hist.* l. 5, c. 20; Eddius, *in Vit. sancti Wilfr.*; la vie et l'office de saint Chaumond, par Chastelain, Paris, 1692; Baillet, etc., le *Gallia Christ. nova*, t. IV, p. 43, et M. Poullain de Lumina, *Hist. de l'égl. de Lyon*, p. 95.

Ste LIOBE, ABBESSE EN ALLEMAGNE.

Vers l'an 779.

Sainte Liobe ou Lièbe (1) fut un modèle de la perfection chrétienne, tant en Angleterre qu'en Allemagne. Elle sortait d'une illustre famille anglo-saxonne, et naquit dans le pays des Saxons occidentaux. Ebbe sa mère était proche parente de saint Boniface de Mayence. Une longue stérilité lui avait fait perdre l'espérance d'avoir des enfans, lorsque Liobe vint au monde. Elle l'offrit à Dieu, dès qu'elle fut née, et l'éleva dans le mépris du monde.

Liobe fut mise ensuite dans le monastère de Winburn (2), que gouvernait la sainte abbesse Tette, encore plus distinguée par sa sagesse et ses vertus, que par le titre auguste de sœur de Roi. Elle y fit de grands progrès dans la science du salut, et y prit depuis le voile de la religion. Elle avait des connaissances rares dans une personne de son sexe; elle entendait le latin, et faisait même de vers en cette langue, comme on le voit par ses lettres à saint Boniface (3):

---

(1) On l'appelle aussi en latin, *Lesbgytha* et *Truthgeba*.

(2) Dans le comté de Dorset.

(3) Cette lettre est la 36e de la collection des lettres de S. Boniface par Serarius, et la 21e de la nouvelle édition de Würdtwein. En voici la traduction : « Je prie votre grâce, de vouloir vous souvenir de l'an» cienne amitié qui a existé entre vous et mon père Tinne, et, comme » il y a déjà huit ans qu'il a terminé sa carrière, de ne pas lui refuser » votre intercession auprès de Dieu. Je vous recommande aussi ma » mère Ebba, qui, comme vous savez, vous est attachée par les liens » de la consanguinité, et qui est infirme depuis long-temps. Je suis la » seule fille de mes parens, et plût à Dieu que je fusse digne de vous » appeler mon frère; car il n'y a personne en qui je mette autant de » confiance qu'en vous. Je vous envoie ce petit présent (*parvum mu-*

mais elle ne se permettait la lecture d'aucun livre, à moins qu'il ne fût propre à nourrir dans son âme l'esprit de piété et de ferveur.

» *nusculum*), non qu'il soit digne du regard de votre amitié, mais pour » que vous le conserviez comme un souvenir de mon insignifiance ... » que ce soit le lien de notre amitié future (*veræ dilectionis ligatura* » *reliquum nodetur in ævum*). Je vous implore instamment, mon frère » chéri, de m'armer du bouclier de votre prière (*orationem pelta*), » contre les traits envénimés de l'ennemi invisible. Je vous prie aussi » de corriger ce que cette lettre a d'inconvenant et de m'adresser quel- » ques paroles bienveillantes, que j'attends avec le plus vif désir (*Il-* » *lud peto, ut rusticitatem hujus epistolæ digneris emendare, et mihi* » *aliqua verba tuæ affabilitatis mittere non recuses, quæ inhianter au-* » *dire satago*). Je me suis efforcée aussi de composer les vers suivans, » selon l'usage qui règne chez nous. »

Voici ces vers :

Arbiter omnipotens, solus qui cuncta creavit
In regno patris, semper qui lumine fulget
Qua jugiter flagrans, sic reguet gloria Christi
Illæsum servet semper te jure perenni.

Nous possédons deux lettres écrites par S. Boniface à Liobe. Ce sont les 25e et 31e de la collection de Serrarius, et les 22e et 23e de celle de Würdtwein. La première est adressée en même temps à Técla et à Cunehilde, pour leur demander le secours de leur prière. « Sachez, » dit-il ensuite, « que nous louons Dieu, afin que le Seigneur, qui est » le réfuge des pauvres et l'espoir des humbles, nous délivre des maux » et des tentations de ce monde pervers; afin que la parole de Dieu » se propage, que l'Évangile de Jésus-Christ soit glorifié, et que la » grâce de Dieu ne soit pas stérile en moi, et qu'étant le dernier et le » plus mauvais des apôtres que l'Église catholique, apostolique et ro- » maine ait envoyés pour prêcher l'Évangile, je ne meure pas sans avoir » porté aucun fruit évangélique, que je ne m'en aille pas les mains » vides, qu'au milieu de mes frères et de mes sœurs, je ne sois pas » convaincu d'avoir enfoui le talent, et qu'au lieu de la récompense » de mes efforts je ne reçoive de celui qui m'a envoyé le châtiment de » mes péchés et de mes vains travaux ...... Priez Dieu, pour que » son Esprit saint vienne fortifier mon cœur; afin qu'à l'approche du » loup, je ne m'enfuie pas comme le mercenaire, mais qu'à l'exemple

Saint Boniface, qui était en correspondance avec elle, et qui connaissait son mérite, pria instamment son abbesse et son évêque de la lui envoyer avec quelques autres religieuses. Son but était de les employer à rétablir en Allemagne des monastères pour des personnes de leur sexe. Tette ne consentit qu'avec beaucoup de peine au départ de celle qu'elle regardait comme le plus précieux trésor de sa maison.

Liobe arriva en Allemagne vers l'an 748. Saint Boniface l'établit, ainsi que ses compagnes, dans le monastère qui a été appelé depuis Bischofsheim (4). La prudence et le zèle de notre Sainte rendirent bientôt célèbre le nouvel établissement. La communauté devint si nombreuse, qu'elle fut en état de fournir assez de religieuses pour peupler divers monastères qu'on fonda dans l'Allemagne. Quelque temps après le martyre de saint Boniface, Liobe se retira dans un de ces nouveaux monastères, appelé Shoneresheim, et situé environ à deux lieues de Mayence. Elle continua d'y vivre dans la pratique du jeûne et de la prière. Charlemagne, qui fut depuis Empereur, était pénétré de vénération pour elle, et Hildegarde, femme de ce prince, la fit venir à Aix-la-Chapelle pour la consulter sur plusieurs affaires importantes. Liobe résista fortement aux sollicitations que lui fit la Reine de rester à la cour; elle retourna dans son monastère, où elle mourut vers l'an 779. Elle fut enterrée à Fulde, auprès de saint Boniface. Il se fit à son tombeau

---

» du bon pasteur, je m'efforce de protéger les brébis avec leur mère, » c'est-à-dire l'Église catholique avec ses fils et ses filles contre les hé» rétiques et les schismatiques ou les hypocrites. »

Il y dans les *Epistol. S. Bonifacii* une autre lettre adressée à Liobe, par Lullus, compagnon du saint apôtre d'Allemagne, où il invoque la prière de la Sainte. Voyez *Epist.* 46 *ap. Serar.* et 102 *ap. Würdtwein.*

(*Note de l'édit. allem.*)

(4) C'est-à-dire, *la maison de l'évêque.*

plusieurs miracles, de la plupart desquels l'auteur de sa vie fut témoin oculaire.

Voyez sa vie, écrite peu de temps après sa mort, par Ralph de Fulde, *ap. Mabil. Act. Ben. et* l. 1 *Rerum Mogunt.* Bulteau, *Hist. de l'Ordre de Saint Benoît*, et le P. Périer, un des continuateurs de Bollandus, t. VII, *Sept.* p. 748.

† LE B. SIMON DE ROXAS, DE L'ORDRE DE LA TRINITÉ POUR LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS.

Tiré du bref de sa béatification et de l'abrégé de sa vie en italien. Rome 1720.

L'AN 1624.

« SAINT Pierre, Prince des apôtres, auquel Jésus-Christ » a confié les clefs du royaume des cieux, nous avertit qu'é- » tant étrangers et pélerins, nous devons réprimer les dé- » sirs charnels qui combattent en nous contre l'âme, afin » que nous ne vivions plus selon les désirs de l'homme, » mais selon la volonté de Dieu. Car nous n'avons pas ici- » bas une cité permanente; mais nous l'attendons dans la » vie à venir : notre conversation doit donc être dans le » ciel, c'est vers lui que nous devons élever nos pensées, » c'est là qu'elles doivent être fixées constamment, nous » souvenant qu'ayant au baptême renoncé à Satan, au » monde, à ses pompes, nous devons en éviter la conta- » gion, pour suivre ce qui est saint, juste et selon Dieu; » rejeter tout ce qui est mondain, comme nous étant étran- » gers; mépriser ce qui est temporel, pour chercher ce » qui est éternel, abandonner ce qui est de la terre, pour » aspirer à ce qui est du ciel. »

Le Pape Clément XIII commence ainsi le bref de la béatification de Simon de Roxas; il continue, en faisant ob-

server que c'est en suivant ces leçons de l'Apôtre que ce serviteur de Dieu a atteint le haut degré de sainteté qui l'a distingué. Simon était né à Valladolid en 1552. Son père se nommait Grégoire Ruiz, et sa mère Constance de Roxas. Ils formèrent leur fils à la piéte dès ses premières années, et lui inspirèrent sur-tout une tendre dévotion envers la Sainte-Vierge, dévotion qu'il conserva toute sa vie. Simon répondit parfaitement à leurs soins et passa ses premières années dans une grande innocence de mœurs. Il entra fort jeune dans l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs et se livra avec ardeur à l'étude de la théologie. Ses succès dans cette science furent rapides, mais les moyens qu'il employait pour réussir les rendent moins surprenans. C'était à la prière qu'il recourait quand il rencontrait quelque difficulté, et ce secours, que les saints ont si bien connu, lui était toujours également utile. Sa science profonde et sa haute piété l'élevèrent aux premières charges de son ordre; il se conduisit dans ces emplois difficiles avec tant de prudence et de discrétion qu'il s'acquit l'estime générale.

Le bruit de la réputation du saint religieux, s'étendait au dehors, porta la Reine Elisabeth, fille de Henri IV et épouse de Philippe II, Roi d'Espagne, à le choisir pour confesseur. En se chargeant de cette fonction, Simon ne renonça point aux travaux qu'il avait précédemment entrepris pour la gloire de Dieu. Il continua d'annoncer la divine parole, par laquelle il produisait des fruits de salut abondans. Pour augmenter la dévotion à la Sainte-Vierge, il établit une confrérie de personnes qui, vivant dans le monde, s'obligeait à la récitation de quelques prières et de certaines pratiques de piété en son honneur. Lorsque Philippe II alla prendre possession du trône de Portugal ce fut aux soins du P. Simon qu'il confia ses deux fils, don Carlos et don Ferdinand. Une situation si élevée ne fut point dangereuse pour le serviteur de Dieu; il y conserva l'humilité, et lorsque

le devoir de sa charge ne l'occupait pas, il se livrait à tous les travaux du saint ministère, ou consacrait ses momens au saint exercice de la prière et de la méditation. Dans une maladie épidémique qui se déclara aux environs du lieu que la cour habitait alors, Simon se dévoua entièrement au service des malades. Le Roi, craignant qu'il n'apportât la contagion dans le palais, lui défendit de visiter les hôpitaux et les prisons; mais il répondit qui préférait le service des pauvres à celui de la cour, et il continua son œuvre de miséricorde. Son ordre lui dut la fondation d'un nouveau couvent qu'il établit à Madrid. Connaissant par une lumière surnaturelle que sa fin approchait, il l'annonça sous la figure d'un long voyage qu'il devait, disait-il, entreprendre sans tarder. Il chargea un religieux de son ordre de faire des démarches pour la réussite d'un projet formé dans l'intention de procurer plus d'honneurs à la Sainte-Vierge, l'assurant qu'il ne pouvait s'en occuper lui-même. Le 27 Septembre, il fit avec de grands sentimens de piété une confession générale et célébra la messe, qu'il prolongea plus qu'à l'ordinaire par la grande abondance de larmes qu'il y répandit. Depuis la consécration jusqu'à la communion, son visage parut tout éclatant de lumière et inspirait aux assistans la crainte et le respect.

Le bienheureux se leva au milieu de la nuit suivante, pour réciter avec ses frères l'office du saint nom de Marie; il vaqua ensuite à l'oraison, suivant sa coutume; mais le matin, ayant voulu prendre quelque repos sur le plancher de sa chambre, il éprouva un accident. Les religieux le trouvèrent enveloppé d'une couverture, et n'ayant qu'une pierre pour oreiller. Il ne pouvait plus proférer aucune parole, et son mal résista à tous les efforts des médecins. Les signes qu'il faisait montraient sa tendre charité pour ceux qui venaient le visiter. La plupart de ses frères crurent qu'il était réduit en cet état, moins par la violence d'une atta-

que d'apoplexie que par la force d'une extase dans laquelle il était ravi. Le même jour, qui était le 28 Septembre 1624, ce saint homme rendit son âme à son Créateur, à l'âge de soixante-douze ans. A peine fut-il mort, que la voix publique proclama sa sainteté. Tous les ordres religieux de Madrid assistèrent à ses funérailles et célébrèrent pour lui un service solennel dans les églises de leurs monastères. Le procès pour la canonisation commença peu de temps après son décès; plus de cent témoins furent entendus et déposèrent des vertus ou des miracles du serviteur de Dieu. Le Pape Clément XIII l'inscrivit au catalogue des bienheureux le 13 Mai 1766.

Simon de Roxas joignit les œuvres de la vie active aux exercices de la vie contemplative; il posséda ainsi les vertus de Marthe et celles de Marie. Malgré leur différence, elles sont sœurs, et elles ne peuvent que gagner mutuellement à se communiquer leurs avantages.

✠ LE B. SALOMON, ROI DE HONGRIE, PUIS HERMITE.

Au commencement du douzième siècle.

André Ier, qui monta en 1046 sur le trône de Hongrie, fut le père de notre serviteur de Dieu. Sa mère était une princesse moscovite, nommée Agmunde (1), ou Anastasie, selon d'autres (2); ce fut vers l'an 1048 qu'elle donna le jour à Salomon, rendu célèbre par tant de causes diverses. Encore mineur, il fut fiancé à Sophie (3), fille de l'Em-

(1) Bonfinius, *Hist. Hungar.*, p. 199.

(2) Dlugoss, *Hist. Poloniæ*, *ad ann.* 1050.

(3) Le même *ad. an.* 1052. Tous les historiens l'appellent Sophie. Il existe cependant une lettre du Pape Grégoire VII, de l'année 1075,

pereur Henri III et de l'Impératrice Agnès, parce que son père voulait avant sa mort le faire déclarer son successeur, ce qui arriva en 1057 ou 1058. Le couronnement eut lieu à Stuhlweissenburg, en présence de son oncle Béla et de tous les grands du royaume. A cette cérémonie, Béla, voyant que son neveu l'emportait sur lui, fut saisi tout à coup d'une peur secrète et de jalousie, et ne put s'empêcher de faire connaître ses sentimens à ceux qui l'entouraient. La cérémonie finie, il s'enfuit avec sa femme, ses trois fils et toute sa famille en Pologne, et demanda au duc Boleslas satisfaction de l'affront qui lui avait été fait. Turocz et Bonfinius rapportent, que des malveillans inspirèrent aux deux frères des soupçons réciproques, ce qui expliquerait cette étrange révolution dans leurs sentimens.

Béla tomba avec une armée en Bohême. André lui opposa des troupes allemandes, bohémiennes et hongroises; mais dans la mêlée, une grande partie des dernières passa du côté de Béla, et l'armée ennemie remporta la victoire. Béla s'empara de la couronne, et selon toute apparence il fit avec Henri un traité de paix, où il était stipulé qu'après sa mort, Salomon demeurerait paisible possesseur du trône.

Béla mourut en 1063. Son fils Joas, appelé communément Geisa, qui aimait mieux jouir en paix de ses richesses, que de promener de nouveau le fléau de la guerre sur ce malheureux pays, annonça à l'Empereur, qu'il était prêt à se soumettre à Salomon, le fils d'André, si celui-ci était digne de la couronne par sa naissance et ses mérites, et qu'il préférait rivaliser avec lui en bonnes actions et en fidélité, que par les armes et les combats.

---

adressée à Judith, Reine de Hongrie, et fille de Henri III et de l'Impératrice Agnès. D'après cette lettre, il faut que la Reine ait eu deux noms, ou que Salomon ait épousé plus tard la sœur de Sophie.

Henri entra aussitôt avec une nombreuse armée en Hongrie, et plaça Salomon sur le trône de son père. D'autres historiens racontent que ce ne fut pas volontairement, mais forcé par les circonstances que Geisa renonça à la couronne de la Hongrie (4).

Quoiqu'il en soit, il est certain que Boleslas, duc de Pologne, fondit en 1061 avec ses troupes sur la Hongrie, après que Henri fut retourné en Allemagne avec son armée. Salomon, qui ne se croyait pas encore en état de résister à l'ennemi, se retira avec les siens près de Buda (Ofen), où il était d'autant plus rapproché des secours de l'Allemagne.

Cependant les évêques hongrois s'assemblèrent et prièrent avec instance Salomon, Boleslas, Geisa et ses frères Wladislas et Lambert, de ne pas livrer à de nouveaux ravages leur commune patrie, qui avait déjà tant souffert. La paix fut conclue le 20 Janvier 1065; Boleslas retourna à Przeiwjisl où il passa l'hiver; Geisa, Wladislas (ou Ladislas) et Lambert ceignirent du diadème le front de Salomon, à Neunkirchen, en présence d'une innombrable multitude. La nuit suivante, un événement inattendu consterna les esprits. L'église de St.-Pierre et les bâtimens avoisinans devinrent la proie des flammes, et des malveillans attribuèrent ce malheur aux intrigues des partis; mais au point du jour on put se convaincre, que pas la plus légère inimitié n'en avait été la cause.

Plusieurs historiens racontent, que vers cette époque Salomon envoya en Dalmatie des troupes au secours des Croates, qui étaient en guerre avec les Vénitiens, et qu'elles revinrent victorieuses en Hongrie.

La plus parfaite intelligence régna pendant dix ans entre Salomon et Geisa; toutes les campagnes qu'ils firent en-

(4) Voyez Turocz, l. 47, et Lambert d'Aschaffenbourg.

semble les couvrirent de gloire. Lorsque les Bohémiens, commandés par Brzetislas, fondirent sur la Hongrie, pillant et dévastant tout ce qui tombait en leur pouvoir, Salomon et Geisa marchèrent contre eux et les défirent complètement. Les Cumans ou Huns, peuple sauvage et cruel, qui avaient en horreur le nom chrétien, et qui débouchèrent par la Valachie en Hongrie, eurent à leur tour des preuves de la valeur du Roi, qui alla les recevoir avec ses troupes et les attendit pendant plusieurs jours, près de la petite ville de Doboka, située sur le petit Szamos, dans la principauté de Siebenbürgen. Un espion lui rapporta le septième jour que les ennemis approchaient. Aussitôt Salomon se met en marche, arrive la même nuit jusqu'à leur camp, et, à la pointe du jour, fait communier tous ses soldats, afin que fortifiés par le pain de vie, ils soient en état de soutenir le combat qui se prépare. Osul le chef des Huns, plein d'une confiance excessive dans sa force, envoie des troupes légères battre l'estrade, afin d'éprouver les forces des Hongrois. Mais voyant que ceux-ci sont en bon état, elles retournent auprès de leur chef et lui annoncent que toute leur armée suffirait à peine pour se mesurer avec les troupes de Salomon. Osul monte aussitôt sur la montagne voisine, afin de se mettre par des retranchemens à l'abri d'une attaque. Les Hongrois, au milieu d'une pluie terrible de flèches, gravissent la montagne et bientôt en viennent aux mains avec l'ennemi. Salomon donna personnellement, dans cette attaque, des preuves d'héroïsme, ainsi que Ladislas, qui devint après Roi de Hongrie et que l'Eglise honore comme Saint. On raconte entre autres que ce dernier arracha des mains d'un ennemi une jeune fille, qui avait été enlevée. Les Huns essayèrent une défaite complète et le nom des vainqueurs fut pour eux un épouvantail. Les historiens hongrois placent cette glorieuse journée parmi les événemens les plus remarqua-

bles de leur patrie (5). Cette bataille fut livrée en 1070, ou plutôt en 1071.

Après trois ans d'une paix heureuse, les Besses et les Bulgares passèrent la Save près de Belgrade, avec une armée considérable, et inondèrent toute la Pannonie inférieure. Les Hongrois se levèrent aussitôt, battirent ces peuples et prirent Belgrade, après une longue et vive résistance.

Les suites de cette guerre firent éclater des hostilités entre Salomon et Geisa. Deux combats furent livrés. Salomon, victorieux dans le premier, fut battu dans l'autre et perdit même ses états. Cette rupture fut causée, dit-on, par le partage des conquêtes et d'autres circonstances fort peu importantes en elles-mêmes. Il y en a qui font porter au Roi une grande partie de la faute, mais bien à tort; car les événemens antérieurs nous ont fait connaître ses sentimens pacifiques; jamais il ne montra le moindre ressentiment envers Geisa, quoique celui-ci eût invoqué contre lui l'assistance de la Pologne, et qu'il lui eût été facile d'en tirer vengeance.

Le premier soin du Roi fut de mettre en sûreté sa mère et sa femme; c'est pourquoi il les conduisit en Styrie au couvent d'Admont (où elles terminèrent leurs jours), puis retourna en Hongrie, d'où il envoya des ambassadeurs à Nuremberg, où Henri IV, après avoir célébré les fêtes de Pâques à Bamberg en 1074, venait d'arriver pour négocier avec

(5) Bonfinius dit : « Is publicæ hilaritatis dies inter fastos relatus; » gratiæ diis immortalibus sacris hymnis actæ et celebratæ supplicatio- » nes. » Jean Stilting remarque au sujet de ces paroles ce qui suit : « Cujus (Bonfinii) expressiones de *fastis diebus*, *diis immortalibus aliasque* id genus, quibus gentilium more utitur, sano sensu prudens lec- » tor intelligat. Iis usum opinor, ne parum videretur Latinus; mal- » lem tamen, ut, Christianus cum fuerit, potius more Christianorum » quam Gentilium fuisset locutus. » *Acta SS*. t. VII, *Septembris*, p. 856, n° 41.

les légats du Saint-Siége. L'Empereur était sur le point de passer le Danube avec une armée, lorsqu'il fut tout-à-coup faussement informé, que les Anglais avançaient, dans l'intention de s'établir à Aix-la-Chapelle. L'armée des Allemands se retira donc, et sur ces entrefaites, Salomon aidé des Autrichiens, défit les Besses, qui avaient embrassé le parti de Geisa. Une nouvelle ambassade fut envoyée à Henri, et les troupes allemandes se mirent en effet en marche, mais le manque de vivres fit échouer leur plan.

Cependant, le Roi détrôné s'adressa au Pape Grégoire VII, qui lui adressa une lettre, où il lui reprocha de vouloir rendre son pays tributaire de l'empire. Il écrivit aussi à Geisa, sans lui donner le titre de Roi, et l'exhorta à se réconcilier avec Salomon. Ainsi la puissance du Saint-Siége se montra encore dans cette circonstance la protectrice de toutes les victimes d'injustes attaques. « S'il est de notre » devoir, » dit ce grand Pape, « de protéger les droits » de tous, de rétablir la concorde entre eux et de fon- » der la paix, la raison et la prospérité générale exigent » d'autant plus, que nous répandions la semence de l'a- » mour parmi les grands, dont la conduite, ou bonne ou » hostile, réagit sur la multitude. C'est pourquoi, dans » notre pieuse sollicitude, nous devons faire tous nos ef- » forts, afin de rétablir la paix entre vous et votre parent » Salomon; afin que tout soit pesé selon la justice, qu'il » soit donné à chacun ce qui lui appartient, que personne » ne dépasse les bornes de l'équité et de ses droits héré- » ditaires, et que par là l'éclat de l'empire hongrois, qui » jusqu'à présent s'est principalement maintenu par ses » propres forces, s'accroisse, qu'il y règne un Roi, et non » un roitelet (6). »

(6) ..... Sicque fiat in pace nobilissimum regnum Hungariæ, quod hactenus per se principaliter viguit, ut rex ibi, non regulus fiat. *Ibid.* p. 868, nº 103.

Dlugoss raconte (7), que les évêques hongrois employèrent tous les moyens pour réconcilier Geisa avec Salomon, et pour engager le premier à renoncer à la couronne; mais que celui-ci en fut toujours détourné par les grands, qui avaient juré une haine éternelle à son rival et qui craignaient sa vengeance. Cependant Geisa mourut, et saint Ladislas fut unanimement élu Roi en 1077. Quoique la Hongrie fût un royaume électif, il refusa cependant la couronne dans le principe, parce que l'ancien Roi était encore en vie. Mais il fut obligé de céder à la force des circonstances, pour prévenir de nouvelles guerres, et il fut couronné à Stuhlweissenburg. Salomon, soupconné de tramer contre l'Etat, fut mis en prison; mais il parvint bientôt à s'échapper, vint attaquer le royaume à la tête des Huns, mais fut repoussé avec tant de vigueur, qu'il échappa avec peine aux mains de ses ennemis.

Jusqu'alors, Salomon avait vécu au milieu d'une violente agitation; sa vie avait été riche en actions; les vertus qui font les héros avaient toujours été les siennes, et le plus souvent il avait été guidé par un profond sentiment de justice et de religion. Néanmoins, son tempérament ardent l'entraîna, il est vrai que ce ne fut qu'après son expulsion du trône, à des actions que nous n'entendons nullement excuser tout-à-fait. Toutefois, le résultat de ces orages fut que le jour de la réflexion se leva pour lui plein de sérénité; qu'il reconnut la vanité de toutes ces périssables grandeurs, et qu'il prit la résolution de s'occuper sérieusement de son salut éternel. Il se couvrit d'un grossier cilice, se

(7) *Ad annum* 1076. « Pontifices Ungariæ, quibus totum civile dissi» dium molestius visum est, etsi sæpe tractassent concordiam, et Gei» sam ad cedendum de regni fastigio induxissent, effectus tamen illius, » eorum Baronum, qui partes Geisæ sequebantur, impediente studio, » nunquam ad liquidum perduci poterat. »

retira en Istrie, où il servit le Seigneur par la prière, le jeûne et les veilles, et termina ses jours d'une manière extrêmement touchante. On ne sait pas exactement combien d'années il vécut ainsi dans la pénitence; mais s'il est vrai, comme le disent Bonfinius et Turocz, que sous le règne de Colomance il se montra dans la Hongrie, on devrait dans tous les cas admettre au moins dix ans. Car il n'abandonna pas l'espoir de remonter sur le trône avant 1084 ou 1085, et Colomann a régné depuis 1095 ou 1096 jusqu'en 1114. D'après cela, si notre Saint avait atteint un âge un peu avancé, il aurait subi une très-longue pénitence. Il résulte encore de là, qu'il faut placer sa mort vers la fin du onzième ou au commencement du douzième siècle. Son corps fut inhumé à Pola, aujourd'hui district de Triest *ou* d'Istrie de l'empire d'Autriche, où il est honoré. Ses reliques furent découvertes en 1657, par l'évêque Eloi Marcel, avec celle du saint évêque Floris de Pola, et des saints Démétrius, Hermagoras, Fortunat, Théodore, George et Basile (8).

Les historiens hongrois ont porté sur ce bienheureux pénitent des jugemens bien divergens. Il est donc nécessaire de puiser aux sources les plus authentiques, de comparer entre eux les différens témoignages avec la modération convenable et avec une sagacité impartiale, et alors on trouvera que sa vie se partage en trois périodes distinctes. Aussi long-temps qu'il dirigea le gouvernail de l'Etat, on vit en lui un prince bon et pieux. Lorsquė la couronne lui fut enlevée, il se laissa aller à des mesures blâmables, telles que son invasion de la Bulgarie avec les Huns. Mais à la fin il montra qu'il était au-dessus de toute ambition humaine, il foula aux pieds les biens de la terre, et donna, par sa

---

(8) Ughelli, t. V, *Ital. sacr. in episcopis Polensibus*, col. 455. Il parut à ce sujet, en 1658, un ouvrage italien de François Bartiroma, archidiacre et vicaire général de l'évêque de Pola.

longue pénitence, le plus bel exemple d'humilité et du pouvoir qu'exerce sur le cœur humain l'espérance chrétienne.

Voyez Turocz et Bonfinius, comparés avec Dlugoss; mais avant tout les discussions historiques du savant Jésuite Stilting, t. VII de Septembre, p. 848 à 874.

✝ THIÉMON (1), ARCHEVÊQUE DE SALTZBOURG.

L'AN 1101.

Ce prélat, célèbre par les événemens de sa vie et par sa fermeté, descendait des comtes de Medlingen en Bavière (2); il passa ses premières années au couvent de Nieder-Altaich, où il se perfectionna, sous la direction des moines de cet établissement, dans les sciences sacrées et profanes, se concilia l'affection de ses supérieurs par son innocence, son humilité, sa modestie et son amour du bien, et mérita d'être présenté à ses frères comme un modèle de véritable vertu chrétienne. Il apprit en outre les arts mécaniques et sanctifia tout ce qu'il fit, par ce pieux dévouement et cette abnégation de soi-même, qui font le plus grand mérite de nos actions. En même-temps, ses efforts avaient pour but d'être bon plutôt que de le paraître (3).

Sa vertu cependant ne le mit pas à l'abri de toute tentation. Un jour il se laissa tellement maîtriser par le dépit, que dans la fougue de son jeune emportement, il quitta tout-à-coup le couvent. En traversant la forêt voisine, il rencontra un prêtre, qui apporta des consolations à son âme

(1) Quelques-uns l'appellent aussi *Théodmar*, *Dietmar*, et *Dimothiemo*. Voyez entre autres Othon de Freising, l. VII, c. 7.

(2) Lazius l'appelle comte de Wasserbourg.

(3) « Esse bonus quam videri malebat, » dit son biographe.

déjà repentante, et l'exhorta à retourner au couvent. Thiémon répondit : « Oui je retournerai en humilité dans cette mai- » son, d'où un orgueil impuissant m'a fait sortir. » On le reçut avec joie, et on voulait même lui faire grâce de la punition qu'il avait méritée ; mais il repoussa absolument toute espèce d'indulgence, et pria instamment qu'on voulût en user avec lui selon toute la rigueur de la discipline monastique.

En 1079, Irimbert, abbé de Saint-Pierre à Saltzbourg, obtint de l'archevêque Guebhard la permission de se démettre de ses fonctions, à cause de ses infirmités et de son grand âge, et fit procéder par les religieux à l'élection d'un nouveau supérieur. Le choix tomba sur Thiémon, que sa vertu et son savoir avaient déjà rendu très-célèbre, et qui gagna les cœurs de ses frères, par une conduite où il sut unir la douceur à la sévérité.

Peu de temps après, les différends qui s'élevèrent entre Henri IV et le Pape furent cause que Guebhard fut chassé de son siége par l'intrus Berthold, et qu'il dut chercher son salut dans la fuite. Thiémon, ne voulant pas être de la communion de Berthold, partagea le bannissement de son supérieur légitime ; il se rendit en Souabe, et visita les couvens de Hirschau et de Schaffhouse, célèbres dans ce temps-là ; il s'arrêta pendant un certain temps dans le premier, attendant l'issue que les affaires de l'Eglise prendraient à Saltzbourg (4).

Après trois ans de séjour à Hirschau, où il avait vécu comme le dernier des frères, observant la règle dans toute sa sévérité, il retourna à Saltzbourg, où Berthold mit tout en œuvre — les promesses et les flatteries — pour l'attirer dans son parti et celui de l'Empereur excommunié. Mais

---

(4) Voyez Trithème, *Chron. Hirsaug*, ad an. 1084, et Fleury, l. 43, § 57.

Thiémon résolut de se soustraire de nouveau au danger, et se retira au couvent d'Admont, où il édifia les religieux par son humilité, en attendant le retour de l'archevêque Guebhard.

Cependant Guebhard mourut, et il s'agissait de lui donner un successeur. Les uns jetèrent les yeux sur un certain Adalbéron, doyen de l'église de Freising; les autres donnèrent leur vote au pieux abbé de Saint-Pierre. Un chroniqueur anonyme raconte (5), qu'Adalbéron se noya en passant le fleuve, et que Thiémon fut nommé évêque. Bientôt après, c'est-à-dire au mois de Mars ou d'Avril 1090, il fut sacré par Altmann de Passau, Adalbéron de Wurtzbourg et Meginward de Freising, le Pape Urbain lui envoya le pallium, que saint Altmann lui remit. Albert succéda au Saint comme abbé de Saint-Pierre (6).

L'année suivante, le pieux évêque de Passau, qui dans ces temps malheureux était une vraie colonne de l'Eglise d'Allemagne, mourut à Zeislmauer, bourg autrichien. Le métropolitain de Saltzbourg s'empressa de s'y rendre, et enterra, en versant bien de larmes, l'ami de sa jeunesse, qui était l'objet d'universels regrets. Sous le 8 Août, nous avons rendu à Altmann le tribut d'éloges qu'il mérite.

Vers le même-temps, Gisilbert, abbé de Reichersbrunn, fut solennellement installé par Thiémon au couvent d'Admont. Notre Saint, aussi long-temps qu'il posséda quelque chose, se montra le protecteur de cette maison, qu'il enrichit par des donations considérables. Il dédia dans la même année

---

(5) *Apud Hansiz*, t. II, p. 191, § VI.

(6) Voyez Berthold de Constance, *ad an.* 1090; la *Chronique d'Admont*, ad eundem annum, et la *Chronique de Reichersberg*, dans Canisius. Jean-Baptiste Lackner, dans son *Memoriale inferioris Altaichæ*, p. 14, note 9, place le sacre du Saint au 7 Avril, d'après la chronique de Saltzbourg, où il est dit : *VII idus Aprilis;* mais on lit dans la chronique de Canisius : *VII Kalendas Aprilis.*

en l'honneur de saint Paul l'église du couvent des Bénédictins, fondé dans la Carinthie par Engelbert, fils du comte Sigefroid de Lavant, qui y employa son château (7). Ses soins infatigables procurèrent bientôt à l'église de Passau un nouveau chef dans la personne d'Ulric, prévôt d'Augsbourg, qu'il sacra en 1092, avec les évêques de Worms et de Constance. Ce fut par l'effet de son zèle, que dans ce temps d'agitation, les fidèles de ce diocèse ne furent pas atteints de la funeste influence de la scission qui régnait alors dans l'Eglise, et furent gouvernés par un prélat orthodoxe (8). Thiémon assista au synode tenu en 1095 par Urbain II à Plaisance, et il y sacra l'archevêque de Milan. On vit dans cette assemblée, qui fut tenue en plein air, deux cents évêques, près de quatre mille autres ecclésiastiques et plus de trois mille laïcs. On y proclama entre autres, contre Berenger, sur les témoignages des saints Livres et la doctrine constamment professée par l'Eglise, la présence réelle de Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'Autel (9).

Dans ces temps malheureux, l'église d'Allemagne était déchirée par les partis. Les seigneurs étaient en grande partie en guerre ouverte avec le Saint-Siége, et les plus grands malheurs provenaient de Henri IV lui-même, comme nous l'avons dit dans la vie de saint Grégoire VII. Les démarches salutaires que firent les Papes, pour détruire les abus et mettre un frein à l'immoralité, furent vivement contrariées en divers endroits; il en résulta des scissions, qui ébranlèrent jusqu'aux fondemens de la vie canonique. Les successeurs de Grégoire, Honorius III et Urbain II, suivirent ses

(7) Ceci est prouvé par l'abbé Albert de Saint-Paul, dans son *Breviario Carinthiæ*, d'après d'anciens monumens. Voyez Hansiz, *loc. cit.*, p. 191, § VIII. L'église de Halle et une chapelle du Nonnberg furent aussi dédiées par lui.

(8) Berthold de Constance, *ad an.* 1092.

(9) Voyez Mansi, *Collect. Concil.*, t. X, p. 501.

traces, et prêtèrent un puissant appui à l'innocence persécutée; ils insistèrent sur l'exécution des dispositions prises par leur prédécesseur; ils surent briser la roide arrogance des insolens oppresseurs des fidèles, et déclarèrent schismatiques les évêques institués par l'Empereur et le fameux antipape Guibert. Cependant, Henri n'avait pas encore détourné de l'Italie sa sanglante épée; Guelfe, duc de Bavière, qui jusqu'alors s'était montré favorable à la bonne cause, brigua les bonnes grâces de l'Empereur, parce qu'il espérait récupérer par lui ses domaines en Italie (10). C'est pourquoi il se fit un parti, et se ligua avec Udalric, surnommé Starchard ou Starchant, margrave de Carinthie, et avec ses frères Wérigand et Poppon, comtes de Celsach. Ils s'efforcèrent de chasser notre Saint de son siége, et d'y placer, à la pointe de l'épée, Berthold, le favori de l'Empereur. Conrad et son frère, comtes de Medlingen et parens de Thiémon, prirent le parti de l'archevêque persécuté, marchèrent à la tête d'une troupe armée contre l'ennemi, qu'ils rencontrèrent près de Saldorf. Mais ils furent battus, et l'archevêque, qui avait pris la fuite par Tauern vers la Carinthie, fut arrêté par l'ennemi, garrotté et traîné jusqu'à Frisach, où il resta enfermé pendant cinq ans, en proie à tous les maux imaginables. Toutes les tentatives que l'on fit pour l'attirer dans le parti des adversaires du Saint-Siége furent inutiles, et à la fin, lorsque la méchanceté se fut lassée en vains efforts, on conçut le projet de l'assassiner. Mais Dieu lui réservait encore un autre combat, et il permit qu'il fût délivré de ses fers en 1100, par un moine de Hirchau, nommé Conrad, qui gagna ses gardiens au moyen de quarante talens (11).

(10) Berthold, *ad an.* 1095.

(11) Voyez Metzger, *Hist. Salisb.*, l. III, et la nouvelle chronique de S. Pierre, *ibid.*

Comme la torche de la guerre n'était pas encore éteinte et que la lutte des partis continuait toujours le Saint dut songer à se procurer un asile assuré. Il se rendit auprès du pieux Guebhard, évêque de Constance, et édifia par sa soumission à la volonté de Dieu toute cette contrée et particulièrement les couvens voisins, qu'il visitait souvent.

Ce fut vers cette époque que l'on prêcha la croisade entreprise par Godefroi de Bouillon. Grand nombre de Souabes et de Bavarois vinrent se joindre à l'armée; Thiémon, qui avait renoncé à l'espoir de remonter sur son siége épiscopal, et qui aspirait saintement au martyre, partit pour l'Orient avec Guelfe, duc de Bavière, afin de porter des secours spirituels aux chrétiens de ces contrées. Lorsque l'armée chrétienne eut passé le Bosphore, les guides que l'Empereur Alexis lui donna la conduisirent dans le désert de Corizana, où la plupart, par la perfidie des Grecs, périrent victimes de la faim, de la soif et du glaive des Turcs. Thiémon fut fait aussitôt prisonnier, avec beaucoup d'autres chrétiens, par les infidèles, qui voulurent le forcer à l'apostasie; mais le Saint confessa intrépidement sa foi, les Turcs entrèrent en fureur, mutilèrent horriblement son corps, et le saint évêque rendit glorieusement son âme au Dieu qu'il n'avait pas voulu renier devant les hommes (12). Les chrétiens enterrèrent ses restes, et Dieu les glorifia par beaucoup de miracles. Selon la supputation la plus probable, le

(12) Les rapports varient sur le genre de son martyre. Son biographe dit que les Mahometans voulurent le forcer d'adorer une idole nommée *Machmit*. Othon de Freising révoque la chose en doute, parce que les Sarrasins n'étaient plus idolâtres; Baronius et Hansiz remarquent au contraire que ces peuples, dans leur pays, n'avaient pas encore entièrement renoncé au culte des faux dieux. Comme cette idole porte le nom de Machmit dans le martyrologe, d'autres en ont conclu, que ce n'était autre chose qu'une statue de Mahomet. — Le mot Corizana a faussement induit quelques historiens à croire, que Thiémon souffrit à Corozaïm, en Palestine.

saint archevêque souffrit le 28 Septembre 1101 (13). On fait la fête de saint Thiémon dans le diocèse de Saltzbourg.

Cependant Berthold s'empara du siége archiépiscopal; mais il en fut chassé par Conrad I, élu en 1106, et excommunié. Il termina misérablement ses jours à Moosbourg.

Conrad appartenait à la maison des comtes palatins de Scheiern; il se distingua par le zèle avec lequel il travailla à rétablir la splendeur de son église. Pour donner au clergé (qui se composait principalement de vingt-quatre chanoines) une conduite édifiante, il lui imposa la règle de saint Augustin, et lui accorda aussi en 1139 le droit de choisir l'archevêque. Du reste, aussi long-temps que durèrent les différends entre l'Empereur et le Saint-Siége, il se montra défenseur incorruptible des droits de l'Eglise, et s'attira par là la vengeance de Henri V, ce qui le força d'errer en fugitif, pendant plusieurs années, d'un lieu à l'autre, au péril de ses jours; jusqu'à ce qu'enfin, après la mort de cet Empereur, il fût rétabli sur son siége, par les soins de Léopold, margrave de Styrie.

Le trait suivant nous fera connaître l'intrépidité de Conrad. Lors de la fameuse expédition de Henri contre Rome, le Pape Pascal II et tous ses cardinaux ayant été faits pri-

---

(13) La mémoire du Saint est célébrée dans les vers suivans d'un anonyme de S. Pierre de Saltzbourg. (Voyez *Memoriale Altaichai inferioris*, p. 17) :

Artibus instructus variis, pietate verendus
  Atque animo constans culmen honoris adit.
Multa tulit; victrix Bertholdi factio captum
  Carcere conclusit, detinuitque diù.
Ereptus tandem Suevorum vixit in oris;
  Hinc duce cum Bojo terra petita sacra.
Verum barbarico truncatus membra furore
  Conscendit cœlum : quam bene cessit iter.

sonniers, Conrad fut le seul des prélats allemands présens qui s'éleva hautement et énergiquement contre cet acte criminel. Un gentilhomme de la garde du corps de l'Empereur, nommé Henri Kopf et natif de Kaufering sur le Lech, s'approcha de lui et voulut le forcer au silence, en le menaçant de son épée. Mais Conrad lui présenta son cou et lui dit : « Frappe, si cela te fait plaisir ! J'aime mieux mourir, » que de donner lieu de soupçonner, par mon silence, » que j'approuve une conduite aussi abominable. » Ce courageux archevêque aimait mieux supporter tous les maux, que de commettre une injustice. Pour se soustraire à ses ennemis, il passa six mois dans une caverne de la vallée d'Admont; une autre fois, il passa seize semaines dans les souterrains de ce couvent; une autre fois encore, il demeura toute une journée plongé dans l'eau jusqu'au menton. Il siégea depuis 1106 jusqu'en 1147 (14).

Voyez les anciennes chroniques de Saltzbourg et les historiens postérieurs; Paul de Bernried, *in vita S. Gregorii VII;* Othon de Freising, l. VII passim; Rader, *Bavaria Sancta*, t. I; Hansiz, *Germania sacra*, t. II, p. 189-201; *Memoriale inferioris Altaichæi*, p. 13-17, etc.

---

29 Septembre.

LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE DE S. MICHEL, OU LA FÊTE DE S. MICHEL ET DE TOUS LES SS. ANGES.

La fête dont nous allons parler, s'est toujours célébrée le 29 Septembre, depuis le cinquième siècle. Elle était cer-

---

(14) Le savant Jésuite Hansiz a donné une description complète de la vie de cet homme, si féconde en actions remarquables; voyez *Germania Sacra*, t. II, p. 202-244.

tainement établie dans la Pouille en 493. On rapporte son institution dans l'Occident à la dédicace de la célèbre église de Saint-Michel sur le Mont-Gargan en Italie (1), et c'est pour cela qu'elle est appelée *la Dédicace de saint Michel* dans les martyrologes de saint Jérôme, de Bède, etc. On célébrait le même jour en Occident la dédicace de plusieurs églises bâties sous l'invocation du saint Archange, notamment de celle qui était sur le mole d'Adrien (2). Le culte de saint Michel et des Anges ne fut pas moins célèbre en Orient, lorsque Constantin eut embrassé publiquement le

---

(1) L'apparition de saint Michel sur le Mont-Gargan est rapportée dans les anciens calendriers de Bénévent et de Naples, antérieurs au neuvième siècle. Voyez M. Jos. Assémani, *in Script. Ital.* et les Bollandistes dans leur dernier tome de Septembre.

(2) Cette fête était autrefois très-solennelle en plusieurs pays de l'Occident. Voici ce qu'on lit dans les lois ecclésiastiques, publiées en 1014, par Ethelred, Roi d'Angleterre. « Que tout chrétien qui a l'âge prescrit jeûne trois jours au pain et à l'eau, ne mangeant que des racines crues, avant la fête de saint Michel, et que tout homme aille à confesse et à l'église nu-pieds... Que chaque prêtre aille trois jours nu-pieds en procession avec son peuple; que chacun prépare ce qu'il lui faudrait de vivres pour trois jours, observant toutefois qu'il n'y ait rien de gras, et que le tout soit distribué aux pauvres. Que tout serviteur soit dispensé du travail pendant ces trois jours, pour mieux célébrer la fête, ou qu'il ne fasse que ce qui est nécessaire pour son usage. Ces trois jours sont le Lundi, le Mardi et le Mercredi d'avant la fête de saint Michel. Si un serviteur rompt le jeûne, il fera satisfaction de sa peau (en recevant des coups); si c'est un homme libre, mais pauvre, il payera trente sous; si c'est le thane du Roi, il payera 130 schelins, et tout cet argent sera donné aux pauvres. » Voyez Spelman, *Conc. vol.* 1, p. 520, et le recueil des canons de l'église d'Angleterre, par Johnson, t. I, *an.* 1014.

Le jour de saint Michel est mis au nombre des grandes fêtes dans la chronique saxonne, sous l'an 1011; dans le ménologe saxon, qui est du neuvième siècle, et qui a été publié par Vanley, *in Linguar. Aquilon. Thes.* l. 2, p. 107, et dans le calendrier anglais que le docteur Hickes a fait imprimer dans sa *Grammaire saxonne*, p. 102, etc.

christianisme. On y fonda plusieurs églises en leur honneur : elles furent sans doute bâties sur le modèle de ces petits oratoires qu'on avait anciennement élevés dans les intervalles de repos que laissaient les persécutions, et que les païens avaient renversés quand la guerre était déclarée à l'Église. Nous apprenons de Sozomène que Constantin fit bâtir en l'honneur de saint Michel une église qu'on appela *Michaëlion*, et dans laquelle il s'opéra plusieurs miracles. Cet historien assure qu'il avait éprouvé lui-même la protection de saint Michel ; et entre autres cures miraculeuses, il cite celles du jurisconsulte Aquilin et du médecin Probien, qui jouissaient tous deux d'une grande réputation. L'église dont il s'agit était environ à quatre milles de Constantinople, et l'on bâtit depuis un monastère auprès. Il y avait dans la même ville quatre autres églises dédiées sous l'invocation de saint Michel ; le nombre s'en augmenta jusqu'à quinze, et toutes étaient de fondation impériale (3).

Quoique saint Michel soit nommé seul dans le titre de cette fête, il paraît, par les prières de l'église, que tous les saints Anges en sont l'objet. Nous devons, pour la bien célébrer, 1° remercier Dieu de la gloire dont il comble les anges, et nous réjouir du bonheur dont ils jouissent ; 2° témoigner notre reconnaissance au Seigneur de ce que, par sa miséricorde, il a confié le soin de notre salut à ces esprits célestes qui nous font ressentir continuellement les effets de leur zèle et de leur tendresse ; 3° nous joindre à eux pour louer et adorer Dieu, pour lui demander la grâce de faire sa volonté sur la terre, comme les anges la font dans le ciel, et de travailler à notre sanctification en imitant la pureté de ces esprits bienheureux auxquels nous sommes unis d'une manière si intime ; 4° les honorer non-seulement

---

(3) Voyez du Cange, *Descript. Constantinop.*

avec ferveur, mais implorer encore le secours de leur intercession.

Le culte suprême, dit *de Latrie*, n'appartient qu'à Dieu, et l'on ne pourrait le rendre à la créature, sans tomber dans la plus monstrueuse idolâtrie, et sans devenir coupable du crime de haute trahison contre la Majesté divine. On est idolâtre lorsqu'on offre le sacrifice à un être qui n'est pas Dieu, et qu'on lui attribue d'une manière directe ou indirecte quelque attribut de la Divinité; mais il est un honneur d'un ordre inférieur que l'on doit à certaines créatures, à cause de leur supériorité ou de leur excellence. Tel est celui que la loi même de Dieu nous ordonne de rendre à nos parens, aux princes, aux magistrats, et à toutes les personnes constituées en dignité; tel est encore cet honneur mêlé de sentimens de religion, qui, selon les livres saints et la loi naturelle, est dû aux prêtres ou ministres du Très-Haut, et que les Rois, même les plus méchans, rendaient souvent aux prophètes, quoiqu'ils fussent des hommes obscurs et méprisables aux yeux du monde.

Cet honneur, comme on le voit, diffère infiniment de celui qui n'appartient qu'à Dieu : il ne peut lui être injurieux; il se rapporte aux créatures, en tant que leurs perfections sont des dons de la bonté divine. Lorsque nous témoignons du respect à un ambassadeur, nous honorons le maître qui l'a fait dépositaire d'une partie de son autorité, et c'est le maître qui est la fin ultérieure des sentimens que nous manifestons. L'Écriture vient en ce point à l'appui de la loi naturelle. *Rendez à tous les hommes ce qui leur est dû.... L'honneur, à qui l'honneur appartient* (4). « Honorez, dit saint Bernard à cette occasion, honorez chacun selon sa dignité (5). »

(4) Rom. XIII, 7.
(5) S. Bern. *Serm. de Obed.*

L'honneur étant un témoignage rendu à l'excellence de quelque objet, qui peut nier que nous ne le devions aux esprits célestes, dont la nature est si parfaite, l'excellence si sublime, la sainteté si éminente, la gloire si éclatante? Abraham se prosterna devant les anges qu'il reçut dans sa tente (6). Daniel rendit le même honneur à celui qu'il vit sur le bord du Tigre (7). Dieu recommanda aux Israélites de craindre et de respecter celui qu'il envoyait pour les conduire dans la terre promise (8). Le droit que les saints Anges ont à notre respect est fondé sur plusieurs raisons. La première se tire de l'excellence de leur nature, qui les élève beaucoup au-dessus des hommes, ce sont de purs esprits, dans lesquels il ne se trouve aucune trace de notre faiblesse; ils sont doués de facultés plus nobles, et qui ne conviennent qu'à des êtres incorporels. Secondement, ils ont des dons surnaturels, proportionnés à leur excellence; lorsque l'Ecriture parle d'eux, elle leur accorde sur les hommes une supériorité absolue, quoique quelques saints particuliers puissent jouir d'une plus grande félicité, comme la Sainte-Vierge, qui est élevée en gloire au-dessus de tous les esprits célestes. Ils ne peuvent cependant se vanter d'un honneur semblable à celui que nous a procuré le mystère de l'Incarnation : le Fils de Dieu n'a point pris la nature angélique, mais la nature humaine (9); et c'est comme homme que son père l'a établi Seigneur de toutes les créatures. Enfin, les anges méritent notre vénération, parce qu'ils jouissent d'un état de gloire et de félicité que rien ne peut leur ravir; parce qu'ils sont sans cesse en la présence

---

(6) Gen. XVIII, 2.

(7) Dan. X, 5, 9.

(8) Exod. XXIII, 21.

(9) Hebr. II, 16.

de Dieu, qu'ils environnent toujours son trône, et qu'ils exécutent fidèlement les décrets de sa volonté suprême.

Mais ce qui doit principalement exciter notre vénération pour les saints Anges, c'est leur invariable fidélité pour le Seigneur. Leur innocence n'a jamais été souillée par la moindre tache : la pureté de leurs affections a toujours été la même; la vivacité de leur amour pour Dieu, l'ardeur de leur zèle pour sa gloire et pour l'accomplissement de sa volonté, n'ont jamais souffert aucune diminution. Cette considération nous comblera de joie, si la charité règne dans nos cœurs, et si, par une suite de cette charité, nous nous intéressons à tout ce qui concerne la gloire de notre Dieu. Ceux qui le servent le mieux sur la terre ne lui rendent que des hommages bien imparfaits, à cause des distractions occasionnées par le commerce du monde, et des piéges auxquels on est continuellement exposé de la part de l'ennemi du salut : mais les hommages qu'il reçoit des anges ont toute la perfection dont la créature soit capable; rien qui les interrompe ou qui puisse en diminuer le mérite. Toujours occupés à contempler ses divines perfections, et plongés dans l'océan de son amour, ils s'écrient sans cesse : *Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire*, qui éclate dans tous ses ouvrages (10). *Ils répètent nuit et jour : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui sera dans tous les siècles* (11). Pénétrés de l'humilité la plus profonde, ils reconnaissent qu'à lui seul la gloire appartient; ils déposent aux pieds de son trône les couronnes qu'ils tiennent de sa bonté, en disant : *Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance* (12). Tou-

(10) Isa. VI, 3.
(11) Apoc. IV, 8.
(12) Ibid. V, 11.

jours brûlant d'amour, toujours enflammés du plus ardent désir de faire éclater leurs transports, toujours enivrés d'un torrent de délices dont la source est intarissable, ils répètent sans cesse leurs divins cantiques, avec une ardeur toujours nouvelle. Le Psalmiste, qui éprouvait dans son cœur une partie de leurs transports, prenait de là occasion de les inviter à célébrer les grandeurs divines. *Bénissez le Seigneur*, s'écriait-il, *vous tous qui êtes ses anges; vous qui êtes puissans en force, qui exécutez ses décrets, et qui écoutez sa voix pour vous conformer à ses ordres. Bénissez le Seigneur, vous qui êtes ses armées, et qui êtes les ministres de sa volonté* (13).

Pouvons-nous penser à ces esprits bienheureux, et rester insensibles? O créatures véritablement heureuses, comment ne pas nous confondre à la vue de la faiblesse de notre amour et de nos désirs? Nous nous réjouissons de votre ardeur; nous vous conjurons de louer Dieu sans cesse, et pour vous et pour nous, en lui consacrant toute la vivacité de vos affections, toute l'étendue de votre pouvoir et de vos forces. Le Seigneur est infiniment au-dessus de l'amour et des louanges de toutes les créatures, et les hommages les plus parfaits des êtres créés n'approcheront jamais de l'infinité de sa grandeur, de sa bonté, de sa miséricorde, de sa majesté. En vous invitant à le bénir et à le glorifier, nous sommes confondus par le souvenir des péchés que nous avons commis et que nous commettons encore tous les jours. Puissions-nous ne plus pécher! Puisse le feu sacré qui vous consume passer dans nos cœurs, et les embraser! Nous nous unirons à vous dans tous nos actes de religion, et nous nous exciterons à la ferveur par votre exemple.

Nous devons encore aimer et vénérer les saints Anges,

(13) Ps. CII, 20, 21.

à cause du rapport intime que nous avons avec eux. Nos âmes sont comme eux, spirituelles et immortelles ; nous sommes devenus, par la grâce sanctifiante, leurs cohéritiers. Nous sommes appelés à partager un jour leur félicité. Lorsque nous leur serons réunis, ils recevront un accroissement de gloire, parce que nous sommes destinés à réparer leurs pertes, et à remplir les places laissées par les anges apostats. Déjà nous leur sommes unis par la grâce et par la communion des Saints. Ils sont les enfans de Dieu (14); nous le sommes aussi. Ils sont compris dans la communion des Saints, que nous professons en récitant le symbole, puisque la société que nous avons avec eux est fondée sur plusieurs titres, et que nous leur sommes unis par les liens les plus sacrés. En vertu de cette union, nous devons les respecter, mettre en eux notre confiance, et attendre l'effet de leur intercession.

Quoique Dieu se suffise à lui-même pour l'exécution des desseins de sa providence, il a souvent employé le ministère des anges : de là ces apparitions et ces visions des esprits célestes dont furent favorisés Abraham, Jacob, Moïse et les autres patriarches. Combien de mystères ne révélèrent-ils pas ! Que de grâces obtenues par leur moyen, soit à l'Église en général, soit aux fidèles serviteurs de Dieu en particulier ! Ce fut par le ministère des anges que Dieu consola Agar dans son désespoir (15), qu'il donna sa loi aux Israélites (16), qu'il arracha Loth à l'embrasement de Sodome (17), et les trois enfans aux flammes de la fournaise (18); qu'il sauva Daniel de la gueule des lions (19), qu'il brisa les

(14) Job, I, 6; XXXVIII, 7.
(15) Gen. XVI, 8; XXI, 17.
(16) Act. VII, 52; Hebr. II, 2.
(17) Gen. XXII, 19.
(18) Dan. III, 49.
(19) Dan. VI, 22.

chaînes de saint Pierre (20), qu'il délivra les apôtres de la prison (21), qu'il révéla à saint Jean l'état futur de son église (22), qu'il envoya aux prophètes toutes ces visions mystérieuses (23). Il s'en servit pour l'exécution des principaux mystères relatifs à l'incarnation, comme la naissance, la fuite, la passion et l'agonie de Jésus-Christ. Un ange conduisit les Israélites dans la terre promise (24). L'apôtre saint Jude rapporte une contestation que saint Michel eut avec le démon touchant la sépulture du corps de Moïse, et recommande la piété, l'humilité et la modestie par l'exemple de cet archange, qui, évitant les reproches et les malédictions, se contenta de dire à son ennemi : *Le Seigneur vous ordonne* (25). Saint Jean parle d'un grand combat des bons anges contre les mauvais (26), qui paraît avoir eu pour objet, non l'expulsion de ces derniers du royaume du ciel, mais les efforts qu'ils firent lorsqu'ils eurent été vaincus par Jésus-Christ dans le mystère de la rédemption. Nous voyons par la victoire que remportèrent les bons anges, l'activité et le succès de leur zèle pour le salut des hommes. Les anges portèrent l'âme de Lazare dans le sein d'Abraham (27). Ils descendront avec Jésus-Christ au dernier jour, et rassembleront les hommes autour de son tribunal (28). Ils sont, suivant les Écritures, les exécuteurs des ordres de Dieu, et les ministres de sa volonté par rapport à nous (29). Le Sei-

(20) Act. XII, 7.
(21) Act. V, 19.
(22) Apoc. I, 1.
(23) Dan. VIII, IX, X, etc.
(24) Exod. XIV, 21 ? Num. XX, 16. I.
(25) Jud. 9.
(26) Apoc. XII, 7.
(27) Luc. XVI, 23.
(28) Matt. XXIV, etc.
(29) Ps. CIII, 4; CII, 20.

gneur promet leur assistance à tous ceux qui le servent (30). Peut-on penser sans étonnement à cette condescendance pleine de charité avec laquelle l'archange Raphaël accompagna le jeune Tobie, et le délivra de tout danger ? Un ange porta le prophète Habacuc à Babylone, pour nourrir Daniel dans la fosse aux lions.

La foi nous enseigne que les anges intercèdent souvent pour nous, et que c'est une pratique pieuse de les invoquer. Jacob pria celui avec lequel il avait lutté pendant la nuit, de lui donner sa bénédiction (31). Etant au lit de la mort, il demanda la même grâce pour Ephraïm et Manassès ses petits-fils, à l'ange qui l'avait conduit et protégé (32). Si les anges nous donnent leur bénédiction, et nous accordent des secours encore plus importans, pouvons-nous douter qu'ils n'adressent à Dieu des supplications en notre faveur? Ainsi, quand Jacob priait le sien, il ne faisait rien qui ne fût conforme à la religion et à la pratique des personnes pieuses. Si les démons obtiennent de Dieu la permission de tenter extraordinairement les hommes, comme *ils le* firent à l'égard de Job (33) et des apôtres (34), les anges, qui sont zélés pour notre salut, s'opposent à leurs efforts, et nous obtiennent la victoire par leur assistance et leur intercession. Daniel apprit dans ses visions que l'ange gardien de la Perse s'était fortement intéressé en faveur de ce pays, et que saint Michel, auquel la garde des Juifs avait été confiée, leva les obstacles qui s'opposaient à leur retour de la captivité. Gabriel dit à Daniel qu'il avait fait de grands efforts en Perse pour ce sujet pendant vingt et un jours, et

---

(30) Ps. XXXIII, 8 : XC, 11 ; Baruch. VI, 6.
(31) Gen. XXXII, 26.
(32) Gen. XLVIII, 16.
(33) Job. I.
(34) Luc. XXII, 41.

que Michel étant venu à son secours (35), toutes les difficultés avaient été surmontées. *Depuis la première année de Darius le Mède*, ajouta-t-il, *je n'ai cessé de m'employer pour le fortifier et le confirmer*, relativement à la délivrance du peuple de Dieu (36). Daniel parlant de la cruelle persécution d'Antiochus, s'exprime ainsi : *Alors s'élèvera Michel, ce grand prince qui est le protecteur des enfans de votre peuple ; et il viendra un temps tel qu'on n'en aura jamais vu un semblable, depuis que les peuples ont été établis jusqu'alors* (37). Ce qui signifiait que cet archange viendrait au secours des Machabées et des autres défenseurs des Israélites. Nous ne finirions pas, si nous citions tous les passages de l'ancien Testament, qui prouvent que les anges donnèrent aux Juifs des marques visibles de leur protection dans diverses circonstances (38).

Cette idée de l'entremise des esprits célestes en faveur des hommes, idée fondée sur la tradition primordiale, donna lieu à l'idolâtrie monstrueuse dans laquelle tombèrent les gentils par l'abus qu'ils firent des vérités divines. Ecoutons à ce sujet un célèbre théologien protestant (39) : « Quand » je lis que les anges sont des esprits chargés de l'exécu- » tion des ordres de Dieu, quand je vois dans Daniel qu'ils

---

(35) Daniel, X, 13.

(36) Dan. XI, 1.

(37) *Ibid.* XII, 1.

(38) Si l'on veut donner aux passages de Daniel une signification symbolique, à la manière de plusieurs interprètes modernes, qui y voient une représentation sensible des obstacles qu'il faut renverser pour délivrer le peuple juif de la captivité des Perses, il restera encore assez de passages qui ne laissent aucun doute sur les secours que Dieu accorde aux hommes, par l'intermédiaire des anges. Sur la vision prophétique de Daniel, voyez : *Erklärung des Propheten Daniel in der heil. Schrift u. s. w.*, par le Dr. Dereser.

(*Note de l'édit. allem.*)

(39) Le docteur Lucas, *Inquiry after Happiness*, t. I, c. 3, p. 74.

» sont appelés princes de la Grèce et de la Perse, et que » le gouvernement de ces provinces leur est confié comme » aux lieutenans et aux vice-rois de Dieu, je me persuade » que ces esprits dévots et charitables n'avaient pas moins » d'ardeur pour la gloire de Dieu et pour l'utilité des hom- » mes, que les mauvais esprits n'en avaient pour outrager » l'un et nuire aux autres. Les fréquentes apparitions des » anges qui se faisaient dans le commencement, gravèrent » dans les âmes une ferme persuasion qu'il y avait un com- » merce non interrompu entre le ciel et la terre, et que les » esprits donnaient fréquemment aux hommes des marques » de leur protection et de leur assistance. Je ne vois pas » d'autre moyen d'expliquer ces impostures nombreuses des » oracles, et cette coutume universelle qui s'introduisit dans » le monde païen, de se mettre sous la protection de quel- » que esprit tutélaire. Je ne puis douter que les gentils » n'eussent reçu plusieurs faveurs des bons anges, comme » ils avaient souffert bien des afflictions de la part des » mauvais, etc. »

Il résulte de tout ce que nous avons dit, que les bons anges prient pour nous. Nous citerons cependant encore quelques exemples. Dans la soixante-dixième année de la captivité de Babylone, le prophète Zacharie vit un ange sous une forme humaine, lequel était au milieu des myrtes. Il est probable que c'était saint Michel, protecteur des Juifs. Plusieurs autres anges, gardiens de diverses provinces, s'a-vancèrent vers celui-ci, et lui dirent : *Nous avons parcouru la terre, et toute la terre est maintenant habitée et en repos.* Alors l'ange, qui était dans les myrtes, fit cette prière : *Seigneur des armées, jusqu'à quand différerez-vous à faire miséricorde à Jérusalem et aux autres villes de Juda contre lesquelles votre colère a éclaté? Voici déjà la soixante-dixième année de leur ruine et de leur désolation* (40). Le Seigneur

(40) Zach. I, 12.

répondit qu'il exauçait cette prière ; que Jérusalem éprouverait ses miséricordes, et que sa maison y serait rebâtie. Elle y dit en parlant de Job (41) : *Si un ange choisi entre mille s'intéresse pour lui*, c'est-à-dire, prie pour lui, et lui obtient l'esprit de pénitence, il recevra la délivrance des maux qu'il éprouve. *Lorsque vous priiez avec larmes*, dit l'ange Raphaël à Tobie, *j'offrais vos supplications au Seigneur* (42). Saint Jean vit un ange qui offrait à Dieu les prières de tous les Saints (43).

S'il est vrai, comme nous n'en pouvons douter, que les anges prient pour nous, et offrent à Dieu nos supplications, afin de nous obtenir les grâces dont nous avons besoin, il ne l'est pas moins qu'ils connaissent nos besoins, et qu'ils entendent les prières que nous leur adressons. Ce ne fut que d'après cette persuasion que Jacob conjura l'ange de bénir ses enfans (44). A peine Isaïe se fut-il plaint que ses lèvres étaient souillées, qu'un séraphin les lui purifia avec un charbon ardent pris sur l'autel (45). Comment les anges s'offenseraient-ils des scandales donnés aux petits confiés à leurs soins, s'ils ne connaissaient point ce qui les regarde? Pourraient-ils, sans cette connaissance, représenter à Dieu les afflictions de son peuple, comme les prophètes nous assurent qu'ils l'ont fait souvent? Enfin, il est dit dans l'Écriture (46), que les bons et les mauvais anges se promènent sur la terre ; qu'ils exposent à Dieu les prières et les bonnes œuvres, ainsi que les prévarications et les péchés des hommes, non pour lui apprendre ce qu'il ignore, mais comme

---

(41) Job. XXXIII, 23.
(42) Tob. XII, 12.
(43) Apoc. VIII, 3, 4.
(44) Gen. XLVIII, 16.
(45) Isa. 6.
(46) Zac. I; Job. I et II.

témoins de nos actions, comme ministres de sa providence, comme défenseurs ou accusateurs de nos âmes.

Le culte que l'on rend aux saints Anges est encore appuyé sur la tradition de l'Eglise (47). On lit dans Origène que ces bienheureux esprits nous assistent dans nos actes de religion, et qu'ils joignent leurs supplications aux nôtres. « L'ange du chrétien, dit ce Père (48), offre ses prières à » Dieu par le seul grand-prêtre; il prie encore lui-même » pour celui qui est confié à ses soins. » Il ajoute (49) que

(47) Saint Paul, *Coloss. II*, 18, condamne un culte superstitieux des anges, et l'ancien concile de Laodicée, *can.* 35, t. I, p. 468, le déclare idolâtrique. Il avait été introduit par certains hérétiques. Saint Jérôme et Clément d'Alexandrie, l. 6, *Strom.* p. 636, rapportent que dans le temps dont il s'agit, plusieurs Juifs adoraient les anges et les astres.

Parmi les hérétiques de l'Eglise naissante, les simoniens, les cérinthiens, etc., prétendaient que le monde avait été formé et était gouverné par les anges. Ils débitaient à ce sujet mille extravagances dont on peut lire le récit dans saint Irénée, Clément d'Alexandrie, saint Epiphane, Tertullien, saint Augustin et Théodoret : de là le culte que ces hérétiques rendaient aux anges; culte idolâtrique dans quelques-uns, et accompagné dans les autres de notions et de pratiques superstitieuses. C'est sous ce rapport qu'il fut condamné : mais, dit Balsamon, qui florissait dans le douzième siècle, *Comment. in Can. Conc. Laodic.*, on ne doit pas conclure de là que l'Eglise ait condamné *l'honneur qui est dû aux anges.*

Estius pense que les superstitions des hérétiques dont nous parlons, avaient pour objet ces génies et ces esprits tutélaires imaginés par les idolâtres; que ceux-ci tiraient les notions qu'ils s'en formaient, de la tradition primitive concernant les anges, laquelle avait été corrompue par la suite des temps, et que c'était en conséquence de leurs erreurs à cet égard qu'ils leur donnaient des attributs qui ne conviennent qu'à la Divinité. Il paraît au moins certain que ces superstitions étaient une suite des fables des hérétiques, qui attribuaient aux anges la création et le gouvernement du monde; création et gouvernement qui, dans le sens dans lequel ils les entendaient, ne pouvaient être sans idolâtrie, ou du moins sans superstition.

(48) *L.* 8 *contrà Celsum*, p. 400.

(49) *Ibid.* l. 5, p. 233.

les anges en portant nos prières au trône de Dieu, nous en rapportent des grâces et des bénédictions; mais il fait observer en même-temps que le culte qu'on leur rend n'est point le culte suprême qui n'appartient qu'à Dieu. Il s'adresse à l'ange d'une personne qui allait être baptisée, et le conjure d'instruire le nouveau fidèle (50). Le martyr Némésien et ses compagnons disent à saint Cyprien dans la lettre qu'ils lui écrivent : « Assistons-nous les uns les autres » par nos prières; prions, afin que Dieu, Jésus-Christ et les » anges nous soient favorables dans toutes nos actions (51). » Les anges, selon saint Grégoire de Nazianze (52), nous aident de leur pouvoir dans la pratique du bien. Ce saint docteur prie les bons anges de recevoir son âme à l'heure de la mort, et menace les démons de les mettre en fuite avec le signe de la croix, s'ils osent approcher de lui (53). Saint Ephrem dit en parlant du ciel, que les anges et les Saints qui y règnent avec Dieu y prient pour nous (54). Il enseigne encore ailleurs la même doctrine (55). Les protestans d'Angleterre ont retenu dans leur liturgie, la collecte de l'office de ce jour, dans laquelle nous prions Dieu de nous faire ressentir l'effet de la protection des saints Anges qui exécutent si fidèlement sa volonté dans le ciel.

Nous ne pouvons espérer de jouir dans le ciel de la compagnie des anges, à moins que nous ne nous appliquions à retracer leur vie sur la terre, c'est-à-dire, à moins que nous n'apprenions à converser avec Dieu par la prière et la contemplation, à marcher en sa présence par des aspira-

---

(50) *Hom.* 1. *in Ezech.* p. 391.

(51) *Inter ep. S. Cypr. ep.* 77, p. 330.

(52) *Or.* 40, p. 664.

(53) *Carm.* 22, etc.

(54) *L. de locis beatis.*

(55) *Lib. de Virginit.* p. 129.

tions fréquentes ; à nous affranchir de toutes ces affections désordonnées qui sont si capables de nous distraire ; à l'aimer, à l'adorer, à nous réjouir en lui, à nous soumettre avec résignation aux décrets de sa providence, à suivre fidèlement sa loi, et à nous conformer en tout à sa sainte volonté. Nous devons encore entrer dans les dispositions où sont ces esprits bienheureux, nous montrer les imitateurs de leur humilité, de leur égalité d'âme, de leur constance, de leur douceur, de leur patience, de leur charité, de leur zèle pour la gloire de Dieu : mais souvenons-nous que ces vertus ne s'acquièrent point par des actes passagers ; il faut que la pratique nous en devienne familière et habituelle, et qu'elles s'identifient en quelque sorte avec la substance de notre âme. Souvenons-nous encore que *rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux* (56), et que sans une inviolable pureté d'esprit et de corps, nous ne pourrons avoir part au bonheur des anges. Cette vertu demande des efforts pénibles et continuels, mais la récompense doit nous animer, et nous inspirer un courage supérieur à tous les obstacles.

Ste THÉODOTE, MARTYRE.

L'AN 318.

Sur la fin du règne de Licinius, il s'éleva une persécution à Philippes ou Philippopolis, dans la Thrace (1). Le

---

(56) Apoc. XXI, 27.

(1) Constantin-le-Grand se déclara ouvertement en faveur des chrétiens en Occident, et par complaisance pour lui, Licinius prit leurs intérêts en Orient. Quant à Maximin son collègue, il leur déclara une guerre cruelle ; mais sa mort, arrivée en 313, mit fin à la persécution excitée

préfet Agrippa avait ordonné, à l'occasion d'une fête d'Apollon, que toute la ville se rassemblât pour offrir un sacrifice à cette prétendue divinité. Une femme nommée Théodote, qui avait fait autrefois le métier de courtisane, fut accusée de ne vouloir point participer à la cérémonie. On la conduisit devant le magistrat. Elle fit l'aveu de ses désordres passés; mais elle déclara en même-temps qu'elle n'y mettrait point le comble en se souillant par un sacrifice sacrilége. Son exemple encouragea sept cent cinquante chrétiens qui refusèrent comme elle d'obéir au préfet. Théodote fut renfermée dans une prison, où elle resta vingt jours. Elle employa tout ce temps à la prière. Lorsqu'on la mena de nouveau devant le juge, elle fondit en larmes en entrant dans le prétoire, demanda tout haut pardon à Dieu de ses anciens crimes, et le pria de lui inspirer la force et le courage dont elle avait besoin, afin de souffrir les tourmens qui l'attendaient. Toute la réponse qu'elle fit au préfet, fut qu'elle avait eu le malheur d'être courtisane, mais qu'elle était devenue chrétienne, quoiqu'elle ne méritât point de porter ce nom sacré. Agrippa la condamna à être cruellement fouettée. Les païens qui étaient auprès d'elle furent touchés de commisération, et l'exhortèrent à se délivrer des tourmens en se conformant à ce qu'ordonnait le magistrat. « Vos exhortations sont inutiles disait-elle; » jamais je n'abandonnerai le vrai Dieu, pour sacrifier à » des statues inanimées. » Ayant été étendue sur le chevalet, on lui déchira le corps avec un peigne de fer. Pendant cet affreux supplice, elle remerciait tranquillement Jésus-Christ de ce qu'il l'avait jugée digne de souffrir pour son nom. Le

---

par Dioclétien. Elle se ralluma pour quelque temps en Orient, lorsque Licinius et Maximin se firent mutuellement la guerre en 318, et dura jusqu'à la défaite du dernier de ces princes. Il paraît que Licinius commença la persécution par la Trace, où il faisait sa résidence.

juge, transporté de fureur, commanda aux bourreaux de la déchirer de nouveau avec le peigne de fer, et de verser ensuite du vinaigre et du sel sur ses blessures. « Je crains » si peu vos tourmens, lui dit la Sainte, que je vous prie » de les augmenter pour que je puisse trouver miséricorde » et obtenir une couronne plus glorieuse. » Enfin Agrippa lui fit arracher les dents les unes après les autres, et la condamna à être lapidée. Elle fut exécutée hors de la ville, l'an 642 de l'ère des Grecs, et le 318e de Jésus-Christ.

Voyez ses actes authentiques écrits en chaldaïque, et publiés par M. Etienne Assémani, *Acta Martyr. Occident.* t. II, p. 221.

✠ S. LUDWIN, ARCHEVÊQUE, DE TRÈVES.

Vers l'an 713.

Ludwin ou Leodowin (1), descendait d'une famille illustre de Lorraine; son père se nommait Gerwin et sa mère Gunza. Cette dernière était sœur de S. Basin, archevêque de Trêves. Quoique l'on ne puisse, au dire de quelques auteurs, déterminer avec certitude la dignité dont son père était revêtu, ce qui est certain, c'est que notre Saint portait le titre de duc (2), et qu'il vivait à la cour de Childebert III, Roi des Francs. Il renonça aux honneurs périssables du monde, et alla s'enfermer au couvent de Mettlach, qu'il avait fondé sur la Saar, et y brilla comme un modèle accompli des vertus monacales.

Saint Basin vivait encore lorsque Ludwin fut élevé en 698, sur le siége archiépiscopal de Trêves. Selon l'opinion la

---

(1) Autrement *Lutwin*, *Liutwin*, *Luitwin*, *Leotwin*, etc.

(2) Voyez l'acte qui se trouve dans Brower, *Annal. Trevir.*, tom. I, pag. 484.

plus probable, le premier avait volontairement abdiqué et s'était retiré au couvent de S. Maximin, pour y terminer ses jours dans la piété (3). Le nouvel évêque se montra extrêmement libéral envers les églises; il soigna pour qu'il ne manquât rien à la dignité du culte, et se voua avant tout au salut de son troupeau. Quelques auteurs pensent qu'il gouverna aussi les églises de Reims et de Laon : mais l'histoire de ces églises prouvent la fausseté de cette opinion (4).

Saint Ludwin mourut vers l'an 713 et fut enterré à Mettlach, où Dieu glorifia sa mémoire par beaucoup de miracles. On célèbre, dans le diocèse de Trèves, sa fête le 28 Septembre; mais dans des martyrologes plus anciens, sa fête est marquée au 29 du même mois.

Dans la vie de S. Basin il est beaucoup parlé de notre Saint. Ses actes furent rédigés par Thiofride, moine d'Echternach. On lit dans les Bollandistes deux courtes biographies du Saint, qui toutefois méritent peu de croyance (t. VIII de *Sept.*, p. 169 sqq.) Voyez aussi Brower et Hontheim.

✝ LE B. ALARIC, MOINE ET HERMITE A UFFNAU, SUR LE LAC DE ZURICH.

Voyez les Bollandistes en ce jour. Voyez aussi ce qui a été dit sous le 14 Août, dans la vie du vén. Bennon, note 1.

Vers l'an 973.

L'ABBÉ Bennon avait obtenu des religieuses la petite île d'Uffnau, sur le lac de Zurich, dans le voisinage de Rapperswil, pour en faire un séjour d'hermites. Dans la suite

---

(3) Voyez Jean Wiltheim, *Geschichte des Klosters St. Maximin zu Trier*, ap. Hontheim, *Histor. Trevir.*, t. I, p. 90.

(4) Voyez le Bollandiste Sollier, t. VIII, *Septembris*, p. 164, § III.

l'Empereur Othon I, avait acheté des religieuses cette île avec tous ses droits et l'avait donnée à l'abbaye d'Einsiedeln, par l'intermédiaire de son troisième abbé Grégoire. Le B. Alaric ou Adalaric, qui avait vécu comme moine à Einsiedeln, se retira dans l'hermitage d'Uffnau, où il termina sa pieuse carrière. Il était, si l'on en croit Bucelin, fils de Burchard II, duc des Allemans, et de sa pieuse épouse Régulinde. Alaric fut mis de bonne heure par ses parens à Einsiedeln, où il se perfectionna tellement dans la piété, que voulant, dans l'intérêt de son salut, embrasser un genre de vie encore plus retiré et plus austère, il se rendit dans l'île d'Uffnau, où sa mère avait bâti une église en l'honneur de la très-sainte Vierge, de l'archange Michel et des princes des apôtres Pierre et Paul. Régulinde elle-même, devenue veuve, passa une grande partie de sa vie dans cette île, où elle mourut, après y avoir mené une vie pieuse et sainte; elle fut enterrée dans l'église d'Einsiedeln. Comne elle avait légué par son fils toutes ses propriétés de Lindau, Pfeffikon, Steffa etc. à ce couvent, celui-ci en employa une partie à la construction d'une habitation pour les hermites rassemblés avec lui dans l'île d'Uffnau. Sa sainteté, signalée par plusieurs miracles, le rendit l'objet d'une si grande vénération, qu'obéissant à une vision céleste, il crut pouvoir exhorter Ste Wiborade à se relâcher un peu de son austérité. Il avait rempli au couvent d'Einsiedeln la place de portier ou de gardien; c'est pourquoi on le voit représenté dans l'église d'Einsiedeln, tenant à la main gauche un trousseau de clefs. A côté de lui, il y a un ange, qui lui présente du pain; ce qui fait allusion à la manière miraculeuse dont il reçut plusieurs fois du pain dans l'île d'Uffnau, lorsque le débordement du lac avait rendu sa cabane inaccessible. Il mourut à Uffnau, dans son hermitage, en odeur de sainteté, le 29 Septembre 973. Nous ignorons les autres détails de sa vie.

30 Septembre.

S. JÉROME, PRÊTRE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

Tiré de ses lettres et de ses autres ouvrages, ainsi que des anciens Pères et historiens ecclésiastiques. Voyez Tillemont, t. XIII; Ceillier, t. X; la vie française du Saint, par Martianay, an 1706, in-4°; la vie latine du même Saint, par Villarsi, laquelle est jointe à l'édition de ses œuvres, donnée à Vérone. On peut aussi consulter Orsi, t. VIII, l. 18, n. 51, l. 20, n. 31, t. IX, p. 77; le P. Dolci, *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor, Anconæ,* 1750. C'est une vie du saint docteur, toute extraite de ses écrits. Voyez aussi le P. Stilting, t. VIII, *Sept.* p. 418—699. Stolberg, dans les supplémens des tom XIII et XIV de sa *Geschichte d. Rel. Jesu,* a donné aussi une description détaillée de la vie de saint Jérôme.

L'AN 420.

SAINT JÉRÔME, qui mérite à bien des titres d'être regardé comme le plus savant des Pères de l'Église latine, eut pour patrie la petite ville de Strinonium ou Sdrigny, voisine d'Aquilée (1). Il naquit vers l'an 331 (2). Il eut un frère

(1) Cette ville ne doit point être confondue avec celle de Strigonium ou de Gran, qui est située sur le Danube, dans la Basse-Hongrie. La ville de Strinonium n'était point, selon saint Jérôme, dans l'Illyrie ou dans la Dalmatie : elle ne faisait point non plus partie de l'Italie, comme quelques Italiens l'ont prétendu; mais il paraît certain qu'elle était en Pannonie.

(2) Selon la chronique de saint Prosper, qui en ce point n'est pas trop d'accord avec elle-même, saint Jérôme mourut en 420, âgé de 91 ans. Il était donc né en 329, comme l'ont cru Cave et Fleury. Martianay met sa naissance en 331; Tillemont, d'après Baronius, la met en 342, et ces deux savans fondent leur opinion sur quelques passages de saint Jérôme, ainsi que sur diverses circonstances de la vie du saint

qui ne vint au monde que plusieurs années après lui, et qui se nommait Paulinien. Eusèbe, son père, jouissait d'une fortune assez considérable, et il en consacra une partie pour procurer une excellente éducation à son fils.

Jérôme apprit les premiers élémens des sciences dans la maison paternelle, après quoi il fut envoyé à Rome. Il y eut pour maître de grammaire le célèbre Donat, si connu par ses commentaires sur Virgile et sur Térence. A force de lire les bons auteurs qui avaient écrit en grec et en latin, il acquit une parfaite connaissance de ces deux langues. Ses progrès dans l'étude de l'éloquence furent si rapides, qu'il se vit bientôt en état de paraître au barreau avec distinction; mais à l'école d'un maître païen qui n'exigeait qu'une décence extérieure de la part de ses disciples, il oublia peu à peu les saintes maximes que ses parens lui avaient inspirées. Dans les premiers temps de son séjour à Rome, il allait tous les Dimanches, avec quelques-uns de ses compagnons d'étude, visiter les catacombes, afin de nourrir sa piété par le souvenir du courage qui avait éclaté dans les martyrs; mais des idées toutes mondaines, et un éloignement marqué pour les exercices de religion, succédèrent bientôt à cette sainte pratique. Il s'abandonna aux impressions de l'orgueil et de la vanité; et pour n'avoir pas réprimé d'abord ses passions, il en devint le jouet et l'esclave. Cet exemple prouve le danger des écoles publiques, lorsque les jeunes gens, livrés à eux-mêmes, n'ont point de guides pieux et éclairés qui leur fassent sentir que la vertu est le plus précieux des trésors. Jérôme, à la vérité, ne tomba point dans les vices grossiers; mais il n'avait point cet esprit de christianisme qui fait les véritables disciples de Jésus-Christ.

---

docteur : Mais le P. Stilting prouve assez bien que l'opinion de Martianay mérite la préférence, et que le Saint mourut à l'âge de 89 ans.

Quand il eut atteint l'âge viril, il voulut parcourir les contrées où il pouvait se perfectionner dans les sciences. Cette méthode de voyager est fort ancienne et fort utile, si l'on s'est mis en état de profiter de tout ce que l'on voit, si l'on prend de sages précautions pour se prémunir contre le danger de la séduction, et si l'on a soin de se fortifier par les exercices de la piété, pour conserver son innocence au milieu des vices qui souvent sont autorisés par une foule d'exemples. Les premiers philosophes sortaient de leur pays pour acquérir des connaissances nouvelles, ou pour augmenter celles qu'ils possédaient déjà. Les solitaires voyageaient aussi anciennement; mais leurs courses se bornaient à parcourir les monastères ou les déserts, afin d'y visiter les serviteurs de Dieu, de s'y édifier avec eux, et de s'y instruire, par leurs discours et leurs exemples, des véritables maximes de la perfection.

Les lettres florissaient alors dans les Gaules plus que partout ailleurs. Les Romains y avaient établi plusieurs écoles. Les plus célèbres étaient celles de Marseille, de Toulouse, de Bordeaux, d'Autun, de Lyon et de Trèves (3). Saint Jérôme visita la plupart de ces écoles. Son plus grand plaisir

(3) Trèves, réputée ville impériale, était alors honorée souvent de la présence des Empereurs, qui ne se plaisaient plus à Rome, parce que plusieurs sénateurs puissans étaient attachés à l'idolâtrie, et témoignaient publiquement leurs regrets sur la perte de l'ancienne liberté et de leurs priviléges. L'Empereur Gratien, qui était savant, et qui protégeait les sciences, assigna un revenu fixe aux maîtres publics de rhétorique, ainsi qu'à ceux qui enseignaient dans les grandes villes les lettres grecques et latines. *Cod. Theod.* 13, t. III, l. 11, p. 39, 40. Il accorda des priviléges particuliers aux écoles des Gaules, et sur-tout à celles de Trèves, dont les professeurs avaient des revenus plus considérables que partout ailleurs. Il fit venir Ausone, de Bordeaux, dans cette ville. Persuadé que les sciences ne peuvent manquer de devenir pernicieuses sans la vertu, il fit de sages réglemens pour maintenir la pureté des mœurs parmi les étudians; il leur défendit de se trouver au

à Rome avait été de se former une bibliothèque choisie, et de lire assidument les grands modèles. Plaute et Cicéron étaient ses auteurs favoris. Son amour pour la lecture allait si loin, qu'il oubliait quelquefois le soin de son propre corps. Non content d'avoir acheté beaucoup de livres, il en copia plusieurs de sa propre main, et en fit copier plusieurs autres par ses amis (4). On met son arrivée à Trèves peu après l'année 370. Il était accompagné d'un de ses amis nommé Bonose. Ce fut dans cette ville que se réveillèrent ses anciens sentimens de piété, qu'il renonça pour toujours aux vanités qui l'avaient séduit, et qu'il prit la résolution d'embrasser l'état de continence perpétuelle (5). Il commença dès-lors à changer l'objet de ses études. Il copia à Trèves le traité *des synodes* et les *commentaires* sur les psaumes, par saint Hilaire (6). Il enrichit encore son trésor littéraire de diverses collections qu'il fit dans les Gaules, et se retira ensuite à Aquilée, où il y avait alors des hommes d'un rare mérite.

Saint Valérien, évêque de cette ville, en avait banni l'arianisme, qui y avait été introduit par son prédécesseur il avait en même temps formé des ecclésiastiques savans et vertueux, et son clergé avait une telle réputation, qu'il passait pour le plus recommandable de l'Occident. Les liaisons de saint Jérôme avec plusieurs de ces ecclésiastiques, le confirmèrent de plus en plus dans la résolution qu'il avait déjà prise à Trèves. Il conserva toujours beaucoup d'atta-

---

théâtre et aux autres divertissemens publics. L'école de Trèves avait pour professeurs d'éloquence, Harmonius et Ursulcas, dont Ausone fait le plus grand éloge, *ep.* 18, p. 644.

(4) *S. Hier., ep.* 4, p. 6.

(5) *S. Hier., ep.* 1, p. 3. Voyez D. Rivet, *Hist. littér. de la Fr.*, t. I, part. 2, p. 12.

(6) *S. Hier., præf.* 2 *in lib.* 2 *in Gal., et ep.* 4, p. 6.

chement pour quelques-uns d'entre eux, dont on voit souvent les noms dans ses écrits; il en a même dédié plusieurs à saint Chromace, qui, en 387, succéda à saint Valérien (7), et qui mourut le 2 Décembre vers l'an 406 (8). On compte parmi les grands hommes qui, dans le même temps, illustraient l'église d'Aquilée, Jovin et Eusèbe, frères de saint Chromace, l'un archidiacre, et l'autre diacre; Héliodore (qui fut sacré évêque d'Antino, du vivant de saint Valérien); Nicétas, sous-diacre, et Chrysogone, moine. Il paraît par la chronique et les lettres de saint Jérôme, qu'Héliodore, Nicétas et Florence étaient moines aussi. L'état monastique avait été introduit depuis peu en Italie par saint Athanase (9). Le cardinal Noris a prouvé (10) que ce célèbre patriarche fit un long séjour à Aquilée. Ce qu'il y publia de la vie de saint Antoine, et de celle des autres moines d'Egypte, engagea plusieurs personnes à embrasser le même état. On vit bientôt un grand monastère à Aquilée, dont on met la fondation en 370, et le savant Fontanini pense que c'est le premier qu'il y ait eu en Italie; mais nous regardons comme plus probable le sentiment de ceux qui croient que saint Eusèbe de Verceil en fit bâtir un dans sa

---

(7) Fontanini a prouvé, *Hist. lit. Aquil.* l. 3, c. 3, p. 124, que saint Valérien mourut le 26 Novembre 387.

(8) Nous avons dix-huit homélies de saint Chromace sur saint Matthieu. On y trouve une explication de l'Oraison dominicale, et d'excellentes maximes sur l'aumône, le jeûne et les autres vertus chrétiennes. L'auteur s'exprime d'une manière correcte : il a de la justesse et de la précision dans les idées : ses réflexions tendent toujours au bien des lecteurs. C'est fort mal à propos que les 18 homélies de saint Chromace ont été rédigées en un ou en trois traités, dans la plupart des éditions. Voyez Ceillier, t. X, p. 86; Fontanini, *Hist. lit. Aquil.* l. 3, c. 4, p. 133, et Sollier, l'un des continuateurs de Bollandus, sous le 17 Août.

(9) *S. Hier.*, *ep.* 96, *aliàs* 16 *ad Principiam.*

(10) *Hist. Pelag.*, l. 2, c. 3.

ville épiscopale en 362, après son retour de l'Orient. On en fonda vers le même temps à Rome, à Milan, et dans d'autres villes. Enfin, saint Athanase, dans sa vie de saint Antoine, fait mention de plusieurs monastères déjà existans en Italie.

Rufin, qui n'était encore que catéchumène, entra dans celui d'Aquilée, en 370, comme il nous l'apprend lui-même (11). Saint Jérôme s'y retira aussi. Rufin, avec lequel il s'unit d'une amitié fort étroite, et dont il fut dans la suite un des plus ardens antagonistes, était né à Concordia, dans le territoire d'Aquilée (12). Il reçut le baptême dans cette dernière ville pendant le séjour qu'y fit saint Jérôme, et saint Valérien lui administra ce sacrement dans sa cathédrale, en présence de saint Chromace, de Jovin et d'Eusèbe, qui lui servirent de parrains (13), et c'est pour cela que dans la suite il les appelait ses trois pères (14).

Saint Jérôme, en se retirant dans le monastère, s'était

---

(11) *Apol.* 1, *S. Hier. Apol.* 1 *et* 2, *Chron. ad an.* 376, *etc.*

(12) Il y a une autre ville du même nom près de Mirandole.

(13) Voyez Fontanini, *Hist. Aquil.* l. 4, c. 1, p. 156, 157.

(14) De ces trois parrains, l'un était pour l'instruction, l'autre pour le baptême, et le troisième pour la confirmation. Ce fait détruit l'opinion de Martène et de Gérard Maestricht (l. 1 *de Antiq. Eccl. Ritibus*, c. 16, §. 12. *Munster, in Schediasmate, de susceptoribus*, p. 69), qui ont avancé qu'il n'y avait jamais qu'un parrain pour la même personne.

Du Pin, *Bib.* t. 3. Ceillier, t. X, p. 2, et quelques autres écrivains, se sont trompés, en disant que Rufin fut baptisé dans une chapelle du monastère. Fontanini, *ibid.*, p. 157, prouve que ce fut dans la cathédrale d'Aquilée. Le baptême d'ailleurs ne s'administrait jamais solennellement que dans les cathédrales ou les églises paroissiales. Bertoli, *Antichita d'Aquileia*, p. 366, parlant de la chapelle de Saint-Jérôme, qui est dans la cathédrale d'Aquilée, donne la description d'un ancien monument érigé à la mémoire de Rufin, qui avait reçu là le baptême. Le nom de saint Jérôme a été substitué à celui de Rufin par quelque moderne.

proposé de continuer ses études avec plus d'ardeur et de liberté. Ce ne fut qu'à regret qu'il se vit obligé d'en sortir, et de se séparer de Rufin, son ami (15). On ignore quelle fut la véritable cause de sa sortie ; on l'attribue communément à des raisons de famille. En effet, il dit, en parlant d'une visite qu'il rendait à ses amis, qu'il apprit que sa sœur s'était écartée de la voie du salut : mais il eut le bonheur de la ramener à son devoir, et il la convainquit tellement de la vanité du monde, qu'elle fit vœu de chasteté perpétuelle. Il paraît que cette affaire lui suscita beaucoup d'embarras, et que ce fut là la cause qui l'obligea de quitter le pays.

Il retourna à Rome, bien résolu de vivre dans la retraite, et de ne s'occuper que de ses études. Nous voyons par ses lettres au Pape Damase, qu'il reconnaissait avoir reçu le baptême dans cette ville. Tillemont pense qu'il n'y fut baptisé qu'après son retour d'Aquilée, parce que le Saint date sa conversion du temps où il demeurait dans le voisinage du Rhin (16); mais Martianay et Fontanini soutiennent, avec plus de vraisemblance, qu'il avait reçu le baptême à Rome avant de voyager dans les Gaules, quoique ce ne soit qu'à Trèves qu'il ait fait vœu de vivre dans une continence perpétuelle.

Peu de temps après son arrivée à Rome, il comprit que le séjour de cette ville n'était pas plus favorable que celui de sa patrie, au dessein qu'il avait formé de vivre dans une entière solitude ; il résolut, en conséquence, d'aller s'ensevelir dans quelque lieu fort éloigné. Bonose, son compatriote et son parent, qui avait été jusque-là le fidèle compagnon de ses études et de ses voyages, refusa cette fois d'entrer dans ses vues, il se retira dans une île déserte,

(15) *S. Hier.*, *ep.* 1, *aliàs* 41, etc.
(16) *S. Hier.*, *ep.* 1, *aliàs* 41.

située sur les côtes de la Dalmatie, et s'y consacra aux exercices de la vie monastique.

Il y avait alors à Rome un prêtre célèbre, que les affaires de l'église d'Antioche y avaient appelé. Il se nommait Evagre. Saint Jérôme ayant lié connaissance avec lui, et profitant de l'offre qu'il lui faisait de lui servir de guide, partit pour l'Orient, accompagné d'Innocent, d'Héliodore et d'Hylas. Ils traversèrent ensemble la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce et la Cilicie. Dans tous les lieux où le Saint passait, il ne manquait pas de visiter les anachorètes et les autres personnes d'une piété éminente, dont la conversation pouvait l'édifier et l'instruire. Il se trouvait un grand nombre d'illustres serviteurs de Dieu, sur-tout dans les déserts de l'Egypte, de la Syrie et de la Palestine. Rufin, qui les visita, nomme les plus célèbres de ceux dont il reçut la bénédiction : les deux Macaire en Egypte, Isidore dans le désert de Scété, Pambon dans les cellules, Pémen et Joseph, dans le désert de Pispir, appelé la montagne d'Antoine. Saint Jérôme, de son côté, fait mention d'Amos, de Macaire, disciple de saint Antoine, et de plusieurs autres. Il nous apprend qu'une de leurs règles était de ne point admettre dans les monastères d'Egypte ceux qui ne pouvaient travailler des mains; et en cela l'on avait moins égard à la nécessité de pourvoir à leur subsistance, qu'à la sanctification de leurs âmes (17). Lorsque saint Jérôme fut arrivé à Antioche, il s'y arrêta quelque temps pour suivre les leçons d'Apollinaire, qui expliquait l'Écriture avec beaucoup de réputation, et qui n'avait point encore rendu publique l'hérésie à laquelle on a depuis donné son nom.

En partant de Rome, il n'avait emporté avec lui que sa

---

(17) *S. Hier., ep. ad Rustic.*

bibliothèque, et l'argent nécessaire pour le voyage. Evagre, qui était riche, ne le laissa manquer de rien; il lui facilita même les moyens de continuer ses études, en lui fournissant des secrétaires qui travaillaient sous ses ordres. Quelque temps après, il quitta Antioche pour se retirer dans un désert affreux qui séparait la Syrie de l'Arabie, et qui était sous la domination des Sarrasins. Ce désert s'appelait Chalcis, d'une ville de ce nom située en Syrie, et dans le diocèse d'Antioche. Il n'y avait que peu de temps que saint Jérôme y demeurait, lorsque la mort lui enleva Innocent et Hylas. Héliodore le quitta pour retourner en Occident; pour lui, il passa quatre ans dans cette solitude, uniquement occupé de l'étude et des pratiques de la pénitence. Il fut attaqué de divers genres de maladies; mais ses plus grandes souffrances vinrent des tentations violentes auxquelles il fut souvent exposé. La peinture qu'il fait lui même de l'état où il se trouvait, montre quelle était la grandeur de ses peines. « Combien de fois, dit-il, depuis que j'habite » le désert, me suis-je imaginé être encore au milieu des » délices de Rome! Le jeûne avait rendu mon visage tout » pâle, et cependant mon âme brûlait des ardeurs de la » concupiscence dans un corps qui n'avait plus de chaleur. » Ma chair n'ayant point attendu la destruction de l'homme » entier, était déjà morte, et mes passions étaient encore » toutes bouillantes. Ne sachant donc plus où trouver du » secours, j'allais me jeter aux pieds de Jésus, que je baignais de mes larmes, et je tâchais de réduire cette chair » rebelle en restant des semaines entières sans manger. Je » me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à » crier et à me frapper sans cesse la poitrine, jusqu'à ce » que Dieu, commandant à la tempête, rendît le calme à » mon âme. Je n'approchais de ma cellule même qu'avec » peine, comme si elle eût connu mes pensées; puis, prenant contre moi-même des sentimens d'indignation et de

» rigueur, je m'enfonçais seul dans le désert. Si j'aperce-
» vais quelque vallée sombre, quelques rochers escarpés,
» c'était le lieu que je choisissais pour aller prier, et pour
» en faire la prison de ce misérable corps ; et Dieu m'est
» témoin qu'après avoir ainsi répandu beaucoup de larmes,
» et avoir tenu long-temps les yeux levés au ciel, je croyais
» quelquefois me voir au milieu des chœurs des anges ; alors,
» plein de joie et d'allégresse, je chantais au Seigneur :
» Nous courrons après vous à l'odeur de vos parfums (18). »
C'est ainsi que Dieu permet souvent que la fidélité de ses serviteurs soit mise à de rudes épreuves ; mais, d'un autre côté, il les fortifie par sa grâce, et couronne de ses dons leur zèle et leur constance.

Saint Jérôme, pour fixer plus facilement les égaremens de son imagination, et rompre entièrement sa volonté, joignit aux austérités de la pénitence, la plus pénible de toutes les études, celle de l'hébreu. Il se fit disciple d'un juif converti, se proposant non-seulement l'intelligence des livres saints, mais d'apprendre encore la prononciation de la langue hébraïque qu'on sait être très-difficile. Ce travail lui coûta d'autant plus, qu'il ne s'était occupé jusque-là que d'études agréables. Ecoutons-le lui-même décrire les difficultés qu'il éprouva. « Lorsque j'étais jeune, dit-il, quoi-
» qu'enseveli dans le désert, j'étais si tourmenté par la
» violence de mes passions et par l'ardeur de la concupis-
» cence, que je ne me sentais point assez de force pour
» y résister. Je faisais ce que je pouvais pour éteindre ce
» feu par de grandes abstinences ; mais cela n'empêchait
» pas que mon esprit ne fût continuellement agité par de
» mauvaises pensées. Pour me vaincre, je me fis le dis-
» ciple d'un moine, qui de juif s'était fait chrétien ; et moi,

(18) *Ep.* 22 *ad Eustoch. de Virgin.* c. 3.

» qui avais tant aimé les sages préceptes de Quintilien, l'é- » loquence majestueuse de Cicéron, le style grave de Fron- » ton, et la douceur de Pline, je me mis à apprendre l'al- » phabet, et à étudier une langue dont les mots sont si » rudes et si difficiles à prononcer. Il n'y a que moi et ceux » avec qui je vivais alors, qui sachions quelles peines, quelles » difficultés j'eus à surmonter; combien de fois je me sen- » tis rebuté, désespérant d'en venir jamais à bout, et com- » bien de fois, après avoir tout abandonné, je recommencai » tout de nouveau, par l'ardeur que j'avais d'apprendre. » Je rends grâces à mon Dieu de ce que je recueille main- » tenant de cette étude des fruits d'autant plus doux que, » la semence en a été plus amère (19). »

Il continua cependant de lire les auteurs classiques avec un plaisir et une ardeur qui dégénérèrent en passion. Ce goût excessif pour la littérature profane lui donna enfin des remords; il s'aperçut que c'était une affection désordonnée qui s'opposait au parfait établissement du règne de Dieu dans son âme; il vint à bout de la réprimer avec le secours du ciel, comme il le raconte lui-même dans la lettre où il exhorte la vierge Eustochium, qui avait embrassé l'état religieux, à ne lire que l'Ecriture sainte et les livres de piété. Il rapporte que dans un accès de fièvre brûlante qu'il eut dans le désert, il tomba en syncope, et crut être cité devant le tribunal de Jésus-Christ; que là on lui demanda quelle était sa profession; et qu'ayant répondu qu'il était chrétien, le juge lui avait dit : « Vous mentez, » vous êtes cicéronien, car les ouvrages de Cicéron pos- » sèdent tout votre cœur (20); » qu'en conséquence il avait été condamné à recevoir une rude flagellation de la

(19) *Ep.* 95 *ad Rustic.* p. 769.

(20) *Ep.* 18, *aliàs* 22, *ad Eustoch. de Virgin.*

« Mentiris, Ciceronianus es, non Christianus. » *Ep.* 18.

main des anges, et que le souvenir de ce châtiment avait fait sur son âme une impression si forte, qu'il lui en était resté, après sa maladie, un sentiment profond de sa faute. Il promit au juge de ne plus lire d'auteurs profanes. « Et » depuis ce temps-là, dit-il, je me suis appliqué à lire » les divines Ecritures avec plus d'ardeur et d'attention que » je n'en avais jamais mis dans la lecture des écrivains » pour lesquels j'avais été jusque-là si passionné. » Il déclare, à la vérité, que ce n'était là qu'un rêve (21); mais il le regarda comme un avertissement du ciel sur une faute incompatible avec l'ardeur que doit montrer pour la perfection tout chrétien, et principalement un moine. Depuis ce temps-là, il fut très-attentif à modérer son goût pour la littérature profane, et s'il lui arriva dans la suite de lire les auteurs païens, ce ne fut que pour la beauté du style (22).

---

(21) *Apol.* l. 1.

(22) La faute que se reprochait saint Jérôme consistait, non dans les soins qu'il se donnait pour se former un bon style, mais dans la passion excessive qu'il avait pour la littérature profane. Lorsque Rufin lui objecta qu'il avait violé son serment, puisqu'il lisait encore les auteurs profanes, il lui répondit qu'à la vérité il n'avait pas oublié ce qu'il avait lu auparavant, mais qu'il n'avait plus rouvert les livres dont il s'agissait, et qu'après tout, ce n'était qu'en rêvant qu'il avait fait le serment qu'on lui objectait. Dans ses commentaires sur l'épître aux Galates, l. 3, il dit à Paule et à Eustochium, qu'elles savaient bien qu'il y avait plus de quinze ans qu'il n'avait ouvert ni Cicéron, ni aucun autre auteur païen, et que lorsqu'il lui en revenait quelque chose dans l'esprit pendant qu'il écrivait, c'était comme un songe qu'il avait eu depuis long-temps.

Ce que Stolberg trouve ici de blamable dans saint Jérôme disparaît, avec beaucoup d'autres choses, quand on considère les faits sans prévention. Autre chose est de lire pour se former l'esprit, et autre chose de lire pour s'amuser. C'est ce second genre de lecture auquel S. Jérôme s'adonnait, c'est pourquoi les divines Ecritures lui paraissaient sèches. Ne faut-il pas user de la même précaution à l'égard

Les épreuves intérieures ne furent pas les seules qu'il eut à combattre ; le monde lui en suscita plusieurs, et c'est à l'occasion de celles-ci qu'il dit : « Plût à Dieu que tous » les infidèles s'élevassent à la fois contre moi : Je vou- » drais que le monde entier se réunît à blâmer ma conduite, » afin de pouvoir obtenir, par ce moyen, l'approbation de » Jésus-Christ. Vous vous trompez, si vous pensez qu'un » chrétien puisse vivre sans persécution. La plus grande que » l'on puisse souffrir est de n'en avoir aucune. Rien n'est » plus à craindre qu'une trop longue paix ; c'est dans le » temps de la tempête qu'un homme se tient sur ses gar- » des, et qu'il fait tous ses efforts pour sauver son navire. »

L'église d'Antioche fut alors exposée aux malheurs d'un schisme. Le patriarche étant mort, il fut question de lui donner un successeur. Les uns nommèrent Mélèce, les autres Paulin. La division devint encore plus grande, lorsque les apollinaristes eurent élu pour remplir le même siége, Vital, homme attaché à leur secte. Chacun se décida d'après l'impression qu'il suivait. Les moines du désert de Chalsis prirent aussi parti, et voulaient que saint Jérôme fît connaître ouvertement quels étaient ses véritables sentimens.

Cette division n'était point encore terminée, lorsqu'il s'éleva une dispute pour savoir s'il fallait admettre en Jésus-Christ une seule *hypostase*, ou s'il y en avait trois. Ce terme était alors ambigue à cause de la double signification qu'on lui donnait, les uns entendant par hypostase, *la nature*, les autres, *la personne*, ou *la subsistance*,

---

de plusieurs ouvrages de littérature moderne ? Si dans la suite le saint docteur a initié de jeunes gens à la lecture des meilleurs auteurs latins, et fait copier les œuvres de Cicéron, cela n'est nullement en contradiction avec sa première promesse ; cela prouve au contraire que le Saint envisageait la chose mieux que Rufin.

(*Note augmentée d'après l'allem.*)

comme on l'entend généralement aujourd'hui. A la faveur de cette ambiguité, les ariens d'un côté, et les sabelliens de l'autre, cherchaient à séduire les fidèles. Saint Jérôme, attentif à leurs artifices, répondit que si par hypostace on entendait la *nature*, il n'y en avait qu'une en Dieu, mais que si l'on entendait *la personne*, il y en avait trois.

Fatigué cependant de toutes ces disputes, et pressé par le dérangement de sa santé, il résolut de quitter sa solitude, et de retourner à Antioche auprès d'Evagre; mais avant d'exécuter son projet, il écrivit au Pape Damase, qui avait été élevé sur le Saint-Siége en 366, pour le consulter sur la dispute dont nous venons de parler. « Je » suis, lui mandait-il, uni de communion à votre sain- » teté, c'est-à-dire, à la chaire de Pierre. Je sais que l'E- » glise est bâtie sur cette pierre. Quiconque mange l'a- » gneau hors de cette maison, est un profane. Quicon- » que n'est point né dans l'arche de Noé, périra dans le » déluge.... Je ne connais point Vital; je ne communi- » que point avec Mélèce, j'ignore ce que c'est que Paulin. » Quiconque ne ramasse pas avec vous, disperse, c'est- » à-dire, que quiconque n'est point à Jésus-Christ, ap- » partient à l'antéchrist.... Nous demandons ce qu'ils croient » qu'il faut entendre par trois *hypostases:* ils disent qu'il » faut entendre trois personnes subsistantes, et nous ré- » pondons que telle est notre foi; mais ils ne se conten- » tent pas du sens, ils veulent, outre cela, l'expression » qui cache je ne sais quel venin, et parce que nous ne » proférons pas ce terme, ils nous taxent d'hérésie.... Je » supplie donc Votre Sainteté, au nom de Jésus crucifié, » le Sauveur du monde, au nom de la Trinité consub- » stantielle, de m'autoriser par lettres à employer ou à » ne pas employer le mot *hypostase* (23). »

---

(23) *Ep.* 14, *aliàs* 57 *ad Damas.* p. 19, t. IV.

Damase n'ayant point répondu à temps à cette lettre, qui lui avait été envoyée sur la fin de l'année 376, ou au commencement de l'année suivante, saint Jérôme lui en écrivit une seconde peu de temps après. Il le conjurait de répondre à sa demande; et de ne pas dédaigner une âme pour laquelle Jésus-Christ était mort. « D'un côté, » disait-il, la rage des ariens soutenue par la puissance » du siècle, frémit autour de moi; de l'autre, chacun » des trois partis qui divisent l'église d'Antioche, tâche de » m'attirer à lui. Pour moi, je ne cesse de crier, en at- » tendant que je sois éclairci. Celui-là est à moi, qui est » uni à la chaire de Pierre (24). »

Quoique nous n'ayons plus la réponse de Damase, il n'est pas moins certain qu'il reconnut, avec *toute* l'*Eglise* d'Occident, Paulin pour patriarche d'Antioche. Saint Jérôme le reconnut aussi, et ce fut de ses mains qu'il reçut le sacerdoce avant la fin de l'année 377. Il refusa d'abord son consentement, lorsque Paulin voulut l'ordonner; mais il le donna ensuite, à condition toutefois qu'il ne serait attaché à aucune église en particulier.

Peu de temps après son ordination, il se retira dans la Palestine, en visita les Lieux saints, et fit sa principale demeure à Bethléhem. Il eut recours aux plus habiles juifs du pays, pour s'instruire de toutes les particularités relatives aux lieux dont il est parlé dans l'Ecriture (25), et ne négligea rien pour se perfectionner dans la connaissance de la langue hébraïque. Un des juifs qu'il avait choisi pour maître, et sous la conduite duquel il fit de grands progrès, prononçait si bien l'hébreu, et le parlait avec tant de grâce, d'élégance et de pureté, que les rabbins mêmes le regardaient comme un vrai Chaldéen (26).

(24) *Ep.* 16, *aliàs* 58 *ad Damas.*, p. 22.
(25) *S. Hier. Præf. in Paralip.*
(26) *T. III, ad Damas.*, p. 515.

Le désir de se perfectionner dans la connaissance des saintes Écritures, fit entreprendre à saint Jérôme le voyage de Constantinople vers l'an 380. Saint Grégoire de Nazіance était alors évêque de cette ville. Notre Saint témoigne en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il s'estimait heureux d'avoir eu pour maître ce grand homme, le plus éloquent et le plus instruit des docteurs de la loi du Seigneur. De Constantinople, il retourna en Palestine. Peu de temps après, il fut invité à revenir à Rome, comme il le rapporte lui-même (27). Il en fit le voyage, en 381, avec saint Paulin d'Antioche et saint Epiphane, qui allaient au concile que le Pape Damase venait de convoquer pour mettre fin au schisme d'Antioche. Ces deux évêques passèrent l'hiver à Rome, et retournèrent ensuite dans l'Orient. Pour saint Jérôme, il fut retenu par le Pape, qui l'employa dans les plus grandes affaires de l'Eglise, et qui le chargea de répondre aux lettres que lui écrivaient les évêques pour le consulter (28). Il demeura pendant ce temps-là dans un monastère des faubourgs de Rome (29).

La sainteté de sa vie, son éloquence et son savoir lui attirèrent bientôt l'estime et l'admiration des habitans de cette ville. La noblesse et le clergé s'empressaient de profiter de ses lumières pour se perfectionner dans la connaissance de l'Ecriture et dans la pratique des maximes de la piété. Il dirigeait en même temps plusieurs dames romaines, recommandables par leur vertu, entre autres sainte Marcelle et Aselle, sa sœur, avec Albine, leur mère, l'illustre Mélanie, Marcelline, Félicité, Lée, Fabiole, Læta, et Paule avec ses filles. Marcelle était une sainte veuve qui vivait dans la retraite depuis 341. Saint Athanase étant

(27) *Ep.* 16 *et* 17, *et Vet.*
(28) *S. Hier., in Apol. ad Pammach. et ep.* 11.
(29) Voyez le P. Dolci.

venu à Rome, lui avait inspiré l'amour de la solitude par le récit de la vie de saint Antoine qui vivait encore. Elle fit de grands progrès dans l'intelligence des saintes Ecritures, sous la direction de saint Jérôme. C'est à elle que le saint docteur adressa plusieurs lettres où il explique les dix noms de Dieu en hébreu, ainsi que les mots de la même langue que l'Eglise a adoptés dans son office, et où il donne la signification de ceux d'Ephod et de Téraphim (30). Elle avait une ardeur incroyable pour la lecture des Livres saints. « Toutes les fois, dit saint Jérôme, que je me » représente son application à cette divine lecture, je ne » puis m'empêcher de condamner ma lâcheté, de ce que, » vivant dans un monastère, et ayant toujours devant les » yeux la crèche du Sauveur, je ne fais point ce qu'une » dame de qualité faisait aux heures qu'elle pouvait dérober à l'embarras d'une famille nombreuse et aux soins » de sa maison (31). »

Nous ne répéterons point ce que nous avons dit ailleurs de sainte Lée et de sainte Paule, qui l'une et l'autre sont nommées dans le martyrologe romain (32).

Aselle s'était consacrée au Seigneur dès l'âge de dix ans, et à douze elle s'était retirée dans une cellule où elle couchait sur la terre nue; elle jeûnait toute l'année au pain et à l'eau, et passait souvent en carême plusieurs jours de suite sans manger; quelque grandes que fussent ses austérités, elles n'altéraient point sa santé. Le travail des mains était une de ses principales occupations. Jamais elle ne sortait de sa retraite que pour aller prier dans les églises des

---

(30) T. II, p. 704, *ed. Ben. ibid.* p. 611, *ibid.* p. 728. Voyez la vie de sainte Marcelle, sous le 31 Janvier.

(31) *In Ephes.* p. 219.

(32) Voyez la vie de sainte Paule, sous le 26 Janvier, et celle de sainte Lée, sous le 22 Mars.

martyrs, encore avait-elle soin de se cacher le plus qu'il lui était possible aux yeux du public. Une aimable douceur tempérait la gravité de son maintien. Ses paroles inspiraient le recueillement; son silence même parlait au cœur. Jamais elle ne conversait avec des hommes sans quelque nécessité, et sa sœur Marcelle avait elle-même de la peine à la voir. Elle savait se faire un désert au milieu de Rome. Elle avait cinquante ans en 384 (33).

Fabiole était de l'illustre famille des Fabius. Son premier mari l'avait mise dans le cas d'un divorce légal par la vie corrompue qu'il menait. Les lois civiles lui permettant de passer à de secondes noces, elle contracta un nouveau mariage; mais son second mari étant mort, elle témoigna un grand regret d'avoir transgressé, en l'épousant, les lois de l'Evangile. Pour expier sa faute, elle fit une pénitence publique fort austère; elle vendit ensuite tous ses biens, et en employa le prix à fonder un hôpital pour les malades, qu'elle servait de ses propres mains, ainsi qu'à assister plusieurs monastères bâtis sur les côtes de Toscane, et à soulager un grand nombre de pauvres de l'Italie et de la Palestine (34). Elle mourut à Rome vers l'an 400. Les lettres que saint Jérôme écrivit aux dames romaines dont nous venons de parler, et à d'autres personnes de piété, sont d'excellens traités sur les différentes vertus de la vie chrétienne. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en extraire quelques-unes. Héliodore ayant quitté le désert de Chalcis, en Syrie, pour retourner à Rome, il lui écrivit (35) pour le

---

(33) *S. Hier. ep.* 15 *ad Marcell.* t. II, part. 2, p. 52.

(34) *S. Hier. duad. ep. ad Fabiol.* p. 574 et 586, *et Elog. funeb. ejusd. ad Ocean.* p. 637.

(35) Jean-Michel Sailer, qui a traduit cette épître (en allemand), et qui l'a placée dans sa belle *Sammlung von Brifen aus allen Jahrhunderten, II Samml.*, p. 11, la fait précéder de ces graves remarques :

« Celui que Jésus-Christ appelle doit briser tous les liens incompati-

ramener à ses premiers sentimens. « Soldat délicat, lui di-
» sait-il, que faites-vous dans la maison de votre père?
» Souvenez-vous du jour où vous vous enrôlâtes sous les
» étendards de Jésus-Christ : vous jurâtes alors que vous
» lui seriez fidèle.... quand bien même votre petit-neveu

---

bles avec cette vocation de Jésus-Christ. Tel est le sens de cette lettre remarquable et si souvent mal comprise. Dans ce sens aussi il n'a pas besoin d'apologie; dans un autre sens il n'en serait pas susceptible. Il ne faut pas que le chrétien enseigne autre chose que ce qu'a enseigné Jésus-Christ lui-même, en disant : *Celui qui aime mieux son père et sa mère etc. que moi, celui-là n'est pas digne de moi.* Sans doute l'homme peut se tromper dans l'application de ce précepte, comme en tout; et d'abord, en traduisant cette lettre, mon intention n'a été nullement de vous arracher à la vie publique pour vous entraîner dans quelque solitude. Non, il n'est pas nécessaire que les hommes aillent peupler les déserts; mais ce qui importe, c'est que les chrétiens de la société comme ceux des solitudes apprennent à considérer l'appel de Jésus-Christ comme leur loi et l'amour de Jésus-Christ comme leur plus précieux trésor. Ne désirons pas, que le christianisme, qui est la lumière du monde, quitte le théâtre public de ce monde pour se cacher à l'ombre des solitudes; mais sachons que ce qui importe, c'est que les chrétiens, dans leurs rapports avec l'État comme avec l'Église, avec leur commune comme avec leur patrie, avec leurs frères comme avec le reste des hommes, prennent pour guide et pour règle Jésus-Christ et son Évangile. Tel est le sens de cette lettre, sens indépendant de la question tant debattue de savoir, si Héliodore aurait dû retourner au désert, ou pu rester auprès de ses parens.

» Tous les motifs que Jérôme fait valoir pour ramener son ami dans le désert qu'il a quitté, prouvent cette grande vérité : qu'il faut obéir à Dieu plus qu'aux hommes; qu'il faut savoir résister même aux sollicitations pressantes des parens, quand elles sont incompatibles avec les décrets de la conscience, avec les préceptes de l'Évangile, avec la volonté bien reconnue de Jésus-Christ. Examinez la question de ce point de vue, et vous ne serez plus tant révolté du *per calcatum perge patrem.*

» Il y a, outre ce point-de-vue, quelque chose encore qui peut nous guider dans le jugement à porter sur cette épître.

» Héliodore était déjà moine, il s'était déjà consacré à la vie solitaire. C'est pourquoi Jérôme craignait, que les piéges tendus par le vice et auxquels son ami avait déjà échappé, ne fissent de nouveau succomber

» vous serrerait dans ses bras, quand bien même votre
» mère s'arracherait les cheveux, quand bien même votre
» père se coucherait sur le seuil de la porte pour vous ar-
» rêter; ne balancez pas, passez par-dessus votre père,
» et suivez généreusement l'étendard de la croix. La cruauté
» dans de pareilles occasions devient miséricorde.... Vous
» vous trompez, mon frère, si vous pensez qu'un chré-
» tien puisse être sans persécution. Il est attaqué avec d'au-
» tant plus de violence, qu'il se croit plus en sûreté....
« Vous direz peut-être que les ecclésiastiques vivent dans
» les villes. A Dieu ne plaise que je parle mal de ceux
» qui tiennent la place des apôtres, qui consacrent avec
» leur bouche vénérable le corps de Jésus-Christ, qui nous
» font chrétiens, et qui, dépositaires des clefs du ciel,
» jugent, pour ainsi dire, avant le jour du jugement. »
Il lui fait sentir ensuite la différence qu'il y a entre un prêtre et un moine. « Ne consentez pas, continue-t-il,
» à entrer dans le clergé; quoiqu'un digne prêtre acquière
» un plus grand degré de perfection, ce n'est point la di-
» gnité ecclésiastique qui rend les chrétiens vertueux.... Il
» n'est point facile à tous les hommes d'avoir les grâces
» d'un saint Paul, ou la sainteté d'un saint Pierre. » Il

---

le téméraire, et qu'alors il ne fût perdu à jamais pour le Seigneur, dans les bras duquel il était venu se jeter.

« Ce fut cette crainte qui rendit si vives les expressions par lesquelles son attachement cherchait à le prévenir du danger qu'il courait.

» Du reste, cette lettre est un livre plutôt qu'une lettre, péchant du côté de la richesse plutôt que du défaut d'éloquence. Car l'auteur la composa à l'âge où tous ses sentimens étaient encore des feux brûlans. Aussi, c'est lui-même qu'il dépeint le mieux, ainsi que la fermeté inébranlable qui convient à un hermite.

» Mais cette lettre ne contient pas seulement l'éloge de la vie solitaire, mais aussi celui des fonctions pastorales, et sous ce rapport elle mérite doublement d'être lue. » (*Note de l'édit. allem.*)

relève avec son éloquence ordinaire le bonheur de la pénitence, et de la solitude qui nous ouvre le ciel. Héliodore, vivement touché, se préparait à retourner dans le désert, mais ayant été ordonné prêtre, on l'obligea de s'attacher au service de l'église de Rome.

Le moine Rusticus, natif de Marseille, qui vivait à Rome, ayant consulté le Saint, il lui donna, dans une lettre qu'il lui adressa, des règles de conduite pour servir Dieu dans l'état monastique ; il lui recommande sur-tout la vigilance, la ferveur, l'assiduité au travail des mains, la lecture des livres de piété, la méditation de l'Ecriture, la prière, l'obéissance, le jeûne et la chasteté. Il donne à la vie cénobitique la préférence sur la vie hérémitique; il regarde la première comme plus sûre, et il pense que l'on doit vivre en communauté avant que de se faire hermite. C'était, dit-il, une règle parmi les moines d'Egypte de n'admettre personne qui ne pût ou ne voulût travailler des mains, et l'on se proposait moins par-là de gagner de quoi vivre, que de se ménager une ressource contre l'oisiveté et les mauvaises pensées. Le chant de l'office divin mérite une attention particulière ; ce n'est pas tant la voix que l'on doit considérer que l'affection du cœur. « S'il n'y a point » d'art que l'on apprenne sans maître, à plus forte raison » en est-il de même de celui du salut. Servez vos frères, » lavez les pieds des étrangers, gardez le silence lorsque » vous souffrez quelque injure. » Après avoir prouvé que la patience et l'humilité sont les moyens les plus efficaces contre les tentations, il rapporte le trait suivant. Un jeune Grec, qui vivait dans un monastère d'Egypte, était tourmenté par de violentes tentations d'impureté, et il ne pouvait en être délivré par la prière, accompagnée de l'abstinence et du travail. Son supérieur, auquel il découvrit le danger de son âme, ordonna secrètement à un moine plein de gravité de l'accabler de railleries et de reproches,

et de venir ensuite se plaindre de lui à l'abbé, comme si on l'eût injurié. Une année se passa de la sorte. Le supérieur du jeune moine lui ayant demandé s'il était encore tourmenté par les mêmes tentations : « Mon père, répon-» dit-il, j'ai beaucoup de peine à vivre; comment des » pensées de plaisir viendraient-elles souiller mon âme? »

Lorsque saint Jérôme écrivit à Rusticus, celui-ci était sur le point de retourner dans les Gaules. Il lui recommanda donc de se conduire d'après les avis des deux Saints évêques de ce pays, afin de ne s'écarter jamais du chemin du ciel. Ces évêques étaient Proculus de Marseille, et Exupère de Toulouse (36).

Parmi les lettres de saint Jérôme, il en est peu de comparables à celle qui est adressée à Léta, belle-fille de sainte Paule. Il lui donne des conseils admirables sur la manière dont elle doit élever Paule, sa fille. « Vous devez, dit-il, » l'élever dans le temple comme Samuel, et dans le dé-» sert comme Jean-Baptiste, en sorte qu'elle ignore ce » que c'est que la vanité et le vice. Que tous les discours » qu'elle entendra soient capables de la conduire à Dieu; » que les paroles qui pourraient lui donner l'idée du mal, » ne frappent jamais ses oreilles; qu'elle n'apprenne point » de chansons profanes. Dès que l'âge lui permettra d'ar-» ticuler quelques sens, gravez dans sa mémoire quelque » chose des psaumes. Ne laissez approcher d'elle aucun » enfant, même de son sexe, s'il peut lui donner quel-» que mauvais exemple; écartez aussi de sa personne tou-» tes les femmes qui sont animées de l'esprit du monde. » Procurez-lui un alphabet dont les lettres soient de bois » ou d'ivoire, afin qu'elle en apprenne les noms en jouant. » Lorsqu'elle sera un peu plus grande, vous l'exercerez

(36) Voyez la vie de saint Exupère de Toulouse, sous le 28 Septembre.

» en lui conduisant la main à former chaque lettre sur de
» la cire avec son doigt ; vous l'inviterez ensuite, par des
» récompenses proportionnées à son âge, à joindre les syl-
» labes ensemble, et à écrire les noms des patriarches de-
» puis Adam. Donnez-lui des compagnes, afin qu'elle soit
» excitée par l'émulation et par les louanges que rece-
» vront les autres. Au lieu de la gronder si elle est plus
» lente, il faut l'encourager, et l'amener au point d'être
» bien aise de surpasser ses compagnes, et d'être fâchée
» de ne pas l'emporter, observant toutefois de l'accoutu-
» mer à ne point s'attrister des progrès d'autrui, mais à
» s'en réjouir et à les admirer, tandis qu'elle se reproche
» sa négligence. On doit bien prendre garde de ne pas
» lui faire concevoir d'aversion pour l'étude, de peur que
» ce sentiment ne persévère dans un âge plus avancé.
» Que les mots qu'elle apprend soient choisis et saints,
» tels que sont ceux qui expriment les noms des prophè-
» tes et des apôtres. Faites-lui parcourir les généalogies
» depuis Adam, ce qui servira beaucoup dans la suite à
» aider sa mémoire. Choisissez-lui pour maître un homme
» instruit et vertueux, qui ne croie point indigne de lui
» enseigner les premiers élémens. Nous voyons qu'Aris-
» tote fut chargé de cette fonction auprès d'Alexandre-
» le-Grand. Il n'y a rien de méprisable en cela, puisque
» c'est le fondement de toutes les connaissances utiles. Il
» y a une grande différence entre la manière dont un maître
» instruit ou ignorant enseigne les premiers élémens. Pre-
» nez garde que les nourrices n'accoutument votre fille
» à prononcer à moitié, ou à aimer l'or et la pourpre ;
» l'un serait préjudiciable à son langage, et l'autre à sa
» vertu. Ayez soin qu'elle n'apprenne jamais ce qu'elle
» voudrait dans la suite ne point savoir. L'éloquence des
» Gracques dut sa perfection à la pureté et à l'élégance
» avec lesquelles s'exprimait la mère de ces illustres Ro-

» mains ; Hortensius fut redevable de la sienne à son père. » Il est rare que l'on se défasse des premières impressions » de l'enfance, et l'on est encore plus porté à imiter les » défauts et les vices, que les vertus et les belles qualités. » Alexandre-le-Grand ne put jamais se corriger de cer» tains défauts extérieurs qu'il tenait de Léonide, son » maître. Que les femmes qui sont auprès de votre fille » ne soient sujettes ni à la légèreté, ni au vin, et qu'el» les n'aiment pas trop à parler. Quand elle verra son » grand-père qui est païen, qu'elle lui fasse des cares» ses, qu'elle l'embrasse, et chante l'*Alleluia*. Qu'on lui » apprenne à être aimable envers tout le monde, mais » sur-tout qu'elle sache de bonne heure qu'elle doit être » l'épouse de Jésus-Christ. Ne permettez pas qu'on pei» gne son visage ou ses cheveux, etc. »

Prétextate, tante d'Eustochium, se détermina par l'ordre d'Himétius, son mari, à parer richement sa nièce, dans la vue de la faire renoncer à la résolution qu'elle avait prise de rester vierge ; mais la nuit même un ange lui dit en songe : « Vous avez préféré les ordres de votre mari aux » commandemens de Jésus-Christ, et vous avez osé porter » une main sacrilége sur la tête d'une vierge du Seigneur. » Cette main va se flétrir dans le moment ; vous mourrez » dans cinq mois, et si vous ne vous répentez, vous serez » précipitée en enfer. Si vous persévérez dans votre crime, » vous perdrez aussi votre mari et vos enfans. » L'événement montra que le repentir était venu trop tard pour écarter l'effet de la menace, du moins quant à ce monde. Héli fut puni pour les fautes de ses enfans qu'il avait autorisées (37), et l'on n'admet point à l'épiscopat un homme qui a des enfans vicieux (38). En un mot, une femme ne peut

(37) I. Reg. 1 et 4.
(38) I. Timoth. 3, 4.

être sauvée qu'autant qu'elle forme ses enfans à la vertu (39).
« Si les fautes d'un âge avancé sont imputées aux parens, à
» combien plus forte raison Dieu leur imputera-t-il les fautes
» d'un âge où l'on ne sait point encore discerner le bien d'avec
» le mal! Si vous prenez tant de soin pour que votre fille
» ne soit point mordue par un serpent, combien ne devez-
» vous pas en prendre pour la préserver du poison de toute
» la terre! Qu'elle ne boive point dans la coupe d'or de
» Babylone, et qu'elle ne sorte point avec Dina pour aller
» voir les filles du monde. Loin d'elle tout ce qui ressent
» la légèreté ou la vanité. On cache le poison dans le miel
» pour le faire avaler, et le vice ne trompe que quand il
» est présenté sous l'apparence de la vertu. »

Lorsque votre fille sera devenue grande, elle ne doit jamais sortir qu'avec ses parens. Qu'elle imite la Sainte-Vierge, qui trembla à la vue d'un ange, parce qu'il lui apparaissait sous la figure d'un homme; qu'on ne la trouve ordinairement qu'à l'église et dans sa chambre; qu'on ne la voie jamais avec les personnes de son sexe s'occuper à des amusemens frivoles. Elle doit éviter les grands festins; on garde plus sûrement la tempérance, lorsqu'on ne connaît pas même ce qui peut flatter le palais. Il ne faut point qu'elle boive de vin; vous pouvez cependant lui en permettre l'usage dans son enfance, pourvu que vous y mêliez beaucoup d'eau. Il lui sera utile d'ignorer même à quoi servent les instrumens de musique. Elle doit apprendre le grec, puis le latin, qui est sa langue naturelle, et s'accoutumer dès l'enfance à la parler et à l'écrire avec la plus grande pureté : il est rare que l'on se corrige par la suite des barbarismes et des autres fautes.

Votre fille, continue le saint docteur, ne doit rien voir dans son père ou dans sa mère, qu'elle ne puisse imiter.

(39) *Ibid.*, 2, 15.

Qu'elle n'aille qu'à l'église ou aux tombeaux des martyrs, et toujours accompagnée de sa mère; qu'elle partage la journée entre la lecture, la prière et le travail; qu'elle se lève la nuit pour vaquer à l'oraison; qu'elle récite les psaumes; qu'elle soit exacte aux heures de l'office divin, aux matines, à tierce, à sexte, à none et à vêpres. Il faut lui apprendre à filer et à faire des vêtemens, non précieux et recherchés, mais simples et modestes. Elle ne doit ordinairement se nourrir que de racines et de légumes; on y ajoutera quelquefois un peu de poisson; que chacun de ses repas soit assez frugal pour qu'elle puisse immédiatement après lire ou chanter des psaumes. « Je désapprouve les » jeûnes longs et excessifs..... Dans un long voyage, on » doit ménager ses forces, de peur qu'en courant d'abord » trop vite, on ne succombe au milieu du chemin. Les » austérités du carême doivent être très-rigoureuses, mais » encore plus dans les personnes du monde qui sont rem» plies d'embonpoint, que dans celles dont la vie est un » jeûne perpétuel..... Je n'aime point qu'une vierge avancée » en âge use du bain, même quand elle est seule; sa pu» deur doit être si grande, qu'elle rougisse de voir nue » aucune partie de son corps. »

Le saint docteur indique la méthode qu'on doit suivre dans la lecture des divins oracles. Commencez, dit-il, par le Psautier, et exercez votre fille à chanter les psaumes; vous lui ferez lire ensuite les proverbes, pour qu'elle connaisse les préceptes moraux; cette lecture sera suivie de celle de l'Ecclésiaste, si capable d'inspirer le mépris du monde; vous passerez de là à celle des évangiles, que votre fille doit toujours avoir dans les mains. Qu'elle lise immédiatement après les actes des apôtres, ainsi que leurs épîtres. Cette lecture finie, elle apprendra par cœur les prophètes et les livres historiques; elle pourra ensuite lire le cantique des cantiques, parce qu'elle sera préparée à l'en-

tendre dans un sens spirituel. Elle pourra encore, continue-t-il, parcourir sans danger les œuvres de saint Cyprien, les épîtres de saint Athanase et les écrits de saint Hilaire.

Si les leçons que je vous donne ne sont pas praticables à Rome, envoyez votre fille à Bethléhem, afin qu'elle y soit élevée sous les yeux de Paule son aïeule, et d'Eustochium sa tante. Je lui servirai moi-même de maître et de tuteur, et je serai plus honoré d'instruire une épouse de Jésus-Christ destinée à régner un jour dans le ciel, que ne le fut ce philosophe choisi pour être le précepteur d'Alexandre, qui, peu de temps après, périt à Babylone par le poison. Léta suivit le conseil de saint Jérôme; sa fille fut envoyée à Bethléhem. Celle-ci, après avoir été élevée dans le monastère de son aïeule, paraît en avoir fondé un elle-même dans la même ville (40). Pour Léta, elle continua de vivre à Rome dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Quelque temps après, elle résolut de vivre dans une continence perpétuelle (41).

Parmi les dames romaines que saint Jérôme instruisit dans la science du salut et dans l'intelligence des Écritures, sainte Paule était la plus recommandable, et par sa naissance et par ses vertus. L'estime singulière qu'elle avait pour le saint docteur, et le désir qu'elle avait de se procurer la facilité de le consulter souvent, l'engagèrent à lui procurer un logement dans sa maison. Le Saint l'accepta; mais, quoiqu'occupé du soin de l'instruire, il ne vaquait pas aux affaires avec moins d'assiduité, lorsque le Pape Damase l'employait pour le bien de l'Église. Ce saint Pontife mourut au mois de Décembre de l'année 384. Sirice lui succéda.

La généreuse liberté avec laquelle saint Jérôme avait souvent parlé contre l'avarice, la mollesse et la vanité des ha-

---

(40) Voyez la vie de saint Martinien.

(41) Voyez l'épitaphe de sainte Paule, par saint Jérôme.

bitans de Rome, lui avaient suscité des ennemis puissans. On comptait parmi eux plusieurs ecclésiastiques, qui s'étaient sans doute appliqués une partie des reproches du saint docteur. Mais tant que le Pape Damase vécut, personne n'osa éclater. Après sa mort, l'envie et la calomnie tramèrent la perte du serviteur de Dieu ; elles mirent tout en œuvre pour noircir sa réputation. Non content de blâmer sa simplicité, sa démarche, et jusqu'à ses gestes, ses ennemis voulurent faire suspecter sa liaison avec les dames romaines, qui s'étaient mis sous sa conduite. Ni la haute vertu de ces saintes femmes, ni le soin extrême que saint Jérôme avait toujours apporté à écarter le moindre soupçon, ne purent contenir les langues perfides qui avaient juré sa perte (42).

Le Saint crut devoir céder à l'orage ; et après avoir demeuré trois ans à Rome, il résolut de retourner en Orient pour y chercher une retraite paisible. Il s'embarqua à Porto au mois d'Août de l'année 385, avec son frère Paulinien et le prêtre Vincent. Quelques autres personnes se joignirent à eux. Un grand nombre de gens de la plus haute qualité, d'une piété éminente, sortirent de Rome pour les accompagner jusqu'au port. Le vaisseau ayant relâché à l'île de Chypre, saint Epiphane les reçut avec beaucoup de joie : de là ils allèrent à Antioche ; et saint Paulin, qui était patriarche de cette ville, fit avec eux une partie considérable du chemin de la Palestine. Ils arrivèrent à Jérusalem au milieu de l'hiver.

Au printemps suivant, saint Jérôme passa en Egypte pour se perfectionner encore davantage dans la science des Livres saints, et dans la pratique des vertus monastiques. Il passa un mois à Alexandrie, où il profita beaucoup des leçons du célèbre Didyme (43). Il parcourut ensuite les prin-

(42) *S. Hier. ep.* 95 *ad Asellam, ep.* 23 *ad Marcel. ep.* 25 *ad Paulin.*

(43) Selon saint Jérôme, Rufin, Socrate, Sozomène, Pallade, Théo-

cipaux monastères de l'Egypte, et de retour enfin en Palestine, il se fixa à Bethléhem.

Sainte Paule, qui l'y avait suivi, lui fit bâtir un monastère; elle mit en même-temps sous sa conduite celui dans lequel elle avait rassemblé les religieuses qu'elle gouvernait. Le monastère qu'habitait saint Jérôme ne lui suffisant point pour contenir tous ceux qui voulaient être ses disciples, il fut obligé d'en augmenter les bâtimens, et il envoya Paulinien, son frère, en Dalmatie, pour vendre une terre qu'il avait encore dans cette province. Il en destinait le prix à cette

---

doret, etc., Didyme perdit la vue par une humeur qui lui tomba sur les yeux dans son enfance, lorsqu'il commençait à apprendre à lire. Il apprit cependant à distinguer les lettres par le tact, au moyen d'un alphabet de bois qu'on lui avait fait. A l'aide des lecteurs et des copistes, qu'il payait, il se rendit familiers presque tous les auteurs sacrés et profanes, et se rendit fort habile dans la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie, et la philosophie d'Aristote et de Platon. Il acquit sur-tout une grande connaissance de l'Écriture, en sorte qu'il était regardé comme une espèce de prodige. Il sanctifiait l'étude par la prière. Saint Athanase et d'autres grands hommes avaient une si haute idée de son savoir et de sa piété, qu'on lui confia le soin de l'école d'Alexandrie. Il était né vers l'an 308, et vécut 85 ans. Il composa des commentaires sur l'Ecriture et sur plusieurs autres ouvrages. Nous avons encore une traduction latine de son livre *du Saint-Esprit*, contre les Macédoniens, par saint Jérôme. Son traité contre les manichéens est aussi parvenu jusqu'à nous. Il a été publié en grec et en latin par Combefis, *in Auctar.* en latin seulement dans la Bibliothèque des Pères, t. IV, et dans Canisius. On trouve encore dans la Bibliothèque des Pères, les *Enarrations* de Didyme sur les épîtres canoniques. Voyez Fabricius, *Bib. Græc.* t. VIII. De tous les savans aveugles aucun n'a été comparable à Didyme.

Quand on lit dans Homère ces images vives et brillantes sous lesquelles il représente les objets de la nature et de l'art, on ne peut s'imaginer qu'il ait été privé de la vue dès son enfance. Nous avons des poëmes de Thomas Blaklock, Ecossais, qui naquit à Annan en 1721, et qui perdit les yeux par la petite vérole à l'âge de six mois. On a le plaisir de juger par ses ouvrages, des idées qu'un homme aveugle peut se former des objets visibles. On cite encore parmi les aveugles célè-

bonne œuvre. Quelques théologiens (44) ont inféré de là que les moines des premiers siècles conservaient la propriété de leurs biens, même après la profession religieuse, quoiqu'ils renonçassent par leurs vœux à l'administration de ces mêmes biens, à moins que l'abbé ne leur en confiât le soin. Vers le même-temps, saint Jérôme fit bâtir un hospice pour les pèlerins. La dévotion que l'on avait alors pour les lieux où le Sauveur avait opéré notre salut, était si grande, qu'on voyait journellement arriver à Bethléhem et à Jérusalem tout ce qu'il y avait de plus saint dans les différentes parties du monde chrétien.

Le saint docteur nous a laissé un tableau fort intéressant de la vie toute céleste que menaient les moines de Bethléhem, et de la piété qui régnait dans la campagne des environs. Après avoir parlé du fracas des grandes villes, il s'écrie dans un transport de joie : « La bourgade de Jésus-
» Christ est toute champêtre, et les oreilles n'y sont frap-
» pées d'aucun bruit, si ce n'est du chant des psaumes. De
» quelque côté que l'on se tourne, on entend le laboureur
» qui, la main à la charrue, chante *Alleluia*, ou le mois-

---

bres, Saunderson, né en 1682, et mort à Cambridge en 1739. Il n'avait qu'un an, lorsqu'un abcès qui se forma à la suite de la petite vérole, lui fit perdre les deux yeux. Il succéda à M. Cotes, professeur d'astronomie et de mathématiques à Cambridge; et son traité d'algèbre, ainsi que ses autres ouvrages, seront des monumens éternels de son savoir : mais il n'excellait que dans les sciences abstraites, et ne connaissait que par le tact les objets corporels. Le docteur Richard Lucas était aussi aveugle lorsqu'il publia ses *Recherches sur le bonheur* : mais il était au milieu de sa course quand il fut privé de la vue. Il dit, en parlant des yeux étrangers dont il était obligé de se servir, qu'ils étaient à son égard ce que sont des jambes et des mains de bois par rapport à un homme qui n'a point ces membres. On pourrait citer encore d'autres exemples du même genre, tels que celui du fameux P. le Jeune, surnommé *le Père aveugle, etc.*

(44) Voyez Sanchez et Suarez.

» sonneur qui se délasse de ses travaux par le chant des » psaumes (45). » Tel était le lieu que saint Jérôme avait choisi pour sa demeure. Il s'y était retiré, dit-il, pour y pleurer ses péchés dans le fond d'une cellule, en attendant le jour du jugement. Il préférait les vêtemens les plus grossiers et la nourriture la plus vile. Il ne vivait que de pain bis et de quelques herbes, encore n'en prenait-il qu'en petite quantité. Son application à l'étude ne le cédait point à son austérité. Jour et nuit il s'occupait à lire ou à écrire (46).

Au milieu de ces travaux, il ne perdit jamais de vue l'étude de l'hébreu. Tout autre se serait peut-être imaginé qu'il était suffisamment instruit en ce genre; mais il en jugeait bien différemment. Quoique déjà avancé en âge, il ne dédaigna point de prendre encore des leçons d'hébreu d'un savant rabbin dont il payait les peines. Ce rabbin, nommé Bar-Ananias, dans la crainte d'être découvert par ses confrères, n'allait que la nuit trouver saint Jérôme, et conférer avec lui (47). Le Saint s'appliquait aussi avec beaucoup d'ardeur à l'étude de l'histoire ecclésiastique, que l'on a toujours regardée à juste titre comme un des yeux de la théologie. Il n'eut pas moins de zèle pour la défense de la foi; on le vit toujours attentif et infatigable à réfuter toutes les hérésies de son temps.

Déjà il avait essayé sa plume contre les lucifériens pendant qu'il habitait le désert de Chalcis. L'erreur de ces schismatiques provenait de l'obstination de leur chef, qui était le fameux Lucifer, évêque de Cagliari. Ce prélat, d'ail-

---

(45) *Ep.* 17, p. 126. Voyez la vie de Ste Eustochie, où nous avons cité cette lettre presque tout entière. — Cette pièce, il est vrai, est attribuée à Paule et à Eustochium, mais on ne peut y méconnaître la main du grand docteur de l'Église. (*Note augmentée d'après l'allem.*)

(46) Sulp. *Dial.* 1, c. 4.

(47) *S. Hier., ep.* 85.

leurs recommandable par ses écrits et par son zèle contre l'arianisme, sous le règne de Constantin, n'avait pu souffrir l'indulgence dont on avait usé envers les évêques du concile de Rimini. Les marques de repentir et de catholicité qu'ils avaient données, semblaient pourtant les rendre dignes du traitement que saint Athanase leur avait accordé dans le concile tenu à Alexandrie, en 362. Il y avait été décidé que ces évêques seraient admis à la communion; mais Lucifer ne voulut point se conformer à cette décision. A ce premier grief s'en joignit bientôt un second. Il avait sacré Paulin, patriarche d'Antioche, et plusieurs évêques d'Orient refusèrent d'abord de le reconnaître. Les choses en vinrent au point qu'il rompit tout commerce avec les Pères de Rimini, et suscita un schisme dans lequel il entraîna plusieurs chrétiens d'Antioche, de Sardaigne et d'Espagne. De retour à Cagliari, il persista dans son opiniâtreté jusqu'à sa mort, arrivée en 370, huit ans après qu'il fut revenu de l'Orient où il avait été exilé pour la foi. On ne lui a jamais imputé aucune erreur sur le dogme; mais ses disciples furent moins réservés. Il y avait entre autres un diacre de Rome, nommé Hilaire, qui soutenait que les ariens, ainsi que les autres hérétiques et les schismatiques devaient être rebaptisés lorsqu'ils revenaient à la foi catholique. Saint Jérôme le réfuta solidement *dans le Dialogue* qu'il publia *contre les lucifériens*, et par dérision il l'appela le Deucalion du monde (48). Il prouva, dans ce même ouvrage, que les Pères du concile de Rimini n'avaient péché que par surprise, et que leur cœur n'avait point été complice de leur faiblesse. Ses preuves sont principalement tirées des actes même du concile.

Vers l'an 384, pendant qu'il était encore à Rome auprès du Pape Damase, il avait donné au public son livre *de la*

(48) *S. Hier. Op.* t. IV, *part.* 2, p. 289.

virginité perpétuelle de la bienheureuse vierge Marie (49). Ce traité avait pour but la réfutation d'Helvidius, l'un des sectateurs d'Arius, et des disciples d'Auxence, de Milan. Helvidius était prêtre, et à ses autres erreurs il avait ajouté celle-ci, que la vierge Marie n'avait point conservé sa virginité après la naissance de Jésus-Christ, et qu'elle avait eu des enfans de saint Joseph. Jovinien qui, après avoir passé les premières années de sa vie à Milan dans les austérités de la vie monastique, avait quitté son monastère pour aller à Rome, fut des plus ardens à répandre cette erreur; il enseignait aussi que le démon n'avait plus de pouvoir sur ceux qui avaient été régénérés par le baptême avec une foi parfaite; que tous ceux qui auraient conservé la grâce baptismale, auraient une même récompense dans le ciel; que le mérite des vierges aux yeux de Dieu n'était pas plus grand que celui des femmes mariées, dont la vertu égalait d'ailleurs celle des vierges; enfin, que l'abstinence de certains mets était entièrement inutile (50). Il autorisait ses erreurs par la vie sensuelle qu'il menait à Rome au milieu des plaisirs, des festins et du luxe de cette grande ville. Il avait quitté l'habit pauvre des moines, pour se couvrir des étoffes les plus riches, et il se dédommageait de ses anciens jeûnes par la bonne chère et par les vins les plus exquis. Une conduite aussi peu chrétienne ne fut pas un moindre sujet de scandale pour les fidèles, que l'éclat de ses erreurs. Saint Pammaque et plusieurs autres seigneurs laïques fort zélés pour la foi, dénoncèrent un de ses ouvrages au Pape Sirice, lequel ayant assemblé son clergé en 390, excommunia Jovinien avec huit de ses partisans, qui passaient pour les auteurs de la nouvelle hérésie. Leur condamnation

---

(49) *Ibid.* p. 130.

(50) *S. Ambros. ep.* 42; *S. Aug. de Hæret.* c. 82; *S. Hier.* l. 1 *in Jovinian.*

fit grand bruit à Rome, et ils furent obligé d'en sortir. Ils cherchèrent inutilement un asile à Milan. Le Pape envoya leur condamnation à saint Ambroise, avec une courte réfutation de leurs erreurs. Ils furent bientôt chassés de cette ville. Saint Ambroise s'assembla avec quelques évêques qui étaient alors à Milan, et condamna de nouveau Jovinien et ses disciples (51).

Ce fut deux ans après cette époque que saint Jérôme écrivit ses deux livres *contre Jovinien* (52).

Dans le premier, il prouve le mérite et l'excellence de la virginité chrétienne par saint Paul, et par plusieurs autres passages du nouveau Testament, ainsi que par la tradition et le sentiment de l'Église, qui impose le joug du célibat à ses ministres; et quoiqu'il reconnaisse bien positivement la sainteté du mariage, il montre cependant que l'état de virginité a beaucoup plus d'avantages relativement à la piété, et sur-tout par rapport à l'exercice de la prière. Jovinien reconnaissait lui-même l'obligation étroite où étaient les évêques, de garder la continence, et il avouait qu'on se rendait coupable d'un inceste spirituel en violant le vœu de chasteté (53). Le second livre du saint docteur est employé à réfuter les autres erreurs de cet hérésiarque. On reprit à Rome quelques expressions de saint Jérôme, qui ne paraissaient point assez exactes, et que l'on jugeait contraires au respect dû au mariage. Saint Pammaque l'ayant averti de l'espèce de scandale qu'il avait causé, il publia aussitôt son *Apologie à Pammaque*, qu'on appelle quelquefois le troisième livre contre Jovinien (54). Il y prouve par l'ouvrage même que l'on censurait, qu'il avait toujours regardé le

(51) *S. Ambr. ep.* 42 *ad Siricium*, p. 968.
(52) T. IV, *part.* 2, p. 144.
(53) *Ibid.* p. 175.
(54) *Ibid.* p. 244.

mariage comme honorable et saint, et il proteste que loin de le condamner, il ne blâme pas même les secondes ni les troisièmes noces. Il répète à peu près les mêmes raisons dans une lettre qu'il écrivit à Domnion sur ce sujet (55).

Peu de temps après, il adressa à Népotien cette lettre célèbre sur les devoirs de la vie cléricale. Il insiste particulièrement sur le désintéressement que doivent avoir les ecclésiastiques pour les biens du monde, sur l'obligation où ils sont d'éviter la conversation des femmes, ainsi que tout ce qui pourrait mettre en danger leurs mœurs ou leur réputation, et de s'instruire de la loi du Seigneur, pour l'enseigner ensuite au peuple avec simplicité. Il veut que le clergé soit soumis à l'évêque par amour, et que l'évêque ne domine pas le clergé, mais l'honore et le gouverne. Il ajoute à cela d'excellens préceptes par lesquels il consacre à la postérité l'union qui régnait entre Népotien et lui.

Népotien était neveu du saint évêque Héliodore, qui, comme nous l'avons observé, était un des plus intimes amis de saint Jérôme. Sa haute naissance lui avait donné entrée à la cour; mais quoiqu'il ne fût encore que catéchumène, il portait déjà un rude cilice sous les riches habits dont sa condition et son état l'obligeaient de faire usage. Bientôt il renonça au monde. Après avoir distribué ses biens aux pauvres, il ne pensa plus qu'à se consacrer sans réserve au service de Dieu. Il eût bien voulu se retirer parmi les saints solitaires dont la vertu rendait les déserts si célèbres; mais son oncle lui offrant dans sa personne un modèle accompli de la perfection chrétienne, il ne put se déterminer à s'éloigner de lui. Formé à son école, on le jugea bientôt di-

(55) Le comte de Stolberg aussi a blâmé quelques expressions trop fortes dont s'est servi le saint docteur pour relever l'excellence de la virginité aux dépens du mariage; il y revient plusieurs fois et son ton est presque de l'aigreur. (*Note de l'éd. allem.*)

gne du sacerdoce : Il ne l'aurait cependant point reçu, si on ne l'y avait forcé. Son oncle l'ordonna au milieu des acclamations du peuple, sans avoir égard aux gémissemens et aux cris qu'il poussait dans le dessein d'obtenir qu'on ne lui imposât point les mains. Après son ordination, il s'appliqua à secourir les pauvres, à visiter les malades, à exercer l'hospitalité, et à gagner tous les cœurs par sa douceur et par son humilité. Il se réjouissait avec ceux qui étaient dans la joie, et pleurait avec ceux qui étaient dans la tristesse. Il était le refuge des pauvres, l'espérance des misérables, la consolation des affligés. Son rire était si modeste, que c'était moins un rire qu'une simple marque de joie. Son attrait pour la prière lui faisait souvent passer les nuits entières dans ce saint exercice; mais il n'outrait rien, et ne faisait rien qui fût au-dessus des forces de son corps. Il évitait en tout la singularité. Sa candeur, sa modestie, son ingénuité le rendaient cher à tous ceux qui le connaissaient. On remarquait en lui un grand zèle pour la beauté de la maison du Seigneur. Le bel ordre qu'on admirait dans l'église de son oncle, était son ouvrage. Son union avec saint Jérôme le mit souvent dans le cas de le consulter sur ses devoirs, et ce fut pour lui en tracer un précis que le Saint lui adressa la lettre dont nous parlons. Depuis qu'il l'eut reçue, il ne cessa de la lire jusqu'à sa mort, arrivée deux ou trois ans après. En la possédant, il s'estimait plus riche que s'il eût joui de tous les trésors du monde. Il l'avait toujours devant les yeux, ou dans les mains, ou sur la poitrine, et comme il la lisait souvent en se couchant, il la laissait tomber sur son cœur en s'abandonnant au sommeil. Il mourut à la fleur de son âge, emportant avec lui dans le tombeau les regrets de son oncle et de la ville entière. Les ardeurs de la fièvre ne purent troubler le calme de son âme, ni la sérénité de son front. Il consolait son oncle et ses amis, qui fondaient en

larmes ; il s'occupait de ceux qui étaient absens, et saint Jérôme ne fut point oublié. Ayant pris les mains de son oncle, il lui dit : « Je vous prie d'envoyer cette tunique » dont je me servais dans les fonctions de mon ministère, » à mon très-cher père pour l'âge, et mon frère pour la » dignité ; et si vous me deviez quelque affection comme » à votre neveu, accordez-la tout entière à celui que vous » aimiez déjà avec moi. Il mourut en prononçant ces pa- » roles, tenant son oncle, et pensant à moi, dit saint Jé- » rôme (56). » La nouvelle de sa mort causa la douleur la plus vive au saint docteur. Il écrivit à Héliodore pour lui marquer qu'il mêlait ses larmes aux siennes, et pour lui rappeler les motifs qu'ils avaient l'un et l'autre de modérer leur douleur.

Un prêtre nommé Ripaire, ayant informé le Saint que Vigilance, natif de Comminges (57) dans les Gaules, mais attaché à l'église de Barcelone, déprimait ouvertement l'état de virginité, et condamnait comme idolâtres ceux qui honoraient les reliques des Saints, les appelant par dérision *cendriers*, ou *adorateurs de cendres*, son zèle s'enflamma aussitôt. « Nous n'adorons point, répondit-il, les » reliques des martyrs... mais nous les honorons, afin » d'adorer celui à qui les martyrs appartiennent. Nous » honorons les serviteurs, afin que l'honneur que nous leur » rendons rejaillisse sur le maître (58). » Non content d'avoir répondu à Ripaire, il le pria de lui envoyer l'ouvrage de Vigilance, pour qu'il pût le réfuter. Il le réfuta en effet, et avec une vivacité singulière de style (59), Il prouva d'abord l'excellence du célibat chrétien, et fit voir qu'il était en usage parmi le clergé des trois pa-

(56) *Ep.* 3, p. 25.
(57) *Convenæ.*
(58) *Ep.* 37 *ad Ripar.* p. 279.
(59) *L. adv. Vigilant.* t. IV, *part.* 2, p, 286.

triarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome : il vengea ensuite le culte des Saints, en montrant qu'on ne les avait jamais adorés comme des dieux. Vigilance avait trouvé mauvais que leurs reliques fussent couvertes d'étoffes précieuses. Le Saint lui demandait à ce sujet si Constance était coupable de sacrilége pour avoir fait transporter à Constantinople, dans des châsses fort riches, les reliques de saint André, de saint Luc et de saint Timothée, dont la seule présence avait mis les démons en fuite, et s'il fallait aussi accuser du même crime l'Empereur Arcade, pour avoir fait transférer de la Palestine en Thrace les ossemens de Samuël, et les avoir solennellement déposés dans une église bâtie pour les recevoir. Sur ce que Vigilance prétendait que les Saints ne priaient point pour nous, saint Jérôme lui répondit : « Mais si les apôtres et les » martyrs pouvaient pendant leur vie prier pour les au» tres hommes, à plus forte raison le pourront-ils après » leurs victoires? Est-ce qu'ils ont moins de pouvoir à pré» sent qu'ils sont avec Jésus-Christ? » Vigilance attaquait aussi les miracles opérés aux tombeaux des Saints, disant que les infidèles pouvaient également s'en attribuer la gloire. Saint Jérôme insiste beaucoup sur ce sujet, et finit par conclure que quand même ces miracles se feraient en faveur des païens, ils n'en prouveraient pas moins efficacement le pouvoir des martyrs. Pour marquer la profonde vénération qu'il avait pour leurs saintes dépouilles, et pour les lieux où elles reposaient, il ajoute : « Lorsque la colère, » les mauvaises pensées ou les illusions nocturnes m'ont » donné de l'inquiétude, je n'ose entrer dans les églises » des martyrs. » Il rapporte comment les évêques de Rome offraient le saint Sacrifice sur le tombeau de saint Pierre et de saint Paul qui leur servait d'autel; puis rejetant l'hérésie qu'il combat sur Eunomius, qu'il dit en être le premier auteur, il conclut par dire que si cette nouvelle doc-

trine était vraie, il faudrait accuser d'erreur tous les évêques du monde chrétien qui soutenaient la doctrine contraire. Il justifie l'institution des pratiques de la vie monastique, et dit qu'un moine cherche sa sûreté dans la retraite, en fuyant les dangers et les occasions de se perdre, et cela parce qu'il est effrayé par le sentiment de sa faiblesse, et qu'il sait combien il est dangereux de dormir auprès d'un serpent. Il revient souvent à l'intercession des Saints dans le ciel, à l'efficacité de leurs prières pour ceux qui les invoquent. Ecrivant à Héliodore, il le conjure de se souvenir de lui lorsqu'il sera dans la gloire (60). Dans une autre occasion, il marqua à sainte Paule, qui venait de perdre Blésille, sa fille : « Elle prie maintenant le » Seigneur pour vous, et lui demande pour moi le par» don de mes péchés (61). »

Une grande partie de l'Orient se trouvait alors infectée de plusieurs opinions erronées que l'on s'efforçait d'appuyer sur l'autorité d'Origène. Jusque-là saint Jérome avait été un des plus grands admirateurs de ce Père (62); mais voyant qu'un grand nombre de moines et d'autres personnes avaient été entraînés dans l'erreur par le poids d'un nom si célèbre, et par la lecture de quelques-uns de ses ouvrages, il unit ses efforts avec ceux de saint Epiphane pour arrêter les suites du mal. Ce fut là une des premières causes de sa dispute avec Rufin, qu'une liaison de vingt-cinq ans semblait devoir lui attacher pour toujours (63).

---

(60) *Ep.* 5, p. 7.

(61) *Ep.* 24, p. 59.

(62) Voyez saint Jérôme, *ep. ad Paulam scripta antè an.* 392, p. 67 l. 2 *in Michæam ; Præf. l. de Nominib. Hebraïc. etc.*

(63) Rufin (Tyrannius Rufinus) étant venu d'Aquilée à Rome en 370, dans le dessein de passer en Orient, trouva dans cette ville, Mélanie qui avait le même projet. C'était une veuve de vingt-deux ans, d'une illustre famille, qui avait perdu dans l'espace d'une année, son mari et

Mais Rufin était trop décidé en faveur d'Origène, pour sacrifier ses sentimens à l'amitié. Quoiqu'il n'ait jamais fa-

---

deux de ses fils. Ayant laissé à Rome le fils qui lui restait, qui ne faisait que de naître, et qui, suivant Tillemont et Fontanini, est ce Publicola connu par sa correspondance avec saint Augustin, elle résolut de passer en Egypte. Fontanini montre qu'elle partit en 372 avec Rufin, et non point après lui, comme Rosweide et d'autres auteurs l'ont prétendu. Elle employa six mois à visiter les moines et les anachorètes de l'Egypte, et se retira ensuite à Jérusalem, où elle embrassa la vie religieuse. Rufin la quitta dans cette ville, et retourna en Egypte. Il y resta six ans, et alla rejoindre Mélanie à Jérusalem. (*S. Hier. ep.* 21, *aliàs* 15 *ad Marcellam.*) Saint Paulin et d'autres écrivains ecclésiastiques donnent de grands éloges aux vertus de cette illustre dame. Saint Jérôme étant dans le désert de Chalcis, félicita Rufin avec beaucoup d'affection sur son arrivée en Egypte. *Ep.* 1, *aliàs* 41 *ad Rufinum.*

Lorsque Rufin se fut fixé à Jérusalem, il se réunit à plusieurs moines qui demandaient à vivre sous sa conduite, et ils allèrent tous se renfermer dans des cellules séparées sur la montagne des Oliviers. Mélanie, qui se conduisait aussi par ses conseils, habitait un monastère qu'elle avait fondé dans la ville pour les personnes de son sexe. Pallade rapporte qu'elle fournit pendant vingt-sept ans aux besoins des pélerins et des pauvres.

Rufin fut ordonné prêtre par Jean, évêque de Jérusalem, peu après l'année 387. Saint Jérôme étant venu s'établir à Bethléhem passa un temps assez considérable avec Rufin sur la montagne des Oliviers, et cette amitié dura jusqu'à la dispute qui s'éleva touchant la doctrine d'Origène. Ce ne fut d'abord qu'un froid qui se termina par une rupture éclatante. Les premières semences de division vinrent d'un certain Aterbius, qui accusa d'origénisme saint Jérôme et Rufin. L'un se justifia en condamnant la doctrine d'Origène; mais l'autre refusa de le faire. (*S. Hier. Apol.* l. 3.)

Peu de temps après, c'est-à-dire, en 394, saint Epiphane étant venu de Chypre à Jérusalem, logea chez l'évêque Jean : mais il fut scandalisé de son attachement opiniâtre à Origène, et il ne put obtenir de lui qu'il condamnât clairement l'hérésie des Origénistes; il commença donc à l'en accuser. Il le quitta, et alla trouver saint Jérôme à Bethléhem, pour enflammer son zèle contre les novateurs. Il ordonna prêtre Paulinien son frère, qui avait alors 28 ans. Rufin prit le parti de l'évêque de Jérusalem. Le schisme dura environ trois ans; mais il fut éteint par les efforts de Mélanie en 397. Rufin et saint Jérôme se réconcilièrent

vorisé les erreurs des origénistes, comme sa conduite le prouva; il ne cessait de vanter Origène, et il avait tra-

---

publiquement après la messe dans l'église de la résurrection. (*Anastasi* et non *Anastasii*, comme porte la nouvelle édition.) *S. Hier. Apol.* l. 3, p. 466. Le Saint se réconcilia aussi avec l'évêque Jean, qui lui confia le gouvernement de la paroisse de Bethléhem. *Sulp. Sev. dial.* 1, c. 4. Jean permit encore à Paulinien, qui avait été ordonné prêtre par saint Epiphane, d'exercer les fonctions du sacerdoce dans le monastère de Bethléhem. L'évêque de Jérusalem et Rufin donnèrent des explications précises, et ne laissèrent aucun doute sur la pureté de leur foi; mais ils ne rétractèrent point d'erreurs, parce qu'ils n'en avaient soutenu aucune. (Voyez Fontanini, p. 190.)

Rufin et Mélanie visitèrent de nouveau les solitaires d'Egypte en 395, et assistèrent à la mort de saint Pambon.

Publicola, fils de Mélanie, étant devenu préteur de Rome, épousa Albine. Il en eut une fille qu'on nomma Mélanie *la jeune*. Celle-ci fut mariée de bonne heure à Pinien, dont le père avait été gouverneur d'Italie et d'Afrique. Peu de temps après, elle résolut, du consentement de son mari, de passer le reste de sa vie dans la continence. Mélanie l'ancienne, pour venir l'aider à exécuter fidèlement cette résolution, s'embarqua à Césarée avec Rufin, et aborda à Naples en 397, après vingt jours de navigation. Elle était alors âgée de quarante-sept ans, et non de soixante, comme Fontanini l'a prouvé contre Fleury. Ils furent reçus l'un et l'autre avec de grandes marques d'honneur et de joie par saint Paulin de Nole.

Rufin laissa Mélanie à Rome, et se retira dans le monastère de *Pinetum*, situé dans la campagne de Rome, comme Fontanini le démontre contre Noris et Mabillon. Il y traduisit en latin, à la prière du moine Macaire, qui était un homme d'une famille distinguée, le premier livre de l'apologie d'Origène par saint Pamphile. Il mit à la tête de sa traduction une préface dont le but était de montrer que tous les passages erronés qu'on trouvait dans les ouvrages d'Origène étaient des interpollations qui venaient de la main des hérétiques. Nous n'avons plus que des extraits des autres livres de l'ouvrage de saint Pamphile, lesquels nous ont été conservés par Photius.

Quelque temps après, Rufin traduisit les quatre livres des *Principes* par Origène. C'est la principale source où les origénistes puisèrent leurs erreurs, quoique le traducteur dise qu'il avait corrigé plusieurs passages. La publication de cet ouvrage fit beaucoup de bruit à Rome. On pensait que Rufin voulait accréditer les erreurs qui y étaient contenues,

duit en latin le plus suspect de ses ouvrages. Les novateurs en tiraient avantage, et soutenaient qu'il renfermait

---

quoiqu'elles ne fussent proposées que d'une manière problématique. Rufin cependant obtint des lettres de communion du Pape Sirice, et se retira à Aquilée. Sirice étant mort le 26 Novembre 398, Anastase son successeur ordonna à Rufin de venir se justifier à Rome; mais celui-ci allégua quelques prétextes pour se dispenser de paraître, et il se contenta d'envoyer son apologie à Anastase en 400. Il s'y expliquait d'une manière fort orthodoxe sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur l'origine des esprits, sur l'éternité de l'enfer, etc.

Saint Jérôme, à la prière des amis qu'il avait à Rome, écrivit à Rufin et à Pammachius contre la traduction que le premier avait donnée d'Origène. Rufin écrivit pour sa défense, et divisa son apologie en deux parties, que des modernes ont quelquefois désignées sous le nom d'*Invectives*. Il emploie la première à écarter les soupçons sinistres qu'on aurait pu former sur sa foi; dans la seconde il attaque directement saint Jérôme, auquel il fait diverses objections, sur-tout relativement à ses écrits. Saint Jérôme fit aussi une apologie, qui est divisée en deux livres. Rufin répliqua par une lettre au Saint, qui n'est point parvenue jusqu'à nous. Saint Jérôme ajouta à son apologie un troisième livre, qu'on appelle communément sa *seconde apologie*, et qui n'est guères qu'une répétition de ce qu'il avait dit précédemment. Il finit par ces mots : « N'ayons qu'une foi et nous serons bientôt en paix. » La principale objection qu'il faisait à son adversaire, était qu'il n'avait point condamné la nation platonicienne d'Origène, par rapport à la préexistence des âmes. *Apol.* l. 2.

Saint Chromace d'Aquilée écrivit à saint Jérôme pour l'exhorter à la paix. Saint Augustin lui écrivit pour le même sujet, et l'on ne peut trop recommander la lecture de sa lettre aux personnes qui ont des contestations. (*Ep.* 73.) Saint Jérôme mit fin à la dispute dans laquelle ses amis et son zèle pour la pureté de la foi l'avaient fait entrer, et qui s'entretint par la conduite indiscrète de Rufin, qui paraissait favoriser des erreurs qui s'étaient introduites dans plusieurs monastères.

Stolberg, dans sa biographie de S. Jérôme, paraît aussi avoir jugé avec partialité sa dispute avec Rufin; car il présente sous un jour défavorable, non-seulement ce qui est évidemment digne de blâme, mais presque toutes les actions et les paroles du Saint. L'homme non prevenu conviendra que Jérôme n'a pas agi sans passion, mais qu'il eut toujours devant les yeux la pureté de la foi; que cette dispute avec un ami qu'on a si long-temps estimé est sans doute une chose déplorable

leurs dogmes. Les principaux étaient que les peines de l'enfer ne seroient point éternelles ; que les âmes avaient

---

et un scandale, mais qu'il n'était guères possible de l'éviter, à cause des erreurs qui se répandaient à l'ombre et qui se fondaient sur les écrits d'Origène, quoique à la vérité cette guerre eût pu être conduite autrement.

Baronius *ad an.* 400, le cardinal Noris, *de Hær. Pelag.* l. 1, le cardinal du Perron, *Rép. au Roi de la Gr. Bret.*, c. 33 ; le P. Pagi, *ad an.* 401, §. 16 ; Tillemont, t. XII, p. 242, et le P. Alexandre, *sect.* 4, c. 6, *art.* 32, disent que Rufin fut excommunié par le Pape Anastase ; mais ils se sont trompés, comme l'ont prouvé Ceillier, Coustant et Fontanini, l. 5, c. 19, p. 420. Il est certain que Rufin fut toujours traité avec estime, et regardé comme catholique par saint Chromace d'Aquilée, par saint Vénérius de Milan, par saint Pétrone de Bologne par saint Gaudence de Bresse, par saint Paulin de Nole, par saint Augustin, etc. Il est vrai qu'il est fait mention de l'excommunication de Rufin dans quelques éditions de la lettre du Pape Anastase à Jean, évêque de Jérusalem ; mais il est visible que c'est une interpolation ; aussi D. Coustant l'a-t-il omise dans son édition des décrétales. Elle contredit d'ailleurs le reste de la lettre dont il s'agit, où Anastase déclare qu'il laisse à Dieu à juger de l'intention du traducteur, quoiqu'il condamne l'ouvrage, et qu'il soit fort mécontent de l'auteur.

On a aussi accusé de pélagianisme Rufin d'Aquilée ; mais diverses circonstances détruisent cette accusation. Il nous suffira d'observer que le Rufin qui, étant venu de la Palestine à Rome, inspira le premier à Célestius les erreurs de Pélage, était différent de celui dont nous parlons qui lui survécut, et qu'il était né en Syrie, selon Pallade et Marius Mercator. Voyez Ceillier et Fontanini.

Rufin traduisit aussi en latin plusieurs homélies d'Origène, et l'histoire d'Eusèbe, à laquelle il fit des changemens et des additions.

Rosweide a donné dans son recueil trois livres *des Vies des Pères*, attribués à Rufin. Cet auteur écrivit certainement le premier ; il compila le second d'après la relation de saint Pétrone de Bologne ; le troisième est d'un auteur postérieur, puisqu'il y est parlé de la mort de saint Arsène, qui arriva trente ans après celle de Rufin.

Mais de tous les ouvrages que Rufin a donnés, il n'y en a point qui lui ait fait plus d'honneur, ni qui ait été plus utile à l'Eglise, que l'*Explication du Symbole*. Il y dit que la tradition est que cet abrégé de notre foi avait été rédigé par les apôtres mêmes. Il se donne trop de

préexisté aux corps, et qu'après la fin du monde présent, il y en aurait une infinité d'autres qui se succéderaient pendant toute l'éternité. Ces innovations enflammèrent vivement le zèle de saint Jérôme.

Presque dans le même temps il fut informé par un certain Ctésiphon, que les erreurs de Pélage faisaient des progrès considérables dans l'Orient : il en publia aussitôt une courte réfutation. Deux ans après, c'est-à-dire, en 416, il reprit cette matière dans son dialogue contre les pélagiens.

Ses travaux contre les hérétiques ne l'occupaient pas tellement, qu'il n'eût encore du temps à donner à ses commentaires sur l'Ecriture. Quoique son grand âge et ses fréquentes maladies ne lui permissent plus de suivre ce travail avec son activité ordinaire, il entreprit cependant de mettre la dernière main à son commentaire sur les prophètes, pour satisfaire Eustochium qui le lui demandait. Il relevait d'une grande maladie lorsqu'il reprit ce travail, et il

---

liberté dans ses traductions, et il manque d'exactitude dans ses ouvrages historiques.

Après la mort de saint Chromace, arrivée en 407, il retourna à Rome. Cette ville étant menacée par Alaric l'année suivante, il passa en Sicile avec les deux Mélanie. Il se proposait de retourner à Jérusalem avec l'ancienne; mais étant tombé malade, il mourut vers la fin de l'année 410. Personne n'a mieux traité que le cardinal Noris, et le docteur Cave, ce qui a rapport à la vie et aux écrits de Rufin. Cet homme fameux a été peint aussi d'une manière fort intéressante, par Ceillier, t. X, p. 1, et par Fontanini, *Hist. lit. Aquileiensis*, l. 5. On peut voir encore une dissertation de Maximus, *sur l'orthodoxie de Rufin*, parmi celle de l'académie de l'histoire ecclésiastique de Bologne, an 1758; D. Gervaise, *Vie et apologie* de Rufin. L'abbé Goujet a corrigé l'apologie, et l'a rendu plus méthodique. Le savant Bernard-Marie de Rubeis, religieux dominicain, fait bien connaître aussi le caractère de Rufin dans le ch. 12. de ses *Monumenta ecclesiæ Aquileiensis*, *Argentinæ*, 1740, *in-folio*.

(*Note augmentée d'après l'allem.*)

dit à ce sujet : « Sachant de qui je tiens tous les momens
» de ma vie, et que ma mort n'est peut être différée qu'a-
» fin que je puisse achever l'ouvrage que j'avais com-
» mencé sur les prophètes, je m'applique uniquement à
» ce travail : là, comme d'un lieu élevé, je considère les
» tempêtes et les naufrages de ce monde, non sans gémir
» et sans en ressentir beaucoup de douleur. Entièrement
» désoccupé des choses présentes, je ne pense qu'aux cho-
» ses futures, et sans me mettre en peine des jugemens
» des hommes, je n'ai en vue que les terribles jugemens
» de Dieu. O Eustochium, Vierge de Jésus-Christ, qui
» m'avez assisté dans ma maladie par vos prières ! implo-
» rez encore pour moi la miséricorde divine après ma gué-
» rison, afin que, conduit par le même esprit qui a fait
» prédire les choses à venir par les prophètes, je puisse
» entrer dans la nuée de leurs prophéties, et percer leur
» obscurité. »

Aux inquiétudes continuelles que lui causaient le danger des fidèles de l'Orient, et les pertes que cette église avait déjà essuyées de la part du schisme et de l'hérésie, vint se joindre la nouvelle des ravages que les troupes d'Alaric avaient faits dans l'Occident. Rome avait été pillée, saccagée, et presque renversée de fond en comble l'an 410. Une affreuse famine avait achevé d'y répandre la désolation. On vit des familles entières s'enfuir sans habits, sans vivres et sans argent. Les personnes les plus qualifiées de Rome furent réduites à la mendicité. Les hommes et les femmes quittant leur patrie pour se soustraire à la mort ou à l'esclavage, s'enfonçaient dans les marais ou dans les déserts. Un grand nombre se réfugièrent à Bethléhem. Saint Jérôme ne put retenir ses larmes à la vue de tant de malheureux. Il n'épargna rien pour les nourrir, les consoler et leur procurer un asile.

Démétriade, fille du consul Olibrius, prit le voile à

Carthage, vers ce temps-là. Julienne, sa mère, et Probe, son aïeule, écrivirent à saint Jérôme pour le prier de lui donner quelques règles de conduite, relativement à l'état qu'elle venait d'embrasser. Le Saint les lui donna dans une lettre qu'il lui adressa; il lui recommande sur-tout les saintes lectures, les pratiques de la pénitence, les jeûnes continuels, mais modérés, l'obéissance, l'humilité, la modestie, l'aumône, la prière à toutes les heures du jour, et le travail des mains. Enfin il lui témoigne qu'il eût mieux aimé la voir demeurer dans un monastère, que dans une maison particulière, comme quelques autres vierges le faisaient alors.

Tant de zèle pour la religion aurait suffi pour rendre à jamais célèbre dans l'Eglise la mémoire de saint Jérôme; mais ses travaux sur l'Ecriture lui ont donné un bien plus grand lustre. Il a toujours passé pour le plus habile des Pères en ce genre, et on le regarde comme celui de tous les docteurs que le Ciel semble avoir le plus favorisé par rapport à l'intelligence des divins oracles. Le Pape Clément VIII ne balançait pas d'assurer qu'il avait été assisté et inspiré d'en haut pour traduire les saintes Ecritures. D'un autre côté, il avait tous les moyens naturels pour réussir dans ce travail (64). Il vivait sur les lieux où s'étaient opérés les mystères de notre salut : on s'y souvenait encore des usages, des coutumes, et de mille autres choses dont il est parlé dans les Livres saints. Le chaldéen et le grec étaient alors des langues vivantes : il est vrai qu'on ne parlait plus l'hébreu depuis la captivité; mais

---

(64) Michaëlis dit dans sa *Bibliothèque orientale*, t. V : « Celui qui a » lu S. Jérôme, et qui possède en même temps d'autres langues orien» tales, se fera une haute idée du savoir de Jérôme en fait de littéra» ture hébraïque, à l'exception seulement de la grammaire, dans le » sens le plus restreint de ce mot, laquelle n'était pas encore répan» due alors. » (*Note de l'édit. allem.*)

il était parfaitement entendu des rabbins ; on l'étudiait avec soin dans la fameuse école que les juifs avaient formée à Tibériade, et plusieurs d'entre eux le prononçaient avec autant de grâce que de facilité. Le Saint prit un des docteurs de cette école pour se faire expliquer les endroits les plus difficiles de l'Ecriture. Il ne serait pas possible de notre temps d'avoir les mêmes secours. On n'a plus qu'une connaissance imparfaite de l'hébreu, encore cette connaissance se borne-t-elle aux mots de la *Bible*, le plus ancien livre qui ait été écrit en cette langue ; et les rabbins d'aujourd'hui seraient plus propres à nous égarer qu'à nous conduire dans l'étude des divins oracles (65).

---

(65) Il y a une certaine analogie entre les langues orientales qu'on parlait anciennement dans les pays voisins de la Chaldée ; conséquemment l'étude en peut être utile jusqu'à un certain point ; mais il faut s'y appliquer avec précaution, sans quoi on s'exposerait à de grandes méprises, et l'on pourrait attribuer la même signification à divers mots qui en ont pourtant une toute différente, quoiqu'ils paraissent se ressembler.

Les écrits des rabbins fourniront peu de secours pour l'intelligence de l'Ecriture ; la plupart même ne seront d'aucune utilité. Leur langue est entièrement différente de l'ancien hébreu : c'est du chaldéen fort barbare. Il faut pourtant convenir que la paraphrase d'Onkelos sur le Pentateuque, qu'on ferait peut-être mieux d'appeler version, est écrite avec plus de pureté, que le style en est correct, et qu'on y retrouve à bien des égards la langue de Daniël et d'Esdras. La paraphrase de Jonathan sur les premiers prophètes, c'est-à-dire, sur Josué, les juges et les Rois, a aussi beaucoup de rapports avec la même langue ; mais il n'y a pas autant de précision que dans l'ouvrage d'Onkelos. Les six autres targums ou paraphrases que nous avons encore, sont remplis de fables impertinentes. Le chaldéen dans lequel elles sont écrites, est mêlé de persan, d'arabe, de grec et de latin. On donne cependant la préférence, pour la pureté du langage, au targum de Jérusalem, ainsi appelé, parce qu'il fut écrit dans le chaldéen que parlaient les juifs à Jérusalem après le retour de la captivité ; mais qui, dans le temps dont nous parlons, avait beaucoup dégénéré de ce qu'il était primitivement. Voyez Morin, l. 2, *exercit.* 8, et Helvicus, l. *de Paraphras. chaldaïc.*

Les deux thalmuds, ou recueils de traditions, paraissent être du sixième

Ajoutons à cela que saint Jérôme avait entre les mains une copie fidèle des hexaples d'Origène, et qu'il pouvait

---

siècle. Il en est fait mention pour la première fois dans la loi par laquelle l'Empereur Justinien les condamna. S. Jérôme, *ep. ad Algas. et in* c. 8. *Isai*, parle des traditions absurdes des pharisiens. Elles contenaient des fictions monstrueuses et de prétendus miracles relativement à Moïse, etc. Elles furent écrites, vers le sixième siècle, par R. Jehuda, surnommé par les juifs Hakkadosh ou le Saint, et on les appela Mishna ou Misna, c'est-à-dire, la seconde loi. La Ghemare ou le supplément est un commentaire sur la Misna, et il y fut ajouté peu de temps après. Ces deux ouvrages s'appellent thalmuld ou doctrine.

Le thalmuld de Jérusalem est le plus ancien, mais celui de Babylone, que les rabbins Osé et Jésé compilèrent en Perse après l'année 700, est d'une plus grande utilité, et plus estimé parmi les juifs, le premier étant obscur, et souvent inintelligible. L'un et l'autre sont remplis de fables extravagantes et de blasphêmes contre Jésus-Christ. Voyez Sixte de Sienne. *Bibl. sanct.* l. 2, *tit.* Thalmud, p 134; et la *Rabbinicale littérature* de M. Stephelin, imprimée à Oxford en 1725.

La Misna fait cependant connaître un certain nombre de rites, de proverbes et de maximes qui jettent du jour sur certaines coutumes et allusions qu'on trouve dans l'Écriture. Voyez les *Discours mêlés* de Wotthon *sur les traditions et les usages des Scribes et des Pharisiens*, lesquels furent imprimés à Londres en 1718.

Les caraïtes, ainsi appelés de Caraï, qui signifie *un savant*, étaient une petite secte de juifs de l'Orient, qui avaient pour les autres juifs une haine implacable. Ils rejetèrent le thalmud ou les traditions de la seconde loi. (Voyez l'histoire des caraïtes, de Stupart, imprimée à Gênes en 1701.) Scaliger et les deux Buxtorfs prétendent que les caraïtes descendent des sadducéens, mais il est visible qu'ils se trompent, puisque ces juifs reconnaissent des esprits, etc. Voyez Richard Simon, *Crit. du V. Testament*, l. 1, c. 29; Lamy, etc.

Les thalmudistes sont postérieurs à saint Jérôme; mais le saint docteur condamnait les fables sur lesquelles ils appuient leur système, dont on dit que le principal auteur est le fameux R. Akiba, qui suivait le parti de Barcochebas dans sa révolte contre l'Empereur Adrien. Voyez Brutker, *Hist. crit. philos.* l. II, p. 820.

Les docteurs massorètes, qui florissaient à Tibériade après la mort de saint Jérôme, inventèrent des règles critiques pour conserver le texte hébreu dans son intégrité. On dit qu'ils comptèrent le nombre des versets et des mots de chaque livre de l'Ecriture.

conférer sa traduction avec celle d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque; et nous voyons par les fragmens qui

---

La première massore fut composée avant l'invention des points-voyelles, et consiste en certaines marques marginales appelées keri ou kerib, que l'on inventa pour montrer comment il fallait lire certains mots La seconde massore fut faite après l'invention des points-voyelles. Les règles que l'on y trouve sont entièrement inutiles; mais celles que contient la première massore auraient été de quelque utilité, si les juifs les avaient entendues, ou qu'ils y eussent fait attention.

La massore et les réveries contenues dans le thalmud, sont les seuls monumens qui nous restent de l'ancienne littérature rabbinique. L'ignorance régna parmi les juifs depuis le sixième siècle jusqu'au onzième, dans lequel ils recommencèrent à s'appliquer à l'étude, à l'exemple des chrétiens et des Sarrasins musulmans. Voyez Morin, Fleury et Brucker.

R. Juda, surnommé Chuig, compila le premier dictionnaire hébraïque (qu'il écrivit en caractères arabes) vers l'an 1030. A peu près dans le même temps, R. Jona composa une bonne grammaire hébraïque. Ces deux ouvrages n'ont jamais été imprimés; on vit paraître ensuite un grand nombre de livres écrits par des rabbins, mais qui sont remplis de subtilités puériles, de fictions impies, d'interprétations mystiques contraires au bon sens, et des extravagances de la cabale. Il n'y a presque pas un seul de ces livres qui mérite quelque attention.

Nous allons rapporter les noms des principaux rabbins qui se firent une réputation dans le temps dont nous parlons. R. Aben-Ezra, qui mourut en 1168, et R. Moses Ben-Maimon, appelé Maimonides, qui a fait un abrégé du thalmud, et qui mourut au Grand-Caire en 1205 (ils florissaient tous deux à Cordoue); R. Kimchi, qui vivait dans le douzième siècle, et qui a donné une bonne grammaire hébraïque; R. Elias, Lévite, né en Allemagne, qui enseigna l'hébreu à Venise et à Rome, et dans les ouvrages duquel on trouve en général de la critique.

R. Kimchi et les auteurs du thalmud montrent que les rabbins apprenaient la signification de plusieurs mots de l'arabe et de quelques autres langues; mais ils suivaient en cela des règles fort incertaines. Voyez Morin, *Exercit. bibl.* 6, c. 5, et le P. Honoré de Sainte-Marie, *Crit.* t. I, *diss.* 5, p. 124.

Jean Forster, savant protestant d'Allemagne, dit que les livres et les commentaires écrits en hébreu par les juifs, ont apporté plus d'obscurité et d'erreur, que de lumière et de vérité dans l'étude du texte hébreu de l'Ecriture. Voyez Forster, *in Diction. hebraïc.*, et Calmet, *Diss. sur les écoles des Hébreux*, p. 22.

nous restent de ces versions, qu'il y eut souvent recours, et sur-tout à celle de Symmaque (66) : mais il réunissait à tous ces secours une qualité bien essentielle à tous ceux qui étudient l'Ecriture, et qui veulent en acquérir une parfaite intelligence ; c'était une piété sincère, et un ardent amour pour la prière. Sans cela on ne peut se promettre les lumières du Saint-Esprit, dont on a besoin pour entrer dans le sanctuaire des oracles sacrés, et pour dévoiler les mystères augustes qui y sont cachés. Saint Jérôme s'était préparé à l'entreprise importante qu'il exécuta avec tant de succès par une grande pureté de cœur, ainsi que par une vie passée dans la pénitence et dans la contemplation.

Dès le temps des apôtres, la Bible avait été traduite en latin d'après le grec ; et il paraît que cette traduction avait été approuvée ou ordonnée par quelques-uns d'entre eux, notamment par saint Pierre, si l'on en croit Rufin, qui fait siéger cet apôtre vingt-cinq ans à Rome (67). Cette version était l'ouvrage de plusieurs mains (68). Insensiblement les différentes copies de cette version occasionnèrent des variantes qui se multiplièrent au point que, dans le quatrième siècle, les exemplaires ne se ressemblaient plus

---

Les philologues modernes consultent en particulier les dialectes qui ont de l'affinité avec l'hébreu, comme l'arabe, le syriaque etc., afin de découvrir la signification des mots, et ce n'est pas sans fruit. Voyez à ce sujet : *Alb. Schultensii Origines linguæ hebraicæ ex Arabiæ penetralibus revocat.;* Joan. Dav. Michaëlis, *Supplementa ad lexica hebraica* et plusieurs autres. Gesenius a suivi le même système dans son *Hebräisch-deutsches Handwörterbuch über die Schriften des alten Testaments*, et il est entré dans des détails à ce sujet dans la préface de la seconde partie. (*Note augmentée d'après l'allem.*)

(66) Voyez Calmet, *Diss. sur la Vulgate.*

(67) Rufin, *invectiv.* 2.

(68) Voyez Calmet, *Diss. sur la Vulgate ;* Blanchini, *Præf. in evangelium quadruplex ;* et Milles, qui employa 30 années à examiner et à

en beaucoup d'endroits, selon saint Jérôme (69). C'est que plusieurs personnes qui savaient le grec avaient traduit à leur manière, les uns une partie, les autres une autre, et qu'ainsi le vrai sens de l'original s'était trouvé altéré en certains passages (70). Parmi toutes ces traductions, on

---

comparer toutes les éditions et toutes les traductions du texte sacré qu'il put découvrir. Voyez Prolégomènes.

Quelques savans prétendent qu'avant S. Jérôme il existait plusieurs traductions latines; mais d'autres n'admettent que des variantes et non des textes différens. Eichhorn, dans son *Introduction à l'Ancien Testament*, troisième édition, dit : « Il est probable que plusieurs chrétiens, » qui faisaient usage de la langue latine, ont appliqué à l'ancien comme » au Nouveau Testament le talent qu'ils avaient pour la traduction. Mais » ces essais, qui ne firent jamais autorité, ne survécurent pas à leur » époque. Car dans tout ce que nous connaissons de l'ancienne traduc- » tion latine de l'Ancien Testament, d'après les fragmens qui nous res- » tent, nous retrouvons toujours au fond le texte de la même version, » et là où les manuscrits et les Pères diffèrent entre eux en citant le » même fragment, la différence se réduit toujours à une variante...... » Bref, tous les chrétiens parlant le latin ne se servaient dans leurs cé- » rémonies publiques que d'une certaine traduction latine de l'Ancien » Testament. » Jahn, *Einleitung ins A. T.*, t. I, § 60, p. 217, Vienne 1802, et Hug, *Einleitung ins N. T.*, t. I, Tübingen 1808, se prononcent pour l'hypothèse de plusieurs traditions latines.

(*Note augmentée d'après l'allem.*)

(69) *Præf. in Josue.*

(70) S. Aug. *de Doct. chr.* l. 2, c. 11.

Il convient de placer ici ce qu'Eichhorn dit dans l'*Introduction* dont nous avons parlé : « S. Jérôme, qui, comme on sait, soumit à sa cri- » tique l'ancienne version latine, ne dit cependant nullepart, qu'indé- » pendamment de la traduction latine examinée par lui, il y en ait » encore plusieurs autres jouissant d'une certaine autorité; il se plaint » seulement de la grande corruption de divers manuscrits de la même » traduction : *Maxime*, dit-il, *cum apud latinos tot sint exemplaria* » *quot codices, et unusquisque pro suo arbitrio vel addiderit, vel sub-* » *traxerit, quod ei visum est.*

Mais Van Ess, dans sa *Pragmatisch-kritische Geschichte der Vulgata*, traduit le mot *exemplaria* par *traductions* et *codices* par *manuscrits*. S. Augustin parle d'une traduction latine, qu'il nomme *itala*, proba-

en distinguait une dont on se servait plus communément, et qu'on appelait pour cela *Vulgate*. Il y en avait une aussi qu'on nommait *Italique*, probablement parce qu'elle était en usage en Italie. C'était, au jugement de saint Augustin, la moins imparfaite de toutes.

Comme on se plaignait depuis long-temps de cette multitude de variantes, et des fautes qui s'étaient glissées dans plusieurs exemplaires par la négligence des copistes, le Pape Damase chargea saint Jérôme de réviser sur le texte grec la traduction latine des évangiles. Le Saint s'acquitta de ce travail avec l'applaudissement de l'Église (71). Il suivit le même plan pour la correction du reste du Nouveau Testament (72), et son travail à cet égard diffère beaucoup de la version italique. Le cas que l'on en fit dans les églises d'Occident, fut cause que l'on adopta sa traduction, qui devint bientôt la seule en usage. Nous l'avons encore tout entière dans le Nouveau Testament de notre Vulgate (73). Enhardi par ses premiers succès, le

---

blement parce qu'elle était en usage en Italie, et qu'il préfère aux autres. Or, presque tous les auteurs tant catholiques que protestans regardent cette traduction comme celle appelée *vetus, communis, Vulgata*. Léandre Van Ess s'efforce toutefois de prouver, que les Pères désignaient par le mot *Vulgata*, tantôt le texte grec par opposition au texte hébraïque, tantôt et plus particulièrement la κοινὴ ἔκδοσις, le texte incorrect grec, par opposition au texte corrigé. Mais, sans parler de la faiblesse de son argumentation, il résulte clairement des paroles de S. Jérôme, que la version grecque s'appelait κοινὴ et la latine qui en est sortie *Vulgata*; car pourquoi le saint docteur ferait-il remarquer en plusieurs endroits, comme dans *Jos*. c. 65, et *Esth*. c. 10, *scripta reperiri in editione vulgata quæ græcorum lingua et litteris continentur*, s'il n'avait pas en même temps existé une *in latinorum lingua et litteris*?
(*Note de l'édition allem.*)

(71) Hier. *Præf. in Evang. ad Damas*. t. I; S. Aug. *ep*. 71 *ad Hieron*.
(72) Hier. *in Catal*. c. 135.
(73) Luc de Bruges rapporte *Annot*. t. IV, *part*. 3, p. 32, qu'il avait

saint docteur s'appliqua à revoir aussi la traduction de l'Ancien Testament ; et d'abord il se contenta d'en corriger plusieurs livres dans l'ancienne version italique, d'après le grec qui était dans les hexaples d'Origène, et qui contenait le texte le plus exact que l'on connût. Ses corrections tombèrent principalement sur le Psautier, qu'il révisa deux fois en entier, la première fois à Rome, vers l'an 382, par l'ordre du Pape Damase, la seconde à Bethléhem, vers l'an 389 ; mais la nouvelle traduction qu'il entreprit sur le texte hébreu, de tout l'Ancien Testament, offrit à ses talens un champ beaucoup plus vaste, et de bien plus grandes difficultés (74).

---

vu dans l'abbaye de Malmédi un manuscrit contenant toutes les épîtres de saint Paul de l'ancienne version italique. Dom. Martianay a publié l'évangile de saint Matthieu et l'épître de saint Jacques, de cette version, ainsi que les livres de Job et de Judith.

On a découvert depuis, quatre manuscrits de tous les évangiles de la même version, le premier, à Corbie, le second, à Verceil, de l'Ecriture de saint Eusèbe, évêque de cette ville, et martyr ; le troisième, à Bresse, et le quatrième, à Vérone. Blanchini les fit imprimer à Rome avec soin en 1748, in-fol. On peut espérer de voir en entier toute l'ancienne version italique de l'Ecriture, d'après la lettre du P. Burriel sur les monumens littéraires trouvés en Espagne. Ce savant Jésuite y annonce deux manuscrits gothiques de la Bible, en latin, lesquels sont à Tolède. Il prétend que l'un d'eux contient la traduction de saint Jérôme, copiée par saint Isidore.

(74) Il est certain que du temps de saint Jérôme, on ne connaissait pas les points-voyelles. Il est assez probable qu'ils furent inventés à Tibériade, environ 50 ans après la mort du Saint, par les docteurs juifs qui voulurent fixer la manière de lire la Bible qui leur était venue de la tradition. Encore aujourd'hui les juifs se servent dans leurs synagogues de Bibles sans points. Les Samaritains ne les connaissent pas non plus. (Voyez Bianconi, *Dess. de antiquis litteris Hebrœorum*, p. 25.) Selon Richard Simon, l. 1, c. 2, les juifs ont emprunté ces points des Arabes, qui en inventèrent de semblables pour tenir lieu de voyelles, sous le calife Omar I, afin de fixer la manière de lire l'alcoran. L'usage de ces sortes de voyelles étant si moderne, il est libre aux critiques

Plusieurs motifs l'engagèrent dans cette pénible carrière. De toutes parts ses plus intimes amis le pressaient d'y en-

---

de le suivre ou de le changer; il y a même aujourd'hui plusieurs savans qui le rejettent. Voyez Calmet, et la dissertation de l'abbé de Vence *sur ces points-voyelles*, qui est à la tête du commentaire français sur Esdras.

Mais comment, dira-t-on, pouvait-on lire l'hébreu, et l'entendre sans points-voyelles qui déterminassent la prononciation et le sens des mots? Cette difficulté ne paraît considérable que parce qu'on veut juger de l'hébreu par analogie avec les autres langues, qu'il serait impossible d'entendre sans le secours des voyelles écrites : mais en cela on se trompe, et c'est ce qu'ont démontré Cappel dans son *Arcanum ponctuationis revelatum*, *an.* 1624; Masclef dans sa nouvelle grammaire pour étudier l'hébreu sans points, le père Houbigant, etc. L'expérience d'ailleurs prouve qu'avec une sagacité ordinaire, on peut par le contexte juger du sens d'un mot que l'absence des points-voyelles rend équivoque, de même que dans toutes les langues. Le contexte de la phrase suffit à un homme de bon sens pour déterminer la signification des mots *homonymes*, c'est-à-dire, qui signifient des choses tout-à-fait différentes. Enfin on ne peut raisonner contre un fait; et puisqu'il est démontré que les points-voyelles sont plus récens que saint Jérôme, on pouvait donc entendre l'hébreu, et le traduire correctement sans le secours de ces points, ainsi que l'a fait ce Père, et que l'avaient fait avant lui les Septante.

Quelques savans pensent que les six consonnes *aleph*, *he*, *vau*, *jod*, *cheth*, *ain*, tenaient lieu de voyelles. Le D. Kennicot, si connu par son érudition, prétend, *diss.* 1, que les juifs, après l'invention des points-voyelles, omirent quelques-unes de ces consonnes *mères* en copiant la Bible, et qu'ils y substituèrent les points comme des équivalens, ce qui d'ailleurs leur facilitait le moyen d'écrire avec plus de célérité. Le P. Giraudeau, Jésuite, ajoute dans sa *Praxis Linguæ sanctæ*, imprimée à La Rochelle en 1757, que dans tous les endroits où il n'y a point de ces voyelles, on doit sous entendre l'*o*.

Mais est-il raisonnable de rejeter le système de prononciation d'une langue, pour y en substituer un autre qui n'est fondé que sur des conjectures? Que l'on affranchisse, si l'on peut, la grammaire hébraïque des difficultés dont elle est hérissée; on applaudira à cette découverte, pourvu qu'on ne tombe pas dans de plus grands inconvéniens; autrement il vaudrait mieux s'en tenir à ce qui est établi, que de tendre à une perfection où il est impossible d'arriver. Pourrait-on même se flatter aujourd'hui de parler le grec et le latin avec assez d'exactitude, et d'en

trer : il fallait d'un autre côté répondre aux juifs, qui rejetaient toutes les versions, et ne cessaient d'objecter le texte hébreu aux chrétiens. Le saint docteur était enfin persuadé que quelque respectable que fût une version, l'original méritait toujours la préférence. Il commença par les livres des Rois, vers l'an 390 ; il traduisit ensuite les autres parties de la Bible en différens temps, et finit, vers l'an 407, par le Pentateuque, Josué et Esther. Sa traduction était d'usage en plusieurs églises sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand, qui lui donnait personnellement la pré-

---

prendre si bien l'accent, qu'on n'aurait point paru barbare, et peut-être inintelligible, à Démosthène et à Cicéron ?

Nous devons avouer que nous ignorons l'ancienne prononciation de l'hébreu : c'est ce qui paraît sur-tout dans la poésie de l'Ecriture. Josephe, Philon, Eusèbe et saint Jérôme, nous assurent que la versification des psaumes et des autres ouvrages poétiques de la Bible, est admirable pour la mesure et la rime ; et cependant plusieurs savans ont avancé qu'elle ne consistait que dans le tour poétique des phrases, et dans l'élévation des sentimens. Voyez Calmet et Fleury, *sur la poésie des Hébreux*, et Floridi, *diss.* 17, p. 502.

Mais le docte et ingénieux Louth montre clairement que les psaumes et les autres ouvrages poétiques de la Bible hébraïque sont en beaux mètres ; ce qui paraît par le nombre mesuré des syllabes, et par certaines licences qui n'étaient permises que dans ces occasions, telles que l'élision ou l'addition des lettres, etc. On prouve d'ailleurs par l'Ecriture même (*Eccli. XLIV*, 5, 3 ; *Reg. IV*, 31, *etc.*), que l'étude de la poésie sacrée était une profession parmi les juifs. Voyez le savant et élégant ouvrage de M. Louth. Il fait parfaitement connaître les beautés de la sublime et inimitable poésie de nos livres divins. Il est encore enrichi de notes véritablement neuves, et offre d'excellens modèles de traductions latines de quelques endroits de l'original, comme de l'ode d'Isaïe sur la destruction de Babylone, XIV, 4, p. 277 de la première édition. En un mot, les *Prælectiones de sacrâ poesi Hebræorum*, sont ce que nous avons de mieux sur cette partie de la littérature sacrée. On verra aussi avec plaisir les observations sur la versification hébraïque, dans le traité de Roberston, *sur la véritable et ancienne méthode de lire l'hébreu.*

Térence sur l'ancienne version (75). Elle fut adoptée peu de temps après par toutes les églises, suivant saint Isidore de Séville (76). On conserva cependant quelque chose de la version italique en différens endroits; en sorte que dans plusieurs livres de l'Ancien Testament, notre Vulgate est un mélange de cette traduction et de celle de saint Jérôme. On retint aussi l'ancienne version italique pour le Psautier, à cause de l'habitude où l'on était de s'en servir dans le chant des psaumes; mais on y admit par degrés plusieurs des corrections que saint Jérôme avait faites à deux différentes fois d'après le grec des Septante. Le Psautier, ainsi corrigé, est celui de la Vulgate dont on se sert par-tout, excepté dans l'église du Vatican et dans celle de Saint-Marc de Venise, où l'on chante encore les psaumes suivant l'ancienne version italique. Les livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, les deux livres des Machabées, la prophétie de Baruch, la lettre de Jérémie, les additions qui sont à la fin du livre d'Esther, les treizième et quatorzième chapitres de Daniel, et le cantique des trois enfans dans la fournaise, sont de l'ancienne Vulgate, parce qu'ils ne furent point traduits par saint Jérôme, qui n'avait pas le texte hébreu ou chaldaïque. Quant au reste de l'Ancien Testament tel que nous l'avons, il est de la traduction de saint Jérôme, à l'exception de quelques passages qui sont de l'ancienne version vulgate ou italique (77).

---

(75) Saint Greg. M. *hom.* 10, n. 6, *in Ezech.* l. 20, *mor. in cap.* 30, *Job.* c. 32, n. 62.

(76) L. 1 *de offic. eccles.*

(77) La traduction latine de la Bible par saint Jérôme, fait le premier tome de ses œuvres dans l'édition de Martianay, où elle est donnée sous le titre de *Bibliothèque sacrée.*

En 1546, le concile de Trente déclara notre Vulgate *authentique* : mais ce décret ne doit pas s'entendre en ce sens, qu'on ait donné à la version la préférence sur les textes originaux. Voyez Pallavicini, *Hist.*

En traduisant l'ouvrage d'Eusèbe *sur les Lieux saints*, saints Jérôme y fit beaucoup de corrections et d'additions,

---

Conc. Trid.; Walton, *Proleg.* 10 *in Polyglot*; Bellarmin, *de Verbo Dei*, l. 2, c. 11, *item litteris ad Lucam Brut. Capuæ datis* 1603, *et diss. de editione latina vulgata Wirtzb. an.* 1749. Cette même dissertation a été traduite en français, et imprimée dans le tome XIV de la Bible dite *de Vence*, p. 1.

Voyez encore Dupin, *Prolog. sur la Bible*, t. I, 2e partie, l. 1, ch. 7, p. 660 sqq. Paris 1701; Zallwein, *Principia juris eccles.*, t. 1, ch. 2, Augus. Vindel 1764; Stattler, *De locis theologicis*, c. 1, art. 3, *de authentia editionis Vulgatæ et usu scripturæ autographæ*, § 62, p. 97, Weissenburg 1775; *Jahn, Introductio in libros SS. vet. fœderis, in epitomen redacta*, § 65, p. 75, 2e édition, Vienne 1814; Riegler, *Kritische geschichte der Vulgata*, Tübingen 1824, et plusieurs autres.

Sixte V fit faire à Rome en 1590, une bonne édition de la Vulgate. Elle fut réimprimée en 1592 et 1593, avec de nouvelles corrections. Voyez sur l'estime que l'on doit faire de la Vulgate, les plus habiles critiques protestans, Louis de Dieu, Drusius, Milles, Walton, *Proleg. in Polyglot.* etc Cappel a adopté plusieurs leçons de notre Vulgate dans les endroits où les manuscrits modernes de l'hébreu étaient corrompus. *Critica sacra*, p. 351-371.

Michaëlis, dans son *Einleitung in die göttlichen Schriften neuen Bundes*, 1re partie, § 72, p. 403, dit en parlant de la Vulgate non corrigée : « On voit qu'il (Luther) se servit principalement (en traduisant) » de la Vulgate à laquelle il était habitué dès sa jeunesse, et la chose » lui aurait été impossible.......... s'il n'avait appelé à son secours la » Vulgate, et s'il ne s'était fait une loi de ne s'en écarter que dans les » points où il était sûr qu'elle était dans l'erreur. »

Les versions latines du Nouveau Testament faites par Bèze et par Erasme, d'après le texte original, contiennent des fautes grossières. On doit porter le même jugement des versions latines de l'Ancien Testament qu'ont données Pagninus, Arias, Montanus, Luther, que l'ignorance de la langue hébraïque rendit méprisable à ses meilleurs amis; Munster, qui suit servilement la paraphrase des juifs et les rabbins; Léon de Juda, auteur de la traduction dite *Bible de Vatable*; Sébastien Castalion, dont l'ouvrage fut sévèrement censuré par Bèze; Luc et André Osiander son fils, qui ne firent autre chose que de corriger quelques endroits de la Vulgate sur l'hébreu; Junius, et Trémellius, qui était né juif. Les protestans d'Angleterre ont adopté la dernière de ces traductions; mais la seconde édition même qui a été corrigée est encore extrê-

afin qu'il ne manquât rien à la description géographique de l'ancienne Palestine. Il a traité encore la même matière

---

mement fautive, comme le savant Drusius l'a démontré. Le style en est vicieux et affecté; on y trouve fréquemment des pronoms et d'autres mots qui ne sont point dans l'original; enfin elle est remplie de contre-sens.

On doit convenir que le texte hébreu est présentement fautif, ce que l'on doit attribuer à l'ignorance ou à l'inadvertance des copistes; les plus habiles rabbins en font l'aveu. La vérité de notre assertion a été démontrée par M. Kennicot, dans son ouvrage intitulé : *The present printed Hebrew Text considered*, et imprimé à Oxford en 1759, *diss.* 2, c. 4, p. 222, etc. On peut voir aussi la dissertation de ce docte hébraïsant sur le même sujet, laquelle parut en 1753. M. Kennicot donne l'histoire du texte hébreu, qu'il assure avoir été conservé dans toute son intégrité jusqu'au retour de la captivité et même un peu plus tard. On avait gardé par l'ordre de Moïse une copie du Pentateuque, que l'on avait renfermée dans un coffre, et déposée à côté de l'arche.

Consultez particulièrement à ce sujet : Sandbichler, *Ueber die zuverlässigkeit des grundtextes u. s. w.* § 8. sqq.

Morin ne donne que 500 ans d'antiquité au fameux manuscrit d'Hillel, qui est à Hambourg. Le P. Houbigant dit qu'il ne connaît point de manuscrits hébreux qui remontent au-delà de six à sept siècles, et il assure qu'il y en a peu qui aient plus de deux ou de trois cents ans. Le plus ancien que l'on connaisse en France, est celui des Oratoriens de la rue Saint-Honoré à Paris, auquel le P. Houbigant donne près de sept cents ans. Selon l'abbé Sallier, il n'y en a point dans la bibliothèque du Roi dans la même ville, qui ait plus de quatre cents ans. Les Dominicains de Bologne en Italie en ont un du Pentateuque, qui est fort célèbre, et dont Montfaucon a donné la description, *Diar. Ital.* p. 399. Il était déjà ancien en 1308, lorsque ces religieux l'achetèrent d'un juif qui le prétendait écrit par Esdras : son antiquité peut être d'environ neuf cents ans. L'Angleterre possède aussi deux bons manuscrits, dont l'un contient le Pentateuque, et l'autre le reste de l'Ancien Testament; ils ont environ sept cents ans, et se gardent dans la bibliothèque bobléienne. (Kennicot, *diss.* 1, p. 315.) Le plus fameux manuscrit du Pentateuque Samaritain, que gardent les Samaritains à Naplouse, qui est l'ancienne Sichem, et auprès de Mont-Garizim, n'a que cinq cents ans d'antiquité. (Kennicot, *diss.* 2, p. 541.) Celui qui se voit dans la bibliothèque ambroisienne à Milan peut être plus an-

dans ses lettres à Dardanus et à Fabiole. Il composa aussi différens traités pour éclaircir plusieurs points de critique relatifs au texte hébreu de la Bible. On voit par ses commentaires sur les prophètes, avec quel soin, et pour ainsi dire, avec quel scrupule il s'attachait au vrai sens du texte original, qu'il appelle *la vérité*. Cela ne l'empêchait pas d'avoir recours aux anciennes versions grecques. Il donne de temps en temps quelques explications allégoriques; mais il déclare qu'il n'en est point garant, et qu'il les a prises

---

cien. (Montfaucon, *Diar.* p. 11.) Il y a un manuscrit hébreu dans la bibliothèque du Vatican, qu'on dit avoir été copié en 973.

Le P. Houbigant de l'Oratoire donna, il y a quelques années, une traduction latine de l'ancien Testament d'après le texte original. Quant aux livres deutéro-canoniques, c'est-à-dire, qui ne sont point dans le canon des Hébreux, il les a traduits d'après le grec. Son ouvrage fait sans doute honneur à notre siècle. On n'en saurait trop louer le style pour l'élégance, l'énergie et la clarté. Les notes en sont si concises, si judicieuses et si utiles, qu'on rendrait un vrai service à ceux qui ne peuvent se procurer l'ouvrage, de les faire imprimer séparément : mais on a reproché au savant traducteur de s'être quelquefois arrogé le droit de corriger le texte hébreu sans l'autorité des manuscrits. Une pareille liberté ne pouvait être tolérée que dans les notes, par rapport aux endroits où les corrections paraissaient évidemment nécessaires. Son travail aurait encore été plus estimé si la critique eût été plus modérée, et s'il avait montré plus de respect pour les anciennes versions authentiques.

On sait que Grotius, Wells, et d'autres critiques protestans, ont eu souvent recours à la Vulgate pour déterminer ou pour corriger le sens de l'original, même dans le Nouveau Testament, qui est d'un usage plus fréquent que l'ancien. Il n'ent est pas moins vrai que les originaux sont toujours les sources, et que souvent ils ajoutent beaucoup de force et de clarté au sens des meilleures versions ; aussi l'Église a-t-elle toujours fortement recommandé l'étude des langues dans lesquelles les Livres saints ont été écrits, et les conciles généraux ont ordonné qu'on établirait des professeurs dans les universités pour les enseigner. On ne peut se proposer en ce genre de modèle plus parfait et de guide plus sûr que saint Jérôme.

(*Note augm. d'après l'allem.*)

dans Origène ou dans d'autres auteurs. Quant à son commentaire sur saint Matthieu, il dit lui-même que ce n'était qu'un essai qu'il avait rédigé en peu de jours en faveur d'un ami, et auquel il se proposait de mettre la dernière main, lorsque ses autres occupations le lui permettraient; mais il paraît qu'il n'eut jamais le temps d'exécuter ce projet; peut-être que les incursions que les barbares firent dans la Palestine en furent la cause. Il est au moins certain que saint Jérôme fut obligé, sur la fin de ses jours, d'interrompre ses études, pour se soustraire d'abord à leur fureur, et bientôt après à celle des pélagiens (78).

Ces hérétiques profitant du crédit qu'ils avaient auprès de Jean de Jérusalem, envoyèrent en 417 une troupe de bandits à Bethléhem pour ravager les monastères qui étaient sous la conduite de saint Jérôme (79). Il ne put s'échapper de leurs mains qu'en se retirant à la hâte dans une forteresse. Les bâtimens des monastères furent réduits en cendres. Les moines et les vierges prirent la fuite. Eustochium et la jeune Paule coururent les grands dangers; leur habitation devint la proie des flammes, et les personnes qui leur appartenaient souffrirent en leur présence toutes sortes de tourmens.

Cette persécution ayant cessé, le Saint reprit ses travaux pour l'Eglise. Tous les ennemis de la foi lui portaient une haine implacable; mais il était aimé et respecté de tous les gens de bien, comme le rapportent Sulpice-Sévère et saint Augustin (80). Enfin, après avoir triomphé des vices et des hérésies, et avoir passé la plus grande partie de sa vie dans les travaux et la pénitence, il fut dégagé des liens du corps le 30 Septembre 420. Une fièvre lente l'a-

---

(78) S. Hier. *ep.* 78 *ad Paulin.* p. 643.
(79) S. Aug. *de Gestis Pelag.* c. 36, t. X.
(80) Sulp. Sév. *Dial.*, c. 4; S. Aug., *ep.* 82, n. 30, p. 201.

vait miné peu à peu, et son grand âge ne lui laissant aucune ressource, il succomba sous le poids de sa langueur. On l'enterra parmi les ruines de son monastère de Bethléhem; mais dans la suite son corps fut porté à Rome, et il s'y garde encore dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. Sa fête est marquée dans le sacramentaire de saint Grégoire, ainsi que dans les martyrologes de Bède, d'Usuard, etc. (81).

Ce fut tout à la fois, et par esprit de pénitence et par zèle pour la gloire de Dieu, que saint Jérôme s'appliqua à l'étude des saintes lettres, qui le mit en état de rendre à l'Église des services si importans. Les commentaires des anciens Pères sur l'Ecriture ne sont point également utiles. Les allégories servent à rendre plus sensibles les instructions morales que renferment les paroles de l'écrivain sacré : mais en général, la meilleure manière d'expliquer nos divins oracles, est d'exposer les mystères de la foi, de développer les vertus chrétiennes, et d'insister sur les motifs qui doivent en inspirer l'amour et la pratique, et

---

(81) Quatre ordres religieux, qui portent le nom d'*Hiéronymites*, honorent saint Jérôme comme leur principal patron. Ils suivaient dans leurs premières institutions des règles fort austères qui avaient été composées d'après les épîtres du saint docteur. On changea depuis ces règles, et on y substitua celles de quelques autres ordres.

Les Hiéronymites d'Espagne étaient originairement une filiation du tiers-ordre de Saint-François. Ils furent hermites jusqu'à l'an 1374, qu'ils se réunirent en communauté, et se mirent sous la règle de S. Augustin.

Cette même règle a été adoptée par les hermites de saint Jérôme qui composent la congrégation de Lombardie. Ils possèdent l'église de Saint-Alexis à Rome; mais leur général réside dans le couvent d'Ospitaletto, au diocèse de Lodi.

La congrégation des Hiéronymites de Fiésoli en Toscane suit la règle de saint Augustin, à laquelle on a ajouté certaines constitutions particulières qui ont été tirées des épîtres ascétiques de saint Jérôme. Ceux de Saint-Pierre de Pise sont mendians. Voyez la vie de ce Saint, sous le 1er Juin.

toujours en s'attachant au sens littéral. Saint Chrysostôme est un des plus beaux modèles que l'on puisse suivre en ce genre : mais pour découvrir ces trésors inestimables qui sont renfermés dans l'Ecriture, il faut la lire souvent, et la méditer humblement ; il faut se pénétrer de cet esprit de prière et de cette docilité qui ont mérité à tant de saints docteurs d'être les fidèles interprètes de la parole de Dieu.

On doit encore observer de s'en tenir toujours à la tradition de l'Eglise. Quiconque ne marche point à la lumière de ce flambeau, ne peut manquer de s'égarer. L'expérience ne l'a que trop souvent prouvé. Les hommes même les plus habiles, s'ils dédaignent de suivre cette lumière, deviennent le scandale de l'Eglise, au lieu de contribuer à l'instruction des fidèles. « La foi orthodoxe, suivant la » remarque d'un savant évêque protestant, ne dépend pas » de l'Ecriture considérée en elle-même, mais de l'Ecriture » expliquée par la tradition universelle (82). »

Mais comme le sens littéral des Livres saints est plus propre que tout autre à nous les faire bien comprendre, il faut nécessairement avoir recours aux règles d'une sage critique. Personne sur ce point n'a égalé saint Jérôme dans l'Eglise latine, et l'on ne saurait trop exhorter les interprètes modernes à suivre son exemple. Quoi de plus absurde, en effet, que de s'attacher à des misères, de s'arrêter à des discussions grammaticales, et de faire un vain étalage de savoir, lorsqu'il s'agit d'expliquer un livre tel que l'Ecriture sainte ? Combien cependant n'avons-nous pas de volumes des commentateurs de ces derniers temps, qui sont remplis de ces sortes de minuties ? Rarement on y trouve les noms sacrés de Jésus-Christ et de la vertu, quoique ce soit là les deux grands objets des Livres saints.

---

(82) Hare, évêque de Chichester, *On the difficulties which attend the study of the scriptures by the way of private spirit.*

Cette bonne critique dont nous parlons n'a point été méconnue par les Pères de l'Eglise, dit un habile théologien protestant (83); les œuvres de saint Jérôme en font foi. Leur but principal fut de montrer en Jésus-Christ l'accomplissement des figures et des prophéties, et de conduire ainsi les hommes à la connaissance du Sauveur du monde. Mais que penser des commentaires de Grotius, et de ceux de quelques autres modernes? Ils sont si maigres, si secs, si vides de l'esprit du christianisme, que quand je viens à comparer les anciens interprètes avec ceux de nos jours, je trouve entre eux, dit le même théologien, autant de différence qu'il y en a entre un homme et ses habits remplis de paille.

Notice des écrits de saint Jérôme.

Nous parlerons des ouvrages de saint Jérôme, suivant l'ordre qu'ils tiennent dans l'édition de ce Père par les Bénédictins.

TOME I.

La *Bibliothèque sacrée*, c'est-à-dire, tous les livres de l'Écriture que saint Jérôme traduisit en latin d'après le grec ou l'hébreu.

TOME II.

1° Le livre *des noms hébreux*. Le saint docteur y explique les étymologies des noms propres qui se rencontrent dans l'ancien et le nouveau Testament; viennent ensuite quelques *fragmens grecs* du même livre, traduit en latin.

2° Le dictionnaire *des lieux hébreux*, ou géographie sacrée pour l'intelligence de l'Ecriture. Le fond de l'ouvrage est d'Eusèbe de Césarée; mais saint Jérôme se l'appropria pour ainsi dire, en le perfectionnant.

3° Le livre des *questions hébraïques sur la Genèse*. On y trouve les sentimens de quelques juifs, et de plusieurs interprètes, tant grecs que latins, sur divers endroits de ce livre de l'Écriture.

---

(83) M. Reeves.

4° Seize *lettres* sur quelques endroits difficiles de l'ancien Testament.

5° Le commentaire sur l'Ecclésiaste, vers l'an 388.

6° Traduction des deux homélies d'Origène sur le Cantique des Cantiques, vers l'an 383. Cette traduction fut faite à la prière du Pape Damase, auquel elle est dédiée.

7° Suivent plusieurs ouvrages supposés à saint Jérôme, qui ont aussi l'Écriture sainte pour objet.

TOME III.

Ce tome renferme les commentaires du saint docteur sur les prophètes, qui furent écrits en différens temps.

TOME IV.

1° Le *Commentaire sur l'évangile de saint Matthieu,* vers l'an 398.

2° Plusieurs *lettres* où le saint docteur explique plusieurs difficultés relatives au nouveau Testament.

3° Commentaires sur les épîtres de saint Paul aux Galates, aux Ephésiens, à Tite et à Philémon.

La seconde partie du tome quatrième contient les *lettres* de saint Jérôme, qui sont divisées en plusieurs classes, et dont plusieurs sont de véritables traités, ainsi que ces ouvrages ascétiques et polémiques. Nous nous contenterons d'indiquer les principaux.

1° Les *Vies* de saint Paul hermite, de saint Hilarion et de saint Marc.

2° Le *Catalogue des écrivains illustres,* écrit en 392, et divisé en 35 chapitres. Dans le dernier, saint Jérôme parle de ses propres ouvrages; mais il n'est, à l'en croire, qu'un avorton, et le dernier de tous les chrétiens.

3° Le *livre contre Helvidius,* qui soutenait que la Sainte-Vierge, après la naissance de Jésus-Christ, avait eu d'autres enfans de saint Joseph, et qui en était venu jusqu'à enseigner que la virginité n'avait aucun avantage sur le mariage. Cet ouvrage fut écrit vers l'an 384.

4° Les deux *livres contre Jovinien,* qui ont aussi pour objet la défense de la virginité, vers l'an 392.

5° *Apologie* du saint docteur touchant ses livres contre Jovinien, vers l'an 393.

6° Le *livre contre Vigilance.* Nous en avons parlé dans la vie du Saint.

7° Dialogue *contre les lucifériens.* Voyez la vie du Saint.

8° Nous avons aussi parlé des ouvrages de saint Jérôme *contre Rufin.*

9° Les dialogues contre les pélagiens. Voyez la vie du Saint.

TOME V.

On a mis dans ce tome les ouvrages supposés à saint Jérôme, et un recueil de pièces qui ont rapport à l'histoire de ce saint docteur.

Le style de saint Jérôme dans ses commentaires sur l'Écriture, est pur, simple et clair, mais accompagné d'une certaine sécheresse. Il croyait que la dignité des divins oracles se suffisait à elle-même. Il n'en est pas ainsi de ses autres ouvrages; le Saint s'efforçait de donner à son style toute la politesse dont il était capable. Ses pensées sont nobles, ainsi que ses expressions. On remarque dans son discours une variété de tours aussi agréable que surprenante; il sait employer les figures avec beauceup d'art, et il n'est pas moins heureux dans l'usage qu'il fait des subtilités de la logique. Il amène avec goût les plus beaux traits des philosophes et des auteurs classiques, et il possède le talent d'embellir ses ouvrages de ce qu'il y a de plus curieux dans les arts et dans les sciences. L'assortiment de toutes ces parties est si parfait, que chacune paraît être à sa place; et l'on peut comparer son discours à ces ouvrages de marqueterie, où toutes les pièces sont si artistement unies ensemble, qu'elles paraissent faites l'une pour l'autre. Il faut cependant convenir que cette manière d'écrire annonce quelquefois un peu trop d'affectation. Le judicieux Fénélon dit aussi que le style de saint Jérôme n'est pas toujours selon les règles; mais il ajoute en même temps que quelques fautes dans lesquelles il est tombé ne doivent pas empêcher qu'on ne les préfère pour l'éloquence à ceux qui tiennent une place distinguée parmi les orateurs.

D. Martianay, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a donné à Paris une édition des œuvres de saint Jérôme en cinq volumes in-folio, dont le premier parut en 1693, et le dernier en 1704. Le livre *des noms hébreux*, et les autres ouvrages critiques du saint docteur avaient été jusque-là horriblement défigurés, même dans les éditions d'Erasme et de Marianus Victorius. Cave et d'autres savans ont donné de grands éloges au travail de D. Martianay, quoiqu'il n'ait pas le degré de perfection qu'il pourrait avoir. Ce religieux y montre à la vérité plus de jugement et d'érudition que dans quelques-uns de ses traités; mais il s'en faut de beaucoup qu'on puisse les comparer aux Mabillon et aux Coustant. Il a laissé encore un grand nombre de fautes dans le texte de saint Jérôme, et ses notes ne sont pas toujours exactes. L'ordre qu'il a suivi dans l'arrangement des lettres du saint docteur y jette une telle confusion, qu'on ne sait comment s'y prendre pour les trouver ou les citer. Il n'a point donné la chronique de saint Jérôme, non plus que le martyrologe qui lui est attribué dans quelques anciens manuscrits, quoique ce Père n'ait fait que le traduire en latin, comme nous l'apprenons de Bède, *Retr. in Act.*, et de Walfrid Strabon, *de Rebus eccl.* c. 28. Ce martyrologe a été publié par D. Luc d'Achéry. *Spicil.* t. IV.

• Martianay mit une vie de saint Jérôme dans le cinquième tome des OEuvres de ce Père; mais il la redonna en français, avec des additions

en 1706. Il y défend le saint docteur contre Baillet, qui, en parlant de lui, emploi des expressions fort dures, et encore quelques autres critiques qui n'ont point assez mesuré les termes dont ils se servaient. Barbayrac a aussi maltraité saint Jérôme, et l'a calomnié, en lui imputant une doctrine qu'il n'enseignait point; mais il a été solidement réfuté par D. Ceillier. *Apologie des Pères*, p. 308-311.

Villarsi, Oratorien d'Italie, donna à Vérone, en 1738, une nouvelle édition des OEuvres de saint Jérome, en 10 vol. in-folio, avec une vie de ce Père, et des notes fort utiles. Il fut aidé dans ce travail par plusieurs savans, et notamment par le marquis Scipion Maffei; mais on lui a reproché, comme à Erasme et à quelques autres critiques, d'avoir corrigé le texte de son auteur d'après ses propres conjectures, et sans l'autorité des manuscrits, ce qui diminue beaucoup l'utilité de son entreprise. Voyez les *Observations sur la nouvelle édition de saint Jérôme à Vérone, par Maffei et Vallarsi, par un Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur*. Paris, 1739, in-4°.

S. GRÉGOIRE, ÉVÊQUE ET APÔTRE DE L'ARMÉNIE.

Vers l'an 306.

GRÉGOIRE, surnommé l'*Illuminateur*, était de la grande Arménie, et naquit dans la province de Balhaven (1). Il

(1) Les apôtres saint Barthélemi et saint Thomas avaient prêché la foi dans l'Arménie, selon Tillemont, t. I, et Schroëder, *Thes. Linguæ Armenicæ,* page 149. Nous apprenons de Tertullien, *adv. Judæos,* c. 7, que les chrétiens avaient au second siècle une église florissante dans ce pays. Durant la persécution de Dioclétien, il y eut un grand nombre de martyrs à Sébaste, à Nicopolis, à Mélitène, à Comane, etc. Voyez Lubin, *Not. in Martyr. rom.* et Le Quien, *Or. Chris.* t. I, p. 425.

Saint Grégoire porta le flambeau de la foi dans la grande et la petite Arménie, et baptisa le Roi Tiridate. Ayant été élu évêque, il se retira à Césarée en Cappadoce, où il fut sacré par Léonce, qui occupait le siége de cette ville, selon l'auteur de sa vie, *ap. Métaph.;* Agathangelus, *dans l'histoire de la conversion des Arméniens,* etc., de là l'origine de la possession où était l'archevêque de Césarée de sacrer le primat d'Arménie. C'est la remarque de l'ancien auteur d'une relation des affaires de l'Arménie, laquelle a été publiée par le P. Combefis, *Auc-*

sortait de l'illustre maison royale de Parthie, dites *des Arsacides*. Ayant été porté, dès son enfance, à Césarée, en

---

tor. Bibl. Patr. Græc. L'existence de cet usage se prouve encore par saint Basile, *ep.* 121, *aliàs* 195 *ad Theod. et ep.* 122, *aliàs* 313 *ad Pœmin.* Il subsista jusqu'au cinquième siècle, qu'il fut aboli par les Rois de Perse, alors maîtres du pays.

Le primat d'Arménie, qui prenait anciennement le titre de *catholique*, prend aujourd'hui celui de *patriarche*. Il résidait dans la capitale du pays que les Arméniens appelaient *Vagarssiabat*, c'est-à-dire *Artaxiasatu*, ou *Artaxata*. Sur les ruines de cette ville est le fameux monastère d'Eschmiazin, autrement dit *des trois églises*. Le patriarche y fait encore aujourd'hui sa résidence. Les Arméniens disent que l'église fut fondée par saint Grégoire dans le palais du Roi Tiridate. Elle est à deux lieues d'Ervan, qui est présentement capitale de l'Arménie persane.

Saint Grégoire, de retour en Arménie, y sacra plusieurs évêques, et laissa l'église du pays dans un état très-florissant. Après le concile de Calcédoine, les Arméniens tombèrent dans l'eutychianisme, et confirmèrent cette hérésie dans un fameux concile tenu à Tibène en 554. Leurs réunions à l'Église catholique n'ont jamais été de longue durée. Voyez sur leurs erreurs, le concile *in Trullo*, *can.* 56, et Beveridge, *not.* 16, ainsi que le concile tenu à Jérusalem contre les Arméniens en 1143. *Conc. Harduini*, t. VI, part. 2, p. 1143.

Dans le quatorzième siècle, le Pape Jean XXII chargea Barthélemi le Petit, Dominicain, et plusieurs autres religieux du même ordre, d'aller prêcher la foi catholique en Arménie. Ces missionnaires et leurs successeurs convertirent plusieurs hérétiques, qu'on désigna sous le nom de *frères-unis*; et il y en a encore aujourd'hui un grand nombre qui sont catholiques. L'archevêque de Naxivan, avec tout son diocèse, n'a jamais abandonné la vraie foi, malgré les persécutions fréquentes des Mahométans de Perse. Voyez sur les erreurs des autres Arméniens (que Schroeder a voulu inutilement justifier à certains égards, *Thes. Linguæ Armenicæ*), le décret d'union fait par Eugène IV, après le concile de Florence; Clément Galanus, *Hist. Armen.*; Le Quien, *Or. Chr.* t. III, p. 1361; Le Brun, *Liturg.* t. III, p. 1; Echard, *de script. Ord. Prædicat.* t. I, p. 481; Brémond, *Bullar. Dominican.* t. II, p. 245; Touron, *Hist. des Hom. illust.* t. II, p. 108, etc.

Les syriens-eutychiens (appelés jacobites, d'un certain Jacques surnommé Zanzal et Baradat, qui vivait dans le septième siècle) ont aussi embrassé la foi catholique avec l'archevêque d'Alep et plusieurs autres évêques, et sont unis de communion avec le Saint-Siége. Ils ne veulent

Cappadoce, il y fut élevé dans la religion chrétienne, et y reçut le baptême. Son amour pour Dieu était si ardent, qu'il résolut de n'avoir plus rien de commun avec le monde. Lorsqu'il se fut perfectionné dans la science du salut, il se sentit enflammé d'un grand désir d'aller prêcher l'Evangile à ses compatriotes. Il revint donc en Arménie après avoir imploré le secours du ciel par de ferventes prières. Ses discours, soutenus par une vie sainte, opérèrent des conversions innombrables. On assure que Dieu confirma aussi par des miracles la vérité de la doctrine que son serviteur annonçait. On lit dans l'auteur anonyme de sa vie, donnée par Surius, qu'il eut beaucoup à souffrir dans sa mission de la part de Tiridate, Roi du pays; mais que ce prince ouvrit enfin lui-même les yeux à la lumière, et qu'il reçut le baptême. Suivant Eusèbe (2), Maximin Daïa, alors césar en Orient, qui avait juré une haine irréconciliable au christianisme, fut très-irrité de le voir faire tant de progrès dans l'Arménie : il vint attaquer ce pays; mais il fut repoussé, et obligé de se retirer avec confusion. C'est la première guerre de religion dont il soit parlé dans l'histoire.

Saint Grégoire fut sacré évêque par Léonce de Césarée en Cappadoce. Ce fut Tiridate lui-même, qui l'envoya vers ce prélat pour qu'il reçût de ses mains l'onction épiscopale. De retour dans sa patrie; il y continua ses travaux apostoliques avec un nouveau zèle; il porta aussi le flambeau de la foi chez plusieurs nations barbares, près de la mer Caspienne, et pénétra jusqu'au Mont-Caucase. Nous apprenons d'un historien arménien (3), que s'étant retiré

point prendre le nom de jacobites, à cause de l'hérésie de celui qui l'avait fait donner à leurs pères. On les appelle communément syriens ou syriens chrétiens.

(2) *Hist.* l. 9, c. 8.

(3) Moses Chorenensis.

dans une cellule à Mania, qui est dans la province de la Haute-Arménie, appelée Daranalia, il y finit ses jours; que son corps fut enterré dans ce même lieu, et qu'on le transporta depuis dans la ville de Tordane. Il mourut vers le temps où Constantin-le-Grand se rendit maître de l'Orient. Les ménologes des Grecs lui donnent le titre de martyr (4).

Le saint évêque, suivant l'auteur anonyme d'un panégyrique composé en son honneur, et publié parmie les ouvrages de saint Chrysostôme (5), écrivit plusieurs discours remplis d'une sagesse toute divine, ainsi qu'une exposition de la foi qu'il donna à son troupeau. Un savant moderne (6) assure que cette exposition, et vingt-trois homélies de saint Grégoire, sont renfermées dans un manuscrit arménien qui se garde dans la bibliothèque du Roi, à Paris.

Voyez la vie de saint Grégoire dans Surius; le panégyrique dont nous venons de parler; *la Narration de rebus Armenorum*, *ab Combefis*; le Quien, *Or. Chr.* t. I, p. 1372, et t. III; Galanus, *Hist. Armen.*; Moses Chorenensis dans son histoire d'Arménie, l. 2, c. 80, p. 224. Cette histoire a été publiée à Londres en 1736, in-4°, par Guillaume

(4) On dit dans la *Synopsis* donnée par Galanus, que saint Grégoire gouverna l'église d'Arménie depuis la quinzième jusqu'à la quarante-sixième année du règne de Tiridate, et conséquemment durant l'espace de 31 ans. La liste des évêques qui assistèrent au premier concile général de Nicée, laquelle a été publiée en arabe par Selden, donne pour le trente-sixième de ces évêques, Grégoire de la grande Arménie. Mais dans la liste publiée en latin, cette place est occupée par Aristarcès, que Galanus appelle Rostacès, et qui après avoir été plusieurs années coadjuteur de Grégoire, lui succéda. Le Saint l'ayant sacré évêque, passait un temps considérable dans la retraite sur les montagnes. Les Arméniens prétendent que les reliques de saint Grégoire furent portées à Constantinople sous le règne de Zénon, à l'exception d'une partie qu'ils gardent avec vénération.

(5) T. XII, p. 821, *ed. Ben.*

(6) M. l'abbé de Villefroi.

et par George Whiston, qui soutiennent que l'auteur vivait dans le cinquième siècle ; mais il est certain qu'ils se trompent, et que l'ouvrage dont il s'agit est d'une date récente. Quant à la vie de saint Grégoire l'*Illuminateur*, que l'on a quelquefois attribuée à saint Chrysostôme, elle est apocryphe. Voyez le P. Stilting, *in vitâ S. Chrysostomi*, t. 4, *Sept.* §. 83, p. 663.

S. HONORÉ, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

L'AN 653.

Saint Honorius, vulgairement saint Honoré, était Romain de naissance, et embrassa l'état monastique dans sa patrie. Le Pape saint Grégoire-le-Grand, qui connaissait l'étendue de ses lumières et la solidité de ses vertus, l'associa aux missionnaires qu'il avait chargés de travailler à la conversion de l'Angleterre.

Saint Just, archevêque de Cantorbéry, étant mort vers l'an 630, Honorius fut élu pour lui succéder. Il fut sacré à Lincoln par saint Paulin, archevêque d'Yorck. Le Pape Honorius I lui envoya le *pallium*, et lui écrivit en même temps une lettre qui portait que quand les siéges d'Yorck et de Cantorbury seraient vacans, celui des deux archevêques qui vivrait sacrerait la personne qui aurait été canoniquement élue (1).

(1) Il paraît que l'autorité donnée à saint Augustin par le Pape saint Grégoire sur tous les évêques de la Grande-Bretagne, était un privilége personnel qui cessa avec lui. (Voyez Bède, l. 1, c. 29.) En effet, le même Pape décida qu'après la conversion de toutes les provinces de l'Angleterre, les siéges de Cantorbéry et d'Yorck auraient chacun douze suffragans. Saint Paulin fut le premier archevêque d'Yorck, et fut sacré par saint Just en 625. Il reçut le *pallium* de Rome, quoiqu'il n'ait jamais eu de suffragant. Le Roi Edwin étant mort en 633, et ses successeurs ayant renoncé au christianisme, saint Paulin se retira, et mourut évêque de Rochester.

Notre saint archevêque voyait avec joie le royaume de Jésus-Christ s'accroître de jour en jour ; il y contribuait beaucoup par ses exemples, ainsi que par ses instructions, et par le soin extrême qu'il prenait de mettre par-tout des pasteurs également pieux et éclairés. Il mourut le 30 Septembre 658, et eut pour successeur saint Deusdedit. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez Bède, *Hist.* l. 2, c. 18, 20, l. 3, c. 20 ; Wharton, *Angl. Sacr.* t. I : l'abrégé que Capgrave a donné de la vie du Saint, par Goscelin, et cette vie en entier dans un manuscrit ancien et bien conservé de la bibliothèque cottoniène.

╤ LE B. CONRAD, NEUVIÈME ABBÉ DE VILLERS ET CARDINAL.

L'AN 1227.

Conrad était fils du comte de Seyne ; mais sans avoir égard à sa naissance ni à ses parens, il ne rechercha que la pauvreté et l'obscurité. Il fut d'abord chanoine de St.-Lambert à Liége, puis neuvième abbé de Villers, ensuite abbé de Clairvaux et Cîteaux, enfin, il fut nommé cardinal et évêque de Porto par le Pape Honorius III. Au milieu de

---

Saint Aïdan, saint Finan et saint Colman, apôtres des Northumbres, firent leur résidence à Lindisfarne. Pendant tout ce temps-là, le siége d'Yorck resta vacant. Enfin on choisit saint Chad pour le remplir. Ce siége recouvra la dignité archiépiscopale sous Egbert.

Offa, Roi des Merciens, obtint du Pape Adrien I le privilége de métropole pour le siége de Litchfield, qui eut six suffragans ; savoir, les évêques de Worcester, de Leicester, de Sidnachester (aujourd'hui Hatfield dans le Lincolnshire), d'Héréford, d'Elman, et de Thetford ; mais sept ans après, Léon III remit ces évêques sous la métropole de Cantorbéry, et Adulfe, évêque de Litchfield, renonça à la dignité archiépiscopale. Enfin la primatie sur toute l'Angleterre fut attribuée à l'archevêque de Cantorbéry. Voyez le concile de Coveshoe ou d'Abbingdon, tenu en 803, et Johnson, *ad hunc an.* t. I.

ces grandeurs, il conserva toujours son esprit d'humilité, au point que vers la fin de ses jours il disait encore : « Que n'ai-je pu rester jusqu'à cette heure au couvent de » Villers, et y laver régulièrement à mon tour la vaisselle (1). »

Conrad fut aussi nommé en 1221 légat du Saint-Siége en Languedoc. Pendant qu'il assistait à un synode tenu à Cologne, il entendit un curé se plaindre de l'ordre des Dominicains, en disant : « Ces frères sont arrivés ici pour » notre perte; ils prennent part à la récolte d'autrui. Ils » confessent nos sujets et gagnent ainsi leurs bonnes grâces. » Le légat lui demanda : « Combien avez-vous de parois- » siens? — Neuf mille, » répondit le curé. — « Homme téméraire, » s'écria le légat, « ne savez-vous pas qu'au » jugement de Dieu vous devrez rendre compte de cha- » cun d'eux? Pourquoi vous plaignez-vous de ce que » d'autres viennent vous aider et diminuer gratuitement le » fardeau sous le poids duquel vous devriez succomber? » Mais puisque vos plaintes prouvent clairement que vous » êtes indigne de conserver vos fonctions, je vous prive dès » ce moment de tous vos bénéfices ecclésiastiques (2). »

Lorsqu'il fut de retour en Italie, les cardinaux voulurent, à la mort du Pape, l'élever sur le siége apostolique : mais il refusa cette dignité. Il mourut en 1227.

Voyez Barth. Fisen, *Flores eccles. Leod.* p. 430-432; Sanderi *Brabantia illustr.*, t. I, p. 427 et 428, et Le Nain, *hist. de l'ordre de Cîteaux*, t. VIII, p. 343-485.

---

(1) « Utinam usque in hanc horam in Villario sub disciplina vixissem » regulari, et cum culinæ hebdomadariis ibidem scutellas abluissem! »

(2) Le Pape Pie VI a cité cette réponse de Conrad, dans son bref du 10 Mars 1791, adressé à plusieurs évêques de France, contre la « *Constitution civile du clergé.* » Voyez *Collect. Brevium*, t. I, p. 80.

✝ LE B. GUILLAUME, ONZIÈME ABBÉ DE VILLERS.

Vers l'an 1236.

Guillaume appartenait à la maison de t'Dongelbert, et naquit à Bruxelles. Devenu abbé du couvent de Villers, il fit preuve d'une charité extraordinaire envers les pauvres. Il fut choisi plus tard abbé de Clairvaux. On distingua parmi ses principales vertus le courage avec lequel il défendit la liberté de l'Eglise, et sa patience à supporter les persécutions dont il fut l'objet par la suite. Envoyé en Allemagne pour y régler quelques affaires, il fut jeté en prison par l'Empereur Frédéric et mourut peu de temps après.

Voyez Barth. Fisen, *Flores eccles. Leod.* p. 432 et 433, et *Sanderi Brabantia illustr.*, t. I, p. 429.

✝ S. VICTOR, S. OURS ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS DE LA LÉGION THÉBÉENNE.

D'après la savante dissertation des Bollandistes, dans le tome VIII de Septembre.

L'AN 286 (1).

Lorsque la fureur de l'Empereur Maximien commença à faire périr par le glaive et les tortures les chrétiens découverts dans la légion thébéenne, et que déjà S. Maurice avec plusieurs autres héros chrétiens eut versé son sang pour la foi, S. Victor et S. Ours, qui étaient de la même

(1) Voir ci-dessus, p. 83.

légion, ainsi que soixante autres soldats chrétiens, conçurent le projet de quitter en secret le camp d'Agaune. Mais l'Empereur ordonna à Hirtacus, en sa qualité d'intendant de Soleure, de les poursuivre et de les forcer de sacrifier sur l'autel des dieux. Ils furent arrêtés, chargés de fers et ramenés à Soleure; et comme les menaces et les tortures employées pour les faire fléchir demeurèrent sans effet, ils furent décapités sur le pont de l'Aar, aux environs de la ville, et leurs corps furent jetés dans la rivière.

Lorsque plus tard, probablement vers l'an 950, on découvrit miraculeusement les restes de ces martyrs, le pays de Soleure était entièrement sauvage et désert, sans doute par suite des invasions des Hongrois. Berthe, la pieuse épouse de Rodolphe II, Roi de Bourgogne, laquelle faisait le plus souvent sa résidence dans les environs de Soleure, s'y retira après la mort de son second mari Hugues, Roi d'Italie, dont le caractère brutal et méchant l'avait fait beaucoup souffrir. Instruite du martyre des saints héros qui avaient été sacrifiés près de Soleure, elle eut, à la suite d'une fervente prière, une vision, qui lui fit connaître l'endroit où reposaient les ossemens de ces Saints. Le lieu où ils furent trouvés était couvert de ronces et d'autres brouissailles. Ces saintes reliques ayant été levées de terre, la veuve Berthe dont il est question, bâtit à Soleure une église dédiée à S. Ours, et un couvent pour ceux qui devaient la desservir. On croit qu'avant l'érection de cette église, il en existait une autre dans cette ville, dédiée à S. Etienne et bâtie par Bertrade, épouse de Pépin et mère de Charlemagne. Les historiens du pays rapportent que Pépin et son épouse venaient souvent habiter le château de Pipp, près de Soleure.

Berthe bâtit aussi une église en l'honneur de S. Pierre, à l'endroit où les corps des saints martyrs furent découverts. Le tombeau lui-même, où ils reposaient, renfermait

dix-sept corps, qui furent transférés plus tard dans l'église de S. Ours. L'histoire ne nous apprend pas comment ni par qui ils furent enterrés en ce lieu. On se borna à conserver la tradition du martyre, et comme on était convaincu que toute la légion thébéenne avait péri victime de la fermeté chrétienne, tant dans ce pays qu'à Agaune, le nombre des martyrs devait nécessairement avoir été très-considérable. C'est pourquoi, lorsqu'en 1473 la chapelle de S. Pierre allait être agrandie, non-seulement à cause des réparations qui étaient devenues indispensables, mais aussi parce qu'elle était trop peu spacieuse, on trouva, au mois d'Avril, près du fossé des fondemens, trente-sept autres corps avec leurs têtes, au même endroit où *la pieuse* Berthe avait découvert ceux de S. Victor et de S. Ours. Ils étaient couchés en partie deux à deux, en partie à trois ou à six dans une ligne, en partie les uns sous les autres; ils avaient la tête, ou sur la poitrine, ou vers le milieu du corps, ou sous le bras droit. Ils avaient les pieds tournés vers l'orient. Les ossemens avaient résisté à la putréfaction et n'avaient rien de repoussant pour la vue; ils paraissaient au contraire répandre une odeur agréable. Plusieurs têtes étaient même encore garnies de dents, quoiqu'il y eût plus de mille ans qu'elles avaient été renfermées dans le sein de la terre. Après avoir été placés chacun dans une châsse particulière, ils furent transférés dans la cathédrale et solennellement enterrés, le premier Dimanche après Pâques de l'an 1474, au milieu d'une affluence de plus de vingt mille personnes, tant ecclésiastiques que laïcs, de toutes les classes et de toutes les conditions, particulièrement en présence de cinq abbés mitrés, et sous la direction de deux autres abbés, délégués à cet effet par le Pape Sixte IV en qualité de commissaires. Il se fit beaucoup de miracles par l'intercession de ces martyrs chrétiens. Six années après, on découvrit de nouveau plusieurs ossemens

dans le même endroit où l'on avait déjà levé de terre précédemment ceux dont nous avons parlé plus haut. Après avoir été reconnus comme appartenant aux reliques des soixante martyrs de la légion thébéenne immolés en ce lieu, ces ossemens furent aussi enterrés dans la cathédrale, par autorisation spéciale du Pape Sixte IV. La fête de la révélation de la sépulture de ces martyrs de la foi, qui fut faite dans une vision à la pieuse Berthe, fut constamment célébrée depuis cette époque le 5 Mars à Soleure; mais celle de l'invention des ossemens de Victor et Ours se fait solennellement tous les ans le 6 Avril. Jusqu'à l'époque de la réformation, la fête des deux Saints se célébrait avec pompe le 30 Septembre dans presque toutes les églises de la Suisse, et particulièrement à Zurich. Beaucoup d'églises aussi reçurent de ces reliques. C'est ainsi qu'il en vint en 1476 à Isni et à Insprück. Il en fut donné en 1492 au sénat de Zurich, en 1507 à l'électeur de Mayence Jacques de Liebenfels et à l'évêque de Constance Hugues de Landenberg; en 1629 et 1630 au couvent de Wettingen et à plusieurs autres églises. Guillaume, duc de Bavière, donna en 1596 une jambe à l'église des Jésuites de Fribourg en Suisse, et le chapitre et le sénat de Soleure en firent autant en 1597, en reconnaissance de ce que le pieux Pierre Canisius avait écrit, étant même déjà vieux, l'histoire des saints martyrs Victor et Ours et de leurs compagnons.

Il y avait autrefois, à l'endroit où ces martyrs donnèrent leur sang et où leurs corps furent jetés dans l'Aar, une autre église, pareillement sous leur invocation, et appelée par les habitans *Treibis-Kreuz*, ou la petite église de S. Ours. Quoiqu'elle n'ait été bâtie qu'en 1501, elle fut bientôt détruite par les débordemens, de manière qu'aujourd'hui les murailles qui subsistent encore se trouvent dans le fleuve même, et ne sont visibles que quand les eaux sont basses.

Du temps où Soleure n'était encore qu'un château, Ber-

trade, mère de Charlemagne, fonda ou agrandit une église dédiée à S. Etienne, ce qui peut être arrivé vers l'an 718; celle des saints martyrs, dont la sépulture n'était connue de personne du temps de Bertrade, ne dut son origine qu'aux soins de Berthe.

Lorsqu'en 1519 on fit quelques changemens à l'autel de la cathédrale, on découvrit deux corps dont l'un était tourné vers l'orient et l'autre vers le nord. Il y avait des inscriptions près de chacun de ces corps, et dans le crâne de l'un se trouvait une tablette en argent, portant le nom d'*Ursus*. L'autre tête contenait également quelques feuilles, probablement de parchemin, qui tombèrent en poussière entre les mains des examinateurs, de sorte qu'il *fut impossible* de lire les inscriptions. La châsse de pierre *qui* renfermait les deux corps était fermée par un couvercle en pierre, et les deux pièces étaient jointes ensemble avec des grappins de fer coulés en plomb. La face principale de la châsse portait en dehors cette inscription : D. M. FL. SEVERIANAE. Les lettres FL étaient précédées d'une croix taillée dans la pierre, que d'après sa forme on aurait pu prendre également pour un *gladius* romain. Voici cette forme ┿

Une autre inscription portait :

CONDJT. HOC SCS TVMVLO THEBAJDV S. 'VRSVS.

Le peu de connaissances qu'avaient les historiens suisses en fait d'anciennes inscriptions leur fit croire que cette *Severiana* avait été une femme de qualité, convertie par saint Ours; que par respect pour sa mémoire elle lui fit élever ce tombeau et qu'elle inhuma ses restes dans cette châsse de pierre. Mais cette opinion répugne manifestement à toute inscription, puisque celle-ci dit expressément que cette châsse, d'ailleurs fort étroite, était destinée à conserver les cendres de *Severiana* elle-même. Les *Denkwürdigkeiten der Christ-katholischen Kirche* du docteur Binterim (t. II,

1re partie, p. 224 sq.) contiennent sur l'inscription D. M. (*Diis Manibus*) beaucoup de détails applicables au cas présent; ainsi que sur les abréviations de la seconde inscription, lesquelles, d'après la page 414 dudit volume, étaient en usage au septième siècle. Il est probable que ce tombeau de pierre avait été primitivement la sépulture d'une dame païenne, et que plus tard, ce qui se voyait assez souvent dans les premiers siècles, il fut destiné à recevoir des corps chrétiens, sans que l'on changeât rien à l'ancienne inscription. Les éditeurs des *Acta Sanctorum mensis Septembris*, t. VII, p. 276, remarquent au sujet de ces deux inscriptions, que bien qu'il soit possible que la croix ait été ajoutée plus tard à la première, il ne l'est pas moins, qu'à côté des ossemens d'une femme supposée chrétienne, trouvés dans le cercueil, on ait caché ceux d'un martyr chrétien, c'est-à-dire de saint Ours, et que, pour distinguer son corps de celui qui y fut déposé avant, on y ait placé cette tablette d'argent avec son nom. Ils ajoutent, que dans ces sortes de tombeaux on croyait les reliques des martyrs chrétiens plus à l'abri du vandalisme des païens. Si les inscriptions qui accompagnaient l'autre corps n'étaient que sur du papier ou du parchemin, on a voulu montrer par là, selon eux, l'ignorance où l'on se trouvait relativement au caractère de cet autre corps. Comme ce tombeau de pierre n'avait que quatre pieds de long, et que sa cavité n'était que d'un pied et quelques pouces, ils en concluent qu'il n'était pas destiné à recevoir des corps entiers, mais seulement des urnes. Du reste, disent-ils, on peut supposer avec le même fondement, que les ossemens trouvés à côté de ceux de saint Ours étaient ceux d'un autre martyr de la légion thébéenne, dont le nom est resté inconnu, chose que les inscriptions tombées en poussière peuvent avoir constatée. Ce qui les porte principalement à croire que les ossemens de cet inconnu n'étaient pas ceux de saint

Victor, c'est qu'il y a trop d'argumens en faveur de la tradition d'après laquelle il fut enterré et publiquement honoré à Genève; quoique l'on puisse admettre qu'une partie des reliques de ce Saint soit restée à Soleure auprès de celles de saint Ours. Si l'on en croit l'histoire, ceux de Soleure eux-mêmes croyaient encore au quinzième siècle, que les reliques de saint Victor se trouvaient à Genève; car dans la lettre très-détaillée, adressée au Pape en 1473, il n'est pas fait mention de saint Victor. Le chapitre et le sénat n'étaient pas non plus en état de dire, quand et par qui lesdits ossemens furent déposés dans cette châsse de pierre. Cela arriva-t-il longtemps avant l'époque de la pieuse Berthe, ou bien par ses soins; est-ce elle qui ajouta les inscriptions trouvées dans l'intérieur des têtes? Ce sont-là des difficultés, que les éditeurs des *Acta Sanctorum* trouvèrent si grandes, qu'ils n'osèrent adopter aucune des hypothèses diverses que les historiens de Soleure firent sur cette matière.

Premier Octobre.

S. REMI, ÉVÊQUE DE REIMS, APÔTRE DES FRANÇAIS.

Tiré de l'abrégé de son ancienne vie, par Fortunat, et d'une autre vie qu'a donnée Hincmar, archevêque de Rheims, avec l'histoire de la translation du Saint. Voyez saint Grégoire de Tours, l. 2; Fleury, l. 29, n. 44, etc. Ceillier, t. XVI; Rivet, *Hist. litt. de la Fr.*, t. III, p. 155, et le P. Dorigny, Jésuite, *Hist. de la vie de saint Remi, archevêque de Reims, etc.* Paris, 1714, in-12; Suyskens, *Act. SS.* t. I, *Octob.* p. 59, 187.

L'AN 533.

Saint Remi, l'apôtre de la nation française, illustra l'église des Gaules par son savoir, son éloquence, sa sain-

teté et ses miracles. Un épiscopat de soixante-dix ans, et une suite non interrompue de grandes actions, ont rendu son nom célèbre dans les annales de la religion. Sa naissance tint du prodige, et sa vie fut un miracle continuel de la grâce. Emilius, son père, et Cilinie, sa mère, qui sortaient l'un et l'autre de familles distinguées parmi les Gaulois, possédaient de grandes richesses, et vivaient au château de Laon avec une splendeur conforme à leur rang; mais ce qui les rendait sur-tout recommandables, c'était leur zèle pour la pratique des vertus chrétiennes.

L'opinion la plus probable est que saint Remi vint au monde en 439 (1). Il eut deux frères plus âgés que lui, dont l'un se nommait Principe. Celui-ci fut évêque de Soissons, et est honoré dans l'église d'un culte public. On dit qu'un saint hermite, nommé Montan, prédit la naissance de Remi. Ses parens le regardaient comme un enfant sur lequel Dieu avait de grands desseins; aussi furent-ils très-attentifs au choix de ceux qu'ils chargèrent du soin de son éducation.

Remi eut pour nourrice Balsamie, que l'on compte parmi les Saints, et que l'on honore à Reims dans l'église collégiale dédiée sous son invocation. Cette sainte femme avait un fils appelé Celsin, qui fut depuis disciple de Remi, et qui est connu à Laon sous le nom de saint Soussin.

Le jeune Remi, qui avait un esprit d'une excellente trempe, fit de rapides progrès dans les sciences, et y effaça par son éloquence les orateurs de son temps, selon

---

(1) Les circonstances suivantes servent à fixer la chronologie de la vie de saint Remi. 1° Les historiens s'accordent à dire qu'il fut fait évêque à l'âge de 22 ans. 2° Le Saint, dans une lettre qu'il écrivit en 512, dit qu'il était alors évêque depuis 53 ans. 3° Il le fut, selon saint Grégoire de Tours, plus de 70 ans. Il mourut conséquemment en 533, dans la 94e année de son âge; il naquit en 439, et il avait soixante-quinze ans en 512.

saint Sidoine Apollinaire (2), qui connaissait parfaitement les premières années de sa vie; mais il se rendit sur-tout recommandable dès sa jeunesse par son amour pour la religion et par la pureté de ses mœurs. On voyait encore, dans le neuvième siècle, un appartement secret où il avait coutume de se renfermer à Laon pour vaquer plus librement à la prière; et on allait le visiter avec dévotion dans le temps que Hincmar écrivait. Remi, qui cherchait les moyens de tendre à la plus sublime perfection, quitta la maison de son père, et se retira dans un lieu écarté, où il n'avait que Dieu pour témoin des pratiques et des austérités que sa ferveur lui inspirait.

Le siége épiscopal de Reims étant devenu vacant par la mort de Bennagius (3), Remi, qui n'avait encore que vingt-deux ans, fut élu malgré lui pour le remplir. Son mérite extraordinaire parut aux évêques de la province une raison suffisante pour lui accorder la dispense de l'âge requis par les canons. Le nouvel évêque se livra avec une ardeur incroyable à toutes les fonctions de son ministère. Il priait et méditait les Ecritures; il instruisait le peuple confié à ses soins; il travaillait sans cesse à la conversion

---

(2) *L.* 9. *ep.* 7.

(3) L'origine du siége épiscopal de Reims est fort obscure. On peut voir sur saint Sixte et saint Sinice, apôtres de cette province, Marlot, t. I, *Hist. Metrop. Rhem.* l. 1, c. 12; le *Gallia Christ. nova;* une bonne histoire de Reims, publiée en 1755, 3 vol. in-12, et le P. Wastelain, Jésuite, *Descript. de la Gaule belgique.* Lille, 1761.

Plusieurs disciples des saints Sixte et Sinice souffrirent le martyre vers l'an 287, sous le cruel Rictius Varus. On compte parmi eux Timothée, Apollinaire, Maur, prêtre, Macre, vierge, etc. On découvrit leurs corps à Reims près de l'église de Saint-Nicaise, dans les années 1640 et 1650. Leurs têtes et leurs bras étaient percés de gros clous comme ceux de saint Quentin et de saint Piat. Saint Nicaise fut le onzième, et saint Remi le quinzième évêque de Reims.

Reims était la capitale de la seconde Belgique dans le moyen âge, et le siége de cette ville avait onze suffragans.

des pécheurs, des hérétiques et des infidèles. Il annonçait les divins oracles avec tant de force et d'onction, que plusieurs l'appelaient un second saint Paul.

Saint Sidoine Apollinaire (4) ne pouvait trouver de termes assez énergiques pour exprimer l'admiration que lui causaient l'ardente charité et la pureté de cœur avec lesquelles notre saint évêque offrait les divins mystères. Le zèle avec lequel il annonçait la parole de Dieu n'était pas moins admirable. L'onction qui accompagnait ses paroles touchait les cœurs les plus endurcis, et portait les pécheurs les plus invétérés à réparer leurs désordres par la pénitence. Son éloquence et sa piété, dit le même auteur, le rendaient une des plus brillantes lumières de l'Eglise. Je me suis procuré, ajoute-t-il (5), des copies de ses sermons, que je regarde comme un trésor inestimable. J'y admire la noblesse des pensées, le choix judicieux des épithètes, la beauté et le naturel des figures, la justesse, la solidité et la force du raisonnement que l'on peut comparer à l'impétuosité du tonnerre. Les mots coulent de source, et ne sentent point la gêne. Toutes les parties de son discours sont si bien liées, son style a tant de douceur et de facilité, qu'il résulte de l'ensemble une force à laquelle il n'est pas possible de résister. Le mérite des discours de saint Remi était encore relevé par la sublimité des maximes qu'ils contenaient, et par l'esprit de piété avec lequel ils étaient débités; mais ils tiraient principalement leur efficace de la sainteté du prédicateur, qui pratiquait le premier les vérités qu'il annonçait aux autres. Dieu confirmait aussi par le don des miracles la doctrine que prêchait son serviteur. Ce fut ainsi que le ciel prépara saint Remi à devenir l'apôtre d'une grande nation.

---

(4) *L.* 8, *ep.* 14.
(5) Sid. Apol. l. 9, *ep.* 7.

Les Gaulois, devenus redoutables par le succès de leurs armes, avaient envoyé jusqu'en Asie de nombreuses colonies. S'étant emparés d'une grande partie de l'Italie, ils mirent Rome à deux doigts de sa perte (6). Jules-César les vainquit, et les soumit à la domination des Romains cinquante ans avant l'ère des chrétiens. Saint Augustin remarque (7) que ces fiers conquérans étaient dans l'usage de faire recevoir leur langue même par les nations qu'ils avaient vaincues (8).

---

(6) Voyez D. Brézillac, religieux de la congrégation de Saint-Maur, *Hist. des Gaules et des conquêtes des Gaulois,* imprimée en 1752, 2 vol. in-4.°; *les commentaires* de Jules-César, qui savait aussi bien manier la plume que l'épée; les *Observations sur la religion des Gaulois et sur celle des Romains,* par M. Fréret, dans les Mémoires de l'Académie des Inscrip. an. 1751, et l'excellente *Histoire des Celtes*, par Pelloutier.

(7) *De Civ.*, l. 19, c. 7.

(8) Les Gaulois se distinguèrent tellement par leur savoir et leur éloquence, que plusieurs d'entre eux ne le cédaient point aux plus célèbres Romains. La Gaule cisalpine produisit Virgile, Tite-Live, Cornélius-Népos, les deux Pline, etc., et la Gaule Transalpine, Varron, Trogue-Pompée, etc. Lorsque la lumière de la foi eut éclairé les Gaules, on y vit également fleurir l'étude de l'éloquence et celle des lettres sacrées, comme on pourrait le prouver par l'exemple de saint Martin, de Sulpice-Sévère, des deux saints Hilaire, de saint Paulin, de Salvien de Marseille, de saint Remi, de saint Sidoine Apollinaire, etc.

D. Rivet montre, *Hist. litt.* t. I, que la langue des Romains prit presque par-tout la place de la langue celtique. Il y a long-temps qu'il ne reste plus rien de celle-ci en France, à l'exception de quelques traces que l'on remarque dans certains noms propres et dans un petit nombre de mots. Bochart, que Ménage appelait *le père des conjectures*, dit dans son Phaleg, qu'elle vient du Phénicien. Borel, *Præf. sur les Recherches gauloises*, et Marcel, *Hist. de l'origine de la Monarchie Fr.* t. I, p. 11, la font venir de l'hébreu. Le dernier de ces auteurs tâche de prouver par une certaine analogie qui est entre les différentes langues, qu'elles dérivent toutes d'une langue qui était primitivement la même, et cette affinité est encore plus sensible dans les principales langues de l'Occident. Saint Jerôme, qui avait demeuré en Occident et

Les Gaules furent environ cinq cents ans sous la puissance des Romains, qui les regardaient comme une des

---

en Orient, assure, *in Galat. Præf.* 2, p. 255, que celles que l'on parlait à Trèves et dans la Galatie au quatrième siècle, différaient très-peu entre elles.

Valère-André, *Topog. Belgic.* p. 1, prétend que l'ancien celtique se retrouve dans le flamand moderne. Cette dernière langue est certainement un dialecte bâtard du teutonique, qui dérive du celtique : mais on ne peut dire que cette langue soit celle qu'Adam parlait dans le paradis terrestre, comme Goropius Bécan l'a avancé ; on a prouvé que l'hébreu était la langue de nos premiers pères. L'opinion commune est que le gallois et le bas-breton, qui ont une même origine, sont un dialecte du celtique, qui n'est cependant point parfaitement pur, puisque l'on n'entend point dans ces contrées quelques noms celtiques de lieux qui sont connus. Tacite, *Vit. Agricolæ*, c. 11, assure que la langue des Celtes ne différait presque point de celle des Bretons, qui s'est conservée dans le gallois.

Le P. Pezron, dans son traité de l'*Antiquité de la nation et de la langue des Celtes ou Gaulois*, a soutenu le premier que le latin, le grec et le teutonique venaient en grande partie du celtique. Il faut ajouter que ces langues ont emprunté aussi un grand nombre de mots de l'hébreu et de l'égyptien. On ne peut douter que l'ancien étrusque ne soit le véritable celtique, puisque les anciens noms de villes et de plusieurs autres lieux de la Toscane sont celtiques. On peut assurer la même chose de toutes les langues de l'Europe, à l'exception du sarmate et du sclavon. Le celtique est plus pur dans la Basse que dans la Haute-Allemagne. Selon Mallet, l'Islande est le pays où l'on parle cette langue avec le plus de pureté ; d'autres disent que c'est dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne.

L'opinion la plus probable est que le erse que l'on parle en Irlande et sur les montagnes d'Ecosse, est le meilleur celtique qui soit aujourd'hui en usage. Il a cependant dégénéré de sa pureté primitive, puisque le *Léavre Lécan*, c'est-à-dire, le livre de la ville de Lécan ou Sligo sur les antiquités d'Irlande, lequel fut écrit dans le douzième siècle, et se garde dans le collége des Lombards à Paris, n'est entendu qu'avec peine par les Irlandais qui parlent le erse moderne. Au reste, l'altération dont il s'agit n'est pas telle que la langue ait changé, au moins depuis environ deux mille ans. Certains officiers irlandais, qui suivirent le général Munick dans la Tartarie-Crimée, entendirent la langue des habitans d'un canton de cette contrée, et ils ne furent pas peu surpris

plus riches et des plus puissantes provinces de l'empire.

---

de reconnaître le erse. On convient unanimement que les Celtes étaient originaires de cette partie de la Scythie, et que ce fut de là qu'ils se répandirent dans toute l'Europe.

L'éditeur du dictionnaire bas-breton, par D. le Pelletier de la congrégation de Saint-Maur, se plaint de ce que ce docte religieux a trouvé si peu d'ouvrages écrits en cette langue, n'ayant pu faire usage que d'un manuscrit de 1450, contenant les prédictions d'un prétendu prophète nommé Gwinglaff, d'une vie de saint Guinolé en vers, d'un poème sur la prise de Jérusalem, par Tite, et d'un ancien dictionnaire des cérémonies ecclésiastiques qui est entre les mains des recteurs ou curés. Il a été obligé d'emprunter le reste des secours dont il avait besoin, de la langue que l'on parle présentement dans la Basse-Bretagne. M. Barbazan, dans sa *Dissertation sur la langue des Celtes*, qu'il a mise à la tête de son édition du *Castoiement*, et de quelques autres ouvrages en langue romance, conclut de là que l'ancien celtique n'était pas d'un usage si étendu en Europe, et dans ses observations sur les étymologies, *ibid.* il tâche de montrer qu'un grand nombre de mots celtiques ont beaucoup d'affinité avec le latin; d'où il conclut que la première de ces langues vient de la seconde, ou du moins qu'elles ont l'une et l'autre une origine commune. Nous conviendrons, si l'on veut, que quelques mots celtiques sont dérivés du latin; mais nous observerons que les remarques mêmes de M. Barbazan suffisent pour démontrer que la langue des Celtes était d'un usage fort étendu en Europe. Nous ne craindrons pas même d'avancer contre ce savant auteur, que les langues dont on se sert dans la plupart des contrées de l'Europe, viennent primitivement du celtique.

Les Druides, dans les Gaules, n'étaient point dans l'usage d'écrire; mais ils conservaient l'histoire des guerres, etc., dans des poèmes qu'ils apprenaient dans leurs écoles. (Jules-César, *de Bel. Gal.* l. 6.) Leur crédit étant tombé dans les second et troisième siècles, les Bardes furent chargés d'apprendre ces poèmes, et ils les chantaient dans les grandes maisons; cette coutume s'est observée fort long-temps. C'est par ce moyen que plusieurs histoires ou chroniques en vers celtiques se sont conservées en Irlande. (Voyez Torfæus et Mallet.) Il s'en est aussi conservé en Irlande et sur les montagnes d'Ecosse. Jacques Macpherson a fait imprimer en 1762 une traduction des poèmes d'Ossian, fils de Fingal, Roi en Ecosse. L'auteur y célèbre les victoires de son père, les siennes propres, et celles de plusieurs autres princes d'Ecosse et d'Irlande. On trouve dans ces poèmes du génie, de la sublimité, de la force et de l'énergie; la vivacité des descriptions y est jointe au na-

Les Francs s'en emparèrent ensuite; mais ces nouveaux

---

turel et à la beauté des comparaisons, et l'on croit souvent lire les plus célèbres poëtes d'Athènes ou de Rome. L'auteur a d'ailleurs un mérite qui lui est propre; il est original. Il s'en tient à la vérité historique, et n'a point recours à l'intervention des dieux. Les épithètes ne sont employées que pour donner plus de force à l'expression. Ces poèmes servent beaucoup à faire connaître l'histoire et les mœurs des Bretons qui vivaient du temps de Sévère, de Caracalla et de Carausius; ils montrent encore que ces peuples formaient une nation spirituelle et cultivée.

Puisque nous parlons des chants d'Ossian, il convient que nous fassions mention de la traduction allemande qu'en a faite le bon et pieux Denis. C'est à lui qu'appartient la gloire d'avoir le premier dirigé l'attention des Allemands vers ce sublime génie de l'épopée erse. Il choisit pour sa traduction l'hexamètre, et ses vers se meuvent sonores et harmonieux comme les ondes d'un fleuve. Cependant Jördens observe, d'après Küttner (avec raison ou à tort, c'est ce que les juges compétens décideront), « que la trompette grecque n'est guère propre à rendre les sons de harpe de la poésie du nord. » C'est à la lecture des poèmes de ce génie celtique que Michel Denis est redevable de cette brusque précision, de ces transitions qui vous surprennent agréablement, de cette auguste naïveté des temps anciens que l'on ne saurait trop admirer dans ses poésies. Son sublime pathos fait revivre la vertu, la générosité et le patriotisme des ancêtres dans le cœur de leurs petits-neveux, et l'antique chant de sa muse épique, dégagé de l'essaim fabuleux de la Grèce, rallume partout les sentimens du barde de la Calédonie. Voyez *Charakter deutscher Dichter und Prosaïsten*, par Küttner, et *Lexicon deutscher Dichter und Prosaïsten*, par Jördens. Les productions de Denis se trouvent dans les recueils suivans :

1° *Ossian's und Sined's Lieder*, 5 vol. Vienne 1784, en 6 vol. Vienne 1791 et 1792, nouvelle édition.

2° *Michael Denis literarischer Nachlass*, publié par Joseph-Frédéric baron de Retzer, en deux parties, Vienne 1801.

3° *Zurückerinnerungen*, Vienne 1794. Ce sont des observations accompagnées d'exemples tirés des meilleurs auteurs.

4° *Lesefrüchte*, Vienne 1797, en deux parties.

5° *Jugendfrüchte des K. K. Theresianum.* Trois recueils, 1772-1775.

6° *Beiträge in Zeitschriften.*

Michel Denis a rendu de grands services à la littérature allemande et à l'instruction de la jeunesse noble en Autriche; il était plein de zèle et de piété, et il avait une grande vénération pour l'ordre des Jésuites,

maîtres, loin de chasser ou de faire périr les habitans du

---

dont il fut un des plus beaux ornemens, et dans lequel il se fit recevoir en 1747, à Ste Anne à Vienne. Il y mourut le 29 Septembre 1800 (*). Voyez sur la vie et les écrits de Denis son propre *Comment. de vita sua; de Luca's gelehrtes Oesterreich*, t. I, 1re partie, p. 90-94; *Meusel's Lexicon; Baader's gelehrtes Baiern*. Samuel Johnson a voulu contester l'authenticité des poèmes d'Ossian, mais il fut refuté par les amis de Macpherson et d'autres savans. On a donné en 1783 à Francfort une des plus récentes éditions anglaises d'Ossian, sous ce titre : *The works of Ossian, in four volumes*. Outre la traduction de Denis, nous en avons deux en prose, l'une du major von Harold, Düsseldorf 1775, l'autre de Petersen, Tubingue 1782, sans parler des poèmes détachés traduits par Göthe, Bürger, etc. La dernière est celle de Frédéric-Léopold comte de Stolberg, Hambourg 1805, 3 vol. — Revenons à l'objet principal de cette note.

Les Celtes, qui habitaient les Gaules, s'étant mêlés d'abord avec les Romains, puis avec les Francs, renoncèrent presque tout à coup à leur langue maternelle, et adoptèrent un dialecte qui fut principalement formé du latin. Bonamy, *Diss. sur l'introduction de la langue latine dans les Gaules, Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXIV, trouve que D. Rivet s'exprime d'une manière trop générale en assurant que les Francs venus dans les Gaules adoptèrent tous la langue latine, que les Romains, selon leur coutume, avaient introduite, parmi les anciens habitans du pays. Il s'efforce ensuite de prouver que les Francs conservèrent quelque temps à la cour et dans les principales villes, l'ancien teutonique, qui était leur langue, et un dialecte du celtique. Il ajoute qu'ils retinrent quelques mots teutoniques, même après que le latin usité parmi les anciens habitans eut prévalu; mais il convient que de trente mots français, il est difficile d'en trouver un qui n'ait pas une origine latine. Nous ne pensons pas que D. Rivet eût refusé d'acquiescer à ce sentiment. En effet, il n'a point nié qu'un petit nombre de mots français ne soient dérivés du teutonique, ni que les Francs n'aient conservé quelque temps entre eux leur propre langue, quoiqu'ils apprissent aussi le latin que parlaient les Gaulois, parmi lesquels ils étaient établis. Or, c'est le latin qui est évidemment la base de tous les dialectes que l'on parle en France, à l'exception de celui de la Basse-Bretagne et d'une partie considérable de la Bourgogne. On remarque cependant je ne sais quoi d'étranger dans ces différens dialectes, et cet alloi se

(*) Selon Hensius et le Conversations-Lexicon, en 1809.

(*Note de la prés. édit.*)

pays, devinrent un même peuple avec eux; et adoptèrent même leur langue et leurs mœurs (9).

---

fait principalement sentir en Gascogne, en Bourgogne et en Normandie. Quant au provençal et à quelques autres langues, on ne peut se méprendre à leur origine; ce n'est guères qu'un latin corrompu.

(*Note augm. d'après l'allem.*)

(9) Quelques auteurs ont cherché les Francs ou Français dans chaque province de la Germanie; d'autres les ont fait venir d'auprès des Palus Méotides : mais les plus habiles critiques conviennent avec Spener, *Notit. Germ. antiq.* t. I, que ce peuple était un composé de différentes nations de Germanie, qui se réunirent ensemble pour chercher un nouvel établissement, et pour conserver leur liberté et leur indépendance. Quelques auteurs ont conclu que cet amour de la liberté leur avait fait donner le nom de *Francs,* qui n'etait point connu parmi les Germains, lorsque Tacite écrivait. Le mot *frak* ou *franc* signifie *fier* ou *cruel* dans l'ancienne langue germanique, comme l'observe Bruzen de la Martinière dans ses additions à *l'introduction à l'Histoire moderne,* par Puffendorf, t. V. Les historiens romains n'ont point parlé des Francs avant le règne de l'Empereur Gallien.

On voit par le panégyrique d'Euménius en l'honneur de Constantin, par le premier livre de Claudien sur Stilicon, et par plusieurs passages de Sidoine Apollinaire, que les Francs sortirent d'abord du milieu des nations établies au-delà de l'Elbe, c'est-à-dire, du pays qui comprend aujourd'hui le duché de Sleswick et une partie du Holstein. Cette opinion a été fort bien expliquée dans une dissertation imprimée à Paris en 1748, et dans une autre du P. Germon, que le P. Griffet a insérée dans sa nouvelle édition de l'histoire de France du P. Daniel. Le P. Germon place les Francs dans les contrées situées entre le Bas-Rhin, le Mein, l'Elbe et l'Océan, c'est-à-dire, dans le voisinage du pays d'où vinrent depuis les Anglo-Saxons. Il est probable que le vide causé par leurs migrations, fut rempli par quelques peuples plus éloignés.

On distinguait parmi les Francs, les Bructères, les Attuariens, les Chamaves, les Chérisques, les Frisons, les Chauques, les Cattes et les Sicambres; mais les Saliens et les Ripuaires ou Ansuares étaient les plus considérables d'entre eux, les premiers par leurs richesses et leur pouvoir, les seconds par leur nombre. (Voyez l'*Histoire générale des Provinces-Unies,* in-4°. 1757.) Selon Leibnitz, les Saliens étaient ainsi appelés de la rivière Sala, et les lois saliques si fameuses furent originairement établies parmi eux. Le P. Daniel et M. Gundling soutiennent que ces lois sont modernes, et qu'elles ne remontent point au-delà de

Clovis n'avait que quinze ans lorsqu'il monta sur le trône. Il fut le plus célèbre conquérant de son siècle, et c'est à

---

la conversion des Francs au christianisme. De Broispreaux et Sellius, *Hist. gén. des Provinces-Unies*, ne leur contestent point l'antiquité que leur donne Leibnitz; mais ils reconnaissent que la préface qui est à la tête vient d'une main chrétienne. Ils ajoutent qu'il est peut-être arrivé que Clovis y ait changé quelque chose après son baptême.

La cruauté avec laquelle Maximin traita les Germains après la victoire qu'il remporta sur eux, paraît avoir donné lieu à la confédération qui fit rassembler le reste des vaincus dans le pays des anciens Sicambres, peuple qu'Auguste avait détruit. (Voyez D. Bouquet, *Rec. des Histoires de France*, t. I.) C'est de là qu'on les appelle quelquefois Sicambriens.

Les Francs s'établirent d'abord sur la rive orientale du Rhin, qu'ils passèrent bientôt après, puisque Vopiscus les met sur les deux bords de ce fleuve. Le pays, qui s'étend depuis d'Alsace jusqu'à l'Océan germanique, est le premier qu'on ait appelé France, et on le distingua depuis par le nom de *Francia Germanica* ou *Vetus*. La France est placée à la droite ou sur le bord oriental du Rhin, dans la carte de Peutinguer. C'est une ancienne description topographique de ce pays, faite à la fin du quatrième siècle, et publiée par Peutinger d'Augsbourg.

Les Francs proclamaient leurs Rois en les élevant sur un *bouclier* dans le camp. Leurs premiers Rois furent Pharamond, Clodion, Mérouée et Childéric. La couronne devint héréditaire dans la personne de Mérouée, et c'est de lui que la première race de nos Rois a été appelée *Mérovingienne*.

Le P. Daniel prétend que l'histoire de ces quatre Rois qui ont précédé Clovis, n'appartient point à l'histoire de France, et il se fonde sur ce qu'ils ne régnèrent que dans l'ancienne France, et qu'ils ne possédaient rien dans les Gaules, où ils faisaient cependant de fréquentes excursions pour en piller les provinces. Ce sentiment éprouva de grandes contradictions; il fut fortement combattu par Dubos, D. Maur, le Gendre, etc. Nous avons, en effet, des monumens qui prouvent d'une manière incontestable que les Francs commencèrent sous le règne de Pharamond à étendre leurs conquêtes dans la Gaule belgique, malgré les échecs qu'ils reçurent en plusieurs occasions. M. le président Hénault observe qu'ils avaient un établissement fixe vers le Rhin, en 287; que la possession leur en fut confirmée par l'Empereur Julien, en 358; qu'en 445, sous le règne de Clodion, ils se rendirent maîtres de Cambrai, et de tout le pays qui s'étendait jusqu'à la Somme, en Pi-

juste titre qu'on l'appelle le fondateur de la monarchie française. Dans le temps même où il faisait profession du

---

cardie. Il paraît que leurs Rois firent quelque temps leur résidence à Tournai; au moins découvrit-on, en 1653, le tombeau de Childéric dans cette ville. On trouva des monumens qui prouvent certainement que c'était le corps de ce prince, et on en a déposé quelques-uns dans la bibliothèque du roi, à Paris. Voyez la relation de cette découverte par Chifflet, et la dissertation de D. Mabillon sur les anciens tombeaux des Rois de France.

Plusieurs peintres ont imaginé avec Chifflet, mais sans fondement, que les figures d'abeilles trouvées sur le tombeau de Childéric, avaient été les armes de France avant l'introduction de la cotte d'armes, qui était le symbole des personnes de qualité, et que l'on inventa à l'occasion des joûtes et des tournois. Un essaim d'abeilles suivant un chef, est l'emblême naturel d'une colonie qui cherche un nouvel établissement. Quelques auteurs pensent que l'on prit d'abord la fleur de lis de quelques figures d'abeilles mal faites que l'on voyait sur les anciens ornemens royaux. Voyez l'*Addition aux dissertations sur le nom patronymique de l'auguste maison de France.* Il est prouvé dans cet ouvrage que la maison de nos Rois n'a jamais eu de nom particulier, et que l'usage des surnoms s'étant introduit dans les onzième, douzième et treizième siècles, chaque branche retint celui de son apanage.

Il paraît cependant que la figure des lis qui sont dans les armes de France, fut empruntée de la tête d'une hache militaire que les Francs appelaient *Francisque,* et dont ils avaient coutume de se servir anciennement à la guerre; elle y ressemble en effet parfaitement, et n'a nulle ressemblance avec aucune espèce de la fleur appelée lis. On voit sur le tombeau de la Reine Frédégonde à Saint-Germain-des-Prés, des fleurs de lis qui sont employées comme ornemens dans la couronne et dans les habits royaux. Elles sont encore employées ailleurs de la même manière, et on les trouve quelquefois sur les monumens des premiers Rois normands d'Angleterre. Voyez de Montfaucon, *Antiq. de la Monarchie Fr.,* t. I, p. 31. Philippe-Auguste, ou plutôt Louis VII, les prit pour sa cotte d'armes, et Charles VII les réduisit au nombre de trois.

Selon le Gendre, Clodion commença à régner sur les Francs en 426, Mérouée en 446, Childéric en 450, et Clovis I ou le Grand, son fils, en 481. Les Romains firent quelquefois des traités avec ces princes, et les reconnurent pour leurs alliés. Le Roi des Francs (on croit que c'était Chilpéric) se joignit, avec son armée, à Aétius qui faisait la guerre aux Huns, et contribua beaucoup à la victoire que ce général remporta

pagnanisme, il traitait avec bonté les chrétiens, et sur-tout les évêques; il épargnait les églises, et témoignait de l'es-

sur Attila en 481. Clovis s'empara de toutes les Gaules, à l'exception des provinces méridionales, qui avaient été précédemment conquises partie par les Bourguignons, partie par les Goths.

Odoacre, Roi des Turcilinges et des Hérules, ayant mis fin à l'empire d'Occident en 466, Siagrius, fils d'Ægidius, gouverneur des Gaules, conserva toujours une armée sur pied, qui sut se soutenir quoiqu'il n'y eût plus d'Empereur. Clovis, qui passa dans la paix les cinq premières années de son règne, marcha contre lui, et le défit près de Soissons en 489, et trois ans après il lui fit couper la tête. Ayant étendu peu à peu ses conquêtes, il s'empara de Tongres en 491, et de Reims en 493, l'année même qu'il épousa Clotilde. Après la bataille de Tolbiac, qu'il gagna en 496, il se rendit maître de tout le pays jusqu'au Rhin. L'année suivante, l'armée des Romains, campée aux environs de la Loire, se soumit à lui; il vit aussi passer sous ses lois l'Armorique, qui était devenue indépendante, et qui avait reçu de nouvelles colonies venues de la Bretagne. En 507, il vainquit Alaric, Roi des Visigoths, près de Poitiers, et le tua de sa propre main dans un duel, à la tête des deux armées. Cette victoire fut suivie de la conquête de toutes les provinces situées entre la Loire et les Pyrénées : mais il fut défait à son tour par Théodoric en 509, devant la ville d'Arles, et il fut obligé de laisser les Visigoths en possession de la Septimanie ou du Languedoc, ainsi que des provinces voisines.

L'abbé Dubos, *Hist. critique de l'établissement de la Monarchie Fr. dans les Gaules,* essaie de prouver que les Francs devinrent maîtres de la plus grande partie des Gaules, non à titre de conquête, mais en vertu de leurs alliances avec les Romains. A la vérité, ils gagnèrent l'amitié de la plupart des anciens habitans du pays, dont ils se disaient les défenseurs. Leur gouvernement était aussi plus doux que celui des Goths et des Bourguignons prêts à envahir les Gaules. D'ailleurs, les Francs se mêlaient avec les peuples vaincus; et apprenaient même leur langue. Ils ne les dépouillaient de leurs biens que dans certains cas particuliers. Les terres confisquées et données aux Francs, s'appelaient terres saliques, et elles étaient soumises à la loi salique, selon laquelle les contestations qui s'élevaient à leur sujet devaient être décidées par un combat des parties et de leurs amis. Les autres biens possédés par les Francs se nommaient *bénéfices,* terme qui venait des Romains, et qui fut appliqué aux revenus ecclésiastiques. Ces bénéfices étaient des gouvernemens, des dignités lucratives, ou des terres données à vie.

time aux personnes recommandables par leurs vertus. Il honorait principalement saint Remi. Il fit rendre les vases de l'église de Reims qu'un soldat avait enlevés; et comme le soldat balançait à s'en dessaisir, il le punit en le tuant de sa propre main.

Clotilde, que Clovis épousa en 493, était fort zélée pour la religion chrétienne. Elle tâchait d'adoucir la férocité de son mari, et le disposait insensiblement à embrasser la foi. Etant devenue mère d'un fils qu'on nomma Ingomer, elle le fit baptiser. Le jeune prince mourut au bout de quelques jours, lorsqu'il portait encore l'habit blanc qu'on donnait dans l'église à ceux qui avaient reçu le baptême. Clovis fut vivement affligé de cette perte, et voulut en ren-

---

Sous la seconde race de nos Rois, plusieurs seigneurs puissans rendirent ces bénéfices héréditaires dans leurs familles, et ils imitèrent en cela les Lombards, desquels sont venus les fiefs et les lois féodales que les Romains ne connurent jamais. Les fiefs affaiblirent beaucoup les royaumes d'Italie, d'Allemagne et de France. Nos Rois commencèrent dans le douzième siècle à recouvrer les droits aliénés de leur puissance, et à détruire toutes ces petites souverainetés qui s'étaient établies dans leurs états; mais ils ne recouvrèrent toute leur autorité que très-longtemps après.

Les anciens Rois de France firent plusieurs additions à la loi salique, en sorte que l'on n'en peut distinguer aujourd'hui les articles primitifs. Le plus célèbre de tous est celui qui exclut les femmes de la succession à la couronne. Voyez la dissertation de l'abbé de Vertot sur l'origine de la loi salique, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. II.

Nous avons plusieurs éditions de la loi salique. On distingue, sur-tout celle du Fr. Pithou, avec un glossaire pour l'intelligence des termes obscurs et des mots teutoniques, Paris, 1602; celle de Melchior Goldast, t. III, p. 15, de sa *Collectio constitutionum imperialium*, imprimée à Offenbach en 1610; celle d'Anvers en 1649, avec un excellent glossaire compilé par Godefroi Wendelin; celle que Jérôme Bignon a donnée à Paris avec des notes dans son édition des formules de Marculfe : celle de Baluze, avec des capitulaires de Charlemagne, qui fit réviser la loi salique; celle d'Eccard avec la loi des Ripuariens; enfin celle de Schitter, *in Thes. antiq. Teutonicarum, an.* 1727.

dre Clotilde responsable. « Si l'on avait invoqué, lui dit-» il, le nom de mes dieux sur mon fils, il vivrait encore; » mais parce qu'il a été baptisé au nom des vôtres, la » mort me l'a enlevé. » La Reine se contenta de lui répondre qu'elle s'estimait heureuse d'avoir mis au monde un enfant qui était entré en possession du royaume céleste. Quelque temps après, elle accoucha d'un second fils, qui fut également baptisé, et qui reçut le nom de Clodomir. Ce prince étant tombé malade, le Roi, transporté de colère, dit à Clotilde : « Voilà l'effet de votre entêtement; » mon fils mourra comme son frère, pour avoir été bap-» tisé au nom de votre Christ. » C'était ainsi que Dieu se plaisait à éprouver sa servante; mais il se laissa toucher cette fois par ses prières, et le jeune prince recouvra la santé (10).

Jusque là Clotilde n'avait pu engager son mari à renoncer au culte des idoles; mais Dieu par sa miséricorde ménagea une circonstance où le Roi se déclara en faveur de la véritable religion, et se montra supérieur à la crainte du monde, qui l'avait si long-temps retenu dans l'erreur. Le prétexte tiré du mécontentement que feraient éclater ses sujets ne fit plus aucune impression sur son esprit.

Les Suèves et les Allemands ayant formé dans la Germanie une armée nombreuse que commandaient plusieurs Rois, passèrent le Rhin, et vinrent attaquer les Francs pour leur enlever les riches dépouilles de l'empire romain dans les Gaules. Clovis marcha contre eux, les rencontra près des frontières de son royaume, et leur livra bataille à Tolbiac (11). Il se mit à la tête de sa cavalerie, et

(10) S. Greg. Turon. *Hist.* l. 2, c. 26, 27, 28, 29, 30.

(11) Quelques auteurs pensent que la situation des nations germaniques dont il est question, la rapidité avec laquelle Clovis les joignit, ainsi que la route qu'il prit, prouvent que la bataille se donna quelque

donna à Sigebert, son parent, le commandement de son infanterie. Le choc de l'ennemi fut si terrible, que Sigebert fut blessé dangereusement, et emporté du camp : ainsi l'infanterie fut entièrement défaite et mise en déroute. Quoique l'ennemi se portât avec fureur sur la cavalerie, Clovis ne put être forcé : couvert de sang et de poussière, il encourageait ses soldats, et faisait avec eux des prodiges de valeur; mais il eut bientôt la douleur de les voir lâcher pied, et se débander. Il voulut inutilement les rallier par ses prières et ses menaces; ils ne l'écoutèrent point, et ne suivirent que les mouvemens de frayeur qui les agitaient.

Clotilde avait dit à Clovis en le quittant : « Seigneur, » vous allez à la guerre; mais si vous voulez remporter la » victoire, invoquez le Dieu des chrétiens. Il est le seul » maître de l'univers, et il s'appelle le Dieu des armées. » Si vous vous adressez à lui avec confiance, rien ne pourra » vous résister. Vous triompherez de vos ennemis, fus- » sent-ils cent contre un. » Le Roi s'étant rappelé ces paroles dans l'extrémité où il était, leva les yeux au ciel, et dit avec larmes : « O Christ, que Clotilde invoque comme » le Fils du Dieu vivant! j'implore votre secours. Je me » suis inutilement adressé à mes dieux; j'ai prouvé qu'ils » n'ont aucun pouvoir Je vous invoque donc; je crois en » vous. Délivrez-moi de mes ennemis, et je me ferai bap- » tiser en votre nom. » A peine eut-il achevé cette prière, que sa cavalerie dispersé se rallia autour de sa personne. On recommença le combat avec une nouvelle ardeur, et les

---

part dans la Basse-Alsace. (Voyez M. d'Anville, *États formés après la chute de l'empire romain en Occident*, Paris, 1771, in-4°.) Mais la plupart des historiens modernes prennent Tolbiac pour la ville de Zulpich, qui est dans le duché de Juliers, à quatre lieues de Cologne, entre la Meuse et le Rhin. La vérité de ce sentiment a été démontrée par M. d'Anville, *loc. cit.*

ennemis furent repoussés. Leur principal chef ayant été tué, ils mirent bas les armes, et demandèrent quartier. Clovis leur accorda la vie et la liberté, à condition que le pays possédé par les Suèves dans la Germanie, lui payerait un tribut annuel. Il paraît qu'il soumit aussi les Boioariens ou Bavarois, et qu'il leur imposa le même joug (12). Ce fut en 496 qu'il gagna cette célèbre victoire.

Depuis ce jour, Clovis pensa sérieusement à se disposer à la réception du baptême. En revenant de son expédition, il passa par Toul, et prit avec lui saint Vaast, qui menait une vie retirée dans cette ville, afin qu'il l'instruisît sur la route des mystères de la foi. Il avait un tel désir d'accomplir son vœu, qu'il se fût reproché le moindre délai volontaire. Clotilde, informée de ce qui s'était passé, envoya chercher saint Remi, et partit avec lui pour aller en Champagne, au devant du Roi. Dès que le prince l'aperçut, il lui cria : « Clovis a vaincu les Allemands, et » vous avez triomphé de Clovis. Ce que vous aviez tant » à cœur est fait; mon baptême ne peut être long-temps » différé. C'est au Dieu des armées, répondit la Reine, » qu'est due la gloire de ces deux triomphes. » Elle l'exhorta à persévérer dans les pieuses résolutions où il était, et en même temps elle lui présenta saint Remi, l'un des plus respectables évêques de son royaume.

Remi continua d'instruire Clovis, et le disposa à recevoir la grâce du baptême par le jeûne, la pénitence et la prière. Le Roi lui dit qu'il craignait que ses sujets ne voulussent point renoncer à leurs idoles; mais il ajouta qu'il leur parlerait de la manière qui serait jugée convenable. Il fit assembler les principaux de la nation dans ce dessein; mais ils le prévinrent en s'écriant : « Seigneur, nous re-

---

(12) Les successeurs de Clovis donnèrent aux Bavarois leurs premiers princes ou ducs. Voyez le P. Daniel.

» nonçons à des dieux mortels, et nous sommes résolus » d'adorer le Dieu immortel que prêche Remi. » Le saint évêque et saint Vaast les instruisirent aussi pour les préparer au sacrement de la régénération. Plusieurs prélats se rendirent à Reims pour assister à la cérémonie, qui fut fixée au jour de Noël. Le Roi se distinguait des autres catéchumènes par sa piété. Dépouillé de ses habits royaux, et couvert d'instrumens de pénitence, il implorait nuit et jour la miséricorde divine.

Clotilde voulut que la cérémonie du baptême du Roi se fît avec une grande pompe extérieure : elle croyait avec raison qu'il fallait frapper les sens d'un peuple barbare, et que c'était là le moyen de leur inspirer du respect pour notre religion ; elle fit donc orner de riches tapisseries les rues qui conduisaient du palais à la grande église ; elle ordonna encore de brûler des parfums dans l'église et dans le baptistère, et d'y allumer un grand nombre de cierges. Au jour marqué, les catéchumènes partirent en procession, portant des croix, et chantant les litanies. Saint Remi conduisait par la main le Roi, qui était suivi de la Reine et du peuple. Lorsqu'il le vit auprès des fonts-baptismaux, il lui dit : « Humiliez-vous, ô Sicambre ! re» noncez à ce que vous avez adoré jusqu'ici, et brûlez » ce que vous avez adoré. » Il lui parlait de la sorte pour le faire entrer dans ces sentimens de douceur et d'humilité que le christianisme exige. Le baptême de Clovis fut suivi de celui d'Alboflède, sœur de ce prince. Trois mille Français reçurent aussi ce sacrement. Alboflède étant morte peu de temps après, le Roi en fut vivement affligé. Saint Remi le consola par une lettre, où il lui représentait qu'une telle mort était heureuse, et que sa sœur n'avait quitté cette vie que pour recevoir la couronne des vierges (13). Lan-

(13) *In Append. Op. S. Greg. Turon.* p. 1326, *et ap. Marlot Hist. eccl. Rhemens.*

tilde, autre sœur du Roi, qui avait eu le malheur de tomber dans l'arianisme, se réconcilia à l'Eglise en recevant l'onction du Saint-Chrême (14).

Clovis, ayant donné plusieurs terres à Remi, le saint évêque les distribua à diverses églises ; il fit le même usage des donations que lui firent quelques seigneurs français. Il tint cette conduite pour empêcher qu'on ne s'imaginât qu'il travaillait à la conversion des âmes par des vues intéressées. L'église de Notre-Dame de Laon eut une part considérable à ses libéralités. Il aimait la ville de Laon où il avait été élevé, et il y établit un siége épiscopal, sur lequel il éleva Génébaud. C'était un homme très-versé dans la connaissance des lettres divines et humaines. Il avait épousé une nièce de notre Saint ; mais depuis il se sépara d'elle pour se consacrer plus spécialement aux exercices de la piété chrétienne. Telle fut l'origine de l'évêché de Laon, qui auparavant faisait partie du diocèse de Reims. Remi plaça Théodoric ou Thierry sur le siége de Tournai en 487 ; il fit saint Vaast évêque d'Arras en 498, et de Cambrai en 510. Il envoya saint Antimond prêcher la foi aux Morins, et le chargea de la fondation de l'église de Térouane.

Clovis fonda des églises dans plusieurs endroits de son royaume, et les dota richement ; il publia aussi un édit pour inviter tous ses sujets à embrasser le christianisme. Saint Avit, évêque de Vienne, lui écrivit pour le féliciter sur son baptême ; il l'exhortait en même temps à envoyer des ambassadeurs chez les peuples de la Germanie qui habitaient au-delà du Rhin, pour les porter à recevoir la lumière de la foi.

Lorsque le Roi se préparait à marcher contre Alaric

---

(14) Il s'agit de la confirmation selon Fleury. D'autres pensent que cette onction n'était qu'un rite dont on faisait usage dans la réconciliation de certains hérétiques.

en 506, saint Remi lui adressa une lettre, dans laquelle il lui donnait des conseils sur la manière de bien gouverner son peuple, et d'attirer sur lui-même les bénédictions du ciel (15) « Choisissez, lui dit-il, des personnes sages » pour votre conseil, et ce sera le moyen de rendre votre règne glorieux. Respectez le clergé. Soyez le père » et le protecteur de votre peuple. Allégez, autant qu'il » vous sera possible, le fardeau des impôts que les besoins de l'état rendent quelquefois nécessaires. Consolez » et soulagez les pauvres; nourrissez les orphelins; défendez les veuves; ne souffrez point d'exactions. Que » la porte de votre palais soit toujours ouverte, afin que « chacun de vos sujets puisse aller réclamer votre justice. » Employez vos revenus à racheter les captifs, etc. (16). »

Le succès des armes de Clovis contre les Visigoths fut très-heureux; il les défit, et s'empara de Toulouse, leur

---

(15) *Conc.* t. IV, p. 1402.

(16) Nous avons deux autres lettres de saint Remi, adressées à des évêques, ce qui fait quatre en tout, y comprises celles dont nous avons parlé; ainsi Baillet se trompe en lui en donnant cinq. D. Rivet rejette comme apocryphe même la copie de son testament, où il ne paraît point d'interpolation; mais Mabillon, du Cange et Ceillier en soutiennent l'authenticité. Cet acte a été connu de Hincmar et de Flodoard. Les églises de Reims, de Laon, d'Arras, etc., jouissent encore des terres qui leur furent léguées par ce testament. Le Saint donna à l'église de Reims un calice d'argent orné de plusieurs figures, et sur lequel il fit graver ces trois vers, qui expriment la doctrine catholique sur l'Eucharistie.

Hauriat hinc populus vitam de sanguine sacro,
Injecto æternus quem fudit vulnere Christus.
Remigius reddit Domino sua vota sacerdos.

Hincmar. in Vit. Remig.

Ce calice fut vendu du temps de Hincmar, pour racheter les prisonniers faits par les Normands.

capitale dans les Gaules (17). Il écrivit ensuite une lettre circulaire à tous les évêques de ses états, pour les autoriser à donner la liberté aux prisonniers qu'il avait faits; mais il leur marquait qu'ils n'usassent de ce privilége qu'en faveur de ceux qui seraient de leur connaissance (18).

Anastase, Empereur d'Occident, instruit des victoires que Clovis avait remportées sur les Visigoths, rechercha son alliance contre les Goths qui avaient principalement contribué à la chute de l'empire d'Occident; il le déclara patrice, consul et auguste, et lui envoya les ornemens de ces différentes dignités. Depuis ce temps-là, Clovis porta la pourpre, et prit le titre d'Auguste. Il entra dans la Bourgogne pour forcer le Roi Gondebaud à lui remettre la dot de sainte Clotilde, et pour venger la mort du père et de l'oncle de cette princesse; mais le Roi des Bourguignons conjura l'orage en promettant de payer un tribut annuel. Gondebaud ayant massacré depuis son troisième frère, Clovis l'attaqua de nouveau, et le vainquit. Il se laissa cependant fléchir par les prières de Clotilde; il permit à Gondebaud de régner, pourvu qu'il fût fidèle au payement du tribut convenu entre eux; et Sigismond, son fils, monta sur le trône après sa mort.

Saint Remi, soutenu de la protection de Clovis, étendit de tous côtés le royaume de Jésus-Christ, et convertit une grande partie de la nation française. Les miracles qu'il

---

(17) Clovis vainquit et tua Alaric le Goth, près de Poitiers, en 507. Cette victoire est placée à la quinzième année de son règne, dans la plupart des manuscrits et des imprimés de Grégoire de Tours, sans en excepter même l'édition de D. Ruinart; mais il est démontré par les monumens historiques, qu'on doit la rapporter à la vingt-cinquième année du règne de ce prince; et D. Bouquet a corrigé le passage de Grégoire de Tours, d'après un ancien manuscrit qui est à Cambrai. *Collect. Script. Franc.*, t. I. *Pr.* p. 5.

(18) *Conc.* t. IV, p. 1402; Duchesne, *Hist. Francor. Script.*, t. I, p. 836; *et Append. Op. S. Greg. Turon.* p. 1327.

opérait donnaient une nouvelle force aux travaux de son zèle. C'est ce que nous apprenons de plusieurs monumens historiques dont on ne peut contester la certitude. Les évêques assemblés à Lyon pour la conférence qui se tint de son temps contre les ariens, déclarèrent que leur zèle pour la défense de la foi était excité par l'exemple de Remi, qui *avait détruit de toutes parts les autels des idoles par une multitude de signes et de miracles* (19).

Cette conférence est trop célèbre, pour que nous ne rapportions pas ce qui s'y passa. Les principaux évêques qui y assistèrent, furent Etienne de Lyon, Avit de Vienne, Apollinaire de Valence, et Eonius d'Arles; ils se rendirent tous à Savigny où était Gondebaud, Roi des Bourguignons, qui professait l'arianisme, et le prièrent d'ordonner aux évêques ariens d'avoir avec eux une conférence publique. Voyant ce prince peu disposé à leur accorder ce qu'ils demandaient, ils se jetèrent à ses pieds, et versèrent des larmes abondantes. Gondebaud, attendri par ce spectacle, leur dit avec bonté de se relever, et leur promit de leur donner incessamment une réponse. Ils retournèrent à Lyon, et le Roi étant venu le lendemain dans cette ville, il leur déclara qu'il consentait à la conférence. C'était la veille de saint Just. Les évêques catholiques passèrent la nuit en prières dans l'église de ce Saint; le lendemain matin, ils allèrent au palais à l'heure qui leur avait été indiquée. Saint Avit parla pour les orthodoxes, et Boniface pour les ariens, en présence du Roi et de plusieurs sénateurs. Boniface ne répondit que par des clameurs et des injures, accusant les catholiques d'adorer trois dieux. Il y eut une seconde conférence quelques jours après, et elle eut la même issue que la première. Un grand nombre d'ariens se convertirent. Gondebaud lui-même avoua

(19) *Conc.* t. IV, p. 1318; *Spicileg.* t. V, p. 110.

qu'il croyait que le Fils et le Saint-Esprit étaient égaux au Père, et il pria saint Avit de lui donner secrètement l'onction du Saint-Chrême; mais le Saint fit réponse : « Notre-» Seigneur déclare qu'il *reconnaîtra devant son Père tous » ceux qui l'auront reconnu devant les hommes.* Vous êtes » Roi, et vous n'avez point de persécution à craindre comme » les apôtres. Vous redoutez une sédition parmi le peu-» ple; mais vous devez vous élever au-dessus d'une telle » faiblesse. Dieu n'aime point celui qui, pour un royaume » terrestre, n'ose le confesser devant le monde (20). » Le Roi ne sut que répondre; mais il ne changea pas pour cela, et il n'eut jamais le courage de se déclarer ouvertement en faveur de la foi catholique (21).

Cependant saint Remi travaillait sans cesse à détruire l'idolâtrie et l'arianisme, tant dans la Bourgogne que dans la France. Ayant tenu un synode dans un âge fort avancé, il y convertit un évêque arien qui y était venu pour dispu-

---

(20) S. Greg. Turon. *Hist.* l. 2, c. 34.

(21) Ce fut ce Roi des Bourguignons qui publia la loi *Gombette.* Il est parlé pour la première fois dans le quarante-cinquième article de cette loi, des duels auxquels on condamnait ceux qui refusaient de terminer leurs querelles par la voie du serment. Les lois des Lombards en Italie autorisaient le même abus; mais on ne se battait qu'avec des bâtons et un bouclier, *cum fustibus et clypeo.* Cette pratique cruelle devint plus meurtrière quand on eut introduit des armes plus dangereuses. On y eut bientôt recours de son autorité privée. Son origine est barbare, elle a été inconnue aux peuples civilisés, et qui se sont fait le plus de réputation par leur valeur, tels que les Grecs et les Romains; elle est aussi contraire à la vraie grandeur d'âme, qu'aux lois sacrées de la nature. Cependant, par un renversement de toutes les idées, qui choque également la raison et la religion, et par une fausse application des termes, elle est devenue la pierre de touche du courage, et un point d'honneur, sur-tout depuis le cartel que François I, Roi de France, envoya à l'Empereur Charles-Quint. Voyez l'excellent traité du P. Gerdil *sur les Duels;* Velly, *Hist. de Fr.,* t. I, p. 144; Pasquier, l. 4 de ses *Recherches,* c. 1, 2, 3.

ter contre lui (22). Il mourut le 13 Janvier 533, selon D. Rivet, dans la quatre-vingt-quatorzième année de son âge. On l'enterra dans l'église de Saint-Christophe, à Reims. Son corps était sans aucune marque de corruption, en 852, lorsque Hincmar le leva de terre. Le Pape Léon IX, qui tenait un concile à Reims en 1049, le transféra dans l'église de l'abbaye des Bénédictins, dite aujourd'hui de Saint-Remi, et la cérémonie de cette translation se fit le 1er Octobre. En 1646, on visita de nouveau le corps du saint évêque, et on le trouva encore entier dans toutes ses parties; seulement la peau était desséchée, et attachée au suaire comme du temps de Hincmar, qui en a donné la description (23).

Dans le diocèse de Reims on fait la fête de saint Remi le 13 Janvier, et elle y est de précepte; mais dans la plupart des autres églises, on la célèbre le 1er Octobre, jour où se fit la première translation des reliques du Saint avant saint Grégoire de Tours (24).

Saint Remi supportait avec joie les travaux les plus pénibles, lorsqu'il s'agissait de travailler au salut des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Sans cesse il se rappelait ce que le Sauveur avait souffert pour les pécheurs durant sa vie mortelle, ainsi que la tendresse avec laquelle il les invitait à la pénitence; et ce souvenir le rendait infatigable dans l'exercice des fonctions du ministère. A l'exemple du bon pasteur, il était toujours dans la disposition de donner sa vie pour les âmes confiées à ses soins. Il les portait dans son cœur : il veillait sur elles, craignant toujours qu'il n'en pérît quelqu'une par sa négligence. Sa vigilance

---

(22) *Conc.* t. IV, p. 1572.

(23) Voyez la description de la châsse de saint Remi dans Chastelain, *Not. sur le Martyr.* p. 230; et le *Gallia Christ. nova*, t. IX, p. 13 et 220.

(24) S. Greg. Turon. l. 8, c. 21.

était d'autant plus grande, qu'il connaissait la fureur du lion infernal qui rôde continuellement pour trouver l'occasion de les dévorer : mais comme tous les efforts humains sont inutiles sans le secours de la grâce, il la sollicitait par de ferventes prières. Il consacrait à l'oraison tout le temps que lui laissaient les travaux de l'épiscopat.

S. BAVON, ANACHORÈTE, PATRON DE GAND.

Vers l'an 657.

Allowin, surnommé Bavon, sortait d'une famille noble, établie dans cette partie du Brabant, connu sous le nom de Hasbain, et qui est aujourd'hui renfermée dans le territoire de Liége. Il mena dans ses premières années une vie fort déréglée (1); mais ayant perdu sa femme (2), il fit de sérieuses réflexions sur la vanité du monde, et il résolut de se convertir sincèrement, après avoir entendu un sermon de saint Amand. Cet homme apostolique avait à peine achevé son discours, que Bavon vint se jeter à ses pieds, tout baigné de larmes. Il fut quelque temps sans pouvoir parler et il ne s'exprimait que par ses sanglots. Lorsqu'il fut revenu à lui-même, il fit l'aveu de ses désordres,

(1) Quelques auteurs surchargent gratuitement le premier genre de vie de S. Bavon. On ne peut donc ajouter foi à Harigère, abbé de Lobes vers la fin du dixième siècle, qui représente S. Bavon comme un voleur de grands chemins. « S. Bavonem ex Hasbania praedonem convertit » (S. Amandus). » (*Note de la prés. édit.*)

(2) Il avait épousé une fille du comte Adilion; il en avait eu une fille, nommée Adeltrude, qui, dès ses tendres années, montra tant de vertus, que son exemple contribua beaucoup à la conversion de son père. Sa fête est célébrée le 19 Mars. (*Note de la prés. édit.*)

et demanda ce qu'il fallait faire pour entrer dans la voie du salut. Le saint évêque, qui voyait la sincérité de ses larmes, ne le flatta point, de peur de rendre sa pénitence imparfaite ; il est vrai qu'il l'encouragea par la vue de la miséricorde infinie de Dieu ; mais il lui remit aussi devant les yeux la nécessité d'expier ses fautes, d'appliquer les remèdes convenables aux plaies de son âme, et de détruire ses habitudes vicieuses, pour devenir une créature nouvelle. Ces instructions confirmèrent Bavon dans ses pieux sentimens ; il se confessa, et se soumit à la pénitence canonique (3).

De retour à sa maison, il distribua aux pauvres son argent et ses effets mobiliers ; puis ayant mis ordre à ses affaires, il se retira dans un monastère à Gand, et y reçut la tonsure des mains de saint Amand. Il s'excitait de plus en plus à la ferveur par les avis de son directeur. « C'est une espèce d'apostasie, lui disait le saint évêque, » pour une âme qui a eu le bonheur de voir le néant de » ce monde, et l'abîme de ses misères spirituelles, de ne » pas s'élever tous les jours au-dessus de sa faiblesse, et » de ne pas faire des efforts continuels pour s'approcher » de Dieu. » Bavon regardait le renoncement à soi-même et les austérités de la pénitence comme des moyens qu'un pécheur converti doit employer pour punir le péché en lui-même, et comme une partie du remède qui doit guérir son cœur ; il ne mettait donc aucunes bornes à sa ferveur, et il s'assujettissait avec joie aux pratiques les plus révoltantes pour la nature.

Quelque temps après sa conversion, il obtint de saint Amand la permission de mener la vie hérémitique. Il se retira d'abord dans le tronc d'un grand arbre qui était creux (4);

(3) *Post pœnitentiæ confessionem annis tribus, præter* 40 *dierum abstinentiam*, etc. Voyez l'auteur original de sa vie.

(4) L'abbé Thierri dit à ce sujet, dans la vie de S. Bavon : « Captâ

il se fit ensuite une cellule dans la forêt de Medmedunc (5), près de Gand, et il ne s'y nourrissait que d'eau et d'herbes sauvages. Au bout de quelques temps, il revint dans le monastère de Saint-Pierre de Gand. Saint Floribert, qui en était abbé, lui permit de se construire une nouvelle cellule dans un bois du voisinage. Bavon y vécut en reclus, uniquement occupé des biens invisibles. Il mourut le 1er Octobre vers le milieu du septième siècle (6). Saint Amand, saint Floribert accompagné de ses moines, et Domlin, prêtre de Turnholt ou Tourhout, assistèrent à sa glorieuse mort.

Soixante gentilshommes, touchés de son exemple, se consacrèrent aux austérités de la pénitence. Ils firent bâtir à Gand l'église de son nom, laquelle fut d'abord desservie par des chanoines, puis par des religieux de saint Benoît. Le Pape Paul III sécularisa le monastère en 1537, à la prière de l'Empereur Charles-Quint. Ce prince ayant fait construire une citadelle en cet endroit, transféra le chapitre, trois ans après, dans l'église de Saint-Jean, qui

---

» igitur temporis et loci opportunitate, saltum, quem Beilam nuncu-» pant, ingressus est, ubi repentè in remotiori devexæ vallis latere an-» nosa fagus oculis ejus offertur, cujus concavitatis pedum non minus » sex spatiosa altitudo, in modum fornicis camerata, et quæ hominem » erectum in alvo posset sustinere. » On croit avec raison que ce fut dans une partie du bois appelé encore aujourd'hui *Beileboscb* ou *Belleboscb*, à une mille à-peu-près de Tourhout, en Flandre.

(*Note de la prés. édit.*)

(5) *Medmedunc* ou *Medmedung* fut dans la suite un village célèbre, connu sous le nom de *Mendonck*, dont l'église est dédiée à S. Bavon. Voyez *Sanderi Flandr. illustr.*, t. I, p. 175. Cet auteur dit, qu'on y montrait, d'après une ancienne tradition, l'endroit où S. Livin fit pénitence. Il a voulu dire sans doute S. Bavon ou Alloin.

(*Note de la prés. édit.*)

(6) Mabillon met sa mort en 653, Périer en 654, et Henschénius en 657. Voyez le docte Bollandiste, *in comment præv. ad Vit. S. Amandi*, n. 93, *ad diem* 6 *Febr.*

depuis ce temps-là possède les reliques et porte le nom de Saint Bavon (7). Cette église devint cathédrale, lorsqu'en 1559 Paul IV érigea un évêché à Gand, sur la demande que lui en fit Philippe II, Roi d'Espagne (8). Saint Bavon est patron de cette ville; il l'est aussi de l'église de Haerlem, où l'on garde avec respect une partie assez considérable de ses reliques.

Voyez sa vie écrite dans le huitième siècle, *ap. Mabil. Sæc.* 2, *Ben.* Surius a donné une autre vie, qui n'a pas la même autorité; elle est de Thierri, abbé de Saint-Trond, qui florissait dans le douzième siècle. Nous avons aussi une histoire en trois livres des miracles opérés par l'intercession du Saint. Voyez parmi les modernes, le Cointe, *ad an.* 649; Pagi, *Crit. in Baron. ad an.* 631, n. 13; la *Batavia Sacra*, p. 27; Sanderus, *Rer. Gandav.* c. 4, p. 241, et l. 5, p. 380, où l'on trouve l'histoire de l'église de Saint-Bavon, aujourd'hui cathédrale. Voyez aussi le P. Périer, l'un des continuateurs de Bollandus, t. I, *Oct. à pag.* 198 *ad pag.* 303, et les *Acta SS. Belgii sel.* tom. II, p. 436-632.

S. WASNULFE ou S. WASNON, PATRON DE CONDÉ (1) EN HAINAUT.

Selon quelques écrivains, saint Vincent de Soignies avait invité plusieurs moines d'Irlande et d'Ecosse à passer dans les

(7) Les actes de sécularisation de cette abbaye et de la translation du chapitre se trouvent tous dans *Miræi diplomata belgica*, tom. II, p. 1051 sqq. (*Note de la prés. édit*)

(8) La ville de Gand eut pour premier évêque Corneille Jansénius, auteur d'une concordance des évangiles et de plusieurs autres ouvrages. Il ne faut point confondre ce savant prélat, avec Corneille Jansénius, évêque d'Ypres.

(1) Condé (Condatum), au confluent de l'Escaut et de la Haine, était une seigneurie appartenant en dernier lieu à la maison de Croy. Gérard de Roussillon avait fondé dans cette ville, en l'honneur de S. Wasnulfe, un couvent de religieuses, qui fut détruit par les Normands.

Pays-Bas pour y prêcher la foi. Le plus célèbre de ceux qui se rendirent à cette invitation, fut saint Wasnulfe : il était Ecossais de naissance. Quelques auteurs le font évêque; mais leur opinion n'est appuyée sur aucun fondement. Après avoir rempli avec autant de zèle que de succès les fonctions de prédicateur de l'Evangile, il mourut vers l'an 651 à Condé (2), et ses reliques s'y gardent encore. On assure qu'il fut favorisé du don des miracles.

Voyez Baldéric, *Chron. Camerac.* l. 2, c. 42; Molan, *Natal. SS. Belgii, ad* 1 *Octob.*, et les *Acta SS. Belgii selecta*, tom. V, pag. 392, où Ghesquière a inséré la dissertation du P. Stilting. Les actes de S. Wasnulfe, qui sans doute ont existé, sont perdus aujourd'hui.

Ier Dimanche d'Octobre.

LA FÊTE DU ROSAIRE.

La fête du Rosaire a été instituée (1) pour implorer le secours de la miséricorde divine en faveur de l'Eglise et

---

Brunon, archevêque de Cologne et légat du Saint-Siége, le fit restaurer en 965 et y mit des chanoines séculiers. A la fin du siècle dernier, ce chapitre comptait vingt-deux chanoines, y compris le prieur et le doyen. (*Note de la prés. édit.*)

(2) Comme il n'est pas entièrement certain que S. Wasnulfe a été contemporain de S. Vincent, mort en 677, et que c'est par lui qu'il fut appelé dans les Pays-Bas, le P. Stilting pense qu'il n'est pas mort en 651, mais beaucoup plus tard, vers 700.

(*Note de la prés. édit.*)

(1) En action de grâce de la victoire remportée à Lépante par les chrétiens, le premier dimanche d'Octobre (le 7 de ce mois) de l'année 1571, le saint Pape Pie V institua une fête annuelle sous le titre de Sainte-Marie *de la Victoire*. Deux ans après, Grégoire XIII changea ce titre en celui *du Rosaire*, et approuva un office propre de la fête pour toutes les églises où il y avait un autel dédié sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire. Clément X étendit la fête à toutes les églises de la domination espagnole.

de ses enfans, et pour remercier le Seigneur des marques de protection qu'il leur a accordées, sur-tout lorsqu'il les

---

L'armée de l'empereur Charles VI ayant défait les Turcs près de Témeswar, le jour de la fête de Notre-Dame-des-Neiges, l'an 1716, et ces infidèles ayant levé le siége de Corfou le jour de l'octave de l'Assomption dans la même année, Clément XII rendit universel l'office de la fête du Rosaire.

Nous trouvons dans l'antiquité quelque chose qui ressemble et qui a sans doute donné lieu à l'introduction des grains du chapelet. Les anachorètes des premiers siècles de l'Église se servaient de petites pierres ou d'autres marques semblables pour compter le nombre de leurs prières. C'est ce que nous apprenons de l'histoire Lausiaque, de Pallade, de Sozomène, etc. (Voyez Benoît XIV, *de Canoniz. part.*, 2, c. 10, n. 11.) Ceux qui ne savaient point lire, ou qui ne pouvaient réciter le psautier par cœur, y suppléaient par la récitation fréquente de l'oraison dominicale. Plusieurs personnes simples et ignorantes avaient recours à cet exercice, à chacune des heures que l'Eglise avait désignées à ses ministres pour le chant des psaumes. On désignait le nombre de *pater* avec d'espèces de clous attachés à une ceinture que le peuple portait. Voyez le septième tome des Conciles, p. 1489.

L'usage de réciter la salutation angélique de la même manière, n'est pas si ancien, selon Mabillon, *sect.* 5, *Ben.* n. 127; et Théophile Rainaud t. VII, *in Dypticis Marianis*, p. 231. Eriman, qui écrivait dans le douzième siècle, parle d'une dame qui récitait chaque jour soixante fois la salutation angélique. (*L. de restaurat. S. Martini Tornac. apud d'Achery, Spicil.* t. XII, p. 414.) Le B. Alain de Rupe recommande la récitation de la salutation angélique, et dit que cette pratique de dévotion est ancienne. Voyez Trithème, *de Script.;* Sixte de Sienne, *Bibl. Sanct.* verbo *Alanus*, et Benoît XIV, *de Canoniz.* l. 4, part. 2, c. 10; n. 11.

Saint Albert de Crespin, et Pierre l'Hermite, qui vivaient long-temps avant saint Dominique, enseignèrent aux laïques qui ne pouvaient lire le psautier, à réciter un certain nombre de *pater* et d'*ave* à la place de chacune des heures canoniales de l'office divin; mais on attribue à saint Dominique la méthode de réciter quinze dizaines d'*ave* avec un *pater* au commencement de chaque dizaine, en l'honneur des principaux mystères de l'incarnation, dont deux sont particuliers à la Sainte-Vierge. Les Bollandistes n'ont point décidé si saint Dominique institua la pratique du rosaire, ou s'il ne fit que la propager dans le dessein de rétablir l'usage fréquent de la prière, et d'exciter la dévotion des peuples envers le mystère de l'incarnation, que blasphémaient en Languedoc les albigeois et d'autres hérétiques; mais on ne peut douter que ce Saint n'ait été le premier

délivra des armes des infidèles dans la fameuse journée de Lépante, par l'intercession de la Sainte-Vierge. Le Pape Clément XI attribua aussi à la dévotion envers la Mère de Dieu, la victoire que le prince Eugène remporta sur les Turcs à Belgrade en 1716; et ce fut pour cela qu'il fit susprendre dans l'église du Rosaire, appartenant aux Dominicains de Rome, un des cinq étendards qu'on avait enlevés aux ennemis, et que l'Empereur lui avait envoyés. Les infidèles, au nombre de deux cent mille hommes, tenaient les chrétiens, pour ainsi dire, assiégés près de Belgrade, et ils avaient une forte garnison dans cette place, qui était alors le boulevard de leur empire. L'île de Corfou était aussi assiégée par une armée de quarante mille de ces mêmes infidèles. Les chrétiens furent vainqueurs; ils prirent Belgrade, firent lever le siége de Corfou, et préservèrent l'Allemagne et l'Italie des malheurs dont elles étaient menacées.

Le rosaire est une pratique de dévotion qui consiste à

---

instituteur de la pratique de piété dont il s'agit, et on le prouve par l'autorité de plusieurs Papes, qui le disent dans un grand nombre de brefs et de bulles, par la tradition constante de l'ordre des Dominicains, et par d'autres monumens authentiques que le P. Echard a rassemblés dans sa *Bibliotheca Scrip. Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 552, t. II, p. 271. On peut voir encore Malvenda. *Annal. Ord. Prædicat.*; Justinus Miecoviensis, *de Litaniis B. M. Virg.*; Monelia, *Diss. de Origine Rosarii*, *Romæ*, *an.* 1725, et sur-tout Benoît XIV, *de Festo Rosarii*, l. 2, c. 10, *Op.* t. XII, p. 523. Le savant Pape regarde néanmoins comme corrompus les ouvrages de Luminosi d'Aposa, d'Augustin Anelli, et de Galvini Brahia, sur l'autorité desquels appuie beaucoup le P. Touron (*Vie de saint Dominique*, c. 14), qui s'en est laissé imposer par l'auteur d'une dissertation sur ce sujet, imprimée à Ferrare, an. 1735, sous le titre de *Vindiciæ*, etc.

Spinelli observe, *l. de Mariâ Deiparâ*, c. 39, n. 5, que cette répétition de 150 *ave* fut instituée par saint Dominique, à l'imitation de 150 psaumes; et c'est pour cela que le rosaire a été souvent appelé le psautier de la Vierge.

réciter quinze fois l'oraison dominicale, et cent cinquante fois la salutation angélique. Son institution a pour objet d'honorer les quinze principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. C'est donc un abrégé de l'Evangile, une histoire de la vie, des souffrances, des triomphes de Jésus-Christ, et une explication de ce qu'il a fait dans cette chair dont il s'est revêtu pour l'amour de nous. Chaque chrétien ne doit jamais perdre de vue ces mystères; il doit, au contraire, s'en occuper sans cesse, afin de se pénétrer des plus vifs sentimens de reconnaissance et d'amour, de s'appliquer les fruits de la médiation divine, et de régler ses affections et tous les mouvemens de son âme sur le modèle qui est présent à son esprit. Or, de tous les moyens propres à bien remplir ce devoir, le rosaire est le plus facile en lui-même, le plus adapté à toutes sortes d'esprits, le plus capable de nous porter à la pratique de toutes les vertus.

Tous les actes que nous devons produire sont renfermés dans la prière que Notre-Seigneur a daigné lui-même nous enseigner. Quiconque saura bien entendre chacune des demandes dont elle est composée, ne se lassera jamais de la répéter; il se sentira même animé d'une nouvelle ferveur à chaque fois qu'il la récitera. Peut-il y avoir une prière qui soit plus agréable à Dieu, et qui ait plus d'efficacité que celle que le Verbe éternel nous a prescrite? Toutes les autres ne sont que des explications de celle-ci; mais elle est sur-tout méritoire et utile pour nous, lorsqu'en la récitant nous nous proposons d'honorer les mystères de notre salut, de payer au Rédempteur un tribut de louanges et d'amour, et d'implorer la miséricorde divine par les mérites de celui qui nous a sauvés.

Dans la plus grande partie de l'Allemagne, il est d'usage d'ajouter au nom de Jésus, qui est dans la salutation angélique, le nom de quelque mystère. C'est là l'origine du

triple rosaire, c'est-à-dire des trois différentes dénominations qu'il reçoit, selon les mystères dont on y fait mention. Le premier s'appelle le rosaire *de la grâce*, parce qu'il énumère les prémices de notre gracieuse rédemption; le second est celui *des douleurs*, parce qu'on y exprime les différentes circonstances de la passion de Jésus-Christ; le troisième est le rosaire *de la gloire*, parce qu'on y exprime les mystères de la résurruction de Notre-Seigneur et de ses sanctifiantes conséquences. Comme chaque chapelet se compose de cinq dizaines, chacun contient cinq mystères, tirés de l'histoire de notre rédemption. Ceux du premier sont : 1° *que tu as conçu par le Saint-Esprit*, 2° *que tu as porté à Elisabeth*, 3° *que tu as mis au monde à Bethléhem*, 4° *que tu as offert en sacrifice au temple*, 5° *que tu as retrouvé dans le temple*. Les mystères du rosaire des douleurs sont : 1° *qui a sué du sang pour nous*, 2° *qui a été flagellé pour nous*, 3° *qui a été couronné d'épines pour nous*, 4° *qui a porté la lourde croix pour nous*, 5° *qui a été crucifié pour nous*. Voici ceux du troisième : 1° *qui est ressuscité des morts pour nous*, 2° *qui est monté au ciel*, 3° *qui a envoyé le Saint-Esprit*, 4° *qui a reçu sa Mère au ciel*, 5° *qui a couronné sa Mère au ciel*. Il est superflu sans doute de faire remarquer ce qu'il y a de consolant et de fortifiant dans ces grands mystères; ils représentent en peu de mots l'œuvre de notre rédemption. Les mystères de la grâce se récitent du premier Dimanche de l'avent jusqu'au commencement du carême; ceux des douleurs pendant le carême, et les autres le reste de l'année.

On répète souvent la salutation angélique dans le rosaire, parce que, comme elle contient une forme de prière pour l'incarnation, elle convient très-bien à une pratique instituée pour honorer les principales parties de ce grand mystère. Quoiqu'elle s'adresse à la mère dont on implore l'intercession, elle a cependant pour permier objet de louer

le Fils, et de le remercier de son infinie miséricorde qui a éclaté d'une manière si spéciale dans l'incarnation. Le Saint-Esprit est le principal auteur de cette prière. Le commencement est composé des paroles de l'archange Gabriël, qui fut l'ambassadeur de l'adorable Trinité dans l'accomplissement du plus auguste de tous les mystères; viennent ensuite les paroles que sainte Elisabeth, inspirée par le ciel, adressa à la Sainte-Vierge; la fin est une addition faite par l'Eglise. Cette dernière partie est une invocation de la Sainte-Vierge; elle y est appelée Mère de Dieu d'après le concile général d'Ephèse, qui proscrivit les blasphèmes de Nestorius.

Nous ajoutons à la salutation angélique le nom de celle qui en est l'objet, ce nom étant très-propre à nous inspirer des sentimens de respect et de confiance. Saint Jerôme en donne différentes étymologies d'après les langues hébraïque et chaldaïque. Il signifie sur-tout *dame*, *étoile de la mer*. Or, ces deux noms conviennent merveilleusement à celle qui est la Reine du ciel, notre protectrice et notre étoile sur la mer orageuse de ce monde. D'autres femmes furent appelées *Marie* dans l'ancien Testament; mais ce ne fut pas dans le même sens, ni avec la même signification. Il est essentiel de faire attention à ces paroles de l'évangéliste : *Et le nom de la Vierge était Marie* (2). Ce nom, comme nous venons de l'observer, est mystérieux. « Il est, dit saint Bernard (3), d'une telle vertu et d'une » telle excellence, que les cieux tressaillent, que la » terre se réjouit, que les anges ne peuvent retenir leurs » transports quand il est prononcé. » Le même Père observe (4) que la Sainte-Vierge est véritablement l'étoile sortie de Jacob, et placée au-dessus de cette mer redou-

---

(2) Luc. 1.

(3) *Homil.* 2, *super* Missus est.

(4) *Ibid.*

table, pour nous éclairer par les mérites et par l'exemple de sa vie. « O vous, dit-il, qui êtes battus par les tem-
» pêtes de ce monde ! levez les yeux vers cet astre brillant,
» si vous ne voulez point être submergés par les flots. Si les
» vents des tentations s'élèvent, si vous tombez parmi les ro-
» chers des tribulations, regardez l'étoile, invoquez Marie. Si
» vous êtes tourmentés par les vagues de l'orgueil, de l'ambi-
» tion, de la médisance, de la jalousie, jetez les yeux sur l'é-
» toile, invoquez Marie. Faites la même chose quand le vais-
» seau de votre âme est battu par la colère, l'avarice ou
» la volupté. Si vous commencez à tomber dans le gouffre
» de la mélancolie ou du désespoir, pensez à Marie. Ayez
» recours à elle dans les dangers, dans les détresses, dans
» les perplexités; qu'elle ne sorte ni de votre bouche, ni
» de votre cœur; et pour vous assurer les heureux effets
» de sa protection, proposez-vous de marcher sur ses tra-
» ces autant que vous le pourrez. En la suivant, vous ne
» vous égarez point; en l'invoquant, vous ne tombez point
» dans le désespoir; en pensant à elle, vous ne vous écar-
» tez point de la véritable voie; en vous abandonnant à
» sa protection, vous marchez d'un pas assuré; avec elle,
» vous n'avez rien à craindre; lorsqu'elle vous sert de
« guide, vous ne vous lassez jamais. » Tels sont les sentimens que le nom de Marie doit sans cesse nous inspirer.

Il était autrefois en si grande vénération, qu'en certains pays il était défendu aux femmes de le porter. Lorsqu'Alphonse IV, Roi de Castille, était sur le point d'épouser une jeune Maure, il déclara qu'il ne l'épouserait qu'à condition qu'elle ne prendrait point au baptême le nom de Marie. Parmi les articles du mariage stipulé entre Marie de Nevers, et Uladislas, Roi de Pologne, il y en avait un qui portait que la princesse changerait son nom en celui d'*Aloyse*. Casimir I, Roi de Pologne, qui épousa Marie, fille du duc de Russie, exigea la même chose de celle

qu'il prenait pour femme. Selon la coutume qui s'établit dans ce royaume, aucune femme ne pouvait s'appeler Marie (5). Cet usage ne subsiste plus; mais si l'on porte le nom de Marie, c'est par dévotion pour la Mère de Dieu, et pour se mettre sous sa protection d'une manière plus spéciale.

Ces mots, *je vous salue*, annoncent de notre part des sentimens de joie et de congratulation. L'archange les adressa à la Sainte-Vierge, pour lui témoigner le respect dont il était pénétré. On regardait anciennement comme une chose extraordinaire qu'un ange apparût à quelqu'un des patriarches ou des prophètes. On le recevait avec de grandes marques d'honneur et de vénération, à cause de l'excellence de sa nature et des dons de la grâce que Dieu lui avait communiqués : mais quand l'archange Gabriël visita Marie, il fut frappé de sa dignité; il s'approcha d'elle avec admiration, et la salua avec respect. Quoiqu'accoutumé à la gloire des esprits bienheureux, il fut étonné de celle de Marie, qui était destinée à devenir la Mère de Dieu, et que toute la cour céleste ne pouvait considérer qu'avec ravissement. Apprenons de là avec quelle humilité des vers de terre et des pécheurs comme nous doivent adresser à la Sainte-Vierge la même salutation.

Mais écoutons le dévot Thomas à Kempis, paraphraser cette salutation (6). « Je m'approcherai de vous avec respect, » avec dévotion, et avec une humble confiance, lorsqu'il » s'agira de vous offrir la salutation de l'ange. Je vous l'of- » fre donc, la tête courbée de respect pour votre per- » sonne sacrée, les bras étendus par un tendre sentiment

(5) Voyez Théophile Raynaud, *in Dypsis Marianis, Op.* t. VII, *punct.* 2, n. 12, et Benoît XIV, *l. de festis, sec. de festo nominis Mariæ, Op.* t. X, p. 519.

(6) *Solil.* c. 23.

» de dévotion, et je désire que tous les esprits célestes » puissent la répéter pour moi cent mille fois, et beau- » coup plus souvent. Je ne connais rien de plus glorieux » pour vous, ni de plus consolant pour nous. Que ceux » qui aiment votre saint nom écoutent, et se rendent at- » tentifs. Les cieux se réjouissent, et toute la terre doit » être saisie d'étonnement quand je dis, *Je vous salue*, » *Marie*. Le démon et l'enfer tremblent quand je répète, » *Je vous salue, Marie*. La tristesse disparaît, et une joie » nouvelle remplit mon âme, quand je dis, *Je vous salue*, » *Marie*. Mon amour languissant se fortifie, et mon âme » se renouvelle quand je répète, *Je vous salue, Marie*. » Telle est la douceur de cette salutation, qu'il n'y a » point d'expressions capables de la peindre; elle est dans » le cœur trop profondément, pour que les paroles puis- » sent la rendre. Je me prosterne donc de nouveau de- » vant vous, ô la plus sainte des vierges! pour vous » dire : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce*...... Qui » me donnera de satisfaire le désir que j'ai de vous ho- » norer de toutes les puissances de mon âme! Puissent » tous mes membres être changés en langues et en voix » de feu, pour vous glorifier sans cesse, ô sainte Mère de » Dieu! prosterné en votre présence, pénétré d'une sin- » cère dévotion de cœur et tout rempli de vénération pour » votre nom, je vous présente la joie que vous causa la » salutation qui vous fut adressée par l'archange Gabriël; » puissé-je répéter avec une bouche aussi pure que l'or, » et avec une affection brûlante : *Je vous salue, pleine de* » *grâce, le Seigneur est avec vous*, etc.! »

Nous nous unissons aux sentimens de respect et de congratulation que l'ange fit éclater, lorsque nous appelons la Sainte-Vierge *pleine de grâce*. Sa dignité ne venait point du sang royal de David qui coulait dans ses veines, ni d'aucun autre avantage temporel, mais des dons extraor-

dinaires par lesquels Dieu la distingua des autres créatures. Destinée à devenir la Mère de l'Auteur de la grâce, elle fut comblée de toutes les faveurs dont est capable un être infini. « Elle fut remplie, selon Bède (7), de l'océan » du Saint-Esprit qui se répandit sur elle. » Elle dut être enrichie des trésors de la grâce à proportion de l'intimité des rapports qu'elle devait avoir avec celui qui en est le principe. C'est pour cela que l'Eglise lui applique ces paroles du Cantique des Cantiques : *Votre beauté est parfaite ; il n'y a point de tache en vous* (8).

L'éloge de la Sainte-Vierge, renfermé dans ces paroles, *le Seigneur est avec vous*, est une suite du précédent. Dieu, par son immensité et par sa toute-puissance, est avec toutes les créatures, parce que toutes les créatures sont par lui ce qu'elles sont ; mais il est bien plus intimement avec les justes, demeurant en eux par sa grâce, et leur faisant ressentir les plus précieux effets de sa bonté. Quant à Marie, elle est véritablement *pleine de grâce*, et à ce titre élevée au-dessus de toutes les créatures, elle a aussi une union plus intime avec Jésus-Christ dont elle est la mère. L'amour dont elle brûle surpasse celui des séraphins ; elle est par excellence le tabernacle du Très-Haut, qui la comble spécialement des dons que produit une présence aussi extraordinaire, et qui déploie à son égard tous les trésors de sa magnificence.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes, lui dirent l'archange et sainte Elisabeth. C'est à bien juste titre qu'il est dit de Marie qu'elle est bénie au-dessus de toutes les femmes, puisqu'elle a toujours été préservée de la moindre tache du péché, et qu'elle a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour lever la malédiction dont le genre humain était chargé. Lorsque Judith eut délivré Béthulie d'une destruc-

(7) *In Matt.* c. 1.

(8) Cant. IV, 7. Voyez S. Thomas, *Exposit. salut. angel. inter opusc.*

tion temporelle, Ozias, prince du peuple, lui dit : *O fille! vous êtes bénie au-dessus de toutes les femmes qui sont sur la face de la terre* (9). *Le peuple la bénit tout d'une voix*, en disant : *Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'ornement de votre peuple* (10). A combien plus forte raison devons-nous appliquer cet éloge à celle qui a enfanté l'auteur même de toutes les bénédictions célestes qui se répandent sur nous? Marie pouvait donc dire d'elle-même avec justice : *Toutes les générations futures m'appelleront bienheureuse* (11).

Les louanges que nous donnons à la Sainte-Vierge se rapportent principalement à Dieu, et sont l'expression de l'hommage que nous lui rendons pour le bienfait de l'incarnation. La pieuse femme dont il est parlé dans l'Evangile, s'écria en entendant la divine doctrine de Jésus-Christ : *Bienheureux est le sein qui vous a porté, bienheureuses sont les mamelles qui vous ont allaité* (12). Son but principal était de louer le Fils. De même les louanges que nous adressons à Marie en récitant la salutation angélique, se réfléchissent sur son divin Fils, qui seul l'en a rendue digne ; ainsi la salutation angélique est-elle une excellente doxologie pour l'ineffable mystère de l'incarnation.

Après avoir reconnu que Marie est bénie au-dessus de toutes les femmes, nous ajoutons : *Le fruit de votre ventre est béni ;* mais il est béni dans un sens infiniment plus sublime que sa mère, étant le principe et la source de toutes les bénédictions, de celles qui sont dans Marie, comme dans les autres créatures, étant la fin à laquelle se rapportent tous les dons que nous louons et que nous admi-

---

(9) Judith. XIII, 23.
(10) *Ibid.* XV, 10.
(11) Luc. 1, 48.
(12) Luc. XI, 27.

rons dans la Sainte-Vierge. Jésus-Christ est béni par Dieu, par les anges et par les hommes : par Dieu, comme son fils bien-aimé qui lui est consubstantiel ; par les anges, qui tiennent de lui leur être, la grâce et la gloire dont ils jouissent ; par les hommes, qu'il a sauvés et rachetés par son incarnation (13). Nous ne pouvons penser aux maux infinis dont il nous a délivrés, aux peines et aux fatigues qu'il a souffertes pour nous, au prix dont il a payé notre rançon, aux biens inestimables qu'il nous a mérités, au bonheur éternel du ciel, à l'excès de sa bonté et de sa miséricorde, à sa majesté et à ses divines perfections ; nous ne pouvons, dis-je, nous rappeler tous ces objets, sans regarder comme singulièrement bénie celle qui a donné à la terre cet adorable Sauveur ; mais on ne doit faire aucune comparaison entre le fils et la mère, parce que l'une est redevable à l'autre de sa grandeur et de sa gloire.

Nous ajoutons à cette doxologie le nom de Jésus, qui est un nom rempli d'une grâce et d'une douceur inexprimables ; un nom qui fait les délices et la consolation des âmes dans lesquelles règne la charité, qui est redoutable aux esprits de ténèbres, et qui mérite l'adoration de toutes les créatures ; un nom auquel tout genou doit fléchir

---

(13) Voici comment S. Bernard explique ces importantes paroles : « *Vous* » *êtes bénie entre toutes les femmes* (auxquelles nous ajouterons celles d'É- » lisabeth), *et béni est le fruit de votre ventre*. Ce n'est pas parce que » vous êtes bénie que le fruit de votre ventre est béni, mais vous êtes » bénie, parce que lui vous a bénie ; car le fruit de votre ventre est » plein de bénédictions, qui se répandront sur tous les peuples, et » auxquelles vous participez comme tous les hommes, quoique d'une » manière toute particulière. Vous êtes bénie, mais entre les femmes ; » lui au contraire, il est bénie, non entre les hommes, non entre les » anges, il est, comme dit l'Apôtre, un Dieu béni au-dessus de toutes » choses, dans les siècles des siècles. » Troisième homélie sur l'*éloge de la très-sainte Vierge Mère de Dieu*.

(*Note de l'édit. allem.*)

dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et qui inspire à tout ce qui existe les plus vifs sentimens de respect et de vénération.

La dernière partie de la salutation angélique renferme une prière. Celle des esprits bienheureux dans le ciel consiste principalement en des actes d'adoration, d'amour, de louanges et de reconnaissance. Unissons-nous à eux dans cette vallée de larmes : mais nos misères et nos besoins étant si extrêmes, nous ne devons nous présenter devant le Très-Haut qu'avec une humilité profonde, et un vif sentiment de notre faiblesse. Ce sont ces dispositions qui sont comme l'âme de la prière. Dieu connaît toute la profondeur de nos plaies, et sa bonté infinie le porte à avoir *compassion de nous*; mais sa colère s'allume, lorsqu'il nous voit insensibles à nos propres maux. Il veut que nous fassions l'aveu de notre néant, que nous gémissions sur les désordres que le péché a causés dans notre âme, et que nous reconnaissions la dépendance absolue où nous sommes de sa miséricorde et de sa grâce. Qu'un pauvre nous demande l'aumône, ses besoins le rendent éloquent : il n'omet rien pour exciter notre compassion; il entre dans le détail le plus touchant de ses peines et de ses souffrances. Voilà le modèle que nous devons imiter lorsque nous prions. Exposons à notre Père céleste notre pauvreté spirituelle; représentons-lui nos divers besoins, afin de fléchir sa miséricorde. Conjurons-le de mettre lui-même dans nos cœurs les dispositions qu'il désire y voir, et de nous inspirer ce que nous devons lui dire dans la prière pour être exaucés.

Nous avons recours aux Anges et aux Saints, et nous leur demandons leur intercession; mais nous nous adressons avec une confiance particulière à la Sainte-Vierge, comme au refuge des affligés et des pécheurs. Nous répétons son nom dans la récitation du rosaire, pour nous

exciter au respect et à la dévotion envers elle. Nous l'appelons Mère de Dieu, pour marquer son éminente dignité, et pour animer notre confiance en sa protection. En effet, que n'obtiendra-t-elle pas d'un Dieu qui a daigné naître d'elle? Nous rappelons en même temps qu'elle est aussi notre mère spirituelle, puisque nous sommes par adoption les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ. Elle a pour nous une tendresse plus que maternelle; comme elle surpasse toutes les créatures en charité, elle est beaucoup plus touchée de nos misères, et plus disposée à nous secourir, que ne peuvent l'être celles dont nous avons reçu le jour. En vain cependant nous flatterons-nous de mériter sa compassion, si nous ne mettons fin à nos désordres, et si nous ne cessons de rendre inutiles à notre égard les mérites du sang de son Fils.

Ces paroles, *sainte Marie, Mère de Dieu*, sont comme la préface de la prière dans laquelle nous la supplions d'intercéder pour nous. Nous ne la prions point de nous *donner* la grâce, nous savons qu'elle est un don de Dieu, et que lui seul peut nous la donner; nous la conjurons seulement de demander la grâce pour nous à son Fils, et d'obtenir, par son intercession, que nos prières ne soient point rejetées. Nous prenons le titre de *pécheurs*, que nous méritons si justement, pour l'attendrir sur notre sort, et pour ressentir les effets de sa charité et de sa compassion. Marie connaissant bien plus distinctement que les autres créatures, le mal du péché, et les désordres qui en sont la suite, proportionne à cette connaissance sa charité pour nous : mais nous n'en devons pas moins faire l'aveu de nos crimes avec une douleur sincère; car la volonté qui conserve toujours de l'attachement pour le péché, provoque la colère de Dieu, et celle de tous ses Saints, qui aiment souverainement sa justice et sa gloire. Comment donc des pécheurs impénitens osent-ils se présenter devant

Dieu avec des mains encore teintes, pour ainsi dire, du sang adorable de son Fils qu'ils ont profané, et qu'ils continuent toujours de *fouler aux pieds?* Nous éprouverons la miséricorde divine, et la charité de la Sainte-Vierge, à proportion de la vivacité de notre componction.

Marie, en devenant mère de l'Auteur de la miséricorde, a pris des entrailles de compassion pour les pécheurs; ainsi, lorsque nous nous avouons pécheurs, nous exprimons suffisamment ce que nous demandons à Dieu; savoir, un véritable repentir, la rémission de nos fautes, et la force de résister à toutes les tentations qui nous sollicitent au mal. Nous demandons aussi les autres secours dont nous avons besoin, toutes les vertus, et *sur-tout* la charité. Quoique tous ces objets ne soient point nommément exprimés, ils sont néanmoins compris dans notre prière. Quelle autre chose, en effet, pourrions-nous demander à Dieu par l'intercession de celle que l'Auteur de la grâce a choisie pour sa mère?

Les grâces que nous sollicitons regardent la vie présente, où nous courons de si grands dangers et l'heure de notre mort qui doit décider de notre éternité. C'est dans le dernier moment que le démon renouvelle ses efforts avec plus de fureur; il profite de la faiblesse de notre corps et de notre esprit; il cherche à nous effrayer par le souvenir de nos péchés passés; enfin, nous nous trouvons alors dans des circonstances si critiques, que nous avons plus besoin que jamais d'une grâce puissante et de la protection de celle qui est le refuge des affligés.

Le mot *amen*, que nous rendons par *ainsi soit-il*, est une répétition et une confirmation de notre prière. Comme le cœur, emporté par l'ardeur de ses affections, va facilement au-delà de ce que les paroles expriment, il n'est pas non plus borné par les paroles dans l'étendue et la variété de ses actes; aussi arrive-t-il souvent qu'un seul mot ren-

ferme les actes des plus héroïques vertus. On comprend par-là comment l'*amen* est une répétition des demandes contenues dans l'oraison dominicale et dans la salutation angélique. Plusieurs personnes dévotes y ont trouvé la matière des plus ferventes aspirations pendant la journée; ils se proposaient, en le répétant, de ratifier toutes les louanges qu'ils avaient données à Dieu, de renouveler tous leurs actes de religion, et de s'unir à ceux par lesquels les esprits bienheureux glorifient et glorifieront le Seigneur pendant toute l'éternité.

Voyez Bellet, dans son traité intitulé : *L'adoration chrétienne, et la solide dévotion du Rosaire, an.* 1754, in-12.

╤ S. PIAT, APÔTRE DE TOURNAI, MARTYR.

Vers l'an 286.

SAINT PIAT ou saint PIATON, né à Bénévent, était un prêtre rempli de zèle, qui vint d'Italie dans les Gaules pour y prêcher l'Évangile. On met sa mission à peu près dans le même temps que celle de saint Denis de Paris et de ses compagnons. Ayant pénétré dans la Gaule belgique, il convertit au christianisme les peuples du territoire de Tournai, et reçut la couronne du martyre vers l'an 286, sous Maximien Hercule. Les païens percèrent son corps avec ces gros clous dont on se servait pour attacher les poutres ensemble, et dont Galloni et Mamachi ont donné la description parmi les instrumens de supplice usité chez les Romains. On lit dans la vie de saint Eloi, par saint Ouen, que le saint évêque de Noyon le découvrit à Seclin dans le septième siècle, ainsi que les clous dont il avait été percé, et qu'il les renferma dans une châsse. On garde le corps du Saint

dans l'ancienne collégiale de son nom, au bourg de Seclin, à deux lieues de Lille, et on l'honore comme apôtre et patron du pays. Il paraît que saint Piat était honoré à Seclin avant la découverte de ses reliques par saint Eloi, et que ce fut là qu'il consomma son martyre, après avoir beaucoup souffert à Tournai.

Durant les incursions des Normands, les corps de saint Piat, de saint Bavon, et de plusieurs autres Saints, furent portés à Saint-Omer, où ils restèrent quarante ans, selon la chronique des Normands, que Du Chesne a donnée sous l'an 846. Dans une autre incursion de ces barbares, on transféra à Chartres les reliques de saint Piat, et avant la révolution française l'on y envoyait encore une portion dans la collégiale dédiée sous son invocation. Nous avons une hymne en son honneur, par Fulbert de Chartres. On découvrit aussi le corps de saint Eubert ou Eugène (1), compagnon des travaux et du martyre de saint Piat. On va le vénérer dans l'église de Saint-Pierre à Lille, où il a été déposé. Cette église fut fondée, en 1066, par Baudouin de Lille, comte de Flandre.

Voyez Tillemont, t. XIV; Molan, *Calend. Flandr.*; et le *Gallia Chr. nova*, t. III, p. 208; Georgi, etc. Voyez sur-tout le P. Stilting, qui a donné, t. I, *Octobr.* p. 1-26, les actes anciens de saint Piat, après les avoir purgés des interpolations qui y avaient été ajoutées dans quelques éditions.

Dans les *Acta SS. Belgii selecta*, Ghesquière a ajouté quelques notes intéressantes à la dissertation du P. Stilting.

---

(1) Voyez sa vie t. II, p. 260, sous le 1er Février.

✝ Le B. ULRIC, moine de l'abbaye de Villers.

l'an 1223.

Ulric naquit à Cologne et embrassa la règle de S. Bernard dans l'abbaye de Villers. Il y vécut dans une pureté angélique et y brilla par ses vertus et ses miracles. Un jour, comme il offrait à Dieu le saint Sacrifice de la Messe, on vit un globe de feu au-dessus de sa tête. En 1220, il vit s'approcher avec joie l'heure de sa mort, qu'il avait lui-même prédite.

Son nom se trouve dans le *Menologium Cisterciense* sous le premier Octobre.

Voyez *Sanderi Brabantia illustr.*, t. I, p. 451, et *Raissii Auctarium ad Nat. SS. Belgii*; p. 202. Les Bollandistes ne donnent pas la vie du B. Ulric, mais ils indiquent quelques auteurs qui en ont parlé (*Acta SS.* t. I, *Octobris, inter prætermissos*).

2 Octobre.

LES SS. ANGES GARDIENS.

On doit compter parmi les plus précieux dons de la miséricorde de Dieu envers les hommes, la communion ou le commerce spirituel qu'il a établi entre nous et les saints anges, dont nous espérons partager un jour le bonheur et la gloire. De notre côté, nous honorons avec une vénération religieuse les saints anges, que nous regardons comme des esprits glorieux, fidèles dans l'accomplissement de la volonté divine, et nous les conjurons de nous accorder leur intercession auprès du Seigneur; de leur côté, ils s'intéressent, ils prient pour nous, et nous font ressentir en bien des circonstances les effets de leur protection. C'est

ainsi que Dieu, toujours infiniment sage, infiniment saint, infiniment miséricordieux, se plaît à employer les créatures supérieures pour l'exécution des desseins de sa providence, par rapport aux créatures qui sont d'un ordre inférieur.

Divers passages de l'Ecriture prouvent que le nom d'*anges* est un nom d'office; il signifie *envoyés* ou *messagers*, parce que les esprits célestes en ont souvent fait la fonction dans des occasions où il s'agissait de défendre et de protéger les hommes, et ces occasions ont été fréquentes, comme nous l'avons montré ailleurs (1); mais la bonté de Dieu pour nous éclate sur-tout dans le choix qu'il a fait de ses anges pour être nos conducteurs et nos gardiens, et c'est là le fondement de cette charité et de cette *joie* mutuelle qui règnera éternellement dans le ciel entre les anges et les élus.

La foi nous enseigne que Dieu a destiné un ange particulier à garder chacun de ses serviteurs, c'est-à-dire, des justes ou de ceux qui sont en état de grâce. L'Eglise ne s'est pas expliquée d'une manière aussi positive sur les pécheurs et les infidèles; mais les plus célèbres docteurs ont toujours cru qu'ils avaient chacun leur ange gardien; et ce sentiment, appuyé d'ailleurs sur l'autorité de l'Ecriture, est si solide et si universel, qu'il ne paraît pas possible d'en contester la vérité, sur-tout par rapport à ceux qui sont dans la communion de l'Eglise. Dieu, dit le Psalmiste (2), *a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies*. Et ailleurs : *L'ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera* de leurs maux (3).

(1) Voyez ce que nous avons dit sur les deux fêtes de saint Michel au 8 Mai et au 29 Septembre. Voyez aussi l'excellente instruction pastorale sur les anges, que M. Jean-Joseph de Fogasse de la Bastie, évêque de Saint-Malo, donna en 1758.

(2) Ps. XC, 11.

(3) Ps. XXXIII, 8.

Jacob pria son bon ange de bénir ses petits-fils Ephraïm et Manassès. *Que l'ange*, dit-il, *qui m'a délivré de tous maux, bénisse ces enfans* (4). *Son ange*, dit Judith, *m'a gardée, soit lorsque je suis sortie de cette ville, et tant que je suis demeurée là, ou lorsque je suis revenue ici* (5). Jésus-Christ, pour détourner du scandale qu'on pourrait donner à quelqu'un de ses petits enfans, nous avertit que leurs anges voient continuellement la face de Dieu, et nous fait entendre par-là qu'ils demanderont vengeance contre ceux qui auront causé la perte des âmes confiées à leurs soins (6). « Il est bien dangereux, dit saint Hilaire (7), de

(4) Gen. XLVIII, 16.

(5) Judith. XIII, 20. Voyez aussi l'Exode, XXIII, 20.

(6) Matt. XVIII, 10.

Le docteur Brenner remarque, au sujet de ces paroles, ce qui suit : « Jésus-Christ veut dire, qu'il ne faut pas mépriser les enfans (selon » d'autres, les novices), qu'il ne faut pas les regarder comme s'ils n'oc» cupaient pas encore de place dans le royaume de Dieu ; mais qu'ils » sont d'un grand prix aux yeux de Dieu, car ils sont confiés à ceux » qui sont toujours devant Dieu. Cette dernière pensée signifie, ou bien » que les enfans sont parés d'innocence et de sainteté, puisqu'ils ont » des anges si saints et admis à la présence de Dieu ; ou bien, que ces » anges accusent auprès de Dieu ceux qui les méprisent. Quoiqu'il en » soit, il est évident que Jésus-Christ, en parlant des anges, a entendu » des êtres réels ; sans quoi son assertion ne reposerait pas sur une base » véritable et solide, mais sur une pure chimère, sur une illusion. » Voyez *Freie Darstellung der Theologie in der Idee des Himmelreiches*, t. I, p. 436 et 437. Il ajoute, p. 449 : « Il faut remarquer ici l'expres» sion : *leurs anges*. On ne peut pas entendre par là des hommes, qui » leur auraient déjà tenu lieu d'anges, et qui après leur mort auraient » été jugés dignes pour cela de voir Dieu face à face. Qui ne voit, que » Jésus-Christ ne peut nullement parler d'un passé de cette nature. Des » hommes décédés, il ne les aurait pas non plus appelés *leurs anges* ; » car ce *leurs* semble indiquer qu'ils s'intéressent encore actuellement, » à eux, et ses disciples n'auraient guère pris ses paroles dans ce sens. » Il eût été plus naturel de s'exprimer ainsi : Celui qui tiendra lieu

(7) *In Matt.* XVII.

» mépriser celui dont les cris et les prières sont portés par
» le ministère des anges au pied du trône du Dieu éternel
» et invisible. »

Les premiers fidèles étaient si convaincus que chaque homme avait son ange gardien, que quand saint Pierre, après sa délivrance miraculeuse de la prison, se présenta aux disciples, ils ne purent croire d'abord que c'était lui, et dirent que *c'était son ange* (8). Les Juifs ne doutaient point que saint Michel ne fût le protecteur de leur nation, et ils donnaient aussi des anges tutélaires à la plupart des autres pays (9). Nous ferions un volume, si nous voulions rapporter tous les passages qui prouvent que tous les Pères ont cru et soutenu l'existence des anges gardiens, comme un article qui appartient à la foi catholique.

Les démons, également remplis de malice et de haine contre nous, s'occupent des moyens de nous perdre éternellement, et ils emploient, pour y réussir, les ruses et la force ouverte (10); mais Dieu leur oppose ses bons an-

---

» d'ange à ces petits enfans sur la terre, verront un jour *continuelle-*
» *ment* la face du Père qui est dans les cieux. Mais ceci encore ne peut
» pas être le sens de ces paroles, puisqu'il est question d'anges qui sont
» déjà dans le ciel, qui sont déjà des êtres célestes. Ainsi les mots *leurs*
» *anges* signifient un ange particulièrement désigné pour ces petits en-
» fans; ou bien tout simplement, qu'il y a des anges chargés de les
» servir, et que pour cette raison ces anges s'appellent *leurs anges.* »
C'est une belle chose, dit Dobmayer (*Systema theologiæ catholicæ*, t. V, p. 386), que le lien qui unit le monothéisme et l'angélologie, et cette doctrine qui nous montre Dieu gouvernant le monde physique et intellectuel au moyen d'anges, qui sont ses serviteurs et qui intercèdent pour l'humanité. S'il y a des anges, quelle peut être leur mission, sinon de servir Dieu et de secourir les hommes?

(*Note de l'édit. allem.*)

(8) Act. XI, 15.

(9) Dan. XI, 1; XII, 1, etc.

(10) L'existence des malins esprits se prouve par l'expérience, par des raisonnemens tirés de leurs opérations dans les démoniaques, par quel-

ges, et les charge du soin de nous défendre. Pourrait-il, en permettant aux démons de nous attaquer et de nous

---

ques exemples que fournisssent les oracles du paganisme, et par différens autres effets. M. Seed, dans son discours *sur la nature et l'existence des malins esprits*, et d'autres célèbres théologiens protestans, insistent beaucoup sur la preuve qui se tire de ce que plusieurs personnes ont eu des songes et des tentations touchant des objets dont ils n'avaient jamais eu connaissance, que leur imagination n'avait pu se représenter par elle-même, et qui étaient d'une espèce si extraordinaire, qu'on devait nécessairement les attribuer à un principe extérieur, à quelque esprit méchant par sa nature. De fameux déistes ont reconnu la force de ce raisonnement, et s'en sont même servis avec avantage pour établir la créance des malins esprits : mais c'est dans la révélation que nous devons puiser des connaissances sûres touchant l'origine et les qualités de ces ennemis invisibles du genre humain. Elle nous apprend que les démons déchurent, par leur propre malice, de l'état de justice et de sainteté dans lequel ils avaient été créés; que leur crime fut l'orgueil, enfanté par l'amour désordonné de leurs perfections, orgueil auquel ils consentirent par la pensée, et qui est appelé *le commencement de tout péché.* (Eccli. X, 15).

On donne quelquefois le nom de *Lucifer* au prince des anges apostats. Quelques théologiens et quelques interprètes ont pensé qu'il était le chef de tous les chœurs angéliques, qu'il était désigné sous la figure de Behemoth, que les Septante et la vulgate appellent *le commencement des voies de Dieu* (Job XL, 14). Ebloui de sa propre excellence, il dit en lui-même : *Je serai semblable au Très-Haut* (Isaïe XIV, 12). *Son cœur fut enflé de sa beauté, et par là il perdit sa sagesse* (Ezech. XXVIII, 17). Selon les plus célèbres Pères de l'Église, Isaïe compare la hauteur du Roi de Babylone, et Ezéchiel celle du Roi de Tyr, à l'orgueil de Lucifer, qu'ils prennent de là occasion de décrire.

L'ange apostat fut suivi dans sa révolte ou son péché, par une grande partie des esprits célestes, qui dans l'instant furent précipités de leurs trônes, et condamnés à l'enfer. (2 Petr. II, 4; Jud. 6). Quelques-uns furent immédiatement renfermés dans cette horrible prison; mais d'autres eurent une espèce de liberté qu'ils conserveront jusqu'au jour du jugement, et en cela leur tourment paraît moins rigoureux. (Matt. VIII, 29, 31, etc.; Petau *Tr. de Angelis*). Ces mauvaus esprits sont appelés princes des ténèbres, de l'air et du monde. (Ephes. II, 1, 2; VI, 12; Matt. XII, 22; Luc. IX, 1). Il y a parmi eux une espèce de hié-

tenter, ne pas confier aux bons anges le soin de sa gloire et de notre salut? A peine Lucifer et les complices de son

---

rarchie, et quelques-uns sont plus méchans que des autres. (Matt. XII, 24; Ephes. VI, 12, etc.)

Leur prince est appelé *Bélial*, c'est-à-dire, méchant, ou plutôt rebelle, suivant l'interprétation de ce mot par saint Jérôme. (3 Reg. XXI, 13). On le nomme aussi *Satan* ou l'ennemi, et Béelzébut, de la principale idole des Accaronites.

La rage, la malice et l'envie des démons contre les hommes sont implacables, ainsi que leur haine pour tout bien. Leur subtilité et leur force sont extraordinaires; ce qui se prouve par la perfection de leur nature, qui est purement spirituelle, et par les exemples de l'usage qu'ils ont fait de leur pouvoir, avec la permission de Dieu, en certaines circonstances. Ils précipitèrent dans le lac un troupeau de pourceaux; ils tuèrent les sept premiers maris de Sara; ils firent périr des armées en une nuit; ils ont quelquefois troublé la nature, et excité des tempêtes qui ont rempli les provinces de terreur, et portée le ravage dans l'univers entier.

Lorsque Satan attaque les hommes, il emploie quelquefois la ruse et l'artifice comme l'ancien serpent; d'autres fois il se transforme en ange de lumière, et prend le masque de la piété; semblable à un lion rugissant, il a recours aussi, dans quelques circonstances, à la force ouverte et à la violence. On sait de quelle manière il traita le saint homme Job : mais Dieu restreint son pouvoir, et il ne peut tenter les hommes, qu'avec la permission du ciel. (Job, c. 1; Luc XXII, 31, 32.) Nous avons des exemples de cette vérité dans les tentations d'Eve, d'Achab, etc. Les démons, toujours avec la permission de Dieu, trompent quelquefois les faux prophètes et les méchans. (5. Reg. XXII, 21) Ils accusent les hommes devant le trône de Dieu. (Zach. III, 1, 2, etc.) L'Écriture leur attribue souvent divers maux physiques qu'ils causent par l'intervention des causes secondes. Voyez la dissertation de Calmet *sur les mauvais anges*.

Le pouvoir des démons sur la terre était beaucoup plus grand qu'aujourd'hui, avant que le Sauveur eût triomphé de Satan par sa croix, et que la lumière de l'Évangile eût éclairé le monde; mais il n'en est pas moins certain que Dieu leur permet encore quelquefois de tourmenter les hommes par leur malice jusqu'à un certain point; et c'est pour rendre leurs efforts inutiles, que l'Église a institué les exorcismes et les bénédictions dont elle a toujours fait usage.

Dans le cas de magie et de possession, on doit employer la prière et

crime eurent-ils levé l'étendard de la révolte contre Dieu, que Michel et tous les bons anges entrèrent en guerre avec eux, et les chassèrent du ciel, en exécution de la sentence portée contre eux.

L'homme a été créé pour remplir la place des anges apostats; mais Dieu a permis à Lucifer et à ses complices de nous tendre des piéges, de tourner contre nous les efforts de leur malice. Au reste, cette permission n'a pour objet que d'éprouver notre fidélité, et de nous fournir l'occasion de mériter par nos victoires le bonheur auquel nous sommes destinés. Les bons anges, de leur côté, viennent à notre secours, conformément à l'ordre établi par la divine Providence. Ils veillent à la garde de notre âme, et nous protègent contre les assauts de nos ennemis. O mon Dieu, doit s'écrier chacun de nous, qu'est-ce que

---

les autres armes que fournit la religion contre les ennemis invisibles du salut : mais il faut se tenir sur ses gardes par rapport aux faits dont il s'agit; on sait de quoi la superstition, la crédulité et l'imposture sont capables. On a pris plus d'une fois pour des enchantemens et pour des possessions, ce qui ne devait être attribué qu'à la maladie ou à d'autres causes physiques. En un mot, pour assurer que le démon intervient dans tel cas, il faut être sûr que les circonstances qui accompagnent le fait sont hors du cours ordinaire de la nature : mais il y a bien de la différence entre tout croire et ne rien croire sur cette matière. On ne peut douter qu'il n'y ait eu des possessions et des obsessions plus ou moins fréquentes, selon la diversité des temps et des lieux. Ceci est prouvé par le témoignage et par l'expérience de tous les siècles et de tous les peuples, même des Indiens, comme l'observe le Clerc, *Bibl. univ.* t. XV, c. 4. Cette vérité se prouve encore par des passages formels de l'ancien et du nouveau Testament. Voyez la vie de Jésus-Christ par Laurent Clarke, p. 474, et la dissertation sur les possessions et les obsessions des démons, laquelle se trouve dans le tome X de la Bible, dite de *Vence*, p. 589. Voyez particulièrement sur cette matière : Dobmayer, *Systhema theologiæ catholicæ*, t. V, p. 395 à 416. Nous aurons occasion d'examiner ailleurs ce qui concerne les démoniaques.

l'homme, pour que vous daigniez ainsi prendre soin de lui, et lui donner pour guides les ministres et les princes de votre cour céleste ? Qui suis-je, qu'un ver de terre, qu'un malheureux esclave de la corruption du péché ? Faut-il, pour me garder, un ange qui est une créature si noble, si pure et si sainte ? « O condescendance admirable, dit saint Bernard (11) ! O excès de bonté et d'amour ! *Il a » chargé ses anges de veiller sur vous* (12). Qui est celui » qui a donné cette commission ? A qui, et en faveur de » qui l'a-t-il donnée ? Quel en est l'objet ? Considérons at- » tentivement ce mystère, et tâchons d'en bien exami- » ner toutes les parties. Qui est celui qui a donné cette » commission ? C'est le Seigneur souverain des anges. Le » Dieu suprême a commandé aux anges, et à ses propres » anges, à ces sublimes, à ces bienheureux esprits qui ap- » prochent si près de sa Majesté divine ; c'est le soin de » vous garder qui est l'objet de ce commandement. Qui » êtes-vous ! L'homme est-il autre chose que corruption ? » Ne doit-il pas être la pâture des vers ? Mais quel peut » être l'objet du commandement que Dieu a fait par rap- » port à vous ? Il a ordonné à ses anges de *vous garder et » de vous diriger dans toutes vos voies*. Ils ne s'en tiennent » pas là : *ils vous portent*, pour ainsi dire, *dans leurs mains, » afin que votre pied ne heurte point contre la pierre*. » Pourrions-nous ne pas louer une telle bonté ? »

Nous devons aussi considérer le zèle avec lequel ces esprits bienheureux se portent à nous secourir ; ils exécutent avec autant de promptitude que de fidélité tous les ordres de Dieu, et se conforment en toutes choses aux décrets de sa volonté par rapport à nous. Avec quelle application ne

---

(11) *Serm.* 12, *in Ps. XC.*, p. 862.

(12) P. XC, 11.

veillent-ils pas à la garde de notre âme, dont Dieu lui-même les a chargés spécialement (13)? »

Un second motif qui nous assure la protection des bons anges, c'est leur compassion, c'est leur charité pour nous. Ils considèrent que nous serons bientôt associés à leur bonheur; que nous sommes présentement leurs frères par grâce, et en vertu de l'adoption divine; que nous avons le même Dieu qu'eux; que ce grand Dieu nous aime, parce que nous avons été rachetés par le sang de Jésus-Christ son fils. Ils voient d'un autre côté l'abîme de misères dans lequel nous sommes tombés, ces péchés qui nous souillent continuellement, les dangers innombrables dont nous sommes environnés, et ce poids accablant de maux sous lesquels nous gémissons. Leur compassion pour nous est d'autant plus tendre, leur charité est d'autant plus pure et plus parfaite, qu'ils sont plus près de la source même de la charité. A la vue des piéges que les démons nous tendent, ils se rappellent cette guerre dans laquelle ils se sont engagés pour la cause de Dieu, et ils font tous leurs efforts pour déconcerter les projets de nos ennemis, et pour nous défendre contre leur malice. « Ils aiment, dit un ancien auteur, » ceux qu'ils regardent comme leurs concitoyens, et qu'ils » savent destinés à réparer un jour leurs pertes (14). C'est » pour cela, ajoute Hugues de Saint-Victor, qu'ils pren- » nent tant de soin de nous; qu'ils nous gardent dans » tous les lieux et à toutes les heures; qu'ils nous assistent, » qu'ils pourvoient à nos besoins avec une sainte sollici- » tude; qu'ils font, ô mon Dieu! l'office de médiateurs en- » tre vous et nous; qu'ils vous portent nos soupirs et nos » gémissemens, et qu'ils attirent sur nous vos grâces et vos » bénédictions. Ils nous accompagnent par-tout; ils en-

---

(13) P. XC, 11.

(14) *Solil.* c. 27, *inter Op. S. Aug.* t. VI, *App.* p. 86, *ed. Ben.*

» trent, ils sortent avec nous; ils observent attentivement
» de quelle manière nous nous conduisons au milieu d'une
» génération corrompue; avec quelle ardeur nous cher-
» chons, ô mon Dieu! votre royaume et votre justice, et
» si nous vous servons avec crainte et avec amour. Ils nous
» aident dans le travail, ils nous protègent dans le repos,
» ils nous encouragent dans le combat, ils nous couron-
» nent dans la victoire; ils se réjouissent en nous quand
» nous nous réjouissons en vous; ils viennent tendrement
» à notre secours, lorsqu'ils nous voient souffrir pour vous.
» Qui pourrait exprimer le soin qu'ils prennent de nous,
» et les effets de leur charité à notre égard? Ils aiment,
» ô mon Dieu! celui que vous aimez; ils protègent celui
» sur lequel vous jetez des regards de tendresse, ils aban-
» donnent ceux dont vous vous retirez vous-même; ils haïs-
» sent ceux qui commettent l'iniquité, parce qu'ils sont vos
» ennemis. Lorsque nous faisons le mal, nous donnons de
» la joie aux démons; mais lorsque nous faisons le bien,
» nous les attristons, et nous faisons triompher les anges.
» Faites, ô Père céleste, que nous soyons toujours un sujet
» de joie pour ces bienheureux esprits !... En me rappelant
» tous ces bienfaits, pourrais-je ne pas vous louer, ne pas
» vous bénir? Vous nous avez donné tout ce qui est con-
» tenu dans la circonférence des cieux, et comme si c'é-
» tait peu, vous y avez ajouté ce qui est au-dessus des
» cieux, en nous donnant vos anges pour nous servir et
» pour assurer notre salut. Puissent tous vos anges vous
» louer, toutes nos œuvres vous glorifier, et tous vos saints
» vous bénir à jamais! De quel honneur ne nous comblez-
» vous pas en nous élevant à un si haut degré de gloire,
» et en nous enrichissant avec tant de magnificence! »

« Nous devons à notre ange gardien, dit S. Bernard (15),
» un triple hommage, celui du respect, celui de la dévo-

(15) *Serm.* 12 *in Ps. XC.*

» tion, celui de la confiance. Nous lui devons le respect » pour sa présence, la dévotion pour sa charité, la con- » fiance pour sa vigilance. Pénétrés de respect, marchez » toujours avec circonspection, vous rappelant sans cesse » que vous êtes en la présence des anges chargés de vous » conduire dans toutes vos voies. Dans quelque lieu que » vous soyez, quelque secret qu'il puisse être, respectez » votre ange gardien. Oseriez-vous faire devant lui ce que » vous ne voudriez pas faire en ma présence? Considé- » rez, dit ailleurs le même Père (16), avec quel respect » et quelle modestie nous devons-nous comporter devant » les anges, afin de ne pas blesser la pureté de leurs re- » gards, et de ne pas nous rendre indignes de leur com- » pagnie. Malheur à nous si nous offensons par notre » négligence ceux qui combattent notre ennemi, et si nous » nous privons de leur visite! Nous devons fuir tout ce » qui les attriste, et pratiquer tout ce qui leur cause de la » joie; être tempérans, chastes, amateurs de la pauvreté » volontaire, prier avec ferveur et avec larmes. Sur toutes » choses, les anges de paix attendent de nous l'union et » la concorde. Quelle joie ne serait-ce pas pour eux de » nous voir retracer sur la terre la cité sainte qu'ils habi- » tent? Au contraire, rien ne les afflige plus que les scan- » dales et les dissensions qu'ils découvrent en nous. »

Saint Basile insiste sur le même sujet, pour engager les vierges à observer les règles de la plus exacte modestie dans tous les lieux. « Qu'une vierge, dit-il (17), quand » elle est seule, se craigne et se respecte elle-même, ainsi » que sa propre conscience, et son ange gardien qui est » toujours avec elle : *Leurs anges voient toujours la face* » *de mon Père* (18). Si un homme ne doit point mépriser

(16) *Serm.* I *in festo S. Michaël.* n. 5.
(17) *L. de verâ Virginit.* n. 740.
(18) Matt. XVIII, 10.

» la face de l'ange auquel le soin de son âme est confié, » à plus forte raison une vierge, dont il est le paranym- » phe, et dont il garantit la fidélité à son époux. Elle » doit sur-tout respecter son époux qui est toujours avec » elle, et avec lequel sont le Père et le Saint-Esprit, sans » parler d'une multitude innombrable d'anges et d'âmes » bienheureuses; car, quoique ces esprits célestes soient » invisibles à nos yeux, nous n'échappons cependant point » à leurs regards incorporels. Si une vierge craint les » yeux d'autrui, beaucoup plus doit-elle craindre la vue » de ces esprits qui sont si purs, si excellens, et si élevés » au-dessus de tous les hommes. Elle redoute particuliè- » rement les yeux de la multitude; or comme il est impos- » sible qu'elle puisse échapper aux regards d'une multi- » tude si grande et si sainte, elle aura un soin extrême » de ne rien faire qui soit indigne de son état. »

Non-seulement nous devons respecter, mais nous devons encore aimer et honorer notre ange tutélaire; c'est un gardien fidèle, un véritable ami, un protecteur puisant. Malgré l'excellence de sa nature, sa charité le porte à se charger du soin de nous défendre et de nous protéger. Il veille à la conservation de nos corps, auxquels les démons ont quelquefois le pouvoir de nuire; mais que ne fait-il pas pour nos âmes? Il nous instruit, il nous encourage, il nous exhorte intérieurement, il nous avertit de nos devoirs par des reproches secrets. Il exerce à notre égard l'office qu'exerçait à l'égard des Juifs cet ange qui les conduisait dans la terre promise; il fait pour nous ce que fit Raphaël pour le jeune Tobie, il nous sert de guide au milieu des dangers de cette vie. De quels sentimens de reconnaissance, de respect, de docilité et de confiance ne devons-nous pas être pénétrés pour notre ange gardien? Pourrions-nous assez remercier la divine miséricorde du don inestimable qu'elle nous a fait? Tobie réfléchissant sur les faveurs si-

gnalées qu'il avait reçues de l'ange Raphaël, dit à son père (19) : *Quelle récompense pourrions-nous lui donner, qui ait quelque proportion avec les biens dont il nous a comblés? Il m'a mené et ramené dans une parfaite santé; il a été lui-même recevoir l'argent de Gabelus; il m'a fait avoir la femme que j'ai épousée; il a éloigné d'elle le démon; il a rempli de joie son père et sa mère; il m'a délivré du poisson qui m'allait dévorer; il vous a fait voir à vous-même la lumière du ciel, et c'est par lui que nous nous trouvons remplis de toutes sortes de biens. Que pouvons-nous donc lui donner qui égale tout ce qu'il a fait pour nous?* Tobie et ses parens, touchés de la plus vive reconnaissance, se prosternèrent, le visage contre terre, pendant trois heures, et bénirent Dieu (20). Tâchons d'entrer dans les mêmes sentimens. « Aimons, dit saint Ber-
» nard (21), aimons tendrement en Dieu les anges, ces
» esprits bienheureux qui seront un jour nos compagnons
» et nos cohéritiers dans la gloire, et qui sont présente-
» ment nos tuteurs et nos gardiens. Soyons dévots et re-
» connaissans envers de semblables protecteurs; aimons-les,
» honorons-les autant que nous en sommes capables, etc. »

Nous devons aussi avoir une tendre confiance en la protection de notre ange gardien. « Quelque faibles que nous
» soyons, dit encore saint Bernard (22), quelque misera-
» ble que soit notre condition, quelque grands que soient
» les dangers qui nous environnent, nous ne devons rien
» craindre sous la protection de tels gardiens...... Toutes
» les fois que quelque tribulation ou quelque violente ten-
» tation viendra vous assaillir, implorez le secours de celui

---

(19) Tob XII, 2.
(20) *Ibid.* v. 22.
(21) *In Ps. XC.*
(22) *Loc. cit.*

» qui vous garde, qui vous guide, qui vous assiste dans » toutes vos peines. » Mais pour mériter sa protection, nous devons avant toutes choses éviter le péché. Les fautes, même vénielles, l'affligent. « Comme la fumée, dit saint » Basile (23), met en fuite les abeilles, et la mauvaise odeur » les colombes, de même l'infection du péché fait fuir » l'ange chargé du soin de nous garder. » L'impureté surtout est un vice que les esprits célestes ont souverainement en horreur; les anges des petits que nous scandalisons, crient vengeance contre nous. *Je vais*, dit le Seigneur (24), *envoyer mon ange, afin qu'il marche devant vous, qu'il vous garde pendant le chemin, et qu'il vous fasse entrer dans la terre que je vous ai préparée. Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le mépriser, parce qu'il ne vous pardonnera point quand vous pécherez, et que mon nom est en lui; mais si vous entendez sa voix, et que vous fassiez tout ce que je vous dis par sa bouche; je serai l'ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligent. Mon ange marchera devant vous, et il vous introduira dans la terre que je vous ai préparée.*

S. THOMAS, ÉVÊQUE D'HÉRÉFORD, EN ANGLETERRE.

L'AN 1282.

Il fut un temps où l'on vit en Angleterre la prière et la contemplation faire les délices des personnes de tout état, l'humilité chrétienne et la véritable pauvreté d'esprit s'asseoir sur le trône des Rois, la chasteté fleurir dans les palais des souverains, les princes n'avoir d'autre ambition que d'ac-

---

(23) *Hom. in Ps. XXXIII.*
(24) Exod. XXIII, 20, etc.

croître le royaume de Dieu, et s'estimer heureux lorsque leurs filles, prenant Jésus-Christ pour époux, allaient se consacrer dans la solitude aux exercices laborieux de la pénitence; mais ce temps fortuné ne fut pas de longue durée, et les vertus qu'il avait produites furent remplacées par les vices contraires. Dieu se servit du fléau des calamités publiques pour châtier un peuple ingrat, et le ramener au devoir; il lui suscitait cependant de saints pasteurs, et lui mettait sous les yeux des exemples frappans de vertu. On compta parmi ces grands hommes Thomas, qui de chancelier d'Angleterre, devint évêque d'Héréford.

Il sortait d'une famille très-distinguée. Guillaume de Chanteloup, son père, fut un des plus célèbres guerriers qu'ait jamais eu l'Angleterre. Ce fut lui qui, par la défaite des Barons et des Français, assura la couronne sur la tête de Henri III. Il fut élevé à la dignité de grand-maître du royaume, qui a été depuis supprimée à cause du pouvoir excessif qu'elle donnait, et dont il ne reste plus que des traces dans quelques occasions particulières (1). Les Chanteloup étaient originaires de Normandie; ils passèrent en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant, qui les combla de biens et d'honneurs (2). Le Saint eut pour mère Méliante, comtesse douairière d'Evreux et de Glocester, fille de Hugues de Gournai, laquelle était alliée aux familles royales de France et d'Angleterre.

Il naquit dans le Lancashire, et il était l'aîné de ses frères et de ses sœurs, qui furent tous établis honorablement dans le monde. Son père, obligé par état de vivre à la cour, sentit bien les dangers que devaient y courir ses enfans,

(1) Lorsqu'il s'agit de la réception des pairs.

(2) Ils devinrent par leurs alliances héritiers des Stroongbows, des Marshals, comtes de Pembrock, des Filtz-Walters, comtes d'Héréford, et des Breuses, seigneurs d'Abergavenny.

qu'il voulait faire élever dans les principes du christianisme; il prit donc les plus grandes précautions pour éloigner d'eux tout ce qui aurait été capable de les corrompre. Lorsque Thomas son fils fut en âge d'apprendre les sciences, il le mit sous la conduite de Guillaume de Chanteloup, évêque d'Héréford, son proche parent, puis sous celle de Robert Kilwarby, savant Dominicain, qui fut successivement archevêque de Cantorbéry, cardinal et évêque de Porto. Le jeune disciple se montrait fort docile aux leçons de ses maîtres; il sanctifiait l'étude par une piété tendre, récitait l'office de l'église, et s'acquittait de tous les devoirs de la religion avec une ferveur extraordinaire. Il vint faire son cours de philosophie à Paris, où sa vertu prit de nouveaux accroissemens. Résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il se rendit à Orléans, pour y apprendre le droit civil, qui sert de fondement au droit canonique. Etant allé visiter quelques-uns de ses amis, qui étaient au concile général assemblé à Lyon, il fit connaissance avec plusieurs évêques et plusieurs théologiens, également célèbres par leurs vertus et leur savoir, et les entretiens qu'il y eut avec eux lui furent très-utiles.

Mais il retourna peu de temps après en Angleterre, pour y continuer ses études. Ayant passé docteur en droit à Oxford, il fut élu chancelier de la fameuse université de cette ville. Il s'acquit tant de réputation dans cette place, que le Roi Henri le fit grand chancelier du royaume. Il justifia le choix du prince par sa prudence, son zèle, son activité, son amour pour la justice, sa fermeté contre toutes les surprises et toutes les sollicitations. Les plus grands seigneurs de l'état, et le Roi lui-même, ne purent faire mollir son inflexibilité : il s'opposa de toutes ses forces aux différens abus, et fit bannir les juifs dont on n'avait pu empêcher les usures et les extorsions. Plusieurs fois il voulut quitter une place qui le retenait à la cour malgré lui; mais

le Roi refusa toujours d'y consentir. S'il obtint sa liberté à l'avénement d'Edouard I au trône, ce prince ne la lui accorda qu'à condition qu'il serait membre de son conseil privé; et il en exerça les fonctions jusqu'à la mort du Roi. Il était alors dans la cinquante-quatrième année de son âge.

Rendu entièrement à lui-même, il se retira à Oxford, pour ne s'y occuper que de la lecture et des exercices de la piété; il y prit le degré de docteur en théologie dans l'église des Dominicains chez lesquels il avait étudié, et Robert Kilwarby, alors archevêque de Cantorbéry, fit son éloge en cette occasion, et ne balança point de dire publiquement qu'il avait conservé son innocence baptismale. Le Pape Grégoire X le fit venir, en 1274, au second concile général qui se tint à Lyon pour la réunion des Grecs, et l'année suivante, il fut élu canoniquement évêque d'Héréford. La cérémonie de son sacre se fit dans l'église de Christ, à Cantorbéry (3).

Le saint évêque redoubla de ferveur pour se perfectionner dans la pratique des vertus qui font les pasteurs selon le cœur de Dieu. Un souverain mépris pour le monde lui faisait trouver mille délices dans la retraite; il y entretenait son union avec Dieu par la prière et la méditation. Il mortifiait sa chair par le jeûne, les veilles, et les autres austérités de la pénitence; il porta le cilice jusqu'à sa mort, quoiqu'il fût d'un tempérament infirme, et sujet à de fréquentes coliques. A un grand zèle pour la gloire de l'Eglise, il joignait une charité qui embrassait les besoins corporels et spirituels du prochain; il appelait les pauvres ses frères, et il leur faisait ressentir les effets de l'affection la plus tendre. Il était tellement maître de lui-même, qu'il ne lui échappait jamais aucun mouvement de colère; il gagnait

(3) C'est à cause de saint Thomas que les évêques d'Héréford ont toujours porté les armes de la maison de Chanteloup.

ses ennemis par sa patience et sa douceur. La moindre médisance lui causait de l'horreur; mais il était ferme et inflexible lorsqu'il était question de défendre les droits de son église, et il en donna des preuves en diverses circonstances. Quelques contestations qu'il eut avec l'archevêque de Cantorbéry, et qui lui étaient communes avec les autres évêques de la province, l'obligèrent de faire un voyage à Rome. Il y fut reçu avec la distinction que méritaient ses vertus. Sa présence n'y étant plus nécessaire, il reprit la route d'Angleterre : il sentait d'ailleurs que ses infirmités augmentaient considérablement, et le menaçaient d'une mort prochaine; mais il fut forcé de s'arrêter à Montefiascone, en Toscane. Il y mourut le 25 d'Août 1282, après avoir reçu les sacremens de l'Eglise avec les plus vifs sentimens de piété. Il était dans la soixante-troisième année de son âge. On l'enterra six jours après dans l'église du monastère de Saint-Sévère. Quelque temps après, ses os, qui avaient été séparés des chairs, furent portés à Héréford, et déposés dans la cathédrale de cette ville. Un cardinal se chargea du soin de prononcer son éloge funèbre.

Edmond, comte de Cornouaille, fils de Richard, *Roi* des Romains, qui avait été un des plus grands admirateurs du saint évêque, fit enchâsser richement son chef, et le déposa dans un monastère qu'il fonda sous son invocation à Ashridge dans le Buchinghamshire. En 1287, on fit une translation solennelle de ses reliques, qui étaient dans la cathédrale d'Héréford, en présence du Roi Edouard III, et on les renferma sous un mausolée de marbre dans la même église. Sa sainteté a été confirmée par un grand nombre de miracles authentiques, dont on trouve le récit dans les actes originaux de sa canonisation (4). Le B. Thomas

(4) Les actes originaux de la canonisation de saint Thomas d'Héréford se gardent dans la bibliothèque du Vatican.

d'Héréford fut canonisé par le Pape Jean XXII en 1310 : il paraît que ce fut le 2 Octobre, jour auquel on célèbre sa principale fête (5). On voit encore son tombeau dans la cathédrale d'Héréford ; mais l'inscription en est effacée.

Voyez les actes de la canonisation du Saint ; Trevet, sous l'an 1282 ; Matthieu Paris, Capgrave, Harpsfield : le docteur Brown-Willis dans ses antiquités d'Héréford, et la vie moderne de saint Thomas, qui fut imprimée en 1674.

S. LÉGER, ÉVÊQUE D'AUTUN, MARTYR.

L'AN 678.

SAINT LÉGER (1), issu d'une famille très-illustre parmi les Français, naquit vers l'an 616. Ses parens le conduisirent fort jeune à la cour du Roi Clotaire II. Ce prince, fils de Frédégonde, régna d'abord dans la Neustrie ; mais ayant fait Sigebert prisonnier en 614, et mis à mort la Reine Brunehaut, il réunit toute la monarchie française en sa personne. Quelque temps après, Léger fut envoyé à Didon, son oncle maternel, évêque de Poitiers. Le prélat mit son neveu sous la conduite d'un savant et vertueux prêtre ; mais il le fit venir ensuite dans son palais pour achever lui-même son éducation. Il vit avec plaisir qu'il faisait encore plus de progrès dans la science des Saints que dans l'étude des lettres.

---

(5) Brown-Willis pense que la fête du Saint se célébrait à Héréford le 9 Octobre, parce que c'était le jour de la grande foire qu'on y avait établie en son honneur ; mais le neuvième Octobre était l'octave de sa fête, et en ce jour le chapitre de la cathédrale faisait une procession solennelle.

(1) Appelé encore *saint Leutgar*, *saint Lutger*, *saint Ligaire*, *saint Léguier*, et en latin *Leodegarius*.

Le Saint avait appris de Dieu même (2) qu'on ne peut être parfait sans marcher en la présence de Dieu ; aussi s'était-il accoutumé de bonne heure à s'unir au Seigneur par la pratique du renoncement et de l'humilité. Son oncle, frappé de son mérite extraordinaire, crut devoir le dispenser de l'observation des canons de l'Eglise, en l'élevant au diaconat, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans. Quelque temps après, il le fit archidiacre, et le chargea du gouvernement de son diocèse. Léger mérita par sa sagesse, son éloquence et toutes ses vertus, d'être universellement aimé. L'abbé du monastère de Saint-Maxence ou Saint-Maixent (3),

---

(2) Gen. XVII, 1.

(3) Le couvent de Saint-Maxence était situé dans une ville du diocèse de Poitiers, appelée Saint-Maixent ou *Maxentiopolis* et *Fanum sancti Maxentii*. Ce couvent était très-ancien ; Grégoire de Tours en parle dans ses annales (l. II, c. 23). Voici ce qu'on lit dans un ancien recueil de documens relatifs à ce couvent : « C'est jusqu'au temps de Clovis » que remonte l'origine de notre abbaye ; d'autant plus, que ce prince » donna cet endroit à Adjuteur Maxence et le dota en partie. » On rapporte qu'avant ce prince, ce couvent n'était pas connu sous le nom de S. Maxence, mais sous celui du saint martyr Saturnin. Le vénérable Agape (ou Agapit) prêtre ou abbé, en avait la direction, et après sa mort Adjuteur Maxence devint son successeur. Il y mourut et y fut enterré avec beaucoup de solennité. La présence de ses précieuses reliques, pour lesquelles on eut la plus grande vénération, fut cause que le couvent reçut le nom de Saint-Maxence, afin d'honorer ainsi la mémoire de ce saint confesseur. Son corps y reposa jusqu'au temps d'Ebulon, comte et évêque de Limoges, qui le fit transférer dans une église, bâtie à ses propres frais. On lit dans la vie de Louis-le-Débonnaire, écrite par S. Astronome, que ce prince restaura cette abbaye, qui probablement était tombée en ruines. Dans le réglement publié par le même prince, en 817, ce couvent figure parmi ceux de la Guyenne (Aquitania), qui ne sont obligés de fournir ni dons ni hommes, mais seulement des prières. Les biens de ce couvent s'accrurent tellement dans la suite, par la libéralité des princes et des Rois et les priviléges qu'ils lui accordèrent, qu'il devint le berceau d'une ville célèbre, connue sous le nom de Saint-Maixent. Du temps des calvinistes, il fut presque entièrement détruit ; mais en se réunissant à la congrégation de S. Maur, il reprit son an-

au diocèse de Poitiers, étant mort, son oncle l'obligea de le remplacer ; il gouverna six ans ce monastère avec autant de zèle que de prudence, et lui fit ressentir les effets de sa libéralité.

Clovis II, Roi de Neustrie et de Bourgogne, mourut en 656, et laissa trois fils en bas-âge, Clotaire, Childéric et Thierri. Clotaire, troisième du nom, fut proclamé Roi. On déclara régente sainte Bathilde, sa mère, qui se fit aider dans le gouvernement de l'état par saint Eloi, de Noyon, saint Ouen, de Rouen, et saint Léger. La réputation que ce dernier s'était acquise l'avait fait appeler à la cour; en 659, on le nomma évêque d'Autun.

Le siége de cette ville était vacant depuis deux ans, et pendant ce temps-là le diocèse avait été cruellement déchiré par des factions opposées; il y avait même eu du sang répandu en diverses occasions. La présence du nouvel évêque pacifia les troubles, et ramena la paix. Il soulagea les pauvres, instruisit le clergé et le peuple, décora les églises, et les enrichit de vases et d'ornemens précieux. Il répara le baptistère de sa cathédrale avec magnificence, et y fit transférer les reliques de saint Symphorien ; les murs de la ville furent aussi réparés par ses soins. En 670, il assembla un synode à Autun (4), où l'on fit divers canons concernant la réformation des mœurs ; il nous en reste encore quelques-uns qui ont principalement pour objet l'ordre monastique. Il est ordonné aux religieux d'observer les réglemens de saint Benoît, de travailler en commun, et d'exercer l'hospitalité ; il leur est défendu en même-temps de posséder rien en propre, et d'aller dans les villes, à moins que les affaires du monastère ne les y appellent; et dans

---

cienne splendeur. Voyez Lamartinière, *Dictionn. géograph.*, et la *Gallia christiana*, t. II, *col.* 1245. (*Note de la prés. édit.*)

(4) *Conc.* t. VI, p. 536.

ce cas-là même, ils doivent avoir de leur abbé une lettre pour l'archidiacre.

Lorsqu'il eut appris, en 669, que Clotaire III était mort, il se rendit promptement à la cour. Une partie de la noblesse se déclara pour Childeric, qui régnait en Austrasie avec beaucoup de prudence; mais Ebroïn prit le parti de Thierri, qui fut aussi proclamé Roi, et il se fit lui-même maire de son palais. Cependant la conduite de ce ministre fut si cruelle et si odieuse, que le parti qui lui était opposé prévalut bientôt. On se soumit à Childéric, qui aurait fait mourir Ebroïn, si saint Léger et quelques autres évêques n'eussent obtenu de ce prince qu'il lui laisserait la vie. On le renferma dans le monastère de Luxeul, *où il* fut rasé, et l'on envoya Thierri à l'abbaye de Saint-Denis.

Le gouvernement de Childéric II fut heureux et sage, tant que ce prince suivit les conseils de saint Léger, qui avait tant de part aux affaires, que quelques historiens l'ont appelé maire du palais : mais comme il était jeune, et d'un caractère impétueux, il s'abandonna bientôt aux plaisirs; il ne rougit pas même d'épouser sa propre *nièce*. Saint Léger l'en reprit secrètement; puis voyant que c'était sans fruit, il condamna publiquement sa conduite. Cette hardiesse déplut au Roi, et les courtisans ne manquèrent pas de l'aigrir encore. Wulfoad, maire du palais depuis quelque temps, essaya de rendre suspecte la fidélité de Léger. Le saint évêque fut exilé à Luxeul, et il y trouva Ebroïn, qui lui promit une amitié constante.

Cependant Childéric mourut d'une manière tragique, en 673; il fut assassiné par Bodilon, qu'il avait fait fouetter publiquement, et qui s'était mis à la tête d'une conspiration composée de la noblesse. La Reine, sa femme, et son fils Dagobert, encore enfant, éprouvèrent le même traitement. Dagobert, fils de Sigebert II, fut rappelé d'Irlande où il avait été banni, et on le proclama Roi. Cette révo-

lution rendit la liberté à saint Léger ; il retourna à Autun où ses diocésains le reçurent avec les plus grandes marques d'honneur et de joie. Ebroïn sortit aussi de Luxeul. Irrité de voir Leudèse maire du palais, il lui ôta la vie par trahison, et fit reconnaître pour Roi un prétendu fils de Clotaire III, qu'il nommait Clovis; en même-temps il fit avancer en Bourgogne une armée qui marcha d'abord contre la ville d'Autun.

Il ne tenait qu'au saint évêque de prendre la fuite; mais il crut que sa présence était nécessaire à Autun. D'ailleurs il ne craignait point la mort; il distribua tout ce qu'il possédait aux pauvres, et fit ensuite son testament par lequel il donnait à son église des marques de sa libéralité (5). Il ordonna un jeûne de trois jours, et une procession générale, dans laquelle on porta la croix et les reliques des Saints autour des murailles de la ville. Léger se prosterna à chacune des portes, et pria Dieu avec larmes d'épargner le troupeau dans le cas où il appellerait le pasteur au martyre. Cette cérémonie achevée, il fit assembler le peuple dans l'église, et demanda pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensés par un excès de sévérité. L'ennemi s'étant présenté, les assiégés fermèrent leurs portes, et firent tout le jour une vigoureuse résistance. « Ne combattez pas plus long-temps, » leur dit Léger; si c'est à cause de moi que les enne- » mis sont venus, je suis prêt à leur donner satisfaction. » Envoyons quelqu'un de nos frères savoir ce qu'ils de- » mandent. »

L'armée ennemie était commandée par Vaimer, duc de Champagne. Vaimer avait avec lui Didon, précédemment évêque de Châlons-sur-Saône, qui avait été déposé pour ses crimes. Celui-ci répondit aux envoyés d'Autun qu'on

---

(5) Ce testament est dans les annales de le Cointe, *ad an.* 666. Voyez Mabillon, *Annal.* l. 16, n. 36, etc.

allait ruiner la ville, si on ne leur livrait Léger. Tous promirent d'obéir à Clovis, sur l'assurance qu'on leur donna que Thierri était mort. Pour Léger, il déclara publiquement qu'il souffrirait tout plutôt que de manquer de fidélité à son prince. Comme les assiégeans poussaient toujours vivement l'attaque, il prit congé de son peuple, reçut la communion, sortit de la ville, et alla se présenter aux ennemis, qui, après s'être saisis de sa personne, lui crevèrent les yeux. Il chanta des psaumes tout le temps que dura son supplice; il ne voulut point qu'on lui liât les mains, et il ne poussa pas le moindre soupir. Les habitans de la ville se soumirent pour ne pas perdre leur liberté. Vaimer conduisit le saint évêque en Champagne.

Cependant l'armée victorieuse marcha du côté de Lyon, dans le dessein de s'emparer de cette ville, et de s'assurer de saint Genès qui en était évêque; mais les habitans firent une si belle défense, que les ennemis furent obligés de se retirer. Saint Genès mourut en paix le 1er Novembre 677, et eut pour successeur saint Lambert, qu'on avait chargé du gouvernement de l'abbaye de Fontenelle, après *saint* Vandrille.

Ebroïn, qui avait marché dans la Neustrie, envoya un ordre pour conduire Léger dans un bois, où on le laisserait mourir de faim : on devait ensuite publier qu'il était noyé; mais Vaimer eut pitié de lui, et le fit porter dans sa propre maison. Il fut si touché de ses discours, qu'il lui rendit l'argent qu'il avait enlevé de l'église d'Autun. Léger le renvoya dans cette ville pour être distribué aux pauvres. Ebroïn, jaloux du pouvoir de Vaimer, chercha les moyens de s'en défaire, et lui ôta la vie par un supplice cruel et honteux. Didon subit un semblable traitement; il fut banni et mis à mort quelque temps après.

On traîna le Saint par des chemins rudes et difficiles; en sorte qu'il eut les pieds tout déchirés par les pierres. On

lui coupa les lèvres et une partie de la langue, puis on le mit entre les mains du comte Vaneng, qui fut chargé de le garder. Ce seigneur, qui aimait la religion, le traita comme un martyr de Jésus-Christ, et le plaça dans le monastère de Fécamp, au pays de Caux, dont il était fondateur. Le saint évêque y passa trois ans. Ses plaies se guérirent, et il recouvra l'usage de la parole, ce qui fut regardé comme un miracle. Il instruisait les religieuses du monastère, offrait tous les jours le saint Sacrifice, et priait continuellement.

Ebroïn, qui s'était fait donner par Thierri la dignité de maire du palais, et qui était maître absolu de la Neustrie et de la Bourgogne, feignit de vouloir venger la mort de Childéric à laquelle il accusait faussement saint Léger d'avoir concouru avec Guérin, son frère; il fit paraître les prétendus coupables devant le Roi et les seigneurs du royaume, et les accabla de reproches. Le saint évêque se contenta de lui répondre qu'il serait bientôt dépouillé de la dignité qu'il avait usurpée. On sépara cependant les deux frères. Guérin fut attaché à un poteau, et assommé à coups de pierres. On l'entendait durant l'exécution répéter ces paroles : « Seigneur Jésus, qui êtes venu appeler non-seu-
» lement les justes, mais encore les pécheurs, recevez l'âme
» de votre serviteur, auquel vous faites la grâce de termi-
» ner sa vie par une mort semblable à celle des martyrs (6). »

Quant à saint Léger, on différa de le condamner jusqu'à ce qu'il eût été déposé dans un synode. Il profita de cet intervalle pour écrire à Sigrade sa mère, qui était pour lors religieuse dans l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. Il la

---

(6) Le nom de S. Guérin se trouve dans plusieurs martyrologes, et on l'honore en plusieurs endroits comme martyr, ainsi que le Bollandiste Byens l'a longuement prouvé (t. I, *Octobris*).

(*Note de la prés. édit.*)

félicite sur sa retraite, et la console sur la mort de son fils Guérin, en disant qu'ils ne doivent s'attrister ni l'un ni l'autre de ce qui fait la joie et le triomphe des anges. Il l'entretient de la disposition où il est de souffrir avec courage ; et pour empêcher qu'elle ne se laissât aller à quelques sentimens de haine ou de vengeance contre ceux qui le persécutaient, il s'étend sur la nécessité où nous sommes de pardonner à nos ennemis. Jésus-Christ, dit-il, nous ayant donné l'exemple en priant pour ceux qui l'attachaient à la croix, il doit nous être facile d'aimer nos ennemis et nos persécuteurs. Cette lettre, que nous avons encore, est l'effusion d'un cœur brûlant de charité, et orné de toutes les vertus ; le style en est vraiment digne d'un martyr prêt à consommer son sacrifice. Quoiqu'il n'y ait d'autre art que celui qu'une tendre charité produit naturellement, elle est pourtant écrite avec esprit, et elle nous fait regretter la perte des discours que le saint évêque prêcha pendant les dix années qu'il gouverna son église en paix.

Enfin, Ebroïn fit conduire Léger dans le palais où s'étaient assemblés quelques évêques qu'il avait gagnés. Son dessein était de le faire déposer par une sentence, quoique l'assemblée ne pût être regardée comme un synode, n'ayant point été convoquée par le métropolitain ou le primat, ainsi que l'ordonnaient les canons. On voulut inutilement lui faire avouer qu'il avait été complice de la mort de Childéric ; il ne cessa d'appeler Dieu à témoin de son innocence du crime que ses ennemis lui imputaient. Les assistans lui déchirèrent sa tunique du haut en bas, ce qu'ils étaient convenus de regarder comme une marque de déposition ; on le livra ensuite entre les mains de Chrodobert, comte du palais, qui avait ordre de le mettre à mort.

Craignant qu'on ne l'honorât comme un martyr, Ebroïn le fit mener dans un bois pour y être exécuté et enterré secrètement ; on devait encore couvrir le lieu de sa sépul-

ture, de manière qu'il fût impossible de le découvrir. Chrodobert fut si touché des discours et de la conduite du saint pasteur, qu'il ne put se résoudre à le voir mettre à mort; il chargea quatre soldats de l'exécution de la sentence. La femme du comte pleurant amèrement, Léger la consola, et la pria de le faire enterrer, en lui promettant que Dieu la récompenserait de sa charité. Les quatre soldats le menèrent dans une forêt; s'étant arrêtés au lieu qu'ils destinaient à son supplice, trois d'entre eux se jetèrent à ses pieds, et le conjurèrent de leur pardonner. Le Saint pria pour eux, puis ayant dit qu'il était prêt à mourir, le quatrième soldat lui coupa la tête. Son martyre arriva en 678, dans la forêt d'Iveline, dite aujourd'hui de *Saint-Léger*, au diocèse d'Arras, sur les confins de celui de Cambrai. Son corps fut enterré à Sarcin (7), en Artois, par les soins de la femme du comte Chrodobert. Les évêques d'Arras, d'Autun et de Poitiers se disputant ses reliques, on mit trois billets sur un autel que l'on couvrit d'un voile, et l'on convint qu'elles seraient pour celui dont le nom viendrait le premier. Elles échurent à l'évêque de Poitiers, qui les fit transférer dans le monastère de Saint-Maixent. Il s'est opéré plusieurs miracles par l'intercession de saint Léger, et l'on a bâti de toutes parts des églises sous son invocation. Il y a peu de Saints dont le culte soit aussi célèbre en France (8).

---

(7) *Sarcinium* ou *Siricinium*. (*Note de la prés. édit.*)

(8) Dagobert II s'étant emparé de l'Austrasie vers l'an 676, ruina entièrement le parti du prétendu Clovis, qu'Ebroïn avait mis sur les rangs pour lui disputer la couronne. Deux ans après, Dagobert fut assassiné; par sa mort, Thierri devint maître de l'Austrasie et de toute la monarchie française. Ceux d'Austrasie craignant la tyrannie d'Ebroïn, firent Pepin et Martin ducs de leur pays, et furent quelque temps sans Roi, quoique Thierri en prit le titre. (*Mémoire de l'Acad. des Inscript.* t. VI.) Ebroïn fut assassiné lui-même en 688. Les quatre maires du palais de Neustrie et de Bourgogne, qui vinrent après lui, ne vécurent

Voyez sa vie, par le moine anonyme de Saint-Symphorien d'Autun, qui avait été témoin de la plupart des actions du Saint, et qui écrivait peu de temps après la translation de ses reliques, qui se fit en 681; une autre vie par Ursin, moine de Poitiers, dont le style est plus élégant, et qui fut composée d'après une relation de témoins oculaires. Ces deux pièces, où l'on trouve le récit de plusieurs miracles opérés lors de la translation des reliques du Saint, ont été publiées par du Chesne, *Hist. Francorum coetanei*, t. IV, p. 600, 625; par Mabillon, *Act. Ben.* t. II, et par D. Bouquet, *Hist. Fr.* t. II, p. 611 et 627. Nous avons une troisième vie de saint Léger, par un moine de Morlach en Austrasie, lequel florissait dans les huitième et neuvième siècles. On n'y trouve guères que ce qui est dans les deux premières, à l'exception de l'histoire des miracles qui est continuée jusqu'au huitième siècle. On peut consulter aussi Bulteau, *Hist. de saint Ben.* t. I, l. 3, c. 32, et les Bollandistes, p. 355-491; et Ghesquière, *Acta SS. Belgii selecta*, t. IV, p. 40-107.

┬ LE B. GODEFROI PACHOME, MOINE DE L'ABBAYE DE VILLERS.

Godefroi, étant encore très-jeune, embrassa la règle de S. Augustin, dans l'abbaye de Sainte-Gertrude, à Louvain, sa ville natale. Le commerce du monde lui semblait un obstacle à son salut; il résolut donc, avec son père Renaud, de se rendre à l'abbaye de Villers, où la règle était observée de la manière la plus sévère; cette communauté était alors particulièrement renommée pour la sainteté de ses membres. Godefroi y passa quarante-sept ans, s'exerçant sans cesse à la prière, à l'obéissance et à une charité remarquable envers les pauvres et les malades. Il se mortifiait

pas long-temps. Thierri III attaqua le duc Pepin de Héristal ou de Herstal, grand-père de Pepin-le-Bref, Roi de France; mais il fut défait et réduit à la nécessité d'établir Pepin, maire du palais pour toute la France en 690, peu de temps avant sa mort. Ce prince fut enterré à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, qu'il avait dotée avec une libéralité vraiment royale.

continuellement par des exercices de pénitence. Après une maladie de trois semaines, il rendit son âme à Dieu, le deuxième jour d'Octobre (1).

Son frère Renaud, à qui l'on donne aussi le titre de bienheureux, mourut saintement dans la même abbaye, le 30 Octobre.

Voyez *Raissii Auctar. ad Natal. SS. Belgii*, p. 202; *Sanderi Brab. illustr.*, t. I, p. 444 et 450, et Dom Le Nain, *Essai de l'hist. de l'ordre de Cîteaux*, t. VIII, p. 105.

☩ LE B. QUÉRELIN, RECLUS.

L'AN 1060.

Dans l'ancienne abbaye d'Eeckhoute, près de Bruges, on avait marqué sous le 2 Octobre la mort du B. Quérelin, arrivée en 1060. Ce serviteur de Dieu avait passé douze ans dans la solitude et la pénitence, aux environs du village d'Oosterloo, ainsi qu'il conste par des documens anciens et par son épitaphe, qui se trouvaient dans ladite abbaye.

Voyez *Raissii Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 204.

☩ S. BÉRÉGISE, ABBÉ.

Vers l'an 724.

Parmi le grand nombre de fondations pieuses que l'on attribue à Pépin d'Herstal et à Plectrude, on distingue celle de

---

(1) Le même jour mourut à Villers le B. Godefroi de Cologne. Il avait été d'abord moine Bénédictin, et son amour et la perfection l'avait fait venir dans cette abbaye, où il fut sacristain. Après sa mort, on trouva sur son corps des traces de la sévérité avec laquelle il avait mortifié sa chair. — Voyez *Raissii Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 202 et 203, et *Sanderi Brab. illustr.*, t. I, p. 444.

l'abbaye d'Andain (*Andaginum*), connue plus tard sous le nom de Saint-Hubert. Toutefois, l'époque de cette fondation est très-incertaine (1), et il est difficile de faire constater les biens, qu'on prétend lui avoir alors été donnés.

Bérégise, originaire du Condros (2), fut élevé au couvent de S. Trond, fut ordonné prêtre, et acquit les bonnes grâces de Pépin. Il ne désirait rien tant que de quitter le monde, pour se consacrer entièrement au service de Dieu. On raconte que Plectrude, la femme de Pépin, voyageant par les Ardennes, vit tomber du ciel un billet, qu'elle s'empressa de porter à son époux, qui le fit lire par Bérégise. Celui-ci lui en expliqua le contenu, et l'exhorta à faire bâtir un monastère à l'endroit où on l'avait trouvé (3). Ce conseil fut agréable à Pépin, qui désigna Bérégise pour l'exécuter.

Dès que le saint homme fut en possession de l'acte de fondation, il quitta la cour, et alla se renfermer avec quelques compagnons dans la solitude d'Andain; il y bâtit une église et des cellules, il y assembla un grand nombre de serviteurs de Dieu, les forma dans la pratique des vertus, et fut leur premier abbé. Enfin, après avoir mené une vie aussi pénitente qu'exemplaire, il mourut vers l'an 724, comblé de mérites et élevé à une grande sainteté.

La règle que les premiers religieux d'Andain ont observée a été celle des clercs ou chanoines réguliers; mais plus d'un siècle après, l'ancienne discipline de cette maison avait dépéri, au point que Valcand, évêque de Liége (4),

(1) Fisen la met à l'année 691; les uns à 695 et d'autres à 687.

(2) Le Condros (*Condrusium*) s'étendait depuis Dinant jusqu'à Liége, à l'est de la Meuse, et avait pour capitale Huy. Voyez Wastelain, *Description de la Gaule Belgique*, p. 206.

(3) Quelques auteurs ont tellement surchargé le récit des circonstances relatives à ce billet, qu'il est presque entièrement incroyable.

(4) Il fut du nombre des évêques qui signèrent le testament de Char-

voulant la rétablir, y envoya des Bénédictins, qui ont possédé cette abbaye jusque dans ces derniers temps. Ces moines avaient prié Valcand, de leur accorder le corps de S. Hubert, parce qu'il semblait convenable que ce Saint fût particulièrement honoré dans un pays qui avait été celui de sa conversion et de son apostolat. Valcand, après avoir obtenu le consentement du synode qui était alors assemblé à Aix-la-Chapelle, ainsi que celui de l'Empereur Louis-le-Débonnaire, leur accorda le pouvoir de transférer le saint corps dans la nouvelle église d'Andain, qui prit dès-lors le nom de Saint-Hubert, qu'elle conserva (5). Cette solennité eut lieu en 825.

Voyez *Molani Natal. SS. Belgii,* p. 210, et Bertholet, *Histoire du Luxembourg,* t. II, p. 147.

---

3 Octobre.

S. DENYS L'ARÉOPAGITE, ÉVÊQUE D'ATHÈNES, MARTYR.

Voyez les Actes des Apôtres, c. 17; Tillemont, t. II; Cave, t. I; Sirmond, et de Launoy, *de duobus Dionysiis.*

L'AN 117.

L'APÔTRE des Gentils, qui se croyait également redevable aux savans et aux ignorans, vint prêcher la foi à Athènes vers l'an 51 de Jésus-Christ. Cette ville était depuis plusieurs siècles le siége de la philosophie, de l'éloquence

---

lemagne. De son temps et après lui, l'église de Liége s'accrut considérablement en biens; au point que ses évêques devinrent aussi princes du Saint-Empire, et qu'ils exercèrent le pouvoir temporel sur une très-grande partie du diocèse.

(5) La ville de Saint-Hubert, en latin *Fanum S. Huberti.*

et de la belle littérature. Il y avait été décidé par une ancienne loi, que toutes les matières qui appartenaient à la religion seraient jugées par le tribunal des aréopagites, et cette loi s'était toujours fidèlement observée. Quoique les Athéniens eussent passé sous la domination romaine dans le temps dont nous parlons, ils conservaient encore plusieurs de leurs anciens priviléges, qu'on leur laissait à cause de leur amour pour les sciences, et de l'ancienne dignité de leur république, et s'ils n'avaient plus leur liberté, ils en retenaient au moins le nom.

Lorsque saint Paul eut annoncé l'Évangile, on lui ordonna d'aller rendre compte de sa doctrine à l'aréopage (1). L'Apôtre ne balança point de paraître devant cette assemblée, dont Platon redoutait tellement l'examen, qu'il dissimula ses sentimens sur l'unité de Dieu et sur plusieurs autres vérités importantes, quoiqu'il en fût intimement convaincu, sur-tout depuis ses voyages en Egypte (2). Saint Paul expliqua avec une généreuse liberté les maximes du

(1) L'aréopage était ainsi appelé de deux mots grecs, qui signifient *colline de Mars*. Ce tribunal était aussi ancien que la ville d'*Athènes*; mais Solon lui avait donné une nouvelle forme et plus de *dignité*. Les aréopagites n'étaient primitivement qu'au nombre de *sept*; ils furent quelquefois jusqu'à deux ou trois cents. On n'admit parmi eux, pendant quelque temps, que ceux qui avaient été archontes. On donnait ce nom aux magistrats annuels qui gouvernaient souverainement la république, et par le nom desquels on comptait les années à Athènes, comme on les comptait à Rome par celui des consuls. Il fallait pour être reçu dans l'aréopage, avoir des mœurs irréprochables. L'assemblée de ce tribunal se tenait toujours la nuit, et la sévérité de ses jugemens les rendait très-redoutables. L'idée que l'on avait des aréopagites leur attirait une vénération universelle, et leurs décisions étaient regardées comme des oracles. Voyez Rollin. *Hist. anc.* t. IV, p. 420; Potter, *Antiq. de la Grèce*; les PP. Catrou et Rouillé, *Hist. Rom.*, t. XIV, p 61, *Joan. Henrici Mai, Dissert. de Gestis Pauli in urbe Atheniensi, edit. an.* 1727 *et Meursii Areopagus, ap Gronovium Ant. Græcar.* t. V, *à pag.* 207 *ad pag.* 213.

(2) Saint Justin, *Cohortat. ad Græcos.*

christianisme concernant la pénitence, la pureté des mœurs, l'unité de Dieu, sa toute-puissance, ses jugemens et la résurrection des morts. Il parla avec une force et une onction qui étonnèrent les juges, et dont ils n'avaient point vu d'exemples dans leurs philosophes et leurs orateurs. Le dogme de la résurrection des morts leur parut incroyable. Platon et quelques-uns de leurs plus célèbres philosophes avaient à la vérité débité des maximes fort sublimes sur l'immortalité de l'âme, ainsi que sur les récompenses et les châtimens d'une vie à venir : mais une doctrine qui enseignait que cette chair, qui est réduite en poussière, qui disparaît entièrement, et sur laquelle les sens n'ont plus de prise, sera un jour ressuscitée par la puissance de Dieu, et redeviendra ce qu'elle était au moment de notre mort, leur paraissait un rêve, et contredisait les idées reçues parmi eux. Quelques-uns cependant furent touchés singulièrement de la sainteté et de la sublimité de la nouvelle doctrine : ils ne furent pas moins frappés des preuves que le prédicateur donnait de la divinité de sa mission, ils lui dirent qu'ils l'entendraient un autre jour sur le même sujet. Ceux qui cherchaient sincèrement la vérité, et qui n'avaient point endurci leurs cœurs contre l'impression de la grâce, s'adressèrent à lui pour qu'il achevât de les instruire, et crurent véritablement en Jésus-Christ. De ce nombre furent une femme nommée Damaris, et le Saint dont nous donnons la vie, lequel était un des principaux membres de l'aréopage (3).

---

(3) Le reproche que les païens faisaient ordinairement au christianisme dans les trois premiers siècles de l'Église, était de n'être professé que par des personnes de néant. (Voyez Celse, *ap. Orig.* l. 3, n. 4; Cécilius, *ap. Minut. Félic.* Lucien, *Dial. de Morte Peregrini*, n. 12, etc.) Les apologistes des chrétiens répondaient qu'à la vérité ils comptaient bien des pauvres parmi eux, mais ils ajoutaient en même temps que plusieurs d'entre eux étaient distingués par leur savoir, leur nais-

Nous apprenons de saint Denys de Corinthe (4), que saint Denys l'Aréopagite devint depuis évêque d'Athènes ; et l'auteur des constitutions apostoliques (5) dit qu'il fut placé sur le siége de cette ville par saint Paul lui-même. Aristide, cité par Usuard, et les anciens martyrologistes, attestent la même chose. Aristide et saint Sophrone de Jé-

---

sance et leurs dignités. (Voyez Origène, l. 3, *adv. Celsum*, n. 49, *ed. Ben.*; Tertullien, *Apol.* c. 37, *ad Scap.*, c. 4, etc.) Joseph d'Arimathie, Nicodème, Gamaliel, l'eunuque de la Reine Candace, saint Barnabé, jouissaient d'une haute considération parmi les juifs, à cause de leur naissance et de leurs richesses. On pourrait également citer des personnes de marque parmi les gentils qui embrassèrent la foi : tels sont le Roi Abgar, le proconsul Sergius Paulus, sainte Thècle, ceux de la maison de Néron que salue saint Paul, Flavius Clémens, Flavie Domitille, Glabrion, qui avait été collègue de Trajan dans les dignités de l'empire, saint Nazaire, martyrisé sous Néron, le sénateur Apollonius, sainte Félicité et ses sept fils, etc.

Saint Paul, à la vérité, nous apprend, 2 *Cor.* c. I, v. 16, que quand on commença à prêcher l'Évangile, il y eut peu de personnes riches et puissantes qui crurent en Jésus-Christ, mais Lactance en assigne la raison. « Il y a eu, dit-il, moins de riches que de pauvres » qui ont cru à la parole de Dieu, parce que les premiers *ont plus* » d'obstacles à surmonter pour se convertir ; ils sont esclaves de la cu- » pidité et des autres passions ; leur âme est toute plongée dans les » sens, et ils peuvent à peine lever les yeux au ciel. » *Inst.* l. 7, c. 1, p. 517. D'ailleurs les païens qui traitaient les chrétiens de pauvres, ne savaient pas que plusieurs ne l'étaient que par choix. *Nec de ultimâ plebe consistimus*, disait Minutius Félix, in Octav. p. 311, *si honores vestros et purpuras recusamus.*

Les premiers prédicateurs de l'Évangile ne faisaient point usage de la littérature profane, et c'est ce qui prouve que l'établissement du christianisme ne peut être attribué à des moyens humains. (Voyez Jean Lami, *de Erudit. Apost. ad an.* 1738.) On vit cependant dans le second siècle plusieurs savans du premier ordre se déclarer les apologistes de la religion de Jésus-Christ : tels furent Quadrat, Aristide, saint Justin, martyr, Méliton, Athénagore, Pantène, etc., et dans le troisième, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Héraclas, Minutius Félix, etc.

(4) *Ap. Euseb. Hist.* l. 3, c. 4, l. 4, c. 23.

(5) *Const. Apost.* l. 7, c. 46, et le Quien, *Or. Chr.* t. II, p. 169.

rusalem donnent au saint évêque le titre de martyr. Il fut brûlé vif à Athènes, selon les ménologes des Grecs (6).

---

(6) Hilduin, abbé de Saint-Denis, qui écrivit ses *Areopagitica* en 814, prétendit prouver, par l'autorité de quelques ouvrages apocryphes, que saint Denis, premier évêque de Paris, était le même que l'Aréopagite. On trouve aussi quelques traces de cette erreur dans d'autres écrits. L'opinion dont il s'agit ici contredit les monumens historiques. Elle était inconnue avant le neuvième siècle, et le moine qui donna la vie de saint Denis de Paris en 570, n'a rien dit qui puisse y avoir rapport. Dans la plupart des anciens martyrologes, la fête des deux Saints est marquée à des jours différens, et l'on y distingue aussi le lieu et les circonstances de leur martyre. Les bréviaires, les missels, les calendriers et les litanies de la plus haute antiquité, mettent l'apôtre de la France après les Saints qui souffrirent sous Marc-Aurèle, et nous apprenons de saint Grégoire de Tours, ainsi que de divers autres monumens historiques, que la persécution de cet Empereur ne fit sentir qu'en 250 ses ravages dans les Gaules. L'auteur de la vie de saint Fuscien, Fulbert de Chartres et Lethaldus, distinguent aussi saint Denis de Paris, de l'Aréopagite. L'opinion dont Hilduin est l'auteur a été solidement réfutée par le père Sirmond et par de Launoy; *Diss. de duobus Dionysiis;* par Morin, l. *de Ordinat.* part. 2, c. 2; par Dubois, *Hist. Eccl. Paris,* l. 1, c. 3; par D. Denis de Sainte-Marthe, *Gal. Christ. nova,* t. VII, p. 6; par Tillemont, t. IV, etc. Elle est supposée fausse dans les nouveaux bréviaires de Paris, de Sens, etc. En un mot, elle est rejetée par les plus habiles critiques de France, d'Italie et des autres pays.

Les ouvrages qui portent le nom de saint Denys l'Aréopagite, au moins depuis le sixième siècle, sont les livres *de la Hiérarchie céleste et de la Hiérarchie ecclésiastique;* les traités *des Noms divins et de la Théologie mystique;* dix *lettres,* dont les quatre premières sont adressées au moine Caïus, la cinquième à Dorothée, la sixième à Sosipater, la septième à l'évêque Polycarpe, la huitième au moine Démophile, la neuvième à l'évêque Tite, et la dixième à saint Jean. D. Claude David, religieux de la congrégation de Saint-Maur, qui écrivait en 1702; D. Bernard de Sept-Fonds, déguisé sous le nom d'Adrien, qui écrivait en 1708; le P. Honoré de Sainte-Marie, religieux Carme, qui écrivait en 1720, etc., ont entrepris de prouver dans des dissertations expressément composées sur ce sujet, que saint Denys l'Aréopagite était le véritable auteur des ouvrages qu'on lui attribue; mais les savans conviennent unanimement aujourd'hui qu'ils sont apocryphes, et qu'il ont été compilés dans le cin-

Son nom est marqué au 3 Octobre dans les anciens calendriers. La cathédrale de Soissons se glorifie de posséder

---

quième siècle. On y remarque un style enflé, pompeux et chargé de figures; la diction en est recherchée, et les périodes en sont artistement compassées; il y a aussi beaucoup d'affectation dans l'ordre et la suite des raisonnemens. La doctrine que renferment ces ouvrages est orthodoxe, et ils peuvent être fort utiles, quoiqu'on reproche à l'auteur d'être en quelques endroits trop subtil et trop abstrait.

Le premier écrit authentique où il en soit fait mention, est la conférence qui se tint entre les catholiques et les sévériens, en 532, dans le palais de l'Empereur Justinien. Ces hérétiques, qui étaient une secte d'eutychiens, le citèrent dans la dispute. Saint Maxime et plusieurs écrivains des siècles suivans en ont souvent fait usage.

L'auteur des lettres se trahit lui-même, en voulant se faire passer pour saint Denys l'Aréopagite. Il dit dans la septième, qu'il *observa* à Héliopolis l'éclipse miraculeuse qui arriva à la mort de Jésus-Christ.

On lit dans la huitième que le moine Démophile traita durement et chassa du sanctuaire un prêtre avec un laïque pénitent qui s'y confessait à lui. L'auteur de la lettre reprend sévèrement le moine, 1° parce que le prêtre était son supérieur; 2° parce qu'il ne devait point montrer une telle inhumanité envers un pécheur pénitent. Il raconte à cette occasion qu'un pasteur zélé, nommé Carpus, étant fatigué des vains efforts qu'il faisait pour retirer quelqu'un de ses désordres, Jésus-Christ l'en reprit doucement dans une vision, en lui disant qu'il était prêt à mourir une seconde fois pour le salut des pécheurs.

L'auteur du livre *de la Hiérarchie céleste*, parle des neuf chœurs des anges, et de leurs différentes fonctions; il traite aussi plusieurs questions subtiles concernant le même sujet. Il dit qu'une des fonctions des anges, est de chanter sans cesse : « *Saint, Saint, Saint, le Seigneur* » *Dieu des armées;* toute la terre est remplie de sa gloire. » On retrouve la même chose dans saint Athanase et saint Grégoire de Nazianze, *or.* 38.

Le livre de la hiérarchie ecclésiastique est beaucoup plus utile. L'auteur y traite ce qui concerne les cérémonies du baptême et de la messe, la consécration du saint-chrême, l'ordination de l'évêque, du prêtre et du diacre, la manière de bénir un moine, la sépulture des morts, à laquelle l'évêque prie pour la rémission des péchés de la personne décédée. Il ajoute que les prières ne sont utiles qu'à ceux qui meurent en état de grâce. Au commencement de son ouvrage, il recommande à Timothée, auquel il est adressé, de tenir secret tout ce qu'il va lui dire, et de n'instruire de nos mystères que ceux qui ont été baptisés. Il dit au chap. 7, qu'il ne rapporte point les paroles usitées pour les

son chef, qui en 1205 fut apporté de Constantinople en France. Le Pape Innocent III envoya à l'abbaye de Saint-Denis son corps, qui de la Grèce avait été transféré à Rome.

---

consécrations et les bénédictions, parce qu'il n'était pas permis de les écrire, de peur qu'elles ne fussent divulguées, et exposées par là à être profanées. Il fait mention du signe de la croix dont on se servait dans les ordinations et les consécrations.

Dans le traité *des Noms divins*, on trouve l'explication de plusieurs épithètes et des divers noms que l'on donne aux trois personnes divines.

L'auteur commence son livre *de la Théologie mystique*, par invoquer la sainte Trinité, et la prier de l'élever à ce haut degré de pureté où Dieu découvre ses secrets ineffables; il enseigne ensuite que ce n'est que par le détachement de nous-mêmes et de toutes les choses sensibles, que nous pouvons parvenir à contempler la divine obscurité, c'est-à-dire, la Divinité incompréhensible. Il avertit Timothée de ne point divulguer cette théologie mystique en présence de ceux qui ne peuvent se persuader qu'il y ait rien au-dessus des objets naturels et sensibles, et qui, étant esclaves de leurs affections terrestres, n'ont point encore acquis la pureté d'âme par la pratique de la mortification et des autres vertus. On voit qu'il connaissait les vrais contemplatifs, par les notions et les maximes qu'il fournit touchant la théologie mystique. Quelquefois cependant il se sert de notions et de termes qu'il emprunte de la philosophie platonicienne, à-peu-près comme saint François de Sales en empruntait de la philosophie moderne d'Aristote.

On doit entendre par le terme de théologie mystique, non une habitude ou science acquise, telle qu'est la théologie spéculative, mais une connaissance expérimentale, un goût de Dieu, qui ne s'acquièrent point, et qu'on ne peut obtenir par soi-même, mais que Dieu communique à l'âme dans la prière ou la contemplation. C'est un état surnaturel de prière passive, dans lequel une âme qui a crucifié en elle les affections terrestres, qui s'est dégagée des choses visibles, et qui s'est accoutumée à converser dans le ciel, est tellement élevée par le Seigneur, que ses puissances sont fixées sur lui sans raisonnement, et sans images corporelles représentées par l'imagination. Dans cet état, par une prière tranquille, mais très-fervente, et par une vue intérieure de l'esprit, elle regarde Dieu comme une lumière immense, éternelle et ravie en extase; elle contemple sa bonté infinie, son amour sans bornes et ses autres perfections adorables. Par cette opération, toutes ses affections et toutes ses puissances semblent transformées en Dieu par l'amour; ou elle reste tranquillement dans la prière de la pure foi, ou

Nous admirons dans les Saints de la primitive Eglise le merveilleux effet qui s'opéra en eux. Non-seulement la foi éclaira leurs esprits en leur faisant connaître les vérités importantes du salut, mais elle influa aussi sur leurs volontés de la manière la plus puissante. On vit en eux de vifs sentimens de componction et d'humilité, un parfait mépris du monde et de toutes les choses de la terre, un détachement entier de toutes les créatures. Le feu de la charité consuma la rouille de leurs passions, et purifia toutes leurs affections. De ces premières vertus naquirent toutes les autres qui font le véritable chrétien; ainsi la conversion des premiers disciples du Sauveur devint pour eux l'époque d'un parfait changement. A peine eurent-ils ouvert les yeux à la lumière de l'Evangile, qu'ils furent des hommes nouveaux, et qu'ils ne se conduisirent plus que par l'impression de l'esprit de Jésus-Christ. La foi nous éclaire comme eux; pourquoi n'agit-elle pas avec la même efficacité sur notre volonté? La raison de cette différence vient de ce que nous fermons l'entrée de nos cœurs à la grâce, et de

---

elle emploie ses affections à produire des actes enflammés de louange, d'adoration, etc. L'auteur de la hiérarchie ecclésiastique décrit ainsi cet état, c. 1 : « La souveraine bonté de Dieu, l'essence même de la di-
» vinité, le principe de la déification, par lequel sont déifiés ceux qui
» doivent être éleves à ce don d'union, a communiqué aux hommes le
» don de la théologie mystique d'une manière spirituelle et immatérielle,
» non en les portant extérieurement aux choses divines, mais en in-
» spirant intérieurement leur volonté par l'illumination d'une foi vive
» et pure. » Il faut avoir éprouvé cet état, du moins jusqu'à un certain point, pour s'en former une juste idée. On ne doit ni le désirer ni s'y complaire; une pareille disposition conduirait à l'orgueil, et jetterait dans l'illusion. Nous devons tous nous contenter de l'état par lequel Dieu veut nous conduire à lui, et employer les moyens qu'il nous fournit pour nous perfectionner dans toutes les vertus.

Les ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite ont été imprimés plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Paris, 1634, 2 vol. in-fol. Gr. lat.

ce que nous ne nous appliquons point à lever les obstacles qu'y opposent nos passions ; et voilà pourquoi nous sommes toujours charnels, vides de l'esprit de Jésus-Christ, et dépourvus de cette douceur et de cette charité qui caractérisent ses vrais disciples. On n'est pas chrétien pour en porter le nom ; cette qualité suppose de notre part des peines et des travaux, et nous devons chaque jour renouveler nos efforts pour arriver à la perfection. Retenons ces belles paroles de saint Paul (7) : *Ce n'est pas que j'aie déjà reçu, ou que je sois parfait ; mais je poursuis ma course pour tâcher d'atteindre où Jésus-Christ m'a destiné en me prenant à son service. Je ne pense point avoir encore atteint où je tends : tout ce que je fais maintenant, c'est qu'oubliant tout ce qui est derrière moi, et m'avançant vers ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière, pour remporter le prix de la félicité du ciel à laquelle Dieu nous a appelés par Jésus-Christ.*

S. CYPRIEN, TROISIÈME ÉVÊQUE DE TOULON, EN PROVENCE.

Vers l'an 550.

On assure que saint Cyprien fut élevé dans l'abbaye de Saint-Victor à Marseille. Saint Césaire d'Arles, ayant été instruit de sa science et de sa vertu, l'attacha à son église, l'ordonna diacre et le mena avec lui au concile d'Agde, en 506. Il lui fut depuis principalement redevable de son rétablissement sur son siége. Il le sacra évêque de Toulon, vers l'an 516. Saint Cyprien assista aux différens conciles auxquels présida saint Césaire, et eut beaucoup de part à tout ce qui s'y fit pour la conservation de la foi et de la

(7) Philippe III, 12, 13, 14.

discipline. La Provence ayant passé sous la domination des Français, il eut plus de facilité pour extirper l'arianisme, dont les Ostrogoths avaient infecté son diocèse. Il montra le plus grand zèle dans les conciles qui se tinrent tant qu'il vécut. Il mourut au milieu du sixième siècle, quelques années après saint Césaire d'Arles, dont il écrivit la vie. On l'enterra dans son église, où l'on bâtit une chapelle sous son invocation. Il est second patron de la ville de Toulon.

Voyez le *Gallia Chr. nova*, t. I, p. 741; Baillet, sous le 3 Octobre etc.

LES DEUX SAINTS EWALD, MARTYRS.

Vers l'an 690.

Peu de temps après l'arrivée de saint Willibrord et de ses compagnons dans la Frise, sur la fin du septième siècle, deux frères, Anglais de naissance, et tous deux prêtres, suivirent leur exemple, et résolurent d'aller aussi prêcher l'Evangile aux idolâtres : ils vinrent dans le pays des anciens Saxons, ou dans la Westphalie (1). Avant leur départ de leur patrie, ils avaient voyagé en Irlande pour se perfectionner dans les sciences et dans la vertu. Comme ils portaient le même nom, on les distingua par la couleur de leurs cheveux : l'un s'appelait Ewald *le noir*, et l'autre, Ewald *le blanc*. Le premier était plus versé dans la connaissance de l'Ecriture; mais ils étaient tous deux également remplis de ferveur et de zèle.

---

(1) Du temps de Charlemagne, l'ancienne Saxe était entre le Rhin, l'Yssel et le Wezel; elle comprenait les évêchés de Munster, d'Osnabruck et de Paderborn, avec le comté de la Marck. Voyez Cluvier, *Germania antiqua*, l. 3; d'Anville, *Géograph. anc. des états de l'empire*, etc.

Les anciens Saxons d'Allemagne étaient alors gouvernés par différens petits princes qui, en temps de guerre, réunissaient leurs forces, et se choisissaient un commandant par la voie du sort. Tous devaient ensuite obéir à ce chef. La guerre finie, chacun rentrait dans son premier état. Les deux Saints, en arrivant dans le pays des Saxons, rencontrèrent un fermier, et le prièrent de les conduire à celui qu'il reconnaissait pour son prince. Ils ne cessèrent pendant le chemin de prier, de réciter des psaumes, et de chanter des hymnes. Tous les jours, ils offraient le saint Sacrifice, portant avec eux des vases sacrés, et une table bénite qui leur servait d'autel. Les barbares, qui les observaient, craignirent qu'ils n'engageassent leur prince à renoncer au culte de ses idoles, et ils formèrent le dessein de leur ôter la vie. Ils tuèrent sur-le-champ Ewald *le blanc*; mais ils firent souffrir à son frère des tourmens longs et cruels, après quoi ils le mirent en pièces. Le prince du territoire, informé de ce qui venait de se passer, entra dans une grande colère, condamna les coupables à mort, et fit mettre le feu à leur village. Les corps des martyrs qu'on avait jetés dans le Rhin, furent miraculeusement découverts, et Tilmon, ou plutôt Tilman, fut averti, par une vision, de les retirer. C'était un homme d'une haute naissance, qui, après avoir servi dans les armées d'Angleterre, avait embrassé l'état monastique, et était en Allemagne comme missionnaire. S'étant réuni à d'autres ouvriers évangéliques qui annonçaient, ainsi que lui, l'Evangile à quelque distance de là, il enterra les corps des Saints au lieu de leur martyre. Pepin, duc des Français, les fit depuis transporter honorablement à Cologne, et on les y garde encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Cunibert.

On met le martyre de nos deux Saints entre les deux années 690 et 700; mais l'opinion la plus probable est qu'ils souffrirent en 695. On les honora d'un culte public

immédiatement après leur mort, comme on le voit par le martyrologe de Bède, qui paraît avoir été compilé l'année suivante (2). En 1074, saint Annon, évêque de Cologne, fit transférer leurs reliques dans l'église dont nous avons parlé. Il donna leurs chefs à Frédéric, évêque de Munster; mais ils ont disparu depuis les ravages sacriléges des anabaptistes en 1534. Les deux saints Ewald sont honorés dans toute la Westphalie, comme patrons du pays. Ils sont nommés dans le martyrologe romain, sous le 3 Octobre, qui paraît avoir été le jour de leur mort, ou celui de quelque translation de leurs reliques.

Voyez Bède, *Hist.* l. 5, c. 11, *et martyrol.*; le poème d'Alcuin, sur les Saints du diocèse d'Yorck, publié par Gale, v. 1045; Massini, *Vite de Sancti*, t. II, p. 232, 3 *Oct. etc.*

S. GÉRARD, ABBÉ DE BROGNE, DANS LE COMTÉ DE NAMUR.

L'AN 959.

SAINT GÉRARD, né dans le comté de Namur (1), était proche parent d'Haganon, duc de la Basse-Austrasie. Ses parens le mirent de bonne heure dans le service, et il obtint un emploi considérable de Bérenger, comte de Namur,

(2) Ils se trouvent aussi, sous le 3 Octobre, dans le *Kalendarium ecclesiæ germanicæ Coloniensis sæculi noni*, publié en 1824 par le D. Binterim, sur un manuscrit du couvent d'Essen.

(*Note de l'édit. allem.*)

(1) Il naquit à Stave, village situé dans le pays de Liége, à une lieue au nord-est de Florennes, et cinq sud-est de Namur, mais appartenant anciennement au comté de *Lomme*. La vie du Saint, écrite dans le onzième siècle, place *Stave*, ou *Stable-Cella*, au comté de Lomme : *apud Stablecellas* (STAVE) *Lomocensis territorii vicum exstitit oriundus*. Voyez *Acta SS.* tom. II, *Oct.* p. 223. (*Note de la prés. édit.*)

dont la cour était une des plus brillantes de la chrétienté. Une douceur charmante de caractère, et un amour décidé pour la vertu, lui gagnèrent, dès son enfance, l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient. L'éclat de sa vertu était encore rehaussé par sa politesse, son affabilité et son inclination à faire du bien. Il proportionnait l'abondance de ses aumônes à l'étendue de ses revenus, et ne connaissait point ces besoins imaginaires qui empêchent la charité d'agir. Dieu récompensa sa fidélité par les grâces les plus précieuses.

L'amour de Gérard pour la prière était extraordinaire. Un jour qu'il revenait de la chasse avec son souverain, il se sépara des autres seigneurs, alla se renfermer dans la chapelle de Brogne qui appartenait à sa famille, et y resta long-temps prosterné devant Dieu. Il trouva tant de douceur dans ce saint exercice, qu'il ne le quitta qu'avec un extrême regret. « Heureux, se disait-il à lui-même, ceux » qui n'ont d'autre emploi que celui de louer le Seigneur » nuit et jour, de vivre toujours en sa divine présence, » et de lui consacrer leurs cœurs sans interruptions ! » Pour suppléer à ce qu'il ne pouvait faire lui-même, il fit bâtir une église à Brogne (2) en 918, et y mit des chanoines pour la desservir.

Le comte de Namur, qui avait en lui une entière confiance, le chargeait des emplois qui demandaient le plus de capacité, et l'envoya à la cour de France pour y traiter une affaire de grande importance. Gérard étant à Paris, y laissa sa suite pour aller visiter l'abbaye de Saint-Denis. Il fut singulièrement édifié de la ferveur des moines de cette maison, et il les pria de le recevoir parmi eux : mais il ne pouvait exécuter la résolution qu'il avait prise

---

(2) Bronium, à trois lieues de Namur, entre la Sambre et la Meuse. (*Note de la prés. édit.*)

de renoncer au monde, sans le consentement de son souverain; il retourna donc à Namur pour le demander, et il l'obtint avec de grandes difficultés. Devenu maître de sa liberté, il alla voir Etienne, évêque de Tongres (3), son oncle, pour recevoir sa bénédiction, et le consulter sur le salut de son âme; il régla ensuite ses affaires temporelles, et reprit avec joie la route de Saint-Denis, désirant avec ardeur le moment où il pourrait consommer le sacrifice qu'il méditait.

Pendant son noviciat, il se fit un devoir de la pratique de la mortification et du renoncement, afin de mourir entièrement à lui-même, et de détruire l'amour-propre, ce principe de tant de désordres, qui s'insinue dans les actions les plus saintes, et qui arrête les progrès de la charité. Après sa profession, il travailla à perfectionner de jour en jour les vertus qu'il avait déjà acquises, et sur-tout celles de son nouvel état. Il recommenca ses études par les premiers élémens, et ses frères ne se lassaient point d'admirer sa patience et son assiduité. Cinq ans après, on l'obligea de recevoir les saints ordres, et il fallut que ses supérieurs usassent de leur autorité pour le déterminer à se laisser ordonner prêtre.

Dix ans après sa retraite à Saint-Denis, c'est-à-dire, en

---

(3) Etienne, noble de naissance, mais plus noble encore par son savoir et son zèle pour la religion, gouverna le diocèse de Liége depuis 903 jusqu'à 920. On prétend qu'il était lié de parenté avec Charles-le-Simple, et que, dans les écoles royales, il fut le condisciple de Radbod, évêque d'Utrecht. Ce fut par les soins d'Étienne et la libéralité d'une noble dame nommée Ermengarde que fut restauré le couvent de religieuses de Moustier-sur-Sambre, que S. Amand avait bâti et qui avait été dévasté par les Normands. Ce couvent fut changé dans la suite en une maison noble de chanoinesses. Etienne a écrit la vie de S. Lambert, et on lui attribue encore l'office de la Sainte-Trinité, qui fut plus tard suivi et célébré par toute l'Église. Voyez Fisen, *Flores eccl. Leod.*, 19 *Maii.* (*Note de la prés. édit.*)

931, son abbé l'envoya fonder une abbaye dans sa terre de Brogne, à trois lieurs de Namur (4); mais à peine eut-il achevé cet établissement; qu'il s'enferma dans une petite cellule bâtie auprès de l'église, pour y vivre en reclus. Son but était de se délivrer des visites fréquentes qu'il était obligé de recevoir, et de se livrer à la prière avec moins de distraction. On l'arracha depuis de sa solitude, en le chargeant de mettre la réforme dans la maison des chanoines réguliers de Saint-Guislin, qui était environ à trois lieues de Mons. Il les soumit à la règle de saint Benoît, dont il était le zélé défenseur, et dont il faisait le plus bel ornement. On lui donna ensuite une inspection générale sur toutes les abbayes de Flandre, à la prière du comte Arnold I, surnommé le Grand, qu'il avait miraculeusement guéri de la pierre en 937, et qu'il fit entrer dans la voie de la pénitence, où il marcha jusqu'à sa mort (5).

---

(4) Henri, surnommé l'Oiseleur, Roi de Lorraine, confirma la fondation de l'abbaye de Brogne par un diplôme, qui se trouve dans *Miræi Diplom. Belg.*, t. I, p. 38. (*Note de la prés. édit.*)

(5) Arnold I, troisième comte héréditaire de Flandre, gouverna ce pays depuis l'an 918 jusqu'à l'an 964. On lit dans la vie de S. Gérard, que ce prince fut tourmenté de la pierre. Les chirurgiens voulurent lui faire l'opération de la taille; pour montrer leur habileté et en même temps l'encourager, ils la firent sur dix-huit autres personnes, qui souffraient du même mal. Elles furent bientôt toutes guéries, à l'exception d'une seule, qui mourut des suites de l'opération. Cette mort effraya plus le comte, que la guérison des dix-sept autres ne lui donna aucun espoir. Il mit donc toute sa confiance en Dieu, et ayant appris le miracle de la femme aveugle, qui récupéra la vue à Brogne, il fit prier Gérard de venir le voir. Gérard vint et lui ordonna de jeûner pendant trois jours et de faire des aumônes, pour se réconcilier avec Dieu, disant que les maladies sont souvent le résultat d'une vie criminelle. Arnold obéit aussitôt, et le saint homme ayant offert devant lui le sacrifice de la Messe, il rendit naturellement la pierre et fut entièrement rétabli. — Panckouke, dans son *Abrégé chronol. de l'hist. de Flandre*, p. 20, dit que ce miracle est faux, ou du moins incertain. Mais les Bol-

Il rétablit une exacte discipline dans un grand nombre de monastères, nommément dans ceux de Saint-Pierre de Gand, de Saint-Bavon, de Saint-Martin de Tournai, de Marchiennes, de Hanon, de Rhonai, de Saint-Vaast d'Arras, de Turhoult, de Wormhoult de Berg, de Saint-Riquier, etc., et tous l'honorent comme leur abbé et leur second patriarche. Les monastères de Champagne, de Lorraine et de Picardie le prièrent aussi d'être leur réformateur. Ceux de Saint-Remi, de Mouson et de Thin-le-Moutier reconnaissent encore aujourd'hui lui avoir été redevables de l'exacte discipline qui les rendit si célèbres.

Malgré toutes les fatigues qu'entraînaient tant d'affaires importantes, le Saint ne diminuait rien de ses austérités, et il trouvait le moyen de rendre sa prière continuelle. Vingt-deux ans se passèrent de la sorte; Gérard fit ensuite un voyage à Rome pour obtenir du Pape la confirmation des différentes réformes qu'il avait établies (6). A son retour d'Italie, il entreprit une visite générale de tous ses monastères; et lorsqu'il l'eut achevée, il se renferma dans sa cellule pour se préparer à la mort. Dieu l'appela à lui le 3 Octobre 959. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain et dans plusieurs autres. Ses reliques se gardent encore dans l'église de Brogne, qui porte son nom.

---

landistes, qui ont examiné avec le plus grand soin la vie de S. Gérard, n'élèvent pas le moindre doute contre cette guérison miraculeuse, fondée sur les témoignages irrécusables d'anciens auteurs. Ces témoignages sont du reste d'un plus grand poids que les allégations de certains écrivains de nos jours, qui, dans le but de rejeter grand nombre d'exemples et de preuves de sainteté, ne trouvent pas d'expression assez forte pour taxer de mensonge les récits du dixième et du onzième siècle.

(*Note de la prés. édit.*)

(6) Son exemple eut plusieurs imitateurs. En 1079, deux seigneurs, l'un nommé Sicher, et l'autre Walther ou Gauthier, fondèrent l'abbaye d'Anchin près de Douai, dans l'endroit où un saint hermite appelé Gordan avait servi Dieu avec beaucoup d'édification.

Quant à l'abbaye, elle ne subiste plus; elle a été unie à l'évêché qui fut érigé à Namur par le Pape Paul IV.

Voyez la vie du Saint, écrite avec une grande exactitude, *ap. Mabil. Act. Ben.* t. VII; *Gramaye, Hist. et Antiq. Comitatûs Namurcensis*, p. 72, et le P. de Bye, un des continuateurs de Bollandus, t. II, *Oct.* p. 220—320.

S. GILBERT, 1er ABBÉ DE NEUFFONS OU NEUFFONTAINES, EN AUVERGNE, et Ste PERRONNELLE, SA FEMME, PREMIÈRE ABBÉSSE D'AUBETERRE.

L'AN 1152.

Saint Gilbert, né d'une famille noble d'Auvergne, passa ses premières années à la cour des Rois Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune, où il montra toujours la plus exacte probité. Pétronille, sa femme, qu'on appelle vulgairement *Perronnelle*, ne lui était point inférieure en naissance et en vertu. Il se croisa sous le Roi Louis-le-Jeune, et s'embarqua pour la Palestine, où il arriva en 1147. Il sut toujours allier le courage à la fidélité qu'il devait à Dieu. Les chrétiens ayant été obligés de repasser en Occident, il revint dans sa patrie. Bientôt il se dégoûta du monde, et résolut d'y renoncer pour toujours. Sa femme entra parfaitement dans ses vues. Ils avaient une fille nommée Ponce, qui se montra prête à suivre leur exemple. Ils donnèrent la moitié de leurs biens aux pauvres, et employèrent l'autre à fonder deux monastères, le premier pour des hommes, et le second pour des femmes; mais pour ne pas s'égarer en suivant les mouvemens de leur propre volonté, ils ne firent rien qu'après avoir consulté l'évêque de Clermont, et l'abbé de Dilo, qui était le directeur de toute leur maison. Le monastère destiné aux femmes fut dédié

sous l'invocation de saint Gervais et de saint Protais (7). Pétronillle s'y renferma avec sa fille, et elle en eut le gouvernement jusqu'à sa mort. On l'honore dans l'Eglise le 13 Juill. Le gouvernem ent du second monastère bâti à Neuffons ou Neuffontaines (8), fut confié à Gilbert, qui y mena une vie très-austère. Il mourut le 6 Juin 1152, et fut enterré dans le cimetière d'un hôpital dont il était le fondateur. Quelques années après, on leva son corps de terre le 3 Octobre, pour le porter dans l'église de l'abbaye de Neuffontaines, qui depuis a pris son nom, et où la dévotion attire encore un grand concours de peuple; il y a une portion de ses reliques dans le collége des Prémontrés de Paris. Il est nommé dans le martyrologe de France, sous le 6 Juin et le 3 Octobre.

Voyez sa vie, par un auteur presque contemporain, *ap. le Paige, Bibl. Ord. Præmonstr.* l. 2; Baillet, sous le 3 Octobre.

✝ LE B. UTHON, PREMIER ABBÉ DE METTERN, EN BAVIÈRE.

Vers l'an 820.

Il a déjà été dit dans la vie de S. Gamelbert, sous le 27 Janvier, qu'il donna le baptême à Uthon, qu'il institua son héritier et son successeur, en qualité de pasteur du village de Michelsbuch, en Bavière, non loin de Deggendorf. Mais il ne fut pas permis au pieux disciple d'exercer long-temps son saint ministère; car tout le pays devint

(7) C'est aujourd'hui le prieuré d'Aubeterre, qui appartient à l'ordre de Prémontré. Il est près de la rivière de Sioule, sur les limites du Bourbonnais et de l'Auvergne.

(8) Dans le diocèse de Clermont, comme celui d'Aubeterre, dont il est éloigné d'une lieue et demie. Il est sur la rivière d'Andelot, environ à une lieue de Saint-Pourçain vers le midi.

le théâtre de la guerre que Charlemagne fit aux Avares, pour avoir pris le parti du duc Thassilon. Uthon, pour sauver ses jours, se réfugia dans une solitude, qui lui plut beaucoup et où il résolut de se vouer à la vie solitaire. C'est là que le trouva l'Empereur, qui prit beaucoup de plaisir à sa conversation et lui promit de bâtir un couvent, s'il parvenait à rassembler autour de lui plusieurs hommes pensant comme lui.

Cela ne tarda pas à se réaliser : des hommes aspirant à une plus haute perfection s'associèrent au serviteur de Dieu et créèrent ainsi le couvent des Bénédictins de Mettern, en Bavière, sur la rive gauche du Danube, dans la juridiction (Landgericht) de Mitterfels. On en met ordinairement la fondation à l'an 792. Elle fut solennellement ratifiée, au nom du Pape Léon III, par Adalwin, évêque de Ratisbonne, en 801.

Uthon gouverna sa communauté avec beaucoup de sévérité; mais il sut toujours y joindre une douceur paternelle. Il se concilia par là l'affection de ses inférieurs, qui rivalisaient d'efforts pour parvenir à la perfection. La mort du serviteur de Dieu peut être arrivée vers l'an 828. Ses restes furent enterrés au chœur, devant le maître-autel, avec cette épitaphe :

Abbas hic primus Utho, nec laudibus imus,
Hic jacet ut limus, cœlis requescit opimus.

Voyez les Bollandistes t. II, *Octobris*, p. 207 sqq.; et les actes du bienheureux, rédigés par un anonyme, *ibid.* p. 213.

4 Octobre.

S. FRANÇOIS D'ASSISE, INSTITUTEUR DES FRÈRES-MINEURS.

Tiré de la vie de saint François, écrite par saint Bonaventure, et publiée avec les notes de Sédulius et de Wadding. Ce dernier était un Franciscain irlandais, que sa science rendit célèbre en Espagne et en Italie. Il a donné d'excellentes annales de son ordre, qui furent réimprimées à Rome il y a quelques années, avec des additions et des améliorations. Pour revenir à la vie de saint François par saint Bonaventure, c'est un grand avantage qu'elle soit la production d'un auteur qui possédait dans le même degré que son héros, l'esprit de prière, de pénitence et de charité. Nous en avons une encore plus ancienne, et antérieure à la translation du corps du Saint, qui se fit en 1230, elle est de Thomas de Célano, que saint François lui-même avait reçu dans son ordre. Cet ouvrage vient d'être donné au public pour la première fois, d'après un bon manuscrit, par le père Suyskens, un des continuateurs de Bollandus. Saint Bonaventure le suit souvent : Wadding le cite ; mais il paraît qu'il n'avait point vu l'original. Une troisième vie, dite *Trium Sociorum*, n'est pas moins estimée ; elle fut écrite par l'ordre du général Crescentius, et eut pour auteur trois des premiers compagnons du Saint : savoir, le bienheureux *Léon*, son confesseur et son secrétaire, Rufin et Ange de Réati. Ces deux vies et deux autres moins longues ont précédé celle qu'écrivit saint Bonaventure en 1261, à la prière du chapitre général de Narbonne, auquel il présida comme premier supérieur des Franciscains. Voyez encore Hélyot, *Hist. des Ordres relig.* t. VII, p. 1, la vie française du Saint par le P. Chalippe, Récollet, laquelle est estimée, Paris, 2 vol. in-12, 1736, et 1 vol. in-4°, 1738, et le père Suyskens, t. II, *Oct.* p. 545 — 1004.

L'AN 1226.

La vie de saint François d'Assise est la condamnation des sages du monde, qui, semblables aux Juifs et aux gentils, regardent comme un scandale et une folie l'humilité et la croix de Jésus-Christ. Il n'est pas rare, en effet de trouver dans le sein même du christianisme des hommes

qui n'en ont point l'esprit, et qui n'y tiennent que par une profession extérieure; ils ignorent ou feignent d'ignorer que Jésus-Christ ne répand ses grâces que sur les cœurs parfaitement dégagés des choses terrestres, solidement établis dans l'humilité, et brûlant d'amour pour lui; et c'est pour avoir pratiqué ces différentes vertus dans le plus haut degré, que saint François fut élevé à des communications si intimes de la Divinité, et à une perfection si sublime.

Il naquit, en 1182, à Assise, ville d'Ombrie, dans l'état ecclésiastique. Pierre Bernardon, son père, descendait d'une famille noble, et originaire de Florence; mais il s'était fait marchand, et demeurait dans la ville d'Assise, ainsi appelée de la montagne d'Assi, sur laquelle elle est située. La mère du Saint se nommait Pica. Elle faisait, ainsi que son mari, profession d'une exacte probité. Ils jouissaient d'une fortune assez considérable, mais ils étaient tellement occupés de leurs affaires temporelles, qu'ils négligèrent l'éducation de leur fils. Comme ils commerçaient principalement avec les Français, ils lui en firent apprendre la langue, et il parvint à l'entendre et à la parler si parfaitement, qu'on lui donna le nom de François, quoiqu'il eût reçu celui de Jean au baptême.

Le jeune François montra d'abord beaucoup de passion pour les vains amusemens du monde et pour l'acquisition des richesses; il ne lâcha cependant pas la bride à ses désirs, et ne mit point sa confiance dans des biens périssables. Il s'était fait un devoir de donner l'aumône à tout pauvre qui la lui demandait pour l'amour de Dieu. Un jour qu'il était fort occupé, il en renvoya un sans rien lui donner; mais s'étant aussitôt reproché son défaut de charité, il courut après le malheureux qu'il avait refusé, et répara sa faute. Il s'engagea dès-lors, par vœu, à donner l'aumône à tous ceux qui la lui demanderaient pour l'amour de Dieu, et il l'accomplit fidèlement jusqu'à sa mort.

Sa charité, jointe à un grand fond de douceur et d'affabilité, le faisait aimer de tout le monde. Jamais il n'entendait parler de l'amour de Dieu, sans ressentir une émotion secrète. Il était d'une patience à l'épreuve des divers accidens de la vie; il donna sur-tout des preuves de cette vertu dans une maladie longue et dangereuse dont il fut affligé. Après le rétablissement de sa santé, il se fit faire des habits riches, et monta à cheval pour prendre un peu de dissipation. Comme il traversait la plaine d'Assise, il aperçut un gentilhomme qui se trouvait alors réduit dans une grande pauvreté, et fort mal vêtu. Ce spectacle l'attendrit; il se dépouille de ses habits, et les échange contre les haillons du malheureux qu'il avait rencontré. La nuit suivante, il vit en songe un palais magnifique, rempli d'armes marquées du signe de la croix, et il crut entendre une voix qui lui disait que ces armes étaient pour lui et pour ses soldats, s'ils voulaient porter la croix, et combattre courageusement sous ses étendards.

Après ce songe mystérieux, il se sentit plus fervent dans la prière; les choses du monde ne lui parurent plus dignes que de mépris, et il avait un ardent désir de vendre ses biens pour acheter la pierre précieuse de l'Evangile. Il ne savait cependant point encore quel parti prendre; mais de fortes inspirations lui donnaient à entendre qu'il devait commencer la guerre spirituelle à laquelle il se croyait destiné, par la mortification et par une entière victoire sur lui-même. Ces mouvemens intérieurs de la grâce produisirent enfin leur effet. François se sentait de plus en plus enflammé du désir de mourir parfaitement à lui-même. Ayant un jour rencontré un lépreux qui s'approchait de lui, il en fut d'abord saisi, et recula d'horreur; mais revenant ensuite à lui-même, il embrassa ce lépreux, et lui donna l'aumône.

Résolu de tendre à la perfection, il ne se plaisait plus

que dans la solitude, et il demandait sans cesse à Dieu de lui faire connaître sa volonté. Etant un jour en prières, il lui sembla voir Jésus-Christ attaché à la croix. Cette vision fit sur lui une impression si vive, qu'il ne pouvait plus retenir ses larmes, lorsqu'il pensait aux souffrances du Sauveur; et depuis ce temps-là il parut singulièrement animé de l'esprit de ferveur, de pauvreté et de charité. Souvent il visitait les hôpitaux, où il servait les malades avec une affection extraordinaire; il baisait même leurs ulcères, sans écouter la délicatesse et les révoltes de la nature. S'il n'avait point d'argent à distribuer aux pauvres, il leur donnait ses propres habits. Dans un pélerinage qu'il fit à Rome, pour visiter les tombeaux des apôtres, il trouva un grand nombre de pauvres à la porte de l'église de Saint-Pierre; il donna ses vêtemens à celui qui paraissait dans le plus grand besoin; il se couvrit ensuite de ses haillons, et resta tout le jour dans la compagnie des mendians. Cet acte d'humilité fut récompensé par des grâces abondantes.

Comme la croix de Jésus-Christ était intérieurement empreinte sur son cœur, il saisissait toutes les occasions de mortifier sa chair. Un jour qu'il priait dans l'église de Saint-Damien, située hors des murs d'Assise, il lui sembla entendre une voix qui sortait du crucifix devant lequel il était prosterné, et qui lui répéta par trois fois: « Va, François, » et répare ma maison que tu vois tomber en ruines. » Il prit ces paroles à la lettre, et crut qu'il lui était ordonné de réparer l'église de Saint-Damien, laquelle était en très-mauvais état. Il se lève, et se rend à la maison paternelle. Il prend des pièces d'étoffes sans en rien dire, et va les vendre à Foligni, qui est à douze milles d'Assise. On excuse cette action extraordinaire par la simplicité du cœur qui en fut le motif; peut-être aussi que François, âgé pour lors de vingt-cinq ans, était associé avec son père, et qu'à ce titre, il avait une part dans les affaires de son com-

merce. Quoiqu'il en soit, il apporta le prix de la vente aux prêtres de l'église de Saint-Damien, et lui demanda la permission de rester avec lui. Le prêtre lui accorda l'objet de sa demande; mais il refusa d'accepter l'argent. François le prit, et le jeta sur une des fenêtres de l'église.

Cependant son père ayant appris ce qui s'était passé, accourut tout en colère à l'église de Saint-Damien. François se tint caché pendant quelques jours, après quoi il reparut dans les rues d'Assise. Il était si défiguré et si mal vêtu, que le peuple le poursuivait comme un insensé; humiliation qu'il souffrait avec joie. Son père ne pouvant plus retenir sa colère, le ramène à sa maison, et le renferme dans une espèce de cachot, après l'avoir cruellement maltraité. Une absence de Bernardon, occasionnée par un voyage, rendit la liberté au serviteur de Dieu, il la dut aux soins de sa mère. François retourna à l'église de Saint-Damien. Son père alla de nouveau l'y trouver; comme il lui était impossible de le déterminer à revenir avec lui, il l'accabla d'injures et de coups, et ne s'appaisa que quand il eut reçu l'argent qui était sur une des fenêtres de l'église. Il proposa ensuite à son fils de faire, en présence de l'évêque, une renonciation à tous ses biens. François accepta la proposition, et remit tout ce qu'il pouvait posséder dans le moment; il ajouta qu'il voulait être disciple de Jésus-Christ, et qu'en cette qualité il était prêt à tout souffrir pour l'amour de lui. Lorsqu'il fut avec son père, devant l'évêque d'Assise, il fit la renonciation demandée, par un acte que les lois prescrivaient en pareil cas; puis emporté par la ferveur de son zèle, il se dépouilla de ses propres habits, en disant à son père avec autant de douceur que de tranquillité : « Jusqu'ici je vous ai appelé mon père, sur la » terre; mais j'ai bien raison de dire maintenant, notre » Père, qui êtes aux cieux, dans lequel j'ai mis tout mon » trésor et toute mon espérance. » L'évêque, attendri jus-

qu'aux larmes à la vue d'une telle ferveur, le prend dans ses bras, l'enveloppe de son manteau, et ordonne à ses gens d'apporter de quoi le couvrir. Il se trouva, par hasard, un vieux manteau d'un paysan, domestique de l'évêché; on le présente à François, qui, après l'avoir reçu avec actions de grâces, s'en revêt aussitôt, et forme dessus une croix avec du mortier. Cet événement arriva en 1206, et le Saint avait alors vingt-cinq ans (1).

Au sortir du palais de l'évêque, il alla chercher un lieu solitaire hors de la ville. On l'entendait, le long du chemin, chanter à haute voix les louanges du Seigneur. Etant entré dans un bois, il fut rencontré par une bande de voleurs qui lui demandèrent qui il était. « Je suis, leur ré» pondit-il, le hérault du grand Roi. » Cette réponse les irrita, ils le battirent et le jetèrent dans une fosse pleine de neige. Il se réjouit d'un tel traitement, et continua de chanter les louanges de Dieu. Il arriva enfin à un monastère, où il se présenta comme un mendiant, et reçut l'aumône en cette qualité. Lorsqu'il était à Gubio, un des habitans de cette ville, qui le reconnut, le retira dans sa maison, et lui donna un habit décent, mais simple et pauvre, fait de la même manière que celui des hermites. Il le porta pendant deux ans, et ne marchait jamais qu'un bâton à la main. Durant son séjour à Gubio, il visitait souvent l'hôpital des lépreux, auxquels il lavait les pieds, et qu'il servait de ses propres mains; il pansait et baisait même quelquefois leurs ulcères.

Toujours persuadé qu'il devait travailler aux réparations

(1) Les trois compagnons du Saint qui ont écrit sa vie, disent qu'il se dépouilla des habits qu'il avait reçus de son père; ce qui n'emporte pas une nudité entière, comme le prétendent quelques impies qui veulent jeter du ridicule sur la religion. Les mêmes auteurs ajoutent qu'on vit un cilice sous les habits du Saint, et ils n'excluent non pas plus le vêtement qu'exige la pudeur.

de l'église de Saint-Damien, il se mit à ramasser des aumônes pour cet objet. Il vint quêter jusque dans la ville d'Assise, où il avait joui autrefois d'une fortune considérable. Il essuya toutes sortes d'insultes de la part de ses parens et de ses anciens amis; mais il profitait de cette épreuve pour s'exercer à la pratique des humiliations. Tandis qu'on rebâtissait l'église de Saint-Damien, il se mêlait avec les ouvriers, portait lui-même les pierres, et servait de manœuvre; il travailla aussi aux réparations d'une ancienne église de Saint-Pierre, à cause de la dévotion qu'il avait pour cet apôtre.

Il se retira ensuite auprès d'une petite église qui appartenait à une abbaye de Bénédictins, et que ces religieux appelaient *Portioncule*, parce qu'elle était sur une petite portion de terre de leur dépendance. Elle était environ à un mille d'Assise. On l'avait abandonnée dans le temps dont nous parlons, parce qu'elle tombait en ruines. François choisit ce lieu pour sa demeure, à cause de la solitude qui y régnait. Un autre motif de son choix, c'est que l'église était dédiée sous l'invocation de Notre-Dame des Anges, et qu'il avait une dévotion particulière, tant pour ces esprits célestes que pour celle qui en est la Reine. Il répara cette église en 1207, comme il avait fait précédemment celles de Saint-Damien et de Saint-Pierre. Il y allait ordinairement prier, et il y reçut plusieurs faveurs célestes.

Deux ans après comme il entendait la messe, il fut extrêmement frappé de ces paroles de l'Evangile : *Ne portez ni or, ni argent, ni provisions pour le voyage, ni deux vêtemens, ni souliers, ni bâton* (2). La messe finie, il pria le prêtre de les lui expliquer. Il les entendit à la lettre, et

---

(2) L'évangile dont il s'agit se trouve dans quelques anciens missels latins, à la messe de saint Matthias, qui se célèbre le 24 Février. Ceci arriva en 1209.

se les appliqua à lui-même ; puis, ayant jeté son argent, ôté sa chaussure, et quitté son bâton avec sa ceinture de cuir, il se revêtit d'un habit pauvre qu'il lia avec une corde. Cet habillement, qu'il donna l'année suivante à ses disciples, était celui que portaient les bergers et les pauvres paysans de ce canton de l'Italie; il y ajouta dans la suite un petit manteau avec un capuce pour se couvrir la tête. En 1260, saint Bonaventure fit faire ce capuce un peu plus long, en sorte qu'il pût couvrir la tête et les épaules. On voit encore à Assise, à Florence, et en quelques autres lieux d'Italie, quelques-uns des habits du serviteur de Dieu.

François, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu, exhortait les pécheurs à la pénitence, et il le faisait avec une telle onction, que tous ceux qui l'écoutaient en étaient attendris. Il commençait ses discours par ces paroles qu'il dit depuis lui avoir été révélées de Dieu : « Que le Seigneur vous donne sa paix. » C'était la salutation dont Jésus-Christ, et saint Paul, à son exemple, avaient coutume de se servir. Le Saint avait été déjà favorisé du don de prophétie et de celui des miracles. Lorsqu'il quêtait pour les réparations de l'église de Saint-Damien, il avait coutume de dire : « Aidez-moi à finir ce bâtiment. Il y » aura là un monastère de vierges, qui, par leurs vertus, » feront glorifier Notre-Seigneur dans toute l'Eglise ; » prédiction qui fut vérifiée cinq ans après dans sainte Claire, qui inséra cette prophétie dans son testament (3). Quelque temps auparavant, un homme du duché de Spolette avait tout le visage rongé d'un horrible cancer. Tous les remèdes ayant été inutiles, il fit plusieurs pélerinages qui ne lui procurèrent pas non plus la guérison qu'il désirait. Enfin, il résolut d'aller trouver François : pénétré de vénération pour lui, il voulut se jeter à ses pieds; mais le

---

(3) Voyez Wadding, *ad an.* 1253.

Saint l'en empêcha, et le guérit en baisant sa plaie. « Je » ne sais, dit saint Bonaventure, à ce sujet, ce que l'on » doit le plus admirer, ou un tel baiser, ou une telle » guérison. »

La passion de Jésus-Christ était le principal objet de sa piété, et il en faisait le sujet le plus ordinaire de ses méditations. Ses yeux se remplissaient alors de larmes abondantes. Un de ses amis, passant un jour devant l'église de la Portioncule, l'entendit gémir et sangloter tout haut; mais il fut fort étonné quand il le vit tout baigné de larmes. Il lui reprocha cette excessive sensibilité comme une faiblesse honteuse et indigne d'un homme. « Je pleure, répondit » le Saint, je pleure la passion de mon Seigneur *Jésus-* » Christ, et je ne dois pas avoir honte de la pleurer pu- » bliquement par toute la terre. » On ne conçoit pas, en effet, comment les chrétiens ne meurent pas de douleur et de confusion, de ce qu'en pensant à ce mystère, ils n'éprouvent point les plus vifs sentimens de componction, d'amour et de reconnaissance. Il n'y a que des impies qui puissent regarder avec insensibilité un Dieu mourant sur la croix. « Pour moi, disait saint Augustin à son trou- » peau, je veux pleurer avec vous à la vue de ce specta- » cle. La passion du Sauveur doit exciter notre ferveur, et » faire couler nos larmes. En pourrait-on verser autant » qu'en exige un sujet si important? Non, sans doute, » quand bien même on aurait une fontaine à ses yeux (4).... » Considérons ce que Jésus-Christ a souffert, afin d'aug- » menter la véhémence de nos soupirs et l'abondance de » nos larmes (5). » Ce fut dans la passion de Jésus-Christ que saint François puisa cette ferveur et cette humilité qu'on admira toujours en lui.

---

(4) S Aug. *Præf. Enar.* 2 *in Ps. XXI*, n. 1.
(5) *Ibid.* n. 4.

Sa sainteté, qui devenait de jour en jour plus célèbre, lui attira des disciples. Bernard de Quintavalle fut un des premiers. C'était un des principaux habitans d'Assise, universellement estimé pour sa prudence et sa vertu, qui avait beaucoup d'autorité parmi ses compatriotes, et qui par ses conseils conduisait les affaires importantes. Frappé de la conduite extraordinaire de François, il l'invita à souper chez lui, et lui fit préparer un lit à côté du sien dans la même chambre. Lorsque le serviteur de Dieu le crut endormi, il se leva, se mit à genoux, puis, les yeux levés au ciel, et les bras étendus en forme de croix, il répétait fort lentement, et en répandant beaucoup de larmes : *Mon Dieu et mon tout;* ce qui dura toute la nuit. La vivacité de sa ferveur et la véhémence de son amour le transportaient au point qu'il n'était plus maître de lui-même. Bernard, qui l'observa toute la nuit à la lueur d'une lampe qui brûlait dans la chambre, se disait à lui-même : *C'est là certainement un serviteur de Dieu.* Il ne pouvait se lasser d'admirer un homme qui était ainsi crucifié au monde. L'ayant éprouvé encore quelques autres fois, il résolut de céder à l'attrait qui le portait à suivre son exemple; il le pria de lui permettre de s'attacher à lui pour mener le même genre de vie. François lui répondit qu'il fallait consulter Dieu avant de rien décider; que le lendemain ils entendraient la messe ensemble dans la vue de connaître plus particulièrement la volonté du ciel. Bernard étant assuré de sa vocation, vendit ses biens, et les distribua aux pauvres; Pierre de Catane, chanoine de la cathédrale d'Assise, se joignit à eux. François leur donna son habit le 16 Août 1209. C'est de ce jour que l'on data la fondation de l'ordre du Saint. Quelques auteurs cependant l'avancent d'un an, et la marquent au jour où le Saint, après avoir entendu lire à la messe l'Evangile dont nous avons parlé, embrassa le genre de vie qu'il suivit depuis.

Il lui vint un troisième disciple, qui se nommait Gilles (6). C'était un homme qui joignait à une grande vertu une simplicité singulière ; il alla, ainsi que Bernard et Pierre, joindre le Saint dans sa cellule auprès de Notre-Dame-des-Anges. Lorsqu'ils eurent été reçus tous trois, François se rendit à Rome, et obtint une approbation verbale de son institut, du Pape Innocent III, en la même année 1209, peu de temps avant le couronnement de l'Empereur Othon IV, dont la cérémonie se fit dans la même ville sur la fin du mois de Septembre. Après son retour de Rome, il alla vivre avec ses disciples dans une petite cabane située dans le voisinage d'Assise, et près d'un ruisseau nommé Rivo-Torto. Il passa quelque temps avec eux dans la Marche d'Ancône, pour y prêcher la pénitence, et ils revinrent tous ensuite se fixer à la Portioncule. Leur nombre s'augmenta insensiblement. François se voyant à la tête de cent vingt-sept disciples, les fit assembler, et leur parla d'une manière fort pathétique du royaume de Dieu, du mépris du monde, de la nécessité de renoncer à sa volonté, de la mortification des sens; il ajouta en finissant son discours : « Ne » craignez point de paraître petits et méprisables, ni d'être traités de fous et d'insensés par les hommes; mais » annoncez la pénitence avec simplicité, vous confiant en » celui qui a vaincu le monde par l'humilité : c'est lui qui » parlera en vous par son esprit. N'allez pas perdre le » royaume du ciel pour quelques avantages temporels, et » donnez-vous de garde de mépriser ceux qui vivent autrement que vous; Dieu est leur maître, comme il est » le vôtre, et il peut les appeler à lui par d'autres voies. »

Le Saint leur composa une règle, et cette règle n'était qu'un recueil des maximes tracées dans l'Evangile pour arriver à la perfection par la pratique des conseils; il y ajouta

(6) Voyez sa vie, ci-dessus tom. V, p. 413.

quelques observances particulières pour entretenir l'uniformité dans la manière de vivre. Il y exhorte ses frères au travail des mains, mais il ne veut point qu'ils reçoivent d'argent ; il leur permet seulement de recevoir les choses dont ils ont besoin pour leur subsistance. Il leur recommande de ne point rougir de mendier, en se rappelant la pauvreté de Jésus-Christ. Il leur défend de prêcher en quelque lieu que ce soit, sans la permission de l'évêque. Il porta sa règle à Rome pour la faire approuver par le Saint-Siége. Innocent III, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, ne se montra pas d'abord favorable au désir de François. Plusieurs cardinaux pensaient de même, et disaient qu'au lieu de multiplier les ordres religieux, il fallait réformer ceux qui étaient établis; ils ajoutaient encore que la pratique de la pauvreté, telle que l'entendait le nouvel instituteur, n'était pas possible. Le cardinal Colonne cependant plaida en faveur de l'institut de François, et montra qu'il n'avait pour objet que l'observation des conseils évangéliques. Le Pape, après avoir délibéré quelque temps, résolut de consulter Dieu avant de se décider. Il dit depuis à son neveu, de qui saint Bonaventure l'apprit, que la volonté du Ciel lui avait été manifestée d'une manière extraordinaire, et que c'était en conséquence qu'il avait déféré à la demande du Saint. Il donna en 1210 son approbation, qui ne fut pourtant que verbale, et il éleva François au diaconat (7).

Le premier dessein de François et de ses compagnons

---

(7) La première régle que composa saint François était *fort courte*, selon Célano, etc. Elle n'existe plus. Celle que Wadding donne pour la première, ne fut que la seconde ou la troisième, et elle est plus longue que la dernière. Elle contient en effet 23 chapitres en 9 pages in-folio (*ap. Wadding, inter Opusc. S. Francisci*, p. 133, *et in Annal. ad an.* 1210) au lieu que la dernière, approuvée par Honorius III, contient à peine quatre pages et demie (*in iisdem Annal. ad an.* 1223.)

était de former une société d'hommes qui s'appliqueraient dans la solitude à mourir de plus en plus à eux-mêmes, et à ne vivre que de la vie de Jésus-Christ; mais dans la suite le saint fondateur se sentit animé d'un désir ardent de porter les pécheurs à la pénitence; il voulut cependant ne rien entreprendre qu'il n'eût délibéré sur ce sujet avec ses frères, et consulté Dieu dans la prière. Ces précautions prises, il crut que le ciel les appelait lui et ses compagnons à prêcher la pénitence au monde par leurs discours et leurs exemples.

François ayant obtenu du Pape ce qu'il demandait, partit de Rome avec ses douze disciples. Ils traversèrent la vallée de Spolette, et se rendirent de là dans la cabane de Rivo-Torto. Ils en sortaient quelquefois pour aller prêcher dans la campagne. Quelque temps après, les Bénédictins du Mont-Soubaze leur cédèrent l'église de la Portioncule, à condition qu'elle serait toujours regardée comme le chef-lieu de leur ordre. Le Saint en refusa la propriété, et n'en voulut avoir que l'usage. Il envoya chaque année à ses bienfaiteurs, par manière de redevance, un petit panier de poissons, appelés *laschi*, et qui se trouvent en abondance dans une rivière voisine. Les Bénédictins, à leur tour, donnaient aux frères une certaine quantité d'huile.

Le Saint avait grand soin d'éloigner de son ordre l'esprit de propriété; et il pouvait dire dans la plus exacte vérité, qu'il ne possédait rien sur la terre. Il mettait sa gloire à être le disciple de celui qui, pour l'amour de nous, était né dans une étable, qui n'avait point eu où reposer sa tête, qui n'avait subsisté que par la charité du peuple, qui était mort sur la croix dans un dénuement entier, afin d'expier nos péchés, et de guérir notre cupidité, notre orgueil, notre sensualité et notre ambition. L'amour de François pour la pauvreté venait, 1° du désir de ressembler à Jésus-Christ, qui s'est fait pauvre pour nous, et qui, de-

puis sa naissance jusqu'à sa mort, a toujours vécu dans la pauvreté ; 2° de la facilité que l'on trouve dans cet état pour se perfectionner dans l'humilité, dans la patience, dans la douceur par la pratique des privations, des souffrances et des humiliations qui accompagnent toujours la pauvreté ; 3° des puissans remèdes qu'elle fournit contre les penchans déréglés, et sur-tout contre l'amour désordonné du monde ; mais cette vertu, pour être méritoire, doit consister dans le sentiment du cœur ; sans cela, elle ne serait pas digne de la récompense promise par Jésus-Christ ; elle ne détruirait point les passions, elle ne serait point le principe de plusieurs autres vertus. François avait puisé l'esprit et l'amour de la pauvreté dans la méditation de la vie et des souffrances du Sauveur ; aussi tâchait-il d'inspirer les mêmes sentimens à ses frères. Un jour qu'ils lui demandaient laquelle de toutes les vertus était la plus agréable à Dieu : « La pauvreté, leur dit-il, est la voie » du salut, la nourrice de l'humilité et la racine de la per- » fection. Ses fruits sont cachés, mais ils se multiplient » par une infinité de moyens. » Il appelait l'esprit de pauvreté, le fondement de son ordre ; et l'on voyait qu'il en était parfaitement pénétré dans ses habits, dans les choses qui servaient à son usage, et dans toutes ses actions. Plusieurs fois il lui arriva de faire détruire des maisons déjà bâties qu'on avait données à ses religieux, parce qu'il les trouvait trop vastes et trop somptueuses pour des hommes qui étaient voués par état à la pratique la plus exacte de la pauvreté évangélique. Etant revenu à la Portioncule, après une absence de quelque temps, il voulait ordonner la démolition d'un nouveau bâtiment qu'on venait d'y construire, parce qu'il le jugeait trop commode ; mais il en fut empêché par les habitans d'Assise, qui déclarèrent que le bâtiment avait été construit à leurs frais, et qu'ils le destinaient à loger les étrangers, qui sans cela se ver-

raient exposés à manquer d'asile. Sa règle portait que les églises de l'ordre seraient basses et petites, et que les autres bâtimens seraient de bois. Il se rendit cependant aux représentations qu'on lui fit, relativement à certains pays où le bois est plus cher que la pierre, à condition toutefois qu'on ne s'écarterait point des règles de la pauvreté la plus stricte.

L'amour de François pour la pénitence était extraordinaire. Il satisfaisait à peine aux besoins de la nature, et il était ingénieux à trouver des moyens de mortifier son corps; quoique son habit fût très-rude, il en rendait l'usage encore plus pénible. La terre nue lui servait ordinairement de lit; il dormait assis, et la tête appuyée sur un morceau de bois ou sur une pierre. Ce qu'il mangeait était rarement cuit, excepté dans les cas de maladie; mais lorsque ses alimens avaient été préparés au feu, il y mêlait souvent de l'eau, ou même des cendres. Il ne buvait que de l'eau, et en petite quantité, quelle que pût être la chaleur. Il faisait huit carêmes chaque année. Il crut cependant devoir permettre l'usage de la viande à ses *frères*, indulgence que la fin de son institut rendait nécessaire (8). Il donnait à son corps un nom de mépris qui donnait à entendre qu'il était fait pour porter des fardeaux, pour être maltraité et nourri grossièrement. Il comparait les paresseux à ces insectes qui, sans rien faire, vivent du travail d'autrui. Cependant, comme on doit avoir pour son corps une charité bien réglée, il se reprocha, quelques jours avant sa mort, d'avoir peut-être usé de trop de rigueur à l'égard du sien; mais il s'excusa en même temps sur ce qu'il

---

(8) L'historien de l'université de Paris manque à la justice en traitant cette indulgence de relâchement dans la discipline monastique. L'abstinence perpétuelle de la viande, quoique générale, souffrait des dispenses parmi les anciens moines. Ceux de l'Orient l'observent aujourd'hui presque universellement.

avait cru devoir prendre le parti le plus sûr pour conserver la pureté de son âme, et procurer la plus grande gloire de Dieu. Lorsqu'une abstinence immodérée empêchait quelque frère de dormir, il lui portait un morceau de pain, et il mangeait avec lui pour le délivrer de tout embarras et de toute confusion.

Nous ne pouvons passer sous silence l'attention avec laquelle il veillait sur lui-même pour conserver la vertu de pureté. Dans les commencemens de sa conversion, la chair lui livra de cruels assauts, et il se jetait souvent dans de l'eau à demi-glacée pour amortir le feu de la concupiscence. Un jour que la tentation était plus violente qu'à l'ordinaire, il prit une rude discipline, puis, étant sorti de sa cellule, il alla se rouler dans la neige. Le courage avec lequel il combattit le démon, lui fit remporter une victoire complète, et il n'eut plus dans la suite de tentations d'impureté : mais il fut toujours très-exact à éviter jusqu'à l'apparence même du danger. Il gardait si bien ses yeux en conversant avec les femmes, qu'à peine en connaissait-il une seule de vue. « Les occasions, se disait-il à lui-même, » affaiblissent l'homme le plus fort. On ne peut converser » fréquemment avec les femmes, sans que le cœur en » souffre, comme il n'est pas possible de mettre du feu » dans son sein sans se brûler. Un religieux, ajoutait-il, » a-t-il besoin de traiter avec les femmes, à moins qu'il » ne soit question de les entendre dans le tribunal de la » pénitence, ou de leur donner des avis concernant leur » salut? On est bientôt vaincu lorsqu'on se croit en sûreté. » Pour peu que le démon trouve de prise, il excite une » guerre dangereuse. »

L'éclat des vertus dont nous venons de parler était rehaussé par une profonde humilité de cœur. François se regardait comme le plus méprisable des hommes, et désirait que tous le réputassent tel; il aimait les opprobres, et fuyait les louanges et les honneurs. Quand il s'entendait

louer, il se disait à lui-même : « L'homme n'est dans la » réalité que ce qu'il est aux yeux de Dieu. » Il ordonnait souvent à quelque frère de lui faire des reproches. S'il ne pouvait éviter les honneurs, il était pénétré d'une confusion secrète. Il se servait cependant de ces circonstances pour sa sanctification. « Je rapporte à Dieu, disait» il, les honneurs qu'on me rend, parce qu'ils ne sont » dus qu'à lui. Je n'en prends rien pour moi ; mais je m'a» bîme de plus en plus dans ma bassesse et mon néant. *Les* » statues de bois ou de pierre ne retiennent rien des *marques* » de respect et d'honneur qu'on leur donne ; tout est ren» voyé à l'objet qu'elles représentent. Or, quand les hom» mes honorent Dieu dans ses créatures, et même en *moi* » qui suis la dernière de toutes, je ne considère *que lui* » seul. » Souvent il publiait ses propres fautes, afin de se faire mépriser. Quant aux dons de Dieu, il avait soin de les tenir cachés, et s'il arrivait que quelqu'un témoignât de l'estime pour sa personne, il répondait : « On » ne doit pas louer un homme qui n'est point sûr de son » sort, et qui ne sait ce qu'il deviendra. » D'autres *fois il* disait : « Un homme ne doit point se glorifier *parce qu'il* » jeûne, qu'il pleure, qu'il châtie son corps, *toutes cho*» ses que peut faire un pécheur. Il n'y a qu'une chose » qu'un pécheur ne fait point : c'est de servir Dieu fidè» lement et de lui attribuer purement ce qu'il nous donne. » Un frère qui l'accompagnait, ayant eu une extase, vit dans le ciel un trône brillant, et entendit une voix qui lui disait qu'il était destiné à François. Demandant au Saint, après cette vision, comment il pouvait avec vérité s'appeler le plus grand pécheur du monde, il en reçut cette réponse : « Si Dieu avait accordé au plus grand pécheur » autant de grâces qu'à moi, il aurait été moins ingrat que » je ne le suis ; s'il m'eût abandonné à moi-même, j'au» rais commis plus de crimes que tous les autres pécheurs. »

Ce fut son humilité qui l'empêcha de recevoir la prêtrise, et qui le détermina à rester diacre toute sa vie.

Par un effet de la même vertu, il aimait singulièrement la pratique de l'obéissance. On le voyait souvent consulter les derniers de ses religieux, quoiqu'il fût doué d'une rare prudence, et même du don de prophétie. Dans ses voyages, sa coutume était de promettre obéissance au frère qu'il prenait pour compagnon. Il regardait comme une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites, la disposition où il était d'obéir avec autant de facilité et de promptitude à un simple novice, qu'au plus ancien et au plus prudent des religieux; la raison qu'il apportait de cette disposition, était qu'il fallait considérer, non pas la personne à laquelle on obéit, mais la volonté de Dieu manifestée par celle des supérieurs. Quelqu'un lui demandant comment devait se comporter un homme qui voulait pratiquer la vertu d'obéissance, il répondit qu'il devait être à l'égard de sa volonté comme un corps mort; mais il se montrait en même temps ennemi de toute singularité. Ayant appris qu'un de ses frères portait si loin l'amour du silence, qu'il ne voulait confesser ses fautes que par signes, il dit qu'il n'était pas conduit par l'esprit de Dieu, mais par celui du démon, et qu'au lieu de pratiquer une vertu, il se laissait séduire par une tentation folle et extravagante. On vit dans la suite combien il y avait de sagesse dans son jugement à l'égard de ce religieux. François avait une extrême aversion pour toute expèce de dissimulation ou de déguisement. Il voulait être connu en tout pour tel qu'il était. Il ne se permettait aucun adoucissement dans la maladie, à moins qu'il ne fût public, et il refusait de se servir de certains vêtemens qu'on lui recommandait pour se garantir du froid, s'ils étaient de nature à ne pouvoir être vus des autres.

L'ardeur de sa charité était si grande, qu'il ressemblait

moins à un homme qu'à un Séraphin. Il paraissait ne vivre que de prière et de contemplation ; il ne pouvait se lasser de converser avec celui qui était l'unique objet de toutes ses affections. Chaque année il se renfermait quarante jours dans sa cellule, après l'Epiphanie, pour honorer le jeûne de Jésus-Christ dans le désert. Il redoublait durant ce temps-là ses austérités et ses prières. Ses communions étaient fort fréquentes, et souvent accompagnées de ravissemens et d'extases. Il récitait l'office divin toujours debout et nu-tête, ordinairement les yeux baignés de larmes, sans jamais s'appuyer sur quoi que ce soit, même en maladie. Lorsqu'il était en voyage, il s'arrêtait pour le réciter, afin d'être plus attentif et plus recueilli. Le corps, disait-il à cette occasion, désire le repos pour prendre une nourriture corruptible ; à plus forte raison l'âme doit-elle être tranquille lorsqu'elle prend la nourriture qui lui est propre. Il avait tant de respect et de dévotion pour les Noms sacrés de Dieu et de Jésus-Christ, qu'il mettait dans un lieu décent toutes les choses sur lesquelles ils étaient écrits ou gravés. Le cours des faveurs extraordinaires qu'il recevait dans les communications de son âme avec le ciel, fut suspendu pendant deux mois : il tomba dans une sécheresse désolante ; mais il ne se laissa point abattre par cette tentation ; il continua de prier selon sa coutume, et il fut consolé par le retour de sa première ferveur. Quoique sa dévotion s'étendit à tous les mystères de la vie du Sauveur, il était particulièrement touché de ceux de sa naissance et de sa passion, parce qu'il y voyait éclater d'une manière spéciale l'amour de la pauvreté et du dénuement le plus absolu. Il était tout hors de lui-même lorsqu'il parlait ou qu'il entendait parler de l'incarnation. Ces paroles, *Le Verbe s'est fait chair*, produisaient en lui une impression extraordinaire.

Il avait aussi une tendre dévotion pour la Sainte-Vierge,

qu'il avait choisie pour la patronne spéciale de son ordre. Il jeûnait en son honneur depuis la fête de saint Pierre et de saint Paul, jusqu'à celle de l'Assomption. Il jeûnait ensuite quarante jours pour honorer les saints Anges, et sur-tout l'Archange saint Michel. Il s'imposait un jeûne de quarante autres jours à la fête de tous les Saints. Il résulte de là qu'il jeûnait presque toute l'année, malgré toutes les pratiques et toutes les austérités auxquelles il s'était assujetti. Sa ferveur lui mérita des consolations et des grâces qui ne sont que pour les âmes privilégiées. Souvent il avait des ravissemens dans la prière. Il recevait ces faveurs même en voyage; aussi avait-il coutume de dire à ceux qui l'accompagnaient, de marcher devant, afin de s'entretenir avec plus de facilité dans le recueillement, et de cacher l'effet des visites célestes dont il était favorisé; mais plus il s'humiliait, plus Dieu prenait plaisir à l'élever au-dessus des autres hommes. Il lui communiqua ces lumières qu'on ne puise point dans les livres, et lui donna cette intelligence sublime qui fait pénétrer les vérités contenues dans l'Ecriture, ainsi que les mystères ineffables de la religion. Il lui découvrait l'avenir, et le lui faisait prédire.

François avait encore le don des larmes dans le plus haut degré. Ses yeux étaient comme deux fontaines qui coulaient sans cesse; en sorte que sa vue en fut considérablement affaiblie. Le médecin lui conseillant de modérer l'abondance de ses larmes, s'il ne voulait pas devenir aveugle, il lui répondit : « Mon frère, l'esprit n'a point reçu » la lumière pour la chair, mais la chair pour l'esprit; ainsi » le soin de conserver la vue corporelle ne doit point devenir » un obstacle à la lumière spirituelle ni aux consolations » divines. » Sa patience était à toute épreuve. Il se soumit avec plaisir à une opération très-douloureuse que les médecins jugèrent nécessaire. Il s'agissait de lui appliquer un fer rouge au-dessus de l'oreille, pour faire sortir des hu-

meurs qui lui causaient une maladie dangereuse (9). Voyant l'instrument entre les mains du chirurgien, il parla de la sorte en s'adressant au feu : « Je vous prie de me traiter » favorablement, et de tempérer votre chaleur pour que » je puisse la supporter. » On lui enfonça le fer chaud depuis l'oreille jusqu'au sourcil, sans qu'il fît entendre la moindre plainte.

Le Saint, dans toute sa conduite, avait toujours son âme intimement unie à Dieu. Il le consultait dans tout ce qu'il entreprenait, et il inspirait les mêmes sentimens à ses frères. Il leur enseignait sur-tout à faire une grande estime de l'humilité, du renoncement, du recueillement, à solliciter sans cesse l'esprit de prière qui est la source de toutes les grâces, et sans lequel on ne peut opérer le bien. Entre tous les exercices, celui qu'il recommandait le plus fortement était l'oraison mentale. S'il trouvait quelqu'un attaqué d'une tentation de tristesse ou d'aridité spirituelle, il l'exhortait à recourir à Dieu avec ferveur, et à se tenir continuellement en sa présence jusqu'au retour des consolations. Il voulait qu'on dît après les visites extraordinaires du Saint-Esprit : « Si c'est vous, Seigneur, qui, par » votre bonté infinie, avez daigné m'accorder cette con- » solation, à moi qui suis un pécheur et si peu digne » de vos miséricordes, je vous recommande la faveur que » vous m'avez faite, afin que vous en conserviez le fruit » dans mon cœur. Je tremble que ma perversité natu- » relle ne vous dérobe votre don et votre trésor. » Lorsqu'il récitait l'oraison dominicale, c'était toujours fort lentement : il éprouvait un goût singulier de devotion à chaque demande, et même à chaque mot. La doxologie, *Gloire au Père*, *etc.*, était une de ses aspirations favorites;

(9) Cette méthode d'opérer était en usage avant l'invention des vésicatoires, et même celle des ventouses, encore plus anciennes.

il la répétait très-souvent, et il conseillait aux autres de faire la même chose. Un frère convers lui demandant un jour la permission d'étudier, il lui dit : « Répétez souvent » la doxologie, *Gloire au Père*, *etc.*, et vous deviendrez » fort savant aux yeux de Dieu. » Le frère obéit, et fit en peu de temps des progrès rapides dans la vie spirituelle.

Le Saint s'écriait quelquefois dans les transports de sa ferveur : « Faites, mon Dieu, que la douce violence de vo- » tre amour me détache de toutes les choses sensibles, et me » consume entièrement, afin que je puisse mourir pour » votre amour infini. Je vous le demande par vous-même, » ô Fils de Dieu, qui êtes mort pour l'amour de moi ! » Mon Dieu et mon tout, qui êtes-vous, et qui suis-je, » sinon un ver de terre ? Je désire vous aimer, Seigneur » adorable. Je vous ai consacré mon âme et mon corps » avec tout ce que je suis. Je me porterai avec ardeur à » faire tout ce qui contribuera le plus à vous glorifier. Oui, » mon Dieu, c'est là l'unique objet de tous mes désirs. » Il exprimait quelquefois dans des cantiques ses pieux sentimens, ce qui est arrivé à d'autres Saints. « Je connais, » dit sainte Thérèse (10), une personne qui, sans être » poète, a composé quelquefois sur-le-champ des stances » d'une vraie poésie, dans lesquelles elle peignait avec » beaucoup de vivacité les peines que lui faisaient souffrir » les transports de l'amour divin, et en même temps les » douceurs ineffables qu'elle goûtait dans ces peines. » François, dans la sainte ivresse de son amour, ne pouvait retenir les affections brûlantes de son cœur, et plus d'une fois il les rendit dans des termes pleins d'énergie. Tels sont les deux cantiques qu'il composa, et que nous avons encore (11).

---

(10) Voyez sa vie par elle-même, c. 6.

(11) Wadding les a publiés en italien, avec une traduction latine, dans l'édition qu'il a donnée des œuvres du Saint, sous ce titre :

Il y exprime avec une force et une sublimité surprenantes, la tendresse et la véhémence de l'amour divin dans son cœur, ne connaissant d'autre consolation que celle d'expirer d'amour, afin d'être uni pour toujours au grand et unique objet de son amour.

Le zèle dont il était dévoré pour le salut des âmes n'était pas moins ardent. Il avait contume de dire à ce sujet, que l'exemple avait beaucoup plus de force que les paroles ; l'on doit gémir sur le sort de ces prédicateurs qui se prêchent plutôt eux-mêmes qu'ils ne prêchent Jésus-Christ, qui cherchent plutôt les applaudissemens des hommes que le salut des âmes, et sur-tout sur le sort de ceux qui détruisent par leurs actions ce qu'ils édifient par leur doctrine. Il priait et pleurait continuellement pour la conversion des pécheurs ; il recommandait à ses religieux d'entrer dans les mêmes sentimens. Plusieurs pécheurs, disait-il, sont convertis et sauvés par les prières et les larmes des justes ; un simple laïque qui n'est point destiné au ministère de la prédication, ne doit point négliger ce moyen de fléchir la miséricorde divine en faveur des infidèles, ou de ceux qui vivent dans le désordre. Telles étaient sa compassion et sa charité pour les pécheurs, que non content de ce qu'il faisait et souffrait pour eux en Italie, il résolut d'aller prêcher l'Evangile aux mahométans et aux autres peuples, qui étaient plongés dans les ténèbres de l'infidélité, dût-il lui en coûter le sacrifice de sa vie.

Dans la vue de suivre ce que lui inspirait son zèle, il s'embarqua pour la Syrie ; mais une violente tempête le jeta sur la côte de Dalmatie. Se voyant dans l'impossibilité d'aller plus loin, il fut forcé de revenir en Italie. En 1214, il partit pour Maroc, dans le dessein d'aller annoncer l'E-

---

B. P. Francisci Assisiatis opuscula ; notis et commentariis asceticis illustrata, etc., Antverpiæ, 1623, in-4°. Voyez p. 402 et seq.

vangile au Miramolin et à ses sujets, qui professaient le mahométisme (12). Quoiqu'il fût extrêmement faible, son zèle le faisait marcher à grands pas, et il dévançait toujours ceux qui l'accompagnaient : mais Dieu le retint en Espagne par une maladie, ce qui, joint à divers autres accidens et aux affaires de son ordre, l'empêcha de passer en Afrique. Il opéra plusieurs miracles en Espagne, et y fonda quelques maisons pour ses disciples; après quoi, il revint en Italie par le Languedoc. Nous rapporterons plus bas de quelle manière il passa en Syrie et en Egypte.

Cependant son zèle ne restait point oisif; il travaillait sans cesse à faire glorifier Dieu parmi tous les chrétiens, et sur-tout parmi ses frères. Il parcourait les villes et les villages pour instruire et porter à l'amour de la vertu. « Commençons à servir Dieu, disait-il souvent à ses frè- » res; nous avons fait jusqu'ici bien peu de progrès. » Effectivement, il n'y a point d'homme qui arrive à la perfection dans cette vie, et le plus parfait est celui qui tend chaque jour avec de nouveaux efforts à la perfection. Lorsque le Saint parlait de la pénitence, il répétait souvent avec une ferveur et une onction admirables, les paroles suivantes : *Mon amour est crucifié*, voulant faire entendre par-là que Jésus-Christ ayant été crucifié, nous devons crucifier notre chair.

Le nouvel ordre, cependant, acquérait chaque jour plus de célébrité. Ceux qui le composaient étaient connus sous le nom de *Frères mineurs*, et c'était leur saint fondateur qui le leur avait donné par humilité, afin qu'ils se rappelassent sans cesse qu'ils devaient se regarder comme les derniers des hommes. Plusieurs villes voulurent avoir dans

---

(12) Les premiers Rois mahométans d'Afrique portaient le nom de *Miramolins*. Il signifie chef des croyans ou Roi de plusieurs nations. Voyez Chalippe, p. 82, édit. in-4°.

leur enceinte de ces hommes animés de l'esprit de François : de là, les couvens de Cortone, d'Arezzo, de Vergorète, de Pise, de Bologne, de Florence, etc. En moins de trois ans, le Saint comptait déjà soixante maisons où l'on suivait son institut.

Il donna l'habit à sainte Claire, en 1212, et il la dirigea dans l'institution des vierges, dites du second ordre de saint François. Ces vierges s'étant rassemblées dans le monastère de Saint-Damien, à Assise, il en prit la conduite; mais il ne voulut jamais permettre à ses religieux, tant qu'il vécut, de diriger aucun monastère de filles. Le cardinal Hugolin, cependant, qui était le protecteur de l'ordre, se montra moins difficile sur ce point. François ne portait la sévérité si loin, que pour conserver plus sûrement la pureté du cœur dans ses frères. Un de ceux-ci ayant été chargé par le cardinal protecteur de visiter un monastère de filles, le Saint lui fit prendre des précautions qui annonçaient combien il craignait la moindre souillure. Le même esprit animait un saint prêtre de ses disciples qu'il avait envoyé en Espagne.

Celui-ci était à la tête de plusieurs frères *qui l'avaient* accompagné dans ce royaume. Ils étaient tous tellement respectés pour leurs vertus, que la princesse Sancia, sœur d'Alphonse II, alors Roi de Portugal, leur donna son palais d'Alenquer pour qu'ils y fondassent un couvent de leur ordre. Une dame d'honneur de cette princesse pria le saint prêtre de venir lui parler à l'Eglise, voulant s'entretenir avec lui de l'état de sa conscience. Ce qu'elle demandait lui ayant été refusé, elle fondit en larmes, et jeta des cris de désespoir. Le saint prêtre, informé de ce qui se passait, vint la trouver, tenant d'une main une poignée de paille, et de l'autre un flambeau allumé. Lorsqu'il fut en sa présence, il mit le feu à la paille, en lui disant : « Quoi-» que nous ne devions nous entretenir que de sujets de piété,

» si cependant un religieux converse fréquemment avec les » femmes, il est à craindre que ce commerce ne produise » sur son cœur le même effet que le feu vient de produire » sur cette paille; au moins perdra-t-il par-là le fruit que » l'on retire en conversant avec Dieu dans la prière. » Mais malgré la répugnance que François avait de permettre à ses religieux de diriger les femmes, plusieurs maisons de Clarisses en obtinrent cependant; ce qui devint ensuite plus commun, sur-tout après la mort du Saint.

Dix ans après l'institution du nouvel ordre, c'est-à-dire, en 1219, François tint le fameux chapitre général dit *des Nattes*, parce que les religieux qui y assistèrent furent logés sous des cabanes formées avec des nattes dans la campagne, autour du couvent de la Portioncule. Nous apprenons de saint Bonaventure et de quatre compagnons du Saint, qu'il s'y trouva cinq mille religieux; il en était resté un certain nombre dans chaque couvent. Plusieurs de ceux qui composaient le chapitre ayant prié le saint fondateur de leur obtenir du Pape la permission de prêcher partout, indépendamment de l'approbation des évêques diocésains, il leur dit avec émotion : « Quoi! mes frères, vous ne » connaissez pas la volonté de Dieu? Il veut que nous ga» gnions d'abord les supérieurs par le respect et l'humi» lité; nous gagnerons ensuite les peuples à Dieu par nos » discours et nos exemples. Quand les évêques verront que » vous vivez saintement, ils vous prieront eux-mêmes de » travailler au salut des âmes confiées à leurs soins. Que » votre privilége singulier soit de n'avoir aucun privilége » particulier qui puisse vous enfler d'orgueil, et faire naî» tre des contestations. »

Il avait envoyé quelques-uns de ses religieux en Allemagne, dans l'année 1216; mais ils y avaient eu peu de succès. Après le chapitre dont nous venons de parler, il en envoya dans la Grèce, en Afrique en France, en Es-

pagne et en Angleterre, et ils furent reçus par-tout comme de vrais serviteurs de Dieu; mais avant de se séparer d'eux, il leur donna diverses instructions sur la manière dont ils devaient se conduire. Il réserva pour lui la mission de Syrie et d'Egypte, dans l'espérance d'y trouver la couronne du martyre. Les affaires de son ordre l'obligèrent cependant de différer son départ.

Les ordres de saint François et de saint Dominique avaient été approuvés verbalement par le Pape Innocent III, qui mourut en 1216, après avoir siége dix-huit ans (13); mais Honorius III, successeur d'Innocent, approuva celui de saint Dominique par deux bulles, en date du 22 Décembre de la même année. Ce Pape ayant autorisé les missions du Saint, il s'embarqua à Ancône, avec onze de ses religieux, en 1219. La navigation fut heureuse, et l'on vint mouiller à l'île de Chypre. On remit à la voile au bout de quelques jours, et on alla débarquer au port de Ptolemaïde ou d'Acre, dans la Palestine. Les chrétiens qui formaient la sixième croisade, assiégeaient alors la ville de Damiète, en Egypte. Le soudan de Damas et de Syrie, soutenu d'une armée nombreuse que lui avait amenée M[illegible]èdin, soudan d'Egypte ou de Babylone (14), tenait à son tour les chré-

---

(13) Innocent III s'est rendu célèbre par de grandes actions, par des lettres savantes et par des traités de piété. Quelques auteurs lui attribuent la prose, *Veni, Sancte Spiritus.* Ce fut par son autorité que s'assembla le quatrième concile de Latran en 1215. On y fit 70 canons de discipline qui sont très-fameux dans le droit. Il est ordonné par le vingt-unième de se confesser une fois l'an, et de communier à Pâques. Le vingt-deuxième enjoint aux médecins, sous peine d'être privés de l'entrée de l'église, d'avertir les malades de faire venir leur confesseur avant de leur prescrire des remèdes. Le trentième défend d'établir de nouveaux ordres religieux; défense qui n'ôtait pas au Pape la liberté d'en approuver quelques-uns de ceux-ci, lorsqu'il jugerait avoir de fortes raisons pour le faire.

(14) On le nommait soudan de Babylone, à cause de la ville de ce

tiens assiégés dans leurs retranchemens. Ce fut sur ces entrefaites que François, accompagné du frère Illuminé, arriva au camp des croisés. Il fit tous ses efforts pour les dissuader d'en venir aux mains avec les infidèles, parce qu'il prévoyait la défaite des premiers, ainsi que nous l'apprenons de trois de ses compagnons, et de plusieurs auteurs (15); mais on ne voulut point écouter ses conseils. Les chrétiens s'en repentirent bientôt; étant sortis de leurs retranchemens pour combattre, ils furent repoussés avec perte de six mille hommes. Ils continuèrent cependant toujours le siége de la ville, et s'en rendirent enfin les maîtres.

Pendant que les deux armées étaient en présence, François, emporté par l'ardeur de son zèle, passa dans le camp des Sarrasins, sans craindre les dangers auxquels il s'exposait. Les coureurs des infidèles l'ayant arrêté, il leur cria : « Je suis chrétien, menez-moi à votre maître. » Il fut effectivement mené devant le soudan, qui lui demanda ce qui l'avait fait passer dans son camp. « Je suis envoyé, » lui dit François avec intrépidité, non par les hommes, » mais par le Dieu très-haut, pour vous montrer à vous » et à votre peuple la voie du salut, en vous annonçant les » vérités de l'Evangile. » Cette fermeté étonna le soudan; il prit des sentimens plus humains, et invita François à rester auprès de lui; mais l'homme de Dieu lui fit cette réponse : « Si vous voulez, vous et votre peuple, écouter » la parole de Dieu, je consens volontiers à rester avec » vous; mais si vous balancez entre Jésus-Christ et Mahomet, faites allumer un grand feu, dans lequel j'entre-

---

nom. Elle était vis-à-vis de Memphis, près du Nil, et c'est de ses ruines que s'est formé le grand Caire.

(15) Voyez S. Bonav. *Vit. S. Fr.* c. 9; Jacques de Vitri, *Hist. Occid.* c. 37, *et ep. ad Lothar.* et Marin Sanut. *Secret. Vid. Cruc.* l. 3, *part.* 1, c. 7, 8.

» rai avec vos prêtres, afin que vous voyiez quelle est la » vraie religion. » Le soudan répondit qu'il ne croyait pas qu'il y eût aucun prêtre de sa loi qui voulût accepter ce défi, ni s'exposer aux tourmens pour sa religion; qu'il craignait d'ailleurs qu'il ne s'élevât quelque sédition. Il offrit au Saint plusieurs présens, qui furent tous refusés. Quelques jours après, il le fit conduire sous bonne escorte au camp des croisés davant Damiète, de peur que ses discours ne fissent impression sur les mahométans, et ne les convertissent au christianisme. Il lui dit en le quittant : « Priez pour moi, afin que Dieu me fasse connaître la » vraie religion, et me donne le courage de l'embrasser. » Depuis ce temps-là le soudan se montra plus favorable aux chrétiens, et il s'est même trouvé des auteurs qui ont prétendu qu'il avait reçu le baptême quelque temps avant sa mort.

François revint en Italie par la Palestine : il apprit à son retour que les cinq missionnaires qu'il avait envoyés prêcher l'Evangile aux Maures, avaient reçu la couronne du martyre dans le royaume de Maroc (16); mais la joie que lui causa cette nouvelle fut troublée à la vue des abus qui s'étaient introduits dans son ordre. Ils avaient pour auteur Elie, que le Saint avait établi vicaire général, et auquel il avait remis son autorité en partant pour l'Orient. Ce religieux infidèle avait oublié la sainteté de son état; de là plusieurs nouveautés et diverses mitigations auxquelles il ne s'était point opposé, et qu'il avait même confirmées par son exemple. Le Saint le déposa, et le priva de son office. S'étant démis du généralat en 1220, il fit élire ministre général Pierre de Cortone, qui était un religieux distingué par sa régularité. Elie fut rétabli après la mort de celui-ci, qui arriva en 1221 (17); mais Pierre de Cor-

(16) Voyez ce que nous avons dit d'eux sous le 16 Janvier.

(17) Elie de Cortone avait de la science et de la capacité; mais il était

tone et Elie son successeur, par respect pour le Saint, ne prirent, tant qu'il vécut, que le titre de vicaires généraux. D'ailleurs, son autorité avait tant d'influence, que c'était toujours lui qui, à proprement parler, gouvernait tout l'ordre. En 1223, le Saint obtint du Pape Honorius III la confirmation de la célèbre indulgence accordée peu de temps auparavant à l'église de la Portioncule (18).

---

ambitieux, et se conduisait par les vues de la prudence du siècle. Il en avait imposé à saint François par son hypocrisie, et il trouva le moyen d'être continué vicaire général jusqu'à sa mort. Il fut ensuite élu ministre général, et sollicita en cette qualité la canonisation du bienheureux François : mais il fit bâtir, contre l'esprit de sa règle, une église magnifique à Assise, dans laquelle fut déposé le corps du saint fondateur. Il introduisit dans son ordre l'usage de l'argent, les distinctions, la pompe et le faste. La science et les avantages estimés dans le monde attirèrent toute son attention, et il ne marqua bientôt plus que du mépris pour les pratiques de l'humilité et de la pauvreté. Ces abus rendirent en peu de temps son ordre méconnaissable. Saint Antoine de Padoue et Adam de Marisco lui en firent inutilement des reproches. Les choses en vinrent à un point que le Pape Grégoire IX crut devoir le déposer en 1230. Il fut réélu général six ans après; mais il ne changea point de conduite, et le même Pape le déposa de nouveau, et l'excommunia. Il remplit son ordre de troubles avant et après cette déposition. Il rentra cependant en lui-même, et mourut dans de vifs sentimens de pénitence en 1253. On ne vit revivre parfaitement l'esprit de l'ordre, que quand saint Bonaventure en eut été élu général. Voyez Hélyot, t. VII; Chalippe, Fleury, etc.

(18) Cette église, éloignée du tumulte, était le lieu où saint François allait prier par préférence, et il en célébra la dédicace avec beaucoup de solennité. Un jour qu'il y priait avec une grande ferveur, il eut une vision dans laquelle Jésus-Christ lui dit de s'adresser au Pape, qui accorderait une indulgence plénière à tous les vrais pénitens qui visiteraient cette église. Après cette vision, arrivée en 1221, il alla trouver le Pape Honorius III, qui était alors à Pérouse, et qui accorda verbalement l'indulgence. En 1223, sur les instances réitérées de François, Honorius nomma sept évêques pour aller la publier à la Portioncule. Plusieurs certificats authentiques, tant de ces évêques que de quelques compagnons du Saint, attestent l'existence de cette indulgence, ainsi que la déclaration faite par le Saint, de la vision dont nous venons de

Nous avons observé que son ordre n'avait été approuvé que verbalement par le Pape Innocent III en 1210. Cinq ans après, il avait reçu une semblable approbation du quatrième concile de Latran, auquel François s'était adressé : il est vrai qu'on ne trouve rien touchant cette particularité dans les actes du concile; mais on ne doit pas en être surpris, puisqu'il n'y eut qu'une déclaration verbale. Le Saint, ayant retouché sa règle, qui ne respirait partout que la plus profonde humilité et le plus parfait renoncement au monde, la présenta au Pape Honorius *III*, qui la confirma par une bulle du 20 Novembre 1223 (19).

---

parler. Il est rapporté de plus que François apprit, par révélation, que Jésus-Christ avait ratifié lui-même la concession de l'indulgence. On peut voir sur ce sujet la dissertation que le P. Chalippe a jointe à la vie de saint François, et le P. Suyskens, *Analecta de gloriâ postumâ S. Francisci,* §. 11, p. 915.

L'indulgence, obtenue primitivement par le Saint, est attachée au 2 Août, et à la seule chapelle de la Portioncule qui est présentement au milieu de la grande église, à laquelle elle a donné son nom. En 1695, le Pape Innocent XII accorda une indulgence plénière à tous ceux qui visiteraient un jour de l'année, avec les dispositions *requises*, l'église bâtie autour de cette chapelle. L'indulgence du jour *de la* dédicace de la chapelle de la Portiuncule, qui est le 2 *Août*, a *été* étendue à toutes les églises et à toutes les chapelles de l'ordre par les Papes Alexandre IV, Martin IV, Clément V, Paul III et Urbain VIII. Voyez Amort, *Hist. Indulg.* Grouwels, definitor recollectorum Germaniæ inferioris, *Hist. critica Indulgentiæ Portianculæ, an.* 1721 ; Marentinus, *Dissert. de Indulgentiâ Portiunculæ vindicandâ,* Venetiis, 1760 ; Benoît XIV, l. 13, *de Syn. diœces.* c. 18, *et lib. de Canoniz. SS.;* le P. Benoît Picart, Capucin, *Apologie de l'histoire de l'indulgence de la Portioncule,* Toul., 1714, in-12.

(19) Le nouvel ordre reçut de grands priviléges de plusieurs Papes, et notamment de la bulle *Mare magnum,* publiée par Sixte IV, en 1474. Léon X étendit ces priviléges, en 1519, à tous les autres ordres mendians.

Le premier ordre de saint François, qui a donné à l'église quarante-cinq cardinaux et cinq Papes (Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV, Sixte V, Clément XIV), se divise en religieux *conventuels,* et en religieux de *l'observance.* L'origine des conventuels remonte au temps d'Elie

Le doyen du sacré Collége ayant invité François à faire un discours en cette occasion, en présence du Pape et des car

---

dont nous avons parlé ; peu de temps après la mort de notre Saint, ils obtinrent de leurs généraux, et ensuite des Papes, la permission de recevoir des rentes et des fondations. On les appela conventuels, parce qu'ils vivaient dans de grands couvens, au lieu que ceux qui suivaient la règle dans toute sa pureté, demeuraient dans des hermitages ou dans des maisons basses et pauvres ; et ce fut ce zèle pour la règle qui les fit appeler *Observantins* ou Pères *de l'observance régulière*. On donnait principalement ce nom à ceux qui suivaient la réforme établie conformément à leur institut primitif, et dont saint Bernardin de Sienne fut l'auteur en 1419.

Les réformes de cet ordre s'étant multipliées, Léon X, en 1517, les réduisit toutes à une, sous la dénomination de Franciscains réformés, et permit à chacune d'avoir son général.

Les Observantins de France ont été appelés *Cordeliers*, de la corde qui leur sert de ceinture.

Parmi les Observantins, quelques réformes plus sévères se sont maintenues, malgré l'union faite par Léon X, ou se sont établies depuis. On appelle ceux-ci Observantins de l'*étroite observance ;* on distingue parmi eux *les Franciscains déchaussés* d'Espagne, sur lesquels on peut voir la vie de saint Pierre d'Alcantara ; on les appelle en Italie Franciscains réformés. Ils forment une congrégation distincte, qui est surtout florissante en Espagne. Ils ont plusieurs couvens en Italie, dont un est à Rome sur le Mont-Palatin. Ils en ont au Mexique, dans les îles Philippines, etc.

La réforme dite des *Récolets* fut établie en Espagne dans l'année 1500, par le Père Jean de Guadalupe ; elle fut reçue en Italie en 1525, et en France en 1584. Le nom de *Récolets* fut donné à ces religieux, parce qu'ils vivaient dans des couvens solitaires, et qu'ils faisaient une profession plus spéciale de la pratique de la retraite et du recueillement.

La réforme des *Capucins* fut établie en Toscane en 1525, par Matthieu Baschi d'Urbain. On ne peut, comme l'ont fait quelques auteurs l'attribuer à Bernardin Ochin, qui n'entra dans l'ordre qu'en 1534. Celui-ci devint un célèbre prédicateur, et fut élu général de son ordre ; mais il apostasia depuis et embrassa le luthéranisme. Il prêcha la polygamie par ses discours et son exemple, et mourut misérablement en Pologne, après s'être rendu l'objet de l'indignation publique par l'horrible corruption de ses mœurs.

Les Capucins ont une pièce sur le derrière de leur habit, comme

dinaux, il parla avec tant de force, d'énergie et de dignité, que toute l'assemblée en fut singulièrement touchée.

---

saint François le recommande dans son testament. Ils portent la barbe longue, au lieu que saint François, selon Wadding, Chalippe, etc. la portait extrêmement courte. La réforme des Capucins fut approuvée par Clément VII en 1528. Les Capucins et les Récolets portent un habit de couleur brune; mais celui des Cordeliers conventuels est noir. Le couvent d'Assise, où saint François est enterré, appartient aux Conventuels.

Le second ordre de saint François est celui des pauvres Clarisses, sur lesquelles on peut consulter la vie de sainte Claire. Sainte *Isabelle*, sœur de saint Louis, ayant obtenu du Pape Urbain IV, en 1263, la permission d'assigner des revenus fixes aux religieuses de sainte Claire qu'elle avait fondées à Longchamp près de Paris, on donna le nom *d'Urbanistes* à celles qui reçurent la bulle du Souverain-Pontife. Les autres furent appelées pauvres Clarisses. La B. Colette Boilet introduisit une réforme austère dans plusieurs maisons de ces dernières.

La réforme des Capucines fut commencée à Naples, en 1558, par la vénérable mère Marie-Laurence Longa. La duchesse de Mercœur les établit à Paris en 1602.

Le couvent de l'*Ave-Maria* de Paris était du troisième ordre de saint François; mais les religieuses qui le composaient ayant renoncé à leurs revenus en 1485, elles embrassèrent la réforme de sainte Claire, et elles surpassent en austérité toutes les autres réformes du même ordre. Voyez du Breuil, *Antiquités de Paris*, etc.

Les religieuses de *l'Immaculée Conception* de la Sainte-Vierge furent fondées à Tolède, en 1484, par la vénérable Béatrix de Sylva, et le Pape Innocent VIII approuva leur institut en 1489. Le célèbre cardinal Ximénès, qui était lui-même Franciscain, les unit aux Clarisses, dont elles adoptèrent la règle, mais avec certaines mitigations. Le Pape Jules II donna en 1511 une règle particulière aux Conceptionistes, en les laissant toujours cependant incorporées aux Clarisses.

Le troisième ordre de saint François fut institué par le Saint lui-même en 1221, à Poggi-Bouzi, en Toscane, et à Carnerio, dans la vallée de Spolette. Il était pour les personnes de l'un et de l'autre sexe engagées dans le monde et même dans le mariage, lesquelles s'assujettissaient à certaines pratiques de piété compatibles avec leur état, mais dont aucune n'obligeait sous peine de péché. Ces exercices n'étaient que des règles de conduite qui n'emportaient ni vœu, ni obligation. Les Dominicains, les Augustins, les Carmes, les Minimes et les Servites, imitèrent cet institut. Après la mort de saint François, plusieurs personnes

François, ayant quitté l'Egypte pour retourner en Italie, avait renoncé à la mission de Maroc, qu'il avait projetée en 1213. Ce fut dans ce temps-là que le comte Or-

---

de ce troisième ordre se sont réunies en communauté en différens temps et en différens lieux; elles ont gardé la clôture, et ont fait les vœux solennels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Elles regardent comme leur fondatrice sainte Elizabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe, qui mourut en 1231. Cet institut contient des personnes de l'un et de l'autre sexe, qui se divisent en plusieurs branches, dont quelques-unes se consacrent au service des malades dans les hôpitaux.

Les religieuses appelées en Flandre *Sœurs grises*, portaient anciennement un habit gris; elles ont quitté cette couleur en quelques endroits, pour y substituer le blanc, le noir, ou le bleu foncé. Elles font dans quelques maisons les vœux solennels de religion; mais communément elles s'en tiennent aux vœux simples de pauvreté, d'obéissance et de chasteté.

Les religieuses de ce troisième ordre, qu'on appelle *Pénitentes*, furent instituées à Foligni, en 1397, par la B. Angèle, comtesse de Civitella, et elles sont en fort grand nombre. Il y a dans les Pays-Bas une réforme de cet institut, qui prend le nom de *Récoletines*.

Les religieux du troisième ordre de saint François, qui se consacrèrent au service des fous et des autres malades, ne font pour la plupart que les vœux simples de chasteté, de pauvreté et d'obéissance aux évêques dans les diocèses desquels ils sont établis, en y ajoutant celui de servir les malades. Ils observent la troisième règle de saint François, et vivent dans les hôpitaux ou dans des sociétés qu'ils appellent familles. Tels sont en Espagne les *Minimes infirmiers*, nommés aussi *Obrégons*, de Bernardin Obrégon, gentilhomme de Madrid, qui fut leur fondateur, et en Flandre, les *Bons-Fieux* ou *Bons-Fils*, que cinq marchands remplis de piété fondèrent à Armentières, à Lille, etc.

Il y a en quelques lieux des religieux appelés Pénitens du tiers-ordre, qui s'occupent de l'instruction du peuple, et des autres fonctions du ministère, comme les Frères mineurs. On distingue parmi eux la congrégation dite de Picpus. Elle fut instituée par Vincent Mussart, Parisien, en 1595. Les premiers membres de cette congrégation étaient des séculiers du tiers-ordre, de l'un et de l'autre sexe, qui s'assemblaient ensemble. Leur premier monastère fut érigé à Franconville, village situé entre Paris et Pontoise. Le second dont ils ont pris le nom, est dans un lieu nommé Picpus, au faubourg de Saint-Antoine à Paris. Ils ont en France plus de soixante monastères qui forment quatre provin-

lando Catanio lui donna une agréable solitude sur le Mont-Alverne, qui fait partie de l'Appennin, et qui est peu éloigné de Camaldoli et de Vallombreuse. On y bâtit un couvent et une église aux dépens du comte, qui s'estimait

---

ces. Voyez Hélyot, t. VII; l'Hist. des Ordres monastiques, en italien, par Bonnani; Chalippe, etc.

Les Frères mineurs eurent des établissemens considérables en Angleterre. Saint François y envoya, en 1219, Ange de Pise avec huit autres de ses religieux. Ils arrivèrent tous à Douvres en 1220, et fondèrent un couvent à Cantorbéry; peu de temps après, ils en fondèrent un autre à Northampton, qui devint fort célèbre. Celui qu'ils avaient à Londres, près de Newgate, fut fondé, en 1306, par la Reine Marguerite, seconde femme d'Edouard I. Il y avait une magnifique bibliothèque qui avait été donnée aux religieux, en 1429, par sir Richard Whittington, alors maire de Londres. Lorsqu'on eut détruit les monastères, on fit de celui dont nous parlons un hôpital où l'on élève quatre cents enfans dits *Enfans-bleus*.

Les Franciscains avaient en Angleterre environ quatre-vingts couvens, indépendamment de ceux de femmes de leur ordre qui, selon Tanner, n'étaient pas fort nombreux. La principale maison des Clarisses, était près d'Aldgate; elle fut bâtie par Blanche, Reine de Navarre, et par Edmond son mari, qui était fils de Henri III, frère d'Edouard I, et comte de Lancaster, de Leicester et de Darby. Ces Clarisses étaient du nombre de celles qu'on appelait Urbanistes. Outre le nom de Clarisses, on leur donnait encore celui de *Minoresses*. On appelait leurs couvens *minories*. Lors de la destruction des monastères, celui des Clarisses dont il s'agit ici fut changé en un magasin d'armes. Son nom est resté à la partie de la ville où il était, et on l'a donné aux nouveaux édifices qui s'étendent jusqu'à la campagne. Voyez Stow dans sa *Description de Londres*, et Maitland dans son *Histoire et ses Antiquités de la même ville*.

Si l'on veut bien connaître l'état florissant dont jouissaient les Franciscains en Angleterre, et le nombre de grands hommes qu'y produisit leur ordre, on peut voir la bonne histoire de la province anglaise de ces religieux; le P. Davenport, dans son *Supplem. historiæ provinciæ Anglicanæ*, et Stevens, *Monasticon. Anglic.* t. I, p. 89 et seq.

Cette ancienne province fut rétablie par le P. Jean Jennings, qui jeta les fondemens du célèbre couvent des Franciscains à Douai, vers l'an 1617. De tous les religieux de cet ordre qui ont fait revivre en eux l'esprit de saint François dans ces derniers temps, il en est peu qui aient égalé le vénérable P. Paul de Sainte-Magdelaine, ou Henri Héart, comme on

heureux de pouvoir donner par-là une preuve de sa vénération pour le serviteur de Dieu. François aima toujours beaucoup depuis cette solitude. Il se plaisait aussi singulièrement dans celle de la vallée de Fabriano, et il s'y retirait souvent. Il y reçut plusieurs grâces extraordinaires qu'il cachait aux hommes avec grand soin. Nous lisons dans saint Bonaventure et dans les autres historiens de sa vie, qu'on le vit souvent élevé de terre dans la prière; le père Léon, son secrétaire et son confesseur, assure qu'il le vit lui-même plusieurs fois tellement élevé, qu'il ne pouvait atteindre qu'à ses pieds, qu'il tenait fondant en larmes. Il ajoute qu'il le vit d'autres fois élevé beaucoup plus haut (20).

Vers la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de l'année 1224, François se retira dans le lieu le plus solitaire du Mont-Alverne, où ses compagnons lui préparèrent une petite cellule (21). Il retint le P. Léon avec lui:

---

peut s'en convaincre par la lecture de sa vie et par celle de ses pieux écrits. Il mourut à Londres pour la foi, le 27 Avril 1643.

Selon les PP. Hélyot, t. VII, et Chalippe, il y a plus de sept mille couvens de Franciscains du premier et du tiers-ordre, et près de cent vingt mille religieux dans ces maisons. Les mêmes auteurs comptent, y comprises toutes les branches du second et du tiers-ordre, plus de neuf mille monastères de Franciscains, et vingt-huit à trente mille religieuses soumises aux supérieurs de l'ordre de saint François, indépendamment de celles qui sont soumises aux évêques diocésains. Leur nombre était beaucoup plus considérable avant la destruction des monastères en Angleterre et dans les royaumes du nord. Sabellicus comptait en 1380 quinze cents maisons de Franciscains, et quatre-vingt-dix mille religieux

L'office de général, dans l'ordre de saint François, était anciennement perpétuel; mais il ne se donne plus que pour six ans depuis 1506. Voyez Hélyot, Bonnani, et l'histoire abrégée des Ordres religieux, imprimée à Amsterdam.

(20) Voyez les vies de saint Philippe de Néri, de sainte Thérèse, etc. Voyez aussi le P. Chalippe, dans la vie de saint François.

(21) Le Mont-Alverne est près de Borgo di San-Sepulcro, ville épiscopale qui était anciennement soumise au Pape, et qui appartient présentement au grand-duc de Toscane. Elle est à 50 milles de Florence, et

mais il déclara en même temps qu'il ne verrait nulle autre personne avant la fête de saint Michel. C'était alors un de ses carêmes dont nous avons parlé, il voulait le passer entièrement dans les exercices de la contemplation. Il dit à Léon de lui apporter tous les soirs un peu de pain et d'eau, et de le laisser à l'entrée de sa cellule. « Quand » vous viendrez pour matines, ajouta-t-il, n'entre point; » dites seulement à haute voix : *Domine, labia mea aperies*. Si je réponds, *et os meum annuntiabit laudem* » *tuam*, vous entrerez, sinon vous vous retirerez. » Le pieux disciple exécuta ponctuellement ce qui lui était prescrit. Il était souvent obligé de s'en retourner, parce que le Saint étant en extase n'entendait point sa voix. Un jour qu'il ne lui répondait point, il eut la curiosité de regarder par quelques ouvertures qui se trouvaient à la porte. Il le vit prosterné à terre, et environné d'une lumière éclatante. Il l'entendit répéter souvent ces paroles : « Qui » suis-je, ô mon Dieu et mon très-doux Seigneur? Et qui » suis-je moi? Un vermisseau, et votre indigne serviteur. » François dit depuis à Léon que rien ne lui avait fait connaître plus parfaitement son néant que la contemplation de l'abîme des perfections divines, et que la connaissance qu'on a de soi-même est proportionnée à celle qu'on a de la bonté, de la grandeur et de la sainteté de Dieu. Les visions et les communications du Saint-Esprit lui étaient familières; mais il n'en fut jamais plus favorisé que dans sa retraite sur le Mont-Alverne. Ce fut là qu'il mérita par son humilité et son ardent amour pour Jésus crucifié, de

---

sur les frontières de l'État ecclésiastique. On a laissé subsister l'ancienne chapelle de Saint-François, par respect pour ce Saint; mais on a bâti auprès une nouvelle église, avec un couvent auquel plusieurs Papes ont accordé de grands privilèges. La dévotion y attire un nombreux concours de pèlerins.

recevoir sur son corps l'impression des cinq plaies de Notre-Seigneur.

« Vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix (22), » François étant le matin en prières du côté de la montagne, s'élevait à Dieu par l'ardeur séraphique de ses désirs, et se transformait par les mouvemens d'une compassion tendre et affectueuse, en celui qui par l'excès de » sa charité a voulu être crucifié pour nous. Il vit comme » un séraphin, ayant six ailes éclatantes et toutes de feu, » qui descendait vers lui du haut du ciel. Ce séraphin vint » d'un vol rapide se placer dans l'air auprès de lui. Entre » ses ailes paraissait la figure d'un homme crucifié, qui » avait les mains et les pieds étendus et attachés à une » croix. Ses ailes étaient disposées de manière qu'il en avait » deux sur la tête, qu'il en étendait deux pour voler, et » qu'il se couvrait tout le corps avec les deux autres. A ce » spectacle, François fut extraordinairement surpris, une » joie mêlée de tristesse remplit son cœur. La présence de » Jésus-Christ, qui se montrait à lui, sous la figure d'un » séraphin, d'une manière si merveilleuse et si tendre, lui » causait une joie inexprimable; mais ce douloureux spectacle de son crucifiement le pénétrait d'une vive compassion, et il en avait l'âme transpercée comme d'un » glaive. Réfléchissant que l'état de souffrances ne pouvait » convenir à l'immortalité d'un séraphin, une lumière intérieure lui découvrit que l'objet de cette vision était de » lui faire comprendre que c'est moins le martyre de la » chair que le feu de l'amour qui transforme en une parfaite ressemblance avec Jésus-Christ crucifié. Après un » entretien secret et familier, la vision disparut; mais son » âme resta embrasée d'une ardeur séraphique, et son corps

(22) Voyez Chalippe qui ne fait que traduire saint Bonaventure, et dont nous adoptons la traduction presque sans aucun changement.

» fut extérieurement marqué d'une figure semblable à celle » d'un crucifix, comme si sa chair, amollie et fondue par » le feu, avait reçu l'impression d'un cachet; car aussitôt » les marques des clous commencèrent à paraître dans ses » mains et dans ses pieds, telles qu'il les avait vues dans » l'image de l'homme crucifié. On vit ses pieds et ses mains » percés de clous dans le milieu : les têtes des clous, ron- » des et noires, étaient au-dedans des mains et au-dessus » des pieds; les pointes, qui étaient un peu longues, et » qui paraissaient de l'autre côté, se recourbaient, et sur- » montaient le reste de la chair dont elles sortaient. François » avait aussi à son côté droit une plaie rouge, comme s'il » eût été percé d'une lance; cette plaie jetait souvent du » sang qui trempait sa tunique et ce qu'il portait sur les » reins (23). »

François prit le plus grand soin pour dérober à la con-

---

(23) Saint Bonaventure, duquel est tirée cette histoire des stigmates de saint François, appelle cicatrice la plaie de son côté; ce qu'il entend non d'une cicatrice fermée, mais d'une cicatrice ouverte, et il l'a décrite comme telle d'après le témoignage de ceux qui la virent *lorsque* le Saint fut mort. (Voyez saint Bonaventure, c. 13, *14*, *15*.) *Elle* est d'ailleurs représentée comme une plaie qui jetait souvent *du sang*; circonstance qui ne peut convenir à une cicatrice qui aurait été fermée. Voyez le P. Chalippe, qui relève solidement les fautes dans lesquelles Baillet est tombé par rapport à cet article de la vie de saint François.

Le miracle dont il s'agit s'opéra tandis que l'entendement du Saint était frappé vivement de l'idée de Jésus-Christ crucifié, et que l'amour appliquait fortement les affections de sa volonté à ce grand objet, en lui faisant désirer d'être conforme à son bien-aimé dans cet état de souffrance. Il put donc se former dans son imagination un second crucifix, d'où il résulta une impression puissante sur son corps. Quant aux marques des plaies du Sauveur imprimées sur sa chair, elles eurent un autre principe. Le Séraphin, ou plutôt Jésus-Christ lui-même qui s'apparut à lui dans la vision, forma extérieurement sur son corps, par les rayons pénétrans qui sortaient de ses plaies, ce que l'amour avait intérieurement imprimé dans son âme. Cette explication est de saint François de Sales. *Tr. de l'amour de Dieu.*

naissance des hommes ce qui s'était passé en lui. Il s'enveloppait les mains, et portait une chaussure qui empêchait qu'on ne vît ses pieds (24). Il s'adressa cependant au frère Illuminé, et à quelques autres personnes pieuses, pour leur demander conseil sur la conduite qu'il devait tenir : mais s'il leur parla de la vision qu'il avait eue, ce fut avec beaucoup de circonspection; il ajouta ensuite qu'il avait vu plusieurs choses qu'il ne découvrirait jamais. Ces secrets, dit saint Bonaventure, étaient probablement tels qu'il ne trouvait point de termes propres à les exprimer, ou qu'ils ne pouvaient être compris que par des hommes éclairés d'une lumière surnaturelle. Malgré tant de précautions, plusieurs personnes virent, du vivant même du Saint, les plaies miraculeuses imprimées sur son corps (25).

---

(24) Wadding vit dans le monastère des Clarisses d'Assise cette espèce de chaussure que sainte Claire avait faite pour François, et cela avec tant d'adresse, que le dessus couvrait la tête des clous de ses pieds, et que le dessous s'élevant un peu, leurs pointes ne l'empêchaient point de marcher. On garde du sang qui sortait de son côté dans la cathédrale de Recanati. Voyez Chalippe.

(25) Le vicaire général de l'ordre en publia la relation dans une lettre circulaire adressée à tous les frères immédiatement après la mort de saint François. Wadding avait vu l'original de cette lettre.

Luc de Tuy, évêque de la ville de ce nom en Espagne, dit dans l'ouvrage qu'il composa contre les albigeois en 1231, l. 2, c. 11, *Bibl. Patr.* t. XV, qu'ayant été à Assise l'année d'après la mort du Saint, la vérite de la vision lui fut attestée par plusieurs religieux, et par un grand nombre de personnes tant ecclésiastiques que laïques, qui toutes avaient vu les clous de chair dans les mains et les pieds de saint François, ainsi que son côté ouvert, et qui avaient même touché ses plaies. Il conclut de là que Jésus-Christ fut attaché à la croix avec quatre clous, et que ce fut son côté droit qui fut ouvert d'un coup de lance. Il confirme le miracle par la vie du Saint, que Thomas de Célano, son disciple et son compagnon, avait écrite par l'ordre du Pape Grégoire IX. C'est de l'ouvrage de Thomas de Célano que saint Bonaventure a tiré ce qu'il dit de la vision. Voyez Grégoire IX, *Constit.* 12, et les savantes notes de Sbarala, *in Bullarium Franciscanum*, t. I, *an.* 1759.

Quelques personnes de Bohême ayant révoqué en doute le fait dont

La faveur étonnante que reçut saint François, fut sans doute la récompense de son ardent amour pour la croix de Jésus-Christ. Depuis sa conversion, la divine charité avait toujours tellement enflammé son cœur, que les souffrances du Sauveur avaient été l'objet continuel de ses pensées; et toutes les fois qu'il les méditait, il ne lui était plus possible de retenir ses soupirs et ses larmes. Pour devenir

---

il s'agit, Grégoire donna contre eux, en 1237, une bulle dans laquelle il atteste la vérité du miracle sur la connaissance personnelle *qu'il* en avait, et sur celles qu'en avaient plusieurs cardinaux. Il atteste *la même* chose dans deux lettres rapportées par Wadding et par Chalippe; il y dit qu'après la mort du Saint, ses stigmates furent vus par tous ceux qui voulurent les voir.

Le Pape Alexandre IV déclara, dans un sermon qu'il prêcha en 1254, qu'il avait vu lui-même les stigmates sur le corps du Saint lorsqu'il vivait encore. Saint Bonaventure et plusieurs autres religieux entendirent cette déclaration authentique. Alexandre assura la même chose dans une bulle de l'année 1255, laquelle est adressée à toute l'Église. *Constit.* 4.

Saint Bonaventure, qui écrivit la vie du Saint en 1261, et qui a long-temps vécu avec ses plus intimes disciples, rapporte que du vivant même de saint François, plusieurs de ses frères et divers cardinaux virent les clous imprimés sur ses pieds et ses mains, et que *quelques-uns* trouvèrent le moyen de voir et de toucher la plaie *de son côté*.

Après la mort du Saint, cinquante frères, sainte Claire et toutes ses sœurs, et une multitude innombrable de laïques, virent et baisèrent les mêmes plaies; quelques-uns même les touchèrent, pour s'assurer davantage de la réalité du fait.

Saint Bonaventure rapporte encore que la vérité de cet événement fut confirmée par plusieurs miracles et par une apparition de saint François au Pape Grégoire IX.

En 1304, le Pape Benoît XI se proposant d'exciter dans les cœurs un plus ardent amour pour Jésus-Christ crucifié, institua une fête, avec un office propre, en l'honneur des stigmates de saint François. Cette fête fut étendue à toute l'Église par Sixte IV en 1475, par Sixte V et par Paul V en 1615, et on la fixa au 17 Septembre.

L'ancienne église de saint François qui est sur le Mont-Alverne, ainsi que la nouvelle, à laquelle est joint un couvent considérable, sont célèbres par la dévotion des fidèles, et ont obtenu de grands priviléges de plusieurs Papes et de différens Empereurs. Voyez Chalippe.

plus conforme à son divin Modèle, il faisait de son corps une victime de pénitence, et trois fois il chercha l'occasion de donner sa vie pour Jésus-Christ. Cet objet adorable était toute sa science, toute sa gloire, toute sa joie et toute sa consolation en ce monde. Ses frères le voyant souffrir de grandes douleurs dans une maladie violente dont il était attaqué, lui demandèrent s'il voulait qu'on lui fît quelque lecture. « Rien, leur répondit-il, ne me cause plus de joie » que de penser à la vie et à la passion de Notre-Seigneur ; » j'y emploie continuellement mon esprit, et quand je vi- » vrais jusqu'à la fin du monde, je n'aurais besoin d'au- » cun autre livre. » Ce fut à l'école de Jésus crucifié qu'il apprit à aimer singulièrement la pauvreté. Ayant un jour rencontré un pauvre qui était presqu'entièrement nu, il dit à son compagnon en soupirant : « Voilà un pauvre dont » l'état est un reproche pour nous : nous avons choisi la » pauvreté pour notre partage ; mais cet homme est plus » pauvre que nous. » Il appelait la pauvreté, sa dame, sa reine, sa mère, son épouse, et il la demandait instamment à Dieu comme son partage et son privilége. « O Jésus, » disait-il, vous qui vous êtes plu à vivre dans une extrême » pauvreté, faites-moi la grâce de m'accorder le privilége » de la pauvreté ! Mon plus ardent désir est d'être enrichi » de ce trésor ; je vous le demande pour moi et pour les » miens, afin que, pour la gloire de votre saint Nom, nous » ne possédions jamais rien sous le ciel, que nous recevions » notre subsistance même de la charité des autres, et qu'en » cela même nous soyons très-modérés et très-sobres. » Il étendait la règle de la pauvreté à tout, sans en excepter ce qui est intérieur et spirituel. Il craignait que ses frères ne regardassent leur science comme une chose qui leur appartient en propriété ; disposition qui nourrit l'amour-propre, qui produit la complaisance en soi-même, ainsi que des attaches secrètes, et qui est contraire à cet esprit de désap-

propriation qui ouvre le cœur à la grâce. A la vérité, il exhortait à l'étude ceux de ses religieux qui étaient nés pour les sciences; mais c'était à condition qu'ils donneraient à la prière la plus grande partie de leur temps, et qu'ils s'appliqueraient moins à se perfectionner dans l'art de parler aux autres, que dans la pratique des vertus. Il détestait les études, qui sont plus propres à nourrir l'orgueil que la piété, et qui, après avoir desséché le cœur, éteignent la dévotion et la charité. Il disait des humiliations, des injures et des souffrances, qu'elles étaient un vrai gain, qu'elles faisaient la joie d'un religieux, et sur-tout d'un frère Mineur, qui devait être tel, non pas simplement de nom, mais dans la réalité.

Saint François descendit du Mont-Alverne, plus enflammé que jamais du feu de la divine charité; et les deux années qu'il vécut encore furent en quelque sorte un martyre d'amour; mais il les passa dans les infirmités et les douleurs. Dans cet état, on l'entendait souvent répéter que les coups les plus sensibles de la Providence étaient les plus tendres effets de la miséricorde divine à notre égard. Sa maladie devenant dangereuse, en 1225, le cardinal Hugolin, et Elie, vicaire général de l'ordre, le prièrent de se mettre entre les mains des plus habiles chirurgiens et médécins de Riéti. Il se rendit avec beaucoup de simplicité à ce qu'on exigeait de lui. Quelque vives que fussent ses douleurs, il n'interrompait point sa prière; il ne voulait point non plus arrêter le cours de ses larmes, quoique les médecins le jugeassent nécessaire pour la conservation de ses yeux; aussi lui arriva-t-il de perdre la vue quelque temps avant de mourir. Comme on l'exhortait de demander à Dieu l'adoucissement de ses peines, il se levait, malgré son extrême faiblesse, puis se prosternant à terre, il faisait la prière suivante : « Je vous rends grâces, Seigneur, des dou-
» leurs que je souffre; puissé-je souffrir mille fois davan-

» tage, si c'est votre volonté ! Je me réjouirai de vous voir » affliger ce misérable corps sans l'épargner : car quelle » plus douce consolation puis-je avoir, que l'avantage de » savoir que votre sainte volonté s'accomplit ? » Il demandait instamment qu'on le traitât après sa mort comme le dernier des hommes, et il voulait qu'on l'enterrât à l'endroit où l'on portait les cadavres des malfaiteurs, ou bien sur une montagne qui était hors des murs d'Assise, et que l'on appelait *Colle d'Inferno* (26).

Quelque temps avant sa mort, il dicta son testament, dans lequel il recommandait à ses frères d'honorer toujours les pasteurs et les prêtres, d'observer fidèlement leur règle, et de travailler des mains, non pour le gain, mais pour le bon exemple, et pour éviter l'oisiveté. « Si nous ne rece- » vons rien pour notre travail, leur disait-il, ayons recours » à la table du Seigneur, et demandons l'aumône de porte » en porte. » Le Pape Nicolas III déclara depuis que ce précepte du travail des mains ne regardait point ceux qui étaient dans les ordres sacrés, ou qui s'occupaient de la prédication et des autres fonctions du ministère. La chose d'ailleurs est claire par elle-même, comme on pourrait le prouver par la règle et l'exemple du Saint, ainsi que par l'apologie qu'écrivit saint Bonaventure. Saint François ayant achevé son testament, fit chanter un cantique qu'il avait composé pour rendre grâce à Dieu, au nom de toutes les créatures ; après quoi il voulut qu'on le couchât sur la terre, où son corps fut couvert d'un habit pauvre qu'on lui avait donné. Dans cet état, il exhorta ses frères à l'amour de Dieu, à la pratique de la pauvreté et de la pénitence ; il donna

---

(26) On bâtit un grand monastère de Franciscains en cet endroit, et quatre ans après la mort du Saint, on y transporta son corps. Le nom de *Colle d'inferno* a été changé en celui de *Colle del Paradiso*, par l'ordre du Pape Grégoire IX.

ensuite sa bénédiction à tous ses disciples, tant à ceux qui étaient absens qu'à ceux qui étaient présens. « Adieu, mes » enfans, leur dit-il, restez toujours dans la crainte du » Seigneur. Le temps de l'épreuve et de la tribulation ap- » proche; heureux ceux qui persévéreront dans le bien qu'ils » ont commencé! Pour moi, je vais à Dieu avec un grand » empressement, et je vous recommande tous à sa grâce. » Lorsqu'il eut entendu l'histoire de la passion qu'il s'était fait lire dans l'Evangile selon saint Jean, il se mit à réciter le psaume cent quarante-unième : *J'ai élevé ma voix vers le Seigneur.* Ayant fini le dernier verset, *délivrez mon âme de sa prison, afin que je puisse bénir votre saint Nom; les justes sont dans l'attente de la récompense que vous me donnerez*, il expira tranquillement le 4 Octobre 1226, la quarante-cinquième année de son âge, la vingtième de sa conversion, la dix-huitième de l'institution de son ordre.

Le lendemain de sa mort, qui était un Dimanche, son corps fut porté solennellement de la Portioncule à Assise. Le convoi s'arrêta à l'église de Saint-Damien, où Claire était avec ses filles, et on leur accorda la consolation de voir et de baiser les stigmates. Claire s'efforça de tirer le clou d'une de ses mains : elle croyait pouvoir le faire, parce que la tête s'élevait dans la paume de la main au-dessus du reste de la chair; mais il ne lui fut pas possible de réussir; elle trempa seulement un linge dans le sang qui en sortit. Le convoi s'étant remis en marche, on se rendit à l'église de Saint-George, où le corps fut enterré.

Après la mort du Pape Honorius III, arrivée en 1227, le cardinal Hugolin fut élu pour lui succéder, et prit le nom de Grégoire IX. Ce Souverain-Pontife étant venu à Assise, y constata la vérité de plusieurs cures miraculeuses opérées par l'intercession du bienheureux François, et fit lui-même la cérémonie de sa canonisation dans l'église de Saint-George, le 16 Juillet 1228. Il donna une somme considérable d'ar-

gent pour bâtir une nouvelle église dans le lieu qui depuis ce temps-là a été appelé *Colle del Paradiso*. Elie, général de l'ordre des Frères mineurs, joignit une nouvelle somme à celle du Pape, et y fit construire un édifice magnifique, qui fut achevé en 1230. Le 25 Mai de la même année, le corps du Saint y fut transporté. Grégoire IX revint à Assise en 1235; mais il ne fit point la dédicace de la nouvelle église, comme quelques auteurs l'ont prétendu; cette cérémonie fut faite par le Pape Innocent IV, qui en 1253 passa l'été au couvent de *Colle del Paradiso* (27).

On dit que le corps du Saint est sous une magnifique chapelle de marbre qui lui est dédiée, et qui est au milieu de l'église. Au-dessus de cette église, il y en a une seconde ornée de belles peintures, et dédiée aux douze apôtres. On assure qu'il y a une troisième église souterraine, semblable à celle qui est sous la basilique du Vatican (28). On n'a point vu le corps de saint François depuis le pontificat de Grégoire IX : on l'a caché dans quelque voûte secrète pour s'en assurer plus certainement la possession (29).

Qui pourrait, en considérant la vie toute merveilleuse de

---

(27) Voyez la vie de ce Pape, *apud Baluz. Miscell.* t. VII, p. 391. Benoit XIV accorda de grands priviléges à cette église. Voyez son *Bullaire*, t. IV, p. 82.

(28) Elle n'est point ouverte. L'auteur ayant visité les deux premières en 1745, y vit dans la sacristie de précieuses reliques, entre autres des écrits de la propre main de saint François et de saint Bonaventure.

(29) Ce que l'on a dit de l'état et de la situation où est le corps de saint François, n'est appuyé que sur une tradition peu fondée du couvent. On ne pourrait acquérir de certitude à cet égard, que par une visite juridique (*). Les reliques que l'on a du Saint se bornent à ses vêtemens, et à quelques écrits de sa propre main. Il ne paraît pas qu'il y ait eu aucune division de son corps.

C'est dans le couvent dont nous parlons que réside le général des Franciscains conventuels.

(*) Voir sous le 12 Déc. *découverte du corps de S. François d'Assise.*

saint François, ne pas s'écrier avec le Sauveur : *Je vous bénis, Père éternel, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens du siècle, et de ce que vous les avez révélées aux petits. Oui, Père céleste, je vous en bénis, puisque cela est ainsi, parce que vous l'avez voulu* (30). Vous avez résisté aux superbes, et vous les avez renvoyés sans vos dons ; mais vous accordez votre grâce aux humbles, prenant plaisir à vous communiquer à ceux qui sont simples de cœur, et qui sont détachés des choses terrestres. Vous êtes véritablement un Dieu caché, qui habitez une lumière inaccessible et inconnue au monde ; mais vous aimez à verser l'abondance de vos faveurs sur les âmes purifiées de toute affection charnelle, et dans lesquelles vous trouvez l'image de Jésus-Christ crucifié. Oui, Père éternel, cela est ainsi, parce que telle est votre volonté : mais ce crucifiement du cœur, cette simplicité, ce détachement ne consistent pas seulement dans la renonciation extérieure au monde, mais dans la disposition intérieure de l'esprit ; et cette disposition est compatible avec tous les états de la vie, dès-là qu'ils ne sont point contraires à la sainteté du christianisme ; aussi a-t-on vu des Rois et des hommes qui occupaient les premières places à la cour ou dans les armées, mourir tous les jours au monde et à eux-mêmes, usant des choses créées comme n'en usant pas, et vivant sur la terre comme des étrangers et des citoyens du ciel.

---

(30) Matt. XI. 25.

S. MARC, S. MARCIEN, ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS EN ÉGYPTE.

L'AN 304 OU 305.

Le quatrième édit de Dioclétien fit couler, en 304 ou 305, le sang d'une multitude innombrable de chrétiens en Egypte, et sur-tout dans la Thébaïde. Après les avoir cruellement fouettés ou déchirés avec les ongles de fer, et après leur avoir disloqué les membres, sans parler de plusieurs autres tortures inouïes, on les décapitait, on les brûlait, on les jetait dans la mer, on les crucifiait quelquefois la tête en bas, on les attachait à des gibets. Enfin, toute l'Egypte était le théâtre de mille cruautés plus affreuses les unes que les autres. Marc et Marcien furent du nombre de ces généreux soldats de Jésus-Christ, et les anciens martyrologes disent qu'ils étaient frères. Eusèbe, qui était alors dans la Thébaïde, entre dans le détail des divers tourmens dont il fut témoin oculaire. Plusieurs, dit-il, étaient attachés à des branches que l'on avait courbées et rapprochées de force; on lâchait ensuite les branches, et les corps des chrétiens étaient déchirés et mis en pièces. D'autres étaient étendus sur des morceaux de pots cassés. Il y en avait dont on prolongeait les supplices plusieurs années de suite avant de les faire mourir. On en exécuta cent en un jour dans le même lieu. Les bourreaux étaient las, et souvent les épées émoussées refusaient de servir leurs mains barbares. Quelques-uns de ces martyrs étaient des personnes distinguées par leur naissance, leur savoir et leurs emplois.

Voyez Eusèbe, *Hist.* l. 8, c. 8, 9; et Fleury, n. 32.

Ste DOMNINE ET SES FILLES, MARTYRES.

Quatrième siècle.

Sainte Domnine était d'une des plus nobles et des plus riches familles d'Antioche; mais on admirait sur-tout en elle une rare vertu, jointe à une grande beauté et à toutes les qualités de l'esprit. Ses deux filles, Bérénice et Prosdoce, avaient été élevées sous ses yeux, et se montraient dignes d'elle par leur piété; elles étaient aussi d'une beauté extraordinaire. Dioclétien ayant publié ses derniers édits, la mère s'enfuit avec ses filles, à Edesse (aujourd'hui Orfa), dans la Mésopotamie. Les dangers d'un voyage long et pénible ne furent point capables de la rebuter : mais comme les édits ordonnaient aux chrétiens de livrer leurs propres parens, Domnine fut découverte par son mari. Ayant été arrêtée ainsi que ses filles, on les conduisit à Hiéraple, en Syrie. Pendant qu'elles étaient en route, elles trompèrent la vigilance de leurs gardes, et se précipitèrent toutes les trois dans une rivière où elles furent noyées. Elles s'étaient auparavant bien enveloppées avec leurs vêtemens, afin que leurs corps restassent couverts, même dans l'eau. Ce qui les avait portées à cette extrémité, était une vive appréhension de se voir les victimes de la passion brutale des soldats qui les accompagnaient.

Cette action nous donne lieu d'observer qu'il n'est aucun cas où il soit permis de s'ôter la vie à soi-même. On la tient de Dieu; à lui seul appartient le droit d'en disposer (1). Peut-être nos Saintes, par une ignorance invincible des conséquences de leur conduite, crurent-elles qu'elles pou-

(1) Voyez la vie de sainte Pélagie, sous le 6 Juillet.

vaient légitimement avoir recours à tous les moyens possibles dans une circonstance où leur vertu courait le plus grand danger ; on peut encore supposer qu'elles ne se déterminèrent à une action si extraordinaire que par une inspiration du Saint-Esprit, comme cela était arrivé à quelques autres personnes (2). Nous devons croire que l'Eglise en a jugé de la sorte, puisqu'elle les a comptées parmi ses martyrs. Elles sont nommées dans le martyrologe romain, sous le 14 Avril, et dans les calendriers orientaux, sous le 4 Octobre.

Nous avons deux discours de saint Chrysostôme, qui furent prononcés à Antioche, devant les reliques des trois Saintes. Le saint docteur, à la fin du plus long des deux, exhorte le peuple à se prosterner devant ces reliques, et à baiser respectueusement les châsses qui les renferment. Et ce que je vous propose, continue-t-il, vous devez le faire non-seulement le jour de la fête des trois Saintes, mais même tous les jours. Priez-les de vous servir d'avocats et de protectrices auprès de Dieu. C'est sur-tout à présent qu'elles méritent notre confiance.

Couvertes des précieuses marques de Jésus-Christ qu'elles lui montrent continuellement, que n'ont-elles pas droit d'attendre de sa bonté?

---

(2) Saint Denys d'Alexandrie, *ap. Euseb. Hist.* l. 6, c. 41, 42, rapporte de sainte Apollonie, qu'elle se précipita de la même manière dans le feu qu'on avait préparé pour la brûler. Voyez sur cette espèce de martyre, S. Augustin, *de Civit. Dei*, l. 1, c. 26; le cardinal Cozzi, *Commen. in S. Augustin. de hæres*, c. 1, n. 177; Gravina, *Cathol. præscr.* t. IV, p. 336; Baronius, *ad an.* 870, n. 41, *in S. Ebbâ;* le cardinal Capisucci, *Contr. de martyrio;* Benoît XIV, *de Canoniz.* l. 3, c. 11, S. Thomas, 2, 20, *qu.* 61, *ad* 5.

S. PÉTRONE, ÉVÊQUE DE BOLOGNE.

Vers l'an 450.

Ce Saint était fils de Pétrone, préfet du prétoire, qui se rendit aussi célèbre par sa piété que par son éloquence. Il reçut une excellente éducation dans la maison paternelle, et fut formé de bonne heure à tous les exercices de la vie ascétique. Lorsqu'il fut en âge de voyager, il passa en Orient, et visita les solitaires qui habitaient les déserts de la Palestine et de l'Egypte, afin de se perfectionner dans la science des Saints par les exemples vivans qu'il aurait sous les yeux. Il resta un temps considérable dans les lieux où il trouva un plus grand nombre de serviteurs de Dieu; et parmi ceux dont il voulut être le disciple, on compte sur-tout saint Jean de Lycopolis, saint Apollon et saint Ammon. Il fit une relation de ce qu'il avait vu de plus édifiant dans son voyage, et nous l'avons encore dans le second livre des *Vies des Pères*, que Gennade lui attribue (1). Il renonça dès-lors pour toujours à l'étude de l'éloquence et de la littérature profane.

Son retour en Italie concourut avec la mort de saint Félix, évêque de Bologne. Etant allé à Rome, où il arriva en 430, le Pape Célestin l'élut pour succéder à ce saint prélat. Saint Eucher dit à cette occasion que saint Hilaire d'Arles, et saint Pétrone de Bologne, avaient passé du faîte des grandeurs humaines au service de l'Eglise.

(1) Erasme, Gesner, Goldast et Baronius l'attribuent à Evagre de Pont. Cet ouvrage fut certainement composé d'après la relation du Saint, par Rufin, comme l'a démontré Fontanini, qui s'appuie principalement sur l'autorité de saint Jérôme, *Ep. ad Ctesiph.* et sur diverses circonstances que fournit l'ouvrage même. On peut consulter le docte Fontanini, *Hist. Lit. Eccl. Aquileiensis.*

Pétrone, qui avait traversé nu-pieds les déserts de l'Orient, qui avait joint aux fatigues du voyage les austérités de la pénitence, et qui s'était toujours préservé de la dissipation par un amour constant de la prière et du recueillement, ne voulut rien diminuer de ses exercices ordinaires, quand il se vit revêtu de la dignité épiscopale; il redoubla même de ferveur, dans la persuasion que sa sanctification et celle de son troupeau étaient inséparables l'une de l'autre.

La ville de Bologne avait éprouvé plusieurs fois, en fort peu de temps, les suites des horreurs de la guerre. Elle avait été saccagée par Radagaise, Roi des Huns. Ce prince, païen superstitieux, étant venu de Pannonie en Italie, avec Alaric, Roi des Goths, dans l'année 399, prit Aquilée, et porta le ravage dans tous les lieux où il passa. Alaric, qui craignait Stilicon, général de l'empire, retourna dans la Pannonie; mais Radagaise, à la tête d'une armée puissante, marcha de Bologne à Rome. Les païens de cette ville le regardèrent comme le vengeur de leurs dieux, que les chrétiens insultaient, et ils ne doutèrent point qu'il ne remportât la victoire. Cette confiance ne dura pas long-temps. Stilicon vint de Pavie avec son armée; puis, étant tombé sur les ennemis qui ne l'attendaient point, il les tailla en pièces sans aucune perte de son côté. Radagaise s'enfuit inutilement sur les montagnes voisines de Fiésoli; il fut pris, et mis à mort par ordre de Stilicon. Alaric, encouragé par la trahison du vainqueur de Radagaise, repassa en Italie, et ne trouvant point d'obstacles, il saccagea deux fois Bologne, pilla les campagnes, et se rendit maître de Rome. Il mourut peu de temps après dans le voisinage de Reggio, lorsqu'il se préparait à faire la conquête de la Sicile et de l'Afrique.

Saint Pétrone en arrivant à Bologne trouva cette ville encore plongée dans la misère et la désolation : il s'occupa donc du soin de réparer ses pertes. Il commença par extirper les semences d'arianisme que les Goths y avaient jetées.

A la vérité, Alaric avait épargné les églises, et leur avait même accordé des priviléges : mais celles de Bologne ne subsistaient plus; elles avaient été détruites par les païens, qui composaient la principale partie de l'armée de Radagaise. La cathédrale reconnaissait pour son fondateur saint Zama, élu premier évêque de Bologne par le Pape saint Denis, vers l'an 270; elle était dédiée sous l'invocation de saint Pierre. Elle fut détruite sous les persécutions de Dioclétien et de Julien l'Apostat. Le saint évêque Fuscinien la fit reconstruire dans un autre quartier. Saint Pétrone en devint à son tour le fondateur, et la dédia sous l'invocation des saints Nabor et Félix. Elle appartient aujourd'hui aux pauvres Clarisses. Sigonius et Benoît XIV ont donné l'histoire des églises fondées ou réparées par le saint évêque, et ils comptent celle de Saint-Etienne, bâtie sur le modèle des églises de la Croix et du Sépulcre de Jérusalem, celle de Sainte-Thècle, de Sainte-Agathe, de Saint-Jean l'Evangéliste, etc.

Saint Pétrone enrichit la ville des reliques de plusieurs martyrs, notamment de celles de saint Florien, qui furent apportées de Vicence, et déposées dans l'église de Saint-Etienne. Saint Florien, qui est honoré comme le principal patron de Bologne, paraît avoir souffert le martyre sous Dioclétien (2).

Le saint évêque répara aussi les ruines de Bologne, et l'agrandit en faisant construire autour de nouvelles murailles. Il fit un voyage à Constantinople pour obtenir des secours, relatifs à cet objet, de l'Empereur Théodose-le-Jeune. De retour en Italie, il finit saintement sa carrière avant l'an 450. Ses reliques ayant été découvertes en 1141, et

---

(2) Voyez sur saint Florien et ses reliques, les Bollandistes, p. 435, et Benoit XIV, *de Festis Sanctorum qui Bononiæ coluntur*, c. 26.

sa sainteté ayant été confirmée par plusieurs miracles, la ville de Bologne fit bâtir une église de son nom en 1211, laquelle appartient présentement aux Servites. En 1590, on en bâtit une autre qui est beaucoup plus belle que la première, et est desservie par un chapitre de chanoines séculiers. Saint Pétrone est honoré à Bologne comme un des principaux patrons de cette ville. On lit son nom dans le martyrologe romain, sous le 4 Octobre.

Voyez Sigonius, *Hist. Bonon. et de Episc. Bonon.* Zani et alios scriptores Bonon. Rufin, l. 2 *de Vitis Patrum :* Gennade, *de Viris illust.* c. 41 : Ceillier, t. XIV, p. 299; Fontanini, *Hist. Litt. Aquil.* c. 361 : Benoît XIV, *de Festis SS. Bonon.*, et les Bollandistes, p. 422, 470.

S. AMMON, FONDATEUR DES HERMITAGES DE NITRIE, EN ÉGYPTE.

Quatrième siècle.

Ammon, appelé Amoün par les Egyptiens, naquit en Egypte d'une famille noble et riche. Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-deux ans, c'est-à-dire, en 308, ses tuteurs et curateurs l'obligèrent de se marier, mais le jour même de son mariage, il lut à sa femme l'éloge que fait saint Paul de la virginité, et lui persuada facilement de s'engager avec lui à vivre dans une continence perpétuelle. Ils passèrent dix-huit ans dans la même maison, se conduisant comme frère et sœur, et uniquement occupés de l'exercice de la prière, et de la pratique des bonnes œuvres.

Ammon s'exerçait à toutes les austérités propres au genre de vie qu'il se proposait d'embrasser. Il partageait le jour entre la prière et le travail des mains. Son travail consistait à cultiver un vaste jardin où il avait planté des arbrisseaux nommés *Balsamum*, parce qu'ils distillent le baume (1).

(1) Le balsamum produit aussi un fruit qui sert dans la médecine. Il se cultive comme la vigne, et produit son fruit la troisième année.

Toute sa nourriture n'était composée que d'herbes et de fruits. Il se retirait ensuite, et donnait à la prière une grande partie de la nuit.

Après la mort de ceux de ses parens et de ses amis qui jusque-là s'étaient opposés à sa retraite, il alla fixer sa demeure sur la montagne de Nitrie.

Sa femme, qui consentait à cette séparation, rassembla dans sa maison un grand nombre de vierges ferventes qui, sous sa conduite, retraçaient les austérités et les vertus des plus célèbres anachorètes.

Saint Ammon fut le premier solitaire qui habita la montagne de Nitrie. Il y passa vingt-deux ans, et il la rendit fort célèbre par sa sainteté, ainsi que par les nombreux hermitages qu'il y forma, et qu'il remplit de disciples dignes de lui. Ils vécurent tous d'abord dans des cellules séparées : mais saint Antoine ayant fait une visite à Ammon, lui conseilla de fonder un monastère, et d'y rassembler une grande partie de ses disciples, sous la conduite d'un supérieur expérimenté. Il désigna lui-même le lieu où devait être bâti le monastère, en y plantant une croix. Cassien le met à cinq milles de la ville de Nitrie. Il y avait sur la montagne de ce nom, à la fin du quatrième siècle, cinquante monastères habités par cinq mille moines. Saint Ammon peupla aussi de ses disciples le désert des Cellules, qui était à dix ou douze milles de la montagne de Nitrie, mais toujours dans un seul et même désert (2).

Notre Saint pratiquait des austérités extraordinaires, et n'interrompait jamais l'exercice de la prière. Au commencement de sa retraite dans le désert, il ne mangeait qu'une fois le jour, sur le soir. Ses jeûnes furent plus rigoureux par la suite, et il lui arrivait quelquefois d'être jusqu'à qua-

(2) La montagne de Nitrie était à 70 milles d'Alexandrie, au-delà du lac de Maria ou Maréotis, et s'étendait vers l'Ethiopie.

tre jours sans prendre aucune nourriture. Entre autres miracles qu'il opéra, saint Athanase rapporte le suivant dans la vie de saint Antoine (3).

Un jour qu'il était sur le point de passer la rivière appelée Lycus, les bords se trouvèrent inondés. Comme il était avec Théodore, un de ses disciples, il lui dit de s'écarter, afin qu'il ne le vît pas nu pendant qu'il nagerait. Quoiqu'il fût seul, il resta quelque temps pensif, ne pouvant se déterminer à quitter ses vêtemens, parce qu'il ne lui était jamais arrivé de se voir nu. Sa modestie et son amour pour la pureté furent récompensés; il se trouva tout-à-coup transporté de l'autre côté de la rivière. Théodore étonné lui demanda ce qui s'était passé. Il lui avoua le miracle, mais après lui avoir fait promettre qu'il n'en dirait rien tant qu'il vivrait.

Saint Ammon et saint Antoine se faisaient de fréquentes visites, afin de s'édifier mutuellement. Le premier mourut à l'âge de soixante-deux ans. Saint Antoine, quoiqu'éloigné de treize jours de marche, connut sa bienheureuse mort, Dieu lui ayant fait voir son âme monter au ciel. Saint Ammon est nommé sous le 4 Octobre dans la plupart des ménologes des Grecs.

Voyez Pallade, Rufin, Socrate, Sozomène, etc. *ap. Rosweide*, etc. Cotelier, *Monum. Græc.* t. I, p. 352; Cassien, *Collat.* 6, c. 1; saint Athanase, *Vit. S. Anton.*, p. 841, *et Ep. ad hunc sanc.* p. 959; Tillemont, t. VII, p. 153.

---

(3) Il est aussi rapporté par les autres historiens des Pères des déserts. Voyez Pallade, *ap. Rosweide*, Cotelier, etc.

S. EDWIN, ROI ET MARTYR EN ANGLETERRE.

L'AN 633.

Edwin, qui dut sa grandeur au bon usage qu'il fit de l'adversité, était fils d'Alla, Roi de Déire ; mais à la mort de son père, il fut dépouillé de ses états par Ethelfred, Roi des Berniciens, qui ne fit qu'une monarchie de tout le *Northumberland*. Il se retira auprès de Redwald, Roi des Est-Angles. Ce prince, gagné par les prières et les promesses qu'on lui avait faites, prit secrètement la résolution de le livrer à son ennemi. Edwin n'ignora pas long-temps ce qui se tramait contre lui ; un ami qu'il avait dans le conseil de Redwald l'avertit de tout. Etant une nuit à la porte du palais, occupé de pensées fort tristes, un étranger l'assura qu'il recouvrerait son royaume, et qu'il deviendrait même le principal Roi d'Angleterre, s'il voulait prendre les précautions qu'on lui indiquerait pour la conservation de sa vie. *Il le* promit, et aussitôt l'étranger lui mettant la *main sur la tête*, lui dit de se ressouvenir de ce signe.

Sur ces entrefaites, Redwald changea de sentiment, à la persuasion de la Reine, sa femme, il attaqua et tua même Ethelfred, qui lui avait déclaré la guerre, sur le bord oriental de la petite rivière d'Idle, dans la province de Notingham. Par cette victoire, Edwin fut mis en possession de Northumberland ; qui comprenait tout le Nord de l'Angleterre. Le succès de ses armes le rendit depuis si formidable, que tous les Rois anglais, et même les Bretons ou Gallois, reconnurent la supériorité de sa puissance. Il épousa Edilburge, fille de saint Ethelbert, premier Roi chrétien d'Anglèterre, et sœur d'Ealbald, Roi de Kent ; mais le mariage ne fut conclu qu'à condition que la princesse aurait la *li-*

berté de professer le christianisme, et qu'on laisserait auprès d'elle saint Paulin, qui venait d'être sacré évêque.

En 626, un assassin envoyé par le Roi des West-Saxons voulut ôter la vie à Edwin, en le frappant avec un poignard empoisonné. C'en était fait de ce prince, si Lilla, son ministre et son favori, ne se fût jeté entre lui et l'assassin. Ce ministre perdit la vie; mais le poignard atteignit aussi le Roi, et lui fit une blessure qui ne fut cependant pas mortelle. Le coupable ayant été arrêté sur-le-champ, fut mis en pièces, après avoir tué toutefois un autre officier du Roi. Edwin, préservé d'un si grand danger, rendit des actions de grâces aux idoles qu'il adorait : mais saint Paulin lui représenta que son culte était sacrilége, et qu'il était redevable de sa conservation aux prières de la Reine; il l'exhorta ensuite à remercier le vrai Dieu, qui venait de lui faire éprouver si visiblement l'effet de sa protection. Edwin parut écouter avec plaisir le discours du Saint, et il consentit que l'on consacrât à Dieu la princesse dont la Reine venait d'accoucher : elle fut baptisée, avec douze autres personnes, le jour de la Pentecôte, et reçut le nom d'Eanflède (1).

Edwin promit à saint Paulin d'embrasser la religion chrétienne s'il guérissait parfaitement, et s'il remportait la victoire sur un ennemi qui avait attenté si lâchement à sa vie. Sa santé fut à peine rétablie, qu'il rassembla son armée pour marcher contre le Roi des West-Saxons. Il le vainquit, et prit ou tua tous ceux qui étaient entrés dans le complot tramé contre lui. Il renonça dès-lors au culte des idoles; mais il différa encore de recevoir le baptême. Le Pape Bo-

(1) Tout ceci se passa, suivant Bède, dans la ville royale sur la Derwent, c'est-à-dire, près la ville appelée Derventius, et dont il est fait mention dans l'Itinéraire de la Bretagne, par Antonin; c'est présentement un village nommé *Albdy*, ou *l'ancienne demeure*, près duquel sont les ruines d'un ancien château, comme le rapporte Camden.

niface lui écrivit pour l'exhorter à tenir sa promesse, et il joignit à sa lettre divers présens, tant pour le Roi que pour la Reine. Cependant Edwin se fit instruire, et eut plusieurs conférences avec ses principaux officiers sur le changement de religion qu'il projetait. Saint Paulin, de son côté, priait pour sa conversion, et le pressait de ne pas résister plus long-temps à la grâce. On dit que ce saint évêque ayant appris par révélation, et ce que l'on avait prédit au Roi, et ce qu'il avait promis en conséquence, lui mit la main sur la tête, en lui demandant s'il se ressouvenait de ce signe. Edwin, tremblant, voulait se jeter à ses pieds; mais il l'en empêcha, et lui dit avec douceur : « Vous voyez que » Dieu vous a délivré de vos ennemis; non content de cette » faveur, il vous offre encore un royaume éternel. Pensez » de votre côté à accomplir votre promesse, en recevant » le baptême, et en conformant votre vie aux maximes de » la religion que vous aurez embrassée. »

Le Roi répondit qu'il voulait conférer avec les principaux membres de son conseil, pour les engager à suivre son exemple. Saint Paulin y consentit. Le prince ayant assemblé ce qu'il y avait de plus distingué parmi ses officiers, leur demanda leur avis. Coifi, grand-prêtre des idoles, parla le premier, et déclara qu'il était prouvé par l'expérience, que les dieux qu'ils adoraient n'avaient aucun pouvoir. Une autre personne dit qu'on ne devait pas balancer de se rendre à ce que désirait le Roi, puisqu'il n'y avait aucune com. paraison à faire entre une vie de peu de durée, et un bonheur éternel. Saint Paulin, qui était présent à l'assemblée, parla ensuite avec beaucoup de force de l'excellence et de la nécessité de la religion chrétienne. Coifi applaudit à ce discours, et fut d'avis que l'on réduisît en cendres les temples et les autels des idoles. Le Roi ayant demandé qui les profanerait le premier, Coifi répondit que c'était à lui à donner l'exemple, puisqu'il avait été le chef du culte ido-

lâtrique. Il demanda qu'on lui fournît des armes et un cheval ; car, selon la superstition de ces peuples, l'usage des armes et du cheval était défendu au grand-prêtre, et il ne pouvait avoir qu'une cavale pour monture. Etant monté sur le cheval du Roi avec une épée à son côté et une lance à sa main, il se rendit au principal temple, qu'il profana en y jetant sa lance ; il ordonna ensuite à ceux qui l'accompagnaient de le détruire et de le brûler avec son enceinte. Du temps de Bède, on en voyait la place à peu de distance d'Yorck, du côté de l'Orient, et on la nommait Godmundingham, c'est-à-dire, réceptacle de dieux (2).

Edwin fut baptisé à Yorck, le jour de Pâques de l'année 627, la onzième de son règne. La cérémonie de son baptême se fit dans une église qui n'était que de bois, parce qu'on l'avait bâtie à la hâte, et qui était dédiée sous l'invocation de saint Pierre. Le prince jeta depuis les fondemens d'une église de pierre beaucoup plus vaste, dans l'enceinte de laquelle était la première, mais qui ne fut achevée que sous le règne de saint Oswald, son successeur. Saint Paulin, du consentement du Roi, fixa son siége épiscopal à Yorck, et il continua de prêcher librement l'Evangile. Il administra le baptême à un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on comptait les enfans d'Edwin, et des officiers de distinction. Le Roi et la Reine étant à leur château d'Yeverin, parmi les Berniciens du Northumberland, il employa plus d'un mois, depuis le matin jusqu'au soir, à instruire les infidèles, et il les baptisa dans la petite rivière de Glen. Il n'y avait encore ni oratoires, ni baptistères, et c'est pour cela qu'on baptisait les catéchumènes dans les rivières : cette coutume prouve d'ailleurs que le baptême s'administrait alors par immersion. Lorsque saint Paulin était

(2) Ce lieu se nomme aujourd'hui Godmanham, auprès est Wigton, c'est-à-dire, la ville des Idoles, dont parle Camden, dans le Yorckshire.

à la campagne avec le Roi, chez les Déires, il administrait le baptême dans la rivière de Swale, près de Cataract (3), et la tradition s'en est conservée dans le pays jusqu'à ce jour (4).

Le Roi fit bâtir une église en l'hónneur de saint Alban; et de là se forma une nouvelle ville qui fut appelée Albansbury, et depuis Almondbury. Il y avait en ce lieu un palais royal, que les païens brûlèrent après la mort de saint Edwin. Les successeurs de ce prince avaient un château dans le territoire de Loidis ou Leeds, où l'on bâtit dans la suite une ville de ce nom.

Edwin, non content de pratiquer lui-même l'Evangile, cherchait tous les moyens de répandre la connaissance du vrai Dieu parmi ses sujets. On peut dire en général que la nation anglaise reçut la foi avec une ferveur digne des premiers siècles de l'Eglise. Les conversions furent aussi sincères que nombreuses. On voyait de toutes parts des hommes parfaitement détachés de ce monde, qui ne pensaient qu'au bonheur du ciel, et qui travaillaient chaque jour à se perfectionner dans la science des Saints. Les Rois eux-mêmes ne trouvaient rien de pénible dans la pratique de la vertu, et savaient maîtriser leurs passions pour les assujettir au joug de la foi. Ils étaient en un mot les modèles de leurs sujets. Ils n'avaient que du mépris pour les grandeurs, et foulaient aux pieds ces couronnes pour lesquelles ils avaient tout sacrifié avant leur conversion. On en vit plusieurs qui préféraient le cilice à la pourpre, et une pauvre cellule aux plus riches palais; qui se dépouillèrent volontairement de leur puissance, et qui allèrent vivre sous les règles de l'humilité et de l'obéissance. D'autres portèrent toujours le sceptre; mais ce fut pour donner à leur zèle plus de force et d'au-

(3) C'est aujourd'hui le village de Cattarick.
(4) Voyez Drake, Smith et Stevens.

torité, pour accroître le royaume de Jésus-Christ, et pour l'étendre chez les peuples barbares. Ce zèle se trouva dans Edwin, et lui mérita une mort glorieuse.

Redwald, Roi des Est-Angles, avait reçu le baptême dans le royaume de Kent; mais s'étant depuis laissé séduire, il voulut allier le culte du vrai Dieu avec celui des idoles. Earpwald, son fils et son successeur, se laissa toucher par les conseils d'Edwin, et embrassa le christianisme avec beaucoup de sincérité. Il fut tué quelque temps après, et ses sujets retombèrent dans l'idolâtrie. Au bout de trois ans, Sigebert, revenu des Gaules, où il avait été exilé, rétablit la religion chrétienne. Les états d'Edwin ne se ressentirent point de ces variations. La paix et la tranquillité y accompagnèrent toujours la pratique du christianisme; cette paix même passa en proverbe, et l'on assure qu'une femme tenant son enfant dans ses bras, pouvait sans rien craindre aller seule d'une mer à l'autre. Il y avait aux fontaines, qui se trouvaient sur les grands chemins, des vases d'airain pour puiser de l'eau, et personne n'était même tenté de les enlever, tant les lois étaient parfaitement observées.

Il y avait dix-sept ans qu'Edwin régnait sur les Anglais et les Bretons, lorsqu'il plut à Dieu de l'éprouver par les afflictions; et Penda, prince du sang royal de Mercie, fut l'instrument dont il se servit. Penda, qui protégeait l'idolâtrie, secoua le joug de l'obéissance qu'il devait à notre Saint. Il composa une armée de vieux soldats vétérans, semblables à ceux qui s'étaient d'abord emparés de la Bretagne, et qui étaient fort attachés à leurs anciennes superstitions. Son dessein était de détruire le christianisme. Les Merciens le reconnurent pour leur souverain, et il régna vingt-deux ans. En levant l'étendard de la révolte, il fit alliance avec Cadwallon, Roi des Bretons ou Gallois, qui, à la vérité, professaient le christianisme, mais sans en suivre la morale. Il était d'un caractère barbare, et portait aux Anglais une

haine implacable; il croyait qu'il lui était permis de leur causer tous les maux qui dépendraient de lui, et même de les exterminer sans égard pour leur religion, et sans aucune différence d'âge ou de sexe. Comme Edwin était le prince le plus puissant de l'eptarchie anglaise, et que les autres lui rendaient une espèce d'obéissance, toute la fureur de la guerre se tourna principalement contre lui, et il fut tué dans une bataille qui se donna à Heavenfield, aujourd'hui Hatfield, dans la province d'Yorck (5). Le corps du saint Roi fut enterré à Whitby; mais sa tête le fut dans le porche de l'église qu'il avait fait bâtir à Yorck. Il a le titre de martyr dans le martyrologe de Florus, et dans tous les calendriers d'Angleterre. On voit par le catalogue de Speed, qu'il était patron titulaire de deux anciennes églises bâties l'une à Londres, et l'autre à Brève, dans la province de Sommerset. Saint Edwin mourut en 633, dans la quarante-huitième année de son âge (6).

Voyez Bède, *Hist.* l. 2, c. 9, 10, 12, 15, 20; Guillaume de Malmesbury, et Alfort, qui a donné, sous l'an 632, la lettre du Pape Honorius au saint Roi, que l'on trouve aussi avec sa lettre à Honorius, archevêque de Cantorbéry, dans Bède et dans le tom. VI *des conciles*. Voyez aussi la vie de saint Pauliu, sous le 10 *Octobre*.

S. QUINTIN, MARTYR EN TOURAINE.

Saint Quintin, était originaire de Ville-Parisis, village du diocèse de Paris. Il avait un emploi considérable sous Gontran, sans qu'on puisse déterminer si ce fut le Roi de ce nom, ou Gontran Boson, général du Roi Sigebert I. Quoi-

(5) Ce lieu fut ainsi appelé, à cause du grand nombre de chrétiens qui périrent dans le combat.

(6) Nous rapportons dans la vie de saint Oswald, comment la religion chrétienne se rétablit dans le Northumberland.

qu'il en soit, la maîtresse de Gontran le sollicita de consentir à ses infâmes désirs; mais elle trouva en lui un autre Joseph. Furieuse d'avoir été méprisée, et de n'avoir pu satisfaire sa passion, elle le fit assassiner sur les bords de l'Indre, dans la Touraine, vers le milieu du sixième siècle. On garde dans la cathédrale de Meaux une partie des reliques de ce saint martyr de la chasteté.

Voyez le bréviaire de saint Martin de Tours; Chastelain, *Martyr. univ.* etc.

Ste AURE, ABBESSE A PARIS.

L'AN 666.

SAINT ELOI, aidé des libéralités du Roi Dagobert, fonda dans sa propre maison, près de l'église de Saint-Martial à Paris, un monastère en 631, où il assembla trois cents religieuses. Aure, fille de Maurin et de Quirie, fut mise à la tête de la nouvelle communauté. Saint Ouen a cru ne pouvoir mieux faire son éloge, qu'en disant qu'elle était *une fille digne de Dieu*. Elle fut le modèle de ses sœurs, qu'elle gouverna trente-trois ans avec autant de prudence que de sainteté.

Un an avant sa mort, saint Eloi, qui ne vivait plus depuis quelques années, la fit avertir, par le moyen d'une vision, qu'elle et la plupart de ses religieuses devaient se préparer au passage de l'éternité. Elle en fut remplie de joie, et tâcha d'inspirer les mêmes sentimens à ses filles, en leur faisant sentir la grandeur de la félicité dont elles jouiraient bientôt. Elle mourut le 4 Octobre 666, avec cent soixante de ses religieuses, qui toutes furent enlevées de ce monde par la peste.

Nous apprenons de saint Ouen, que saint Eloi avait destiné l'église de Saint-Paul, qui n'était point alors dans l'enceinte de la ville, à servir de sépulture à la communauté dont il était le fondateur, et qu'il en avait orné le cimetière avec décence (1). Sainte Aure y fut enterrée avec ses religieuses; mais cinq ans après, on transporta ses reliques dans la ville (2). Elles sont encore dans l'église de Saint-Martial, qui appartenait anciennement au monastère, mais qui a depuis éprouvé diverses révolutions (3).

Nos Rois ayant fait bâtir un palais dans le voisinage, le relâchement s'introduisit dans le monastère, et les choses en vinrent à un point qu'il fut supprimé, avec union de ses revenus au monastère de Saint-Pierre ou de Saint-Maur-des-Fossés; ce second monastère fut depuis changé en un chapitre de chanoines séculiers, qui a été réuni à celui de Saint-Louis du Louvre à Paris, il y a quelques années.

En 1629, François de Gondi, premier archevêque de Paris, donna le monastère de Saint-Martial, dit encore de Saint-Eloi à cause de son fondateur, aux clercs réguliers venus de Milan, et connus sous le nom de *Barnabites*. L'église séparée en grande partie de l'ancien monastère qui tombait en ruine, était depuis long-temps devenue paroissiale.

---

(1) Voyez du Breuil, *Antiq. de Paris*, p. 817.

(2) Voyez Le Cointe, Quétif, et plusieurs autres modernes.

(3) Mabillon, *Diplom.* p. 472, confond le monastère de Saint-Martial avec celui de *Christivilli*, ou de Saint-Christophe, dont l'église devint paroissiale dans la suite.

Les Rois carlovingiens demeuraient à la campagne; mais les Rois capétiens crurent qu'ils seraient plus en sûreté dans la ville bâtie au milieu d'une île. Hugues Capet y fit bâtir un palais. Le Roi Robert, son fils, y fonda la chapelle de Notre-Dame, que saint Louis fit rebâtir avec magnificence sous le titre de *Sainte-Chapelle*. Louis XII abandonna le palais dont nous parlons, et il en donna une partie au parlement, qui depuis y a toujours tenu ses séances. Voyez Dubois, dans son Histoire de l'église de Paris; Félibien, Lobineau, Piganiol, etc.

On fit une translation solennelle des reliques de sainte Aure le 3 Avril 1402; on les renferma dans une nouvelle châsse, et on les porta processionnellement à l'église de Saint-Paul, d'où elles furent rapportées au monastère de Saint-Martial. On découvre cette châsse, qui est à côté du grand autel des Barnabites, et on l'expose à la vénération des fidèles trois jours de l'année, savoir, à la fête de sainte Aure et aux deux fêtes de saint Eloi. Les historiens de Paris assurent que cette ville a souvent éprouvé les effets sensibles de la protection de notre sainte abbesse.

Voyez la vie de saint Eloi, par saint Ouen; Quétif, *Vita et Miracula B. Aureæ;* Dubois, *Hist. eccl. Paris*, t. I, et les autres historiens de Paris.

---

† LE B. FRANÇOIS TITELMANS, CAPUCIN (1).

L'AN 1537.

Les écrivains qui ont parlé du célèbre François Titelmans ou *Titelmannus*, se sont pour la plupart trompés dans la supputation de son âge. Il naquit vers l'an 1498 d'une famille distinguée, à Hasselt, ville du ci-devant comté de Looz, dans l'ancienne principauté de Liége. Il eut le malheur de perdre ses parens dans les premières années de sa vie; mais il trouva un puissant appui dans la protection de Charles Carondelet, seigneur de Potelles, châtelain d'Ath et gouverneur d'Enghien, lequel ayant été informé de sa bonne conduite et de ses excellentes dispositions pour les sciences, lui fournit les moyens de faire ses études. Ce seigneur

---

(1) Plusieurs auteurs donnent à Titelmans le titre de *Bienheureux;* cependant le recueil des Bollandistes prouve (t. II, *Septembris, die* 4, *inter prætermissos*), qu'il n'est pas encore général.

l'envoya à l'université de Louvain, le plaça probablement au collège de Standonck (2), lui fit faire ses humanités, et ensuite un cours de philosophie de deux ans au collége du Porc. Le jeune Titelmans répondit parfaitement aux soins de son bienfaiteur; car il obtint en 1521 (3) la première place dans la promotion générale des arts, où il avait cent quarante-deux concurrens. Peu de temps après, il quitta le monde et se rendit dans le couvent des Cordeliers, à Louvain. Son noviciat fini, il fut admis au nombre des élèves en théologie de cet ordre. Lorsqu'il eut fini ce *cours*, on le nomma pour enseigner la philosophie et expliquer les saintes Ecritures.

Le père Titelmans exerçait depuis neuf ans ces fonctions à la satisfaction générale, et il s'était rendu célèbre par la publication de plusieurs ouvrages, lorsqu'il entendit parler de la réforme des Capucins établie en Italie par le P. Matthieu de Baschi, il résolut d'embrasser ce genre de vie, qui lui parut être plus parfait. On prétend qu'il prit cette résolution, notamment parce qu'il était choqué de la magnificence et de la grandeur qu'on avait mises dans la construction du chœur des Franciscains de Louvain (4). Quoi qu'il en soit, en 1535 il se rendit à Paris, et de là à Rome, accompagné de deux Franciscains, dont l'un était clerc et l'autre frère-lai, et qui avaient le même dessein. Le P. Bernardin d'Asti, général des Capucins, le reçut à bras ouverts, lui donna l'habit de la communauté, et lui destina la chaire

(2) Carondelet fonda en 1545 trois bourses dans ce collége. Il était le frère de Jean Carondelet, archevêque de Palerme et prévôt de S. Donatien, à Bruges.

(3) L'exactitude de cette date résulte des régistres des promotions de l'université de Louvain.

(4) S. François avait recommandé à ses disciples de se servir de bas et petits oratoires pour églises. Voyez le *Corpus juris Canonici*, *Clementin.*, l. V, tit. XI, c. 1.

de théologie au couvent de leur ordre à Milan. Mais le modeste Titelmans, qui s'était proposé de mener une vie active et obscure, préféra être reçu parmi les Capucins qui servaient à Rome les lépreux, et autres malades dans l'hôpital de St.-Jacques ou des incurables. Ayant atteint l'objet de ses vœux, il s'appliqua entièrement à procurer à ces malheureux tous les secours corporels et spirituels qu'ils pouvaient attendre d'un religieux, ou, pour mieux dire, d'un père tendre et zélé. Son plus grand plaisir était de leur rendre les services les plus pénibles et les plus dégoûtans. Il aurait bien voulu tenir cachées ces bonnes œuvres aux yeux des hommes; mais elles ne tardèrent pas à parvenir aux oreilles du Pape Paul III, des cardinaux Campegius, Quignones, San-Severino et de plusieurs autres personnages, qui portèrent tous le plus grand respect au P. Titelmans. Tandis qu'il travaillait dans cet hôpital, quelques ecclésiastiques des Pays-Bas, qui avaient été ses disciples, étaient venus à Rome (5). Ils s'empressèrent d'aller voir leur ancien maître, et lui demandèrent où étaient ses livres, pourquoi il ne professait plus, comme à Louvain, pourquoi il n'expliquait plus les livres des Saints-Pères? Titelmans les mena auprès de ses malades et leur dit en les montrant : « Voilà mon Jérôme et mon Augustin. » Au bout de quelques mois, consacrés à ces charitables exercices, il fut enlevé à cet hôpital et nommé vicaire de la province de Rome. Il est impossible de dire l'activité qu'il montra dans cette charge, pour amener ses frères à la perfection, les soins qu'il employa pour eux, et les exemples d'humilité et de mortification qu'il leur donna, pour les encourager à suivre l'esprit de leur règle.

---

(5) Il se trouve ici une petite difficulté. Le P. Titelmans était à Louvain professeur chez les Franciscains, mais il n'avait pas proprement de chaire publique. Il est possible cependant que quelques étudians de la ville aient assisté à ses leçons.

Le P. Titelmans avait à peine atteint sa trente-neuvième année, que déjà les sévères et continuelles pratiques de pénitence auxquelles il s'était condamné avaient entièrement ruiné sa santé. Vers le 13 Août 1537, il partit pour inspecter le couvent d'Anticoli, distant de Rome de quatorze lieues. Il n'y était que depuis deux jours, lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre violente, suivie d'une dyssenterie, qu'il fut impossible d'arrêter. A la fin de la quatrième semaine, il mourut dans cette maison, le 14 Septembre de ladite année 1537. Dès ce moment on parla partout de lui comme d'un Saint, et le temps ne fit que confirmer cette opinion. Quatre ans après sa mort, son corps fut trouvé entier et intact, et l'on assure que plusieurs miracles s'opérèrent sur son tombeau.

Voyez *Raissii Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 204, et Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XI, p. 239-261. Cet auteur, dont nous avons tiré cette notice, donne, p. 245, une liste détaillée des écrits du P. Titelmans. Ces ouvrages prouvent qu'il possédait le grec, l'hébreu et le chaldéen, et qu'il était très-versé dans la philosophie scolastique, la théologie et les saintes Écritures.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

SAINTS ET DES FÊTES

CONTENUS DANS LE QUATORZIÈME VOLUME.

Nota. On trouvera dans la Table des matières les Saints dont il est parlé par occasion, ou dans les notes.

A.

s. Agapet, Pape, 20 *septembre*.
✝ Le B. Alaric, moine et hermite à Uffnau, sur le lac de Zurich, 29 *septembre*.
s. Ammon, fondateur des hermitages de Nitrie, en Egypte, 4 *octobre*.
s. Andoche, prêtre, s. Thyrse, diacre, et s. Félix, martyrs, 24 *septembre*.
Les ss. Anges Gardiens, 2 *octobre*.
s. Aunaire, évêque d'Auxerre, 25 *septembre*.
ste. Aure, abbesse à Paris, 4 *octobre*.

B.

s. Bavon, anachorète, patron de Gand, 1 *octobre*.
✝ s. Bérégise, abbé, 2 *octobre*.

C.

s. Castor, évêque d'Apt, en Provence, 21 *septembre*.

s. Céolfrid, abbé en Angleterre, 25 *septembre*.
s. Céran, évêque de Paris, 28 *septembre*.
s. Chaumond, évêque de Lyon, martyr, 28 *septembre*.
s. Chumald, missionnaire en Allemagne, 27 *septembre*.
s. Colman Élo, abbé en Irlande, 26 *septembre*.
╤ Le B. Conrad, neuvième abbé de Villers et cardinal, 30 *septembre*.
s. Cosme et s. Damien, martyrs, 27 *septembre*.
s. Cyprien et ste. Justine, martyrs à Nicomédie, 26 *sept*.
s. Cyprien, troisième évêque de Toulon, en Provence, 3 *octobre*.

D.

s. Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes, martyr, 3 *oct*.
✛ s. Désiré, évêque, et s. Réginfride, ou Reinfried, martyrs, 18 *septembre*.
ste. Domnine et ses filles, martyres, 4 *octobre*.

E.

s. Edwin, Roi et martyr en Angleterre, 4 *octobre*.
s. Elzéar, comte d'Arian, et ste. Delphine sa femme, 27 *septembre*.
s. Emmeran, évêque en France, martyr et patron de Ratisbonne, 22 *septembre*.
s. Eusèbe, Pape, 26 *septembre*.
s. Eustache et ses compagnons, martyrs, 20 *septembre*.
s. Eustoche, évêque de Tours, 19 *septembre*.
ste. Eustochie, vierge, 28 *septembre*.
Les deux saints Ewald, martyrs, 3 *octobre*.
s. Exupère, évêque de Toulouse, 28 *septembre*

F.

s. Finbarr, premier évêque de Cork en Irlande, 25 *sept.*
s. Firmin, premier évêque d'Amiens, martyr, 25 *sept.*
s. Florent, et quelques autres Saints honorés en France, 22 *septembre.*
s. Florentin et s. Hilier, martyrs en Bourgogne, 27 *sept.*
s. François d'Assise, instituteur des Frères-Mineurs, 4 *octobre.*
† Le B. François de Posadas, de l'ordre de Saint-Dominique, 20 *septembre.*
╤ Le B. François Titelmans, Capucin, 4 *octobre.*

G.

╤ Le B. Gautier Guercetanus, abbé de Vicogne, 26 *sept.*
s. Gérard, abbé de Brogne, dans le comté de Namur.
s. Gilbert, 1er abbé de Neuffons ou Neuffontaines, en Auvergne, et ste Perronnelle, sa femme, première abbesse d'Aubeterre, 3 *octobre.*
╤ Le vénérable Gérard ou Gérald, second abbé de Villers et évêque de Tournai, 22 *septembre.*
s. Gérard, évêque de Chonad, en Hongrie, martyr, 24 *septembre.*
s. Germer, premier abbé de Flay en Beauvaisis, 24 *sept.*
╤ Gérou, martyr, 21 *septembre.*
╤ Le B. Godefroi Pachome, moine de l'abbaye de Villers, 2 *octobre.*
s. Grégoire, évêque et apôtre de l'Arménie, 30 *septembre.*

H.

╤ ste. Hiltrude, vierge, patronne de l'abbaye de Liessies, 27 *septembre.*
s. Honoré, archevêque de Cantorbéry, 30 *septembre.*

J.

s. Janvier, évêque de Bénévent, et ses compagnons, martyrs, 19 *septembre*.
† Le B. Jean Eustache, premier abbé de Jardinet, 20 *septembre*.
† Le B. Jean Prandotha, évêque de Craovie en Pologne, 21 *septembre*.
s. Jérôme, prêtre et docteur de l'Eglise, 30 *septembre*.

L.

† s. Landelin d'Ortenau, martyr, 21 *septembre*.
s. Léger, évêque d'Autun, martyr, 2 *octobre*.
s. Lin, Pape et martyr, 23 *septembre*.
ste. Liobe, abbesse en Allemagne, 28 *septembre*.
s. Lo, évêque de Coutances en Normandie, 21 *septembre*.
s. Loup, évêque de Lyon, 25 *septembre*.
ste. Lucie d'Écosse, vierge, 19 *septembre*.
† s Ludwin, archevêque de Trèves, 29 *septembre*.

M.

s. Marc, s. Marcien, et leurs compagnons, martyrs en Égypte, 4 *octobre*.
s. Matthieu, apôtre et évangéliste, 21 *septembre*.
ste. Maure, vierge, à Troyes, 21 *septembre*.
s. Maurice et ses compagnons, martyrs, 22 *septembre*.
† Le B. Méginhard, abbé d'Hersfeld, 26 *septembre*.
s. Michel et Fête de tous les ss. Anges, ou Dédicace de l'église de Saint-Michel, 29 *septembre*.

N.

s. Nil le jeune, abbé, 26 *septembre*.

P.

Le B. Pacifique de Saint-Séverin, Frère-Mineur de l'Observance, 25 *septembre.*
s. Paxent, martyr, 23 *septembre.*
s. Pélée, s. Pa-Termuthe, et leurs compagnons, martyrs, 19 *septembre.*
s. Pétrone, évêque de Bologne, 4 *octobre.*
╤ s. Piat, apôtre de Tournai, martyr, 1 *octobre.*
s. Principe, évêque de Soissons, 25 *septembre.*

Q.

╤ Le B. Quérelin, reclus, 2 *octobre.*
s. Quintin, martyr en Touraine, 4 *octobre.*

R.

s. Remi, évêque de Reims, apôtre des Français, 1 *octobre.*
✚ ste Richarde, Impératrice et fondatrice du couvent d'Andlau, en Alsace, 18 *septembre.*
La Fête du Rosaire, 1 *octobre.*
s. Rustique, vulgairement s. Rotri, évêque d'Auvergne, 24 *septembre.*

S.

s. Saintin, premier évêque de Meaux, 22 *septembre.*
ste. Salaberge, abbesse à Laon, 22 *septembre.*
✚ Le B. Salomon, Roi de Hongrie, puis hermite, 28 *sept.*
s. Seine, abbé en Bourgogne, 19 *septembre.*
† Le B. Simon de Roxas, de l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs, 28 *septembre.*
s. Souleine, évêque de Chartres, 24 *septembre.*
ste. Susanne, vierge et martyre en Palestine, 20 *septembre.*

T.

ste. Thècle, vierge et martyre, 23 *septembre*.
s. Théodore, archevêque de Cantorbéry, 19 *septembre*.
ste. Théodote, martyre, 29 *septembre*.
✠ s. Thiémon, archevêque de Saltzbourg, 28 *septembre*.
s. Thomas, évêque d'Héréford, en Angleterre, 2 *octobre*.

U.

╤ Le B. Ulric, moine de l'abbaye de Villers, 1 *octobre*.
✠ Le B. Uthon, premier abbé de Mettern, en Bavière, 3 *octobre*.

V.

✠ s. Victor, s. Ours et leurs compagnons, martyrs de la légion Thébéenne, 30 *septembre*.

W.

s. Wasnulfe ou s. Wasnon, patron de Condé en Hainaut, 1 *octobre*.
s. Wenceslas, duc de Bohême, martyr, 28 *septembre*.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

AVERTISSEMENT

SUR LA TABLE DES MATIÈRES.

On ne trouvera point dans cette table les Saints et les Fêtes qui ont un jour fixe ; on les a mis dans la table précédente, qui renvoie au jour où chaque Saint est honoré, et où chaque fête est célébrée ; mais on indique dans la table des matières la page où l'on trouve les Saints dont il n'est parlé que par occasion ou dans les notes.

Si ce que l'on indique ne se trouve que dans les notes, on en avertit par ces trois lettres not. *Lorsqu'on ne voit pas cette marque, il faut chercher dans le texte, ou dans le texte et les notes en même temps.*

TABLE DES MATIÈRES.

A.

Sainte *Aide*, honorée à Orléans, 126.

Sainte *Amée*, 100.

Anges. Du culte superstitieux et idolâtrique qui a été rendu aux anges. *not.* 223.

Aréopage. De ce tribunal des Athéniens. *not.* 384.

Arménie. De sa conversion au christianisme ; de l'état actuel de la religion chez les Arméniens. 295, *not.*

Aselle. Son éloge. 246.

Sainte *Austregilde*, la même que sainte Aide.

Saint *Aventin*, évêque de Chartres. 116.

Aveugles. De plusieurs savans qui ont été aveugles. 258, *not.*

B.

Sainte *Balsamie*, honorée à Rheims. 309.

Saint *Baudouin*, honoré le 8 de Janvier. 97 ; *not.*

Bible. Des anciens Mss. de la Bible. *not.* 286.

S. *Blandin*, honoré le 7 de Mai. 96.

S. *Bodon* de Toul, honoré le 11 de Septembre. *ibid. not.*

Bolinbrocke. Impression qu'il éprouva étant à la messe dans la chapelle du Roi, à Versailles. 134, *not.*

Bologne. Des premiers évêques de cette ville. 452.

C.

Capucins. *Voyez* Franciscains.

Caraïtes. *Voyez* Rabbins.

Celtes. De leur langue, et de ses différens dialectes. 312 *et suiv. not.*

Chapelet. De la pratique de dévotion connue sous ce nom. 337, *not.*

Christianisme. Il n'est pas vrai que le christianisme n'ait été embrassé d'abord que par le peuple. 386, *not.*

Saint *Chromace*. De ses 18 homélies. 234, *not.*

Code (le). *Voyez* Justinien.

Cordeliers. *Voyez* Franciscains.

Corps du droit romain. Ce que c'est. 48, *not.*

Courage. Le vrai courage ne se trouve que dans la religion chrétienne. 45. En quoi il consiste, 91.

D.

Démons. De leur existence, de leur chute, de leur malice, des tentations qu'ils suscitent. 356, *not.*

Didyme. Son éloge, ses écrits. 258, *not.*

Digeste (le). *Voyez* Justinien.

Sainte *Domaine*, femme de saint Germer. 117.

Duel (le) est un crime énorme. 330, *not.*

Denis (Michel), Jésuite; idée de sa vie et de ses écrits. 315, *not.*

E.

Ecriture sainte. Des versions qui ont été faites de l'Écriture sainte. 285. De la vraie manière d'interpréter et d'expliquer l'Écriture sainte. 290.

Erse. De la langue de ce nom. 313, *not.*

Etat. Chacun peut se sanctifier dans son état. 149.

Etienne, évêque de Liége. 396, *not.*

Evangile. Quel respect il mérite de notre part. 66.

F.

Fabiole. Son éloge. 247.
Saint *Fantin*. 140, *not*.
Fastrade (le B.), abbé de Villers. 100, *not*.
Franciscains. Des différentes réformes de religieux de ce nom; des Cordeliers, des Capucins, des Récolets, des Pénitens, etc.; des différentes religieuses du même ordre. 433, *not*.
Francs. Précis de l'histoire de ce peuple jusqu'à Clovis. 317. *not*.
Sainte *Francule*. 100.

G.

Germare. *Voyez* Rabbins.
Godefroi de Cologne (le B.), moine de Villers. 381, *not*.
Gratien. Zèle de cet Empereur pour les sciences et pour la pureté des mœurs parmi les étudians. 232, *not*.
S. Guérin, martyr, frère de S. Léger d'Autun. 377.

H.

Helvidius. Ses erreurs. 262.
Hiéronymites. Des ordres religieux qui portent ce nom. 290, *not*.
Saint *Honest*, honoré le 16 Février. 123.
Sainte *Hou*. 99.
Houbigant (le P.), Oratorien. De sa traduction de la Bible. 288, *not*.
Saint-Hubert; fondation de cette abbaye. 381.

I.

Institutes (les). *Voyez* Justinien.

J.

Jovinien. Ses erreurs. 262.
Justinien, Empereur. De ses grandes actions, de ses vices, de ses lois. 48, *not*.

K.

Kennicot. De son travail sur le texte hébreu de la Bible. 287.

L.

Latin (le). C'est de cette langue que vient celle qu'on parle en France. 317, *not.*

Sainte *Libère* ou *Libérie*. 100.

Sainte *Lindru* ou *Lintrude*.

Sainte *Lintrude* ou *Lindru*. 98.

Lis. Des lis qui sont dans les armes de France.

Loi salique. Ce que c'est que cette loi ; des différentes éditions qu'on en a données. 321, *not.*

Louth (Robert). Eloge de son traité de la poésie des Hébreux. 284, *not.*

Lucifériens. De leurs erreurs, 260.

Sainte *Ludmille*, honorée le 16 de Septembre. 171.

M.

Manumission; manière de donner la liberté aux esclaves. 5, *not.*

Massores. *Voyez* Rabbins.

Sainte *Mastidie* ou *Mathie*.

Sainte *Mathie* ou *Mastidie*, honorée à Troyes. 71.

Saint *Maurice*. Etablissement de l'ordre militaire, dit de Saint-Maurice. 89.

S. Maxence; couvent de ce nom au diocèse de Poitiers. 372, *not.*

Sainte *Ménéhoud*. 99.

Miracles. Ceux que rapportent les livres saints, sont l'objet de notre foi. Comment il faut se comporter à l'égard des autres miracles. 32.

Misna. *Voyez* Rabbins.

N

Népotien. Son éloge. 264.

Novelles (les). *Voyez* Justinien.

O.

Ochin. De cet apostat. 433.

Octodurum. De l'ancienne ville de ce nom. 84.

Ossian. De ses poèmes. 314, *not.*

Ottfried; idée de sa vie et de ses écrits. 16, *not.*

P.

Pandectes (les). *Voyez* Justinien.

Paraphrase d'Onkelos et de *Jonathan*. 61, *not*. *Voyez* Rabbins.

Pasteur. Caractère d'un bon pasteur. 114.

Péché. Ses tristes effets. 136.

Pénitens. *Voyez* Franciscains.

Pénitenciel de S. Théodore de Cantorbéry; est-il authentique? 40, *not*.

Points-voyelles dans la langue hébraïque. Ce qu'il en faut penser. 282, *not*.

Procope. Ce qu'on doit penser de cet historien et de ses ouvrages. 49, *not*.

Publicains. Ce qu'il faut entendre par-là. 57, *not*.

Pureté. Moyens pour acquérir et conserver cette vertu. 108.

Sainte *Pusinne*. 99.

R.

Rabbins. De leurs ouvrages sur l'Écriture; des paraphrases d'Onkelos et de Jonathan; des thalmuds; des massores; des illustres rabbins. 270 *et suiv. not*.

Rachats des autels; ce que c'est. 102, *not*.

Récolets. *Voyez* Franciscains.

Religion chrétienne. Elle est le fondement de toute société et de tout gouvernement. 176.

Rosaire. *Voyez* chapelet.

Rufin. Notice de sa vie et de ses écrits. 268, *not*.

S.

S. Sylvain. 98.

T.

Targuns. *Voyez* Rabbins.

Texte hébreu de la Bible. Il est présentement fautif; des plus célèbres Mss. hébreux de la Bible. 285 *et suiv.*, *not*.

Thalmuds. *Voyez* Rabbins.

Théodore d'Octodurum. Il y a eu deux évêques d'Octodurum appelés Théodore. 87.

Théologie mystique. Ce que c'est. 389, *not*.

Tournay; séparation de cette église de celle de Noyon. 101, *not*.

Travestissement, dans lequel un sexe prend l'habit de l'autre; dans quelle circonstance il est innocent. 434, *not*.

Trèves. De l'ancienne école de cette ville. 232, *not*.

V.

Version italique de l'Écriture. Il y a plusieurs Mss. de cette version. 282, *not.*

Vulgate (la). En quel sens elle a été déclarée authentique. 286, *not.* De l'estime qu'on doit en faire. *not.* 287.

W.

Wadding. Son éloge. 402.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

